
909,756


PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE


PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE


PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

---

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



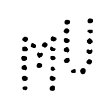
PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906



TROIS DOCUMENTS INÉDITS

SUR

URBAIN GRANDIER

ET UN DOCUMENT PEU CONNU

SUR

LE CARDINAL DE RICHELIEU

(FIN)

L'évêque de Poitiers, dont il est parlé dans la seconde lettre, du 27 avril 1634, était Henry-Louis Chasteignier de la Rochepozay. Il était né à Rome pendant que son père y était ambassadeur. C'était un prélat d'allures toutes féodales. Au début de son épiscopat, il allait par son diocèse « cuirassé, et la pique à la main, assisté de douze cavaliers avec le pistolet à l'arçon de la selle, et quelque quarante hommes à pied, ayant chacun la carabine sous le manteau ». Plus tard il se calma. Il se souvint qu'il était un ancien élève de Joseph Scaliger (1),

(1) Voir sur Scaliger et les La Roche-Pozay, *Joseph Scaliger*, dans Mark Pattison, *Essays*, Oxford, Clarendon Press, 1889, t. I. p. 130, et particulièrement p. 139 et suiv. Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, t. I, p. 278, 282 et *passim*, dit quelques mots des rapports de l'évêque de Poitiers avec Saint-Cyran.

et porta sur les études et les discussions théologiques les ardeurs de son tempérament. La *Gallia christiana* de Scévole et Louis de Sainte-Marthe lui a consacré une notice particulièrement développée et soignée où son érudition n'est pas moins louée que sa piété (1). Il a laissé d'assez nombreux ouvrages. Il est intéressant de voir ce prélat si ferme et si éclairé pleurer à chaudes larmes aux exorcismes des Ursulines (2). On sait quelles étaient les dispositions des esprits à cette époque en matière de sorcellerie et de possession, et avec quelle consciencieuse conviction on recherchait ces marques ou signes insensibles qui comptaient parmi les « indices graves » des sorciers (3).

(1) Cf. *Gallia christiana*, opus fratrum gemellorum Scaevolae et Ludovici Sammarthanorum..., Lutetiae Parinorum, apud Carolum Du Mesnil, 1656, t. III, p. 904.

(2) C'était Henry-Louis Chasteignier de la Roche-Pozay qui avait établi en 1625 à Loudun les Ursulines par la lettre suivante ;

« Nous, Henry-Louis Chastaigner de la Roche-Pozay, par miseration divine évesque de Poictiers, considérant le grand fruict que font les religieuses de l'ordre de Saincte Ursulle ès lieux où elles sont establies, tant pour la piété et la religion que érudition des jeunes filles, pour ces considerations permetons aux [religieuses] du dict ordre du couvant de Poictiers de s'establir en la ville de Lodun, de vivre en ce diocèse et y faire bastir et esriger un couvant et monastère dudit ordre pour y exercer touttes fonctions selon l'institut et reigle du même ordre ; exortons, aultant qu'il nous est possible, tous les habitans catholiques de la ditte ville de les y admettre et recepvoir et de favoriser leur establissement en tout ce qu'il pourra despendre d'eux.

Donné et faict à Dissay ce dernier jour d'aoust mil six cens vingt-cinq.

† Henry Lois, évesque de Poictiers.

Michelet, par mon dict seigneur évesque de Poictiers. (Archives dép. de la Vienne, *Ursulines de Loudun*). — Cf. sur ce document une savante note de R. Drouault, dans le *Journal de Loudun* du 11 septembre 1892.

(3) Cf. une très intéressante étude d'Aristide Déy, *Histoire de la sorcellerie au comté de Bourgogne*, dans les *Mémoires de la com-*

Voici le texte de cette seconde lettre :

Messieurs mes cousins,

J'ay receu celle qu'il vous a plu m'escrire pour response à laquelle je ne manqueray au premier voyage de vous informer pleinement ce que c'est du prieuré Saint-Nicolas de Moncontour suivant votre mémoire. Cependant je vous diray que j'ay appris qu'il ne vault pas plus de soixante escuz ou deux cents liures, le service fait et les charges acquitées. Pour les bastimens il n'y en a pas de grands et ont esté ruinez, mais il y a un très beau jardin et très bon où l'eau passe. Il n'est point conventuel et dépend d'une abbaye que l'on ne m'a peu nommer, aussi bien que la cure, et ainsi je croy que le prieur est le curé primitif. L'aumosnier de Monsieur de Poictiers me vient de dire qu'il est très ioly et y a un certain petit bénéfice qui en deppend dont il m'a promis me donner plus d'esclaircissement, car il est natif de Moncontour. Au reste je vous diray que Monsieur de Poictiers est venu en cette ville pour assister aux exorcismes qui se font des Ursulines, en présence duquel et du commissaire envoyé par le Roy, il est arrivé des choses si merveilleuses qu'il n'y a lieu de doubter de la possession. Ces exorcismes se font en l'église de Sainte-Croix. J'ay veu trois fois pleurer mondit sieur de Poitier à chaudes larmes et, comme je le voy tous les jours, il ne parle d'autre chose que ceste véritable possession. Il arrive icy un grand nombre d'étrangers et force noblesse, les marquis de Boisi, Lezay et Rocheposay se sont trouvez à quelques uns et dont ils sont sortis grandement édifiés, aussi bien qu'une infinité d'autres. Les huguenots qui y veulent assister, y sont receuz, dont la plupart leuent les espaules en sortant. Le diable a dit que le magicien accusé estoit marqué et, de fait, visité, il s'est trouué des marques. Grand nombre de médecins s'y sont trouuez qui ont asseuré que les actions de la prieure, seule encore exorcisée, estoient surnaturelz et tiennent tous la possession ; ils sont six ou sept. Je vous en escriray plus

mission archéologique de la Haute-Saône, 1861, 2e livraison, p. 1-122, et, en particulier, sur les marques, p. 55 et p. 61 et suiv.

amplement au premier voyage. Cependant je demeureray toujours,

Messieurs mes cousins,

Votre bien humble cousin et serviteur,

TRINCANT.

Monsieur de Poictiers m'a fait voir la lettre qu'il escrivoit à Monsieur le Garde des sceaux (1) pour l'asseurer de la possession.

Ce 27 avril (2).

Cette lettre nous fournit quelques noms des personnages présents aux exorcismes. Nous remarquerons celui d'Artus Gouffier, marquis de Boisy (3), qui devait prendre le titre de duc de Roannez à la mort de son grand-père, en septembre 1642 et devint en septembre 1651 gouverneur des pays de Poitou, Châtelleraudais et Londunais. Il possédait de vastes domaines aux environs de Loudun. Ce marquis de Boisy est le fameux ami de Pascal, le frère de Mlle de Roannez, par la suite duchesse de la Feuillade, à qui Pascal adressa quelques lettres de direction (4).

Les plus célèbres des médecins qui suivaient attentivement la procédure contre Grandier furent Duncan, Quillet et Pidoux. Marc Duncan, Écossais qui était venu s'établir à Saumur, s'y était fait une grande réputation. Il était en même temps principal du collège et y professait la philosophie. Il a fait contre la possession des Ursulines de Loudun un *Discours* fort bien écrit

(1) Le chancelier Séguier.

(2) Cf. Dr Gabriel Legué, *Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, Paris, Charpentier, p. 230-231.

(3) Et non le marquis de Boissy, comme écrit M. Gabriel Legué, p. 235.

(4) Sur Quillet, voir H. Grimaud, *Les Chinonais au procès d'Urbain Grandier*, dans le *Journal de Loudun* du 14 septembre 1890.

Claude Quillet, de Chinon, fut l'auteur d'un poème latin. fort goûté au XVII[e] siècle, la *Callipédie*, qui rappelait la *Pédotrophie* de Scévole de Ste-Marthe (1) Pidoux, d'une famille distinguée de Poitiers et de Châtellerault, se rattache aux Pidoux de Coulommiers de qui La Fontaine descendait par sa mère. (2)

*
* *

La troisième lettre est du 18 mai 1634 :

On continue toujours les exorcismes de la mère prieure. Leviatan, l'un des diables qui la possède, a promis de sortir samedy, et Asmodée à la Saint-Jean. On fait icy une procession générale ledit jour de samedy. Monsieur le commandeur de la Porte étoit hier en cette ville et fut présent aux exorcismes qui se feirent ce jour là dont il fust grandement satisfait. Il est allé à Saulmur et doibt retourner pour se trouver encore aux exorcismes, ledit jour. J'y estois ce matin et ay veu qu'au commandement de l'exorciste le diable a fait voir le saint sacrement sur la langue de la possédée deux heures après la communion, et auparavant plusieurs gentilshommes de qualité comme Messieurs de Tonnay-Charente, Londigny [?] et autres luy avoient regardé dans la bouche de tous costez pour voir si elle l'y cachoit, et tousiours avec figure effroyable. Monsieur de Poictiers qui s'estoit blessé à une jambe, commença hier à se trouver aux exorcismes. Je lui ay tenu tousiours bonne compaignie pendant qu'il a tenu

(1) Il s'exprime ainsi sur Sainte-Marthe, au troisième chant de sa *Callipédie* : « Vous qui voulez connaître les maladies de l'enfance et préserver d'heureux fruits d'un cruel ravage, lisez et relisez sans cesse le poème divin de Sainte-Marthe et tous ses doctes écrit. Il a, dans sa *Pédotrophie*, épuisé toutes les eaux d'Helicon et de Pinde, il a connu tous les trésors de la science d'Apollon. »

(2) G. Hanotaux, *Les Pidoux. Note sur la famille maternelle de J. de La Fontaine*. Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, janvier-février 1889 et *Histoire du cardinal de Richelieu*, Paris, Didot, 1893, t. I,, p. 12-13 ; A. Martineau, le *Cardinal de Richelieu*, Paris-Poitiers, 1866, t. I., p. 68 et 315 ; E. Jovy, *Études et recherches sur Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux*, Vitry-le-François, 1903, p. 312-313 et 429.

le lit. Votre nepveu, Monsieur de Beausse, est l'un de ceux qui ont le plus assisté aux exorcismes et de près. Je suis,

Messieurs mes cousins,

Votre très humble serviteur et cousin,

TRINCANT.

De Loudun, ce 18 may.

Nous apprenons encore par cette lettre quelques noms des spectateurs de la possession.

« M. de Tonnay-Charente » paraît être Gabriel de Rochechouart, alors prince de Tonnay-Charente, plus tard duc de Mortemart, le père de Mme de Montespan.

« M. le Commandeur de la Porte » était l'oncle maternel de Richelieu. Le grand-pere maternel du cardinal, François de la Porte, seigneur de Lunardières, avait été un fort remarquable avocat de Paris. Il avait longtemps défendu les intérêts de l'ordre de Malte. « Il le servit si utilement, dit Saint-Simon, que l'ordre en reconnaissance reçut de grâce son second fils (Amador de la Porte), qui devint un homme d'un mérite distingué et commandeur de la Magdelaine, près de Parthenay. » Parthenay était le pays d'origine des de la Porte (1).

*
* *

Il y avait eu jadis un différend entre Urbain Grandier et Richelieu qui possédait le prieuré de Coussay, aux environs de Loudun. En 1618 une procession avait attiré à Loudun une grande multitude. Elle allait sortir de la collégiale de Sainte-Croix quand Urbain Grandier contesta la place prise par l'évêque de Luçon en sa qualité de prieur de Coussay. Il semblait naturel qu'un

(1) Voy. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, Paris, 1893, t. I, p. 42 ; Martineau, *Le cardinal de Richelieu*, Poitiers-Paris, 1866, t. I, p. 58.

évêque eût le pas sur un curé ; mais Grandier était en outre chanoine de la collégiale de Sainte-Croix, et ce titre lui donnait le droit de passer devant le prieur de Coussay. Il usa de son droit. Richelieu dut longtemps garder le souvenir de ce curé si pointilleux sur les préséances.

Entre Urbain Grandier et Richelieu, entre Trincant qui dédiait l'*Anti-Anglois*, un pamphlet contre les protestants, à Richelieu, et le cardinal, entre Loudun et le prieur de Coussay, il y a des liens historiques évidents. Il ne semble pas qu'il y ait grande témérité à passer du premier sujet à celui-ci. Richelieu a beaucoup influé sur les destinées de Loudun. Il connaissait admirablement cette partie de la France dont il était originaire. Il fit enfin de fréquents séjours pendant son épiscopat de Luçon au prieuré de Coussay dont il avait pris possession à la mort de son oncle, Jacques du Plessis, avant lui évêque de Luçon.

« Il se plaisait, dit M. Hanotaux, dans cette région montueuse, aux horizons étendus, aux longues promenades pleines de rêves fouettés par le vent. Un joli castel du XVIe siècle, muni de tours, environné de fossés et de douves profondes aux eaux jaillissantes, lui offrit un abri coquet, riant et sûr. Ce château avait été construit vers le milieu du siècle précédent par Bohier, évêque de Saint-Malo, dans le style le plus charmant de la Renaissance. Il cachait,et cache encore, dans un repli de terrain, les quatre tours coiffées en poivrières et l'élégant donjon qui domine la vallée. Tout à l'entour le paysage est vaste, solitaire, plein de repos. Richelieu y séjourne ; il s'arrange un promenoir où se perdent ses pas méditatifs. Il se renferme dans le cabinet de la tour maîtresse, près de la chapelle où il dit la messe, ayant sous la main ses livres, l'armoire de sûreté où il cache

les papiers précieux, les notes où se fixent ses premiers desseins. C'est son « hermitage » ; il y mène l'existence « d'un pauvre moine réduit à la vente de ses meubles et à la vie rustique » (1).

L'appréciation du récent historien de Richelieu se trouve pleinement confirmée par ce que Louis Trincant écrit aux Sainte-Marthe dans une autre lettre du mscr. fr. nouv. acq. 6209 (2) :

Depuis que je vous ay envoyé des mémoires de Loudun, je me suis aduisé que je devois auoir oublié en parlant du prieuré de Coussey qui appartient à M. le cardinal qui y a demeuré si longtemps et y a fait les meilleures de ses estudes de mettre que ce prieuré est de très antienne fondation.

Trincant a lui-même reproduit ce jugement dans son *Abrégé des Antiquitez de Loudun et païs de Loudunois* dans ces termes (3) :

Coussay est un beau prieuré dépendant de l'abbaye de Cormery de très antienne fondation. Le cardinal Briçonnet ou son frère, évêque de Saint-Malo, le fit rebâtir comme il est et ériger en droit de chastellenie. Le chaslel est bien basty et le lieu plaisant pour les belles fontaines qui y sont et tombent dans les fossez faictz à fonds de cuve, mais il a beaucoup esté embelli et enrichi par M. le cardinal de Richelieu qui y a faict longtemps sa demeure et la meilleure partie de ses estudes.

Si l'on en croit le document que nous allons reproduire, le Cardinal de Richelieu n'aurait eu en vertu de sa constitution physique et de la qualité supérieure de son cerveau, aucune peine à faire des études excellentes et à devenir un homme d'État de premier ordre.

(1) Cf. Hanotaux, *Histoire du Cardinal de Richelieu*, Paris, Didot, 1893, t. I, p. 117 et 137. — Cf. aussi Aimé Martineau, *Le Cardinal de Richelieu*, Poitiers-Paris, 1866, t. I, p. 53-54.

(2) F° 75 v° du mscr. fr., nouv. acq., 6209.

(3) Louis Trincant, *Antiquités de Loudun*, éd. Roger Drouault, page 39.

Un recueil d'arrêts, commencé en 1672 par deux célèbres avocats au Parlement de Paris, Claude Blondeau et Gabriel Guéret, le *Journal du Palais*, renferme d'intéressants commentaires historiques sur les arrêts rendus par les cours souveraines dc France pendant la seconde moitié du XVII[e] siècle. Le Cardinal de Richelieu, par son testament fait à Narbonne le 23 mai 1642, avait distribué tous ses biens à sa famille, mais, le partage ayant été fait d'une façon inégale et sans tenir compte de l'origine des biens donnés, il en résulta une longue série de procès. L'un des rédacteurs du *Journal du Palais* a interprété un arrêt rendu le 30 décembre 1694 par le Grand Conseil sur les questions suivantes relatives à cette succession :

Si M. de Richelieu, ayant peu de biens propres, pouvoit disposer comme il a fait de tous ses acquêts en quelques coutumes qu'ils soient situés;

Ou si les acquêts ont été subrogés de droit au défaut de propres, particulièrement dans tes coutumes où cette subrogation a Iieu;

S'il suffit d'avoir des propres sans considérer leur quantité pour pouvoir disposer d'acquêts beaucoup plus considérables;

Ou s'il ne faut une quantité proportionnée aux acquêts.

Ce juriste termine sa dissertation par cette curieuse notice sur l'autopsie du cardinal de Richelieu et en particulier sur son cerveau (1) qui a été rééditée dans un

(1) *Journal du Palais ou Recueil des principales décisions de tous les Parlements et Cours souveraines de France sur les questions les plus importantes de droit civil, de coutume, de matières criminelles et bénéficiales et de droit public*, par feu Maîtres Claude Blondeau et Gabriel Guéret, avocats en Parlement. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée, dédiée à Monseigneur le premier président. A Paris, quay des Augustins, chez David père, libraire, à la Provi-

journal de province, il y a quelques années (1), et risque fort de demeurer oubliée ainssi bien dans sa première forme que dans sa réédition.

« Nous pouvons ajouter à l'éloquent éloge que M. l'avocat général Briçonnet a fait de M. le cardinal de Richelieu un autre éloge physique que j'ai extrait d'une philosophie manuscrite composée par M. de Marigné, excellent philosophe, et qui nous doit convaincre que la nature avoit travaillé singulièrement à la sublimité de l'esprit et à l'élévation de la fortune de ce grand personnage :

« Les hommes illustres ont presque toujours des singularités dans la composition de leur tempérament : nous en avons un exemple assez récent dans la personne du grand cardinal de Richelieu, premier ministre d'État.

J'ai appris de son chirurgien ordinaire qu'après sa mort il eut ordre d'embaumer son corps, ce qu'il fit en présence de plusieurs personnes de distinction et de la plus haute qualité.

Il trouva dans les parties intérieures de son corps une très belle conformation répondante à celle des membres et à la figure extérieure.

Lorsqu'il fit l'ouverture de la tête pour en tirer le cerveau, il lui parut des singularités toutes extraordinaires.

Il remarqua d'abord que les deux tables du crâne étoient minces et poreuses, et qu'aux endroits les plus épaix, il y avoit peu de substance spongieuse et osseuse qu'on appelle diploé ; en sorte que d'un coup de poing on auroit pu facilement enfoncer ce crâne qui est extêmement dur et épais dans les autres pour résister aux impressions du dehors qui ne sont pas trop violentes.

Ensuite ayant ouvert le cerveau, il le trouva tout grisâtre et d'une consistance bien plus ferme qu'à l'ordinaire. Il étoit d'une odeur suave et agréahle, au lieu qu'il a coutume d'être blanchâtre, mol, aqueux et d'une odeur un peu fétide.

dence et au roi David, MDCCLV, 2 vol. grand in-folio, t. II, p. 882. — Ce recueil fut publié en 12 vol. in-4° de 1672 à 1700. La dernière édition est celle de 1755.

(1) Publié par M. Roger Drouault dans le *Journal de Loudun* des 13 et 20 septembre 1893.

Mais ce qui parut fort surprenant, est que dans ce cerveau, il y avoit le double des ventricules ordinaires, chacun d'eux en ayant un autre qui lui étoit supérieur et formoit un double étage tant au devant qu'au derrière, et au milieu particulièrement, dans lequel se forment et se perfectionnent les esprits le plus purs de la puissance discursive servans aux opérations de l'entendement, les ventricules de devant servans à l'imagination, et ceux du ventricule de derrière servans au mouvement, au sentiment et à la mémoire.

Cette avantageuse conformation marque l'excellence et la vigueur de l'esprit vital et sensitif qui avoient formé ces doubles ventricules dans le cerveau l'un au-dessus de l'autre. De sorte que, comme il y avoit huit cavités organiques, au lieu de quatre accoutumées, il s'y faisoit double quantité d'esprits en général; lesquels outre cela chacun dans leur magasin et double ventricule, s'épuroient et se dégageoient tellement de la matière, en se communiquant et montant de l'étage inférieur au supérieur, qu'ils étoient comme quintessenciés et multipliés en vigueur et action, beauconp au-delà de l'ordinaire. »

Cette description, ne serait-elle pas dans ses termes d'une rigoureuse exactitude scientifique, n'en est pas moins curieuse. Elle atteste que les médecins avaient remarqué la conformation du cerveau de ce grand homme. Avec une organisation cérébrale si prodigieusement parfaite, comment pourrait-on s'étonner de ces dons intellectuels surprenants dont parle son dernier historien, M. Hanotaux : « la clarté, la logique, la mesure dans l'énergie, une souplesse, une agilité merveilleuse (1) ? »

E. Jovy.

(1) G. Hanotaux, *Le Cardinal de Richelieu*, préface, p. VI.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Fin)

J'ai signalé déjà des miniatures retournées, c'est-à-dire dans lesquelles tous les mouvements sont faits à contresens. Les soldats y combattent en brandissant l'épée de la main gauche et en tenant le bouclier du bras droit. C'est de la main gauche que le prêtre bénit et tient l'hostie. Les copistes écrivent délibérément de droite à gauche, la main droite armée du grattoir et la gauche de la plume. Je n'insisterai pas sur ces anomalies dont j'ai assez longuement parlé plus haut (1); mais est-il possible de deviner par suite de quelle opération l'enlumineur a été amené à retourner ainsi ses personnages ? Il est naturel de penser qu'il y a eu application d'un dessin exécuté sur une autre feuille à l'aide d'une matière colorante se détachant facilement. En d'autres termes on n'imagine guère cette singularité produite par une opération autre que le décalque : ce qui suppose incontestablement un dessin primitif dans lequel les positions étaient normales.

Assurément il peut y avoir eu décalque sans que le

(1) Chapitre VII.

dessin reproduit ait été calqué lui-même ; néanmoins on ne peut se défendre de penser que des artistes qui avaient dans leurs habitudes de décalquer ont dû songer aussi à pratiquer le calque. On verra qu'en effet cette opération ne leur était pas inconnue. A vrai dire, on n'a jamais signalé jusqu'à présent un seul document du moyen âge faisant allusion à un papier ou à une feuille quelconque qui permît de calquer. On a bien, dans les temps modernes, émis l'hypothèse que le verre de vitre aurait joué ce rôle ; mais on n'en a aucune preuve, et l'on ne voit pas bien comment le verre aurait pu être utilisé. Les papiers du moyen âge, même huilés, n'étaient pas assez transparents pour permettre de suivre au travers les contours d'une image. Quant au parchemin, sans en excepter le vélin le plus délicat, son opacité était telle qu'on n'a jamais dû songer à l'employer à cet usage. J'ai fait des recherches également pour savoir si l'on n'aurait pas utilisé des plaques de corne claires, comme celles que nous voyons sur un grand nombre de reliures où elles servent à protéger le titre du volume écrit sur parchemin ; mais je n'ai trouvé aucune mention permettant de supposer qu'on a fait usage de la corne transparente.

Cependant, le moyen âge a, sans aucun doute, su calquer comme nous; et les verbes *extrahere*, *abstrahere* /*tirer*, *extraire*/ ne signifient pas autre chose quand ils sont employés par des écrivains traitant de l'art de la peinture. Au chapitre IV de ce travail, j'ai montré Jean Coste, peintre du roi Jean, calquant dans un manuscrit des miniatures qui lui serviront de modèles pour décorer les murs d'une salle « ... hystorias depictas de quodam libro *extrahere* ». Le moyen âge a connu également les feuilles à calquer, et ces feuilles, chose remarquable, différaient à peine du papier-glace de nos

graveurs contemporains (1). Je ne connais, il est vrai, qu'un seul auteur qui donne des renseignements sur ces feuilles à calquer, et c'est encore dans le recueil de Jean Le Bègue que j'en ai trouvé l'indication. Bien que Mrs Merrifield l'ait imprimée au milieu des autres recettes de Jean Le Bègue (2), la description de cette feuille, qui est désignée sous le nom de *Carta lustra*, ne semble pas avoir été remarquée. C'est pourtant là, à mon avis, un document du plus haut intérêt pour l'histoire des arts du dessin et de la gravure. Je donnerai donc ici la traduction française de cette précieuse formule :

« Voici, dit Jean Le Bègue, la manière de faire la *feuille-lustre*, à travers laquelle transparaît ce qui est placé dessous, dessiné et figuré sur d'autres feuilles, ou sur du papier ou sur des tableaux, et qui peut par conséquent être reporté sur ladite feuille-lustre entièrement et exactement, tel que ce qui est placé dessous, que ce soit des dessins, des portraits ou des peintures sur lesquels on l'étend. — Vous enduisez légèrement de suif de mouton une pierre bien unie et polie, sur une largeur et une longueur égales à celles que vous voulez donner à votre feuille. Ensuite, avec un pinceau large, vous étendez une couche de colle liquide, claire et brillante sur cette pierre, et vous laissez sécher. Ensuite, soulevez un peu à un angle de la pierre cette couche de colle séchée, qui sera mince comme une feuille, mais qui sera trans-

(1) Il ne semble pas que les artistes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles aient utilisé pour la gravure les feuilles de gélatine, ou du moins je n'en ai trouvé aucune mention dans les ouvrages spéciaux. Les graveurs ne se seraient servi, pendant cette période, que du papier huilé, et c'est seulement au XIXe siècle qu'ils auraient repris le procédé des peintres du moyen âge.

(2) *Original treatises... on the arts of painting...*, by Mrs Merrifield (Londres, 1849, in-8o), t. Ier, p. 293.

parente, et voyez si elle n'est pas assez grosse et épaisse. Si elle est trop mince, ne l'enlevez pas, mais laissez-la et mettez encore dessus une couche de la même colle, et laissez sécher ; et, comme précédemment, essayez si elle est assez grosse. Et recommencez cette opération autant de fois qu'il est nécessaire pour qu'elle soit d'une grosseur suffisante. Ensuite, soulevez-la tout entière de la pierre. L'enduit de suif que vous avez mis sur la pierre donnera la facilité de soulever ladite feuille, en l'empêchant de s'agglutiner et d'adhérer à la pierre. Et ainsi vous aurez une feuille-lustre pour faire ce qui est dit ci-dessus » (1).

Jean Le Bègue ne donne pas ici la formule de cette colle liquide, claire et brillante, qu'il préconise pour fabriquer la feuille-lustre (2) ; mais dans le cours de

(1) Voici le texte latin de la recette fournie par Jean Le Bègue : « Carta lustra, per quam transparent que sub ipsa sunt posita, protracta et figurata in aliis cartis vel in papiris aut in tabulis, et possint igitur in ipsa carta lustra penitus et recte *abstrahi* qualia sunt que sub ipsa ponuntur, protracta vel protractiones et picture, super quas ipsa extenditur, fit hoc modo. — Perungas subtiliter sepo arietino lapidem equalem et politam, latitudinis et longitudinis tante quante vis facere cartam. Postea, cum pincello lato, linies ex cola liquefacta, clara et lucida, lapidem ipsam, et dimitte siccari. Postea, eleva ab uno angulo lapidis aliquantulum linituram illam colle siccate, que erit subtilis ut carta, sed erit lustra, et vide si non sit satis grossa, seu spissa ; verum, quando sit nimis subtilis, non eleves, sed permittas et adhuc linias desuper de eadem cola, et permitte siccari ; et, ut prius, tempta si satis grossa sit, et tociens hoc reiteres quod fiat sufficienter grossa. Postea, ex toto eleva a lapide, quia suprascripta perunctio lapidis ex adipe argentino (sic pro *arietino*) facta dabit facilitatem elevandi ipsam cartam, quam non permiserit lapidi gluti nari nec adherere. Et sic habebis cartam lustram ad ea que dicta sunt fienda ». (Recueil de Jean Le Bègue, Bibl. nat., ms. lat. 6741, fol. 92 v°.)

(2) Cette *feuille-lustre*, c'est-à-dire transparente, brillante et glacée, était peut-être dénommée ainsi par analogie avec le lustre des céramistes, qui n'est autre qu'une glaçure transparente ou vernis constitué par un enduit vitreux qu'on applique sur les poteries pour les rendre imperméables et leur donner un aspect brillant.

son recueil il transcrit un certain nombre de recettes de colles, dont plusieurs sont dues à un peintre du XIVe siècle autour duquel on a fait quelque bruit ces temps derniers, à Jacques Cône. Toutes ces formules sont à peu près les mêmes : elles indiquent la colle de peau, la gomme adragante, la colle de poisson, ces deux dernières en petite quantité, enfin un peu d'alun et quelques gouttes de vinaigre. On peut s'étonner que cette feuille à calquer, à peine différente en somme de notre gélatine ou papier-glace, n'ait pas encore été signalée au moyen âge. Jean Le Bègue est, je pense, le seul qui en fasse mention ; mais sa description est suffisamment précise, et je serais d'autant moins tenté de douter de l'authenticité de sa recette que j'ai eu la bonne fortune de découvrir quelques spécimens de ces *cartæ lustræ*. J'en ai trouvé onze feuilles. Plusieurs sont devenues aujourd'hui assez cassantes, et, en déplaçant les volumes qui les renferment, j'ai constaté, sur la planchette où ils étaient déposés, la présence de petits fragments de ces feuilles, de la largeur de l'ongle. Je les ai recueillis, je les ai fait analyser, et l'analyse a donné les résultats suivants : huit dixièmes de colle de peau, un dixième de gomme adragante, un dixième de colle de poisson, des traces d'alun, des traces d'un acétate, provenant sans doute de la présence du vinaigre, et enfin des traces aussi, très légères, de suif (1). Or, c'est là exactement la composition de la feuille indiquée par Jean Le Bègue à la fin du XIVe siècle.

Peut-être ces feuilles sont-elles de fabrication relativement récente, puisqu'elles protègent des miniatures

(1) Cette dernière substance provient de l'enduit qu'on mettait sur la pierre pour empêcher la colle d'y adhérer.

de livres d'Heures du XV[e] siècle (1), qu'elles sont prises dans les reliures et que ces reliures ne sont pas antérieures, l'une au XVI[e] siècle, l'autre au XVII[e]. Mais même si l'on n'admet pas qu'elles pouvaient se trouver dans les volumes avant que ceux-ci aient passé par les mains de leurs derniers relieurs, nous pouvons, je crois, les considérer comme des spécimens des feuilles-lustres dont on a usé pendant le moyen âge : la composition, en tout cas, n'en avait pas changé. Toutes les feuilles qui ont servi à calquer, puis à décalquer, ont vraisemblablement disparu : à en juger par celles que j'ai eues sous les yeux, elles étaient extrêmement fragiles, elles n'offraient aux chocs qu'une très faible résistance ; puis, le rôle qu'on leur faisait jouer en favorisait singulièrement la destruction. Heureusement les livres eux-mêmes nous en ont conservé quelques-unes, car on les a aussi utilisées, dans certains manuscrits, pour préserver les peintures du frottement des feuillets. Il suffira sans doute de signaler l'existence de ces feuilles pour qu'on en découvre dans d'autres bibliothèques. Celles que j'indique ici sont d'inégale épaisseur; le côté qui était appliqué sur la pierre suiffée est beaucoup moins brillant que le côté extérieur. Si ces feuilles sont d'une transparence parfaite, la fabrication n'en est pourtant pas irréprochable: on y remarque de nombreuses bulles d'air, et à la surface de certaines d'entre elles on peut encore observer les traces imprimées du pinceau qui a servi à étendre la couche de suif sur la pierre.

(1) Ces feuilles se trouvent entre les fol. 34-35, 42-43, 44-45, 46-47, 66-67 et 85-86 du ms. n° 416 de la Bibliothèque de l'Arsenal, et les fol. 3-4, 8-9, 43-44, 95-96 et 96-99 du ms. n° 1191 de la même Bibliothèque. L'un de ces volumes est fort connu: c'est le livre d'Heures de Louis de Roncherolles, qui a appartenu à Roger de Gaignières, aux armes de qui il est relié.

Quel procédé les artistes qui ont usé de ces feuilles ont-ils employé pour prendre leur calque ? C'est une question à laquelle je ne crois pas qu'il soit possible de répondre dans l'état actuel de nos connaissances. Il est vraisemblable qu'ils ont dû souvent se servir de l'encre et du crayon ; mais on peut admettre aussi qu'ils ont opéré autrement. Quand on étudie attentivement ce qui concerne non seulement la confection et l'ornementation des livres au moyen âge, mais aussi les procédés des peintres de tableaux, on est frappé du rôle qu'y joue la pointe sèche. Dans le haut moyen âge c'est à la pointe que se fait la réglure des volumes. C'est également à l'aide de la pointe sèche que les peintres de manuscrits et les peintres de tableaux décorent leurs fonds d'or de dessins géométriques ou de rinceaux. Dans les tableaux comme dans les miniatures, les auréoles des personnes divines et des saints sont aussi, pendant des siècles, ornées de dessins à la pointe. D'autre part, j'ai observé, dès le XIII[e] siècle, sur les marges de certains manuscrits illustrés, de grands dessins faits à la pointe sèche et d'une exécution remarquable (1). Enfin, les innombrables scribes ou ouvriers de livres qu'on trouve figurés dans les monuments du moyen âge tiennent presque toujours la plume d'une main et la pointe ou le grattoir à pointe de l'autre. C'était donc là un instrument d'un usage courant ; et il n'est pas déraisonnable de supposer que certains enlumineurs, après avoir placé la feuille transparente, la *carta lustra*, sur l'œuvre à calquer, ont pu en suivre les contours avec une pointe. S'ils ont vraiment procédé

(1) Voir notamment : Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5220, p. 246 et 247. Ce manuscrit, qui contient une traduction française de l'*Histoire de la guerre sainte* de Guillaume de Tyr, est de la seconde moitié du XIII[e] siècle.

de la sorte, ils ont dû obtenir un dessin en creux et en emplir les lignes d'une matière colorante. Il n'y avait plus alors qu'à prendre la feuille ainsi préparée, à l'appliquer en la retournant à l'endroit voulu et à presser fortement jusqu'à l'écraser sur le parchemin. L'image devait être mathématiquement exacte, mais elle était retournée : ce qui est, en effet, le cas d'un grand nombre de miniatures du moyen âge.

Ce n'est là qu'une hypothèse, je tiens à insister particulièrement sur ce point, hypothèse vraisemblable sans doute, mais à laquelle aucun document n'est venu jusqu'à présent prêter son appui. Si quelque jour ces recherches pouvaient être complétées et si l'on découvrait une pièce montrant un peintre usant de la pointe pour prendre des calques sur les feuilles de gélatine, on serait en droit d'en conclure que les artistes du moyen âge ont connu et pratiqué une sorte de gravure en taille-douce (1) plusieurs siècles avant que fût inventée la gravure sur bois.

Nous n'en sommes pas là encore ; mais il m'a semblé intéressant néanmoins de signaler dès maintenant ces abondantes miniatures faites au moyen de décalques et probablement de calques, et aussi les feuilles de gélatine qui ont vraisemblablement servi à les exécuter.

Enfin, la constatation que le moyen âge a connu des images reproduites par un procédé mécanique peut encore conduire à d'autres réflexions. Nous voyons bien que des miniatures nous présentent tous les mouvements faits à l'envers ; mais sommes-nous bien sûrs

(1) On sait que nos graveurs modernes, quand ils veulent obtenir une épreuve exceptionnelle d'une de leurs œuvres, la font tirer directement sur la feuille de gélatine. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale possède plusieurs spécimens de gravures obtenues par ce moyen.

que, parmi celles où les personnages ont des poses normales, il n'en est pas qui ont été exécutées par le même procédé et dont les auteurs, plus soigneux, avaient pris soin, sur les originaux, de tracer leurs figures à contresens pour les avoir naturelles dans la reproduction ? Répondre affirmativement serait plus que téméraire : envisager cette nouvelle hypothèse ne saurait être interdit aux curieux de l'histoire de notre art national.

Ce sont là des questions qui paraîtront peut-être bien menues pour retenir l'attention ; mais les minuties, négligeables en beaucoup de sujets et souvent si nuisibles, ne peuvent en aucune façon être dédaignées quand il s'agit de recherches sur les peintures des manuscrits. Ceux qui se livrent à ces études, tout en regardant plus loin et plus haut vers les régions sereines de l'art, doivent pourtant, au rebours du préteur romain, s'occuper des plus petites choses. C'est, je crois, en rapprochant et en groupant un grand nombre d'observations, dont chacune prise isolément ne semble pas bien importante, qu'on verra son sujet s'élargir et naître des idées générales, où n'apparaissaient d'abord, quand elles étaient sans cohésion, que de toutes petites remarques, la plupart très subtiles. On a pu s'apercevoir que c'est là, bonne ou mauvaise, la méthode que je me suis efforcé de suivre dans la plupart des chapitres de ce travail.

HENRY MARTIN.

UN COUSIN DE BOSSUET

PIERRE TAISAND, TRÉSORIER DE FRANCE

(Suite)

---

*A M*gr *Bossuet, évêque de Condom, etc.*

Monseigneur,

Je fis, il y a sept ou huit mois, l'histoire du droit romain, où j'ai fait entrer par occasion les vies des jurisconsultes anciens et modernes. Je croyais la faire servir seulement comme de préface à la traduction que je fis, il y a environ cinq ans, des livres des Lois de Cicéron, que j'ai revue depuis peu ; mais mes amis, dont la plupart sont personnes habiles, m'ont conseillé d'en faire un volume séparé. Je fais état que ces deux petits ouvrages se suivront de près, et je me flatte que vous me ferez l'honneur d'être leur protecteur, ainsi que M. le Maître des Requêtes Bossuet me l'a fait espérer. C'est pour cela que je prends la liberté de vous envoyer l'épître dédicatoire du premier qui verra le jour. Je vous supplie, Monseigneur, de faire en sorte que je puisse savoir si vous en serez content, n'ayant rien plus à cœur que de vous rendre satisfait et de vous témoigner qu'on ne peut être avec plus de respect que je suis...

A Dijon, le 24e novembre 1677.

Au même.

Monseigneur,

On doit au premier jour vous présenter de ma part, si cela n'est déjà fait, l'*Histoire du droit romain* que j'ai mise sous votre protection. Vous verrez, Monseigneur, si vous prenez la peine de jeter les yeux dessus, que j'ai tâché de profiter

de l'avis que vous m'avez fait la grâce de me donner avec votre bonté ordinaire. J'aurais souhaité que vous eussiez pu voir l'ouvrage entier avant que de le faire mettre sous la presse, car en ce cas je l'aurais abandonné sans crainte à la censure publique. Mais je n'ai osé, Monseigneur, vous supplier d'en prendre la peine, sachant que vous avez des occupations infiniment importantes. A ce défaut, plusieurs des plus habiles gens de ce pays-ci l'ont vu et en ont paru satisfaits. Je ne regrette pas le temps que j'ai employé à la composition de ce petit ouvrage si vous ne le négligez pas. Quoi qu'il en soit, je vous supplie de le recevoir comme une marque du respect sincère avec lequel je suis...

A Dijon, le 27e mars 1678.

Au même.

Monseigneur,

L'obligeant accueil que vous avez eu la bonté de faire au petit ouvrage que j'ai pris la liberté de vous dédier, le dessein que j'ai depuis longtemps d'honorer de votre nom la traduction que j'ai faite des trois livres des *Lois* de Cicéron et l'agrément qu'il m'a semblé que vous y donniez, m'engagent à prendre encore cette liberté. Néanmoins, Monseigneur, comme je pourrais m'être un peu flatté quand j'ai compris que vous me faisiez l'honneur de le trouver bon, je vous supplie de me faire savoir si je puis exécuter ce dessein. J'ai fait voir cette version à d'habiles gens, je l'ai revue et corrigée, et je n'attends plus que vos ordres et un voyage que je dois faire dans quelque temps à Paris, pour me déterminer à le mettre sous la presse. Je suis avec un extrême respect...

A Dijon, le 18e mai 1678.

A M. Antoine Bossuet (1).

Monsieur,

J'ai pensé depuis quelque temps que la version que j'ai faite des livres des *Lois* de Cicéron conviendrait assez à un

(1) Deux mois auparavant, Taisand avait adressé ses félicitations à Antoine Bossuet institué héritier universel par le président de Boyv[aut], qui venait de mourir. (Lettre du 10 juillet 1678). M. de

magistrat qui rend la justice selon les lois. C'est pour cela que je vous supplie, Monsieur, d'agréer que je puisse avoir l'honneur de vous la dédier. Vous m'obligerez beaucoup d'obtenir pour moi l'agrément de M. de Condom pour pouvoir aussi lui dédier dans quelque temps ces matières bénéficiales et ecclésiastiques (1) que je lui destine. Je souhaiterais que mes productions fussent meilleures afin d'être dignes de vous être présentées. Mais quelque médiocres qu'elles soient, je me flatte que vous aurez la bonté de les recevoir comme des marques du singulier respect avec lequel...

A Dijon, ce 4e septembre 1678.

A M. de Condom.

Monseigneur,

Les bontés particulières que vous m'avez fait la grâce de me témoigner en diverses occasions me font prendre la liberté de recourir à vous et de vous demander très humblement votre protection dans une affaire d'honneur qui se présente au sujet d'une charge de Trésorier de France à Dijon dont j'ai traité depuis quelques jours. M. le Maître des Requêtes (2) vous dira, s'il lui plaît, en quoi consiste la dispense dont j'ai besoin, ainsi que je l'en prie. Ce que je puis vous dire, Monseigneur, est qu'il s'agit ici de mon établissement, et que je vous aurai les dernières obligations, si, par votre moyen, je réussis en cette affaire, que je tiens sûre pourvu que vous ayez la bonté de dire un mot en ma faveur ; c'est la grâce que je vous demande avec très humbles prières, et aussi de croire que je suis avec une extrême vénération...

A Dijon, le 25e juin 1680.

Boyvaut était parent de Taisand et sans doute aussi des frères Bossuet. Il avait pour le jeu une véritable passion. C'était de plus un écrivain ridicule. (Voir J. Durandeau, op. cit., p. 114, 115 et 176.)

(1) Cet ouvrage n'a pas vu le jour, pas plus d'ailleurs que la traduction du traité des Lois de Cicéron. La dédicace à Antoine Bossuet se trouve dans le ms. de Dijon, p. 650 (23 février 1679).

(2) C'est-à-dire Antoine Bossuet, frère de l'évêque.

Au même.

Monseigneur,

J'apprends par l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré, que vous avez la bonté de prendre soin de mon affaire, et que vous voulez bien me faire la grâce d'en parler à Mgr le Chancelier. Je ne puis deviner ce qu'on en jugera à la Cour, mais on la croit ici très favorable, parce que M. Taisand, mon oncle, qui, en qualité de procureur général au bureau des finances, me fait obstacle malgré lui, n'est que requérant et n'a pas voix délibérative, et que d'ailleurs MM. les Trésoriers de France de Dijon n'ont pas la juridiction contentieuse du Domaine. Ainsi, à le bien prendre, il n'y a aucune incompatibilité entre l'oncle, procureur général du roi au bureau des Finances, et le neveu, trésorier de France dans un même siège. Mais, Monseigneur, si nonobstant ces raisons qui paraissent décisives, la chose pouvait recevoir quelque difficulté, je suis persuadé qu'un mot de votre part la lèverait entièrement. Vous êtes, Monseigneur, d'un rang et d'un mérite où les moindres recommandations font toujours leur effet. C'est en quoi mon bonheur est grand, d'être assuré de votre protection, non-seulement par Monsieur votre frère, mais par vous-même, dans une affaire où il y va de mon honneur et de mon intérêt de réussir, de sorte que ma famille et mes amis en attendent un heureux succès. Je me fais par avance un extrême plaisir de vous en être redevable, et suis avec un profond respect...

A Dijon, le 5e juillet 1680.

Au même.

Monseigneur,

On est bien heureux d'avoir la protection d'un prélat aussi puissant et aussi obligeant que vous êtes. Je désespérais presque, sur les avis qu'on m'a donnés depuis quelque temps, d'obtenir la dispense d'incompatibilité pour l'office de Trésorier de France dont j'ai traité, et j'apprends que je l'obtiens par votre moyen, et que Mgr le Chancelier vous a promis de sceller mes provisions. Je vous en rends très humbles grâces, Monseigneur, vous suppliant de croire que j'aurai toujours dans le cœur la reconnaissance que je dois

à vos bontés, et que je ne cesserai jamais d'être avec un profond respect...

A Dijon, le 10e juillet 1680.

Au même.

Monseigneur,

Grâce à votre bonté et à votre crédit, j'ai obtenu des provisions en forme, je veux dire avec la dispense dont j'avais besoin. J'eus l'honneur de vous faire mes très humbles remerciements lorsque Mgr le Chancelier vous eut donné de bonnes paroles touchant cette affaire. Je vous les fais encore, Monseigneur, maintenant qu'elle est consommée et que je n'ai plus qu'à me faire installer dans une place honorable que je tiendrai de cette même bonté qui m'est toujours favorable. Je suis avec une extrême vénération...

A Dijon, le 6e septembre (1) 1680.

Au même.

Monseigneur,

C'est avec une extrême joie que j'apprends les marques de distinction et de bienveillance que le roi vous a données encore depuis peu en vous nommant à l'évêché de Meaux. Sa Majesté, dont le discernement est admirable, connaît parfaitement votre zèle pour le service de Dieu et pour le sien. Aussi, c'est sur ce fondement qu'elle vous a toujours donné les emplois et les dignités qu'elle a jugé vous être les plus convenables. J'ai même ouï dire qu'elle avait assaisonné ce nouveau don d'une espérance à quelque chose encore de plus éminent, et comme ce grand roi ne s'explique jamais de rien inutilement, je ne doute pas que l'on n'en voie bientôt d'autres effets (2). Cependant fasse le Ciel que vous jouissiez heureusement et à longues années de la récompense qui est si bien due à votre incomparable mérite et à laquelle je m'intéresse extrêmement, tant à cause des obligations que

(1) Le même jour, Taisand remercie aussi Ant. Bossuet.

(2) C'est-à-dire que Louis XIV n'obtienne pour Bossuet le chapeau de cardinal.

je vous ai, que par l'attachement particulier et le profond respect que j'aurai pour vous toute ma vie, étant au-delà de toute expression, Monseigneur, votre...

A Dijon, le 18e mai 1681 (1).

Au même.

Monseigneur,

Je me donne l'honneur d'écrire à M. le Maître des Requêtes, votre frère, (2) au sujet du voyage du roi en Bourgogne, et de lui offrir pour vous et pour lui (ne doutant pas que vous n'accompagniez Sa Majesté dans ce voyage si vos emplois vous le permettent) un petit appartement qui dépend de moi en cette ville. Il vous dira, Monsieur, s'il lui plaît, en quoi cela consiste. Je voudrais bien avoir quelque chose à vous offrir qui fût digne de vous. Je me ferais la plus grande joie du monde de vous en rendre le maître ; mais du moins je vous offre de très bon cœur ce qui est à ma disposition et c'est tout ce que je puis faire. Je me tiendrai fort honoré si vous me faites la grâce d'accepter ce que j'ose vous offrir. Je suis avec un très grand respect...

A Dijon, le 20e avril 1683.

A M. Bossuet, le Maître des Requêtes.

Monsieur,

J'ai lu l'excellente pièce (3) que vous m'avez m'avez fait l'honneur de m'envoyer et que M. le conseiller Poufier a pris la peine de me remettre de votre part et de celle de M. de

(1) Il y a, du même jour, une lettre de félicitation de Taisand à Antoine Bossuet sur l'élévation de son frère.

(2) A la même date, Taisand écrit à Antoine Bossuet : « Je prends la liberté de vous offrir à tous deux un petit appartement qui consiste en une salle, deux chambres, un cabinet et une cuisine, qui font la meilleure partie de la maison que j'habite en la place de la Sainte-Chapelle... Il est tourné au levant et a vue sur la place. »

(3) L'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse. A la même occasion, Taisand adressa à l'évêque de Meaux une lettre de remerciement que je n'ai pas trouvée. — Voir *Revue Bossuet*, du 25 avril 1903, p. 85.

Meaux. J'y ai remarqué ces grands traits qui distinguent toujours avantageusement l'éloquence de ce prélat incomparable et qui font connaître partout ce génie élevé, fait exprès pour parler avec la majesté et la pompe due à l'histoire des rois et des reines. Je vous ai beaucoup d'obligation, Monsieur, et je vous remercie très humblement de la grâce que vous m'avez faite en me faisant ce beau présent. Je le conserverai pour le revoir de temps en temps avec les autres ouvrages que j'ai de M. votre frère...

A Dijon, le 18e mai 1684.

A M. Bossuet, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et nommé par S. M. à l'Intendance de Soissons (1).

Monsieur,

Si les souhaits des personnes de cette province avaient réussi, il y aurait longtemps que vous y seriez intendant; mais le goût de la Cour ne s'accommode guère avec celui des provinces, et quand le roi vous a nommé à l'intendance de Soissons, on peut dire que S. M. s'est un peu considérée elle-même dans ce choix, et qu'en ne vous éloignant pas de sa personne, elle a aussi fait état d'assaisonner son choix d'un agrément particulier lorsqu'elle vous a mis dans un poste qui, n'étant pas loin d'un frère que tout le monde sait vous être fort cher, ne peut manquer de vous plaire encore par cet endroit. A ne vous rien celer, MM. les Trésoriers, mes confrères, auraient fort souhaité que cet emploi considérable, qui est une marque évidente de l'estime que Sa Majesté fait de vous et un acheminement à quelque chose encore de plus élevé, eût pu, sans vous faire préjudice, être différé de quelques mois, car ils se promettaient beaucoup de votre justice dans le procès qu'ils ont au Conseil contre M. Coin[tot]; mais ils espèrent que si vous n'êtes pas présentement en état de leur être utile par vous-même en cette occasion, vous aurez la bonté de leur ménager la faveur de vos amis dans

(1) Je me borne à signaler une lettre adressée au même personnage, du 12 mars 1685, relative à un procès soutenu par la Compagnie de Trésoriers de France. Elle est trop longue et d'un intérêt trop particulier pour trouver place ici.

je vous ai, que par l'attachement particulier et le profond respect que j'aurai pour vous toute ma vie, étant au-delà de toute expression, Monseigneur, votre...

A Dijon, le 18e mai 1681 (1).

Au même.

Monseigneur,

Je me donne l'honneur d'écrire à M. le Maître des Requêtes, votre frère, (2) au sujet du voyage du roi en Bourgogne, et de lui offrir pour vous et pour lui (ne doutant pas que vous n'accompagniez Sa Majesté dans ce voyage si vos emplois vous le permettent) un petit appartement qui dépend de moi en cette ville. Il vous dira, Monsieur, s'il lui plaît, en quoi cela consiste. Je voudrais bien avoir quelque chose à vous offrir qui fût digne de vous. Je me ferais la plus grande joie du monde de vous en rendre le maître ; mais du moins je vous offre de très bon cœur ce qui est à ma disposition et c'est tout ce que je puis faire. Je me tiendrai fort honoré si vous me faites la grâce d'accepter ce que j'ose vous offrir. Je suis avec un très grand respect...

A Dijon, le 20e avril 1683.

A M. Bossuet, le Maître des Requêtes.

Monsieur,

J'ai lu l'excellente pièce (3) que vous m'avez m'avez fait l'honneur de m'envoyer et que M. le conseiller Poufier a pris la peine de me remettre de votre part et de celle de M. de

(1) Il y a, du même jour, une lettre de félicitation de Taisand à Antoine Bossuet sur l'élévation de son frère.

(2) A la même date, Taisand écrit à Antoine Bossuet : « Je prends la liberté de vous offrir à tous deux un petit appartement qui consiste en une salle, deux chambres, un cabinet et une cuisine, qui font la meilleure partie de la maison que j'habite en la place de la Sainte-Chapelle... Il est tourné au levant et a vue sur la place. »

(3) L'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse. A la même occasion, Taisand adressa à l'évêque de Meaux une lettre de remerciement que je n'ai pas trouvée. — Voir *Revue Bossuet*, du 25 avril 1903, p. 85.

Meaux. J'y ai remarqué ces grands traits qui distinguent toujours avantageusement l'éloquence de ce prélat incomparable et qui font connaître partout ce génie élevé, fait exprès pour parler avec la majesté et la pompe due à l'histoire des rois et des reines. Je vous ai beaucoup d'obligation, Monsieur, et je vous remercie très humblement de la grâce que vous m'avez faite en me faisant ce beau présent. Je le conserverai pour le revoir de temps en temps avec les autres ouvrages que j'ai de M. votre frère...

A Dijon, le 18e mai 1684.

A M. Bossuet, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et nommé par S. M. à l'Intendance de Soissons (1).

Monsieur,

Si les souhaits des personnes de cette province avaient réussi, il y aurait longtemps que vous y seriez intendant; mais le goût de la Cour ne s'accommode guère avec celui des provinces, et quand le roi vous a nommé à l'intendance de Soissons, on peut dire que S. M. s'est un peu considérée elle-même dans ce choix, et qu'en ne vous éloignant pas de sa personne, elle a aussi fait état d'assaisonner son choix d'un agrément particulier lorsqu'elle vous a mis dans un poste qui, n'étant pas loin d'un frère que tout le monde sait vous être fort cher, ne peut manquer de vous plaire encore par cet endroit. A ne vous rien celer, MM. les Trésoriers, mes confrères, auraient fort souhaité que cet emploi considérable, qui est une marque évidente de l'estime que Sa Majesté fait de vous et un acheminement à quelque chose encore de plus élevé, eût pu, sans vous faire préjudice, être différé de quelques mois, car ils se promettaient beaucoup de votre justice dans le procès qu'ils ont au Conseil contre M. Coin[tot]; mais ils espèrent que si vous n'êtes pas présentement en état de leur être utile par vous-même en cette occasion, vous aurez la bonté de leur ménager la faveur de vos amis dans

(1) Je me borne à signaler une lettre adressée au même personnage, du 12 mars 1685, relative à un procès soutenu par la Compagnie de Trésoriers de France. Elle est trop longue et d'un intérêt trop particulier pour trouver place ici.

une affaire où toute la bonne foi est de leur côté et toute l'injustice du côté de leur partie adverse. Je me flatte, Monsieur, en particulier de cette espérance, et c'est la très humble prière que je vous fais. Je vous supplie aussi de croire que personne n'est plus sensible à ce qui vous touche et à la distinction que le roi fait de votre mérite, que moi, qui suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Dijon, le 7e avril 1685.

(A suivre) CH. URBAIN

NOTES

SUR

CLAUDE DE TRELLON

(Suite)

Les fuyards et les blessés, dont Trellon, se réfugièrent à la Roche-Chalais, où le lendemain, on leur apporta la nouvelle de la mort de Joyeuse et d'Aubijoux. « Imagi-« nez-vous quel contentement ces nouvelles apportèrent « à Padre Miracle; il se vouloit enterrer luy-même ; il « voulait faire un tombeau de ses larmes, maugréant « contre la guerre, les armes, l'heure et le jour oü il « naquit. Enfin, la raison le domina un peu, et de peur « qu'en faisant plus long séjour en ce lieu le chemin « pour aller à Angoulême (1) ne luy fut fermé, s'ache-« mina vers Aubeterre. Depuis, d'ennuy et aussi de « regret, il a esté plus de cent fois en humeur de se « rendre aux capuchins ».

En réalité après ce coup inattendu qui le privait de son

(1) C'est sans doute la lecture de ce passage mal interprété par Goujet, qui lui a fait assigner cette ville comme lieu de naissance de Trellon. Trellon s'en va à Angoulême tout simplement parce qu'après le désastre de Coutras Lavardin y rallia les débris de l'armée.

appui, Trellon s'était rapidement retourné. Il célébra d'abord en des vers véritablement émus la mort de ses protecteurs, puis se souvenant que Joyeuse mort, le duc d'Epernon demeurait seul dans la faveur royale, il se rappella à son souvenir :

« Monsieur, Coutras m'a mis en si piteux estat,
« Qu'aux pieds de vos bontés il faut que je me jette :
« J'ay perdu mon support au plus fort du combat,
« Tant plus je pansse à luy, tant plus je le regrette.
« Que maudit soit l'autheur d'un si triste débat,
« Ma langue en ce discours ne veut estre muette,
« Je me voy de secours délaissé tout à plat,
« Et n'ay pour tout mon bien que le nom de poëte.
« Ah ! que ne suis je mort, ou bien que ne vis tu,
« Pauvre Jacques d'Amboise, ores que ta vertu
« Se rend malgré l'envïe à jamais mémorable.
« Monsieur, prenez pitié du désolé Trellon,
« Il est desjà nuds pieds et n'a pas un teston,
« Un grand duc comme vous doit être secourable ».

Trellon pourtant, ne s'engagea pas dans l'armée du duc d'Epernon, qui au moment du désastre de Coutras, occupait la Provence. Tous deux d'ailleurs étaient peu faits pour s'entendre. Le duc d'Epernon, Gascon rusé et ambitieux, tenait à ménager Henry IV, en qui sa perspicacité lui faisait reconnaître le seul successeur possible de Henry III ; aussi la Ligue lui en voulait-elle terriblement, et dans ses pamphlets l'accusait-elle d'être le démon du roi.

Mais l'armée de Joyeuse détruite, et celle de d'Epernon écartée, Trellon n'avait pas à choisir s'il voulait reprendre du service.

Il ne restait en effet en France comme armée organisée, que celle de la Ligue, divisée en trois corps commandés respectivement par les ducs de Guise, de

Mayenne et de Nemours. C'est pour ce dernier que Trellon se décida.

*
* *

Il faudrait des volumes pour raconter en détail toutes les aventures dont ce prince mal équilibré compliqua sa brève existence. Peu soucieux des bienfaits du roi et de son hérédité libérale — il était par sa mère petit-fils de Renée de Ferrare, la bonne protectrice de Marot —, il se jeta à fond dans la Ligue dès 1585, à peine âgé de vingt-deux ans. Il y était d'ailleurs fortement sollicité par son étroite parenté avec les Guise, qui eux-mêmes comptaient beaucoup sur lui, espérant attirer dans le parti son cousin le prince de Savoie.

Après la mort de Henry III, alors que Guise et Mayenne hésitaient devant la résolution à prendre, le duc de Nemours assuma délibérément la grave responsabilité que comportait le gouvernement de Paris assiégé par Henry IV. Lui et la duchesse de Montpensier étaient l'âme de la résistance. Enfin, lorsque la capitulation fut décidée, il refusa de reconnaître Henry IV et s'enfuit dans son gouvernement de Lyonnais pour organiser la défense, avec la secrète pensée de s'y tailler une principauté indépendante en s'appuyant sur la Savoie.

Trellon, plus ligueur que jamais depuis la mort de d'Aubijoux, avait donc trouvé là un maître selon son cœur.

En quelle qualité le suivit-il à Paris ? On peut hésiter à croire que ce fut comme simple soldat. Pourtant, les récits détaillés des batailles d'Arques et Ivry ou Trellon assista, ne font pas mention de lui, même parmi les simples capitaines. Il faudrait donc l'admettre parmi les familiers du prince, aides de camp, ou ordonnances,

hypothèse qui se trouverait assez justifiée par la façon hardie dont Trellon prit la parole plus tard pour ramener son maître au devoir.

En 1593, en effet, lorsque Nemours revint à Lyon, dans sa fièvre d'ambition, il commit de lourdes fautes, comme celles de casser injustement la plupart des conseillers et secrétaires, de rayer des ordonnances, son titre de gouverneur, « soit qu'il le trouva peu sortable à ses actions, soit qu'il pensa le convertir en un plus grand », et encore d'enserrer la ville dans une ceinture de forteresses ; les Lyonnais, très pacifiques d'intentions s'alarmèrent. Respectueusement, les bourgeois lui rappellèrent leurs droits. Nemours n'en tint nul compte, et alla même jusqu'à jetter en prison quelques uns des citoyens les plus qualifiés. C'est alors que Trellon, devant cette attitude si peu conforme aux intérêts de son maître, prit sur lui de le prévenir des dangers qu'il courait. Mais avec sa libre franchise de guerrier, il ne prit pas la peine d'adoucir ce que sa pensée pouvait avoir d'un peu rude pour les oreilles d'un prince accoutumé aux flatteries.

« Toi Prince, toi Prélat, toi Roi, de qui l'exemple
« Doit être vertueux afin qu'on te contemple,
« Tu es le beau premier qui nous montre le mal ».

Et plus loin :

« Si les fautes des grands ne touchaient qu'eux-mesmes,
« Les maux n'en seroient pas la moytié si extresmes.
« Mais elles vont causant mille et mille malheurs,
« Tout le monde en soupire et en porte des peines,
« Il faut donc, au combat, croire les capitaines,
« Et ne laisser juger l'aveugle des couleurs ».

. . . .

« Tu as beau t'acquérir des moyens sur la terre,
« Tu as beau t'aggrandir par les heurs de la guerre,
« Tout ce que tu bâtis est sujet à périr ;

« Les domaines des rois changent souvent de maîtres,
« Il ne faut qu'un seul coup pour te faire mourir ».

Le duc de Nemours prit fort mal la chose, et avant même sans doute d'avoir achevé la lecture des soixante stances dans lesquels Trellon avait enveloppé sa semonce, il s'assura de sa personne, et sans avoir égard à ses services passés l'envoya sous bonne garde en prison à Turin, dans les états de son cousin de Savoie. Cette dernière mesure était sage; et c'est à juste titre qu'il se défiait de la population de Lyon, fort capable de susciter un mouvement en faveur des prisonniers puisque quelques jours à peine après le départ de Trellon, une émeute éclatait dans la ville, et Nemours à son tour était emprisonné au château de Pierre Scize. Les "stances" qui jusqu'alors avaient couru sous le manteau, virent le jour, et furent même imprimées à la suite du manifeste des révoltés.

Trellon demeura en prison toute l'année 1594, et ne revint vraisemblablement en France qu'après la mort du duc, survenue en août 1595. L'exil fut dur pour cet affamé de liberté; il en abrégeait les heures en célébrant une nouvelle maitresse, Félice, et c'est à elle qu'il adresse ces jolis vers pour la persuader de son amour :

« Vous le saurez un jour, (que je vous aimais) trop tard,
[à mon dommage],
« Car je seray cassé, tout vieux et tout grison';
« Plus propre au coin du feux à garder le tison,
« Qu'à mallumer aux rais de quelque beau visage »

Mais surtout, il continuait à affirmer bien haut qu'il avait la conscience tranquille :

« Les affronts qu'en me fait retournent à ma gloire.
« Un prince a grand pouvoir, un prince a de longs bras;

« Les princes sont exempts de duels, de combats,
« Et veulent dessus tout remporter la Victoir.
« En ce quy est de moi, on me le fait bien croire,
« Aussy de désespoir moy-mesme je me bats,
« Ce deuil, ce desplaisir me trouble la mémoire,
« Et de son amitié la moitié j'en rabats.
« Non, je le luy pardonne, il faut qu'un brave cœur
« Pardonne à ses vaincus alors qu'il est vainqueur.
« Je suis victorieux, j'ay pour moy la justice,
« J'ay chanté sa valeur en mille et mille lieux,
« Je l'ay mis mille fois jusque dedans les cieux,
« Et me suis fait haïr à luy faire service.

Parfois, la nostalgie le prend :

« O belle et libre France, O sujet de mes pleurs
« Me faudra t'il mourir en ceste longue absence »

Lorsqu'il recouvra sa liberté, il profita de son séjour à Turin pour voyager en Italie, et le croirait on ? cette *alma parens* que les poëtes d'alors abordaient avec recueillement, cette Italie toute pleine encore de l'ombre du grand Pétrarque, laissa Trellon complètement froid, parfois même indigné (1) et c'est avec soulagement qu'il quitta cette terre en s'écriant :

« Sortons de cet enfer, allons revoir la France... »

C'est que Trellon par ses origines, son éducation, son

« (1) ...... A Venize ou l'on voit à l'envye
« Mille chemins ouverts à la méchante vie,
« Ou l'âme aux voluptez salement asservie,
« Voit aussitôt que veut, son désir assouvy...
. . . .
« Vous vous endormez trop sur vos lasches plaisirs,
« Vous laissez trop sur vous dominer vos désirs
« Vous adorez l'argent autant que la luxure... »

milieu, n'avait jamais eu dans son existence poëtique de rapports avec l'Italianisme qui depuis près d'un siècle envahissait la France de ses germes corrompus; et tandis que tous les poëtes d'alors empruntaient au passé les formes de leur art, Trellon, puisait en lui-même toutes ses ressources; au moment où l'afféterie, la mignardise affadissaient la langue, il était un des rares poëtes, avant Régnier, écrivant simplement, sans artifices et sans métaphores. De là ses vingt-trois éditions successives alors que Belleau ou Baïf en obtenaient péniblement trois ; leur œuvre n'était guère goûtée que d'une élite aristocratique ou littéraire, affirmée par une longue hérédité Italienne; Trellon était lu à Paris, à Tours, à Lyon, à Rouen, pour ne citer que les villes où furent imprimées ses œuvres ; C'était un poëte populaire. Et il ne faut pas chercher d'autres motifs au mutisme de ses contemporains à son égard qui dédaignent ou veulent ignorer ce poëte aux rudes allures, mal à l'aise à la cour, et dont la " muse guerrière" jure si fort avec les bergeries, les soupirs, et les pierres précieuses qui encombrent la littérature des dernières années du XVIe siècle. Voilà pourquoi aussi, on trouve dans l'œuvre de Trellon si peu de pièces dédiées aux grands poëtes d'alors, contrairement à l'usage si répandu à cette époque; à peine quelques sonnets à l'abbé d'Elbène, à Duperron, à Bertaut, dans l'édition de 1587 — supprimées d'ailleurs par la suite -- datant par conséquent de l'époque où Trellon vécut un peu à la cour avec d'Aubijoux.

*
* *

Lorsque Trellon revint en France, — et il semble bien qu'il ait quitté l'Italie par mer et soit débarqué à Mar-

seille (1) — le duc de Nemours était mort, d'une de ces maladies étranges qui s'abattaient alors sur les races épuisées. Comme Trellon avait l'âme haute, il ne lui tint pas rancune de son exil, et composa sur son trépas une pièce d'une belle envolée.

« Marcion, Marcion, c'est la fin de tes jours.
« Qui fait que je me plains en faisant ce discours.
« C'est la fin de tes jours qui mes larmes attire ;
« Car bien qu'à te servir j'aye perdu le temps.
« Et que nous n'ayons rien de plus cher que nos ans,
« Ce sujet est trop peu pour causer mon martire.
« Je t'ay toujours servy, je ne t'ay point trahy,
« Si tu ne m'as aimé, je ne t'ai point hay.
« On ne peut m'accuser d'ingratitude aucune... »

Si les strophes sont mélancoliques, c'est que l'exil avait assagi Trellon ; il revenait d'Italie moins fanfaron, plus posé. Pendant un an d'absence, il avait eu le temps de méditer sur les folies de sa jeunesse, et peut-être de les regretter. Aussi son premier soin fut-il d'émonder ses œuvres, « pour obéir au commandement d'un saint religieux de Notre-Dame-de-Lorette » à qui il s'était confessé jadis, et d'en « rayer mille salles discours. » La *Muse guerrière*, la *Flamme d'Amour* furent impitoyablement passées au crible ; et jusqu'aux aventures de Padre Miracle qui lui rappellaient pourtant de si charmants souvenirs.

(1) « Je vous reviens trouver, je vous avais laissée
« Au pied de ce rocher sur le bord de la mer...
(C. P. *Am. de Féliee* 54).
« La mer peut séparer les corps non les courages.
(*Id.* 62).
« Depuis que je me mis sur le dos de Neptune,
« Je n'ay jamais trouvé favorable le sort ».
(*Id.* 80).
« Marseille ou tout plaisir, toute délice abonde,
« Tu es le plus beau port de la chrétienté ».
(*Id.* 80).

Tandis qu'il faisait ainsi un retour sur lui-même, il en vint à se demander pour qui il avait travaillé depuis près de dix ans qu'il avait l'épée au poing ; pour la Ligue? Elle ne lui en avait été guère reconnaissante et après s'être conduit loyalement envers elle, il n'avait gagné que l'exil, la prison ; autour de lui, il n'avait rencontré qu'ingratitude. Et c'est alors qu'il composa le poème du « Ligueur repenty, » un des plus beaux morceaux — et disons-le aussi, un des plus ignorés — de la littérature satirique du XVI[e] siècle.

Dans cette œuvre de longue haleine, puisqu'elle comprend près de quinze cents vers, le découragement profond de toute la France et la haine générale pour l'Espagnol, sont peints d'une façon saisissante. Armée, bourgeois, peuple, tous étaient lassés de la guerre, et souhaitaient ardemment la paix. Et ce que chacun sentait, confusément peut-être, Trellon l'exprimait avec une précision et une sincérité remarquables.

« Le prétexte en fut faux dès le commencement
« Qu'à l'encontre du Roy on s'arma vivement
« De dire que c'estoit pour conserver l'Église,
« Car depuis on a vu saccager les autels ».
. . . .
« Sire, pardonnez-nous si trop longtemps ligueurs,
« Nous vous avons fermé la porte de nos cœurs ;
« L'ambition des grands joincte à nostre ignorance,
« En furent le subject, mais or que nous savons
« Avoir manqué trestous à ce que nous devons,
« Recevez les souspirs de nostre repentance ».

« La paix, la paix, la paix, la France a trop souffert
« Le masque de la Ligue est partout découvert
« Ce n'est qu'ambition, ce n'est que tyrannie,
« C'est vouloir usurper la couronne à nos rois,
« C'est vouloir échanger le beau nom de François
« En celui de marron rempli de félonie ».

De tels accents si simples et si francs trouvaient un écho dans tout le peuple, pour qui la Ménippée était trop fine, trop parisienne; et le Ligueur repenty contribua largement avec ses trois éditions, à la pacification de la France, car la conversion de Trellon était d'autant plus remarquée que chaque lecteur savait à quel point il avait été forcené ligueur.

En 1597, Trellon publia une nouvelle édition de ses œuvres. A partir de cette date, on perd sa trace. De recherches entreprises à Lyon, il résulte qu'un Claude de Trellon mourut en 1625, conseiller au Parlement de Dombes. Une telle coïncidence de nom et de date paraîtrait déjà bien extraordinaire. Et si l'on se souvient que la famille de Trellon était dans la magistrature; que lui-même, nous l'avons vu, était revenu d'Italie assez désabusé, en proie à des préoccupations politiques et religieuses qui orientaient sa vie vers une voie toute différente, si l'on remarque encore que le Parlement de Dombes dépendait de Lyon, où l'on avait été à même d'apprécier sa conduite énergique en 1593; et si de tout cela on rapproche enfin cette particularité que de 1595 à 1618 toutes les éditions de Trellon — et elles sont nombreuses — ont été imprimées à Lyon, on voit qu'il y a d'assez fortes présomptions de croire que Claude de Trellon, mourut à l'âge de soixante-cinq ans environ, dans les graves fonctions de conseiller au Parlement de Dombes, après une existence suffisamment agitée pour lui faire apprécier ces occupations faciles à leur juste prix.

(*A suivre*). PIERRE DE LACRETELLE.

LÉON SAPIN

En sa qualité de conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, Paul Lacroix présidait, tous les mardis et vendredis, les séances de la salle des manuscrits ; dans cette vaste pièce inondée de lumière et lambrissée de panneaux sculptés, dont un stupide badigeon n'a pu détruire la grâce, ce beau vieillard au visage glabre, aux cheveux blancs roulés, au long gilet de soie brochée semblant lui-même un contemporain du marquis de Paulmy ou du duc de la Vallière, et s'il eut troqué la redingote et le pantalon modernes pour un habit carré à la française, une culotte de velours et des bas chinés, il n'eut pas paru déguisé le moins du monde; mais Paul Lacroix n'avait pas seulement la physionomie d'un homme du XVIII[e] siècle, il en avait aussi la grâce souriante, l'urbanité, l'obligeance, et les solliciteurs des deux sexes, qui le savaient bien, se succédaient sans relâche auprès de la petite table où, constamment interrompu, il s'efforçait de mettre au courant sa multiple correspondance.

Un jour, quelques années après la guerre, il vit approcher de cette petite table un inconnu qui, après s'être sommairement présenté lui-même, tira de sa poche les quatre numéros d'une brochure périodique intitulée : *Les Papillons noirs du bibliophile Jacob* (1840) et lui demanda de vouloir bien attester de sa main que la collection en était complète. Le bibliophile, comme l'on pense, ne se fit pas prier, mais avant de prendre la

plume, il voulut savoir ce que faisait et d'où venait ce lecteur inconnu : « Je suis horloger, répondit celui-ci, et j'habite Belleville ». A ces mots le bibliophile tressaillit et un peu de l'orgueil que Balzac ressentit quand une dame de compagnie, en entendant prononcer son nom, laissa choir les tasses qu'elle portait sur un plateau. illumina le regard de l'aimable et savant homme. Il faut ajouter qu'en ces âges reculés Belleville n'avait pas l'aspect placide et quasiment provincial qu'il a pris depuis ; il justifiait encore le surnom de « Mont-Aventin de la démocratie » que lui avait décerné Gambetta et les sanglantes exécutions dont l'une de ses rues avait été le théâtre en mai 1871 ne semblaient guère favorable, on l'avouera, à la « culture des belles-lettres ». Après un premier moment de flatteuse surprise, le bibliophile pressa de questions son interlocuteur et il apprit de lui que, dès l'âge le plus tendre, il s'était senti envahi par un goût irrésistible pour l'art dramatique, les livres, les journaux illustrés, les images, les autographes et qu'il ne négligeait aucune occasion d'enrichir son petit trésor. L'entretien se prolongea bien au-delà de l'heure réglementaire de la fermeture et quand Léon Sapin sortit de l'Arsenal, il s'était conquis un ami et un héraut. Le Bibliophile ne manqua point en effet de parler de ce singulier visiteur à ses collègues, à son neveu Maurice du Seigneur et aux camarades de celui-ci et il engagea même l'un d'entr'eux à faire à son tour l'ascension de Belleville ; ce conseil fut suivi et de cette première entrevue naquit une amitié que la mort a pu briser, mais qu'elle n'a pas éteinte.

Jamais peut-être vocation ne fut plus singulière et plus tenace que celle de ce faubourien qu'un caprice du sort avait fait naître à Bruxelles, le 20 janvier 1839, durant un voyage d'affaires de ses parents, mais qui res-

pira, en ouvrant les yeux au cœur même de Paris, rue Montmartre, l'atmosphère dont il devait demeurer imprégné. Parisien, il l'était jusqu'à la moëlle et dans la meilleure acception du mot par la spontanéité de l'intelligence, la gouaillerie toujours latente et pourtant inoffensive, la passion innée du théâtre et de toutes les manifestations littéraires de la pensée. Privé d'études classiques, il s'était fait une éducation spéciale très complète et son imperturbable mémoire ne le laissait jamais au dépourvu dans les chasses qu'il poursuivait à travers les étalages des échoppes où, entre deux courses pour la maison paternelle, sa flânerie l'arrêtait volontiers; un numéro dépareillé de journal, une planche isolée de quelque série n'étaient pas pour l'embarrasser, car il se rappelait à l'instant même si la pièce avait déjà passé sous ses yeux et combien il en fallait pour que l'exemplaire fût complet. C'est ainsi qu'au petit bonheur des trouvailles quotidiennes, il se constitua un ensemble vraiment remarquable de documents imprimés et manuscrits sur l'histoire littéraire moderne, la « petite presse » du règne de Louis-Philippe et du second Empire à laquelle les discussions politiques étaient interdites, le théâtre français depuis Molière. Parfois la chance le servit mieux encore qu'il ne le souhaitait, comme le jour où, avisant chez un regrattier un sac à pommes de terre rempli de papiers, il mit la main sur la correspondance de Léon Gozlan et s'en rendit acquéreur pour cinq francs !

Cependant d'apprenti il était devenu patron à son tour et le mariage lui avait apporté ses joies et ses charges. Il se trouvait en relations fréquentes avec les curieux adonnés aux mêmes recherches que lui-même et qui s'étaient de proche en proche communiqué son adresse; mais la grande rue de Belleville était loin du centre et

la loupe commençait à fatiguer ses yeux. Un beau matin il prit une grande résolution : il céda directement à M. Charles Nuitur, archiviste et bibliothécaire de l'Opéra, sa collection de périodiques littéraires et dramatiques et de ses autres séries du même ordre il fit deux parts ; les deux premières furent inventoriées et livrées aux enchères, du 22 février au 1er mars 1878, par M. Antonin Voisin ; Étienne Charavay se chargea de disperser les autographes. Grâce à ce sacrifice, Léon Sapin racheta d'autres livres, vendit son fond d'horlogerie et ouvrit, au nº 3 de la rue Bonaparte, une librairie dont le chemin fut promptement connu de tous ses anciens rivaux ou de ceux qu'attirait son renom naissant.

Champfleury et le vicomte de Spoelberch, pour ne citer que ceux-là, furent parmi les plus assidus et s'ils ne marchandaient pas à Sapin le fruit de leur savoir, ils sortaient rarement aussi de chez lui sans avoir appris quelque chose. Quand le premier mourut, ce fut Sapin qu'il désigna expressément comme le plus apte à tirer le meilleur parti de ses livres, de ses estampes, et aussi de ses dessins et de ses esquisses ; seuls les autographes échurent, d'un commun accord entre MM. Jules Troubat et Paul Eudel, à Étienne Charavay. Le succès répondit aux peines que prirent les deux experts et les catalogues qu'ils ont rédigés sont à bon droit recherchés non seulement pour les illustrations qui les ornent, mais encore pour les analyses et renseignements qu'ils renferment.

M. Georges Pochet, l'un des fils de M. Pochet-Deroche dont la bibliothèque avait été, de son vivant et après sa mort, vendue par le libraire Chossonnery, consacrait les loisirs que lui laissaient les affaires, à recueillir des livres modernes sur papier de luxe, des journaux littéraires, des estampes rares. Léon Sapin, après avoir été

l'émule et l'ami du père, était l'un des fournisseurs du fils et se trouva tout désigné pour présider à la dispersion prématurée de ces richesses. D'autres ventes encore, celles de M. Albert Hénin, d'Aglaüs Bouvenne, de M. Maurice Clouard, firent de nouveau passer par ses mains plus d'une curiosité qui en était précédemment sortie.

Par ses apparences à la fois sveltes et robustes Léon Sapin semblait appelé à survivre à la plupart des clients qui recouraient à son savoir ou se laissaient guider par lui dans leurs choix, mais un mal, d'abord lent et sourd (une affection du foie), eut raison de cette santé jusqu'alors florissante et après avoir lutté pendant deux ans avec une énergie que secondaient les soins les plus tendres et les plus dévoués, il succomba le 19 août 1905, laissant à son foyer un vide irréparable et aux amis que son savoir et sa bonne humeur lui avaient acquis un souvenir qui durera autant qu'eux-mêmes.

MAURICE TOURNEUX.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Chansonnier Normand. Préface de Joseph l'Hopital. Table historique de A. Join-Lambert. Décoration de Ad. Giraldon.** ***Paris, aux dépens de la Société Normande du livre illustré,*** **1905, gr. in-8 de XLII-112 pp., 1 f., 20 pp. et 1 f.**

La Normandie est le berceau d'un grand nombre d'écrivains célèbres : poètes, auteurs dramatiques, romanciers, sans compter les artistes, les érudits et les savants dont elle a le droit d'être fière. Sur cette terre riche et fertile, peut-être plus que sur toute autre, a fleuri la chanson et les membres de la Société normande du livre illustré, chargés par leurs collègues de composer un « Chansonnier » n'ont dû trouver d'embarras que dans l'abondance des matériaux à leur disposition. Le choix était délicat, difficile, et il a fallu, pour arriver au résultat final, faire preuve d'un goût éclairé et d'un réel discernement. S'agit-il de choisir le texte d'une nouvelle ou d'un roman, d'un poème ou d'une page d'histoire, on peut, entre plusieurs œuvres, hésiter à adopter l'une plutôt que l'autre ; l'embarras est de courte durée. Mais, en l'espèce, la besogne était autrement ardue ; car il y avait à opérer, parmi les œuvres de je ne sais combien d'auteurs, une judicieuse sélection et à ne retenir de chacun que les pièces les plus typiques et les plus marquantes. MM. Raymond Claude-Lafontaine, Joseph l'Hopital et A. Join-Lambert me paraissent avoir gaillardement triomphé de ces difficultés ; ils se sont acquittés tout à leur honneur de la lourde tâche qu'ils avaient assumée et c'est grâce aux efforts réunis de ces trois bibliophiles éprouvés que la Société normande du livre illustré compte à son actif une publication, digne des précédentes, qui prendra certainement place parmi les plus beaux livres modernes.

Le « Chansonnier normand » ne se recommande pas seulement à l'attention des amateurs par la qualité des textes, par la grâce de son illustration, par la beauté de sa typographie ; la préface de M. J. l'Hopital est encore un des attraits de ce charmant livre. A vrai dire, cette préface en douze chapitres est une excellente étude sur la chanson normande, que son auteur étudie depuis les chants des trouvères jusqu'à la chanson « rosse » du vingtième siècle.

Le « Chansonnier normand » est divisé en trois périodes. I. *Moyen age et Renaissance.* II. *De Malherbe à la Révolution.* III. *XIXe siècle.*

La première de ces périodes va de la *Chanson de Roland* (fin du XIe siècle) jusqu'aux *Anneaux de Marianson*, chanson anonyme du XVIe siècle, et comprend des œuvres de Marie de France, de Richard de Semilly, d'Alain Chartier, d'Olivier Basselin, de Jean Marot, de Pierre Gringore, de Jean le Houx, de Vauquelin de la Fresnaye, de Bertaut, etc,, ainsi que des pièces anonymes comme un Noël anglo-normand du XIIIe siècle et la *Chanson de Jean Renaud.* La deuxième période commence à Malherbe et continue par Vauquelin des Yveteaux, Bois-Robert, Montchrestien, Gaultier-Garguille, Sarasin, Pierre et Thomas Corneille, Segrais, Madeleine et Georges de Scudéry, Brébeuf, Saint-Amant, Loret, Saint-Évremont, Chaulieu, Benserade, Campion, Charleval, Sanadon, Fontenelle, etc. Le XIXe siècle débute par Louis du Bois, auteur de la septième strophe de la *Marseillaise.* Voici maintenant Chénedollé, Albert Glatigny, Louis Bouilhet, Auguste Le Prévost, Frédéric Bérat, l'abbé Houlière, Gustave Le Vavasseur, Barbey d'Aurévilly, Charles Canivet, W. Challemel, Guy de Maupassant, Charles Frémine, Eugène Le Mouel, Ch. Th. Féret, Florentin Loriot, Paul Harel, Henri de Régnier, Louis Beuve et Jacques Ferny. Je n'ai cité ici que les poètes ; mais le recueil contient un grand nombre d'autres chansons dont les auteurs sont demeurés inconnus.

M. A Join - Lambert a fait suivre ce « chansonnier » d'une table historique dans laquelle il donne, sur chacun des poètes comme sur chacune des chansons anonymes, des renseignements biographiques, historiques ou littéraires qui, pour être assez brefs, n'en sont pas moins très utiles et très intéressants.

L'illustration, ou pour être plus exact, la décoration du livre, confiée à M. A. Giraldon, dont les bibliophiles ont déjà maintes fois apprécié le talent distingué, consiste : 1° en trois portraits en couleurs de Jehan Marot, Pierre Corneille et Jules Barbey d'Aurévilly ; 2° en quinze encadrements variés, tirés en différents tons, dont quatorze sont empruntés à la flore et ornés de médaillons de femmes normandes à diverses époques. L'ensemble de cette décoration est du plus gracieux effet. Si je suis bien renseigné, c'est à M. Raymond Claude-Lafontaine qu'a incombé la direction de cette publication qu'il a su

faire belle et distinguée. La Société normande du livre illustré a le droit de s'enorgueillir de sa nouvelle œuvre ; ses précédentes publications sont déjà fort recherchées par les bibliophiles ; le *Chansonnier Normand*, dont un nombre très restreint d'exemplaires est mis dans le commerce, ne manquera pas d'être convoité par eux.

GEORGES VICAIRE.

— Histoire généalogique de la maison Tardy de Montravel, par le vicomte Louis DE MONTRAVEL, membre des sociétés : archéologique de France, Linnéenne de Lyon, zoologique d'acclimatation de France, d'agriculture et des sciences naturelles de l'Ardèche, des Arts et Belles-Lettres de la Loire, archéologique de la Drôme, membre honoraire du Conseil héraldique de France et de l'Istituto araldico italiano de Rome. *Librairie Roux, H. Lardanchet, éditeur, 2, rue Saint-Dominique, 2, Lyon*, s. d. (1905), in-4 de 320-XX pp.

La maison Tardy de Montravel, originaire de l'Auvergne d'où elle s'est répandue, par diverses branches, en France, en Suisse, en Amérique et en Afrique, remonte à la plus haute antiquité. D'extraction chevaleresque, son nom a été pris du manoir de Montravel, nommé dans les vieux titres : *Monte-Rebello*.

M. le vicomte Louis de Montravel, qui vient de publier, à tirage très limité, chez Henri Lardanchet, l'histoire de sa maison, nous apprend, dans la première partie de son beau travail, que, durant les troubles et les guerres du moyen âge, nombre de précieux documents ont été perdus. Malgré cette perte, il reste encore, tant dans la famille que dans des dépôts publics, une assez grande quantité de pièces authentiques pour qu'il ait pu dresser une généalogie complète, éclaircir certains points obscurs et même rectifier des erreurs ; mais la tâche n'a pas toujours été facile, et c'est grâce à son activité et à ses recherches que M. de Montravel a pu mener à bien son œuvre.

Les Montravel, fidèles à la religion catholique et aux rois de France, ont été souvent soumis à de rudes épreuves ; nombre d'entre eux ont laissé leur vie dans les guerres ; d'autres ont glorieusement conquis leurs grades sur les champs de bataille des Croisades, Bouvines, Azincourt, Fleurus, Cérisoles, etc., aux armées de Condé, de Soubise, aux États-Unis, en Afrique, en Cochinchine, en Crimée, à Castelfi-

dardo et en France, pendant la campagne de 1870. La maison de Montravel a fourni des cornettes, des commissaires des guerres, des lieutenants et capitaines d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, des colonels, maréchaux de camp, officiers du génie, mousquetaires, gendarmes de la reine, chevau-légers, gardes du corps, un contre-amiral, des chevaliers hospitaliers des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel de Jérusalem, des officiers des ordres royaux militaires de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, du Lis, etc., des abbés, religieux, religieuses et ecclésiastiques, des ingénieurs, magistrats, etc. Jusqu'en 1316, la maison ne formait qu'une seule branche ; Guillaume et Aymar furent, à cette époque, les auteurs de la première division.

Actuellement, les Montravel, qui ont possédé un grand nombre des terres nobles, possèdent les châteaux de Bobigneux en Forez, de Blou, du Cheyla-en-Vivarais et habitent Nîmes, Tarascon, Marseille, Bourg-Saint-Andéol, Paris, Annecy, Montpellier, Lyon, Bouira, Buenos-Ayres, New-York. etc. Sur le château de Montravel, berceau de la famille, M. le vicomte de Montravel donne d'intéressants renseignements, accompagnés d'un plan dressé en 1904.

La deuxième partie comprend la *Filiation généalogique et historique*, la troisième, des *Documents concernant les membres de la maison de Montravel, qui n'ont pu être classés dans la filiation ;* la quatrième, des *Notices sur les familles alliées*. La cinquième et dernière partie contient les *Pièces justificatives*. Un " Répertoire des noms de personnes et de seigneuries cités dans les quatre premières parties " termine l'ouvrage dans lequel sont reproduits un grand nombre de portraits et de blasons.

M. le vicomte Louis de Montravel a dressé avec science et minutie cette importante généalogie de sa famille que M. Henri Lardanchet a publié avec un soin tout particulier. Le livre fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrit comme à celui qui l'a édité.

G. V.

— P.-N. Hervieu. — Une Commune Normande sous l'ancien Régime, *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, ancienne librairie Lecène, Oudin et Cie, 15, rue de Cluny, 15,* s. d. (1905), in-8 de XIX-370 pp. et 1 f.

M. Pierre-Nicolas Hervieu, notaire honoraire à Cormeilles (Eure) et ancien juge de paix, s'était donné la tâche d'écrire l'histoire de Vieilles, ancienne paroisse supprimée par le culte en 1794, ancienne

commune réunie, en 1825, à Beaumont-le-Roger. En reconstituant la généalogie de ses ancêtres, M. Hervieu avait été amené à étudier l'histoire de cette localité, berceau de sa famille ; il avait recueilli une quantité considérable de documents ; son étude était fort avancée : il ne lui restait plus qu'à la terminer par une vue d'ensemble et peut-être aussi à compléter quelques chapitres. La mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre et c'est la famille de ce chercheur, dévoué à sa petite patrie comme il était à la grande, qui, avec le pieux concours d'un ami fidèle et savant, M. Charles Malherbe, publie aujourd'hui cette intéressante histoire locale.

L'ouvrage de M. Hervieu comprend les chapitres suivants : I. Notices sommaires. — II. Sur l'origine de Vieilles, étymologie. — III. Origines du régime féodal. — IV. Apogée et décadence de la féodalité. — V. Invasion des Normands, les ducs de Normandie. — VI. Les Seigneurs de Vieilles, après les ducs. — VII. Terre de Vieilles aux mains des d'Harcourt, maison de Beaumesnil, et de leurs acquéreurs. — VIII. Fief de Vieilles. — IX. Domination anglaise. — X. Retour aux Tournebu. — XI. Famille de Lorraine. — XII. Maison de Nonant et de Chamilly. — XIII. Nicolas Blanfuné, seigneur de Vieilles. — XIV. De Chambor relève le prestige. — XV. Seigneurie de Hom. — XVI. Vieilles à l'état de commun, de commune. — XVII. Paroisses, églises et chapelles. — XVIII. Institutions judiciaires.

Il ne nous est pas possible, malgré l'intérêt qu'ils présentent, d'entrer dans le détail de ces dix-huit chapitres, bourrés de documents dus aux patientes et sagaces recherches de l'érudit historiographe de Vieilles ; mais il est nécessaire de constater l'utilité d'un semblable travail. « Qu'on imagine, écrit l'éditeur de *Une commune normande sous l'ancien Régime*, pour chaque commune de France, pour chaque coin de terre, fragment de la patrie, un historien rompu à toutes les anciennes traditions, qui prendrait la peine d'établir l'historique de la glèbe et des gens. Le formidable monument ainsi élevé à la gloire du passé constituerait une richesse nationale sans précédent pour les générations futures.

L'ouvrage, très soigné au point de vue typographique, est orné d'un portrait de l'auteur ; il faut être reconnaissant à M. P. N. Hervieu d'avoir laissé aux amis de l'histoire cette œuvre si sûrement documentée ; il faut aussi remercier sa famille et M. Malherbe de l'avoir mise au jour.

G. V.

CHRONIQUE

L'Art français du XVIIIe siècle à la Bibliothèque nationale. — Le succès de l'Exposition des Primitifs français au pavillon de Flore a suggéré à un comité, en grande partie formé par les membres du comité de cette exposition, un projet qui vient de recevoir l'approbation officielle et que nous verrons se réaliser cet été, à la Bibliothèque nationale.

Il s'agit, dit *Le Temps*, auquel nous empruntons ce renseignement, d'organiser, dans le nouveau corps de bâtiment élevé sur la rue de Richelieu, une exposition d'art français du dix-huitième siècle. La Bibliothèque nationale y contribuera en puisant, dans sa collection d'estampes, les spécimens les plus parfaits qu'elle possède de gravures au burin, d'eaux-fortes, de mezzotintes et de gravures en couleurs. Le cabinet des médailles fournira, de son côté, des pierres gravées. L'œuvre entier de Le Guay, qui fut, comme on sait, un des maîtres de Mme de Pompadour, et sous la direction duquel la favorite fit ses premiers essais de gravure, sera une des attractions, sinon la plus curieuse de l'ensemble.

A cette réunion de pierres gravées et d'estampes, on joindra une réunion de miniatures. Nul n'ignore à quel point cet art charmant du portrait en petit a été poussé, sous Louis XV et Louis XVI, par les artistes français. Nos collections privées contiennent, dans ce genre, des merveilles dont on demandera aux propriétaires de vouloir bien, pour un temps, se dessaisir en faveur de cette exposition.

L'exposition, selon toute apparence, s'ouvrira dans les premiers jours d'avril pour durer jusqu'au mois d'octobre.

Hommage à M. Léopold Delisle. — L'Empereur Guillaume vient de conférer à M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, l'ordre « Pour le mérite », la plus haute distinction allemande accordée aux savants et aux artistes.

Les Cahiers d'un bibliophile. — Nous avons plusieurs fois déjà signalé cette intéressante publication de M. Edmond Girard, tirée à deux cents exemplaires numérotés. Le onzième fascicule vient de paraître, à la « Maison des poètes », 32, avenue Félix Faure ; il

contient la fin de *La mort de Chrispe*, tragédie de Tristan L'Hermite, et le commencement d'une autre tragédie du même auteur, *Osman*, collationnée avec soin par M. Girard sur l'édition posthume publiée par Quinault en 1656.

« Lui ». — M. John Grand-Carteret a déjà publié un certain nombre d'ouvrages humoristiques dans lesquels il reproduit en réduction les caricatures relatives à des souverains ou à d'autres personnages célèbres. Le dernier livre de ce genre qu'il vient, sous le titre de « *Lui* », de faire paraître à la librairie Per Lamm, est relatif à Guillaume II.

A un moment où les relations entre la France et l'Allemagne sont extrêmement tendues et où le règlement de la question marocaine, soulevée par le monarque allemand, peut entraîner les conséquences les plus graves, cette publication manque assurément d'opportunité. L'auteur eut fait preuve de plus de sagesse en plaçant devant l'objectif tout autre personnage. Cette réserve formulée, il n'est pas sans intérêt de trouver, en un volume à la portée de toutes les bourses, un choix de caricatures extraites de journaux allemands, américains, anglais, australiens, autrichiens et hongrois, belges, danois, français, grecs, hollandais, italiens, portugais et russes. C'est donc comme livre documentaire que nous le signalons ici.

Histoire de Mlle Deschamps. — L'histoire de Mlle Deschamps qui fut, au XVIIIe siècle, une des brillantes danseuses de l'Opéra, n'avait pas encore été écrite. MM. G. Capon et R. Yve-Plessis viennent de combler cette lacune. *Fille d'opéra, vendeuse d'amour, histoire de Mlle Deschamps*, tel est le titre de l'ouvrage qu'ils publient chez Plessis, libraire, en un élégant volume in-octavo, orné de quatre planches en couleur, d'un plan et de deux fac-simile. C'est en lisant un manuscrit du nouvelliste Pidanzat de Mairobert que les auteurs bien connus des *Théâtres clandestins* ont conçu le projet de reconstituer, d'après des documents inédits, les aventures de cette courtisane, si fameuse en son temps, aujourd'hui si ignorée. L'existence agitée de Mlle Deschamps est un véritable roman ; rien n'y manque, pas même les épisodes invraisemblables, tels que son évasion de prison dans une malle, évasion que l'on pourrait croire imaginée si les pièces d'archives les plus authentiques n'en faisaient foi.

MM. G. Capon et R. Yve-Plessis ont su donner à leur récit, tout en faisant usage de documents puisés aux sources les plus sûres, un tour fort agréable et la lecture de leur *Histoire de Mlle Deschamps*, mérite d'être signalée.

Ventes de livres. — Du 24 au 26 janvier, à 8 heures du soir, salle Silvestre, vente de la bibliothèque de M. Villard, de Lyon. Deuxième partie. Livres anciens et modernes, rares et curieux. Auteurs grecs, latins, français, espagnols et anglais. Livres illustrés,

Romantiques, etc. Ouvrages sur le Lyonnais. (*MM. Emile Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Le 25 janvier, à l'Hôtel-Drouot, à 2 heures, salle n° 10, vente de livres anciens et modernes. Livres illustrés du XVIII° siècle. Livres modernes illustrés. Beaux-Arts. (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le 31 janvier, à 2 heures, à l'Hôtel-Drouot, salle n° 7, vente de beaux livres modernes et de quelques livres anciens. Dessins, aquarelles, gravures, lithographies. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 22, 23 et 24 février, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, vente de livres modernes et anciens provenant de la librairie de feu M. Léon Sapin. Éditions originales d'auteurs contemporains, de pièces de théâtre. Ouvrages relatifs au théâtre. Livres illustrés du XIX° siècle. Journaux et revues illustrés et non illustrés, etc. (*M. Henri Leclerc, expert*).

Vente d'autographes. — Le 14 février, à trois heures, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente d'une précieuse collection de lettres autographes parmi lesquelles des lettres de Mme de Maintenon, Lavoisier, Napoléon, Masséna, Léon XIII, Conrart, B. de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, H. de Balzac, V. Hugo, G. Sand, Baudelaire, Renan, Flaubert, etc., des manuscrits de musique de Lesueur, Mendelssohn, Berlioz, Chopin, et une correspondance du général de Wimpffen sur la guerre de 1870 (*M. Noël Charavay, expert.*)

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Émile-Casimir-Jean Fontaine, libraire, décédé le 28 décembre 1905, dans sa soixante-septième année.

M. Émile-Jean Fontaine avait, par sa droiture et ses qualités de cœur, su conquérir l'estime de tous ses confrères ; il est vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Sources de l'histoire d'Épernay, 1re série. Tome premier. — Archives municipales d'Épernay (XVIe siècle), par Raoul CHANDON DE BRIAILLES et Henri BERTAL. *Paris, Henri Leclerc*, gr. in-8 (16 fr.).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— Recherches sur l'imprimerie à Montbéliard depuis ses origines (1586) jusqu'à la réunion de Montbéliard à la France en 1793, suivies d'un catalogue des impressions Montbéliardaises de 1587 à 1793, par Albert ROUX, président de la Société d'émulation de Montbéliard. [Avec fac-simile], *Montbéliard, Société Montbéliardaise*, in-8 (5 fr.)

— Subject list of works on aerial navigation and meteorology, in the library of the patent office. *London, printed for his Majesty's stationery office by Darling & son*, 1905, in-12.

— Subject list of works of heat and heat-engines (excluding Marine engineering), in the library of the patent office. *Ibid. id.*, 1905, in-12.

Publications diverses

— J. de LUBAC. — Les Heures calmes. Sonnets, poésies, monologues. *Paris, L. Leblanc*, in-18 (1 fr.)

— L'abbé P. FERET, docteur en théologie, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, chanoine honoraire d'Évreux, curé de Saint-Maurice de Paris. — La Faculté de théologie et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne. Tome quatrième. XVIIe siècle. Revue littéraire. *Paris, Alph. Picard et fils*, in-8.

— Henri PARGUEZ. — Le Vieux Poissy d'après des documents inédits. *Paris, Henri Leclerc*, pet. in-8 (4 fr.).

— John GRAND-CARTERET. — Les Célébrités vues par l'image. « Lui » devant l'objectif caricatural. 348 images de tous les pays. *Paris, Nilsson, Per Lamm, succr*, in-16 carré (3 fr. 50).

HEREDIA

BIBLIOPHILE ET BIBLIOTHÉCAIRE (1)

C'est à l'École des Chartes que José-Maria de Heredia prit le goût et l'amour des beaux livres. Dans sa jeunesse élégante et savante à la fois, il rechercha et recueillit, comme un bibelot, le livre ancien, vieilli sous le maroquin ou le vélin, patiné par le temps, étincelant encore dans l'éclat assoupi des dorures. Au moment où il préparait l'ouvrage sur les établissements espagnols en Amérique, annoncé dans *l'Introduction* du BERNAL DIAZ, il acheta quelques vieux livres espagnols et italiens ; il se procura des documents dont plusieurs rares alors et plus rares aujourd'hui. C'est à ce temps que remonte probablement l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages précieux qui se retrouvent dans la Bibliothèque dont M. Leclerc vient de donner l'intéressant catalogue, notamment le beau Ercilla, le A. de Solis, *Histoire de la Conquête du Mexique, El Conde Lucanor* en vélin ancien, le *Tesoro* de Oudin, le Guicciardini, aux armes du cardinal de Bourbon, le Herrera en 8 tomes in 8°, et les nombreux ouvrages plus modernes qui se rapportent à ces mêmes études (2).

Heredia recherchait aussi les livres qui avaient gardé

(1) Ce morceau est extrait d'un volume de *Souvenirs personnels sur José-Maria de Heredia,* que M. Gabriel Hanotaux doit faire paraître prochainement.

(2) Ces ouvrages figureront dans la seconde partie du catalogue.

le reflet des civilisations classiques, des époques où son génie cherchait une inspiration traditionnelle, les auteurs grecs et latins, les écrivains de la Renaissance italienne et française. S'il les rencontrait dans leurs éditions originales, dans leur reliure ancienne-révélatrices, — aussi de poésie, — alors sa joie était au comble. Sans aller jamais jusqu'à ces folles enchères atteintes aujourd'hui, il savait trouver les beaux exemplaires, parfois même au cours de quelque flânerie le long des boutiques et des quais. Avec quel amour il les emportait, les caressait, puis les rangeait, en chantonnant, sur les planches de la vitrine préférée.

Voici le Dante, en vélin, de 1564, sur lequel la main du poète-bibliophile a écrit cette pieuse mention : « Ce bel exemplaire du Dante de Sessa a appartenu à Nicolas Moreau, sieur d'Auteuil, bibliophile du XVIe siècle, qui était trésorier de France en la généralité de Paris. — Le titre porte son *ex-libris* et un *ex-dono*, de sa main, à « L'ami de son cœur ». — Les bois sont fort beaux. — J.-M. de Heredia .» Quels nobles souvenirs évoqués désormais par cet exemplaire : le Dante de Heredia, avec le double témoignage des anciennes amitiés et des récentes émotions !

Voici, le Brunetto Latini, de Venise 1533 (n° 110); voici le Térence qui vient de chez De Bure (n° 94); voici le Pausanias, en veau fauve, au dos si richement décoré (n° 128) ; voici le Philostrate de 1549, recouvert de son beau maroquin noir vénitien (n° 129); voici Guillaume Postel, sous son vélin doré (n° 131); voici le Xénophon d'Henri Estienne (n° 138), couvert également d'un vélin souple et crémeux..., une joie pour l'œil et pour la main; voici enfin le Ronsard de 1584 (n° 80) et le Ronsard de 1623 (n° 81) ; Ronsard, qu'avec Virgile et André Chénier, Heredia saluait pour son maître !

Jamais personne ne traita le beau livre avec plus de respect amoureux que ne fit Heredia : « Les livres sont, comme des êtres vivants, disait-il : vêtus de peau, ils frémissent sous la caresse ». Tous ceux qui l'ont connu savent que ses gestes, quand il maniait ces objets respectables, étaient pieux et tendres. Il disait que le contact de l'épiderme, chair contre chair, peau contre peau, les revivifiait et les ranimait. D'abord, de l'intérieur de sa calotte, il les nettoyait, les frottait, les « brillantait ». Puis, avec le pouce, bientôt, avec la paume de la main, il les massait longtemps ; sa patience n'avait pas de bornes ; il y revenait aussi souvent et aussi longtemps qu'il le fallait. Peu à peu, le cuir s'échauffait, s'assouplissait ; les taches, les gerçures, les blessures s'atténuaient ou disparaissaient ; la moiteur de la chaude caresse ranimait les couleurs fanées ; les ors luisaient doucement. C'était, en effet, une vie nouvelle, une renaissance, et le poète montrait, à ses amis chers, le livre *reconquis*, — cet autre « trophée » —, avec une joie de triomphateur.

D'ailleurs, n'a-t-il pas inscrit cette gloire dans le recueil même des *Trophées*, en burinant le sonnet du bibliophile :

VELIN DORÉ

Vieux maître relieur, l'or que tu ciselas
Au dos du livre et dans l'épaisseur de la tranche,
N'a plus, malgré les fers poussés d'une main franche,
La rutilante ardeur de ses premiers éclats.

Les chiffres enlacés que liait l'entrelacs,
S'effacent chaque jour de la peau fine et blanche ;
A peine si mes yeux peuvent suivre la branche
De lierre que tu fis serpenter sur les plats.

Mais cet ivoire souple et presque diaphane,
Marguerite, Marie, ou peut-être Diane,
De leurs doigts amoureux l'ont jadis caressé ;

Et ce vélin pâli que dora Clovis Ève
Évoque, je ne sais par quel charme passé,
L'âme de leur parfum et l'ombre de leur rêve.

Je voudrais, qu'avant la brutale dispersion des enchères, on jetât un dernier coup d'œil sur les reliques où cette belle main, à son tour, si longuement et si délicatement s'arrêta.

Parmi ces vieux ouvrages, les plus modestes avaient leur part d'attention et de soins. Pour les amateurs de l'excellent, il est à peine besoin de signaler le La Fontaine de Barbou avec la reliure de Derôme (nº 56), les *Mémoires* du cardinal de Retz, sous la reliure aux insignes de Longepierre (nº 132), la grammaire arabe avec la superbe reliure de Lefèvre (nº 88), les trente-deux volumes des classiques italiens de la collection Prault, vêtus du plus frais maroquin (nº 42) et le *Printemps* d'Yver, en vélin doré, qui a été légué à Heredia par son ami Edmond Bonnaffé (nº 103).

Dans l'ensemble de cette collection d'anciens livres, peu nombreuse, mais d'élite, on remarquera, du moins, la pureté du goût de celui qui les réunit et les préféra.

Aux dernières années de sa vie, Heredia, un peu las et dépris, se retirant du monde dont sa surdité croissante et les soins d'une santé moins robuste l'écartait, passait de longues heures chez les libraires. Tous le connaissaient et l'aimaient. La simplicité et l'affabilité de son abord, la prodigue abondance de sa conversation et de sa compétence,et puis, ce charme qui s'exerçait sur les plus humbles, lui assuraient partout l'accueil du respect

et de la confiance. Il savait les noms, les choses, les histoires ; on écoutait. Sans qu'il forçât aucune porte, elles s'ouvraient devant lui ; serviable, il allait au-devant de la confidence et du secours. On était de plain pied avec cet homme aimable et franc qui n'était guère embarrassé de son génie.

Comme son érudition était très vaste et très précise, tout l'intéressait. Son œil, vif sous le lorgnon, distinguait l'acquisition nouvelle, la pièce intéressante : il la feuilletait en fredonnant. Sa vigilance avertie savait découvrir, sous la reliure banale d'un recueil factice, la plaquette introuvable ou l'édition originale méconnue. Oublierai-je la joie qu'il eut de m'apporter, un jour, pour compléter ma collection des Vigny, l'introuvable *Helena*, reliée derrière un pamphlet quelconque : l'*Épée de Napoléon* ?

On ne le consultait jamais en vain. Il savait les dates, les pseudonymes, les éditions, les « armes », les prix ; il connaissait l'exemplaire avec « l'erratum » et l'exemplaire avec la « faute ». On se demandait où ce rêveur et ce distrait avait puisé tant de connaissances précises et techniques. Oh ! nos flâneries tardives sur les quais, après la séance de l'Académie, quand le soleil de mai prolongeait les après-midi plus tièdes ! Le cigare aux lèvres, le lorgnon sur l'œil, la canne en badine, il jouissait de ces simples plaisirs avec une joie d'enfant que l'on mène à la promenade. La belle humeur et la grâce souriante le précédaient et entraient avant lui : parmi les bons libraires de Paris, nul ne me démentira.

Heredia ne fut pas seulement un amateur, mais un maître et un initiateur. Au début de sa vie d'écrivain, il avait connu les chefs du romantisme déclinant. Il fut présenté à Victor Hugo ; Théophile Gautier le loua ; il fréquentait assidûment chez Leconte de Lisle et

reçut, de l'écrivain des *Poèmes antiques*, la tradition ; il connut Théodore de Banville, Baudelaire, Gustave Flaubert. Bientôt, il devint l'ami des hommes qui formèrent, avec lui, l'illustre cohorte du Parnasse, Sully-Prudhomme, François Coppée, Glatigny, Catulle Mendès, Paul Verlaine, Albert Mérat, Léon Dierx ; puis des romanciers, des écrivains, des critiques, Émile Zola, Alphonse Daudet, Anatole France, André Theuriet, Gaston Paris, Albert Sorel ; puis une nouvelle génération, encore : Maupassant, Paul Bourget, Jules Lemaître, Brunetière, Richepin, Bouchor. Pour beaucoup de ses contemporains, Heredia fut une trompette de renommée et de gloire. Vers lui se porta l'élan affectueux de ses maîtres d'abord, puis de ses égaux, puis de ses disciples. Souvent, il connut les œuvres avant qu'elles parussent : il les lisait en manuscrit et donnait, avec un tact incomparable, avec le respect scrupuleux de chaque personnalité, les conseils les plus judicieux. Quand l'œuvre paraissait, Heredia recevait, souvent, le premier exemplaire avec quelques mots, quelques lignes, où s'inscrivaient la reconnaissance et l'affection.

Ces exemplaires se sont rangés, l'un auprès de l'autre, dans sa bibliothèque et y font comme un musée de la littérature, et surtout de la poésie française, depuis près d'un demi-siècle. Quel dommage que cette collection, toute vibrante d'amitié et de génie, ne soit pas déposée en quelque lieu consacré, pour témoigner en faveur du poète, — et du temps. Du moins, ce souvenir ne sera pas perdu, puisque le plus précieux de ces « dédicaces » et de ces « envois » a été recueilli, dans le catalogue de la vente, par les soins du libraire éclairé qui en est chargé.

Plus tard, quand la renommée de J.-M. de Heredia se fut élargie, qu'il fut reconnu et acclamé « prince des

poètes » et qu'il fut entré à l'Académie française, la jeunesse qui l'aimait se pressa autour de lui. Le dimanche après-midi, soit dans le salon de la rue Balzac, soit dans le cabinet de la Bibliothèque de l'Arsenal, les visages juvéniles se groupaient, la fumée emplissait la pièce et les conversations expansives et fécondes commençaient. Heredia était de feu parmi cette jeunesse de flamme. Quelle joyeuse éruption unanime vers le Beau !

Dans le tête-à-tête, le maître était tout attention; il se penchait sur l'inquiète timidité qui l'interrogeait, et qui attendait de lui la réponse de l'oracle. Il écoutait, prêtait, comme il disait, « la bonne oreille » ; il lisait tout, les manuscrits, les épreuves, les livres. Ceux qui avaient peur, il les rassurait; ceux qui étaient gauches, il les redressait, ceux qui préjugeaient de leurs forces, il aplanissait leur juvénile orgueil d'un geste si prudent, si attentif, si humain que, sans même s'apercevoir qu'ils fussent déçus, ils étaient consolés !

S'il fallait trouver un éditeur, forcer la porte d'une revue ou d'un journal, Heredia était là encore. Il prenait le jeune confrère sous le bras, l'amenait, le présentait; ou bien, il allait, lui-même, répondait de l'homme et de l'œuvre, engageait sa parole et son jugement; et cela paraissait très simple. Or, ce jugement était toujours juste, sage et clairvoyant. Il annonça et salua, avant l'aurore, le lever des astres; il reconnut, à leurs débuts, presque tous ceux qui vinrent après lui ; d'abord, les mieux aimés : Henri de Régnier, Pierre Louÿs, Maurice Maindron, puis Maurice Barrès qui devait lui succéder à l'Académie française, Charles Cros, Albert Samain, Marcel Prévost, E. Haraucourt, Viélé-Griffin, Fernand Gregh, Dorchain, Guérin, Dufour. Il fut le parrain et le nautonier de

la jeune pléiade. L'écho de ses sonnets sonne dans l'œuvre retentissante des nouveaux « conquérants ».

Une fois les premiers pas franchis, on le trouvait encore. Dans les concours de l'Académie, sa voix forte, sa réclamation énergique, passionnée, s'élevait pour la défense des jeunes. Il prenait à part ses confrères, il les éclairait, les chapitrait, et, d'une conviction communicative, il emportait leur conviction et leur suffrage.

Et, plus tard, si l'heure était venue d'ouvrir, aux mérites affirmés, les portes même de l'Académie, il était le conseiller fidèle et le pilote ingénieux des suprêmes récifs.

Les témoignages de cette activité et de cette fidélité se retrouvent dans la bibliothèque du poète. Les étapes de bien des vies illustres sont inscrites, sur ces livres, avec l'hommage de la gratitude. Tous les poètes du siècle nouveau sont là, les illustres et les dédaignés, les farouches et les humbles, les violents et les résignés. On relira sur le manuscrit autographe, noble page de Sully-Prudhomme, *Les Yeux*, la lettre de Baudelaire, les « envois » de Leconte de Lisle et d'Alphonse Daudet, et l'aimable dédicace de l' « Adolescent respectueux ».

II

Nul ne s'étonna quand le poète et le bibliophile, l'ami des livres et des œuvres, José-Maria de Heredia fut nommé administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal en remplacement de Henri de Bornier. Cette mesure prise, le 2 février 1901, par M. Georges Leygues, alors ministre de l'Instruction publique, assurait un abri convenable aux dernières années du noble écrivain; elle donnait, à la Bibliothèque, un chef compétent et autorisé.

Heredia avait été élève de l'École des Chartes. La connaissance intime qu'il avait des belles choses, son goût exquis, le désignaient pour un dépôt où les raretés et les hautes curiosités abondent. Le poète, par sa renommée, l'homme, par son affabilité, ajoutait un lustre et un charme nouveaux à cette antique demeure où traîne comme un parfum des vieux âges, et qui, depuis la duchesse du Maine et le marquis de Paulmy, a vu se succéder Charles Nodier et A. Miçkievicz, le bibliophile Jacob et Henri de Bornier.

José-Maria de Heredia quitta l'appartement de la rue Balzac et vint nicher sa gloire aux combles du vieux bâtiment qui a vu les canons de Sully.

La place est étroite, mais le goût sut l'orner. L'appartement vit se ranger, dans les vitrines noires léguées par l'ami cher, Christophe, les bibelots et les livres; l'émail de Popelin, représentant Heredia en conquistador, retrouva sa place au-dessus du bureau d'ébène incrusté d'ivoire ; le beau portrait de Mme de Heredia illumina le salon de sa magnifique ressemblance. La grâce du maître et de la maîtresse du logis firent la nouvelle maison souriante et accueillante. Les réunions du dimanche recommencèrent.

Au pied du vieil édifice, un minuscule jardin défend mal, contre la poussière du boulevard Morland, la verdure inquiète de son arbre unique. Le poète, amoureux de la nature, fit les cent pas en cet étroit espace. « L'aigle antillane », replia ses ailes et abrita dans cet asile, tant de souvenirs du monde parcouru, de la vie à demi-effacée, les dernières joies, les derniers rêves.

En remontant un étage, J.-M. de Heredia entrait dans le domaine des livres dont il était désormais le gardien. La collection de l'Arsenal, depuis qu'elle a été fondée par le marquis de Paulmy, est une des plus riches et des

plus belles de Paris. Les séries consacrées aux lettres, à la poésie, au théâtre, aux curiosités sont sans pareilles. Peut-être, pendant quelque temps, avaient-elles été un peu négligées ; la parcimonie des budgets avait laissé s'accomplir de véritables méfaits : les gouttières mal entretenues avaient versé l'eau des toits, le long des murs, jusque dans les armoires où les plus rares documents, les plus riches reliures sont conservés. Heredia fit achever certaines réparations commencées, accomplit, dans le service matériel, des réformes qu'on n'eut pas attendu d'un poëte si prodigue, d'ailleurs, de toutes les richesses. Il fut un bon et sérieux administrateur.

Dans une maison un peu vieillie et assoupie, il apparut comme un homme d'initiative et de mouvement. Les appartements du bel étage dont les élégantes dispositions, les boiseries anciennes, les beaux meubles évoquent les temps de la Régence et la Cour de la duchesse du Maine, ces beaux appartements étaient encombrés de rayons couverts de livres et, ainsi, défigurés. Heredia entreprit de leur rendre leur antique honneur. Il eut voulu faire, de ces belles pièces, un musée de l'image et du livre. Son insistance sut obtenir les ressources qui avaient manqué jusque là. Il plaidait si fort et si haut : on ne pouvait pas ne pas l'entendre ; la nécessité et l'urgence des travaux devenait si bien la chose unique, pendant qu'il parlait, qu'on ne pouvait rien lui refuser. Les travaux furent commencés sous sa direction et, achevés comme il les a conçus, ils rendent à ce coin précieux du vieux Paris et de la vieille France, un charme élégant et discret, où le souvenir du poëte vivra, comme, sur les boiseries blanches, la poudre d'un pastel éteint, dans une délicate harmonie.

Les collections furent l'objet de ses soins attentifs : désormais ses courses chez les libraires furent guidées

par cette préoccupation constante : compléter les séries spéciales de la Bibliothèque. On lui doit l'acquisition de manuscrits et d'ouvrages qui s'ajoutaient utilement aux fonds des lettres, de la poésie, des théâtres. Il acheta des manuscrits intéressants provenant de Mirabeau. Son influence personnelle, son habile insistance obtinrent, pour la Bibliothèque de l'Arsenal, l'offre libérale de la collection Bryan, réunion des plus beaux exemplaires des œuvres contemporaines, couverts de reliures superbes par les maîtres de l'art.

José-Maria de Heredia fut, à la Bibliothèque de l'Arsenal, ce qu'il était partout, la belle humeur et la séduction. Ses collaborateurs étaient ses amis. Les écoliers du lycée Charlemagne, qui viennent là, entre deux classes, pour corriger leurs devoirs, furent d'abord effarouchés par la voix tonitruante du maître ; bientôt, ils s'apprivoisèrent. Les plus hardis s'approchèrent et devinrent familiers ; de cette jeunesse, il voyait naître déjà des recrues pour la poésie : les bambins, rassurés, commençaient à lui apporter des sonnets.

Heredia bibliothécaire, Heredia bibliophile, c'est surtout et toujours Heredia poëte. Poëte dans tout ce qu'il toucha, dans tout ce qu'il aima, dans tout ce qu'il fit. Oui, il était bien la "lyre naturelle". Il y avait en lui comme une résonance. Tout s'animait, tout vibrait quand il était là. Une splendeur d'être rayonnait autour de lui et enveloppait les choses d'un reflet. Il les magnifiait.

Poëte, bibliophile, ami, il voyait beau, noble, bon et grand. Il s'exaltait, et il exaltait. Son souvenir même est lumineux et retentissant.

Peut-être le trouvera-t-on trop ardent sur ces pages froides : mais, où donc le reflet et l'écho de cette

exaltation seraient-ils excusables, si ce n'est dans le tribut de l'amitié.

GABRIEL HANOTAUX.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie des œuvres de José-Maria de Heredia n'a pas la prétention d'être définitive. La recherche des écrits de jeunesse, éparpillés dans diverses revues dont quelques-unes sont peut-être oubliées aujourd'hui, présentait certaines difficultés ; pour de plus récentes même, les éléments d'information étaient parfois insuffisants. J'espère, cependant, n'avoir point commis d'omissions graves. Mais cet *essai* de bibliographie des œuvres de l'illustre poète est destiné à être prochainement complété et je fais un pressant appel à la bonne volonté de ceux qui voudront bien le parcourir pour me signaler les erreurs ou les oublis qu'ils y pourraient relever. On verra, plus loin, que, sur les cent dix-huit sonnets qui composent les *Trophées*, il en est seize dont je n'ai pu trouver aucune trace avant leur publication dans le volume. Je n'ose croire que ces seize sonnets y figurent tous pour la première fois. Toute communication bénévole que les lecteurs voudraient bien m'adresser serait accueillie avec reconnaissance. Et, dès maintenant, j'ai à cœur de remercier tous ceux, parents, amis ou admirateurs de José-Maria de Heredia, qui, par leurs obligeantes communications, ont contribué à rendre ma tâche plus facile.

Quelques mots d'explication sur l'ordre suivi dans ce travail me semblent nécessaires. L'ordre chronologique que j'ai cru devoir adopter a l'avantage d'être le plus simple et le plus pratique. Toutefois, il pourrait, dans le

cas présent, faire croire à des lacunes qui ne sont qu'apparentes. Ainsi, il est bon d'avertir le lecteur qu'aucun des sonnets des *Trophées* ne figure à sa date de première publication, mais que l'indication de leur origine se trouve immédiatement à la suite de la description des trois éditions de l'ouvrage. Avant 1893, sont donc seules décrites des études en prose ou des poésies que l'auteur n'a pas jugé à propos de réimprimer.

Plusieurs écrits de Heredia, dont l'existence est certaine, ont échappé, pour une description exacte, à mes investigations. Faute de renseignements précis, j'ai dû me contenter d'en consigner l'indication à la fin de ce travail. Quelque lecteur mieux informé pourra peut-être me documenter et me permettre d'élever à la mémoire du poète un monument bibliographique digne de son œuvre et de lui.

1861-1863

1. — L'Héliotrope.

Sonnet publié dans l'ouvrage suivant :

Conférence La Bruyère. 1861-1862. [*Paris*]. *Imprimerie de Moquet, rue des Fossés-St-Jacques, 11,* in-8, p. 357 (n. chiffrée).

Signé : *J. de Hérédia* (sic). Ce sonnet commence par ce vers :

L'Héliotrope entr'ouvre à l'orient sa fleur,

et se termine par :

Et, dût-elle en mourir, oh ! verse-lui ta flamme.

A paru ensuite dans la *Revue de Paris*, première année, seconde période, 1864, tome VII, p. 311. Non réimprimé dans *Les Trophées*.

2. — Mer montante.

Sonnet publié dans l'ouvrage suivant :

La Conférence La Bruyère. 1862-1863. *Paris, imprimerie Moquet, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11,* in-8, p. 411 (1).

(1) L'ouvrage dont le titre est donné ci-dessus est un recueil de prose et de vers publié par les membres de la « Conférence La

Signé : *J. M. de Hérédia* (sic). Ce sonnet commence par ce vers :

La tempête sonnant ses charges triomphales

et finit par :

Pour étouffer un cœur qui ne veut pas se taire.

Ce sonnet, qui porte le même titre qu'un autre publié dans *Les Trophées*, en est tout à fait différent. Il est cependant à noter que des fragments de phrases du premier ont été utilisés dans le second.

1863

3. — Le Triomphe d'Iacchos.

Ce sonnet, dédié à Leconte de Lisle, non réimprimé dans *Les Trophées*, a paru dans la *Revue Française* 3e année, 31e livraison, 1er mai 1863, tome V, p. 101.

Il commence par ce vers :

Evohé. — La cymbale a frappé les échos

et se termine par :

Guident le vieux Silène et ses pas chancelants.

4. — Le Lis.

Deux sonnets, non réimprimés dans *Les Trophées*, publiés dans la *Revue Française*, 3e année, 31e livraison, 1er mai 1863, tome V, pp. 102 et 103.

Le premier de ces sonnets commence par ce vers :

Splendide honneur de mai, j'aime le Lis royal

et finit par :

Ta pudique noblesse et ta pâle fraîcheur.

Le second commence par :

La vierge est comme un lis éclatant de candeur

et se termine par :

Le lis sème dans l'air sa poussière dorée.

Bruyère », association littéraire, historique et philosophique. Georges Lafenestre et Sully Prudhomme y ont également publié des vers. Joseph de Hérédia (*sic*) qui demeurait alors 21, rue de Tournon, figure sur la liste des membres comme « membre titulaire, section du sud ».

5. — Vœu.

Ce sonnet, différent de celui intitulé *Le Vœu*, publié dans *Les Trophées*, a paru, dans la *Revue Française*, 3e année, 37e livraison, 1er novembre 1863, tome VI, p. 387. Il commence par ce vers :

J'aurais dû naître au temps où les femmes de Grèce

et se termine par :

Dans l'éternelle Nuit descendront tout entiers.

Non réimprimé dans *Les Trophées.*

1866

6. — Prométhée.

Sonnet publié dans *Le Parnasse contemporain* de 1866, p. 16. N'a pas été reimprimé dans *Les Trophées.*

7. — Les Scaliger.

Sonnet publié dans *Le Parnasse contemporain* de 1866, p. 15. Non réimprimé dans *Les Trophées.*

1868

8. — L'Écran.

Ce sonnet, non réimprimé dans *Les Trophées*, a paru dans *L'Artiste, revue du XIXe siècle*, 1er trimestre de l'année 1868, p. 253.

Il commence par ce vers :

C'est un écran bizarre au parfum exotique

et se termine par :

Aux longs yeux retroussés avivés par l'émail.

9. — Note [adressée à M. Anatole France, contenant des détails bibliographiques sur la première édition des poésies d'Alfred de Vigny].

Cette note, signée: *José-Maria de Heredia*, occupe les pp. 147 à 152 de l'ouvrage suivant :

Anatole France — Alfred de Vigny, étude. Eau-forte par G. Staal. *Paris, librairie Bachelin-Deflorenne, 3, quai Malaquais, 3,* MDCCCLXVIII (1868), in-16.

1873

10. — Monument.

Terza rima insérées p. 84 de l'ouvrage suivant:
Le Tombeau de Théophile Gautier. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 27-29, passage Choiseul, 27-29,* MDCCCLXXIII (1873), in-4.

1877

11. — Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne, par le capitaine Bernal Diaz del Castillo, l'un des conquérants, traduite de l'espagnol, avec une introduction et des notes par José-Maria de Heredia. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 27-31, passage Choiseul, 27-31* (Impr. A. Quantin), 1877-1887, 4 vol. in-12, couv. impr.

Tome I : 2 ff. (faux-titre et titre); LXVII pp. (avertissement et notices); 293 pp.; et 2 ff. n. ch. (table et achevé d'imprimer).

Tome II : 2 ff. (faux-titre et titre); 447 pp.; et 2 ff. n. ch. (achevé d'imprimer).

Tome III : 2 ff. (faux-titre et titre); 418 pp.; et 2 ff. n. ch. (table et nom de l'imprimeur).

Tome IV : 2 ff. (faux-titre et titre); 451 pp.; et 2 ff. n ch. (table et achevé d'imprimer).

1 planche de fac-simile.

Édition originale de cette traduction. Publié à 7 fr. 50 le vol. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur papier de Chine (25 fr. le vol.).

Fait partie de la « Bibliothèque d'un Curieux ».

1879

12. — La Fête de Paris-Murcie.

Vers inédits de José-Maria de Heredia. Encadrement de Raymond Madrazo. Huit strophes en vers octosyllabiques, publiées dans *La Vie Moderne, journal hebdomadaire illustré, littéraire et artistique. Première année. 1879.* Paris, Georges Charpentier, 1880, in-fol., p. 206.

A pris place ensuite sous le titre de *Redondilla*, dans l'ouvrage suivant :

L'Obole de la Vie moderne. Aux inondés de Murcie. *S. l.* (Paris), *s. d.* (1879), pet. in-fol.

Cette publication, tirée à 100 exemplaires, est enregistrée dans la *Bibliographie de la France* du 3 janvier 1880.

La poésie de José-Maria de Heredia (3e page du recueil) y est reproduite en fac-simile de l'autographe du poète.

1885

13. — Juan Soldado, conte andalou (librement traduit d'un des *Cuentos populares* publiés par F. Caballero).

Feuilleton (1re et 2e pages) du *Journal des Débats*, 1er janvier 1885. Signé : *José-Maria de Heredia.*

1886

14. — La Fleur des belles épées.

Article sur *Fleurs des belles épées. Notices par Édouard de Beaumont.* Paris, Boussod, Valadon et Cie, 1885, in-fol., publié dans *Les Lettres et les Arts*, livraison du 1er janvier 1886, tome I, pp. 135 et 136.

15. — Lettres d'Espagne.

Journal des Débats, 4 janvier 1886, 1re et 2e pages. Cette lettre contient : *La Noche buena*, datée du 25 décembre [1885]. — *Visite aux Casernes*, datée du 26 décembre. — *Une Messe militaire à Carabanchel*, datée du 27 décembre.

V. l'article suivant :

16. — Lettres d'Espagne.

Journal des Débats, 10 janvier 1886, 2e page. Cette lettre contient : *La Prestation du Serment*, datée du 30 décembre. — *Une Convention politique.*

V. l'article suivant :

17. — Lettres d'Espagne.

Journal des Débats, 26 janvier 1886, 2e page. Cette lettre

contient : *Essai de nomenclature des partis politiques*, daté du 22 janvier.

Ces trois lettres sont anonymes.

18. — Ernest Christophe.

Notice sur le statuaire Ernest Christophe, publiée dans *Les Lettres et les Arts*, livraison du 1er août 1886, tome 3, pp. 198 à 204.

Cette notice est accompagnée : 1o d'un portrait de E. Christophe eau-forte par Ed. Hédouin (en tête); 2o de « La Fatalité », statue de E. Christophe, eau-forte de Boilvin (hors texte) ; 3o d'une illustration par Claudius Popelin (dans le texte).

1887

19. — *Le Meuble en France au seizième siècle, par Edmond Bonnaffé. J. Rouam, éditeur, 29, cité d'Antin, Paris.*

Compte-rendu bibliographique, dans le *Journal des Débats*, 20 mai 1887, 3e page, 6e colonne. Signé : *J. M. H.*

20. — *Le Scorpion, par Marcel Prevost, 1 vol. in-12 de 346 pages. Chez A. Lemerre.*

Compte-rendu bibliographique dans le *Journal des Débats*, 6 juin 1887, 3e page, 4e colonne. Signé : *J. M. H.*

21. — Louis Becq de Fouquières.

Notice nécrologique, où il est surtout question des éditions d'André Chénier, dans le *Journal des Débats*, 5 novembre 1887, 3e page, 1re et 2e colonnes. Signé : *José-Maria de Heredia.*

1888

22. — *Amours et haines, par Édouard Pailleron. (Un vol. in-18 chez Calmann Lévy).*

Compte-rendu bibliographique dans le *Journal des Débats*, 6 décembre 1888, 3e page, 2e colonne. Signé : *José-Maria de Heredia.*

1892

23. — Le Combat.

Sonnet publié dans la dernière livraison de *La Wallonie*,

portant la date de décembre 1892, mais qui, en réalité, ne parut qu'en 1893, après la publication des *Trophées* ; ce retard explique la mention imprimée au bas de la page : *Sonnet retranché des* Trophées.

Le Combat commence par ce vers :

L'une sur l'autre leurs faces se sont ruées

et finit par :

Bat le ciel sulfureux de ses ailes d'argent

1893

24. — Les Trophées, par José-Maria de Heredia. *A Paris, chez Alphonse Lemerre* (Impr. A. Lemerre), 1893, in-8, couv. impr.

2 ff. (faux-titre et titre rouge et noir, avec une épigraphe empruntée à Pierre de Ronsard) ; IV pp. (Dédicace portant : *Manibus carissimæ et amantissimæ Matris filius memor. J.M.H.*) ; 214 pp. ; et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer.

Édition originale. Publié à 10 fr. Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.) ; 25 ex. sur pap. de Chine (30 fr.) ; 25 ex. sur pap. Wathman (25 fr.) ; et 50 ex. sur pap. du Japon (50 fr.).

La note manuscrite suivante de José-Maria de Heredia indique qu'en plus du tirage ci-dessus annoncé, il a été tiré 10 ex. spéciaux pour l'Académie française. « Un des 10 ex. tirés avec titre noir pour l'Académie française (Concours Archon), pour Leconte de Lisle, Taine, &c. Ces dix ex. ont été tirés un mois plus tôt que le reste de l'édition. Très rare. *J. M. de Heredia* ».

V. l'article suivant:

24 A. — Les Trophées, par José-Maria de Heredia. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31* (Impr. A. Lemerre) MDCCCXCIII (1893), in-18, couv. impr.

2 ff. (faux-titre et titre); IV pp. (même dédicace que dans l'édition précédente et « A Leconte de Lisle ») ; 218 pp. ; et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer).

Première édition in-18. Publié à 3 fr. Il a été tiré, en

outre, 50 ex. sur papier de Hollande et 25 ex. sur papier de Chine, nnmérotés et paraphés par l'éditeur.

V. l'article suivant :

24 B. — Œuvres de José-Maria de Heredia. Les Trophées. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31* (Impr. A. Lemerre), MDCCCXCV (1895), pet. in-12, couv. impr.

2 ff. (faux-titre et titre rouge et noir); IV pp. (même dédicace que dans la précédente édition et « A Leconte de Lisle ») ; 218 pp.; et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer).

Portrait de José-Maria de Heredia, gravé à l'eau-forte par R. de Los Rios.

Première édition petit in-12, faisant partie de la « Petite bibliothèque littéraire », auteurs contemporains, réimprimée depuis sans date. Publié à 6 fr. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur papier de Hollande (10 fr.), 20 ex. sur papier de Chine (25 fr.), et 10 ex. sur papier du Japon, numérotés et paraphés par l'éditeur.

Dans les ex. sur Chine et sur Japon, le portrait est en double épreuve (en noir et en sanguine).

V. l'article suivant :

24 C. — José-Maria de Heredia. — Les Trophées. Aquarelles originales par Ernest Millard. Exemplaire unique imprimé pour Paul Hébert (A la fin : *Achevé d'imprimer le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par Alphonse Lemerre, 6, rue des Bergers, 6, à Paris, pour Paul Hébert*), in-fol.

La disposition typographique de cet exemplaire unique, non paginé, qui contient un sonnet par page, est faite en vue de l'illustration. Il contient, en plus des *Trophées*, l'ode intitulée : *Salut à l'Empereur*, qui figure à la table des matières.

Décrit d'après un exemplaire d'épreuves contenant, en outre, un essai de titre, imprimé en noir, dont voici le libellé :

— Les Trophées, par José-Maria de Heredia. Exemplaire unique imprimé pour M. Paul Hébert.

Au-dessous du nom de l'auteur, épigraphe empruntée à Pierre de Ronsard.

Les sonnets qui composent le volume des *Trophées* ont, pour le plus grand nombre, paru primitivement soit dans des revues, soit dans des recueils collectifs, soit comme préface ou hommage, en tête d'ouvrages d'autres auteurs.

J'ai pensé qu'il était intéressant de rechercher l'édition primitive de ces sonnets et de l'indiquer ici, en suivant l'ordre où ils sont imprimés dans *Les Trophées*. Les titres sont immédiatement suivis du nom de la revue ou de l'ouvrage où, sauf erreur, ils ont été publiés pour la première fois.

Malgré mes recherches, l'origine de seize sonnets m'est demeurée inconnue ; ce chiffre de seize pourrait toutefois être réduit, car il est vraisemblable d'admettre que plusieurs pièces se trouvent en édition originale dans *Les Trophées*

LA GRÈCE ET LA SICILE

L'Oubli.

La République des lettres, 2e série, 2e livraison, 16 juillet 1876, tome I, p. 40, sous le titre de *En Campanie*.

Hercule et les Centaures

Némée.

La Jeune France, juillet 1884, tome VII, p. 110. Réimprimé dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1888, p. 429. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

Stymphale.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1888, p, 430.

Nessus.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1888, p. 430.

La Centauresse.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1888, p. 431.

Centaures et Lapithes.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1888, p. 431.

Fuite de Centaures.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1888, p. 432. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

La Naissance d'Aphrodite.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Jason et Médée.

La Renaissance littéraire et artistique, 1re année, n° 23, 28 septembre 1872, p. 181, V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Le Thermodon.

La Nouvelle Revue, 15 février 1893, p. 783. Ne figure pas dans la première édition des *Trophées*. Imprimé dans l'édition de 1895.

La publication de ce sonnet dans la *Nouvelle Revue* est accompagnée de la note suivante : « M. José-Maria de Heredia nous cause une joie longtemps convoitée et nous fait grand honneur en nous envoyant un sonnet qu'il vient d'achever : *Le Thermodon*, et en ajoutant à cet envoi cinq des sonnets admirables qui font partie des *Trophées*, si avidement attendus. Le livre de vers des *Trophées* paraît à la librairie Lemerre le 16 février ». Pour les cinq autres sonnets, voir ci-dessous.

Artémis et les Nymphes

Artémis.

Le Parnasse contemporain, 1866, p. 14.

La Chasse.

Le Parnasse contemporain, 1866, p. 274.

Nymphée.

La Vie moderne, 1re année, 1879. Paris, Georges Charpentier, 1880, in-fol., p. 206.

Pan.

Revue Française, 3e année, 31e livraison, 1er mai 1863, tome V, p. 102. Dans cette revue, le sonnet commence par :

Le Printemps rit au ciel, les antiques forêts

et finit par :

L'Echo vibre et les bois retombent au silence.

Réimprimé, avec quelques variantes, dans la *Renaissance littéraire et artistique*, 1re année, n° 23, 28 septembre 1872. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Le Bain des Nymphes.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 461, sous le titre de *Nymphée*. Il existe un autre sonnet sous ce même titre de *Nymphée*. V. ci-dessous *La Source*.

Le Vase.

L'Artiste, 1er trimestre de 1868, p. 254. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Ariane.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 174.

Bacchanale.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 173.

Le Réveil d'un dieu.

A paru pour la première fois dans l'ouvrage suivant :

Le Livre des sonnets. Dix dizains de sonnets choisis. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 27-29, passage Choiseul, 27-29*, MDCCCLXXIV (1874), pet. in-8, p. 98.

V. *Le Parnasse contemporain*, 1876, et *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

La Magicienne.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 177.

Marsyas.

La Revue libre, no 117, mai 1888, 2e série de *La Jeune France*, 11e année, tome XI, p. 49. Réimprimé dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1890, p. 462.

Persée et Andromède

Andromède au monstre.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1885, p. 451.

Persée et Andromède.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1885, p. 452.

Le Ravissement d'Andromède.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1885, p. 453.

Épigrammes et Bucoliques.

Le Chevrier.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 208. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

Les Bergers.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 209.

Épigramme votive.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 209.

Épigramme funéraire.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 210. V, *Anthologie des poëtes français du XIXe siècle.*

Le Naufragé.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

La Prière du mort.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 462.

L'Esclave.

La Nouvelle Revue, 15 février 1893, p. 784.

Le Laboureur.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 463.

A Hermès Criophore.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue. L'auteur l'avait, primitivement, intitulé : *Le Sacrifice.*

La Jeune morte.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Regilla.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 658.

Le Coureur.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 463.

Le Cocher.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Sur l'Othrys.

Ce sonnet a paru, pour la première fois, dans *Le Temps* du 8 septembre 1889; il se trouve inséré dans un des « Billets du matin », de Jules Lemaître, daté de Paris, 7 septembre 1889, 2e p., 2e colonne. Il a été réimprimé, en 1892, dans *Les Contemporains, études et portraits littéraires, cinquième série*, de Jules Lemaître, p. 285, et dans la 3e édition du *Livre des sonnets*, Paris, A. Lemerre, 1893, pet. in-12, p. 130.

ROME ET LES BARBARES

Pour le vaisseau de Virgile.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 211.

Villula.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 464.

La Flûte,

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 464.

A Sextius.

Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1888, p. 211.

Hortorum Deus

I. *N'approche pas ! Va t'en !*

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

II. *Respecte, ô Voyageur...*

Mercure de France, février 1892, tome IV, p. 105.

III. *Holà, maudits enfants !*

Mercure de France, février 1892, tome IV, p. 106.

VI. *Entre donc. Mes piliers...*

Mercure de France, février 1892, tome IV, p. 106.

V. *Quel froid ! le givre brille.*

Mercure de France, février 1892, tome IV, p. 107. Un sixième sonnet de cette série a paru, en 1905, dans la *Revue des Deux-Mondes*, V. ci-dessous.

Le Tepidarium.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 179.

Tranquillus.

La Nouvelle Revue, 15 février 1893, p. 784.

Lupercus.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

La Trebbia.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 465.

Après Cannes.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 465.

A un Triomphateur.

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1890, p. 466.

Antoine et Cléopâtre

Le Cydnus.

Anthologie des poètes français du XIXe siècle, tome III, 30e livraison, p. 39.

Soir de bataille.

Anthologie des poètes français du XIXe siècle, tome III, 30e livraison, p. 39.

Antoine et Cléopâtre.

Anthologie de poètes français du XIXe siècle, tome III, 30e livraison, p. 40.

Sonnets épigraphiques

Le Vœu.

Les Lettres et les Arts, 1er mars 1886, tome I, p. 314. Daté de : *Bagnères-de-Luchon, septembre 188..* Un autre sonnet sous le titre de *Vœu*, a paru dans la *Revue française*, en 1863. V. ci-dessus.

La Source.

La Jeune France, n° 5, 1er novembre 1882, tome V, p. 432. Ce sonnet n'avait pour titre, dans cette revue, que l'épigraphe : *Nymphis, Avg. Sacrvm*, de l'édition des *Trophées*. Il a été réimprimé sous le titre de *Nymphée*, dans *Les Lettres et les Arts*, du 1er mars 1886, tome I, p. 311.

Le dieu Hêtre.

Les Lettres et les Arts, 1er mars 1886, tome I, p. 312. Daté de : *Bagnères-de-Luchon, septembre 188..*

Aux montagnes divines.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 659.

L'Exilée.

Les Lettres et les Arts, 1er mars 1886, tome I, p. 313. Daté de *Bagnères-de-Luchon, septembre 188..* V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE

Vitrail.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Epiphanie.

Même observation.

Le Huchier de Nazareth.

Ce sonnet, daté d'avril 1887, a paru, pour la première fois, dans l'ouvrage suivant :

Edmond Bonnaffé. — Le Meuble en France au XVIe siècle. Ouvrage orné de cent vingt dessins. *Paris, J. Rouam*, 1887, in-4. Il occupe, avec *Le Lit*, les pages qui suivent le titre.

Médaille.

La Nouvelle Revue, 15 février 1893, p. 785.

L'Estoc.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 659.

Suivant Pétrarque.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Sur le livre des Amours de Pierre de Ronsard.

La Jeune France, 1er septembre 1883, tome VI, p. 309.

La Belle Viole.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 660.

Epitaphe.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 660.

Vélin doré.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 661.

La Dogaresse.

Revue des lettres et des Arts, 1re année, n° 3, 27 octobre 1867, p. 68. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Sur le Pont-Vieux.

A paru pour la première fois dans l'ouvrage suivant :

Le Livre des sonnets. Quatorze dizains de sonnets choisis. *Paris, Alphonse Lemerre*, 1875, pet. in-12, p. 133.

V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Le Vieil orfèvre.

Paris-Moderne, 2e année, 1er avril 1882, n° 27, p, 41. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

L'Épée.

La République des lettres, 2e série, 4e livraison (chiffrée *troisième*, par erreur), 14 janvier 1877, tome III, p. 97.

A Claudius Popelin.

Ce sonnet a paru, pour la première fois, dans *L'Artiste*, 1er trimestre de 1868, p. 252; il a été réimprimé dans l'ouvrage suivant :

Les Vieux arts du feu, par Claudius Popelin. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 47, passage Choiseul, 47*, MDCCCLXIX (1869) in-8.

Il occupe la p. XI n. chiffrée ; il a pour pour titre, comme dans l'*Artiste* : *A Claudius Popelin, maître émailleur* ; il a figuré ensuite sous le même titre, p. 46, dans cet autre ouvrage du même auteur :

MDCCCLXXV. — Cinq octaves de sonnets, par Claudius Popelin. *Paris, Alphonse Lemerre, passage Choiseul, 31*, in-8.

V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Émail.

Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg, 15 mai 1888, p. 149. Manuscrit de l'auteur reproduit en fac-simile. V. *Anthologie des poètes français du XIX· siècle.*

Rêves d'émail.

La Nouvelle Revue, 15 février 1893, p. 785.

Les Conquérants

Les Conquérants.

Ce sonnet a paru, accompagné d'une eau-forte de Claudius Popelin, dans l'ouvrage suivant :

Sonnets et eaux-fortes, MDCCCLXIX. *Alphonse Lemerre Paris*, in-fol.

V. *Le Livre des sonnets*, 1875, et *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

Jouvence.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 185.

Le Tombeau du Conquérant.

La Conque, 3e livraison, 1er mai, p. XVII (n. chiffrée).

Carolo quinto imperante.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 182.

L'Ancêtre.

La Renaissance littéraire et artistique, 2e année, n° 29, 24 août 1873, p, 229. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

A un Fondateur de ville.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 186.

Au même.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

A une ville morte.

Anthologie des poètes français du XIXe siècle, tome III, 30e livraison, p. 42.

Les Conquérants ont été traduits en anglais. V. ci-dessous le n° 25.

L'ORIENT ET LES TROPIQUES.

La Vision de Khèm

I. *Midi. L'air brûle...*
II. *La lune sur le Nil...*
III. *Et la foule grandit...*

La Vision de Khèm, qui ne comprend que trois sonnets dans *Les Trophées*, a paru, dans la *Revue du Monde nouveau, littéraire, artistique, scientifique*, 1re année, 1874, tome I, p. 83-87, sous le titre de *La Terre de Khèmi* (6 sonnets).

Les sonnets publiés dans *Les Trophées* sont les 2e, 5e et 6e de *La Terre de Khèmi*. Les 1er, 3e et 4e sonnets n'ont pas été réimprimés.

Le premier sonnet commence par ce vers :

Dans son lit de roseaux le Nil sommeille encor,

et finit par :

C'est la voix de Memnon saluant le soleil.

Le troisième commence par :

Par la rizière immense et le désert torride,

et finit par :

S'égrène en frais éclats le rire étincelant.

Le quatrième commence par :

Superbe, effarouchant dans leurs nids les oiseaux,

et finit par :

S'élance, enveloppant l'Égypte d'un coup d'aile.

Le Prisonnier.

L'Artiste, revue du XIXe siècle, 1er trimestre de 1868, p. 254. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Le Samouraï.

A paru pour la première fois, dans l'ouvrage suivant :

1884. Étrennes aux dames. *Charavay frères, éditeurs*, in-32. pp. 86-87.

V. *Anthologie des poètes français du XIX[e] siècle.*

Le Daïmio.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Fleurs de feu.

Le Parnasse contemporain, 1866, p. 13.

Fleur séculaire.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 192.

Le Récif de corail.

Anthologie des poètes français du XIX[e] siècle, tome III, 30[e] livraison, p. 44.

LA NATURE ET LE RÊVE

Médaille antique.

Revue des Deux-Mondes, 1[er] janvier 1888, p. 212.

Les Funérailles.

L'Artiste, revue du XIX[e] siècle, 1[er] trimestre de 1868, p. 255. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Vendange.

La Renaissance littéraire et artistique, 1[re] année, n° 23, 28 septembre 1872, p. 181. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

La Sieste.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 191.

La Mer de Bretagne

Un Peintre.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue. Le peintre est Emmanuel Lansyer.

Bretagne.

La Vie moderne, 9[e] année, 1887, p. 476. Sous le titre de *Arvor*.

Floridum mare.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

Soleil couchant.

L'Artiste, nouvelle période, 1874. tome II, p. 47, V. *Le Parnasse contemporain*, 1876,

Maris stella.

Le Semeur, 10 mars 1888, p. 124.

Le Bain.

Revue félibréenne, nos 1 et 2, janvier-février 1888, tome IV, p. 15.

Blason céleste.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 188.

Armor.

L'Artiste, revue du XIXe siècle, 1er trimestre de 1868, p. 252. V. *Le Parnasse contemporain*, 1876.

Mer montante.

Revue de Paris, 1re année, seconde période, 1864, tome VII, p. 345. V. ci-dessus le no 2.

Brise marine.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnue.

La Conque.

Le Parnasse contemporain, 1866, p. 14.

Le Lit.

Ce sonnet, daté d'avril 1887, a paru, pour la première fois, dans *Le Meuble en France au XVIe siècle*, par Edmond Bonnaffé. V. ci-dessus *Le Huchier de Nazareth*. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle*.

La Mort de l'aigle.

Revue de Paris, 1re année, seconde période, 1864, t. VII, p. 345.

Plus ultra.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 194.

La Vie des morts.

Le Parnasse contemporain, 1876, p. 193.

Au tragédien E. Rossi.

L'édition primitive de ce sonnet m'est inconnnue.

Michel-Ange.

Revue des Deux-Mondes, 1er février 1893, p. 661.

Sur un marbre brisé.

Revue félibréenne, nos 3 et 4, mars-avril 1888, tome IV, p. 90. V. *Anthologie des poètes français du XIXe siècle.*

ROMANCERO

Le Serrement de mains.

La Revanche de Diego Laynez.

Le Triomphe du Cid.

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1885, pp. 673 à 680.

LES CONQUÉRANTS DE L'OR

Les Conquérants de l'or.

Le Parnasse contemporain, 1871, pp. 369-395.

Cette pièce, traduite en prose espagnole, a paru sous le titre de *Los Conquistadores del oro, por José-Maria Heredia* (sic), (*traducido por E. Posada*) dans *El Repertorio Colombiano*, revista mensual, vol. XV, mayo 1897, num. 6o, pp. 436-451.

24 D.— Sonnets of José-Maria de Heredia done into english by Edward Robeson Taylor. *San Francisco : William Doxey, at the sign of the Lark*, MDCCCXCVII (1897), pet. in-4, cart. pap. gris, dos et coins vélin.

XIII pp. (titre rouge et noir, dédicace, préface et « table of contents »); 1 f. (épigraphes); 177 pp.; 1 f. (achevé d'imprimer et justification du tirage).

Édition originale de cette traduction. Tiré à 550 exemplaires.

V. l'article suivant.

24 E.— Sonnets of José-Maria de Heredia done into english by Edward Robeson Taylor. *San Francisco* : *William Doxey, at the sign of the Lark*, MDCCCXCVIII (1898), in-8, cartonné toile verte.

XIV pp. (titre rouge et noir, dédicace, « Prefatory note » et « table of contents »); 1 f. (épigraphes); 182 pp.; et 1 f. n. ch. (justification du tirage).

Tiré à 550 exemplaires.

24 F. — The Trophées, sonnets by José-Maria de Heredia, translated by Frank Sewall. *Boston, Small, Maynard & Company*, MCM (1900), in-8 carré, cartonné.

xv pp. (faux-titre, titre noir et bistre, « Contents » et « Introductory »); 133 pp.; et 1 f. blanc.

Bordures et initiales par Bertram Grosvenor Goodhue.

Tiré à 750 exemplaires.

25. — The Conquerors, translated from « Les Trophées » of José-Maria de Heredia by Edward Robeson Taylor. (A la fin : *Done in San Francisco at printing shop of the E. D. Taylor Company, in the month of december and year eighteen hundred and ninety-six)*, (1896) in-8, couv. impr.

2 ff. (faux-titre et titre); et 8 ff. n. ch. imprimés au r° seulement (sonnets et achevé d'imprimer).

Contient les sonnets suivants: *The Conquerors.— Youth. — The tomb of the Conquerors. —In the time of Charles fifth emperor. — The Ancestor. — To a founder of a city. — To the same. — To a dead city.*

26. — [Toast].

Toast porté par J. M. de Heredia. président du 10me banquet de *La Plume.*

La Plume, n° 109, 1er novembre 1893, p. 467, 1re colonne,

V. l'article suivant :

27. — [Lettre au directeur de *La Plume*].

Lettre dans laquelle José-Maria de Heredia le remercie de " l'accueil charmant que lui a fait cette jeunesse si joyeuse, si enthousiaste et en même temps si polie ", au banquet qu'il a présidé.

La Plume, 1er novembre 1893, p. 467, 2me colonne.

1894

28. — La Nonne Alferez.

Édition primitive de cette traduction de l'espagnol de

Catalina de Erauso, dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er mars 1894, pp. 121 à 161.

V. l'article suivant :

28 A.— José-Maria de Heredia. — La Nonne Alferez. Illustrations de Daniel Vierge, gravées par Privat-Richard. *Paris, Alphonse Lemerre, 23-31, passage Choiseul, 23-31* (Impr. A. Lemerre), 1894, in-32, couv. illustr.

2 ff. (faux-titre et titre); VII pp. (préface); 1 p. (vignette); 175 pp.; 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer); et 1 f. blanc.

Édition originale. Publié à 2 fr. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (12 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (20 fr.). Il a été tiré également 30 suites des gravures de Daniel Vierge sur pap. de Chine, numérotées par l'éditeur (40 fr.).

De la « Collection Lemerre illustrée ».

29. — Airs de flûte.

Article sur les "Flûtes d'avril et de septembre" de M. Henri de Régnier, dans le *Journal des Débats* du 6 juillet 1894, 1re page, 3e colonne, sous la rubrique " Au jour le jour". Signé: *José-Maria de Heredia.*

Les *Flûtes d'avril et de septembre* ont paru dans la *Revue Blanche*.

30. — Institut de France. — Académie française. — Funérailles de M. Leconte de Lisle, membre de l'Académie, le samedi 21 juillet 1894. (A la fin: *Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56,* s. d. (1894), in-4, couv. impr.

8 pp. y compris le titre (titre de départ).

Pp. 1 à 5, Discours de M. Gaston Boissier, directeur de l'Académie française; pp. 7 et 8, Discours de M. de Heredia.

Édition originale. Non mis dans le commerce.

31.—Institut de France. —Académie française.—Inauguration de la statue de Joachim du Bellay à Ancenis, le

dimanche 2 septembre 1894. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCIV (1894), in-4, couv. impr.

26 pp. y compris le titre ; et 1 f. blanc.

Pp. 3 à 8, Discours de M. de Heredia ; pp. 9 à 26, Discours de M. Brunetière.

Édition originale. Non mis dans le commerce.

V. l'article suivant :

31 A. — Institut de France. — Académie française. — Inauguration de la statue de Joachim du Bellay à Ancenis, le dimanche 2 septembre 1894. Discours de M. de Heredia, membre de l'Académie française. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCIV (1894), in-4, couv. impr.

8 pp. y compris le titre.

Première édition séparée. Tirage à part de l'édition précédente. Non mis dans le commerce.

32. — Lettre.

Lettre adressée à l'auteur de l'ouvrage suivant :

Comte de Landemont. — Fêtes bretonnes, Du Bellay. Congrès, précédées de lettres de MM. José-Maria de Hérédia (*sic*) et Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. Illustrations de MM. J. Coraboeuf, J. Pohier, L. Rouillé. *Ancenis. — Impr. D. Longin,* s. d. (1894), in-4.

La lettre de José-Maria de Heredia, reproduite en fac-simile, occupe la p. 6 n. chiffrée.

1895

33. — Leconte de Lisle. — Derniers poèmes. L'Apollonide. — La Passion. — Poètes contemporains. — Discours sur Victor Hugo. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-13* (Impr. A. Lemerre), MDCCCXCV (1895), in-8, couv. impr.

1 f. blanc ; 1 f. (faux-titre ; au v°, justification du tirage de luxe) ; 1 f. (titre), 1 f. portant cette note "Leconte de Lisle

ayant manifesté le désir que la publication de ses œuvres posthumes nous fût confiée, nous y avons apporté le soin pieux que devaient à sa chère et illustre mémoire notre reconnaissance et notre admiration. *José-Maria de Heredia — Le Vte de Guerne* "); 305 pp. ; 1 f. n. ch. (achevé imprimer); et 2 ff. blancs.

Édition originale. Publié à 7 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur papier de Hollande (20 fr.), 5 ex. sur papier de Chine (40 fr.) et 2 ex. sur papier Whatman, numérotés et paraphés par l'éditeur.

A pris place, en 1899, dans la « Petite Bibliothèque littéraire », Auteurs contemporains.

34. — Institut de France. — Académie française. — Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. José-Maria de Heredia, le jeudi 30 mai 1895. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCV (1895), in-4, couv. impr.

51 pp. y compris le titre.

Pp. 3 à 27, Discours de J.-M. de Heredia; pp. 29 à 51, Discours de François Coppée.

Édition originale. Non mis dans le commerce.

V. l'article suivant :

34 A. — Institut de France. — Académie française. — Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. José-Maria de Heredia, le jeudi 30 mai 1895. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCV (1895), in-4, couv. impr.

27 pp. y compris le titre.

Première édition séparée. Tirage à part de la précédente édition. Non mis dans le commerce.

V. l'article suivant :

34 B. — José-Maria de Heredia. — Discours de réception à l'Académie française, prononcé le 30 mai 1895. *Paris,*

Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31 (Impr. A. Lemerre), MDCCCXCV (1895), in-8, couv. impr.

1 f. (faux-titre ; au v°, justification du tirage de luxe) ; 1 f. (titre) ; 26 pp. ; et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer).

Première édition en librairie. Publié à 1 fr. Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur papier de Hollande et 10 ex. sur papier du Japon, numérotés et paraphés par l'éditeur.

35. — Daniel Vierge.

Préface à l'ouvrage suivant :

Saint-Juirs. — Le Cabaret des trois vertus. — Illustrations de Daniel Vierge gravées par Clément Bellenger. *Librairie Ch. Tallandier, 197, boulevard Saint-Germain, Paris*, s. d. (1895), in-4.

Cette préface, accompagnée de dessins à la plume, extraits de *Don Pablo de Ségovie*, occupe, après les faux-titre, titre et portrait de Daniel Vierge par lui-même, deux feuillets.

36. — Sur ce livre.

Avant-propos de IV pp. pour l'ouvrage suivant :

Comte Robert de Montesquiou-Fezensac. — Troisième ouvrage carminal. Le Parcours du rêve au souvenir. Avec un avant-propos de José-Maria de Heredia, de l'Académie française. *Paris, Bibliothèque-Charpentier, 5, G. Charpentier et E. Fasquelle, éditeurs, 11, rue de Grenelle, 11*, 1895, in-18.

1896

37. — [Lettre au directeur de *La Plume*].

José-Maria de Heredia fait un appel aux poètes en faveur du monument à ériger à Leconte de Lisle et demande au directeur de cette revue d'ouvrir une souscription dans ses colonnes.

La Plume, n° 170, 1er juin 1896, p. 385, 2e colonne, sous la rubrique « Tribune libre ».

38. — La Messe noire.

Sonnet dédié à Félicien Rops. publié dans *La Plume*, n° 171, 15 juin 1896, page 472, 1re colonne.

39.— Institut de France. — Académie française.— Séance du mercredi 7 octobre 1896 tenue en présence de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCVI (1896), couv. impr.

53 pp. y compris le titre.

Pp. 43 à 46, *Salut à l'Empereur*, stances de M. de Heredia.

Édition originale. Non mis dans le commerce.

39 A.— José-Maria de Heredia.— Salut à l'Empereur, stances dites par M. Paul Mounet, de la Comédie française, à la cérémonie de la pose de la première pierre du pont Alexandre III devant Leurs Majestés Impériales de Russie, le 7 octobre 1896. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul,* (*23-31* Impr. A. Lemerre), MDCCCXCVI (1896), in-4, couv. impr.

1 f. blanc ; 2 ff. (faux-titre et titre); 4 pp. ; et 1 f. blanc.

La couverture porte : *José-Maria de Heredia. Salut à l'Empereur. Stances* heroïques *dites...*

Première édition en librairie. Il a été tiré, en plus des ex. sur pap. ordinaire, 25 ex. sur pap. du Japon.

39 B.— José-Maria de Heredia. Salut à l'Empereur, stances dites par M. Paul Mounet, de la Comédie française, à la cérémonie de la pose de la première pierre du pont Alexandre III, devant Leurs Majestés Impériales de Russie, le 7 octobre 1896. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31* (Impr. A. Lemerre), MDCCCXCVI (1896), in-18, couv. impr.

2 ff. (faux-titre et titre); et 4 pp.

Première édition in-18. Publié à 50 cent.

Salut à l'Empereur! fac simile autographique de l'Ode à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie, par José-Maria de Heredia » a paru en tête du tome II du Centaure, recueil trimestriel dont voici le titre :

— Le Centavre, rédigé par MM. Henri Albert, André Gide, A. Ferdinand Herold, André Lebey, Pierre Louÿs, Henri de Régnier, Jean de Tinan, P. V. Avec la collaboration artistique, pour ce volume, de MM. Albert Besnard, Henri Heran, Charles Léandre, Charles Maurin, Armand Point, Paul Ranson, et un autographe de M. José-Maria de Heredia. *Paris, 9, rue des Beaux-Arts, 9,* MDCCCXCVI (1896), pet. in-4, cartonné.

40. — Lettre.

Cette lettre, adressée à M. Maxime Formont, occupe les pp. 5 et 6 de l'ouvrage suivant :

— Maxime Formont. — Triomphe de la Rose. Avec une lettre de José Maria de Heredia, de l'Académie française. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul,* MDCCCXCVI (1896), in-18.

1897

41. — Lettre.

Lettre de deux pages, servant de préface à l'ouvrage suivant :

— Philippe Dufour. — Poèmes légendaires. L'Amour. Le Glaive. Le Songe. Avec une lettre de José Maria de Heredia, de l'Académie française. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul,* 23-31, MDCCCXCVII (1897), in-18.

1898

42.— Institut de France. Académie française. Inauguration du monument élevé à la mémoire de Leconte de Lisle à Paris le 10 juillet 1898. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCXCVIII (1898), in-4, couv. impr.

9 pp. y compris le titre qui porte dans le bas : *Institut 1898-16* ; et 3 pp. blanches.

Le titre de départ porte en plus : *Discours de M. de Heredia, directeur de l'Académie française.*

1900

43.— Guy de Maupassant.

Discours prononcé par José-Maria de Heredia, désigné par l'Académie française pour la représenter à la cérémonie d'inauguration du monument de Guy de Maupassant à Rouen, publié pour la première fois. dans *Le Journal* du lundi 28 mai 1900, 1re, 2e et 3e colonnes de la première page.

Une partie de cette étude sur Maupassant a été reproduite dans *L'Étoile, revue sociale et littéraire,* première année, no 4, 15 mars 1904, pp. 124 à 128 ; elle y est accompagnée d'un portrait de José-Maria de Heredia, gracieusement communiqué par *Le Journal.*

44. — En Patagonie.

Préface publiée, le 23 novembre 1900, dans *Le Journal,* 1re, 2e, 3e et 4e colonne de la première page, et destinée à l'ouvrage suivant :

— Comte Henry de La Vaulx — Voyage en Patagonie, ouvrage contenant quarante illustrations d'après les photographies de l'auteur et une carte hors texte, préface de M. José-Maria de Hérédia *(sic)* de l'Académie française. *Librairie Hachette et Cie, Paris, 79, boulevard Saint-Germain,* 1901, in-18.

Cette préface, qui porte comme titre : *A Henry de la Vaulx,* occupe XVI pages, après les faux-titre et titre.

1901

45.— M. le duc de Broglie.

Article paru dans *Le Journal,* 21 janvier 1901, 1re et 2e colonnes de la première page.

46.— A Sa Majesté l'Impératrice de Russie. La France en fleurs.

Six strophes en vers alexandrins, publiées dans *Le Journal,* 18 septembre 1901, 1re page.

1902

47.— Malagueña.

Sept strophes en vers de huit pieds, publiées dans

La Renaissance latine, 1re année, no 1, 15 mai 1902, pp. 8 et 9.

48.— Pégase, fragment d'un poème à la gloire de Victor Hugo.

Publié dans l'ouvrage suivant :

Centenaire de Victor Hugo. La Couronne poétique de Victor Hugo. Poésies de Lamartine, A. de Musset, Sainte-Beuve, Al. Dumas, T. Gautier, A. Vacquerie, Th. de Banville, F. Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prud'homme, C. Mendès, J.-M. de Heredia, Tennyson, Swinburne, Austin, Carducci, G. d'Annunzio, Verlaine, E. Verhaeren, L. Dierx, H. de Régnier, Edmond Rostand, etc., etc. *Paris, Bibliothèque-Charpentier, Eugène Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, 11*, 1902, in-18.

P. 237, un vers de Heredia, (le dernier vers du sonnet *Jouvence*), déjà publié dans les « Autographes du *Gil Blas* » le 27 février 1885 ; pp. 275-276, *Pégase*.....

Ce fragment de poème (34 vers alexandrins) a paru le jour de la mise en vente du volume, dans *Le Journal* du 7 juin 1902, 1re page, 4e colonne ; il a été publié à nouveau dans le *Figaro* du 9 juin 1902, 1re page, 6e colonne.

49.— Institut de France.— Académie française.— Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le Marquis de Vogüé, le 12 juin 1902. *Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56*, MDCCCCII (1902), in-4, couv. impr.

61 pp. y compris le titre ; et 1 f. blanc.

Pp. 3 à 36, Discours de M. le Marquis de Vogüé ; pp. 37 à 61, Réponse de M. de Heredia.

Édition originale. Non mis dans le commerce. V. l'article suivant :

49 A. — Institut de France. — Académie française. — Réponse de M. de Heredia, membre de l'Académie, au discours de M. le Marquis de Vogüé, prononcé dans

la séance du 12 juin 1902. *Paris, typographie Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, 56,* MDCCCCII (1902), in-4, couv. impr.

29 pp. y compris 2 pp. blanches et le titre ; et 1 f. blanc.
Première édition séparée. Tirage à part de la précédente édition. Non mis dans le commerce.

50.— Jules Breton. *Delphine Bernard.*

Étude relative à ce livre de Jules Breton, publiée dans *Le Journal,* 15 juillet 1902, 1re 2e et 3e colonnes de la première page.

1903

51.— La Mort du taureau.

Treize strophes de quatre vers chacune, publiées dans *Minerva, revue des lettres et des arts,* deuxième année, 1er janvier 1903, tome sixième, pp. 5 à 8.

1904

52.— Manuscrit inédit d'André Chénier.

Demande de renseignements, signée: *José-Maria de Heredia, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully,* insérée dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux,* 10 septembre 1904, no 1051, col. 329.

1905

53.— André Chénier.— Les Bucoliques, publiées d'après le manuscrit original dans un ordre nouveau par José-Maria de Heredia, de l'Académie française. *Paris, imprimé pour Charles Meunier, « Maison du Livre »* (Impr. Philippe Renouard), 1905, gr. in-8.

1 f. (faux-titre) ; 1 f. (justification du tirage) ; 1 f. (titre rouge et noir) ; 1 f. (noms des collaborateurs) ; 1 f. (A la mémoire de mon ami Becq de Fovqvières povr l'amovr d'André Chénier. J. M. H.) ; XXXII pp. (Le manuscri

des Bucoliques, par José Maria de Heredia) ; 278 pp. et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer.)

12 lithographies hors texte de Fantin-Latour.

[En-têtes et culs-de-lampe par M. de Fonséca.

Cette édition a été tirée à 177 exemplaires savoir : 12 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 12), renfermant trois états des lithographies et un dessin inédit de Fantin-Latour, reliés en maroquin plein, gardes en soie, avec, encastrée sur le premier plat, une plaquette en argent frappé figurant le projet du monument: La Muse de Chénier, par M. Denys Puech (2.500 fr.), nom de chaque souscripteur imprimé sur le faux-titre ; 150 ex. sur pap. vélin teinté du Marais (nos 13 à 162), comprenant trois états des lithographies de Fantin-Latour, relié en veau raciné rouge feu et portant, sur le premier plat, encastrée dans le cartonnage, la même plaquette en bronze, de Denys Puech, nom de chaque souscripteur imprimé sur le faux-titre (400 fr.) ; et 15 ex. de collaborateurs (nos 163 à 177), paraphés par l'éditeur.

" Le Manuscrit des Bucoliques ", préface de l'ouvrage ci-dessus décrit, a été publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, pp. 146-167.

54.— L'Enlèvement d'Antiope [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 682.

55.— La Vision d'Ajax [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 683.

56.— Le Krater [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 683.

57.— La Fileuse [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 684.

58.— Les Fleuves d'ombre [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 684.

59.— Les Rostres [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 685.

Ce sonnet, dit une note, était destiné à une édition monumentale des *Trophées* que prépare actuellement M. Descamps-Scrive, de Lille, avec des illustrations d'Olivier Merson.

60.— Hortorum deus [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 686.

61.— Sur un buste de Psyché [sonnet].

Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1905, p. 686.

62.— A un poète.

Écrit le 16 février, jour anniversaire de la naissance de Victor Hugo. *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1905, p. 687.

63.— [Lettre à M. André Michel, conservateur de la sculpture du moyen âge, au Musée du Louvre.]

Cette lettre, accompagnée du sonnet intitulé *Médaille*, a paru dans *Le Temps*, 17 décembre 1905, p. 2, 5e colonne (dans La " Vie littéraire ", par Gaston Deschamps).

Les nos 53 à 63 n'ont été publiés qu'après la mort de l'auteur.

Certaines indications m'ont été fournies qu'il m'a été impossible, faute de renseignements, de préciser. Je les consigne sommairement ici. Vers 1902, José-Maria de Heredia a collaboré à un journal de Buenos-Ayres, intitulé *El País* ; il lui a donné plusieurs articles, écrits par lui en français, traduits ensuite et publiés en espagnol. La collaboration est certaine ; mais, en dépit de mes efforts, je n'ai pu déterminer le nombre d'articles envoyés, la date exacte de leur insertion, non plus que les sujets traités.

Heredia aurait aussi écrit une ou plusieurs notices en tête de catalogues d'exposition ou de ventes de tableaux pour le peintre Émile (ou Henri?) Lévy, notamment ; mais ce sont des renseignements qui m'ont été donnés sans être précisés et je n'ai pu parvenir à les contrôler.

Le nom de J.-M. de Heredia figure sur la liste des collaborateurs de quelques revues parmi lesquelles je citerai *Le Passant* et *Pan* ; je n'ai trouvé aucune œuvre du poète dans

ces recueils dont, à vrai dire, il ne m'a pas été donné de voir la collection complète.

Je donne donc ici, pour mémoire, toutes ces indications dans l'espoir qu'elles me pourront valoir quelques utiles communications

Et maintenant, pour terminer ce petit travail bibliographique, j'indique, à titre de document, et par ordre d'ancienneté, les trois principaux recueils de poésies dans lesquels Heredia a publié un certain nombre de ses sonnets :

— Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux (1866). *Paris, Alphonse Lemerre*, 1866, in-8.

Pp. 13 à 16 : *Fleurs de feu, La Conque, Artémis, Les Scaliger, Prométhée.*

V. l'article suivant.

— Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux (1869). *Ibid., id.,* 1871, in-8.

Pp. 369 à 395 : *La Détresse d'Athuallpa. Prologue, Les Conquérants de l'or.*

V. l'article suivant.

— Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux (1876). *Ibid, id.*, in-8.

Pp. 190 à 194 : *Les Funérailles, Jason et Médée, Pan, Bacchanale, Ariane, Vendange, Le Vase, La Magicienne, Le Réveil d'un dieu, Le Tepidarium, La Dogaresse, Sur le Pont-Vieux, Carolo quinto imperante, A Claudius Popelin, maitre émailleur, L'Ancêtre, Jouvence, A un fondateur de ville, Le Prisonnier, Blason céleste, Soleil couchant, Ar-mor, La Sieste, Fleur séculaire, La Vie des morts, Plus ultra.*

— Le Livre des sonnets. Dix dizains de sonnets choisis. *Paris, Alphonse Lemerre*, 1874, pet. in-8.

Pp. 97 et 98 : *Les Conquérants.— Le Réveil d'un dieu.*

V. l'article suivant.

— Le Livre des sonnets. Quatorze dizains de sonnets choisis. *Paris, Alphonse Lemerre*, 1875, pet. in-12.

Pp. 132 à 134 : *Les Conquérants. — Sur le Pont-Vieux. — Le Réveil d'un dieu.*

V. l'article suivant:

— Le Livre des sonnets. Seize dizains de sonnets choisis. *Paris, Alphonse Lemerre*, 1893, pet in-12.

Pp. 129 à 135 : *Fuite de Centaures. — Sur l'Othrys. — Villula. — Les Conquérants. — Émail. — Le Samouraï. — Récif de corail.*

— Anthologie des poètes français du XIXe siècle. *Paris, Alphonse Lemerre*, s. d. (1887-1888), 4 vol. in-8.

Tome III, pp. 35 à 46 : *Némée, Fuite de Centaures, Le Réveil d'un dieu, Le Chevrier, Épigramme funéraire, Antoine et Cléopâtre :* (I. *Le Cydnus.* II. *Soir de bataille.* III. *Antoine et Cléopâtre*), *L'Exilée, Les Conquérants, A une ville morte, Le Vieil orfèvre, Émail, Le Récif de corail, Le Samouraï, Le Lit, Sur un marbre brisé.*

Enfin, j'extrais d'une lettre que m'a adressée M. Émile Blémont, le passage suivant :

« ... Comme curiosité, je vous signale un très curieux sonnet pastiche de Paul Verlaine, signé par lui : *José-Maria de Heredia*, et dont j'ai publié le fac-simile, avec une lettre de Verlaine à moi adressée de Fampoux, dans le numéro de la *Revue du Nord* du 1er février 1896. Ce fac-simile a, je crois, été reproduit plus tard par l'*Artiste* avec des lettres que Verlaine m'a écrites d'Angleterre, je vous en donne copie ci-incluse... »

C'est dans une lettre, datée du jeudi 13 juillet [1871] que Paul Verlaine a envoyé à M. Émile Blémont le sonnet en question, intitulé : *Retour de Naples !* qui commence par ce vers :

Don Luis Maria Juan Jose Benito

et finit par :

D'une Napolitaine au bon rire effronté.

« Ci-joint, écrit Verlaine, un sonnet façon Heredia, un de

ces jours *très bientôt*, j'écrirai à Valade et lui enverrai deux dizains façon Coppée ».

Le fac-simile du « sonnet façon Heredia » occupe la page 84 de la *Revue du Nord*, livraison du 1er février 1896. Verlaine a non seulement pastiché la facture, mais même l'écriture de Heredia ; c'est une petite supercherie innocente, mais pour éviter des confusions, il était bon de la signaler.

Dans le même ordre d'idées, je citerai un opuscule dont voici la description :

Quelques souvenirs. José-Maria de Heredia. *Marseille, imprimerie F. Quinson*, 1897, petit in-12 de 1 f. et 87 pp.

La couverture imprimée sert de titre.

C'est un recueil de courtes poésies espagnoles. L'auteur de cette plaquette n'a de commun avec le poète des *Trophées* que le nom.

GEORGES VICAIRE.

UN COUSIN DE BOSSUET

PIERRE TAISAND, TRÉSORIER DE FRANCE

(Fin)

A M. Dubois, écuyer, mon beau-frère **(1).**

Monsieur,

Je suis fort aise que vous soyez content de la lettre de change que je vous ai envoyée. Je prendrai toujours beaucoup de plaisir à faire les choses où vous aurez quelque intérêt et qui vous concerneront de près ou de loin.

Pour nouvelles de Dijon, je n'en ai aucune à vous mander à présent, sinon une qui est bien fâcheuse. Voici en quoi elle consiste. Mardi dernier, deuxième de ce mois, le tonnerre tomba à onze heures du matin sur le clocher de l'église Saint-Etienne ; il passa ensuite par la porte du cloître, qu'il rompit, (c'est la porte qui est près de celle par où l'on monte au clocher) et il tua le pauvre Monsieur Pérard, (2) Me des Comptes, qui étoit à genoux auprès de cette porte et qui entendait la messe à l'autel de la Vierge. J'étais aux fenêtres de ma salle, quand ce malheur arriva, et je vis tomber la foudre sur le clocher : cela fit un feu et un bruit épouvantable. Ce fut, à proprement parler, le premier coup de tonnerre qui donna, car avant cela le tonnerre avait fort peu grondé ; ce coup fit tomber, depuis environ le milieu du clocher jusqu'au bas de la flèche, quatre ou cinq milliers d'ardoises confusément avec quantité de lattes, et fit de grandes ouvertures au clocher, ayant rompu de longues pièces de bois sur lesquelles les lattes étaient clouées. On croyait en être quitte pour cette perte, qui n'était déjà que trop grande, lorsque environ une

(1) Dégâts causés par la foudre dans l'église de Saint-Étienne.

(2) Pierre Pérard était maître des Comptes depuis le 11 mai 1684 ; il avait tout d'abord été correcteur depuis 1670. Il fut inhumé à Saint-Michel dans la sépulture de sa famille (Cf. J. d'Arbaumont, *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*. 1881, in-8, p. 251),

demi-heure après, on vit sortir de la fumée dans le haut du clocher au-dessous de la croix. On tâcha d'y apporter du remède ; mais il n'était plus temps, car le feu s'étant attaché en cet endroit, la croix et le *poulet* (1) tombèrent dans l'espace d'une demi-heure, et sur les quatre heures après midi, il ne resta que la maçonnerie posée sur la voûte de l'église, qui servait de base au clocher, la flèche ayant été entièrement brûlée et réduite en cendres ; la grosse cloche tomba par le trou de la voûte (c'est l'endroit que les peintres appellent la *gloire* (2), sur le pavé de l'église devant le grand autel, et se cassa en tombant. Les autres furent fondues au-dessus de la voûte, n'ayant point trouvé d'issue, parce que la voûte ne creva pas ; on voyait partout couler le métal de ces cloches du haut de la voûte, sur le pavé de l'église par un trou qui servoit à passer la corde de la cloche dont on sonnait les messes. Je vous raconte ce détail, en ayant été le triste spectateur. M. l'abbé de Saint-Étienne, M. Fyot (3), faillit être

(1) C'est-à-dire le coq du clocher.

(2) *Gloire*, ciel ouvert et lumineux avec des anges, dans une voûte ou un tableau. Molière a célébré en beaux vers la *Gloire du dôme du Val-de-Grâce* (1669) peint par Mignard.

(3) Dom Beaugendre, historien de Bénigne Joly, raconte de son héros le trait suivant : « Ce fut le second jour de juillet de l'année 1686, que, comme il célébrait la sainte messe avec sa dévotion ordinaire dans l'église Saint-Étienne, il s'éleva un orage si furieux que le tonnerre tombant sur le clocher et du clocher dans l'église, tua presque à ses côtés un maître des comptes qui y assistait. L'église toute en feu retentissait du bruit effroyable des coups de tonnerre redoublés qui ébranlèrent les murailles jusqu'aux fondements ; et tous les assistants épouvantés au point qu'on peut s'imaginer, se virent en danger d'être sous les ruines de cette église, que M. Fyot et MM. les fabriciens de la paroisse de Saint-Médard, qui y est transférée, venaient de rebâtir jusqu'à neuf. Chacun dans cette confusion ne pensait qu'à s'enfuir, pour éviter le péril imminent où l'on se trouvait. M. Joly seul n'en parut aucunement troublé. Il se contenta de se mettre tranquillement à genoux pour implorer le secours du Ciel, en prononçant plusieurs fois, comme faisait autrefois saint Thomas d'Aquin en pareille occasion, le verset de saint Jean *Et Verbum caro factum est*, etc., et après avoir rassuré les assistants par ses paroles et par son exemple, il acheva paisiblement le saint sacrifice sans avoir rien perdu de sa tranquillité ni de son application à Dieu ». (*Vie de Messire Bénigne Joly*, Paris, 1700, in-8, p. 283).

étouffé dans la foule, en portant le Saint-Sacrement qu'il ôta de l'église pour ne pas le laisser dans le péril; ses habits furent en partie déchirés en se démêlant comme il put de la multitude qui l'accablait pendant qu'il sauvait le sacré ciboire. Le feu a duré plus de quarante heures, et on n'est pas même encore bien assuré s'il n'y en a pas dans la charpente des ailes de l'église, qui sont fort endommagées, aussi bien que trois ou quatre maisons voisines qu'on a découvertes et presque ruinées, pour en garantir d'autres plus éloignées, de crainte que le vent y ayant porté le feu, il ne se communiquât ailleurs et ne fît un plus grand ravage. La maison de M. le Conseiller Espiard de Saulx, père de votre ami, en a souffert, et on m'a dit qu'il avait perdu quelques meubles en les voulant mettre en sûreté. Pour abréger ce récit, qui n'est déjà que trop long, c'est une si grande désolation de voir cette église dans l'état où elle est à présent, qu'on n'en a guère vu de pareille. Joignez à cela, outre la mort cruelle de M. Pérard, qui était un honnête homme, plusieurs personnes blessées, et le tumulte général de toute la ville troublée d'un si funeste accident (1).

Je suis, Monsieur, etc.

A Dijon, le 4e juillet 1686.

A ma belle-sœur, la Carmélite.

« .... Ma sœur mit ces jours passés ma fille (2) en pension au Refuge en cette ville, sans nous le dire, ni à ma femme ni

(1) Signalons aux érudits bourguignons quelques autres lettres dans lesquelles Taisand relate des particularités concernant sa ville natale : à Mme Gauti [ ], sa cousine, ursuline à Chalon, description des cérémonies à l'occasion de la mort du grand Condé (lettre du 27 février 1687) ; à la supérieure des Carmélites de Beaune, relation de l'assemblée des États de Bourgogne (lettre du 10 juin 1688); sur une accusation de sorcellerie portée contre des personnalités notables de Dijon (lettre du 14 juin 1688).

(2) Taisand ne désigne pas cette enfant autrement que par le surnom de *Binbin*. Elle avait alors douze ans. La supérieure des Carmélites de Beaune aurait voulu l'avoir auprès d'elle. Lorsque l'enfant fut dans sa quatorzième année, sa tante la demanda, à condition qu'elle voulût dans la suite prendre le voile. Taisand revient à plusieurs reprises dans ses lettres sur ce sujet et insiste pour que ses enfants aient le temps de réfléchir avant d'entrer en religion. (Voir, par exemple, ses lettres du 7 juin et du 7 juillet 1688).

à moi. Il est vrai qu'elle nous y avait disposés quelque temps auparavant, sur ce que le Supérieur de cette maison, qui est un grand homme de bien, est directeur de ma fille, et qu'ainsi elle ne perdra pas le fruit de ses instructions. Nous avons pris cette raison pour bonne, et de plus, nous avons cru, votre sœur (1) et moi, que ma sœur en voulant faire la dépense, il était assez juste de lui laisser le choix de la Maison. D'ailleurs, nous avons au Refuge trois ou quatre parentes (parmi lesquelles est la Supérieure), qui toutes ont promis d'en avoir un soin particulier. Si elle avait eu l'âge prescrit par votre règle (2), nous vous aurions priée de vouloir bien vous en charger ; mais sa jeunesse, si avantageuse en mille autres rencontres, lui a porté ce préjudice...

A Mlle Du Bois, ma belle-sœur (3).

Je comptais, Mlle ma Sœur, que la Saint-Martin vous ramènerait comme beaucoup d'autres ; mais j'entends dire que vous ne reviendrez pas encore si tôt. Néanmoins il y a ici des choses admirables, et qui doivent, ce semble, vous engager à un prompt retour. On y voit des beautés, des merveilles, et c'est tout vous dire, ma petite Sœur, que nous avons à Dijon la foire de Saint-Martin. Tout ce que vous pouvez vous imaginer de rare et de curieux s'y rencontre. Hier on en fit l'ouverture au Jeu de paume de la Poissonnerie, en présence de M. le Maire ; toutes nos plus belles dames s'y trouvèrent en même temps, si pourtant on en excepte une qui vous ressemble fort, mon aimable petite Sœur, et qui

(1) Mme Taisand allait être mère pour la onzième fois. Quelques jours après cet événement, son mari écrivait : « Je ne vous demandais pas des compliments, ma belle demoiselle, sur l'accouchement de votre sœur. Il y a si longtemps que j'en reçois sur ces sortes d'affaires, que je puis désormais m'en passer aisément, et j'en tiens quitte volontiers tous ceux et celles qui croient m'en devoir faire par honnêteté.,, »

(2) Quatorze ans pour être mise à l'épreuve, car on ne peut faire profession chez les Carmélites avant dix-sept ans. (*Note de Taisand*).

(3) Les lettres adressées par Taisand à sa belle-sœur sont assez nombreuses et intéressantes par les faits divers qu'elles relatent. Mais devant me borner, je donne seulement celle-ci.

aurait effacé toutes les autres si elle y avait été. Ces beautés vivantes et animées, à qui l'on s'attacha principalement, firent un peu de tort à l'éclat des tableaux, des miroirs, d'une infinité de dorures, des porcelaines, des tables et guéridons, des bureaux, des girandoles, des lustres et autres beautés inanimées, dont je ne vous ferai pas un plus long détail, afin que vous veniez, ma petite Sœur, prendre part à ce brillant spectacle. Outre ce bel étalage, la foire ordinaire de la Saint-Martin est plus belle (aussi bien que vous) qu'elle n'a jamais été, et la Lyonnaise a apporté toutes sortes de belles et riches étoffes, de manière qu'elle a tout ce qu'il faut pour contenter les curieux et les belles dames comme vous. Je vous mets, ma chère, au rang des dames, car si vous ne l'êtes pas encore, j'ai un secret pressentiment que vous ne tarderez guère à l'être (1), et vous êtes du bois dont on les fait; cela soit dit en passant, reprenons le fil de notre récit. Il y a ici de petits comédiens qui représentent en figures les comédies de Molière et autres; les acteurs sont des pygmées. C'est bien la plus jolie chose du monde à voir que ces petites figures. Mais je n'ai garde, ma belle petite Sœur, de vous en décrire l'agrément, car si je l'avais fait, peut-être les tiendriez-vous pour *rêves* ; et je prétends, à vous dire le vrai, piquer votre curiosité, et vous attirer ici par quelque endroit. Nous avons outre tout cela cent petits bijoux à vous faire voir, encore plus jolis que tout ce que je vous ai dit. Mais vous ne les verrez qu'à votre arrivée. Venez donc vite, ma chère petite Sœur, nous régaler de votre aimable présence, qui nous vaudra mieux et qui nous donnera mille fois plus de plaisir que toutes ces choses, et croyez bien que personne, sans exception, n'est plus véritablement que je suis, etc. (2).

P. S. Votre sœur vous embrasse de tout son cœur; elle a beaucoup d'impatience de vous revoir. Ramenez, s'il vous plaît, Mme Du Bois, votre belle-sœur, quand vous viendrez, ou qu'elle vous ramène, car il n'importe pas qui ramène l'autre, pourvu que vous reveniez toutes deux, et en atten-

(1) Nous savons par une autre lettre que Mlle Du Bois épousa Tur [ ], trésorier de France comme Taisand.

(2) Une lettre du 24 octobre 1686 nous apprend que Mlle Du Bois avait couru de grands dangers en descendant en bateau jusqu'à Lyon.

dant qu'elle retourne, embrassez-la pour ma femme et pour moi.

A Dijon, ce 12ᵉ novembrs 1688.

A M. l'Évêque de Meaux (1).

Monseigneur,

J'ai lu avec admiration la belle et savante censure que vous avez faite d'un livre nouveau dont le venin est d'autant plus dangereux qu'il est plus subtil que celui qui s'est glissé dans la plupart des livres qu'on avait vus jusqu'à présent sur des matières de religion. Cet emploi est digne d'un prélat qui est l'une des plus grandes lumières de l'Église, et l'on ne peut assez applaudir à vos saints et doctes écrits. J'apprends même avec joie, Monseigneur, qu'on doit bientôt examiner de près à Rome ce livre que vous combattez par tant de raisons solides, et je ne doute pas que sa juste condamnation ne soit le triomphe du vôtre. Je prends tout l'intérêt que je dois à la bonne cause que vous soutenez avec un zèle vraiment chrétien et sans aucun ménagement politique pour le caractère épiscopal. Par là, Monseigneur, vous renouvelez l'ancienne vigueur des Apôtres et des saints Pères, sur les traces desquels vous marchez si noblement, et vous défendez généreusement la majesté et la pureté de l'Église romaine contre ceux qui ont la témérité de l'attaquer. Ce sont les sentiments sincères que j'ai de l'excellent livre dont vous m'avez honoré et dont je vous fais mes très humbles remerciements.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre etc...

(1) A la différence des lettres qui précèdent, celle-ci est tirée du Ms. 538, fᵒ 1, de la Bibliothèque de Dijon. Elle doit se rapporter à l'année 1697, où parut l'*Instruction sur États d'oraison*, dirigée contre l'*Explication des maximes des saints*, de Fénelon.

Ch. Urbain.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Nous relevons dans la liste des décorations décernées par le Ministre de l'Instruction publique, à l'occasion du 1er janvier, les noms de MM. Émile Picot, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, Frantz Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Palmes académiques. — Ont été nommés: *Officiers de l'instruction publique :* MM. Eugène Capet, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Henri Clouzot, publiciste; Eugène Godin, Émile Laloy, bibliothécaires à la Bibliothèque nationale. *Officiers d'académie* : MM. Chevreux, administrateur de la bibliothèque populaire de Saint-Omer; Delamare, conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École régionale d'architecture à Rouen; Romain Giacobbi, bibliothécaire, archiviste-adjoint au Ministère de la marine, Maximilien Lefeuvre, chef de l'atelier de reliure des Archives nationales ; Lenoir, chef de l'atelier de reliure à la Bibliothèque nationale, etc., etc.

Bibliothèque de la ville de Paris. — M. Marcel Poëte, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris, vient d'être nommé inspecteur des travaux historiques et conservateur de cette bibliothèque, en remplacement de M. P. Le Vayer; qui a demandé sa retraite à laquelle il sera admis le 1er octobre prochain.

Puisque nous parlons de notre excellent confrère M. Marcel Poëte, signalons qu'il a repris son très intéressant cours d'Introduction à l'histoire de Paris et que sa leçon de réouverture, publiée d'abord dans la « Revue politique et littéraire », vient d'être tirée à part sous le titre de *Les Sources de l'histoire de Paris et les Historiens de Paris.*

Imprimerie nationale. — Par décret en date du 20 février, M. Victor Dupré, directeur du personnel au Ministère de la Justice, est nommé directeur de l'Imprimerie nationale, en remplacement de M. A. Christian, admis à faire valoir ses droits à la retraite,

Bibliothèque nationale. — Au cours de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 23 février, M. Léopold Delisle a annoncé que la Bibliothèque nationale allait, grâce à la munificence du roi d'Angleterre, être enrichie du second volume de la traduction française de l' « Histoire des antiquités juives », de Flavius Josèphe, dont cet établissement possède déjà le premier volume.

La *Chronique des arts* complète ainsi cette nouvelle : « M. Yates

Thompson, membre de la Société des Arts, avait découvert, il y a trois ans, chez un bouquiniste de Londres, le second volume de cette traduction, ayant appartenu au duc de Berry, frère de Charles V, puis à Jacques d'Armagnac, qui fut décapité sous Louis XI. Le volume était orné d'une belle enluminure ; mais il lui manquait une douzaine de pages. Après plusieurs années de recherches, M. Thompson apprit que dix de ces pages se trouvaient dans la bibliothèque du roi à Windsor, et il demanda à Édouard VII de les rendre. Le roi y consentit de grand cœur et le volume ainsi restauré sera offert à la Bibliothèque nationale de Paris ».

— La Bibliothèque nationale vient de prendre possession des manuscrits de Victor Hugo restés jusqu'à présent entre les mains de M. Paul Meurice, récemment décédé, héritier et exécuteur testamentaire de l'illustre poète.

Bibliothèque Mazarine. — Le 24 janvier dernier, les bibliothécaires de la Bibliothèque Mazarine auxquels s'étaient joints les gardiens, se sont réunis, après la séance, pour donner à leur collègue, M. Jean Mehl, admis à faire valoir ses droits à la retraite, un témoignage de leur sympathie et lui remettre un souvenir. Cette réunion, toute intime, a eu un caractère vraiment touchant. M. Armand d'Artois, conservateur de la Mazarine, avait prié M. Paul Marais, conservateur-adjoint et trésorier, de lire la petite allocution suivante qu'il aurait prononcée lui-même si une indisposition ne l'en avait empêché.

« Mon cher Mehl,

« Obligé de garder la chambre, je ne puis, à mon grand regret, assister à la petite cérémonie familiale dont vous êtes aujourd'hui le héros. Je prie mon collègue et ami Paul Marais de vouloir bien me suppléer.

« Au moment où l'inflexible loi de la retraite vous enlève à cette chère Bibliothèque Mazarine que vous avez servie, pendant près de quarante années, avec tant de zèle, de fidélité et de dévouement, et que vous avez, en des heures tragiques, contribué à préserver d'une destruction imminente, tous vos collègues tiennent à vous apporter, par la voix de leur doyen, le très sincère témoignage de leur estime et de leur sympathie, en même temps qu'à vous exprimer tous leurs regrets de cette séparation.

« Ils vous prient de vouloir bien accepter ce souvenir amical dont l'intention surtout fait la plus grande valeur. Puissiez-vous éprouver en le recevant le même plaisir que nous avons à vous l'offrir !...

« Nous ne vous disons pas : adieu ! mon cher Mehl, puisque vous continuerez d'habiter parmi nous, nous vous disons simplement ce que nous espérons bien vous dire encore longtemps : Au revoir ! »

Il est bon de rappeler ici que c'est à M. Jean Mehl, aidé de deux

de ses camarades, que le Palais de l'Institut doit d'avoir, à deux reprises, été sauvé de l'incendie pendant la Commune. Une première fois, ces trois courageux citoyens tinrent énergiquement tête aux fédérés qui voulaient mettre le feu au palais et s'opposèrent par la force à la réalisation de leur projet incendiaire. Une autre fois, pendant les dernières convulsions de la Commune, un obus, lancé la nuit par les batteries du Père-Lachaise, pénétra dans les combles de la Bibliothèque Mazarine, endommageant un certain nombre de volumes et déterminant un commencement d'incendie qui put être éteint grâce à la vigilance et aux efforts de M. Mehl et de ses compagnons.

M. Jean Mehl prend aujourd'hui le légitime repos auquel lui donnent droit quarante années de bons et loyaux services ; ses collègues n'ont pas voulu le laisser quitter la Bibliothèque sans lui exprimer leur amicale sympathie.

Une Association de bibliothécaires. — A l'exemple de leurs confrères étrangers, notamment des Américains, nos bibliothécaires veulent se grouper. On nous annonce qu'une *Association des bibliothécaires français* est en voie de formation. Cette association aura pour but de donner plus d'efficacité aux efforts des bibliothécaires pour rendre leur travail professionnel plus aisé et plus fécond en résultats utiles, ponr faire de plus en plus de nos bibliothèques de véritables rouages de la vie moderne. La constitution définitive de cette association, dont le comité provisoire a son siège 6, place du Panthéon, aura lieu vers Pâques, dans une assemblée générale à laquelle seront convoqués les bibliothécaires. Nous ne pouvons que lui souhaiter bon succès.

Bibliothèque de Carpentras. — M. l'abbé Requin, correspondant du ministère de l'Instruction publique, a récemment introduit au Conseil d'État un pourvoi tendant à l'annulation, pour excès de pouvoir, de l'arrêté par lequel le maire de Carpentras a appelé aux fonctions de conservateur de la bibliothèqne de cette ville, bibliothèque classée, un titulaire ne justifiant pas des titres exigés par le décret du 1er juillet 1897. On constate avec plaisir que les « ouvriers » d'archives et de bibliothèques sont de plus en plus résolus à défendre les droits qu'ils tiennent de leur travail et que la loi leur garantit.

Société des Bibliophiles françois. — La Société des Bibliophiles françois vient de faire imprimer, pour ses membres, un nouvel annuaire ; il n'en avait pas été publié depuis 1898. Ce volume contient : 1° une notice nécrologique sur M. le vicomte Frédéric de Janzé, ornée de son portrait, et sur M. le baron de Claye ; 2° des notes sur la Société, extraites d'un manuscrit de M. le marquis de Fortia d'Urban ; 3° les statuts de fondation de la Société ; 4° la liste par ordre d'ancienneté des membres actuels de la Société et la composition du bureau ; 5° la liste, par ordre successif, des membres

anciens et actuels de la Société ; 6° ses statuts actuels, et 7° la liste par ordre chronologique de ses publications et des ouvrages en préparation.

Les notes de M. de Fortia d'Urban, prises au jour le jour, renferment d'intéressants renseignements sur les travaux de la Compagnie de 1821 à 1837.

Cet annuaire, non mis dans le commerce, a été rédigé et mis à jour par les soins de M. le comte de Laborde, l'aimable et dévoué secrétaire de la Société des Bibliophiles françois.

En librairie. — Nous avons enregistré, dans notre dernière livraison, la mort de M. E. Jean-Fontaine, libraire ; nous sommes heureux d'annoncer que le regretté défunt a désigné pour lui succéder, M. J. Meynial, qui fut son digne élève et son fidèle collaborateur pendant vingt cinq ans. Dorénavant, la maison portera le nom de son fondateur : Librairie Jean-Fontaine, J. Meynial, successeur.

Ventes de livres. — Les 26, 27, 28, 29 et 30 mars à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, à 2 heures, vente de livres modernes et livres anciens provenant de la bibliothèque de feu M. José-Maria de Heredia, de l'Académie française, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Première partie (*M. Henri Leclerc, expert*).

Vente d'estampes. — Les 19, 20 et 21 mars, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, à 2 heures, vente d'estampes anciennes et modernes, dessins et livres sur les beaux-arts, composant la collection de MM. H. de R. et Vte de K. (*M. Loys Delteil, expert*).

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, une douloureuse nouvelle nous parvient. Notre collaborateur, M. Anatole Claudin, libraire-expert, lauréat de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 25 février, à l'âge de 72 ans.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'enregistrer la mort du savant historien des origines de l'imprimerie en France et adresser à sa famille l'expression de nos profonds et sincères regrets ; mais dans une de ces prochaines livraisons, le *Bulletin du Bibliophile* se fera un pieux devoir d'honorer la mémoire d'Anatole Claudin, qui fut l'un de ses plus assidus et plus dévoués collaborateurs.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres contenant : Un dictionnaire des femmes qui se sont fait remarquer à un titre quelconque dans tous les siècles et dans tous les pays ; les dates de leur naissance et de leur mort... par un VIEUX BIBLIOPHILE. Second et dernier supplément. — *Paris, Honoré Champion*, gr. in-8.

Tiré à 500 ex. numérotés, savoir : N°ˢ 1 à 20, sur papier de cuve, titre rouge et noir, à 35 fr. et n°ˢ 21 à 500, sur papier fort, à 25 fr.

— A. DELPY. — Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique. Premier volume. Lettre A à lettre G. Tirage à cent exemplaires, tous numérotés. *Paris, A Durel*, gr. in-8.

50 ex. seulement sont mis en vente (5 fr.).

— Library of Congress. — List of the Benjamin Franklin papers in the library of Congress. Compiled under the direction of Worthington CHAUNCEY FORD, chief division of manuscripts. *Washington, Government printing office*, gr. in-8.

— Library of Congress. — Report of the librarian of Congress and report of the superintendant of the library building and grounds for the fiscal year ending june 30, 1905, *Ibid., id.*, in-8.

— Revista de bibliografia catalana. Catalunya-Balears-Rossellô-Valencia. Any tercer. 1903. *Barcelona, impremta i llibreria « L'Avenc »*, pet. in-8 (10 fr.).

Publications de luxe

Chez Henri Leclerc.

J-F. BASTIDE. — La Petite Maison. — Préface d'Abel Patoux. Seize aquarelles dessinées et gravées en couleurs par Ad. Lalauze, Pet. in-4.

Tiré à 150 ex. numérotés, savoir : N° 1, ex. contenant les seize aquarelles du livre, un premier état des planches et un tirage

hors texte des planches terminées (*vendu*) ; nos 2 à 15, ex. ornés d'une aquarelle de Ad. Lalauze, contenant un premier état des planches et un tirage hors texte des planches terminées (500 fr.), et nos 16 à 150, ex. contenant les planches dans le texte seulement (250 fr.)

Publications diverses

— Pierre Louÿs. — Archipel. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50),

Il a été tiré, en outre, 50 ex. numérotés sur papier de Hollande (10 fr.)) 15 ex sur papier du Japon (15 fr.) et 10 ex. sur papier Watman (15 fr. tous souscrits.

— Louis Morin, typograpbe, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — Groupe d'excursions troyennes. — La Forteresse de Montaigu-en-Othe. Documents et fouilles. [4 planches hors texte]. *Grande imprimerie de Troyes*, gr. in-8.

— Vicomte de Grouchy et Paul Cottin. — Journal inédit du duc de Croÿ 1718-1784. Ouvrage orné des portraits de l'auteur et de sa femme, née Harcourt, d'un fac-similé du manuscrit, d'une vue de l'hôtel de Croÿ à Paris. *Paris, Ernest Flammarion*, 2 vol, in-8 (15 fr.)

— Henri Clouzot. — Le Véritahle nom du seigneur de Saint-Ayl. — Extrait de la " Revue des études rabelaisiennes ", 3e année, 4e fascicule. *Paris, Honoré Champion*, in-8 (5 fr.)

Non mis dans le commerce.

— Léon Bloy. — Le Salut par les Juifs. — Édition nouvelle, revue et modifiée par l'auteur. *Paris, Joseph Victorion et Cie*, in-8 (5 fr,).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur papier de Hollande et 4 ex. sur papier du Japon.

— Rivarol. — Littérature : Universalité de la langue française ; Voltaire et Fontenelle ; Petit almanach de nos grands hommes ; Mme de Stael ; Le Génie et le talent. Politique : Journal politique national ; Actes des apôtres ; Petit dictionnaire de la Révolution. Philosophie : Lettres à M. Necker ; Discours préliminaire à un Dictionnaire de la langue française. Fragments et pensées littéraires, politiques et philosophiques. Lettres. Rivaroliana. Appendice : Documents ; bibliographie. Avec une notice et un portrait. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr.50).

De la « Collection des plus belles pages ». Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés à la presse sur pap. de Hollande.

— Léon Séché. — Études d'histoire romantique. — Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les " Méditations " (Documents inédits). Avec un portrait d'Elvire en héliogravure. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Thomas CARLYLE. — Pamphlets du dernier jour. — Le temps présent. — Prisons-modèles. — Le Gouvernement moderne. — D'un gouvernement nouveau. — Eloquence politicienne. — Parlements. — Statuomanie. — Jésuitisme. — Traduit de l'anglais avec une introduction et des notes par Édouard Barthélemy. — *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Alfred DE VIGNY. — Correspondance. 1816-1836, recueillie et publiée par Emma SAKELLARIDÈS. *Paris, Calmann-Lévy*, in-18, (3 fr. 50).

— Les Étapes de Georges BANGOFSKY, officier lorrain. Fragments de son journal de campagnes (1797-1815), recueillis par son petit-neveu Alexandre de Roche du Teilloy. Avec son portrait. *Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie*, in-8.

Tiré à 300 ex. sur papier de Hollande.

— Pierre BLIARD. — Le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794), d'après des documents inédits. *Paris, Émile-Paul*, in-8 (5 fr.).

— Comte FLEURY. — Les Dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles d'après des documents inédits. Ouvrage orné d'un portrait en héliogravure, *Paris, Émile-Paul*, in-8 (5 fr.).

— Hugues VAGANAY. — Vocabulaire français du XVIe siècle. Deux mille adverbes en-*ment* de Rabelais à Montaigne. Extrait de la Revue des études rabelaisiennes. *Paris*, gr. in-8.

— Vocabulaire français du XVIe siècle, — Deux mille mots peu connus. Extrait de la Zeitschrift für Romanische philologie, tomes XXVIII et XXIX. *Halle à S.*, gr. in-8.

— Marius-Ary LEBLOND. — Leconte de Lisle d'après des documents nouveaux. La Vie. — La Jeunesse républicaine et sentimentale. — L'Art et l'action. — L'Action publique. — L'Art, forme impersonnelle de l'action. — L'Antichristianisme. — Le Pessimiste socialiste. — L'Hellénisme républicain. — L'Idéal primitiviste. — Le Patriotisme colonial. — L'ile natale et le génie aryen. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Renée VIVIEN. — Une femme m'apparut... Nouvelle édition. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— C.-A. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. — Livre d'amour. Préface par Jules Troubat. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

LETTRES

DE

DIVERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

On trouvera ci-après, groupées dans le simple ordre chronologique, des lettres de savants et d'écrivains français. Elles ont toutes, à divers degrés, de l'intérêt pour l'histoire littéraire. Elles ont été copiées presque toutes en Italie, et, pour la majeure partie, proviennent de la collection Cossilla, de Turin, dont j'ai déjà signalé l'importance dans une note du *Bibliographe moderne*, t. II, p. 42. Il est fâcheux sans doute de ne publier que quelques pièces de cette belle collection, de la déflorer par ce prélèvement arbitraire, et je ne le fais qu'à regret. La raison en est que l'étude de ces autographes, autrefois si incommode et presque impossible au Museo Civico de Turin, n'est pas devenue plus facile, contrairement à l'espoir qu'avait inspiré leur transfert, à la Biblioteca Civica. Je me suis heurté, quand j'ai copié ceux que je donne ici, à une réglementation, légitimée par des abus regrettables (1), mais très sévère et très com-

(1) Certaines publications de documents italiens, d'ordre privé et de date trop récente, avaient donné lieu, paraît-il, à des plaintes des familles intéressées. — Faisons observer que pareil inconvénient ne pourrait guère se produire au sujet des pièces françaises antérieures à 1850.

pliquée : il a même fallu toute l'extrême courtoisie de M. l'adjoint Usseglio et la confraternelle obligeance de M. le prof. Renier pour me permettre de faire ces quelques copies dans le peu de temps dont je disposais alors. L'on m'assure que la sévérité de ces règlements s'est encore accrue depuis 1902 : peut-être deviendra-t-il (*Dî omen avertant !*) de moins en moins facile de continuer l'exhumation de ces documents français, et faudra-t'il attendre longtemps pour que les autographes de Montesquieu, de Condorcet, de M[me] de Staël, de Lamartine, de Mérimée, de Sainte-Beuve et autres, puissent être joints à ceux qu'on lira ci-dessous de Voltaire, de Bayle, de Beaumarchais. L'intérêt de ceux-ci ne diminuera pas à être présentés isolément, et mieux vaut une publication partielle, faite, qu'une publication plus complète qui ne sera peut être jamais faisable.

L. G. PÉLISSIER.

LETTRES DE BALUZE (1)

I

A l'érudit anglais Thomas Gale (2)

(Paris, 21 février 1687)

SUSCRIPTION : *Clarissimo viro Thomae Galeo Stephanus Baluzius Tutelensis S. P. D.*

Interim dum expecto occasiones ad te scribendi, vir clarissime, dies mensesque effluunt. Nunc tandem officio meo satisfacio, gratiasque ago pro fragmento epistolæ Joannis Sarisberiensis (3) ad me misso. Corpus epistolarum

(1) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*

(2) Philologue et historien anglais, éditeur des *Historiæ Britannicæ Scriptores, collecti* a Th. G. (Londres, 2 vol. in-fol., 1687-1691).

(3) Jaen de Salisbury, dont Baluze préparait alors le *Carteggio.*

ejus prælo paravi; annotationes in eas sane laboriosissimas, sed, ut puto, utilissimas composui. Cum primum typographo meo licebit per alias occupationes quibus nunc detinetur, huic editioni insudabitur; quam spero vobis Anglis non displicituram. Explicavi enim admodum multa quæ antea obscura erant. De Arriani *Naumachicis* quod scribis, eruditissime vir, falso rumore deceptus es: non habentur enim in Bibliotheca Regia. Vale, vir clarissime, et me semper ama, Lutetiae Parisiorum. IX a. Kal. Martias MDCCXXXVII.

II

Au Cardinal de Bouillon

(Paris, 10 novembre 1705)
(*Sans suscription*)

A Paris, 10 novembre 1705

Pour respondre nettement et avec quelqu'ordre aux letres et aux mémoires que M. de Seste (1) m'a porté de votre part, Monseigneur, j'auray premièrement l'honeur de vous dire que, vous ayant rendu compte par ma letre du vendredy 30 octobre de l'acte de 1149, qui contient, à ce qu'on prétend, la fondation de l'abbaye Saint-André-lez-Clairmont, il ne me reste plus rien à dire à V. A. sur ce sujet. Je vous envoye néanmoins, Monseigneur, ce que j'ay projetté là dessus.

A l'esgard de l'addition que V.A. me propose, Monseigneur, de faire au project que je luy avois envoyé (2) pour servir par abondant de response aux objections qu'on a faites contre les lettres de Saint Louis, données pour confirmer

(1) Un des plus intimes familiers d'Emmanuel de Bouillon. Il fut l'un de ses conclavistes, en 1689 (pour régler la succession d'Innocent XI, mort le 12 août).

(2) Il est inutile de commenter ici cette lettre, véritable dissertation de diplomatique et d'histoire médiévale qu'il faudrait replacer dans la série dont elle a été détachée. Elle a surtout l'intérêt de montrer par quelques détails précis comment Baluze préparait son *Histoire de la maison d'Auvergne*. Il faut attendre pour porter désormais un jugement définitif au sujet de Baluze l'ouvrage que lui consacre M. de Boislisle. La bonne renommée de l'érudit Tullois en sortira, assure-t-on, fort amoindrie.

l'élection du prévost de Brioude, j'auray l'honeur de vous dire que les raisons alléguées dans ce project sont bonnes et hors de réplique, et que par conséquent, il n'y a pas de nécessité de recourir à l'expédient de dire qu'elles sont de Louis VIII, père de Saint Louis : ce que d'ailleurs je ne pourrais pas dire, n'en ayant d'autre preuve que la conjecture bien foible que, par une erreur bien aysée à commettre, celuy qui a copié ces lettres dans le petit cartulaire de Brioude a fait une transposition dans le chiffre, — laquelle a donné lieu de penser qu'elles estoient de Saint Louis, au lieu qu'elles sont de Louis VIII son père, — ayant mal à propos, par une légère transposition de chiffre, mis dans la date MCCXXVI au lieu de MCCXXIV, ainsy que V. A. estime qu'il y avoit dans l'original. Il faudroit que j'eusse veu cet original ou quelqu'autre chose extrêmement semblable, pour avancer un fait de cette nature; et si je le faisois sans autre preuve, on ne manqueroit pas de me bien relever; d'autant plus qu'il n'y a pas MCCXXVI dans ce cartulaire, mais MCCXX *sexto*, ce qui fait un grand obstacle à la conjecture de celuy qui vous a fait cette ouverture. Le mesme critique, pour faire voir que cette transposition de chiffres est aysée à commettre, vous allègue un exemple qui semble décisif, tiré des fragments impriméz des tables d'un ancien Cartulaire de Brioude, où il prétend que le copiste a manqué par inadvertence en quelques chiffres, où il a adjousté une petite barre, laquelle fait addition d'un numéro et par conséquent change le chiffre. A cela on peut très pertinemment respondre qu'il est beaucoup plus aysé de commettre quelque erreur dans un grand nombre de chiffres consécutifs, que dans la copie d'une charte où il n'y a qu'une date à copier. Mais sans recourir à cette response, nous devons présumer que ces chiffres estoient les mesmes dans le Cartulaire auquel ces tables se rapportoient. Cette response ne peut pas estre éludée, puisqu'à la page 6 de ces fragments, en l'endroit mesme que ce critique reprend, il est certain qu'il n'y a point de faute, le numéro CCCCXVIIII qui y est doublé se trouvant aussy doublé dans le Cartulaire qui subsiste encore ; le premier CCCCXVIIII contenant la donation de Clais et le second la donation de Casoled (?) comme dans les fragments. Ce critique adjouste que, dans la mesme page 6 des fragments,

le copiste a mal escrit CCCCXVIII au lieu de CCCXVII, et cependant il y a CCCCXVIII dans le Cartulaire qui subsiste, en l'endroit où ce titre est copié. Ce qui nous doit convaincre que ce qui paroit estre des fautes ne l'est pas, et que ces erreurs estoient dans le Cartulaire auquel ces tables se rapportoient. A quoy on doit d'autant plus prendre garde que, si on accusoit ces tables d'erreur ou de fausseté, on donneroit atteinte à ce que nous avons observé en l'année 1695 dans notre avis sur les feuillets destachés (page 19 et 20), dans ma lettre imprimée (page 15-16), où nous avions marqué que nous estimions qu'il y avoit anciennement pour le moins deux Cartulaires à Brioude et que cette diversité de chiffres le monstroit.

Le mariage de Jeanne de Bouillon avec un homme d'une condition beaucoup inférieure à la sienne, ne doit pas faire de peine (A) (1) à Votre Altesse, y ayant dans l'antiquité une grande quantité d'exemples semblables ; mesme dans la famille des Bourbons, où nous trouvons une Béatrice de Bourbon, petite fille du roy Saint-Louis, (laquelle fut mariée à Jean, roy de Bohême, fils de l'empereur Henri VII et père de Charles IV, aussi empereur), se marier, après la mort du roy son mary, au seigneur de Grancy, sans qu'il paroisse qu'aucun escrivain l'ait blasmée de s'estre mariée avec un simple gentihomme après avoir esté femme de Roy. Néantmoins, pour faire au suject de Jeanne quelque chose qui peut être agréable à Votre Altesse, je m'estois donné beaucoup de peine pour faire le préambule que je vous ay envoyé, lequel me paroissoit bien pensé, et lequel M. l'abbé de Caumartin, à qui je l'avois montré auparavant de vous l'envoyer,

(1) Cette lettre a été annotée en deux endroits par le cardinal de Bouillon. En regard du passage marqué A, il a écrit en marge : « Je n'ay jamays eu aucune peine sur ce mariage, mais je croy qu'on ne doit donner à jeune jeune (*sic*) gentilhomme que les qualités que lui et son père prenent dans le contrat de mariage, et pour cela je ne prétens pas donner aucune atteinte à la réputation de M. du Tillet en disant que dans son contrat de (*sic*), ni lui ni son père ne prenent pas la qualité de baron que M. du Tillet lui donne ». Et en regard du passage marqué B, il a mis dans l'interligne : « Aussi ne le prétens-je pas ».

m'avoit paru approuver. Mais puisque Votre Altesse est d'un autre avis, je le supprime.

Votre Altesse me permettra, s'il luy plaît, Monseigneur, de lui représenter qu'il ne m'est pas permis de donner atteinte à la réputation de M. Du Tillet. C'est un nom respectable dans la République des lettres. Je me fairois moquer de moy (B) si je disois qu'il a avancé une fausseté dans un titre qu'il cite où le troisième mary de Jeanne de Bouillon est appellé baron de (1). . . . .
tant voir l'inégalité que ce que je dis du mariage de Blanche de Gimel. Ce qui s'insinuera d'autant plus facilement dans l'esprit des lecteurs que cela est rapporté sans art, naïfvement et sans aucune restricion. Un plus long discours pourroit exciter des brouilleries et renouveller une querelle que V. A. ne veut pas renouveller.

Reste à vous parler, Monseigneur, des titres qu'il faudra imprimer dans le volume des preuves. Sur quoy je puis assurer Votre Altesse que dans le choix que j'en fairay, je n'en obmectray aucun des nécessaires, soit pour la descente (2), soit pour le lustre. J'en ay tant fait imprimer dans ma vie, sans que personne m'ait aydé à en faire le choix, que j'ay lieu de présumer que Votre Altesse croira facilement que l'expérience m'en a assez appris pour n'avoir pas besoin de secours. Mais s'il y en a quelques-uns où il se rencontre quelque difficulté, je prendray les avis des personnes que Votre Altesse m'a fait l'honeur de me marquer.

Puisque Votre Altesse le trouve bon, Monseigneur, je ne manquerai pas d'adjouster l'article des grandes sommes de deniers prestées au Roy et autres par le pape Clément VI et par de comte de Beaufort son frère.

La lettre qu'on a escrite contre moy ne m'a aucunement altéré, ny inquiété, si ce n'est tout autant que cela peut avoir fait de la peine à Votre Altesse pour l'amour de moy. Cela ne m'empêchera pas d'aller mon chemin ny de mettre parmy les preuves les titres que l'on a tant pris du soin de descrier. Je vous assure, Monseigneur, qu'il viendra un

(1) Lacune. Il manque ici au moins un feuillet.
(2) La filiation généalogique.

temps qui ne sera pas si malin et que ceux qui viendront après nous et qui liront ces titres, me sçauront bon gré de les avoir fait imprimer. C'est de quoy j'ose estre garant envers Votre Altesse.

Nous avons examiné les tombeaux gravés dans l'*Histoire de Savoye* et dans celle de Courtenay ; et avons trouvé que ceux de Courtenay sont beaucoup mieux gravés que ceux de Savoye. Ainsy, il y a apparence que Votre Altesse agréera qu'on imite la graveure qui est dans l'histoire de Courtenay.

J'adjousteray icy, Monseigneur, que samedy dernier, M. l'abbé Galloys me monstra un billet que lui avait escrit M. Riccard, advocat au Conseil, par lequel il le priait de le vouloir ayder en la composition d'un factum qu'il faisoit pour vos moines contre Votre Altesse. A quoy M. l'abbé Galloys respondit qu'il estait, il y a longtems, dévoué au service de Votre Altesse et que bien loin de vouloir se mesler d'escrire contre vos intérests, il en prendroit toujours la défense lorsque l'occasion s'en présenteroit.

Lorsque j'ay proposé à Votre Altesse le voyage de Dom Guillaume de Saint-Laurens à Oliergues, j'ai eu l'honneur de vous escrire, Monseigneur, que je croyois qu'outre les titres dont nous avons besoin, il faudrait le charger de m'envoyer tous les titres curieux et qui peuvent servir à l'histoire, qui sont à Oliergues et à Joze, et que, de ceux-là avec ceux que j'ay déjà, j'en fairois un bon inventaire pour envoyer ensuite le tout à Turenne. Depuis il m'est venu en pensée qu'il ne seroit peut-estre pas inutile de luy donner la peine de faire un voyage à Limeuil, où il se pourroit bien faire qu'il trouveroit plusieurs choses curieuses pour les maisons de la Tour et de Beaufort. Il se pourroit mesme faire, après l'impression achevée, qu'il se trouveroit à Limeuil quelque pièce qu'on serait marry d'avoir négligée. Votre Altesse examinera, s'il luy plaist, ce que j'ay l'honeur de luy en escrire.

J'envoye à Votre Altesse le mémoire de quelques titres qu'il est à propos de faire chercher et copier à Dijon (1).

(1) Ce mémoire n'est pas resté annexé à la lettre.

Je suis toujours avec toute sorte de respect, de dévotion et de reconnoissance, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BALUZE.

III

Au même

A Paris, le 19 mars 1707

L'homme propose, Monseigneur, et Dieu dispose. Comme Votre Altesse me fit l'honeur de me l'escrire le cinquiesme jour du mois d'octobre dernier, Votre Altesse s'estoit proposée de voir M. l'abbé Galloys (1) à ce mois de may : mais Dieu en dispose autrement, et veut, ce semble, l'appeller à lui, l'ayant affligé d'une maladie qu'on croit mortelle. S'il en meurt, comme les médecins le pensent, il mourra d'espuisement, comme ils en conviennent aussy tous. C'est une grande perte pour le public et pour ses amys, et principalement pour moy, qui avois depuis longtemps le bonheur d'estre aymé de luy par préférence à tous autres. Il faut, monseigneur, se résoudre à ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner.

Mes amys me disent de prendre exemple sur luy et de modérer mon travail. Je vois bien, Monseigneur, qu'il m'est très important de profiter de cet avis, et je souhaite de tout mon cœur de pouvoir en profiter. Il dépend de Votre Altesse de m'en donner le moyen, soit en faisant continuer et achever au plustost l'impression de l'ouvrage que j'ai entrepris pour sa maison, soit en le supprimant entièrement, si elle a de la répugnance de le voir achever. Car je vous avoue, Monseigneur, que cette surséance d'un an, principalement après onze années entiers d'un travail assidu sur cette matière est une chose très incommode et très préjudiciable à un homme de mon aage (2). Ce que je prens la liberté de vous dire peut estre un peu trop librement, Monseigneur, parce que je suis assuré que si V. A. concevoit seulement la

(1) Baluze avait alors quatre-vingt-deux ans.

(2) L'abbé Gallois, de l'Académie française.



centiesme partie de la peine que ce long et pénible travail m'a donnée, Elle ne se seroit jamais avisée d'en sursoir l'impression et n'auroit pas déféré à l'avis des choses inutiles imprimées qui a donné lieu à cette surséance. Elle auroit mesme facilement préjugé sur ce suject en ma faveur, soit à cause de la bonté qu'elle a pour moy, soit en réfléchissant sur l'estime que les escrivains de toutes les nations de l'Europe font de mon bon sens et de mon discernement. J'espère que ces mesmes motifs porteront Votre Altesse à donner une fin à cet ouvrage pour me donner le repos dont j'ay besoin. J'attends cette faveur de Votre Altesse et celle de me croire toujours avec ma dévotion ordinaire, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BALUZE.

On me dit hier au soir que M. l'abbé Galloys etoit mort.

LETTRES DE PIERRE BAYLE (1)

I

A l'abbé Nicaise

(Rotterdam, 26 février 1699)

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur l'abbé Nicaise / à Dijon* (2).

A Rotterdam, le 26 février 1699.

C'est, Monsieur, la première fois que j'ai l'honneur de vous écrire depuis le commencement de cette année, mais je n'ay pas attendu si longtemps à vous la souhaiter très heureuse. Je m'aquittai *in petto* de ce devoir aussi promptement qu'il se put et je vous en fais aujourd'hui

(1) Pierre Bayle, le philosophe érudit, auteur du célèbre *Dictiontionnaire* et du *Discours sur les comètes,* né à Foix le 18 novembre 1647, mort à Rotterdam le 28 décembre 1706. La publication de sa *Correspondance générale* est un des plus vifs desiderata de l'histoire littéraire. Ce serait assurément la meilleure façon de célébrer son centenaire.

(2) Turin. *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*



par écrit la réitération. J'ai reçu par M. de Witt (1) la lettre que vous aviez mise sous son couvert; j'ai reçu aussi votre dernière dépêche et ai fait tenir aussitôt à M. Grœvius (2) et Cuper (3) celles qui y étoient pour eux. Quant à ce que vous souhaitiez, monsieur, que je priasse M. de Beauval (4) d'envoier à M. Le Clerc (5) la lettre du P. Pagi (6) pour être insérée toute entière dans quelque journal, je n'ai pu vous satisfaire, car M. Le Clerc ne se mèle plus d'aucun journal depuis cinq ou six ans. M. Leers (7) qui vous salue, m'a dit qu'il n'avait plus aucun exemplaire de *Junius* qui ne fût complet, et qu'ainsi il lui est impossible de vous renvoier ce qui manque à votre exemplaire. Il vous l'a fait tenir une ou deux fois, à ce qu'il m'a dit, par M. Anisson, de qui vous devez le redemander. Je l'ai fort exhorté à écrire au père de Vitri, touchant le paquet que M. Grœvius vous avoit envoié; il m'a promis de le faire, mais il y a eu tant de brouilleries et tant de cahos dans les afaires que ce père et M. Leers ont eues ensemble qu'on n'y voit goute, et il s'est passé un si long tems depuis l'envoi des livres à Dunkerque que je n'espère point qu'on en puisse jamais avoir raison. J'y suis intéressé plus que vous à cause de quelques paquets de présent que j'avois mis dans la balle de Dunkerque.

Je suis bien aise que vous aïez enfin reçu mon *Dictio-*

(1) Jean de Witt, fils du grand pensionnaire (1662-1701), un des correspondants de Nicaise et autres savants.

(2) J.-G. Greffe (Graevius), (1632-1703), professeur et archéologue érudit, historiographe de Guillaume III d'Angleterre, commença la publication du *Thesaurus Antiquitatum*.

(3) Cuper (ou Cuypert), archéologue hollandais (1644-1716).

(4) Basnage de Beauval, (1656-1710), ministre réfugié en Hollande, érudit et critique, rédigea de 1687 à 1709 une *Histoire des ouvrages des savants*, en continuation des *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle.

(5) Jean Le Clerc, érudit et critique, né à Genève en 1657, mort à Amsterdam en 1736, un des principaux directeurs de revues et bibliographes de la fin du XVIIIe siècle.

(6) Pagi (Antoine), capucin, 1624-1699, archéologue et historien, a publié une critique des *Annales Ecclesiastici* de Baronius.

(7) Reinier Leers, l'éditeur ordinaire de Bayle, héritier d'une partie de ses manuscrits.

naire. Je vous suis infiniment obligé de vos nouvelles littéraires et du mémoire de M. de la Monnoye (1) du premier de février, où j'ai vu que depuis trois semaines il vous en avoit fait tenir un autre, où il traitait amplement du Mosca, poète italien du dernier siècle. Je n'ai point reçu cela, Monsieur, et c'est pourquoi je vous suplie très humblement de m'apprendre ce que cela a pu devenir, car je souhaite passionément de le recouvrer. Je vous rens mille graces de la faveur particulière et insigne que vous me faites de m'envoier par M. Chene (2) (que je salue) les vies de (*illisible*) et de Philander et d'avoir écrit à Rome pour l'*Historia della Volgar poesia.* C'est ainsi que vous soutenez sans vous relacher l'éloge que M. Grœvius vous donne de *mortalium omnium officiosissimus.* Tous les auteurs, toute la République des lettres en général, est intéressée à vous souhaiter une longue vie, accompagnée de bonne santé. Nos nouveautés littéraires ne sont pas grand chose. Les *Mémoires de Ludlow*, l'un des juges de Charles I, roi d'Angleterre, sont estimés. On en a publié une traduction françoise, de laquelle M. Bernard a parlé fort amplement dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* du mois de février 1699 et M. de Beauval aussi dans son dernier quartier de 1698. Je ne sai si l'on traduira de l'anglois les *Mémoires de Mylor Barklai* qui ont été publiés à Londres peu après ceux de Ludlow. Ce mylord étoit du parti roialiste. On a traduit du flamand en françois la relation d'une ambassade du sieur Istrand à la cour de la Chine de la part du Czar. On y trouve des choses assez curieuses. Les inscriptions grecques que des voiageurs anglais ont trouvées dans les ruines de l'ancienne ville de Palmyre, de quoi il a paru une relation en anglois, se voient depuis peu dans un ouvrage latin avec les notes de M. Smith, et d'un professeur d'Oxford nommé Bernard (3). Elles servent d'appendice à la nouvelle édition de

(1) Bernard de La Monnoye, poète bourguignon, (1644-1728), ami de Nicaise et l'un de ses principaux fournisseurs de vers et de compliments rimés.

(2) Ce personnage m'est inconnu.

(3) Edward Bernard, érudit anglais, mort à Oxford le 12 janvier 1696. Le recueil ici mentionné parut après sa mort sous le titre *Inscriptiones Græcæ Palmyrenorum cum scoliis et annotationibus* (Vincent, 1698). Thomas Smith, érudit anglais (1638-1175).

la lettre du même Smith *De statu hodierno ecclesiæ græcæ.* Nous avons une nouvelle édition du traité *de veritate religionis christianæ* qu'un juif converti nommé Rittangelius avoit autrefois publié en Allemagne. M. Van der Vayen, professeur en theologie à Franeker, qui l'a procuré, y a joint une préface où il réplique à un écrit de M. Limborck, collègue de M. Leclerc dans le collège des Arméniens d'Amsterdam. Il avoit déjà fait imprimer au même lieu, c. a. d. à Franeker, deux autres traités du même juif converti, et réfuté M. Le Clerc dans une longue préface sur le sens du mot λόγοσ au premier chapitre de Saint Jean. On a rimprimé à Leyde le traitté de Casaubon, qu'on ne trouvait plus, *de satirica veterum poesi* avec quelques autres petits traittés du même ou d'autres, et la version des Cyclopes d'Euripide par Florence Chrétien, le tout accompagné de remarques. C'est par les soins de M. Crenius (1), qui s'occupe beaucoup à faire revivre des traittés fugitifs et dont les exemplaires ne sont plus à achetter. Il nous promet une nouvelle édition de quelques ouvrages de Saumaise, qui contiennent l'explication de quelques vieilles inscriptions. M. Leydecker (2), professeur en théologie à Utrecht, a traduit en latin (et y a joint plusieurs notes) le traitté *de Regibus Iudæ et præsertim de Messia* du fameux rabin Maimonides (3). Je vous prie, Monsieur, de jetter les yeux sur l'article *Bégat* dans mon *Dictionnaire.* Vous trouverez, je m'assure, qu'on y peut ajouter bien des choses que vous me pourrez fournir, car c'étoit un illustre conseiller de votre Parlement au siècle passé. Je suis votre très humble serviteur.

BAYLE.

Aiés la bonté, je vous en conjure, d'envoier le billet ci-joint à M. de La Monnoie. Je n'ai pas manqué d'avertir M. Leers de ce que vous m'avez fait savoir qu'on donneroit une nouvelle édition fort augmentée du *Dictionaire* de Richelet.

(1) Th. Crussius (dit Crenius), né à Brandebourg 1648, mort à Leyde 1778, philologue érudit publia de 1695 à 1723, dix-huit volumes d'*Animadversiones.*

(2) Melchior Leydecker, théologien hollandais (1642-1721), professeur de théologie à Utrecht.

(3) Le grand philosophe juif Moïse Maïmonide.

M. Leers a eu intérêt de savoir cela, car on lui ofre le manuscrit de Richelet touchant le dictionaire, et on lui demande une grosse somme. Il n'accepte point le parti ; car il craint qu'après avoir bien paié ce manuscrit, d'autres qui en peuvent avoir une copie ne le fassent imprimer inséré dans une nouvelle édition du *Dictionnaire* de Richelet. Un certain Hannemanus, allemand, a publié une dissertation latine pour montrer que ce qu'on conte de l'inscription mystérieuse de la couronne papale est une fable.

Au reste je ne receus que par la poste de mardi dernier 24 du courant votre paquet du 5. C'est ce qui fait que je vous écri à droiture.

II

Au conseiller de Thomassin Mazaugues (1).

(Rotterdam, 3 août 1691).

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur Thomassin de Mazaugues/ conseiller au Parlement d'Aix / A Aix* [*fol. 2 v°*]

[fol. 1.] Monsieur,

L'honneur que vous m avez fait de m écrire une lettre si obligeante m'a été si sensible que vous auriez reçu depuis longtemps mes très humbles actions de grâces, si M. Ville, qui me la donna, ne m'eût témoigné qu il souhaitait d'être le porteur de ma réponse. Les afaires qu'il a négociées pour son commerce tant en Angleterre qu'en ce païs-ci l'ont retenu plus longtemps qu'il n'avoit pensé. Il ne part pour s'en retourner en France qu'au commencement d'août et votre lettre, monsieur, est datée du 4 de février. J'ai été bien aise de faire connoissance avec un si honnête homme et je me suis fait un très-grand plaisir de lui rendre quelque service, tant à cause de lui-même qu'à cause de l'intérêt que

(1) Conseiller au Parlement de Provence, érudit et collectionneur, neveu et héritier de Peiresc, il songea longtemps à procurer l'édition des lettres de son grand oncle. Mais il ne put réaliser cette noble ambition.

(2) Carpentras. Bibliothèque Inguimbert, Cod. 435, fol. 1. Original autographe.

vous prenez à lui. Je n'avais garde, Monsieur, de priver mon dictionaire de l'honneur que je lui pouvois prouver en y insérant votre nom illustre [fol. 2] et ainsi vous ne deviez pas laisser agir votre honnêteté par des remercimens à cet égard. Je vous suis le plus obligé du monde des ofres qu'il vous plait de me faire, et je prendrai, avec votre permission, la liberté de m'en prévaloir. Vous vous intéressez, monsieur, à l'avantage de la République des Lettres avec tant d'affection et d'ardeur que je suis persuadé que la peine que les éclaircissemens que je vous demanderai vous causeront ne vous rebutera point. Jecom[*mence*](1) dès aujourd'hui à me rendre un peu importun en vo[*us*] demandant des nouvelles d'un évêque de Glandêve [*du*] siècle passé, auteur de quelques écrits sur le kalen[*drier*] qu on vouloit réformer et qu'on réforma en eff[*et*] [*et*] de quelques notes sur Horace, Ausone, etc. Il [*s'apelle*] Marcellius et, si je me trompe, il étoit Italien.

J'ai appris avec beaucoup de chagrin la mort du P. Pagi et, comme je ne pense pas que dans le nouve[*au*] Moréri de Paris, on ait eu le tems de parler de [*lui, ce*] me sera un nouvel engagement de lui consacrer [*un*] article dans la suite de mon ouvrage.

Les [*Nouvelles*] *de la République des Lettres* qui ont été recom[mencées à] Amsterdam au mois de janvier dernier sont [f. 1 v°] d'un ministre réfugié, nommé M. Bernard, fort habile homme et qui avoit fait pendant quelques années la *Bibliothèque Universelle*. Vous m'avez fait un plaisir infini, monsieur, en m'aprenant le détail des papiers de feu M. de Peiresc qui vous sont tombés entre les mains, et dont avec tant de patience et de diligence vous voulez faire un si bon usage au profit de la République des Lettres. La nouvelle que vous y avez ajoutée me comble et me ravit de joie, cher monsieur, que vous avez un fils si digne de vous, et qui promet de représenter au monde l'illustre et l'incomparable M. de Peiresc, dont il est parent et du côté paternel et du côté maternel. Je fais mille vœux pour sa conservation et pour la votre et vous suplie d être très persuadé du profond respect

(1) Les mots en italiques entre [ ] manquent sur l'autographe par suite de déchirures.

qui accompagne la passion avec laquelle je suis, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

BAYLE.

A Rotterdam, le 3 d'aout 1699.

III

Dans la collection Cossilla figure parmi les lettres de Bayle la pièce suivante: lettre inachevée, non signée et adressée à un correspondant inconnu. Une main inconnue a mis au bas du dernier folio « *De Pierre Bayle* ». Il est aisé de voir, par la date, Paris, 16 janvier 1684, — évidemment certaine, comme le prouvent les détails donnés dans la lettre, — que cette attribution est fausse: Bayle, en 1684, était depuis trois ans professeur à Rotterdam; après la suppression en 1681 de l'académie de Sedan, il avait été nommé professeur d'histoire et philosophie à l'*École illustre*, où il avait fait sa leçon d'ouverture le 5 décembre 1681. L'attribution ne se trompe pourtant que d'un prénom: Bayle avait, on le sait, deux frères (1); l'un aîné, Jacob, qui fut collègue de son père comme ministre au Carlat, et mourut prisonnier comme lui au Château-Trompette à Bordeaux (2); l'autre puîné, Joseph, qui commença ses études de théologie à Puylaurens, les termina à Genève en 1682, alla à Paris pour être gouverneur du jeune M. d'Usson, fils du marquis de Bonac, et y mourut (3)

(1) Pour ces détails biographiques, voir surtout Desmaizeaux, *Vie de Bayle*.

(2) Le père mourut au Chateau Trompette le 31 mars 1685, Jacob, le 12 novembre 1685.

(3) Bayle apprit la mort de son frère le 16 mai, pendant qu'il délibérait sur la *vocation* de Francker (Desmaizeaux, *loc. laud*). Il avait commencé, deux mois auparavant, à travailler à son journal (21 mars) et dès le 4 avril était entré en pourparlers avec Desbordes pour l'impression.

le 9 mai 1684. Ce troisième frère Bayle, « jeune homme de beaucoup d'esprit, de pénétration, de modestie et de piété », selon Desmaizeaux, avait pris le nom de Du Peyrat " d'un bien qui appartenait à sa famille ". La lettre ci-dessous publiée est donc de Joseph Bayle Du Peyrat. C'est même peut-être une des dernières qu'il ait écrites, vu la date, si rapprochée de celle de sa mort prématurée. Le nom du destinataire manque, mais, à en juger par le caractère intime des nouvelles données ici, elle s'adresse vraisemblablement à une personne de sa famille.

Joseph Bayle à un correspondant anonyme (1)

Paris, 16 janvier 1684.

Paris, le 16 de l'an 1684.

Je receus hier seulement votre lettre du 30 du passé et celle de M. de Lav... pour M. Daillé et pour moy. Je connois déjà ce monsieur comme vous l'aurés veu par ma dernière, de même que quantité d'autres gens. Vous pourrés dire à ma tante de Ros (2) qu'elle ne ne se mette pas en peine de m'escrire. J'auray un soin particulier de son affaire. Je n'ay pas peu voir M. de Baluze, mais je le verray incessament. J'ay veu M. Salvat qui m'a fait cent amitiés ; c'est un des plus galants hommes du monde. Il m'a promis de faire escrire Monsieur et Madame la Mareschalle de Duras pour mon cousin Gaston, qui aura infailliblement une lieutenance ou une compagnie au plutôt. Mais il faudra pour cela l'ayder. Il s'employera aussi Mr de Montfort (*sic*) pour l'affaire de ma tante de Ros. Il m'a assuré que M. de Saint-Valentin est mort à Argenteuil, fort aymé et estimé de M. de Lorge. Il n'avoit

(1) Turin, Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla. Original non signé et sans suscription. La fin manque. Au bas du dernier folio, d'une main étrangère : « De Pierre Bayle ».

(2) La femme de M. Ros de Bruguière, frère de la mère de Bayle Elle était « une demoiselle catholique ». (*Vie de Bayle*, I. p. 11). Il est vraisemblable que le *cousin Gaston* dont il est question plus loin était son fils, et qu'il avait suivi la religion catholique, à en juger par ce fait qu'il embrassait en 1684 la carrière militaire.

pas un sol : c'est l'ordinaire des gardes du corps. Mr de Saint-Germain est sur le même pied, mais il a un patron qui le poussera un jour ; c'est M. le marquis de Loumagne, qui est extrêmement bien en cour, et un seigneur fort sage et du premier mérite. Je n'ay pas peu lui faire la révérence encore, mais je le feray sans faute. J'ay, *inter nos*, assés de talent pour faire des connoissances (1). J'en ay d'un et d'autre sexe, d'une et d'autre religion, des plus considérables. M. Salvat s'étonne de ce que M. de Laboulbène et de Ros n'ont rien fait que s'accoquiner au pays, et surtout les premiers qui sont fort misérables. Celui qui fut tué avec M. Dalmanny estoit un fort galand homme, fort aymé des généraux, et qui estoit en passe de faire fortune. M. de Laferté de Miramon est icy. M. de Montfort lui a fait trouver en Angleterre un establissement fort considérable. Il s'y en va. Il n'a point voulu changer de religion, et M. de Montfort l'en estime mille fois plus. Il est vrai qu'elle est un obstacle à la fortune; mais si on résiste, on en est plus considéré des gens de premier air (2). Je vous envoye la condamnation de la C. G. D. C. (3), afin qu'elle soit dans n[ot]re f[amille] pour un monument éternel. J'en ay envoyé à M. le C. de D. et autres curieux. J'ay pris les six derniers exempl[aires]. On assure la mort du pape (4). J'ay esté aux conférences de M. Ménage (5) et autres, et en ay receu cent honnetetés.

Je m'appelle Dupeyrat : adressés ainsi vos lettres, tantôt à M. de Beseuille, tantôt à *Madame Goulon, au bout du Pont-Neuf, sur le quay de l'Echolle, proche la Samaritaine.* C'est

(1) L'énumération précédente prouve que J. Bayle ne se flattait pas en parlant ainsi.

(2) Observation intéressante pour l'histoire de l'opinion publique.

(3) Ces initiales désignent la *Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme de M. Maimbourg*, [par P. Bayle], à Villefranche [Amsterdam] chez Pierre le Blanc [Abs Wolfgang] MDCLXXXII. Maimbourg obtint du Roi l'ordre au lieutenant général de police de faire brûler cet ouvrage. La Reynie obéit d'assez mauvaise grâce, et il fit imprimer cette *sentence* contre la critique à trois mille exemplaires C'est un exemplaire de cette sentence que J. B. envoie à sa famille.

(4) Nouvelle inexacte.

(5) La réunion de gens de lettres qui continuait à se tenir chez Ménage.

une jeune vefve de grand mérite et de grand esprit, chez qui mes échos sont et ont été toujours. La *Lettre des C.* (1) me fut confisquée à Lyon. Il y a trois ans que je vous l'envoyoi; celle de la 2e édition est icy en deux volumes. Je crains que mes livres et mes hardes auront été confisqués à Lyon. Je n'en ay point des nouvelles; dès que j'en auray, je prierai S. E. d'écrire à M. l'Arch[evêque] pour cela. M. le Burggrave a eu en présent, de M. l'électeur de Br[andebourg], après son retour de Hongrie, son portrait enrichy de diamens ; c'est un homme de beaucoup de piété et de grand mérite. C'est ce qu'on... present de gener... (*sic*) (2).

LETTRES DE VOLTAIRE

La collection Cossilla comprend plusieurs autographes de Voltaire. Les plus importants sont ceux de lettres déjà connues et imprimées. Ils fournissent cependant quelques additions et variantes qu'on peut relever.

Voltaire (Œuvres, ed. Garnier T. XXXI), *Correspondance*, Tome IV, p. 490. Lettre nº 1865, à M. le comte Algarotti. — Le texte imprimé supprime quatre vers au début de la lettre:

Enfant du Pinde et de Citère,
Brillant et sage Algaroti,
A qui le ciel a départi
L'art d'aimer, d'écrire et de plaire,
Vous que le ciel en sa bonté, etc.

L'autographe donne encore *au lieu de*: se fate loro mai l'onore di mandarle = se le fate l'onore di mandar le mai; *au lieu de:*

(1) « Lettre à *M. L. A. D. C.*, docteur de Sorbonne, où il est prouvé par plusieurs raisons tirées de la philosophie et de la théologie que les comètes ne sont présages d'aucuns malheurs. A Cologne, chez P. du Marteau, MDCLXXXII. » Le permis d'imprimer de la seconde édition est du 2 fév. 1683. L'ouvrage parut sous le titre " Pensées diverses écrites à un Dr de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680. A Rotterdam, chez Reinier Leers MDCLXXXIII.

(2) La fin de cette lettre manque.

La Reynière, = La Reinière ; *au lieu de :* one walks at sight = wasts a sigh ; *au lieu de* : honprato = onorato ; *au lieu de :* ci anno usato = hanno. Le corps de la lettre finit bien à « I shouldbe in extasy. » Elle est signée « V. 2 avril 1747 », avec ce posteriptum « *Scrivo al signor marchese des Issars* ». Il n'y a pas de suscription. En tête du folio, d'une main inconnue : « *n° XIII* ». La lettre annoncée à M. des Issars ne se retrouve pas dans la Correspondance, au moins à cette date ou aux environs.

Voltaire, (Œuvres, *id*, 39), *Correspondance* t. VII, p. 326. Lettre n° 3485, à M. le comte d'Argental. — L'autographe est conforme au texte imprimé. Il ne manque à celui-ci que la suscription : « A monsieur/ Monsieur d'Argental conseiller / d'honneur du Parlement, rue de la Sourdière, Paris ».

Voltaire, (Œuvres, *id*, 48), *Correspondance*, t. XVI, pp. 603, n° 9089. A Frédéric II roi de Prusse (26 avril 1774). Le texte imprimé est absolument conforme à l'autographe, qui ne porte aucune suscription. Au haut du premier folio, une main postérieure a écrit : « Au roi de Prusse n° 42 ».

Voltaire, Œuvres, *id*, 41, *Correspondance*, t. IX, p. 496-497 n° 4.724. — L'autographe de la collection Cossilla n'a ni date d'année, ni suscription, ni signature. Il est simplement daté du *28 octobre*. Il prouve que la correspondance de Voltaire n'a pas été publiée honnêtement, qu'elle a dû subir des remaniements, des amalgames de pièces différentes et autres *tripatouillages*. Cet autographe donne un paragraphe qui manque à la lettre 4.724 :

« Je supplie mes anges gardiens de vouloir bien envoyer cette lettre à M. Du Clos, après avoir eu la bonté de la lire. Je serais bien curieux de voir la scène que ce vieux fou de Crébillon a faitte au *Droit du Seigneur* ».

(La lettre ici annoncée à Duclos est le n° 4.722 de la *Correspondance, ibid.*, p. 494 ; du 26 octobre 1761).

La suite du document original à partir de « *J'ai lu le mémoire historique,* » etc., correspond exactement à la fin de la lettre 4721, jusqu'à l'apostrophe finale : « Pardon, o anges ». Il est visible que les imprimeurs ou éditeurs antérieurs ont réuni deux pièces en une seule.

Trois lettres de Voltaire conservées dans la même collection paraissent inédites : une seule est datée complètement,

mais n'est qu'une lettre de politesse toute pleine des formules ordinaires à Voltaire; une autre, adressée aux frères Crammer, ses éditeurs génevois, n'est pas datée ; enfin la troisième, qui est une lettre d'affaires, n'a ni date ni suscription. Voici le texte de ces trois billets qui sont probablement inédits, sans que j'ose l'affirmer.

I

Au comte de Jounouviel

(Ferney, 28 octobre 1773)

28 octobre 1773, au château de Ferney (1)

Monsieur,

Un vieillard de quatre-vingt ans, à peine échappé de la mort, revoit (*sic*) pour remercier monsieur le comte de Jounouviel.

Il n'a pas la force d'écrire, mais, dans le triste état où il est, son cœur et son esprit n'en sont pas moins sensibles aux bontés et aux beaux vers dont monsieur le comte l'a honoré et qu'il n'a reçu que depuis peu de jours. Sa faiblesse ne lui permet pas de donner ici beaucoup d'étendue à tous les sentimens que sa lettre venue de Turin (2) lui a inspirés. Il ne peut que présenter ses remerciemens, son estime et son respect à l'auteur. Il mourra son très humble et très obéissant serviteur.

DE VOLTAIRE.

(1) Sans suscription. La *Correspondance Générale* contient, du même jour, une lettre à Frédéric II (n° 8963, Ed. Moland, tome 48, p. 487).

(2) Lettre non conservée.

(A suivre.)

NOTES

SUR

CLAUDE DE TRELLON

BIBLIOGRAPHIE

(Fin)

I. — LA MUSE / GUERRIÈRE / dédiée à monsieur le comte d'Aubijoux / capitaine de cinquãte hõmes d'armes. / *A Paris, / pour Abel l'Angelier au pre/mier pillier de la grand' salle / du Palais* / MDLXXXVII (1587) / *avec privilège du Roy.* / Petit in-8 de 142 ff. plus 2 ff. non chiffrés (titre et pièces liminaires). Privilège du 15 juin 1587).

Contient : la muse guerrière livres I et II, l'Hermitage, et des poësies diverses.

II. — LA MUSE / GUERRIÈRE / dédiée à monsieur le conte / d'Aubijoux / *A Paris, / pour Abel l'Angelier, au premier / pillier de la grand' salle / du Palais* / MDLXXXIX (1589) / *Aveg* (sic) *privilège du Roy* /. *(Imprimé à Lyon par Pierre Ferdelat 1589).* Petit in-8 de 142 ff. plus 2 ff. non chiffrés (titre et pièces liminaires).

Même édition que la précédente, avec quelques différences typographiques.

III. — LE / PREMIER LIVRE / DE LA FLAMME / D'AMOUR / dédiée à monseigneur le duc de Nemours. / *A Paris, / chez Abel l'Angelier, au premier pillier de / la grand'-Salle du Palais* / MDXCI / (1591) *avec privilège du Roy/*. Petit in-8 de 115 ff. plus 4 ff. non chiffrés (titre, dédicace, extrait du privilège et pièces liminaires). Privilège du 21 Novembre 1591).

Contient : la Flamme d'Amour, l'histoire de Padre Miracle et de l'Amant fortuné (en prose) et diverses poësies.

IV. — LE / PREMIER LIVRE / DE LA FLAMME / D'AMOUR dédiée à Monseigneur le duc de Nemours. *A Lyon, par Jean Veyrat*, MDXCII (1592) *Avec permission*. In-8 de 96 ff. plus 4 ff. non chiffrés (titre et pièces liminaires.

V. — La Muse guerrière. *Tours, chez Claude de Montrœil*, 1593, in-12.

Cité d'après Brunet qui ne décrit par autrement l'édition.

VI. — L'Hermitage. *Lyon, Thibaud Ancelin*, 1593. *Id. ibid.*

VII. — DISCOURS / EN FORME DE / DÉCLARATION / sur les causes des mouvements arrivez / à Lyon. / Avec la response servant / d'advertissement. ENSEMBLE DES STANCES DU SIEUR DE TRELON. / *A Lyon* / MDXCIII / *avec permission* /. Petit in-8 (pièce).

L'exemplaire décrit est incomplet des stances de Trellon. Ces stances intercalées dans une pièce religieuse font partie des œuvres de Trellon à partir de 1595. Elles ont été insérées également au tome IV des mémoires de la Ligue (Paris, 1740, in-4o.

VIII. — LES / ŒUVRES / POÉTIQUES DU SIEUR DE TRELLON. / Nouvellement reveues et corrigées. / *A Lyon / pour Claude Michel, libraire de Tournon* / MDXCIV /. Petit in-12 de 448 p. p. y compris le titre et la table alphabétique.

Cette édition, publiée durant l'emprisonnement de Trellon

à Turin est en partie apocryphe, et l'auteur par la suite protesta énergiquement contre sa publication: « quelques indiscrets et ignorants libraires », dit-il, dans la préface de l'édition de 1595,« sans m'en demander licence les ont plusieurs fois fait imprimer (*ses œuvres*), mettans (menteurs et impudens) a tiltre de corrigées, pour vendre plus tôt le second livre de la flamme d'Amour, comme si je l'avais fait. Il a été dédié à monseigneur le duc de Guise et ne sçay qui en est l'autheur, ni ne me veux point autrement informer de son nom ».

D'autre part, dans la préface de cette seconde partie datée « d'Orléans le dernier jour d'aoust 1592 », l'auteur anonyme contre lequel Trellon s'indigne si fort n'essaye nullement de faire passer son œuvre sous le nom de Trellon puisque dit-il, « ce second livre la Flame d'amour se debvoit nommer le premier, luy ayant donné ce tiltre il y a longtemps ; *mais le sieur de Trellon ayant mis son Lénocrite cn lumière avec autres siennes œuvres amoureuses soubs le tiltre de premier livre, je n'ay peu de moins que de faire marcher cestuy au second rang* ».

Aucun doute ne peut donc subsister ; et cette seconde partie intitulée « les amours de Coraline n'est pas l'œuvre de notre poëte.

Contient : la muse guerriére, la Flamme d'Amour, l'histoire de Lénocrite (qui reproduit avec quelques variantes et sous un nouveau titre les aventures de Padre Miracle), et des poësies religieuses.

IX. — Les œuvres / du sieur de / Trellon / divisées en quatre livres / reveues et corrigées de nouveau par l'au / theur, et augmentées du Pélerin, des / amours de Félice et du ligueur repenty. / Le contenu se voit en la page suivante. / *A Lyon / par Thibaud Ancelin / Imprimeur du Roy / à l'enseigne de la vie et de la mort /* MDXCV (1595) /. *Avec privilège de sa Majesté.* Petit in-12 de 245 ff. privilège du 20 septembre 1595.

Édition considérablement remaniée. L'auteur y a supprimé Padre Miracle, et une grande partie des pièces qui composaient la Muse guerrière et la flamme d'Amour ; pour les autres il a adopté un classement nouveau.

Contient : Les amours de Sylvie, les amours de Félice (partie originale) et des poësies religieuses.

Il existe une autre sorte d'exemplaires de cette édition, dont voici la description :

X. — LES ŒUVRES / DU SIEUR DE / TRELLON / divisées en quatre livres / reveues et corrigées de nouveau par l'au / theur et augmentées du Pélerin, des / amours de Félice et autres poësies. / *A Lyon,* / *par Thibaud Ancelin / Imprimeur du Roy / à l'enseigne de la vie et de la mort* / MDXCV (1595) /. Petit in-12 de 245 ff.

Comme on le voit, il n'est pas fait mention, sur le titre de cette sorte d'exemplaire, du « Ligueur repenti », qui d'ailleurs, bien qu'annoncé sur le titre du premier exemplaire décrit possède sa pagination et son titre à part :

XI. — LE LIGUEUR / REPENTY DU / SIEUR / DE TRELLON /. *A Lyon / par Thibaud Ancelin / Imprimeur du roy* MDXCV (1595). *Avec privilège du Roy.* Petit in-12 de 44 ff.

XII. — LE LIGUEUR / REPENTY du / SIEUR DE TRELLON. / *A Lyon par Thiboud Ancelin / imprimeur du roy.* MDXCV (1595). Petit in-8 de 60 ff.

XIII.— LA MUSE / GUERRIÈRE / dédiée à monsieur le comte d'Aubijoux / *A Rouen chez Thomas Mollard / près le palais à l'homme armé* / MDXCV (1595). / In-12 de 129 ff. plus 4 ff. non chiffrés (titres et pièces liminaires).

L'exemplaire de l'Arsenal présente une particularité curieuse : le verso du feuillet 127 est non imprimé, et on y a transcrit, d'une écriture de l'époque une pièce « Etrene donnée à madame de Vilacour » malheureusement illisible en partie, car l'ex. a été fortement rogné.

XIV. — LE LIGUEUR / REPENTY DU / SIEUR DE TRELLON / *A Paris / pour Anthoine du Breuil libraire demeurant*

au bout du pont / Sainct-Michel au marché / neuf près la Boucherie / MDXCVI (1596). Petit in-12 de 52 ff.

XV. — La muse / saincte des di / vines inspirations / du sieur de Trellon / le contenu se voit en la page suyvante / *A Paris par / Gilles Robinet demeurant / rue S. Jean de Latran à l'arbre sec : et en / sa boutique au Palais, en la gallerie allant à la Chancellerie* / MDXCVI (1596). / *Avec privilège du Roy* /. Petit in-8 de 84 ff. Privilège du 7 Novembre 1595.

Contient les poësies religieuses de Trellon.

XVI. — Le / cavalier / parfait, dédié a / monseigneur le / duc de Guyse / divisé en quatre livres / Ou sont comprises les Amours de Sylvie, les / Amours de Félice, les Meslanges / et l'Hermitage / *A Lyon, / par Thibaud Ancelin* (*Imprimeur du Roy / à l'enseigne de la Vie et de la Mort* / MDXCVII (1597) / *Avec privilége de sa Majesté* /. Petit in-12 de 296 ff. plus 1 f. non chiffré (titre).

Édition augmentée d'une partie nouvelle : le Cavalier Parfait, et d'une préface.

XVII. — La Muse guerrière *Rouen Manassès de Préaulx*, in-12.

Cité d'après Brunet qui ne décrit pas autrement l'édition.

XVIII. — Le / cavalier / parfait, du sieur / de Trellon / ou sont comprinses toutes ses œuvres / divisées en quatre livres. / le tout dédié à monseigneur le duc de Guyse / *A Lyon / par Thibaud Ancelin / imprimeur du roy* / M D X C I X / *avec privilège de sa majesté* /. Petit in-12 de 295 ff. y compris le titre.

XIX. — La Muse guerrière dédiée à monsieur le comte d'Aubijoux. *A Rouen chez Romain de Beauvais, libraire*

tenant sa boutique devant l'entrée Notre-Dame 1604. Petit in-8.

Cité d'après Brunet qui ne décrit pas autrement l'exemplaire.

XX. — Le / cavalier / parfait du sieur / de Trellon / ou sont comprinses toutes ses œuvres / divisées en quatre livres / le tout dédié à monseigneur le / duc de Guyse / *A Lyon / par Thibaud Ancelin / imprimeur ordinaire du Roy* / MDCV (1605) / *Avec privilège de sa majesté* /. Petit in-12 de 296 ff. plus 1 f. non chiffré (titre).

XXI. — La muse / guerrière / Dédiée à monsieur le comte / d'Aubijoux / *A Lyon par Barthélemy Ancelin / Imprimeur ordinaire du Roy* / MDCXI (1611). *Avec privilège de sa majesté* /. Petit in-12 de 178 ff. plus 2 ff. non chiffrés (titre et pièces liminaires).

XXII. — Le cavalier / parfait, du / sieur de Trellon / où sont comprinses toutes ses œuvres / divisées en quatre livres / le tout dédié à monseigneur le duc de Guise. *A Lyon, / chez Pierre Rigaud, rue mercière au coing / de ruë Ferrandière, à l'Enseigne de la Fortune* / MDCXIIII / (1614). Petit in-12 de 296 ff. plus un f. non chiffré (titre).

XXIII. — La muse guerrière, / dédiée à monsieur le comte / d'Aubijoux / *A Lyon / chez Jacques du Creux dict Mollard* / MDCXVIII (1618) / Petit in-12 de 178 ff. plus 2 ff. non chiffrés (titre et pièces liminaires).

M. Lachèvre (tome II de la Bibliogr. des recueils collectifs de poésie), signale 6 pièces de Claude de Trellon insérées dans « Diverses poësies nouvelles » (1597), « les Muses ralliées » (1599), « le « Parnasse » (1607) et le « Recueil d'épitaphes » (1648).

Pierre de Lacretelle.

SUR UN EXEMPLAIRE

DE PAUL ET VIRGINIE

Lorsqu'on aime les livres, non pas seulement pour ce qu'ils contiennent, mais aussi pour leur maintien, leur habit, leur origine, il en est qui prennent alors, à nos yeux, une beauté grave ou légère : ils ont une vie réelle ; s'ils sont dorés sur tranche et doublés de maroquin précieux, c'est parfait, mais ceci n'est qu'un costume de fête, presque d'apparat, et leur âme n'est pas à l'aise au milieu de ce luxe. Elle se replie, et tous les hommes ne peuvent découvrir son secret aussi facilement que, pour lire dans le livre, ils en découpent les pages. La vie d'un livre, c'est sa provenance humble ou glorieuse, c'est le parfum que lui ont laissé, pour longtemps, des doigts de femmes, ou c'est l'animation discrète que lui donnent les lignes écrites sur ses marges et inspirées par lui. Sans doute, il est enfantin d'attacher quelque importance à ces vétilles ; malgré tout, un mauvais livre reste un livre mauvais. Rien n'y fait, je le veux ainsi. Mais, La Bruyère qui nota, avec un soin scrupuleux, les ridicules des hommes, eût bien fait de signaler encore celui-là, qui ne saurait disparaître avant que la science ait fait de nous des êtres-machines, sans sentiment et sans amour.

Dans un des rayons de ma bibliothèque, je garde

l'exemplaire de *Paul et Virginie* (1), qui appartint à Bernardin de Saint-Pierre. En maroquin bleu, il est doublé de maroquin grenat. Sur les plats extérieurs est frappé en or le chiffre d'Aimé Martin, second mari de Mme Bernardin de Saint-Pierre. Sur un feuillet de garde, on lit ceci : « Tiré des archives de mon mari, et donné à M. de Lamartine, comme au plus digne appréciateur de ce bel ouvrage. D. Aimé-Martin, née de Pellepore », puis : « Généalogie bibliographique de ce livre : cet exemplaire a appartenu à Bernardin de Saint-Pierre puis à sa veuve, qui le plaça dans ma bibliothèque après l'avoir enrichi de plusieurs suites de vignettes, et de deux précieux autographes ; maintenant il appartient à mon ami M. de Lamartine. L. Aimé Martin ». et enfin : « Ce livre est, selon moi, le plus admirable fragment du génie poétique et pathétique des siècles modernes ; il a été, dès mon enfance, l'évangile de mon imagination. Al. de Lamartine. Paris 1843 ». Les deux autographes qui suivent, sont quatre pages du café de Surate, et quatre pages du premier essai du voyage en Silésie. Ils sont abondamment chargés de ratures, et souvent la ligne est barrée avec tant de vigueur, qu'on a peine à déchiffrer l'idée première. L'écriture est nette, bien formée ; tout indique dans l'ordre même et l'économie du manuscrit, la précision et le travail du style. Sur le métier, sans cesse, il a poli et repoli l'ouvrage. Ce n'est pas inutile de le constater ; la tenue littéraire, n'est pas, en vérité, ce qui arrête le lecteur de Bernardin, lorsqu'il tâche à définir sa sensation. Des négligences, cet écrivain en découvre puis en supprime un grand nombre, mais il en laisse demeurer d'autres, qui peut-être ne lui semblent pas telles ; et celles-ci nous offusquent les jolis

(1) Édition de 1806.

coins d'ombre ou de lumière qu'il éclaire avec un soin jaloux : des tons orientaux, éclatants, ou bien au contraire, des couleurs pâles, des blancheurs presque ternes, des clairs obscurs antiques, mais parfois une bavure qui noie et confond les tonalités distinctes. Et d'ailleurs, le texte définitif, ne laisse pas d'être parfois plus lourd et plus indécis que le passage transparent sous la rature (1) ».

Bernardin fut, avant toutes choses, un peintre. La nature, le cadre, le décor, furent pour lui, comme pour Rousseau, la source intarissable d'émotions joyeuses ou tristes. Pour autant, Lamartine l'aima et fut en quelque manière son disciple. Tous deux, ils jugèrent cette nature, belle et bonne, déformée par les hommes. Tous deux, ils eurent au cœur des élans virgiliens. Ils n'estimèrent pas que l'idylle fût un genre poétique aussi bien que l'ode ou l'églogue : l'idylle, ce fut la vie même, voluptueuse et tendre, qu'ils désirèrent vivre, en l'animant au gré de leurs sentimentales rêveries. Romantiques tous deux et panthéistes, ils frappèrent d'une baguette enchantée les êtres inanimés. Le mois de mai, c'était, pour Bernardin, comme « un enfant qui veut toujours téter » : il l'écrit à Désirée de Pellepore.

(1) P. 1 : « Vous reconnaisses vous-même la reprobation des juifs à leur humiliation », remplaçant. « Vous cités vous-même l'hmiliation des juifs comme une preuve de leur reprobation » ; — p. 3 : « Le soleil ne luit point seulement pour une montagne, une île, un horison, une mer ni même pour la terre » remplaçant : « Mais il est au centre de l'univers d'où il éclaire non seulement la terre » ; — p. 5 : « Un baron autrichien souriant dédaigneusement », remplaçant : « se mit à sourire dédaigneusement ; « oh la belle vue » remplaçant : « oh le beau paysage » ; — p. 6 : « je voudrois avec toi être dissous par le tems », remplaçant : « je voudrois que le tems pût me dissoudre avec toi » ; — les phrases poétiques font défaut dans le ms. et nous le regrettons.

Les spectacles trop saisissants les frappent, et leurs regards se détournent. Les grands malheurs et les horreurs humaines, ils les voilent. Les nuances qui estompent et éloignent les contours, plaisent à leur vue. Ils aiment le demi-jour, et une harmonie bienfaisante doit triompher des désaccords momentanés. Ils ont de l'univers une idée naturaliste et mystique ; partout, ils veulent voir une parcelle de bonté. La bonté, n'est-ce pas le rayon qui doit rendre moins sombre et moins dangereuse, l'obscurité ?

Lamartine et B. de Saint-Pierre font songer à Virgile, parfois, nous le disions tout à l'heure ; c'est qu'ils ont, comme leur ancêtre, le don divin des larmes, et qu'il y a dans leurs tableaux mélancoliques et peuplés de grâces, un peu de la douceur et de la monotonie riante de l'ombrie argentée. S'ils avaient observé « un certain goût sévère » qui leur est inconnu, ils nous rappelleraient la classique tendresse de Racine. On a dit que « Lamartine, c'est tout ce que Racine avait dans le cœur » ; c'est une formule que l'on serait tenté de répéter lorsqu'on lit *Paul et Virginie*. Mais comme Monime et Bérénice se livrent moins à nous, et comme leurs discrets propos nous attirent à elles davantage, et nous laissent dans une incertitude plus curieuse, parce qu'elles sont femmes, et parce qu'elles sont, avec une pudeur raffinée les esclaves de leur amour !

On comprend tout l'intérêt de la brève confession de Lamartine ; ce que nous eussions pu supposer, avec quelque vraisemblance, lui-même nous l'avoue, et le mot important il l'écrit : *Paul et Virginie* fut l'évangile de son imagination. Sainte-Beuve n'eut pas tort de rapprocher les deux écrivains, car, à son avis, non seulement les deux esprits furent parents, celui qui conçut *Raphaël* et *Grazellia* et celui qui s'attacha aux tendresses

des deux créoles, mais encore, Lamartine « dans sa prose, revint à Bernardin qui semble plus directement son maître ; il reprend volontiers ce même train des épithètes un peu molles et faciles (1). »

Nous sommes heureux d'avoir, par un document inédit confirmé ce jugement.

CHARLES OULMONT.

(1) Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, VI, 366).

OBSÈQUES

DE

M. ANATOLE CLAUDIN

Les obsèques de notre regretté collaborateur, M. Anatole Claudin, ont été célébrées le jeudi 1er mars 1906, à deux heures, au Temple protestant de Charenton. Malgré un temps epouvantable, l'assistance était des plus nombreuses. La librairie, dont A. Claudin fut le doyen vénéré, était au grand complet ; nombre d'érudits et d'amis avaient tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure le savant historien des origines de l'imprimerie en France. Après le service funèbre, avant le départ pour le cimetière de Charenton, deux discours ont été prononcés devant le cercueil de Claudin, l'un par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, l'autre par M. Édouard Rahir, au nom des libraires. Nous remercions MM. Léopold Delisle et Rahir d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire *in extenso* ces paroles éloquentes et émues :

DISCOURS DE M. LÉOPOLD DELISLE

En qualité d'ancien bibliothécaire, je me suis cru obligé de dire un dernier adieu à cet excellent Claudin, qui ne fut pas seulement l'honneur de la corporation des libraires. J'ai tenu à rappeler dans cette triste cérémonie les titres qu'il s'est acquis à la plus haute estime des vrais amis des livres et la valeur des travaux qu'il a consacrés à l'histoire ancienne de l'imprimerie française.

Au cours de sa longue carrière, moins soucieux des intérêts de sa maison de librairie que des recherches à faire sur l'origine, le fonctionnement et les produits des ateliers typographiques du XVe et du XVIe siècle, il voulut se mettre au courant des méthodes qui ont renouvelé de nos jours ce genre d'études. Il y était prédisposé par ses connaissances techniques, par la sûreté de sa mémoire, par la perspicacité de sa critique et par une étonnante aptitude à saisir les particularités caractéristiques des types employés dans les différentes imprimeries. Il finit par être l'arbitre auquel on recourait de toutes parts pour avoir un avis autorisé sur des questions litigieuses. Les découvertes qu'il a faites dans les bibliothèques étrangères, aussi bien qu'en France, ont singulièrement augmenté nos connaissances sur l'origine de beaucoup de livres dépourvus de dates, de noms de lieu, d'imprimeur et de libraire. Avant même que la photographie eût multiplié les exemples pouvant servir d'instruments de comparaison, il avait emmagasiné dans sa mémoire l'image des traits et des agencements propres à certains ateliers, à ceux surtout dont le pays d'origine n'était que vaguement connu. Il savait découvrir dans de longues préfaces, et dans des vers alambiqués, le mot qui le mettait sur une voie, lui faisait entrevoir une piste, lui suggérait d'ingénieux rapprochements et parfois l'amenait à une solution indiscutable. C'est dans le champ des antiquités typographiques de la France qu'il a surtout poursuivi ses investigations. Les découvertes qu'il y a faites sont aussi nombreuses qu'importantes. Que de lacunes il a comblées dans les annales des plus illustres ateliers, à commencer par ceux de Paris ! Combien d'ateliers, récemment encore à peine connus, jouissent aujourd'hui, grâce à lui, d'une véritable célébrité ! Sa passion pour l'étude lui fit plus d'une fois négliger

son assiduité dans ses magasins plus que modestes, où se sont rencontrés tant de bibliothécaires et de bibliophiles, rue Guénégaud et rue Dauphine.

Ce n'est pas sans raison que sur le titre de ses catalogues il se qualifiait de libraire paléographe. De bonne heure, en effet, il s'était aperçu que, pour approfondir l'histoire de l'imprimerie et celle des imprimeurs ou libraires, il ne suffit pas de procéder à l'anatomie des livres eux-mêmes ; rien ne peut tenir lieu des révélations qu'on peut demander aux pièces d'archives. Claudin le comprit et se mit en état de déchiffrer les écritures du XVe siècle, de façon à pouvoir parcourir couramment les registres d'impositions, les comptes, les matricules d'universités et surtout les minutes notariales, si riches en informations sur toutes les classes de la société.

Sa réputation était si rapidement établie que, le jour où, à l'occasion de l'Exposition de 1900, l'Imprimerie nationale résolut de publier un somptueux ouvrage sur les origines et les premiers développements de l'imprimerie en France, son nom s'imposa au choix du Directeur, et que rien ne fut épargné pour donner à son ouvrage toute l'étendue, et, disons-le, tout l'éclat que comporte le sujet. De là ces quatre grands et magnifiques volumes in-folio, dans lesquels les annales de l'imprimerie parisienne et de l'imprimerie lyonnaise sont traitées à fond, de main de maître, avec un luxe de détails dont aucun n'est superflu et dont plusieurs, tout à fait nouveaux, touchent de très près à l'histoire politique et littéraire de la France. L'abondance de l'illustration n'est à comparer qu'avec le discernement qui a présidé au choix des morceaux à reproduire en facsimile et à la perfection des alphabets disposés pour faciliter les identifications des types d'impression.

Dans ces quatre volumes, dont le dernier n'est pas

encore tiré, il n'est question que des produits bibliographiques de Paris et de Lyon. Il reste à passer en revue une quantité considérable de livres exécutés dans une quarantaine de localités françaises où l'art typographique a été exercé en France au courant de la seconde moitié du XVᵉ siècle. Claudin les connaissait bien ; la plupart étaient passés par ses mains ; il était parfaitement préparé à les présenter au public, en exposant les circonstances dans lesquelles ils avaient vu le jour, en déterminant la patrie des imprimeurs qui avaient propagé le nouvel art dans nos provinces, en suivant leurs migrations, en analysant les illustrations des livres, en caractérisant le talent des artistes qui ont été chargés de la décoration des volumes, en mettant en relief les grandioses opérations de certains libraires, et l'influence des protecteurs ecclésiastiques et laïques qui favorisèrent les débuts, si souvent difficiles, des adeptes d'un art jusqu'alors inconnu.

La tâche qui reste à accomplir est considérable ; mais, grâce à Claudin, nous avons des exemples qui doivent servir de modèles et les jalons d'une grande partie de la route qui reste à parcourir ont été posés par lui. Il y a même plusieurs chapitres dont il a publié une ébauche ou une première rédaction, et auxquels il n'y aura rien d'essentiel à ajouter. En un mot, c'est à Claudin que nous sommes redevables de l'histoire de l'ancienne imprimerie française. Il en a été et il en restera l'historiographe. Comme tel, il a reçu du gouvernement la décoration de la Légion d'honneur, il a été chargé par la Société bibliographique de Londres d'une des plus difficiles et curieuses publications de cette Société, et il a vu ses ouvrages récompensés à deux reprises par les plus hautes récompenses de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Ces grands travaux ne constituent pas les seuls titres que Claudin se soit assurés à la reconnaissance des amis des livres. A qui n'a-t-il pas prodigué conseils et communications quand il s'agissait de favoriser des recherches ayant trait aux antiquités typographiques?

Pour finir, l'ancien administrateur de la Bibliothèque remplit un devoir en mentionnant aussi les services de tout genre que Claudin a rendus à nos deux départements des imprimés et des manuscrits. De combien de bonnes occasions nous a-t-il fait profiter, sans vouloir se réserver le gain normal auquel il pouvait prétendre avoir droit !

J'avais entière confiance en sa délicatesse et sa loyauté comme en son expérience bibliographique ; jamais je n'ai regretté d'avoir écouté ses conseils quand j'ai cru devoir prendre son avis sur l'importance, la valeur vénale et la rareté de certains livres anciens. Les rapports que moi et mes collègues Thierry-Poux, Désiré Blanchet et Marchal, nous avions avec lui, ressemblaient assez à ceux que Van Praet entretenait jadis avec les frères de Bure, et qui ont été si fructueux pour l'accroissement des collections nationales.

Mes adieux s'adressent donc à l'ami de la Bibliothèque nationale autant qu'à un ami personnel.

Puisse la famille du regretté libraire trouver quelque consolation à son malheur dans la pensée que le souvenir du chef qu'elle a perdu restera longtemps honoré dans la mémoire de ceux qui ont pu apprécier son caractère, profiter de son expérience et jouir de son amitié.

DISCOURS DE M. ÉDOUARD RAHIR

Depuis quelque temps, des vides cruels se produisent parmi les libraires parisiens. Aujourd'hui la mort vient

de frapper M. Claudin, notre vénéré doyen et l'honneur de notre corporation.

Peu de pertes pouvaient nous être plus sensibles.

On vient de louer comme il convenait les œuvres de M. Claudin. Qu'il me soit permis de vanter le libraire que nous regrettons. Car M. Claudin fut avant tout un libraire et un grand libraire.

Amoureux dévoué de sa profession, il lui resta fidèle jusqu'au bout et quelle qu'ait été l'importance de ses travaux bibliographiques, la nécessité d'achever un volume commencé, il abandonnait tout lorsqu'il s'agissait de se consacrer à quelque affaire concernant son métier.

Il nous donnait là un bel exemple de l'attachement qu'éprouvent pour notre carrière ceux qui l'aiment et la pratiquent sincèrement.

C'est que, pour M. Claudin, le plaisir de chercher ces beaux livres auxquels il arracha tant de secrets était si grand qu'il ne put jamais s'en priver. Que de voyages entrepris à travers la France et l'étranger pour trouver un de ces volumes qui faisaient sa joie, et cela jusqu'aux derniers mois de son existence.

Et, que l'on ne suppose pas qu'il était soutenu dans ces recherches, souvent pénibles, par l'amour du gain et l'espérance d'un gros bénéfice ! Peu de libraires furent plus désintéressés que M. Claudin. Combien de bibliothèques, de travailleurs, d'amateurs, profitèrent à bon compte de ses nombreuses et précieuses découvertes ? Il se trouvait suffisamment récompensé de ses peines par le plaisir d'avoir tiré de l'oubli et préservé de la destruction le livre qu'il avait eu le bonheur de rencontrer.

Les connaissances de M. Claudin en matière de librairie étaient des plus étendues. Ses confrères ne

l'ignoraient pas et souvent ils firent appel à ses lumières; il est rare qu'il n'ait pas répondu à ce qu'ils attendaient dc lui. Mais il était particulièrement obligeant pour ceux qui partageaient son amour des vieux livres; il les aidait de ses avis et de ses conseils, s'entretenant volontiers avec eux de ses travaux, les initiant à ses découvertes, heureux d'encourager ceux qu'il croyait capables d'honorer une professsion qui lui était chère.

Ces relations si bienveillantes et si cordiales lui avaient attiré l'affection de tous ses confrères et l'on se souvient avec quelle joie ils accueillirent, il y a trois ans, la distinction si justement accordée à M. Claudin, pour ses beaux travaux

Depuis quelques années, la santé de M. Claudin était gravement compromise. La vigueur de sa constitution et les soins affectueux dont il était entouré pouvaient donner l'espérance de le voir triompher du mal qui l'accablait. Mais la mort l'a emporté sans lui laisser le temps d'achever son œuvre, augmentant encore les regrets que nous cause sa disparition. Ils seront difficiles à apaiser et longtemps le souvenir de cet excellent homme restera vivace et fidèle dans la mémoire de ceux d'entre nous qui l'ont connu et apprécié. Sa carrière demeurera un bel exemple pour ceux qui se consacreront à la librairie.

Au nom des libraires qui vous ont aimé, je vous adresse, cher M. Claudin, un suprême et dernier adieu.

Nous avons annoncé qu'une notice serait consacrée, dans le *Bulletin du Bibliophile*, à celui qui fut l'un de ses amis les plus dévoués et de ses collaborateurs les plus fidèles, nous sommes heureux de dire que cette notice sera écrite par l'un des hommes les plus compétents en matière d'histoire de l'imprimerie, M. Philippe Renouard. G. V.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Gustave FLAUBERT. — Madame Bovary. Compositions de Alfred de Richemont gravées à l'eau-forte par C. Chessa. Préface par Léon Hennique. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, F. Ferroud successeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1905, in-8° jésus de 4 ff. IV-334 pp. et 1 f.

La publication de *Madame Bovary*, dans la *Revue de Paris*, attira sur Gustave Flaubert les foudres de la justice. Défendu par Me Senard, Flaubert fut acquitté et du coup devint célèbre. M. Léon Hennique a réimprimé en tête de la luxueuse édition que vient de publier M. François Ferroud, les *attendu* de ce jugement qui ne manquent pas d'une douce gaîté. « Bravo ! Joseph Prudhomme ». telle est la conclusion de M. Hennique. Ces trois mots sont significatifs. Mais que diraient les magistrats du procès Bovary, s'ils avaient à se prononcer aujourd'hui sur tant d'œuvres librement mises en vente et qui n'ont, le plus souvent, pour tout mérite que leur intention voulue d'être malsaines et pornographiques. S'ils voulaient exercer leurs rigueurs, les tribunaux ne chômeraient guère ; mais ce n'est pas ici le lieu de disserter sur ce sujet et j'en reviens au majestueux monument érigé à la mémoire de Gustave Flaubert par le sympathique éditeur du boulevard Saint-Germain.

« A l'heure actuelle, dans notre pays seul, écrit M. Hennique, trois cents éditions, Lévy, Charpentier, Lemerre, Quantin, trois cent mille volumes témoignent de la gloire de Gustave Flaubert ; jusqu'à présent la quantité avait primé la qualité. L'édition récente de M. François Ferroud se recommande tout particulièrement à l'attention des admirateurs du célèbre romancier et des bibliophiles par les magnifiques illustrations dont elle est ornée.

L'illustration de *Madame Bovary* se compose d'un frontispice,

d'un fleuron de titre, de trois en-tête, de trois culs-de-lampe et de dix-neuf planches hors texte.

M. A. de Richemont est un peintre de grand talent, que les habitués du Salon des Champs-Élysées connaissent et apprécient de vieille date ; mais c'est, si je ne me trompe, la première fois qu'il met son pinceau noble et distingué au service de l'illustration d'un livre. M. Ferroud peut être fier d'avoir fait choix de cet artiste, car les compositions qu'il a exécutées pour *Madame Bovary* sont en parfaite harmonie avec le texte de Flaubert qu'elles traduisent aussi fidèlement qu'on le pouvait souhaiter. Suivant l'exemple, fâcheux du reste, de quelques illustrateurs, il aurait pu se contenter de grouper des modèles en son atelier, sans tenir compte de mille petits détails de précision qui ont une extrême valeur. M. Hennique, bibliophile éclairé autant qu'amateur délicat, nous dit toute la conscience apportée par l'artiste dans la tâche qu'il a assumée et il le dit trop bien pour que je ne cède pas à la tentation de lui passer la plume : « Mais non ! Il est allé à Rouen. Le tombeau de Louis de Brézé, dans la cathédrale, son portail de droite l'indiquent et aussi des coins de rues, maintes perspectives, le balcon de pierre, les hôtels de province, leur mobilier triste, leur parure frigide. Puis il s'est rendu au bourg que Flaubert nomme Yonville, y a visité, croqué l'ancienne pharmacie d'Homais, où son successeur le pilota; y a visité l'église, église curieuse, avec son porche renaissance, son porche en bois sculpté. Comme la boutique d'Homais, ce porche a servi pour l'illustration, et j'y examine de plus, dernière planche du volume, la chambre mortuaire de Madame Bovary, la pièce véritable où les racontars locaux disent l'empoisonnement de l'héroïne vraie. »

M. de Richemont n'a épargné ni temps ni peine, mais il trouve sa légitime récompense dans la faveur qui a accueilli son œuvre ; il serait injuste de ne pas associer au grand succès qu'il vient de remporter l'artiste, non moins consciencieux que lui, l'excellent graveur M. C. Chessa, qui a interprété les compositions du peintre avec la robustesse et la dextérité dont il est coutumier.

M. Ferroud, le metteur en scène, ne saurait être oublié non plus; car si un livre de luxe vaut par la qualité de son texte, la beauté de son illustration, le soin de sa typographie, il faut autre chose encore pour qu'il soit irréprochable et cette autre chose, c'est le goût de l'éditeur et son habileté à régler l'ordonnance générale du volume. L'imposante édition de *Madame Bovary* fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont collaboré.

GEORGES VICAIRE.

— Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle, par Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine. Avec une préface de M. E. Levasseur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France et professeur au Conservatoire national des arts et métiers. *Paris, H. Velter, éditeur, librairie universitaire française et étrangère, 4, rue Bernard-Palissy, 4. Leipzig, Salomonstrasse, 16,* gr. in-8 de XXVI pp., 1 f. et 856 pp.

« L'auteur, écrit M. Levasseur, dans la belle préface du livre de M. A. Franklin, aurait pu donner pour titre à son ouvrage *Les Archives curieuses du peuple de Paris.* On fait, en lisant les articles de son *Dictionnaire*, un voyage à travers les âges dans la vie intime du peuple parisien, pénétrant successivement d'article en article dans les détails de son organisation professionnelle, de son travail, de son ménage, de sa condition sociale, et on le fait sous la conduite d'un savant d'une érudition vaste et rare, doublé d'un aimable conteur, qui est depuis longtemps un des maîtres les plus autorisés de l'histoire économique de la vieille France ».

Ces quelques lignes donnent une idée claire et précise de ce qu'est le gros dictionnaire de M. Franklin ; elles font ressortir, avant même qu'on ait ouvert le livre, l'intérêt et la multiplicité des renseignements que l'on doit y trouver. L'auteur de la *Vie privée d'autrefois* — ouvrage aujourd'hui presque classique et qui, résumé, amendé et mis à la portée des élèves des écoles et lycées, leur serait une excellente source d'instruction — l'auteur, dis-je, a étudié jusque dans les moindres détails tous les arts, métiers et professions parisiens, depuis le treizième siècle. On aurait peine à imaginer l'existence d'un aussi grand nombre de métiers si M. Franklin ne nous en fournissait une preuve irréfutable en les faisant défiler un à un sous nos yeux. Il en est de disparus aujourd'hui, de fort peu connus ; l'auteur s'est principalement efforcé de recueillir et de noter sur ces derniers les renseignements les plus circonstanciés ; pour d'autres qu'il a pris soin de terminer par un astérisque, il prévient qu'il ne leur a pas donné plus de développements parce qu'ils se trouvent en partie tirés des volumes de la *Vie privée d'autrefois*, publiés de 1887 à 1902 à la librairie Plon ; il se borne à y renvoyer le lecteur, pour surplus de détails.

Le *Dictionnaire* de M. Franklin, d'un intérêt général pour l'étude de la vie sociale à Paris, offre aux bibliophiles un intérêt particulier :

ils trouveront, en effet, traités très copieusement tous les métiers, arts ou professions qui touchent au livre, à l'imprimerie ou à la librairie : bouquinistes, brocheurs, censeurs, chrysographes, colporteurs, compositeurs, conscience (ouvriers en), copistes, correcteurs, doreurs de livres, écrivains, éditeurs, enlumineurs, fondeurs en caractères, graveurs sur bois, graveurs en caractères pour la musique, graveurs de musique, graveurs en taille douce, imprimeurs, imprimeurs-lithographes, imprimeurs de musique, imprimeurs en taille douce, libraires, margeurs, metteurs en pages, papetiers, papiers (marchands de vieux), parcheminiers, pressiers, protes, ratureurs de parchemin, relieurs de livres, trempeurs, etc. A noter aussi le long article relatif aux bibliothécaires.

Pour mener à bien un travail aussi considérable, il fallait toute la science et toute l'activité de M. Franklin, les efforts du savant auteur du *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions*, ont été couronnés de succès et il peut être assuré que son œuvre, d'une lecture agréable et instructive à la fois, rendra aux travailleurs les services les plus marqués.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par décret du Président de la République, M. Henry Martin, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, vient d'être nommé administrateur de cette même bibliothèque, en remplacement de feu M. José-Maria de Heredia, de l'Académie française.

Les titres de M. Henry Martin, auteur du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal* et de tant d'autres travaux d'érudition, son ancienneté dans la carrière, son expérience et son goût le désignaient pour occuper le poste qui vient de lui être attribué; Tous ses collègues, tous ses amis se réjouissent de cette nomination; le *Bulletin du Bibliophile* et son directeur en sont particulièrement heureux; ils adressent à leur savant collaborateur leurs félicitations bien vives et bien sincères.

Les Cent Bibliophiles viennent de publier leur annuaire pour 1906. Comme les précédents, il contient les statuts de la Société, son règlement intérieur, le compte rendu de l'assemblée générale du 12 décembre 1905, les comptes de l'archiviste-trésorier, la liste des sociétaires au 1er janvier 1906 et la liste des publications faites par la Société.

Le Livre contemporain a tenu son assemblée générale, le 10 mars dernier, chez Marguery.

Après examen et approbation des travaux et des comptes de l'exercice écoulé, il a été procédé à l'élection d'un nouveau sociétaire, M. Raymond Poincaré, puis à la vente des originaux de M. Richard Ranft pour « le Crépuscule des Dieux, » d'Elemir Bourges, la dernière publication de cette société de bibliophiles.

Les Heures de Blanche de France. — Au mois d'août 1905, le savant professeur de Goettingue, M. Wilhelm Meyer, signalait à M. Léopold Delisle la présence d'un livre d'heures précieux dans la bibliothèque de S. A. le prince Chrétien-Ernest de Stolberg-Werni

gerode, dont le bibliothécaire est le Dr Ed. Jacobs. L'ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale, éprouvant un vif désir de connaître ce manuscrit, pria M. Jacobs de lui en faire photographier une douzaine de feuillets. Les photographies furent exécutées et envoyées aussitôt. M. Delisle remercia son correspondant ajoutant : « Si la vue des photographies m'a donné pleine satisfaction, elle m'a fait vivement regretter de n'être plus assez jeune pour aller étudier sur place le manuscrit Z à 48 de Wernigerode ». Le Dr Jacobs fit part au prince des regrets de M. Léopold Delisle et le prince, fidèle aux traditions de ses ancêtres, qui avaient ouvert dès 1570 la bibliothèque de Wernigerode aux travailleurs, donna l'ordre d'envoyer aussitôt en communication à l'éminent membre de l'Institut le précieux livre d'heures.

Et c'est grâce à la libéralité du prince de Stolberg-Wernigerode que nous devons d'avoir aujourd'hui l'identification de ce psautier exécuté, dans des ateliers parisiens, pour Blanche de France, duchesse d'Orléans, née en 1328, décédée en 1392. M. Léopold Delisle a d'abord recherché l'origine du livre, puis, cette origine établie, il en a fait une description savante et détaillée. Cette étude a paru dans la « Bibliothèque de l'École des Chartes », tome LXVI, pp. 489 à 539 ; il en a été fait un tirage à part, orné de quatre planches reproduisant en fac-simile quatre pages du manuscrit avec lettres ornées et miniaturées. Dans une *Addition á la Notice sur les Heures de Blanche, duchesse d'Orléans*, M. Delisle a complété, d'après deux notes de M. Vidier, de la Bibliothèque nationale, les renseignements donnés sur cette princesse.

Bernard Prost. — M. Maurice Perrod a consacré à notre très regretté collaborateur Bernard Prost une notice émue, dans laquelle il a retracé sa vie toute d'honneur et de travail. Cet hommage suprême, publié dans la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, est suivi d'une bibliographie des œuvres de l'ancien inspecteur général des bibliothèques et des archives; il en a été fait un tirage à part, orné d'un portrait très ressemblant de Bernard Prost,

Recueil collectif de poésies publiés de 1597 à 1700. — M. Frédéric Lachèvre vient de mettre l'*Exegi monumentum* à cette admirable bibliographie, dont nous avons plusieurs fois entretenu les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Voilà donc cet important ouvrage, si précieux pour l'histoire poétique du XVIIe siècle, complètement achevé par l'apparition du tome IV. Ce volume de supplément contient les additions, les corrections et les tables générales. Nous sommes heureux de féliciter ici notre érudit et infatigable collaborateur qui, par un labeur ardu et minutieux, s'est acquis de justes titres à la reconnaissance des bibliophiles et des lettrés.

Livres perdus, ignorés ou uniques. — M. A. Delpy vient de publier, à cent exemplaires numérotés, à la librairie A. Durel, le premier tome d'un *Essai de bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique* (gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. et 156 pp.). Ce volume comprend 1028 articles et va de la lettre A à la lettre G. Nous signalons, dès maintenant, cette bibliographie intéressante par le sujet qu'elle traite, nous réservant d'en parler plus en détail lorsqu'elle sera complètement achevée. Ajoutons que cinquante exemplaires seulement sont mis dans le commerce.

Elvire et les « Méditations ». — Après Sainte-Beuve, c'est à Lamartine que M. Léon Séché consacre une importante étude sous le titre de *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations*, (Paris, Mercvre de France, in-18). Le volume, orné d'un portrait d'Elvire en héliogravure, comprend les six chapitres suivants, précédés d'une introduction, suivis d'un appendice et d'une table des noms cités : I. *La mère de Lamartine.* II. *Julie Bouchaud des Hérettes.* III. *Elvire.* IV. *Les Sources littéraires des « Méditations. »* V. *Les manuscrits de Lamartine.* VI. *Lamartine et l'École romantique.*

Cette étude, écrite par M. Léon Séché d'après des documents inédits puisés à bonne source et très consciencieusement traitée, est une importante contribution à l'histoire de l'illustre poète et du romantisme.

Le Vieux Poissy. — Tel est le titre d'une plaquette que vient de publier à la librairie Henri Leclerc, un bibliophile distingué, M. Henri Parguez. L'auteur, qui a écrit cette intéressante notice locale d'après des documents inédits, y étudie tour à tour les origines de la Mairie, la Rue des Dames en 1792, le Trésor de l'Église, ses reliques et reliquaires, « Depuis quand la grand'messe se dit au chœur », le porche et les statues des portails, Marie-Jeanne et Marie-Marguerite, les cloches de l'Église, baptisées l'une en 1710, l'autre en 1754, le tombeau, le chœur, l'aspect des rues d'autrefois, les petites écoles, écoles de charité. Un chapitre est consacré aux d'Artagnan à Poissy. L'auteur a également publié, dans son travail, l'adresse de la commune de Poissy à la Convention nationale à propos de la chute de Robespierre.

Le Vieux Poissy, est orné d'une planche représentant l'église d'après un dessin de 1823.

Georges Bangofsky, lorrain, d'origine polonaise, soldat franc, sincère, loyal, a laissé le journal manuscrit de ses campagnes, aujourd'hui pieusement conservé dans sa famille. Le brillant officier de hussards y a consigné, sans forfanterie mais aussi sans modestie affectée, tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a fait dans les rangs de l'armée française de 1797 à 1815. M. le capitaine de frégate Georges Dubois, petit-fils

de Bangofsky, possesseur du manuscrit, a confié à son beau-frère, M. Alexandre de Roche du Teilloy, membre de l'Académie de Stanislas, le soin de le publier.

L'éditeur a dû se résoudre à faire quelques coupures dans ce journal, y resserrer les récits, et supprimer des archaïsmes, des fantaisies, des étourderies d'orthographe, etc. Mais ces coupures et ces corrections n'enlèvent rien à l'intérêt du manuscrit laissé par Georges Bangofsky. M. A. de Roche du Teilloy a placé en tête de ce curieux ouvrage un joli portrait de son grand oncle d'après une toile peinte, en Poméranie, en janvier 1812. *Les Étapes de Georges Bangofsky, officier lorrain,* — tel est le titre de ce journal — ont été tirées à 10 ex. sur pap. de Hollande et à 290 ex. sur pap. vélin, tous numérotés.

Revue des arts graphiques. — Depuis quatorze ans, l'intéressante revue que dirige M. Paul Bluysen publie, à l'occasion du jour de l'an, un numéro spécial dans lequel notre sympathique confrère passe en revue les principales publications de luxe des grandes maisons d'édition. Le numéro des étrennes de 1906 est particulièrement attrayant; les gravures de tous genres, en noir et en couleurs, y ont été multipliées; c'est un régal pour les yeux de regarder les planches de cet album, comme c'est un plaisir de lire le texte qui les accompagne. Tous nos compliments à M. Paul Bluysen.

Le marquis et la marquise de Bombelles. — Il y a quelques mois, M. le comte Fleury consacrait un charmant volume à *Angélique de Mackau, marquise de Bombelles,* qui eut un grand succès. Après la Cour de Madame Élisabeth voici, dans le second volume, *les Dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles* (Paris, Emile-Paul, in-8). En ces pages très vivantes, remplies d'anecdotes et présentées avec clarté et élégance, le comte Fleury nous fait d'abord assister, dans le cadre d'une Cour finissante, aux premiers chapitres de la Révolution, puis il nous conte des épisodes absolument nouveaux de l'histoire de l'Émigration. On suit l'amie de Madame Élisabeth jusqu'à sa dernière heure, son mari entré dans les ordres et mort évêque d'Amiens. Le volume se termine avec l'aventure de leur troisième fils Charles, qu'un étrange hasard fit devenir le troisième mari de Marie-Louise. Livre fort agréable à lire et qui peut être mis dans toutes les mains.

Le Conventionnel Prieur de la Marne. — Les études sur la Révolution se multiplient de toutes parts. Cette terrible époque, en effet, est plus que toute autre, riche en faits tragiques encore insuffisamment étudiés, féconde en bouleversements capables d'intéresser les plus indifférents et d'émouvoir les plus froids. L'ouvrage de M. P. Bliard vient donc à son heure.

A l'aide de documents officiels, la plupart inédits, tirés des divers dépôts d'archives de Paris et de la province, il nous fait pénétrer dans la vie de l'un des plus fameux proconsuls de ce temps. Il nous le montre introduisant la Révolution dans une contrée qui n'en voulait pas, courbant les têtes sous son autorité despotique et sanguinaire, imposant silence aux répugnances les plus vives, multipliant les emprisonnements et les massacres.

On devine tout ce qu'un tel tableau présente d'instructif et de tristement attrayant.

Toutefois, le récit devient plus palpitant encore lorsque l'auteur nous fait assister à la destruction de la Vendée, aux tueries que le membre du Comité de Salut Public commande ou approuve. Trop souvent jusqu'ici, en lisant les ouvrages écrits sur ce lamentable drame, quelques-uns se sentaient portés à une sorte d'incrédulité devant les forfaits racontés, tant ils étaient horribles. Effectivement, c'étaient ordinairement les cris des victimes qu'on nous faisait entendre, leur témoignage qu'on alléguait, leurs relations qu'on exploitait, leurs récits qu'on reproduisait. M. Bliard, lui, pour couper court à tout doute, n'appellent à témoigner que les ennemis de la Vendée. Ce sont leurs lettres, leurs arrêtés qu'il évoque, leurs paroles qu'il répète, leurs jugements qu'il signale, les faits avonés par eux qu'il expose. Impossible donc de demeurer sceptique devant les détails qu'il relate, de passer en secouant dédaigneusement la tête, comme si tout cela n'était qu'élucubrations grossies ou imaginées à plaisir.

Si les hommes de la Terreur, et notamment Prieur de la Marne, ne sortent pas grandis de ces pages, la vérité du moins y reprend tous ses droits, appuyée qu'elle est sur une sereine impartialité et une érudition large et solide.

Le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest, un vol. in-8°, est édité par la librairie Émile-Paul, 100, faubourg St-Honoré.

Ventes de livres. — Les 11 et 12 avril, à l'Hôtel Drouot, salle N° 7, à 2 heures, vente de très beaux livres modernes recouverts de reliures d'art par Mercier, Marius Michel, Gruel, Lortic, P. Ruban, René Kieffer, R. Chambolle, Bretault, Canape, Noulhac, Ch. Meunier, A. Cuzin, Carayon, composant la collection de M. A. Romagnol, éditeur et graveur. (*M. A. Durel, expert*).

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Desbois, libraire, décédé le 22 février, à la suite d'une cruelle maladie.

M. Paul Desbois n'était âgé que de 45 ans.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimer
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris,

— Louis THOMAS. — Les Dernières leçons de Marcel S
François Villon. Avec un fac simile d'une page du n
Stockholm. *Paris, Éditions de Psyché, 82, rue de Pass*

— Loys DELTEIL. — Le Peintre-graveur illustré (XIX[e] et
Tome premier. J.-F. Millet. — Th. Rousseau. — Jules
J. Barthold Jongkind. [Avec reproduction de gravures].
l'auteur, 22, rue des Bons-Enfants, in-4.

Tiré à 25 ex. de luxe à 30 fr. et à 300 ex. sur pap. ordinaire à 10

— Library of Congress. — List of Cartularies (principally
recently added to the Library of Congress, with some
accessions. Compiled under the direction of Appleton P
Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Washington, Gover*
printing office, pet. in-4.

— Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, p
par les Sociétés savantes de la France, par R. de LASTEYR
VIDIER. Tome V, 1[re] livraison. *Paris, Ernest Leroux,* in-4° (4

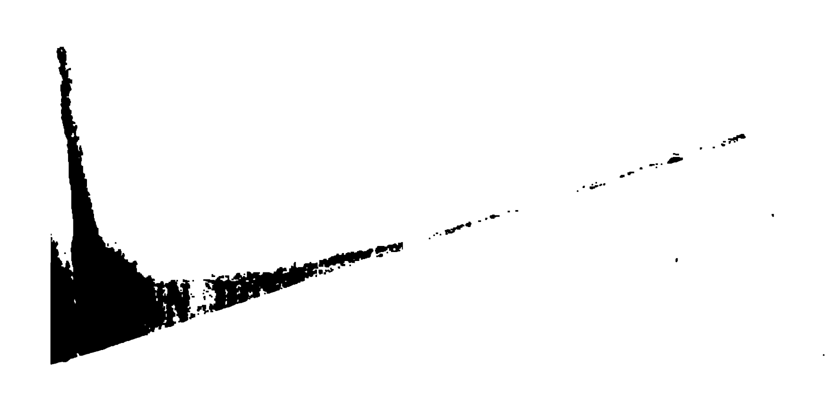
— Des noms et des dates. Les Rois et les gouvernements de la F
de Hugues Capet à l'année 1906, par Alfred FRANKLIN, admin
teur de la Bibliothèque Mazarine. Deuxième édition entière
refondue. *Paris, H. Welter,* in-18

Publications diverses

— Henri HEINE. — Poésie : Intermezzo ; le Retour ; Lieds ; V
dans le Harz ; la Mer du Nord ; Atta Troll ; Germania ; La
Prose : Le Tambour Legrand ; Les Dieux en exil ; Le Rabin de B
rach ; Nuits Florentines ; Pensées ; Quelques lettres. — Ap
dice : Documents et bibliographie. Avec une notice et un port
Paris, Société du Mercure de France, in-18 (3 fr. 50).

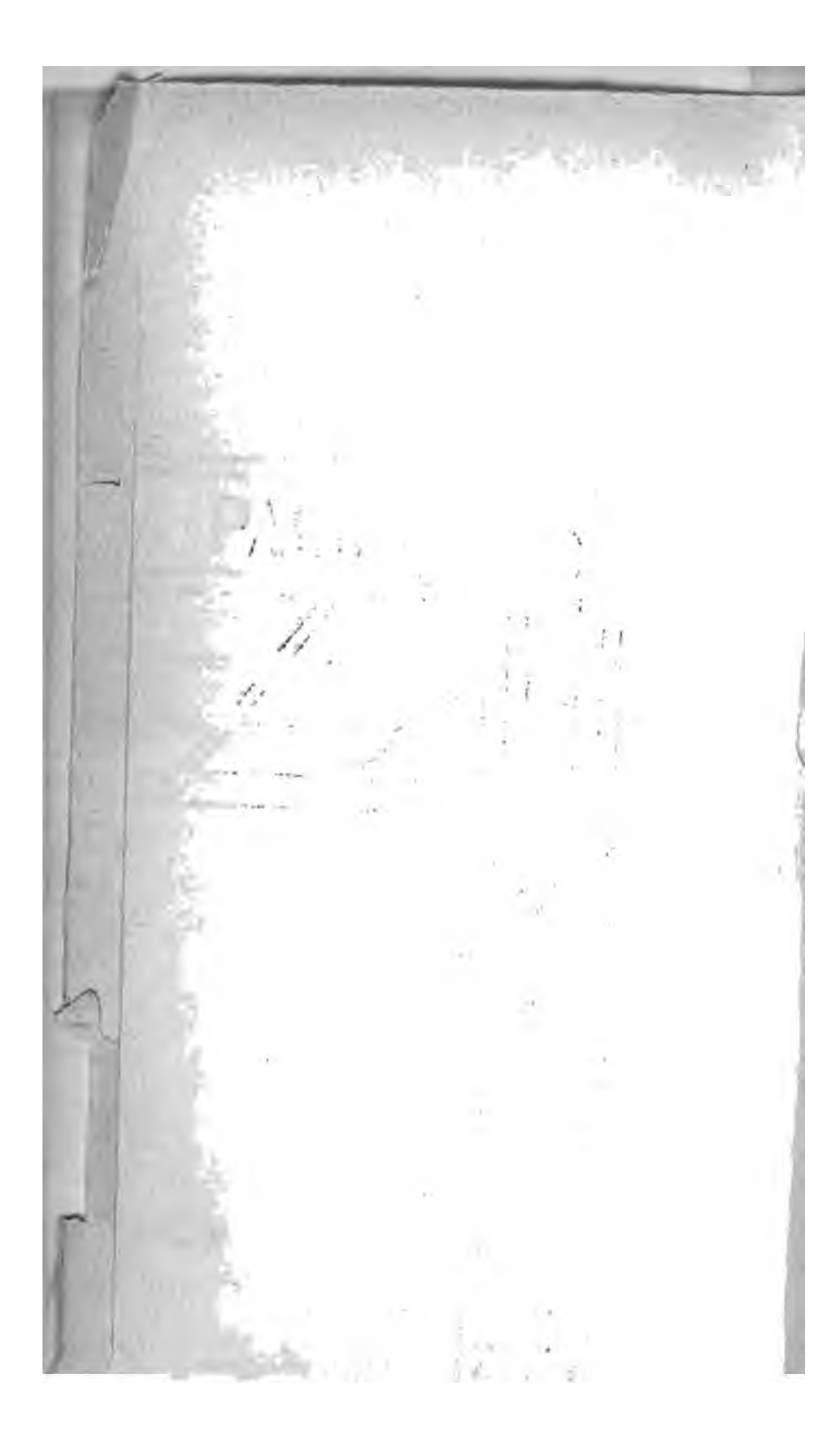
— Henri de RÉGNIER. — La Sandale ailée. 1903-1905. *Paris. S*
du Mercure de France, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. du Japon (n[os] 1 à 12); 47 e
pap. de Hollande (n[os] 13 à 56) et 3 ex. sur pap. de Chine, marqués A.



et qu.
(Statut
de 1346,
dire tout
honoré pa.

(1) Article sur
tembre 1903.



UN BOIS VÉNITIEN INÉDIT

DU XVe SIÈCLE

M. Jacques Rosenthal, libraire antiquaire à Munich, vient d'acquérir un bois du XVe siècle, — un *Saint Sébastien* — entièrement inédit, du moins à notre connaissance, et qu'il a bien voulu mettre à notre disposition, au moment où nous sommes en train de revoir les premières épreuves de notre *Bibliographie des livres à figures vénitiens.*

Cette superbe planche, qui, sans nul doute, fut gravée à Venise vers 1490, a dû servir au tirage, sur feuilles volantes, d'une de ces images de piété qu'on distribuait aux fidèles pendant certaines messes, à l'offertoire, ou qui étaient imprimées spécialement pour les membres de quelque confrérie. Nous avons eu l'occasion, il y a trois ans, de reproduire dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1), une miniature représentant le *Martyre de Saint Sébastien*, et qui sert de frontispice à une *Mariegola dei Verrieri* (Statuts de la corporation des verriers), manuscrit de 1346, conservé à l'*Archivio* de Venise. Nous ne saurions dire toutefois si Saint Sébastien était particulièrement honoré par les verriers vénitiens ; il serait même difficile

(1) Article sur *Le premier livre xylographique italien*, 1er septembre 1903.

d'établir une relation quelconque entre la carrière et la mort de l'ancien officier des gardes de Dioclétien et le métier des artisans qui travaillaient le verre dans les célebres ateliers de Venise et des îles de la lagune. D'autre part, Saint Sébastien était un des patrons invoqués, comme Saint Roch, contre la peste; d'après une tradition où l'on pourrait voir une réminiscence de l'antiquité grecque, les flèches qui criblaient le corps du martyr symbolisaient les atteintes mortelles du fléau qui fit tant de ravages en Europe jusqu'aux temps modernes. A ce titre, la représentation de son supplice devait être une des plus populaires entre toutes ces images que les imprimeurs de Venise (*Stampatori di santi*) fournissaient par quantités aux églises et aux *Scuole*, et dont la Bibliothèque de Ravenne possède une si intéressante collection.

Le bois acheté par M. Jacques Rosenthal est moins ancien que la plupart des images de Ravenne; mais l'élégance du dessin et l'habileté de la taille le classent parmi les productions les plus importantes des maîtres graveurs qui firent école à la fin du XV[e] siècle. Il est du même style que cette belle figure de chevalier qui fut gravée pour le *Guerrino* de 1493, et employée l'année suivante (avec substitution d'une tête de femme au chef casqué de Guerrino) dans le *Libro della regina Ancroia*; ou que cet autre personnage, couvert aussi d'une armure, exécuté par la même main pour l'*Altobello* de 1499. Il y a même entre la tête du Saint Sébastien et celle de l'Ancroia une ressemblance qui n'est pas due seulement à la pureté du contour et à la disposition des boucles de cheveux tombant sur le cou et encadrant le visage; elle se remarque surtout dans le regard, dans ces yeux levés vers le ciel, et dont l'expression — mélancolie rêveuse chez la guerrière, souffrance résignée chez le martyr —

donne aux deux physionomies un caractère presque identique. On peut rapprocher encore du *Saint Sébastien* un *Saint Michel terrassant le démon*, que nous avons reproduit dans notre étude sur *Les Missels vénitiens*, d'après le *Missale ord. Camaldul.*, imprimé en 1503 par Antonio Zanchi. Ce dernier bois, il est vrai, est discrètement ombré, au lieu d'être au simple trait, et le terrain y est traité en noir, à la manière florentine; mais le graveur — dont le monogramme : b. M se détache en blanc au bas de l'encadrement à fond noir — est bien de cette école d'artistes de premier ordre à qui sont dus les chefs-d'œuvre que nous venons de citer. C'est la même science du dessin, unie à la même maitrise dans le maniement de l'outil qui attaque le bois à longs traits hardis et déliés; et la physionomie féminine de l'archange, avec ses longs cheveux bouclés, ses grands yeux aux paupières un peu lourdes — tels qu'on en voit à certaines Madones de Bellini, — semble n'être qu'une autre réplique, à peine modifiée, de ce type de noblesse exquise et de grâce juvénile, répété antérieurement dans l'Ancroia de 1494 et l'Altobello de 1499, comme en des personnages issus d'une même famille. Il convient de remarquer que ces diverses figures, exécutées tout exprès pour illustrer des ouvrages d'un certain prix, sont supérieures au *Saint Sébastien* par le fini des détails : les extrémités y sont plus soignées, le visage plus régulier, la chevelure plus finement traitée. Ces défectuosités ne font que confirmer l'opinion que nous avons avancée plus haut quant à la destination de l'image qui nous occupe; elles ne diminuent en rien le mérite du graveur qui fut chargé de la tailler. Comme dans certaines esquisses crayonnées hâtivement par un grand artiste, la dépense du talent est moindre, si l'on veut; mais on reconnaît quand même la main d'un maître.

La planche du *Saint Sébastien*, malgré des trous de vers et quelques cassures qui n'endommagent en rien les parties principales, est dans un état de conservation dont on pourra juger par la reproduction, d'exacte grandeur, que nous donnons ici. Nous remercions vivement M. Jacques Rosenthal de nous avoir permis d'admirer à loisir cette précieuse pièce, digne de figurer dans les vitrines de quelque grand musée, à côté des plus beaux spécimens de l'art italien à l'époque de la Renaissance.

PRINCE D'ESSLING.

QUELQUES LETTRES INÉDITES
DE LA MARQUISE DU CHATELET
ET
DE LA DUCHESSE DE CHOISEUL
(1745-1775)

Le P. François Jacquier, né à Vitry-le-François, le 7 juin 1711 et mort à Rome le 3 juillet 1788, appartenait à l'ordre des Minimes. Après sa profession religieuse, il occupa dans cette ville diverses chaires. Il résidait à la Trinité du Mont Pincio où les Minimes français, établis par Charles VIII, enrichis par tous les rois de France, possédaient une église du titre cardinalice, un vaste couvent, des ornements sacerdotaux d'une richesse incomparable, des tableaux de maîtres, des biens qui rapportaient environ 100,000 livres tournois (1).

François Jacquier fut l'un des plus grands mathématiciens du XVIIIe siècle et, avec son ami le P. Le Seur (2), le plus ardent propagateur comme le plus habile commentateur des doctrines de Newton. Les Minimes paraissent, d'ailleurs, avoir cultivé les mathématiques avec prédilection. Ils avaient produit, dans le siècle précédent, le

(1) Frédéric Masson, *Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794)*, Paris, Ollendorff, 1903, p. 138 ; Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*, Paris, Vve Lenormant, t. IV, p. 113-114.

(2) L'abbé Boulliot, *Biographie ardennaise*, Paris, 1830, t. II, p. 93. Le P. Le Seur était de Rethel.

P. Mersenne, « l'un des hommes en France qui a le plus contribué aux progrès des hautes sciences » (1). Chargés de l'enseignement à l'école militaire de Brienne, ils devaient compter parmi leurs élèves le jeune Bonaparte (2). L'érudition du P. Jacquier était universelle. Nous n'avons pas l'intention d'insister en ce moment sur la biographie, pourtant trop peu connue, de cet illustre religieux qui était véritablement un « encyclopédiste », au sens le meilleur et le plus élevé du mot.

Nous rappellerons seulement qu'il se fit estimer de ce grand railleur de Voltaire, que Gœthe (3) lui fit visite à Rome, qu'il fut aimé et admiré de tout le monde érudit et savant de cette époque (4), et nous ne rapporterons qu'un seul témoignage de cette universelle admiration qu'il excita pendant toute sa carrière. Le Président de Brosses, pendant son séjour en Italie en 1739 et 1740, rencontra le P. Jacquier à la Trinité du Mont : « J'y ai trouvé, dit-il, un P. Jacquier, très habile géomètre qui travaille avec un sien compagnon à un commentaire en quatre volumes in-4° sur la philosophie de Newton. Les premiers volumes s'impriment actuellement à Genève. J'ai ouï dire beaucoup de bien de cet ouvrage.

(1) De la Chapelle, *Traité des sections coniques et autres courbes anciennes*, Paris, Quillau, 1750, p. 329.

(2) Voy. sur ce point le livre si brillant et si fortement documenté de M. Arthur Chuquet, *La jeunesse de Napoléon. Brienne*. Paris, Colin, 1897, p. 110 et 128.— Parmi les mathématiciens illustres des Minimes on peut encore citer le P. Magnan ; dans les sciences naturelles ils ont eu les PP. Feuillée et Plumier.

(3) Gœthe, *Voyage en Suisse et en Italie*, trad. par Jacques Porchat, Paris, Hachette, 1862, p. 217, et *Sämmtliche Werke*, Paris, Baudry, 1840, p. 595, à la date du 25 janvier 1787.

(4) Il était l'ami de l'abbé Barthélemy, de Caylus et de Paciaudi. Cf. *Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, théatin, (1757-1765)*, publiée par Charles Nisard, Paris, Imprimerie nationale, 1877, p. 161 et *passim*.

Vous savez ce que disait Malebranche, que Newton était monté au plus haut de la tour, et avait tiré l'échelle après lui. Le P. Jacquier fabrique une nouvelle échelle pour l'atteindre » (1).

L'excès de travail avait affaibli la santé du P. Jacquier qui occupait depuis longtemps la chaire de physique expérimentale au collège de la Propagande, et était en train de terminer son célèbre commentaire, en latin, des *Principes mathématiques de philosophie naturelle* de Newton (2). On lui conseilla d'aller respirer l'air natal.

Il passa une année en France où Louis XV lui accorda une pension de cinq cents livres. Il vint à Paris. Il parut dans le monde de la science et des académies. Le 13 octobre 1744, alors qu'il était déjà revenu en Italie, le géomètre Clairaut lui écrivait que les savants parisiens avaient trouvé cette apparition bien courte : « David a été un peu fâché de vous voir emporter votre calcul intégral et d'Alembert, que j'ai rencontré l'autre jour à la Comédie, m'a paru un peu étonné de votre départ précipité ». C'est pendant ce voyage, au mois de juillet 1744, que le P. Jacquier alla à Cirey (3) où il passa quelque

(1) *Le Président de Brosses en Italie. Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et en 1740*, éditées par R. Colomb. Paris, Didier, 1858, t. II, p. 41.

(2) *Philosophiæ naturalis principia mathematica, auctore Isaac Newtono. Equite Aurato, perpetuis commentariis illustrata, communi studio PP. Thomæ Le Seur et Francisci Jacquier, ex gallicana Minimorum familia, Matheseos Professorum*, t. I, Genevæ, 1739. — Le second volume parut en 1740, le troisième en 1742. Le quatrième n'était que la *tomi tertii continuatio, continens lunæ theoriam newtonianam*, et ne porte pas de date.

(3) Desnoiresterres, *Voltaire et la société au XVIIIe siècle, Voltaire à Cirey*. Paris, 1868, p. 423. Le président Hénault, dans ses *Mémoires*, Dentu, 1855, p. 159, écrit : « Je les trouvai [Voltaire et Mme du Châtelet, à Cirey] seuls, et un Père Minime en tiers, grand géomètre et pro fesseur de philosophie à Rome. » Hénault passa à Cirey la journée du 7 juillet 1744.

temps auprès de Voltaire qui avait publié en 1738 des *Éléments de la Philosophie de Newton*, et de la marquise du Châtelet qui préparait une traduction française des célèbres *Principes* de l'illustre mathématicien anglais (1).

Mme du Châtelet, infiniment instruite, versée dans les lettres, elle savait parfaitement le latin, et dans les sciences, se plongeait, pour se reposer de la vivacité de ses sentiments, dans les études abstraites. Elle s'était lancée dans les travaux algébriques, dans les spéculations astronomiques les plus ardues. Elle s'y adonnait avec passion. A la fois docte et frivole, elle vint à cette époque (1745) à Paris avec Voltaire. Avec lui elle alla à Sceaux chez la duchesse du Maine. Elle fréquenta d'Argenson, M. de la Vallière, Richelieu. Elle étudia avec Clairaut les problèmes des mathématiques les plus transcendantes et, dit-on, quelques questions moins abstraites. Pendant les dernières années de sa vie, elle fit divers séjours, toujours avec Voltaire, à Paris, à Cirey, à Lunéville. Elle ne cessa dans ses diverses résidences, de travailler à sa traduction de Newton (2). Lorsqu'il lui survint, en 1749, à Lunéville, des œuvres de Saint-Lam-

(1) « L'influence que cette femme supérieure exerça sur l'auteur de la *Henriade*, fut considérable : les années de Cirey sont peut-être les plus fécondes de la vie de Voltaire. » Ainsi s'exprime l'éminent professeur de la Sorbonne, M. Gazier, dans sa *Petite histoire de la littérature française* (Paris, Colin, 1895, p. 470), si substantielle.

(2) Mme de Staal, trop railleuse, sans aucun doute, écrit d'Anet le 20 août 1747 : « Madame du Châtelet... fait actuellement la revue de ses *Principes*; c'est un exercice qu'elle réitère chaque année, sans quoi ils pourraient s'échapper, et peut-être, s'en aller si loin qu'elle n'en retrouverait pas un seul. Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force, et non pas le lieu de leur naissance : c'est le cas de veiller soigneusement à leur garde. Elle préfère le bon air de cette occupation à tout amusement, et persiste à ne se montrer qu'à la nuit close (*Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis le Président Hénault*, etc., publiée par M. de Lescure, Paris, Plon, 1865, t. I, p. 93).

bert, un enfant, on le déposa sur un gros livre de géométrie pendant qu'on couchait la mère. « Mme du Châtelet, — écrit Voltaire à d'Argental, — cette nuit, en griffonnant son Newton, s'est senti un petit besoin ; elle a appelé une femme de chambre qui n'a eu que le temps de tendre son tablier et de recevoir une petite fille qu'on a portée dans son berceau. La mère a arrangé ses papiers, s'est remise au lit, et tout cela dort comme un liron (1) à l'heure que je vous parle... » Quelques jours après, Mme du Châtelet mourait, emportée par une fièvre de lait, sans avoir pu terminer son travail sur Newton que Clairaut devait publier en 1759. C'est pendant ces dernières années de sa vie, si remplies par ses études scientifiques, que la marquise écrivait au P. Jacquier les quatre lettres suivantes. Nous les détachons, avec une lettre de la duchesse de Choiseul, d'un dossier de lettres adressées à ce religieux que possède la Bibliothèque municipale de Vitry-le-François, et que nous nous proposons de publier entièrement par la suite :

I

On ne peut être plus sensible que ie le suis, Monsieur, à l'attention que vous aués eü de menuoier de la poudre de Ouakaka, véritablement il faut qu'elle soit bien rare, car celle là n'est point encore come celle que i'ay eü autrefois. Je ne vous en suis pas moins obligé, je vous assure. Ma fille aura été bien aise de vous voir à Naples, car, quoiqu'elle demeure à Capodimonte, iespere que vous aurés été l'y chercher. Vous l'aurés trouué prête d'acoucher. Je me flatte que vous m'escrirés de ce payis là, et que vous me marquerés coment vous l'aurés trouuée.

Les *Éléments d'algèbre* de M. Cleraut vont paroître. C'est

(1) Nom vulgaire du lérot.

à mon gré un des livres le plus utile et où le génie supérieur à sa matière se fait le plus sentir. On imprime aussi la traduction de Keills (1) de Monier (2). C'est son traité d'astronomie. Cet ouvrage m'a fait suspendre celui que vous saués que ie méditois sur cette matière. Je le lis actuellement, il me l'a prêté en feuilles, quoiqu'il ne paroisse pas encore. Jay grande impatience que vous le lisiés pour que vous me mandiès ce que vous pensés de la traduction, car pour l'ouvrage de Keills, il me semble qu'il est iugé et qu'on l'estime avec justice. Mais ce qu'il faut lire, c'est la *Vénus phisique* (3) de Maupertuis, ou la seconde partie de son *Nègre blanc* (4), mais il est très rare; et ie ne sais pas si vous l'aurés. J'aimerois mieux encore qu'il fit de petits Maupertuis à Mme Debork [?] que de tels liures, mais,ie vous prie, ne dites sur cela mon sentiment à personne, car son amour-propre ne pardonne pas aisément. Le mien sera très flatté d'être agrégée à l'institut et de deuoir cette distinction à votre amitié. J'en espère la nouvelle incessament. Vous ne serés pas étonné que ie ne vous aie rien envoié de ma façon depuis votre départ quand vous saurés que ie mène la vie du monde la plus désordonnée, que ie passe ma vie dans l'antichambre du ministre de la guerre pour obtenir un régiment pour mon fils que ie me couche à 4 et 5 heures du matin et que ie trauaille quand j'ay du tems à une traduction de Newton (5). Si i'auois

(1) Jean Keill, professeur d'astronomie à Oxford, mort en 1721. Il a écrit en latin une *Introduction à la physique et à l'astronomie*. Leyde, 1739, in-4, dont Le Monnier fils a traduit en français la partie astronomique, Paris, 1746, in-4°.

(2) Pierre-Charles Le Monnier, né à Paris en 1715, mort à Hérils près de Bayeux, en 1799, fut l'un des astronomes les plus remarquables de son siècle. Il fut associé à Maupertuis, Clairaut et Camus dans leur mission au pôle Nord et devint professeur au Collège de France. Il fut l'astronome privilégié de Louis XV et le premier maître de Lalande.

(3) Maupertuis, *Vénus physique*, 1745, in-12.

(4) Maupertuis, *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc*, Leyde, 1744, in-8°.

(5) Le fils de Mme du Châtelet, né à Semur le 10 novembre 1727, obtint tout jeune un régiment. Il fut colonel à seize ans. Il devint

plus de tems, i'aurois entrepris celle de votre beau comentaire. Mais ie me contenterai d'en donner quelques propositions, parce que ie crains infiniment d'être prevenue dans mon travail qui est presque fini, et qui est cependant encore un secret que ie vous recomande. Je serai rauie de pouvoir mettre à la tête, *de l'Institut de Boulogne* (1). J'espère que vous m'enuerés le journal quand il paroîtra. Je vous serois aussi bien obligée si vous pouuēs me procurer la dissertation de votre ami sur les forces viues. Vous me promettés quelques nouuelles littéraires depuis longtems. J'espère que vous acquitterés incessament cette dette. Après la confidence que ie viens de vous faire, vous deués sentir auec combien d'impatience j'attens la suite de votre Newton (2) que vous me promettés. On attend votre calcul intégral avec toute

menin du Dauphin, chevalier de Saint-Louis, ambassadeur à Londres, après M. de Guerchy, en 1767. Il fut fait duc en 1777, promu lieutenant-général, gouverneur général de Toul et du pays Toulois (M. de Roussel, *État militaire de France pour l'année 1785*, 27e édition, Paris, Onfroy, 1785, p. 53) et nommé colonel des gardes françaises à la mort du maréchal de Biron. Il est souvent mentionné dans la *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, Paris, Calmann Lévy, 1877, 3 vol. in-8°. Le 16 mars 1789, il fut élu député de la noblesse par le bailliage de Bar-le-Duc. Dès cette époque, il était désigné par le parti révolutionnaire comme un « ennemi de la patrie », et odieux aux gardes-françaises (Taine, *Les origines de la France contemporaine*, Paris, Hachette, 1899, t. III, p. 52 et 59). Il fut enfermé à la Conciergerie (Dauban, *Les prisons de Paris sous la Révolution*, Paris, Plon, 1870, p. 195, 197, 201), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire (Taine, *eodem libro*, t. VIII, p. 77-78), et exécuté à Paris le 13 décembre 1793 (H. Wallon, *Le tribunal révolutionnaire*, Paris, Plon, 1899, t. I. p. 285). L'auteur du *Glaive vengeur* (p. 151), cité par M. Wallon, écrit : « Du Châtelet, au supplice, avait la figure couverte de boue. On voulut sans doute que dans ses derniers moments, elle devint l'image de son âme. » Quelle fin singulière pour cette sorte de beau-fils de Voltaire ! — Cf. Robinet, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, Paris, s. d., p. 389.

(1) Bologne.

(2) On attendait encore à cette date le quatrième volume.

l'impatience que votre mérite inspire (1). Je vous enuerai mon portrait gravé en France quand ie vous saurai de retour à Rome, parce que, comme ie ne le veux pas plier, cela fera un grand paquet que ie veux vous enuoier sans port. Vous saués toutes les faueurs du pape pour M. de Voltaire (2), il en a reçu une lettre charmante. Il me charge de vous faire mille tendres complimens. Il est fort occupé de l'histoire des campagnes du roi à laquelle il travaille (3). Soiés persuadé, Monsieur, que personne ne sera iamais avec plus d'estime et d'amitié que moi, votre très humble et très obéissante servante,

BRETEUIL DU CHASTELLET.

A Paris, ruë trauersière (4).
ce 12 novembre 1745.

[Adresse] : *Italie*
Au Révérend
Reuerend pere Jacquier minime
Professeur de mathematique et
d'astronomie au college de la Sapience
à Rome (5)

(1) Ce livre ne parut que bien plus tard : *Eléments du calcul intégral*, par les PP. LE SEUR et JACQUIER de la Société Royale de Londres, de l'Académie de Berlin, de l'Institut de Boulogne et correspondant de l'Académie royale des Sciences, Parme, chez les héritiers Monti, imprimeurs, par privilège, de son Altesse Royale, 1768, avec approbation, en deux parties. La première partie est dédiée « A son Altesse royale l'Infant duc de Parme, de Plaisance, etc. ».

(2) Benoît XIV avait, le 19 septembre 1745, remercié Voltaire de lui avoir dédié son *Mahomet*, par une lettre de la plus gracieuse familiarité (Desnoiresterres, *Voltaire et la société au XVIIIe siècle. Voltaire à Cirey*, 2e édition, Paris, Didier, 1868, p. 460-461).

(3) Voltaire avait reçu le titre et la pension d'historiographe de France par brevet du 1er avril 1745.

(4) Mme du Châtelet avait son hôtel rue Traversière, au faubourg Saint-Antoine. Elle « y avait offert un logement à Voltaire. M. du Châtelet, consulté, trouva cet arrangement convenable, et le monde ne se montra pas plus exigeant que son mari. » (Gaston Maugras, *La Cour de Lunéville au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1904, p. 98).

(5) Sur cette adresse il y a un timbre postal : DE PARIS.

II

Je ne sais, Monsieur, où cette lettre vous prendra, mais ie ne veux pas vous laisser auoir par d'autres que par moi les parolles du ballet que M. de Voltaire a composé pour le roi au retour de ses conquêtes. L'auteur vous fait mille complimens bien tendres. Mandés-moi si vous avez vu ma fille à Naples, si vous en aués été content. Je la crois accouchée à présent. Je n'ai pu encore entendre parler de Boulogne (1). J'ymagine que ce sera pour votre retour à Rome. On n'a pas encore comencé l'impression de mon Newton. On grave les figures. Ce sera une affaire de six mois avant qu'il puisse paraître. Je voudrois bien être à portée de vous consulter et de vous dire vraiment l'estime et l'amitié avec lesquelles ie suis, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

BRETEUIL DU CHASTELET.

A Versailles, le 17 décembre 1745.

[Adresse] : *Au Reverend*
Reverend Père Jaquier, Minime,
professeur de géométrie et d'astronomie
au Collège de la Sapience,
à Rome (2)

III

Je vous assure que c'est une misère que l'irrégularité des postes, Monsieur, car M. Cléraut me marque que vous vous plaignés de ne point receuoir de mes nouuelles, et moi i'étois en peine de ne point receuoir de réponse à la dernière lettre que ie vous ai escrit. Je suis dans le même cas auec ma fille. C'est un des inconueniens de la guerre et, quoique ce ne soit pas le plus grand, ie le suporte avec bien de

(1) Bologne.

(2) Avec cachet en cire rouge aux armes des du Chatelet et des Le Tonnelier de Breteuil.

l'impatience quand il me priue de vos lettres et qu'il vous fait doutter de mon amitié. Je suis toujours fort occupée à mon Newton. On l'imprime actuellement. Je reuois les épreuves, ce qui est fort ennuieux, et ie travaille au comentaire, ce qui est fort dificile. Votre excellent ouurage m'est d'un grand secours, et si i'auois eu le courage d'entreprendre un comentaire perpétuel, ie n'aurois pas hésité à traduire le vôtre. Je suis bien fâchée que nous soions priués si longtemps de votre ouurage sur le calcul intégral. Je voudrois bien savoir ce qui le retarde. Je n'ai iamais reçu ce journal italien où vous avés eu la bonté de faire mettre ma réponse à Juria [?[. C'est M. Crammer (1) qui est ici et que ie me fais un grand plaisir de voir, par tout ce que vous m'en aués dit, qui m'y fait penser. Je vous fais mon compliment auec grand plaisir sur la faueur de votre cousine, Mme du Hausay, que M. Cléraut m'a apris (2). Si vous lui escriués, mandés lui, ie vous prie, que ie serois bien aise qu'elle vint me voir

(1) Gabriel Cramer (1704-1752), de Genève, se fit un nom dans toute l'Europe par son habileté dans les sciences exactes. Il édita les *Elementa universæ matheseos* de Christian Wolf, Genève, 1732 et 1741 5 vol. in-4°, les œuvres de Jacques et Jean Bernouilli, 1743, 6 vol in-4°, le *Leibnitii et Johannis Bernouilli commercium philosophicum et mathematicum*, Lausannæ, 1745, 2 vol. in-8°, et une *Introduction à la théorie des lignes courbes*, Genève, 1750, in-4°.

(2) Clairaut écrivait, le 24 juin 1747, au P. Jacquier : « Je me suis beaucoup entretenu de vous depuis peu avec votre cousine Mme du Haussay qui vous aime toujours beaucoup malgré votre oubli. » Mme du Hausset dont la biographie paraît assez mal connue, serait née vers 1720, morte vers 1780 : elle aurait été la veuve d'un pauvre gentilhomme. La misère la força d'accepter la place que Mme de Pompadour lui fit offrir, de sa première femme de chambre. Après la mort de la marquise, elle se serait retirée dans sa province avec un peu d'aisance. Ce qui est certain, c'est qu'elle a laissé des *Mémoires* que Sénac de Meilhan avait conservés et que Craufurd publia en 1809, in-4°, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, c'est qu'elle était la cousine du P. Jacquier et que nous possédons personnellement quelques lettres adressées à l'un de ses oncles, Collot, marchand tanneur, à Vitry-le-François, où il est parlé d'elle et de ses enfants, et ce qui paraît très probable, c'est qu'elle était de Champagne et peut-être de Vitry-le-François.

quand ie suis à Versailles, où elle est toujours, parce que j'aurois le plaisir de parler de vous avec elle et que ie lui parlerois d'un seruice essentiel qu'elle peut rendre à M. Cléraut et que ie crois qu'il a de la peine à lui en parler lui-même. Je vous prie même, quand vous escrirés à M. Cléraut de ne lui point parler de ce que ie vous mande sur cet article.

J'ay été hier à la rentrée de l'Académie où M. de Buffon nous a lu un mémoire sur la manière de brûler par réflexion à de très grandes distances par le moien de plusieurs miroirs plans mobiles dont on réunit les images du soleil au même foier. Il a brûlé à 150 pieds et son raisonement conduit à prouuer qu'auec un plus grand nombre de miroirs on brûleroit à six ou sept cents pieds, ce qui justifie Archimède contre Descartes ; le mémoire de M. de Buffon est bien escrit et très instructif. Vous aués vu ma fille à Naples. Ainsi vous vous interessés à elle, et vous serés bien aise d'aprendre qu'elle a été nomée dame du palais de la reine de Naples, ce qu'elle désiroit fort. M. de Voltaire vous fait mille tendres complimens, et moi, ie vous réitère, Monsieur, les assurances d'une amitié qui durera autant que la vie de votre très humble et très obéissante seruante.

BRETEUIL DU CHASTELET.

A Paris, le 13 auril 1747 (1).

IV

A Paris, ce 1er juillet 1747.

[Si vous voulés que i'envoie mes lettres pour vous quelque part pour être reçues plus sûrement, mandez-le moi].

Votre lettre m'a fait un plaisir infini, Monsieur, car je

(1) Ces diverses lettres sont écrites sur de petites feuilles de papier, de notre format *anglais* actuel. La troisième est bordée d'un petit filet rose. D'après Gaston Maugras, *La Cour du Lunéville au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1904, p. 291, les premiers billets de Mme du Châtelet à Saint-Lambert étaient « sur de petits papiers microscopiques à bordure dentelée avec un petit filet rose ou bleu ». La quatrième est sur un papier de couleur vert clair.

m'ennuiois d'être si longtems sans receuoir de vos nouvelles. Je suis, je vous l'avouë, fort occupée de mon Newton (1), mais il ni a point de diuersion plus agréable que celle de vous escrire, et si vous auiés le tems de faire vos lettres un peu plus longues, ie ne pourrois pas auoir de meilleures instructions. Le premier livre est presque tout imprimé, il y aura quelque comentaire, mais il ne sera pas perpétuel. Il sera dans le second volume à la suite du troisième liure, et ne roulera que sur le sistème du monde et les propositions du premier liure qui y ont raport. Je voudrois bien que vous m'envoiassiés vos leçons de phisique et ce que vous me prometés sur les *maxima* et les *minima*. Plus vous m'enuerés de choses de votre façon, et plus ie serai contente. Je n'ai pu voir encore le miroir de M. de Buffon à cause des mauvais tems, et de son départ pour la campagne, mais iay entendu le memoire qu'il a lu sur cela à la rentrée, et cela m'a paru très curieux, et sera très utile, pour la chimie surtout. Je ne vous en fais point le détail, parce que ie ne doutte pas que vos amis de l'Académie ne vous l'aient fait. M. Cléraut et M. d'Alembert sont après le sistème du monde, ils ne veulent pas avec raison se laisser preuenir par les pièces des prix. Mon commentaire sera principalement un extrait du mémoire de M. Cléraut sur cela, et alors il est sûr qu'il sera de quelque utilité, car vous savés que l'Académie fait attendre bien longtems ses mémoires. Saués vous que M. de Fouché (?) a pris femme? C'est une mademoiselle Desportes qu'on dit fort raisonable et assés aimable, il a grand besoin de compagnie

(1) Clairaut, dans une lettre inédite au P. Jacquier, du 21 mars 1746, s'exprime ainsi : « Mme du Châtelet a travaillé comme un forçat toute l'année dernière et une partie de celle-ci à la traduction de Newton. Il n'a pas laissé que de refluer beaucoup de travail sur moi, et j'ai actuellement sa traduction à revoir. Elle est dans l'intention d'y joindre un commentaire à la fin. Mais il n'est pas, à vous dire vray, encore fait : lorsqu'elle en sera là, je lui ferai lire le morceau que vous m'avés envoyé sur la proposition du centre de gravité, et je compte qu'elle en tirera de grands secours. Je remettrai moi-même à ce tems la qui n'est pas loin d'ici, à le lire, afin de l'avoir plus frais lorsqu'il faudra le lire avec elle. »

à l'Obseruatoire. Vous saués, Monsieur, combien ie vous aime véritablement.

* * *

Au moment où le célèbre comte de Stainville qui fut plus tard le fameux duc de Choiseul était ambassadeur de France à Rome (1754-1757), le P. Jacquier entra en relations suivies avec le comte et la comtesse de Stainville dont il devint le protégé et l'ami.

Ces relations amicales durèrent malgré l'éloignement. Le duc de Choiseul fut nommé ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne. Le 1er novembre 1758, il devenait secrétaire d'État des affaires étrangères à la place du cardinal de Bernis. Le P. Jacquier et son ami le P. Le Seur, s'empressent de le féliciter, et le duc leur répond ainsi :

A Versailles, le 29 décembre 1758.

Je suis bien reconnoissant, mes révérends Pères, de la part que vous avez bien voulu prendre de ce qui me regarde, et des complimens que vous me faites sur les grâces dont le Roy m'a honoré. J'espère que vous ne doutés pas de l'envie que j'ai de pouvoir vous marquer la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, mes révérends Pères, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc de Choiseul.

Les R. P. Jacquier et Le Seur.

L'ordre des Minimes a-t-il besoin de quelque bon office de la cour de France, l'excellent religieux s'adresse sans hésiter au brillant ministre dont il ne trouve point la bienveillance en défaut, ainsi que l'atteste la lettre suivante :

A Versailles, le 25 décembre 1759.

J'annonce, Mon Révérend Père, à votre Révd Père Général la permission que le Roy a bien voulu luy accorder de venir

en France pour y faire la visite des maisons de son ordre. Je suis fort aise que vous m'ayés donné à cette occasion un nouveau témoignage de vos sentimens pour moy. Vous connoissés depuis longtems ceux que vous m'avés inspirés pour vous et avec lesquels je suis très parfaitement, mon Révérend Père, entièrement à vous,

LE DUC DE CHOISEUL.

Au Rév^d Père Jacquier, Minime, à Rome.

Le 22 août 1760, la charge de surintendant des postes de France, vacante par la démission de M. de Rouillé, est donnée par Sa Majesté au duc de Choiseul. Le P. Jacquier adresse aussitôt ses félicitations au ministre qui l'en remercie de cette façon :

A Versailles, le 14 septembre 1760.

Je vous remercie, Mon Révérend Père, du compliment que vous me faittes sur la grâce qu'il a plu au Roy de m'accorder, et je vous prie de croire qu'on ne peut être plus véritablement que je le suis, Mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE DUC DE CHOISEUL.

Mme de Choiseul vous fait mille complimens ainsi qu'au Père Le Seure, et je me joins à elle pour qu'il se ressouvienne de moy.

Le R. P. Jacquier.

A la mort du maréchal duc de Belle-Isle, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, le duc de Choiseul, déjà secrétaire d'État des affaires étrangères, fut encore chargé, le 26 janvier 1761, de ce ministère. Les deux mathématiciens du Pincio ne tardent pas à congratuler le nouveau ministre de la guerre dont voici la réponse :

A Versailles, le 6 mars 1761.

Recevez, Mes Révérends Pères, mes remerciemens de la part que vous avés bien voulu prendre à la nouvelle marque de confiance dont le Roy m'a honoré, et soyés persuadés que je serois fort aise d'avoir occasion de vous prouver combien je suis, Mes Révérends Pères, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE DUC DE CHOISEUL.

Les RR. PP. Le Seur et Jacquier (1).

Aussi bien, au moment où le duc et la duchesse de Choiseul vivaient exilés à Chanteloup, la duchesse se souvenait encore du très bon et très savant religieux, alors professeur de mathématiques au Collège romain, et lui adressait la lettre autographe suivante :

A Chanteloup, le 15 septembre 1775.

En faveur de l'ancienne connaissance, je m'adresse à vous, mon Révérend Père, dans la confiance que m'inspire l'amitié que nous avons toujours eue pour vous, et vous ne trahirez pas cette confiance ; à ce sentiment je joins celui de l'estime la plus profonde ; accoutumée toute ma vie à vous regarder comme le plus honnête du monde, c'est à votre probité que je confie mon secret, c'est à votre amitié que je demande des services ; songez que vous ne pourriez pas trahir mon secret sans trahir à la foi l'honneur et l'amitié et qu'il n'i a point de circonstances, d'engagements, de motifs, de liaisons, de sentiments étrangers qui pût alors justifier à vos propres yeux l'infidélité que vous auriez fait à la confiance d'une honnête femme ; vous pouvez refuser de la servir, mais vous ne pouvez pas la trahir. Ce secret consiste à ne jamais dire ni convenir que je vous aie écrit, à ne jamais laisser deviner que j'aie le moindre intérêt à l'objet dont je vous écrit, ni même

(1) Dans ces quatre lettres la signature seule et le post-scriptum de la troisième sont autographes.

que j'en aie la moindre connaissance, à ne jamais laisser soupçonner même que l'on vous en ait écrit de France, voilà la foi que votre probité ne peut pas me refuser, voicy le service que je demande à votre amitié.

M. Digne et son beau-père dont j'ignore les facultez, M. d'Astier, Consul de France à Naples qui n'a pas grand chose, un nommé Joubertoux, pauvre chirurgien inoculateur à Paris et plusieurs autres peut-être encore que je ne connais pas et sans doute aussi pécunieux, ont formez le projet d'une compagnie pour dessécher les Marais Pontins à leur profit, ils ont formez ce projet sur un mémoire du père Boscovich (1) dont ils se sont échauffez la tête ; je l'ai lue, ce mémoire, le plus mauvais de tous les mémoires, et d'après lequel il est impossible de faire une bonne opération ; quand ils travailleroient sur de meilleurs principes, ils ne reuçiroient pas encore parce qu'ils n'ont pas les fonds sufisants, pour ouvrir et pour terminer l'entreprise, et quand ils auroient les fonds sufisants, ils ne réuçiroient pas encore parce qu'ils n'auroient pas le crédit sufisant pour la protéger eficassement, mais quand ils reuniroient le triple avantage de faire conduire leurs opérations par les gens les plus éclairez, d'avoir les fonds sufisants et le crédit prépondérant, ils ne reuçiroient pas encore par cette seule raison qu'ils sont compagnie, et qu'une compagnie, sur tout avec des Français, à commencer depuis la compagnie des Indes (2) jusqu'à celle

(1) Boscovich (Roger-Joseph), éminent mathématicien et astronome, de l'ordre des jésuites (1711-1787). L'excellent poète latin, Benoît Stay, dans ses *Philosophiæ recentioris vesrsibus traditæ libri X*, Romæ, Palearini, 1755, où il chante la philosophie de Newton, avait demandé à Boscovich, son compatriote, — ils étaient tous deux de Raguse, — de joindre à son poème quelques annotations et éclaircissements scientifiques.

(2) La Compagnie des Indes que Colbert avait créée et que Law avait relevée, a subsisté longtemps après eux. L'administration de cette Compagnie passa à Crozat, Samuel Bernard, les frères Paris et quelques autres riches financiers ou négociants. Ils obtinrent en 1725 deux édits du roi, l'un portant confirmation des privilèges accordés à la Compagnie des Indes, l'autre pour la décharge et libération de

des Ramoneurs, n'a jamais reuçie et ne réucira jamais, par ce que la parité d'intérêts est précisément ce qui cause la diversité d'opinions, et que, pour conduire à ses fins une telle entreprise, la première des conditions est l'unanimité ou l'unité eneore plus sûre, parce qu'elle est indivisible. Cependant j'apprend, mon Révérend Père, que vous venez de faire un mémoire sur le dessèchement des Marais Pontins (1). Je ne doute pas que ce ne soit les moteurs de cette compagnie qui n'ayent eus recours à vos lumières et en cela je reconnais la seule démarche sage qu'ils ayent encore faite, je sens que

ladite Compagnie. Elle eut son siège à Saint-Malo jusqu'en 1770 où son monopole fut supprimé. C'est à cette suppression que fait allusion la duchesse de Choiseul. Un privilège commercial fut de nouveau conféré à une nouvelle Compagnie des Indes qui s'établit à Lorient. La Révolution la fit disparaître. (La vicomtesse Alix de Janzé, *Les Financiers d'autrefois*, Paris, Ollendorff, 1886, p. 54-55; *Journal historique ou fastes du règne de Louis XV*, Paris, Prault et Saillant, 1766, 1re partie. p. 59, et 2e partie, p. 199; Wallon, *Le tribunal révolutionnaire*, Paris, Plon, 1899, t. II, p. 12 et suiv).

(1) Le P. Jacquier s'est particulièrement occupé des questions d'hydraulique. Ses travaux et ses connaissances lui avaient mérité la protection du cardinal Albéroni qu'il accompagna dans sa légation de la Romagne où il fut chargé d'examiner l'état des travaux hydrauliques commencés par Manfredi pour garantir cette province des inondations. Clément XIII lui soumit encore en 1763 l'examen de divers projets sur les canaux du Bolognèse et de la Romagne. Nous n'avons cependant rencontré aucun ouvrage ou mémoire de lui qui se rapporte directement à la question des Marais Pontins. Voici ce qui paraît se rapprocher de ce sujet : *Discorso sopra la mal'ariä e le malattie che cagiona principalmente in varie piaggie d'Italia in tempo di estate*, Roma, 1743, in-4o ; — *Parere de due matematici* [Le Seu et Jacquier] *sopra diversi projetti intorno al rigolamento delle Acque delle tre Provincie di Bologna, Ferrara e Romagna...*, Roma, 1764 (reproduit dans Cardinali (F.), *Raccolta d'autori italiani che trattono del moto dell'acque*, 1821, in-4°, t. IX. Arnaud et Suard ont publié dans leurs *Variétés littéraires*, Paris, Lacombe, 1769, t. IV, p. 45, une *Lettre du R. P. Jacquier en réponse à celle d'un voyageur sur la température de l'air et de la ville et de la campagne de Rome pendant les chaleurs de l'été*. Ce mémoire sur le desséchement des Marais Pontins se trouve peut-être dans la *Raccolta di Dissertazioni matematico-idrostatiche de celebri Padri Ruggiero, Giuseppe Boscovich*,

votre zèle patriotique (1) a dû vous éxiter à servir vos compatriotes et peut-être vos amis de toutes les connaissances par lesquelles vous pouvez mieux que personne diriger leurs opérations, mais permettez-moi de vous représenter que ce zèle si louable ne peut par toutes les raisons que je viens de déduire que nuire à votre réputation, aux compatriotes et aux amis que vous voulez servir, parce qu'il sufiroit qu'une seule des conditions dont leur succès dépend manqua, pour que l'entreprise échoua et que les particuliers qui la font fussent ruinez, alors le public toujours injuste s'en prendroit aux talents si longtemps reconnus de l'homme célèbre qui auroit dirigé des opérations auxquelles il n'auroit manquer que d'être terminez pour en sentir l'excelence.

Si vous voulez, mon Révérend Père, servir votre Patrie et vos compatriotes, je puis vous en donner un moyen qui ne vous exposera à aucun de ces dangers, par lequel vous acquérerez une gloire plus solide et qui vous procurera une reconnaissance plus certaine, plus efficasse et plus utile. Le meilleur de mes amis, l'homme du monde auquel je dois le plus, celui pour lequel je suis pénétrée de la plus profonde vénération, celui dont l'existence et le personnel (2) lui assu-

Jacquier. Le Seure... con aggiunte e note idrostatiche e architettoniche di Serafino Calandri, Roma, per il Barnabo e Lazzarini, 1769, in-4° (Cf. Vermiglioli, *Scrittori Perugini*, t. I, p. 255 ; Backer et Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, *sub verbo* : Boscovich).

(1) On considère ce mot : *patriotique* comme de récente formation, ainsi que *patriotisme*. « *Patriotisme* a été créé et s'est répandu dans la seconde moitié du XVIIIe siècle » (F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle* (1740-1789), Paris, Belin, 1903, p. 268 et 298). En réalité, *patriotique* est philologiquement très ancien. *Patrioticus* se trouve, à diverses reprises, dans les lettres de Cassiodore (Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, Parisiis, 1862, p. 201). Ce mot est lui-même calqué sur le grec πατριωτικός, employé par Aristote. On trouve dans les lettres de Saint Grégoire (8,37) le mot *patriota*, mais avec le sens de *compatriote* (Voy. Quicherat, *eodem loco*).

(2) *Personnel* signifie ici : « l'ensemble des sentiments et des idées d'une personne » (Cf. F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (1740-1789).

rera infailliblement la protection la plus forte et la plus soutenue de plusieurs cours vis à vis de celle de Rome,et infiniment supérieure à celles que pourroit avoir M. le Cardinal de Bernis même, s'il étoit dans l'entreprise, cet homme, dis-je› en a conçu le projet pour lui-même et pour lui seul, ses fonds sont déjà près, et il ne manquera d'aucun des moyens de tous genres qui peuvent assurer son succès. Sans tous ces avantages, je dirois, il réucira par cela meme qu'il est seul; avec tous ces avantages dont les prétendus entrepreneurs sont privez, je dirois, ils ne réuciront pas, par cela même qu'ils sont plusieurs. Choisissez donc, mon Révérend Père, entre la gloire et les dégoûts, la ruine certaine de vos amis ou la fortune d'un homme auquel, si je vous le nommois, vous ne vous consolleriez pas de l'avoir fait manquer, et souvenez [vous] toujours qu'en me refusant, vous ne ferai tort qu'à ceux que vous voudrez servir de préférence à lui, car je vous le repette et je ne vous trompe pas, ils échouerons, et vous ne receuillerez pour fruit de votre zèle et de vos travaux que des dégoûts et des chagrins, mais si, au lieu de cela, vous consentez à obliger l'ami que je vous recommende, qui en est si digne et que je vous répond que vous seriez si aise d'avoir obligé de préférence à tout, quand il vous sera nommé, je vous prie de commencer par m'envoyer votre exélent mémoire, de ne plus communiquer qu'à moi seule toutes vos lumières sur cet objet, de sçavoir adroitement si M. le Cardinal de Bernis prétent à être dans l'entreprise et de me mender ce que vous en aurez découvert, enfin de rendre à ceux qui vous ont consultez le

Paris, Belin, 1903, p. 299. Cette expression paraît avoir été familière à la duchesse de Choiseul. Le marquis de Bouillé publia en 1797, à Londres, ses *Mémoires sur la Révolution française* où le duc de Choiseul était quelque peu malmené. La duchesse fut indignée. Elle fit demander à M. de Bouillé une rétractation qu'il refusa. « Je ne puis trop m'étonner, écrit-elle le 20 septembre 1800, que M. de Bouillé prétende n'avoir pas attaqué le *personnel* de M. de Choiseul... » (G. Maugras, *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, Paris, Plon, 1903, p. 514).

très important service de les détourner d'un projet qui est pour eux une folie et qui ne peut être sage que pour celui qui réunit tous les moyens, mais de les détourner de manière à ce qu'ils ne puissent pas s'appercevoir que vous en ayez étez sollicitez ; je vous prie de repondre éxactement à tous les articles de ma lettre, mais comme je crains l'inconvénient des maisons clostralles pour la sûreté des papiers, je vous prie d'en transcrire de votre main les articles auxquels vous devez répondre, et de la remettre ensuite toute cachetée et sans adresse à M. l'avocat Orlandy auquel je ne suis pas nommée et qui me la fera rendre par la même voix que j'emploie pour la lui faire parvenir, aincy que votre reponse que vous aurez la bonté de lui remettre aussi sans adresse, mais quoique je ne veuille pas encore être nommée à M. l'avocat Orlandy, il est cependant nécessaire, si vous consentez à m'obliger, que vous veuillez bien lui communiquer aussi toutes les lumières que vous pourrez avoir tant sur le dessé-chement des marais que sur les moteurs de cette entreprise et les gens qui y sont intéressez, parce que M. l'avocat Orlandy est le correspondant pour cet objet de la personne qui veut bien s'i employer pour moi.

Il ne me reste plus qu'à vous renouveller, mon reverend père, les assurances de tous les sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante,

La Duchesse de Choiseul.

A l'époque où la duchesse de Choiseul écrivait cette longue lettre, la fortune des Choiseul était fort compromise. Le duc, dépouillé de toutes ses charges, avait, en 1772, vendu sa collection de tableaux. La duchesse avait dû se défaire de presque tous ses diamants et d'une partie de sa vaisselle. Ils avaient songé à vendre leur hôtel de Paris, et la duchesse, dans le désir de se procurer de



l'argent, cherchait de toutes manières à se créer des ressources. Elle allait jusqu'à songer à vendre un magnifique bureau dont, après tout, elle pouvait fort bien se passer, et elle suppliait, vainement d'ailleurs, Mme du Deffand de la débarrasser de ce meuble inutile en le vendant à ses amis d'Angleterre (1). Elle avait demandé et obtenu la séparation de ses biens qui fut prononcée, par sentence du Châtelet de Paris, le 21 mars 1772. Cette situation devait devenir de plus en plus précaire jusqu'à la mort du duc (2).

La lettre adressée par la duchesse au P. François Jacquier nous la montre très préoccupée, je crois, de reconstituer la fortune de son mari qu'elle aimait tant et à qui elle apporta « tant de consolation dans son exil (3) ». Elle cherche quelque combinaison heureuse dans le dessèchement des Marais Pontins et dans la vente avantageuse des terrains mis en valeur par des travaux hydrauliques bien entendus. L'ami qu'elle recommande, le personnage qui s'intéresse à ce dessèchement et dont elle parle avec tant de feu et tant d'intérêt, nous paraît être évidemment le duc de Choiseul dont elle n'ose avouer en termes plus précis la détresse profonde. Sans aucun doute les fauteurs de l'entreprise qu'elle combattait, n'essayèrent même pas d'exécuter leurs projets. Le duc ne fit probablement que songer un instant à cette idée. Elle était d'une difficile réalisation. Les papes Clément XIV et surtout Pie VI, Napoléon Ier, n'ont pu par-

(1) *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, publiée par M. de Saint-Aulaire, Paris, Calmann Lévy, 1877, t. II, p. 113, 115 et 116.

(2) Gaston Maugras, *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, Paris, Plon, 1903, p. 177 et 391.

(3) Edmond et Jules de Goncourt, *La femme au XVIIIe siècle*, Paris, Charpentier, 1887, p. 273.

venir à aménager cette plaine marécageuse et à détruire ce foyer permanent de *malaria* (1).

E. JOVY.

(1) J. Dumesnil, *Voyageurs français en Italie*, Paris, Jules Renouard, 1865, p. 289 et suiv. *Dei bonificamenti delle terre Pontine*, lib. IV, Rome, 1800, gr. in-folio ; de Prony, *Des marais pontins*, Paris, de l'Imprimerie royale, 1818, in-8° ; Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*, Paris, 1832, t. III, 430-431 ; Artaud de Montor. *Histoire des souverains pontifes romains*, Paris, Didot, 1849, t. VII, p. 205-206, et t. VIII, p. 109 et suiv.

MÉDAILLONS DE RELIURE

RELIURE DE NICOLAS EVE (1)

Ce maroquin flexible aux teintes orangées
Fut verdi par le temps et bronzé par l'oubli,
Comme un buste d'Amour que l'âge ensevelit,
Sous la mousse olivâtre et les herbes frangées.

Innombrable semis héraldique et doré,
Les lys à trois fleurons et les flammes trémières
Alternent sur les plats en lignes régulières,
Sans feuillage inutile ou volute azuré

Les angles, ennoblis de couronnes royales,
Se rehaussent d'un chiffre et s'ornent d'un collier,
Où se meurt, en son vol à jamais prisonnier,
La colombe divine aux ailes cruciales.

Et maintenant dans la vitrine sans écho,
Un double ruban bleu de soie effilochée
Engourdit de silence et crispe en sa jonchée,
Ce livre qui fut jeune et qui n'est plus qu'un mot.

(1) Sur le *Livre des Statuts et Ordonnances de l'Ordre du Saint-Esprit.*

PSAUTIER GOTHIQUE

en velours rouge

Drapé de velours rouge et clos de deux fermoirs,
C'est un psautier gothique orné d'enluminures
Qui sommeille en l'étui de basane à marbrures
Où le titre s'incruste en des entrelacs noirs.

Sur les plats adoucis dont l'incarnat se fane
En teintes de camée et de roses sainfoins
Se greffe et s'entrelace, à chaque angle des coins,
La double fleur de lys vermeille et diaphane.

Mais sur la tranche à vif dorée aux petits fers,
Se courbe l'arc d'azur de deux initiales,
Que fleurit la guirlande antiquée en spirales
Des bourgeons assombris et des feuillages clairs,

Tandis que, blasonnant les marges et la tranche,
Les longs signets de soie inégaux et passés
Évoquent les traits doux, amoureux et lassés
D'une vierge au missel qui prie et qui se penche (1)

JEAN BONNEROT.

(1) Ces deux pièces sont extraites d'un volume de poésie, de M. Jean Bonnerot, qui doit paraître prochainement sous le titre de: *Le Livre des Livres*.

CHRONIQUE

Académie des inscriptions et belles-lettres. — M. Ledos vient de dresser la table des comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres contenus dans les quarante-quatre volumes publiés de 1857 à 1900. Cette table, très soigneusement rédigée, est précédée d'un avant-propos où est retracée en quelques pages l'histoire de cette Compagnie ; on y trouvera également un tableau de ses membres depuis l'organisation de l'an XI (1803) avec les noms des anciens académiciens de 1663 à 1793, la liste de ses présidents et de ses secrétaires perpétuels.

La table dressée par G. Ledos est en vente à la librairie Alphonse Picardet fils.

Prix Osiris. — L'Institut de France, a, dans sa séance trimestrielle du 4 avril, décerné le prix Osiris.

Ce prix triennal, de la valeur de *cent mille francs*, est, aux termes de l'acte de fondation, « destiné à récompenser la découverte ou l'œuvre la plus remarquable dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie, et généralement dans tout ce qui touche à l'intérêt public ». Dû à la générosité de M. Osiris, il a été attribué pour la première fois, il y a trois ans, au docteur Roux, directeur de l'intitut Pasteur.

L'Institut, à la presque unanimité des suffrages, par 73 voix contre 11 abstentions ou bulletins blancs, ratifiant le rapport du comte d'Haussonville ,a décerné le prix, cette année, à M. Albert Sorel, de l'Académie française.

Bibliothèque de Troyes. — M. Louis Morin, typographe, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient d'être nommé bibliothécaire-adjoint de la Bibliothèque de Troyes.

Nous adressons à notre érudit collaborateur nos bien sincères félicitations.

Bibliophiles lyonnais. — La Société des Bibliophiles lyonnais

a procédé, le mercredi 28 mars, au cours de son assemblée générale annuelle, au renouvellement de son bureau :

M. Léon Galle, a été élu président et remplacé daus ses fonctions de trésorier-archiviste par M. Jean Bayssac. M. Marcel Flachaire de Roustan a été nommé secrétaire.

La Commission de publication a ensuite rendu compte des travaux en cours et fourni d'intéressants renseignements sur un *Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais et des Dombes*, actuellement sous presse. Cet «Armorial», le plus important et le plus complet qui ait été publié sur les provinces de France, se composera de deux volumes de format in-quarto, ornés de plus de mille reproductions d'ex-libris, fers armoriés et reliures historiques. Chacun des ex-libris reproduit sera accompagné d'une notice relative à son possesseur. On trouvera également, dans ce recueil, un grand nombre de documents inédits sur les anciennes familles lyounaises, leur généalogie et la description des grandes bibliothèques aujourd'hui dispersées.

Le travail considérable entrepris par la Société des Bibliophiles lyonnais rendra les plus grands services aux amateurs et aux érudits ; nous ne manquerons pas, quand paraîtra l'*Armorial des bibliophiles lyonnais,* d'en signaler aussitôt l'apparition.

La Société des Bibliophiles lyonnais, fondée en avril 1885 par M. Léon Galle, atteint aujourd'hui sa vingt-et-unième année d'existence ; le *Bulletin du Bibliophile* a publié, en 1900, une notice dans laquelle sont décrites les publications de cette compagnie d'élite. Félicitons aujourd'hui son fondateur distingué de la présidence qui vient de lui échoir.

Vocabulaire français du XVIe siècle. — Nous recevons de M. Hugues Vaganay deux très intéressants ouvrages philologiques. Le premier est un tirage à part de la *Revue des études rabelaisiennes*, que dirige avec tant de compétence notre collaborateur, M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France ; il a pour titre : *Deux mille adverbes en-*ment *de Rabelais à Montaigne ;* le second, extrait de la *Zeitschrift für romanische philologie*, est intitulé : *Deux mille mots peu connus.*

M. Hugues Vaganay fait remarquer, avec raison, que si le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de Godefroy, nous renseigne sur les mots dont on a quelque emploi antérieur à 1501, il n'est pas de dictionnaire qui nous donne les mots créés de 1501 à 1600. Celui de Cotgrave est de 1611. Les deux mille mots relevés par M. Hugues Vaganay ne s'y trouvent pas ; notre érudit confrère invite les chercheurs à lire tous les livres français du seizième siècle afin de combler la lacune qui existe dans nos dictionnaires entre le moyen Age et le dix-septième siècle ; il a prêché d'exemple, car le travail qu'il vient de publier est une utile contribution à cette recherche.

Le peintre-graveur illustré. — Le tome premier des Catalogues raisonnés que M. Loys Delteil a entrepris de nous donner de certains peintres-graveurs français et étrangers des XIXe et XXe siècle, vient d'être mis en vente. En les publiant accompagnés de facsimile, M. Delteil a eu pour but : 1° de faciliter les recherches des amateurs d'estampes ; 2° de mettre à la portée de tous, par la modicité du prix, des travaux exclusivement envisagés au point de vue documentaire. Le premier volume donne l'œuvre gravé de Millet, Rousseau, Dupré et Jongking ; le second contiendra celui de Charles Méryon.

Un des attraits de la publication de M. Loys Delteil est que la reproduction de chaque estampe citée accompagne la minutieuse description qui en est donnée. L'auteur prévient toutefois qu'il pourra se produire parfois, mais rarement, une impossibilité matérielle de reproduire telle ou telle planche. Nous n'avons pas à insister sur l'exactitude descriptive de M. Delteil ; on sait quel soin apporte cet expert — doublé d'un artiste — dans la rédaction de ses notices. Son *Peintre-graveur illustré* est appelé à rendre grand service aux collectionneurs comme aux marchands d'estampes modernes. Saluons donc l'apparition de cette très utile publication et souhaitons à son auteur tout le succès que lui méritent et ses efforts et son talent.

Le Prestige. — Les romans ne sont pas de la compétence du *Bulletin du Bibliophile* ; si nous faisons une exception en signalant celui que vient de publier M. le comte Rouillé d'Orfeuil, à la librairie des Saints-Pères, sous le titre : *Le Prestige*, c'est que son auteur, écrivain et bibiophile distingué, y traite un sujet que l'ouverture de la période électorale rend tout d'actualité. Ce sont, en effet, des scènes de la vie politique où francs-maçons, délégués, antimilitaristes, délateurs, jouent, comme dans la vie réelle, leurs tristes rôles qu'a peintes avec une cruelle fidélité M. le comte Rouillé d'Orfeuil.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Académie des inscriptions et belles-lettres.— Comptes rendus des séances. Table des années 1857-1900 dressée par M. G. LEDOS. *Paris, Alphonse Picard et fils,* in-8 (12 fr.)
— Raymond CLAUDE-LAFONTAINE — Essai de bibliographie des poésies de Leconte de Lisle. *Paris, extrait de l'Annuaire des Amis des livres,* in-12.
Tiré à 30 exemplaires.
— Raoul RENAULT — Débuts de l'imprimerie. *Québec, imprimé pour l'auteur* (avec planches) in-4,
Tiré à 300 exemplaires.

Publications de luxe

Librairie de la «Collection des dix» (A Romagnol) :
— Paul MARGUERITTE. — A la mer. Illustrations de Henri A. Zo, gravées sur bois par Gaspé, Piselli, etc. In-8.
Il a été tiré 350 ex. numérotés, savoir : *format in 8 jésus,* n°ˢ 1 à 20, sur papier du Japon ou Chine, avec 3 états des gravures sur bois (sur Japon pelure, tirage fait à la main par le graveur, état avant et avec la lettre) à 100 fr. ; *format in 8 soleil,* n°ˢ 21 à 150, sur pap. de Chine ou velin de cuve, avec 2 états des gravures, à 50 fr. ; et n°ˢ 151 à 350, sur pap. vélin de cuve, avec un seul état, à 25 fr.

Publications diverses

— Cᵗᵉ ROUILLÉ d'ORFEUIL — Le Prestige, scènes de la vie politique. *Paris, librairie des Saints-Pères,* in-18 (3 fr. 50).
— Eugène GRISELLE, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française — Le Ton de la prédication avant Bourdaloue. *Paris Gabriel de Beauchesne et Cⁱᵉ,* in-8.
Extrait de la *Revue des sciences écclésiastiques.*
— Emile BLÉMONT — L'Ame étoilée [poésies]. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr.)

SUR MÉRIMÉE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

Voici un homme qui écrivait en amateur et comme pour s'amuser, et dès maintenant on peut être sûr que Taine (1) avait raison en promettant à sa mémoire l'attention de la postérité ; et déjà nous le voyons salué comme un « classique » par la jeune littérature, que n'enchaîne pas, d'habitude, le respect des réputations établies (2). Et, d'autre part, voici un homme qui ne parlait jamais de lui, qui a poussé la discrétion jusqu'au culte du mystère, et je ne sais si le public d'aujourd'hui, dont ce n'est que trop la tendance à propos de tous les écrivains du siècle dernier, ne demanderait pas surtout à entendre discuter tel problème resté plus ou moins obscur dans la vie sentimentale de Mérimée.

J'aimai, je fus aimé, c'est assez pour ma tombe ;
Qu'on y grave ces mots...

C'est là une épitaphe dont Mérimée n'aurait jamais voulu, pour plus d'une raison, et non pas seulement parce qu' « il abhorrait les vers (3) ». Et combien de lecteurs (qui, pour les œuvres, s'en tiendraient à *Colomba*) voudraient qu'on leur parlât de l'Inconnue! Sur la biographie et les amours, auparavant et surtout sur les œuvres,

(1) Taine, « Prosper Mérimée », en tête des *Lettres à une Inconnue*.
(2) G. Le Cardonnel et Ch. Vellay, *La Littérature contemporaine, Opinions des écrivains de ce temps*, Paris, 1905, in-16, (éd. de la Société du Mercure de France), p. 130 ; opinion de M. Marius-Ary Leblond.
(3) *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 108.

nous désirons présenter quelques observations, non certes avec la prétention, qui ne serait pas justifiée, d'apporter du nouveau, mais avec le désir de rappeler, en les rapprochant, d'excellents ouvrages publiés sur Mérimée depuis les années qui ont suivi sa mort jusqu'à l'époque récente du centenaire de sa naissance, et encore après.

I

La bibliographie des œuvres de Mérimée a été faite plusieurs fois et n'est pas finie ; ou plutôt des travaux successifs ont comme préparé les matériaux d'une bibliographie définitive, qui reste à faire. Mais tout ce qu'on publiera sur ce sujet ne fera jamais qu'améliorer le premier en date de ces travaux, dû à M. Maurice Tourneux : *Prosper Mérimée, sa bibliographie (ornée d'un portrait gravé à l'eau-forte par M. Frédéric Regamey d'après une photographie donnée par Mérimée à Sainte-Beuve)*, Paris, J. Baur, 1876, pet. in-8, 32 pp. Tiré à petit nombre. La photographie, communiquée par M. Jules Troubat, représente Mérimée à l'âge de soixante-cinq ans. M. Tourneux classe les œuvres en quatre séries : I. *Livres, brochures, tirages à part dans l'ordre de leur publication, 1825-1875;* liste des éditions, quelquefois avec un bref commentaire ; — II. *Publications collectives*, dans lesquelles l'auteur signale des parties qui sont dues à la plume de Mérimée, rapports, notices, etc. — III. *Préfaces, notes et introductions non réimprimées.* Par exemple, la *Revue des Deux-Mondes* donnait, les 1er et 15 avril 1839, deux articles sur *Le Salon de 1839*, signés de trois étoiles et accompagnés d'une note du directeur de la *Revue* les représentant comme les réflexions d'un peintre anglais à qui de fréquents voyages à Paris

avaient rendu notre langue familière. Or, sur les Tables générales de 1856 et 1875, ils sont portés au nom de Mérimée, sans aucune mention de l'anonyme. Les voilà donc restitués à qui de droit.

Il y a douze ans, M. Augustin Filon publia *Mérimée et ses amis* (1), suivi, peu d'années après, de *Mérimée* (2), dont le texte est différent, ce qui représente, comme on l'a dit, un joli tour de force. (La première étude contient plus de biographie, la seconde plus de critique littéraire). Ce sont livres de valeur à divers titres ; l'auteur est écrivain de race ; il a connu Mérimée et son entourage ; il a pu puiser à des sources inexplorées, dont la seconde tout au moins, et la plus abondante, n'eût sans doute pas été montrée à un autre que lui : la correspondance de Mérimée avec Albert Stapfer (1825-1870) et la correspondance avec la comtesse de Montijo, mère de S. M. l'impératrice Eugénie (1839-1870) (3). Ce sont livres après lesquels on est un peu honteux de parler encore de Mérimée. Je m'y référerai plus d'une fois ; pour le moment, je ne veux en retenir qu'une chose, c'est que *Mérimée et ses amis* était accompagné d'une *Bibliographie des œuvres complètes de Mérimée* par le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul (4). A la différence de la

(1) Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*. Avec une *Bibliographie des œuvres complètes de Mérimée par le Vte de Spœlberch de Lovenjoul*, Paris, Hachette, 1894, in-16. Avait paru en grande partie dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1893) sous ce titre significatif : *Prosper Mérimée d'après des souvenirs personnels et des documents inédits*.

(2) Augustin Filon, *Mérimée* ; dans la Collection des *Grands Écrivains Français*, Paris, Hachette, 1898, in-16. (Avec un portrait d'après la rarissime lithographie de Devéria, 1829).

(3) Sans parler des lettres à Mme de Beaulaincourt, fille du maréchal de Castellane, déjà utilisées par le Cte d'Haussonville.

(4) Pp. 367-386. Réimprimée, avec quelqes corrections et additions dans *Bibliographie et Littérature (Trouvailles d'un Bibliophile)*, par le Vte de Spœlberch de Lovenjoul, Paris, Daragon, 1903, in-18, pp. 33-64. Tirage à petit nombre.

précédente, cette bibliographie énumère chronologiquement toutes les productions, quelles qu'elles soient; elle n'entre pas dans le détail des différentes éditions, pour lequel l'auteur renvoie à M Maurice Tourneux; elle fait justice, dans une note finale, d'attributions erronées et omet volontairement les nombreuses lettres de Mérimée exhumées ici ou là. Son originalité est d'être beaucoup plus eomplète que sa devancière dans le relevé d'*opuscula* arrachés à un oubli plus ou moins certain : rapports administratifs, réunis par M. E. du Sommerard en un volume imprimé à l'Imprimerie Nationale en 1876 et non mis dans le commerce; — traduction d'une nouvelle de Tourgueneff, donnée sans nom d'auteur par la *Revue des Deux-Mondes* le 1er mars 1870 (1), et qui se trouve signée, en quelque sorte, par un passage d'une lettre à l'Inconnue (2); — enfin articles, notices ou comptes rendus qui se cachaient encore dans des revues ou journaux. Aux dix revues ou journaux dont M. Maurice Tourneux avait fait le dépouillement, M. de Lovenjoul ajoute une bonne douzaine de publications, quelques-unes fort oubliées, d'autres dans lesquelles la participation de Mérimée risquait de rester inaperçue, comme le *Magasin Pittoresque*, où il a fallu discerner la paternité de fragments qui ne sont pas signés, suivant l'usage de la maison. Enfin, là même où M. Maurice Tourneux avait passé, M. de Lovenjoul a encore trouvé quelque chose. C'est ainsi qu'il relève dans le *Moniteur* trois discours et un rapport de Mérimée au Sénat, souvenirs intéressants de

(1) *Étrange histoire*, réimprimée dans *Étranges histoires* de Tourgueneff, Paris, Hetzel et Cie (1873), in-12.

(2) *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 362 : « Je viens de traduire pour la *Revue* une nouvelle de Tourguenief qui paraîtra le mois prochain ».

sa vie parlementaire : 4 mars 1861, discours sur les encouragements à donner aux arts (*Moniteur* du 5 mars); — 10 juin 1861, discours sur la pétition de M[me] Libri (*Moniteur* du 11 juin); — 7 juillet 1865, rapport sur le projet de loi relatif aux instruments de musique mécaniques (*Moniteur* du 8 juillet); — 8 mai 1866, discours sur ce projet de loi (*Moniteur* du 9 mai), devenu la loi des 16-25 mai 1866, *relative aux instruments de musique mécaniques* (1).

La *Bibliographie* commet une très légère erreur en disant : « 1865. Discours au Sénat et lecture du rapport sur les instruments de musique mécaniques. — 1866. Discours au Sénat... » En 1865, Mérimée ne prononça pas de discours et se borna à donner lecture de son rapport. Le premier des deux discours de 1861, assez court, n'avait qu'un intérêt d'actualité ; le second a été lu (2) ; celui de 1866 paraît avoir été appris par cœur (3). Le Sénat avait ordonné l'impression du rapport de 1865, « vu la gravité des conclusions auxquelles il aboutissait ». Il en a donc été fait un tirage à part dans le petit format qui était alors usité pour ce genre de publication. J'en ai cherché vainement un exemplaire à la bibliothèque du Sénat. J'ajoute qu'on peut aussi lire ce rapport, très soigné comme tout ce qu'écrivait Mérimée, dans un ouvrage où l'on ne songerait pas à chercher une page de littérature, le recueil de jurisprudence de Dalloz (4),

(1) Cf. *Procès-verbaux des séances du Sénat*, 1861, t. I, pp. 468-477 ; t. IV, pp. 475-490 ; 1865, t. V, pp. 402-408 ; 1866, t. III, pp. 118-133.

(2) Lettre à Panizzi du 9 juin 1861 (t. I, p. 211): « le discours que je lirai demain ».

(3) *Lettres à Panizzi*, t. II, p. 188.

(4) Dalloz, *Jurisprudence générale, recueil périodique et critique de jurisprudence, de législation et de doctrine...*, 1866, 4[e] partie, pp. 49-50 (en note).

ou le Dalloz, comme on dit communément au Palais.

II

Mais ici il faut que j'ouvre une parenthèse, parce que cette intervention de Mérimée au Sénat a fait parler d'elle récemment dans des circonstances assez inattendues.

Il existe une loi de la Convention, des 19-24 juillet 1793, qui garantit à tout auteur d'une œuvre litteraire, musicale ou plastique, la propriété de son œuvre. On ne peut pas éditer son œuvre en dehors de lui ; une telle édition serait une contrefaçon et créerait à son profit un droit à une réparation. Cette loi, qui avait pour but d'émanciper les écrivains et les artistes en leur permettant de vivre de leur art et en les affranchissant de la tutelle des grands seigneurs et des financiers, cette loi était une des conquêtes de l'esprit moderne, et, comme l'appelait emphatiquement Lakanal, « la Déclaration des droits du génie ». En 1865, comme on cherchait à plaire à la Suisse pour en obtenir des avantages économiques, on voulut soustraire à l'application de la loi de 1793 les instruments de musique mécaniques, qui sont ou étaient alors un grand objet d'exportation pour la Suisse, et on fit voter par le Corps législatif une loi d'après laquelle les serinettes, orgues de Barbarie, pianos mécaniques, etc., pourraient reproduire des airs de musique sans le consentement des auteurs.

Rapporteur devant le Sénat de la Commission chargée d'étudier le projet, Mérimée combattit celui-ci et prit en main la défense des « pauvres auteurs », en faveur desquels il prononça encore un discours l'année suivante pour soutenir les conclusions de son rapport. Et il fallait que la question lui tînt à cœur, car l'on sait à quel point il avait horreur de parler en public. Il échoua, et la loi fut votée. Avec sa claire intelligence, il

avait vu, lui qui n'était pas légiste, qu'elle allait constituer assurément une atteinte au droit de propriété consacré en 1793. Et cette atteinte, il estimait qu'elle deviendrait plus grande encore avec le temps. « Messieurs les sénateurs, s'écriait-il en 1865, croyez *qu'avec les progrès incessants des arts mécaniques,* qu'avec la décadence du goût moderne, les orgues de Barbarie n'ont pas dit leur dernier mot, et qu'ils tendent à remplacer les artistes au grand préjudice des auteurs, des éditeurs et des amateurs ».

Paroles prophétiques, en vérité; et si les collègues de l'orateur eussent été aussi prévoyants que lui, peut-être leurs dispositions eussent-elles changé. On sait le succès obtenu de nos jours par le phonographe, charme non plus seulement des seuls rois nègres, comme Mérimée le disait des serinettes, mais de bien d'autres encore! Alarmés du tort que leur causaient, à l'abri de la loi de 1866, le phonographe et les appareils du même genre, un certain nombre d'éditeurs ont intenté un procès, dans ces derniers temps, aux fabricants de ces appareils, pour faire juger cette question : Les rouleaux ou cylindres des phonographes ou gramophones doivent-ils bénéficier de la loi de 1866 ? Ne constituent-ils pas de véritables *éditions,* comme des volumes ou des partitions, et ne sont-ils pas, comme tels, soumis à la loi de 1793, et leur fabrication et leur mise en vente ne sont-elles pas subordonnées au consentement des auteurs, ou des éditeurs, leurs cessionnaires ?

Devant le Tribunal civil de la Seine, les éditeurs perdirent leur procès (jugement du 6 mars 1903). Mais, devant la Cour d'appel, ils le gagnèrent en partie (arrêt du 1er février 1905). La Cour décida que lorsqu'il s'agit de musique seule, il y a lieu d'appliquer l'exemption

édictée par la loi de 1866; car comment appeler un phonographe, si on ne l'appelle pas un instrument de musique mécanique? Mais elle décida d'autre part qu'il faut le consentement des auteurs pour la reproduction de paroles, soit seules, soit accompagnées de chant : la loi de 1866 a été faite pour la musique, non pour les paroles. Devant le Tribunal et devant la Cour, nous avons entendu discuter dans tous ses termes le rapport de Mérimée.

Personne n'a parlé de son discours. Même au point de vue juridique, on a peut-être eu tort: c'est un bon commentaire du rapport. Quant à la critique littéraire, elle s'est désintéressée de ces trois grandes colonnes du *Moniteur*, pages véritablement inconnues d'un auteur si étudié. Pages agréables d'ailleurs; Mérimée s'y retrouve avec sa finesse un peu apprêtée, sa verve gauloise, son goût de l'historiette. « En 1660, dit-il, Molière a fait jouer une pièce que, par égard pour les demoiselles qui lisent le *Moniteur* à leurs grands-parents, je ne nommerai pas (Sourires)... » On n'est pas plus moral. Il invoquait même la morale, en s'excusant : « Enfin, Messieurs, j'en demande pardon, mais la Commission pouvait aussi invoquer la morale, car la justice distributive fait partie de la morale, et je crois qu'il est injuste, du moins à mon avis, de prendre à un pauvre musicien un air pour en faire cadeau à un fabricant d'orgues mécaniques ». Et quel triste vulgarisation ces orgues n'amèneront-elles pas! « Messieurs, on ne se fait pas d'idée de toutes les inventions dont s'avisent les gens qui, n'ayant aucune propriété intellectuelle, s'emparent de celle des autres. Si vous voulez me le permettre, je vous raconterai une anecdote qui n'est peut-être pas digne de la gravité du Sénat, mais qui cependant a son importance dans la question. Notre honorable collègue

M. Lebrun nous l'a contée dans une des séances de notre Commission. Il la tenait de Ducis. Je regrette de ne pas pouvoir la raconter dans les termes dont M. Lebrun s'est servi lui-même. Ducis se promenant près de Chevreuse rencontra un homme qui conduisait une charrette sur laquelle se lisait cet écriteau : *Théâtre des chiens tragiques* (Hilarité). L'homme jouait *Iphigénie en Aulide*, c'est-à-dire récitait la tragédie, et les chiens jouaient habillés en héros grecs. Le directeur du théâtre dit à Ducis : Vous voyez bien cette levrette ; c'est un sujet de premier ordre ; elle va débuter dans *Œdipe à Colone*, dans le rôle d'Antigone, où elle fera fureur (Nouvelle hilarité) ».

III

Lorsque parut le tome V du *Manuel de l'Amateur de Livres* de M. Georges Vicaire (1), l'article *Mérimée* apporta à l'étude de notre sujet une nouvelle et très importante contribution. Sont décrites, cette fois, — je ne dis pas notées, mais décrites — toutes les éditions et rééditions, tous les tirages spéciaux, même les plus introuvables, toutes les traductions, imitations, contrefaçons, et avec la minutie et la précision qui font de cet ouvrage un instrument de travail de toute sûreté. C'est une suite de petites dissertations. Chemin faisant, l'auteur note ce qui a trait au théâtre. Le « théâtre de Mérimée », l'expression peut sembler étrange. Une saynète de *Clara Gazul*, le *Carrosse du Saint-Sacrement*, jouée six fois à la Comédie Française (2), et sifflée, voilà, du moins on l'a toujours cru, ce qui compose la carrière dramatique de

(1) Georges Vicaire, *Manuel de l'Amateur de livres du XIX[e] siècle* (*1801-1893*), Paris, in-8, en cours ; t. V, 1904, col. 700-762.

(2) Sous le titre : *Le Carrosse* (1850).

Mérimée. Est-ce tout? Sur le *Catalogue général des Œuvres dramatiques et lyriques faisant partie du Répertoire de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques* (Paris, 1863, in-8°), M. Georges Vicaire a trouvé la mention de deux vaudevilles en un acte, intitulés, l'un : *A quelque chose malheur est bon*, l'autre : *Pour éviter Clichy*, par Duriez et Mérimée. Qui sont ce Duriez et ce Mérimée? On l'ignore, aucun prénom n'accompagnant leurs noms. S'agit-il de Prosper Mérimée ou de son cousin Henri Mérimée, qui a publié, en 1847, *Une année en Russie, — Lettres à Saint-Marc Girardin?* Ces deux vaudevilles ont-ils été imprimés? M. Georges Vicaire établit qu'ils n'ont pu être joués que de 1826 au 31 décembre 1859 (1). Mais où? A Rouen, bien probablement, d'après les « chercheurs » auxquels M. Jules Couët, archiviste-adjoint de la Comédie-Française, avait soumis la question (2). Par malencontre, les journaux rouennais, le *Journal de Rouen* et le *Nouvelliste de Rouen*, qui nous auraient peut-être renseignés, manquent à la Bibliothèque nationale pour la période de 1853 à 1859, et le problème est resté en l'état. C'est peut-être de Rouen que viendra la lumière. Mais franchement on ne se figure pas bien l'auteur de *Colomba* écrivant des vaudevilles.

Le *Manuel* signale les pièces de théâtre inspirées par des œuvres de Mérimée. Ces pièces sont : *L'Espionne* (1829), *la Périchole* (1835), tirées de *Clara Gazul*, la première par Dartois et Dupeuty (musique d'Adolphe Adam), la seconde par Théaulon et Deforges; — une *Chambre bleue* de La Rounat (1873) ; — *Carmen*, bien

(1) Georges Vicaire, *Prosper Mérimée a-t-il été vaudevilliste?* dans le *Bulletin du Bibliophile*, juin 1903, pp. 330-335.

(2) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 août 1903, col. 171, et 30 août 1903, col. 296-297.

entendu, l'excellent livret fourni à Bizet par Meilhac et Halévy (1875); — la *Fleur de Tlemcen*, pour laquelle Legouvé a mis à contribution *Les Deux Héritages* (1876). Pour le détail, je renvoie au *Manuel*. Si M. Georges Vicaire s'était occupé non de bibliographie, mais de critique littéraire, il aurait dû rechercher quelle part d'inspiration revient à la *Chronique du règne de Charles IX* dans le livret du *Pré-aux-Clercs* (1832) et dans celui des *Huguenots* (1836). Pour le premier, Planard doit à Mérimée les personnages de Mergy et de Comminges et la scène du duel. Scribe a dû prendre d'autres noms, mais le fameux duo de Raoul et de Valentine est la mise en scène du chapitre de la *Chronique* intitulé : *Dernier effort*. Et la *Périchole!* On nous parle d'une *Périchole* de 1835, dont les auteurs déclaraient eux-mêmes n'avoir fait qu'arranger le *Carrosse du Saint-Sacrement*. Mais peut-on passer sous silence la *Périchole* que nous connaissons tous, celle qui a fourni à Offenbach le sujet d'une partition classique en son genre (1868)? Je sais bien qu'entre les folles inventions de Meilhac et Halévy et la saynète de Mérimée, il n'y a analogie ni dans la forme, ni quant au fond : du carrosse lui-même, plus et un mot, et les situations sont toutes différentes. Mais nous retrouvons Périchole, et don Andrès de Ribeira, vice-roi du Pérou, et la scène est à Lima! Et ce nom seul de la Périchole constitue pour Mérimée une sorte de propriété morale qui ne doit pas être méconnue. Combien peu s'en doutent, même parmi ceux qui souriront toujours à un passé lointain en entendant la lettre à Piquillo : *O mon cher amant, je te jure...* et le finale : *Il grandira, car il est Espagnol!...* Et combien ont salué, dans une scène du *Roi Candaule* des mêmes auteurs, un ressouvenir de ce même *Carrosse du Saint-Sacrement?* Pour finir, j'ai la satisfaction de

M. Félix Chambon. Examinons-les successivement.

M. Félix Chambon, bibliothécaire de l'Université de Paris, en faisant des recherches, à la Bibliothèque de l'Université, dans les papiers de Boissonade, mit la main sur dix lettres adressées à ce dernier par Mérimée. Puis, en faisant des recherches à la Bibliothèque Victor Cousin, il découvrit soixante lettres écrites au philosophe par Mérimée, et trois lettres à Barthélemy Saint-Hilaire. L'idée lui vint de publier ce trésor, auquel s'adjoignirent, nous allons voir comment, des lettres à Thiers, à Requien et à Panizzi, et c'est ainsi que les amateurs de livres rares virent paraître les *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, s. l., 1900 (Moulins, impr. Crepin-Leblond), in-8, CXXIX-251 pp. Introduction signée Félix Chambon. On lit au v° du faux-titre : « Le présent ouvrage a été *privately printed* strictement à 42 exemplaires ». Vingt exemplaires furent souscrits par la librairie Dorbon, qui les mit en vente au prix respectable de 200 francs.

Deux parties dans l'ouvrage : une longue Introduction (pp. I-CXXIX), les Lettres inédites (pp. 1-251). Dans la première, l'auteur, en se défendant d'écrire à nouveau la vie de Mérimée, vise seulement à en établir quelques points à l'aide de documents d'archives, de témoignages contemporains diligemment recueillis, enfin de lettres autographes qui ont passé en vente publique, et qui constituent, comme on le fait remarquer avec grande raison, une source d'informations jusqu'alors dédaignée par les biographes. Nous suivons ainsi Mérimée depuis le lycée, où nous savons les nominations qu'il obtint (il ne fut pas élève-phénomène), depuis l'école de droit, où nous assistons à ses examens (M. Chambon ne se console pas de n'avoir pas retrouvé sa thèse de licence), et nous le suivons quelquefois dans sa vie mondaine au

point de savoir qn'il a dîné tel jour avec telles personnes et le lendemain avec telles autres. Un tableau de sa correspondance (1) complètera celui de M. Maurice Tourneux. Puis on nous parle de ses rapports avec ses correspondants, Boissonade, Cousin et Thiers. Car Mlle Dosne a communiqué à M. Chambon des lettres à Thiers, presque toutes relatives à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, que M. Chambon, je ne sais pourquoi, a utilisées dans cette Introduction au lieu de les réunir aux autres *Lettres inédites*. A propos des événements de 1870 et du rôle joué par Thiers et par Mérimée dans l'agonie de l'Empire, M. Chambon et M. Filon sont en désaccord sur l'heure exacte à laquelle on connut aux Tuileries le désastre de Sedan. Je doute que cette question passionne les Mériméistes, mais elle peut avoir de l'intérêt ponr d'autres, et je la signale. Un dernier paragaphe sur *Mérimée d'après sa correspondance* est un éloge sans réserves du caractère de l'écrivain. (Des réserves, je pense qu'il y en aurait bien quelques unes à faire dans une étude d'ensemble sur Mérimée. Mais il ne faut pas dire du mal de Mérimée à M. Chambon. Il est incroyable à quel point Mérimée a été aimé de critiques qui ne l'ont pas connu. Les contemporains étaient moins enthousiastes, ou, si l'on veut une expression plus juste, moins unanimes dans l'enthousiasme). — Enfin viennent les lettres.

J'ai indiqué la provenance de celles qui sont écrites à Boissonade [10 lettres], à Victor Cousin [60] et à Barthélemy Saint-Hilaire [3]. Reste les lettres à Requien [4] et à Panizzi [2] On connaît les lettres scabreuses de Mérimée à Requien, conservées au musée Calvet, à Avignon, qui n'en autorise la communication qu'avec toutes sortes de

(1) Pp. LIII-LVI.

pudiques difficultés. M. Chambon a trouvé une copie de quatre de ces lettres (sur quatre-vingt-trois), lesquelles, par une heureuse fortune, ne faisaient pas partie des vingt-quatre qui ont paru dans la *Revue de Paris* (1). Quant aux lettres à Panizzi, elles méritent une explication. On savait que ces lettres, éditées par M. Louis Fagan (2), héritier de Panizzi, avaient été arrangées. On savait qu'imprimées d'abord intégralement, ou peu s'en fallait, elles avaient été émondées sur les placards, et que, par conséquent, le texte que nous pouvons tous lire n'est pas le vrai texte. Et l'on croyait que quatre personnes seulement étaient mieux renseignées que nous, parce que ces quatre heureux mortels (parmi lesquels, bien entendu, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul) possèdent chacun un exemplaire desdites lettres à l'état d'épreuves (3). Mais ce qu'on ne savait pas, c'est qu'un bibliophile avait acheté, il y a quelques années, non un volume d'épreuves, mais un exemplaire complété à la main, d'après la version primitive. Il l'a prêté à M. Chambon, amené ainsi à insérer dans son recueil deux lettres qui n'existent pas dans l'édition Calmann-Lévy (4). Quoi! dira-t-on, deux lettres seulement? Oui, parce que l'exemplaire *complété* ne l'était pas complètement, et qu'il ne contenait que ces deux copies. Mais M. Chambon a eu plus tard la curiosité de le comparer à un des exemplaires d'épreuves, et, cette fois, les deux textes apparaissaient comme très dissemblables. L'*Intermédiaire* (5) ne s'était pas trompé en parlant d'un

(1) *Revue de Paris*, 15 mai 1898, pp. 225-256.

(2) Prosper Mérimée, *Lettres à M. Panizzi* (1850-1870), *publiées par M. Louis Fagan, du Cabinet des Estampes au British Museum*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, 2 vol. in-8.

(3) Cf. G. Vicaire, *op. cit.*, col. 745.

(4) *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, pp. 56 et 58.

(5) *Ibid.*, p. 216.

déchet d'un tiers ; les suppressions soit de lettres totales soit de parties de lettres, nous ont bien privés d'un troisième volume, égal en étendue aux deux volumes publiés (on ne trouvera dans le livre de M. Chambon qu'un certain nombre des passages retranchés) (1). Et cette réduction d'un tiers, dans quel esprit a-t-elle été faite ? J'admets très volontiers comme légitimes, tous les retranchements dictés par le respect des personnes, même si, par l'effet du temps, certains scrupules de cet ordre peuvent sembler un peu futiles. Légitime aussi le sacrifice de tout ce qui nous apprendrait, si nous le savions déjà, le goût de Mérimée pour l'obscécénité. Pour le reste, il faut bien le dire, la suppression évidemment arbitraire de passages qui ne pourraient choquer personne prouve qu'aucune critique, au moins en ce qui concerne ces passages — et ils sont nombreux — n'a présidé à la sélection. (Les originaux des lettres à Panizzi sont au British Museum, où on les communique au public).

Si à ces diverses lettres (en y comprenant les lettres à Thiers) on ajoute quelques billets tirés des bibliothèques départementales et deux lettres au président de la *Real Academia de la Historia*, on arrive bien à un total de près de cent lettres inédites, comme il est dit dans l'Introduction.

(1) *Ibid.*, pp. 227-243.

(*A suivre*) LUCIEN PINVERT.

ANTOINE JACQUARD

ET LES

GRAVEURS POITEVINS

AU XVII[e] SIÈCLE

Le rayonnement de la Renaissance ne s'éteignit pas avec le siècle finissant. Il avait illuminé la France d'un trop magnifique éclat pour ne pas laisser après lui, même dans les provinces les plus réfractaires à l'art, des petits foyers encore vivaces : le Poitou, notamment, garda pendant tout le règne de Louis XIII un reflet de ce passé prestigieux.

C'est l'époque où vécut Antoine Jacquard, graveur ornemaniste original et primesautier, qui traça sur le cuivre des motifs d'une fantaisie charmante dans la manière d'Étienne Delaulne et de Théodore de Bry. Chose curieuse ! Les érudits locaux ne savent presque rien de cet artiste de mérite dont les moindres œuvres s'enlèvent à prix d'or dans les ventes (1) et dont le Cabinet des Estampes lui-même ne possède qu'un petit nombre de pièces. Si l'on connait son pays d'origine, c'est uniquement parce qu'il a pris soin de prendre le

(1) En 1846 à la vente Reynard on pouvait avoir pour 3 ou 4 francs plusieurs pièces de Jacquard. Cinquante ans plus tard, à la vente Destailleurs, un album de 24 pièces a été adjugé 1100 francs. Les *Divers portraits des habitans du nouveau monde* ont fait 650 fr.

titre de Poitevin (1) sur le frontispice d'une de ses suites d'ornements ; les registres paroissiaux de Poitiers ne portent aucun graveur de son nom.

Je le reconnaîtrais pourtant volontiers dans cet Antoine Jacquard, époux de Marie Joubert, dont les enfants furent baptisés à Saint-Didier les 9 mars 1622, 12 novembre 1624, 22 avril 1627, 17 juillet 1629, et qui fut enterré dans la même église le 11 juillet 1652. Il est qualifié à vrai dire de « Me arpenteur et appréciateur » ; mais cette charge n'était pas incompatible avec le métier de graveur. Bien au contraire, on choisissait de préférence un artiste pour exercer des fonctions qui exigeaient une connaissance sérieuse du dessin (2). Si Jacquard, ce que nous ignorons, a rempli la charge d'arpenteur, il est tout naturel qu'il s'en soit prévalu sur des pièces officielles : son titre de graveur ne l'eût pas distingué d'un simple artisan (3).

Sait-on d'ailleurs d'une façon précise quelle était sa profession ? L'histoire du travail en Poitou n'enregistre pas de corporation spéciale de graveurs sur métaux. Jacquard comme ses confrères, devait exercer un état plus lucratif, et ne se livrer à l'art du cuivre qu'à ses moments de loisir. Peut-être, comme Paul Demoges, un de ses successeurs à Poitiers, vivait-il de l'orfèvrerie, métier qui demandait une si parfaite possession du burin qu'il fallait pour l'exercer un

(1) Il n'est pas absolument certain que Jacquard soit né en Poitou. La consonnance de son nom ferait plutôt songer à la Lorraine, où d'ailleurs il y avait à cette époque une école de graveurs renommés.

(2) A Niort, à la même époque les fonctions d'arpenteur étaient remplies par deux peintres verriers Antoine Haÿ et son confrère Loyseau (Min. du notaire Sabourin, étude Mousnier à Niort).

(3) *La Bouralière* (de). L'imprimerie et la librairie à Poitiers pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Tome XXVIII, 2e série, p. 159).

apprentissage de huit années, juste le double de celui des peintres. Mais je verrais plutôt en Jacquard un maître arquebusier en m'appuyant sur le frontispice qui figure en tête de cette étude où deux personnages fourbissent un canon d'arquebuse. L'un d'eux, qui tourne complaisamment son visage de face, ne peut représenter que le graveur lui-même (1).

Quoi qu'il en soit, Antoine Jacquard était un habile homme, et ne semble guère à sa place à Poitiers, où l'art ne fut jamais fort en honneur. Mais à cette époque heureuse de décentralisation, le génie souffle où il veut. On voit surgir des artistes de talent dans des petites villes où rien ne paraît justifier leur présence. Pour ne parler que des graveurs, Mathurin Jousse, à la Flèche, J. Toutin, à Châteaudun, Jean Vauquer, à Blois, rivalisent avec les maîtres parisiens les plus renommés.

Si la vie de Jacquard était mieux connue, peut-être trouverait-on pour expliquer l'heureux développement de son talent les encouragements d'un grand personnage ou d'un amateur éclairé. Le maître a dédié une de ses suites à Jean le Roy de la Boissière, qui comptait parmi ses ancêtres deux maires de Poitiers. Les imprimeurs Mesnier et Thoreau, qui l'employaient à illustrer les ouvrages sortis de leurs presses, n'étaient pas non plus les premiers venus. Enfin Poitiers avait pour gouverneur le duc de Roannez, de cette illustre famille des Gouffier, qui avaient fait de leur château d'Oiron une véritable galerie d'art. Mais si l'intervention d'un Mécène a véritablement influé sur la carrière de Jacquard, je ne serais pas étonné que ce protecteur eût été l'évêque même de

(1) La tête de guerrier qui fait le motif principal de la planche semble représenter Geoffroy de Lusignan dit la Grand'dent (Comparer avec le portrait apocryphe de Cl. Vignon au Cabinet des Estampes). Une telle enseigne convenait à merveille à un atelier d'arquebusier.

Poitiers, Henri-Louis Chasteigner de la Rochepozay, grand seigneur érudit et ami des lettres, dont le maître a gravé un fort joli portrait.

J'arrête là mes conjectures sur la vie de l'artiste, et j'arrive à l'œuvre.

La première pièce datée, qui porte la signature de Jacquard, un frontispice de grand format (1), figure en tête d'un livre imprimé en 1613 : la dernière, une planche d'armoiries, décore un titre de 1640. Mais il faut peut-être faire remonter les débuts de Jacquard quelques années plus haut, vers 1609, et lui attribuer plusieurs titres gravés, sans signature, qui ornent des impressions poitevines (2).

Je me hâte de dire que toutes ces planches de librairie, très utiles pour fixer les dates extrêmes de la carrière du maitre, ne lui font pas autrement honneur. S'il n'avait d'autres titres à l'admiration de la postérité, il est probable qu'il serait resté tout à fait inconnu et que ni Le Blant dans son *Dictionnaire*, ni Guilmard dans ses *Maîtres ornemanistes* n'auraient songé à lui donner une place. Jacquard était un attardé de la Renaissance. La fantaisie de son burin s'accommodait mal d'un travail de commande. Je ne vois guère à citer que le frontispice du *Violier des Muses* (1614) qu'il n'a pas signé pour laisser l'auteur du livre Gabriel Robert, sieur du Colombier, mettre au bas de la planche «author invenit»,

(1) C'est M. de la Bouralière (loc. cit. p. 159-160) qui a signalé le premier les travaux exécutés par Jacquard pour les imprimeurs poitevins.

(2) Citons notamment les *Très rares discours à prescher* du P.-F. Murillo (1609) ; le *Jardin et cabinet poétique* de Paul Contant (1609) avec 10 planches ; *Petri Rat in Pictonum leges glossemata* (1609) ; les *Justes grandeurs de l'Église*, par le P. Silvestre de Laval (1611) ; *Coutume du Poitou* (1610) ; *Sacra Ludovico XIII Rhemensia* (1611) avec un port. de Louis XIII, etc. Cf. La Bouralière, op. cit.

et celui des *Œuvres poétiques* de Bernier de la Brousse (1618) vraiment gracieux avec ses figures d'Apollon et Mercure, conducteurs des muses, ses berger et bergère symbolisant les églogues du poète.

Les portraits valent déjà mieux. Si celui du président de Nesmond, exécuté après décès, sur un original sans doute médiocre, garde une raideur déplaisante, celui de Mgr de la Rochepozay, dans des proportions réduites, est expressif et d'une finesse de gravure charmante. Ces deux planches sont pourtant de quelques années antérieures à une bizarre composition allégorique dont le sujet a dérouté les bibliographes et où je n'hésite pas, pour ma part, à reconnaître les portraits des Jésuites de Poitiers, bien qu'il ne soit guère dans l'habitude d'un artiste de figurer ses modèles avec un seul œil ouvert.

Le sujet le voulait ainsi. On venait de canoniser, le 12 mars 1622, saint Ignace de Loyola et saint François Xavier, les deux patrons de la Compagnie de Jésus. Les pères de Poitiers célébrèrent cette solemnité par une grande fête, et, pour en consacrer le souvenir, commandèrent à Jacquard une planche commémorative. En haut, dans les nues, rayonne l'image du Christ. Un peu plus bas saint Ignace et saint François, les deux nouveaux saints, se font pendant avec cette inscription : *A primo geminata parelia sole.* Sur terre, quatorze docteurs, fermant un œil pour mieux voir, contemplent ces astres naissants avec tous les instruments d'optique connus : lunette, sextant, astrolabe, prisme, miroir. Pour qu'on ne puisse se méprendre sur leurs personnes, le paysage du fond représente un château et une ville ceinte de murailles. En bonne place se dresse la chapelle que les Jésuites venaient tout récemment de faire

Poitiers avec ses deux tours surmontées de clochers à coupole (1): *Observant meteora sophi.*

De telles compositions ne présentent qu'un intérêt de curiosité. On entre dans le domaine de l'art avec les *Divers povrtraicts et figures faites sur les meurs des habitans du Nouveau Monde.* Rien de plus gracieux que ces douze petites planches de format allongé, renfermant chacune quatre sujets dans des arcades. Des enfants, des femmes, des hommes sauvages, figurent dans les attitudes les plus diverses du combat, de la chasse, des danses, des jeux, et même du cannibalisme. Les poses des petits personnages, très finement gravées, sont un peu conventionnelles — on les appellerait aujourd'hui des « académies », — mais les accessoires, fruits exotiques, poissons, oiseaux, fauves du Nouveau-Monde, armes de guerre et de chasse, coiffures, costumes, dépassent en exactitude toutes les planches de voyage d'alors. Impossible que le graveur n'ait eu les objets sous les yeux.

On serait cependant bien embarrassé pour expliquer comment Jacquard aurait pu trouver de semblables documents à Poitiers, s'il n'avait pris soin lui même de nous indiquer le collectionneur qui lui avait fourni ses modèles. Jean le Roy, sieur de la Boissière, le gentilhomme poitevin à qui sont dédiés les *Divers pourtraicts*, méritait non seulement le titre de « chérisseur des muses » que lui décerne Jacquard, mais aussi celui de curieux dans toute l'acception moderne du mot.

Il possédait un de ces cabinets d'histoire naturelle et d'objets rares, comme Poitiers en comptait plusieurs à cette époque, mélange disparate de plantes et de fruits,

(1) L'édifice existe toujours et sert de chapelle au lycée de Poitiers.

de coquilles et de phénomènes anatomiques, d'animaux empaillés, d'antiquités et de médaillès, qui faisaient l'admiration des contemporains, et jouissaient même d'une réputation qui dépassait les limites de la province. Les touristes savants les visitaient. Ils en faisaient l'éloge dans leurs guides et leurs itinéraires. Un des plus fameux, appartenant à l'apothicaire Paul Contant, avait même eu l'honneur d'une publication spéciale (1) et d'un éloge en vers, composé il est vrai par son possesseur, mais illustré de dix planches sur cuivre où je reconnaîtrais assez volontiers la main de Jacquard à ses débuts (1609).

Dans la tâche ingrate de reproduire des animaux empaillés et des phénomènes tératologiques, certains sujets, des poissons entre autres, révèlent une habileté et une finesse de pointe très méritantes. Le grand cuivre, qui groupe en un seul bouquet plus de cinquante plantes différentes sans qu'il y manque une feuille ni un pétale, peut même passer pour un tour de force.

Jean le Roy figure dans le *Cabinet poétique* en reconnaisance d'une assez laide curiosité qu'il avait offerte à Paul Contant, un chien à huit pattes et à quatre oreilles. L'apothicaire poète, par gratitude, lui délivra un brevet d'inventeur et d'artiste *en le sacrant*

....Archite Poitevin
Timanthe sans esgal dont la dexte sçavante
Faict tout ce que nature à nostre œil représente.

Que le libéral ami de Contant et de Jacquard ait marché

(1) Le Jardin et cabinet poetique de Paul Contant, apoticaire de Poitiers... Poitiers, 1609, petit in-4°, titre gravé et 10 pl. dont une in-fol

sur les traces du mathématicien Archytas, on peut à la rigueur y consentir; mais qu'il ait jamais mérité d'être comparé à Timanthe ou à Apelle, voilà ce qu'un témoignage irrécusable nous défend d'admettre. On possède en effet un album de fleurs de la propre main du sieur de la Boissière, recueilli par le plus grand des hasards à la bibliothèque du Museum, où on peut le feuilleter tout à loisir. Il nous édifie sur les talents en peinture de son auteur (1).

On y voit de belles variétés de tulipes, d'iris, de crocus, d'œillets, de roses, de cerises et même de fraises. Souvent des scarabées, des papillons diurnes ou nocturnes, des chenilles, des libellules, viennent animer les fleurs. On y trouve un martin-pêcheur, dans sa brillante livrée jaune et bleue, et un toucan, oiseau encore fort rare. Mais que l'exécution de ces quarante quatre gouaches est inégale ! Comme ces fleurs sont raides, sans légèreté, sans vie ! On dirait un herbier pour une démonstration botanique. Bien que dans sa dédicace à son ami l'apothicaire Thomas Garnier, — Jean Le Roy aimait décidément les apothicaires, — l'auteur ait eu soin de l'avertir qu'il relevait de maladie et qu'il avait ébauché ses planches *manu diuturno morbo tremula*, j'ai peine à croire qu'il ait jamais été capable de faire mieux. S'il se rencontre dans l'album quelques sujets admirablement achevés, comme la planche d'œillets et le beau papillon de nuit égarés parmi ces médiocres peintures (2), je n'hésite pas à les attribuer à une autre

(1) C'est M. Hamy, l'éminent professeur au Muséum, qui a le premier signalé cet album et en a donné une élégante description (Nouvelles archives du Museum, IVe série, tome III). Tirage à part.

(2) M. Hamy ne serait pas éloigné d'y reconnaître la main de Daniel Rabel.

main. Les premières ne s'élevaient pas au delà du talent d'un amateur: celles-là révèlent un maître.

Les vélins du « Timanthe sans esgal » sont datés de 1610. Je crois les *Divers portraits du Nouveau Monde* postérieurs de plusieurs années. Il y eut en 1614 une expédition en Amérique, à l'île de Maragnan, où s'engagèrent plusieurs Poitevins (1). Ce serait faire une supposition absolument gratuite que de ranger Jean Le Roy au nombre des explorateurs, mais il est très probable que les armes, les costumes et les autres objets gravés par Jacquard provenaient de ce voyage. Le sieur de la Boissière, qui en avait enrichi son cabinet, en désira les dessins. Ce qu'on sait de son talent permet de réduire son rôle à celui d'inspirateur : c'était peut-être déjà trop.

Heureusement, dans les pièces de Jacquard qu'il nous reste à voir, le maître ne va plus prendre pour guide que sa fantaisie. A part une suite de six planches, *les Cinq sens de nature* (1624), où de chaque côté d'un médaillon mythologique deux amours symbolisent la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût avec une gauloiserie qui n'effarouchait pas les contemporains de Mathurin Regnier, nous n'aurons plus devant nous que les dessins d'ornements destinés à servir de modèles aux orfèvres, aux serruriers et aux arquebusiers.

Ici l'artiste est sur son véritable terrain. Son burin se joue du cuivre en arabesques, en rinceaux, en petites figures gracieuses ou grotesques, en motifs de décoration d'une variété et d'une délicatesse incomparables. C'est le goût français dans ce qu'il a de plus pur, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'artiste qui

(1) *Claude d'Abeville* (le P.). Histoire de la mission des pères capucins en l'isle de Maragnon. Paris, 1614, p[t] 8°, fig. — Les objets dessinés par Jacquard sur ses planches sont très nettement originaires du Brésil.

inventait d'aussi charmants ornements, ou de l'artisan qui les incisait dans l'or, l'argent ou le fer.

Pour Jacquard les deux ne font qu'un. Sa manière est celle d'un orfèvre. Gardes d'épée ou cadrans de montre, il trace son sujet à la pointe, dans les proportions minuscules de l'objet qu'il doit décorer. Puis, pour faire ressortir les figures ou les rinceaux, il garnit les fonds de hachures croisées qui donnent l'impression du noir. Ce n'est plus de la gravure, c'est presque du niellage.

Mais quel esprit dans toutes ces petites compositions mythologiques : jugement de Paris, chute d'Icare, enlèvement de Ganymède, histoire d'Adonis ou d'Enée ! Quelle fertilité charmante d'invention ! Prenez deux pièces similaires dans une même série ! De loin l'aspect est le même, de près pas un détail ne se ressemble. On sent que ces motifs si variés venaient d'eux-mêmes se présenter sous son burin, et qu'il composait en se jouant tous ces dessins d'ornements, dont il n'a gravé qu'une infime partie pour servir de modèles à ses confrères.

Et voyez comme ces ouvriers d'autrefois faisaient d'admirables artistes ! Il se trouve que ces travaux professionnels laissent bien loin en arrière les portraits ou les compositions allégoriques de Jacquard, et que dès les premiers pas — les *différents portraits pour les serruriers* sont de 1615, — le maître atteint la perfection.

Naturellement une telle variété de motifs décoratifs peut convenir à bien des corps de métier. Mais Jacquard semble n'avoir travaillé que pour trois d'entre eux et sans doute successivement. Au début de sa carrière il grave trois suites pour les serruriers ; puis il passe à

l'arquebuserie (1) avec la belle suite qui porte son portrait, et arrive enfin à l'orfèvrerie où il se spécialise dans les boîtiers de montres, dont il compose quatre suites au moins. Avec les pièces non signées ou douteuses, cela fait une centaine de planches à l'actif du maître On voit qu'il possédait aussi cette belle qualité des artistes de la Renaissance : la fécondité du talent.

Malheureusement, pas plus que beaucoup de ces maîtres, il ne laissa d'élèves. Comme le mystérieux potier de St-Porchaire ou Bernard Palissy, il n'eut ni émules ni successeurs. Il resta une exception, une anomalie, une fleur rare dans un jardin inculte. Déjà, de son vivant, les imprimeurs poitevins s'adressaient, concurremment à lui, à des graveurs parisiens tels que B. Langlois, Gaspard Isaac, Pierre Firens (2). Après lui c'est la capitale qui fournit exclusivement les presses poitevines d'armoiries gravées, de portraits et de frontispices, jusqu'au moment où les libraires, abandonnant les belles traditions d'art et d'amour-propre professionnel de leurs ancêtres, jugèrent plus commode de supprimer tout ornement superflu. En 1765 quand Mgr Beaupoil de Saint-Aulaire voudra publier les livres liturgiques de son diocèse, c'est à Gravelot qu'il demandera le frontispice de son *Bréviaire* : il n'y aura plus alors de graveurs à Poitiers,

Avant d'en arriver là, on trouve encore dans le cours du XVIIe siècle quelques artistes du crû, d'assez mince valeur, mais qu'il n'est pas inutile de citer, ne serait-ce

(1) La corporation des serruriers était très florissante à Poitiers au XVIIe siècle. Elle finit par absorber celle des armuriers qui lui fut réunie en 1631.

(2) On trouve aussi quelques planches, des portraits surtout signés G. Clocche. J'ignore s'il s'agit d'un graveur parisien.

que pour montrer ce qu'était devenue la gravure après Jacquard.

Le plus intéressant est Pierre Demoges ou Demauges, dont le nom figure dans la réédition du *Jardin poétique* de Paul Contant, augmentée des œuvres de son fils (1628) (1).

Il ne manquait pas d'une certaine habileté de main, et se tirait assez proprement d'une planche d'armoiries. Mais quand il lui fallait aborder la figure humaine ou le moindre sujet exigeant du dessin, son travail devenait d'une médiocrité désespérante. Il a signé cinq cuivres : la vignette du titre, le frontispice général, le titre du *Second Eden* et le Cabinet de P. Le Coq, ces trois dernières planches de la composition d'un des Contant.

Une seule d'entre elles présente quelque intérêt, mais ce n'est ni le mérite du graveur, ni l'invention de l'amateur qui lui donnent son prix. La planche est d'un gris désolant et la composition imaginée par Contant d'une puérilité parfaite. Ce qui recommande le *Second Eden* à notre attention, c'est qu'il est gravé d'après le tableau d'un peintre local à qui le maître apothicaire avait confié ses idées. Le cuivre, en effet, à côté de *Contant inventor*, porte *Pinson pinxit*.

HENRI CLOUZOT

(A suivre)

(1) Les œuvres de Jacques et Paul Contant père et fils.,.. divisée en cinq traictez... Avec les figures des plantes en taille douce. Poitiers, 1628, in-fol., armoiries sur le titre et 8 pl.

L'ouvrage a reparu en 1640 avec les mêmes planches.

LETTRES
DE
DIVERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

LETTRES DE VOLTAIRE

(suite)

II

Au libraire Crammer, de Genève

(Sans date)

SUSCRIPTION : *A Monsieur, Monsieur Crammer, libraire, grande rue, à Genève*

Chers frères,

Je vous prie de m'envoier par la poste avec le titre *libri* ces rogatons si funestes. J'ay bien peur que votre pays ne soit pas celui qu'il nous fallait. Si vous pouvez débiter en France tout ce grand fatras, vous retirerez quelque chose de vos frais. Sinon je ne sçai pas comment vous ferez.

Vous aurez *Louis XIV* incessament : je me haterai pour vous.

S'il y a quelque murmure, vous feriez un coup de partie de faire courir les dernier vers de *Lisbonne*.

Je jette mon bonnet par dessus les moulins

III

A un correspondant anonyme

(Sans suscription. Sans date)

Madame Denis et moi, Monsieur, nous vous suplions de vouloir bien ajouter à vos bontés celle de faire donner par un sergent ce nouveau protêt. Nous avons découvert toute la friponerie et nous sommes à la poursuitte. On dit que pour mettre les choses encor plus en règle, il faut que nous vous fassions signifier à vous même copie de la protestation, avec prière de ne vous point désaisir jusqu'à ce qu'il y ait arrêt.

Je joins, Monsieur, mes très humbles remerciemens à ceux de Madame Denis, et je vous suplie d'être persuadé de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy

IV

A l'abbé Audra (1)

(30 août 1769)

SUSCRIPTION : *A Monsieur/Monsieur l'abbé Audra,/baron de Saint-Juts, professeur/en histoire, etc. Place Mage, à Toulouse*

A Monsieur l'abbé Audra

(30 Auguste 1769)

Mon cher Professeur en histoire (2), il faudra mettre un jour dans l'histoire de votre vie la protection que vous avez donnée à Sirven (3).

Mandez-moi, je vous prie, s'il est remis en prison à Castre ou à Mazamet (4), si son affaire traînera encor longtems, et à qu'il faudra s'adresser quand on pourra lui faire tenir quelque argent.

M. de la Croix (5) pourrait m'envoier son Mémoire en

(1) Milan, *Biblioteca Braidense* (Brera). *Raccolta Autografi. Vetrina* Lettre non insérée dans la correspondance générale. Sans signature.

(2) Il l'appelle dans d'autres lettres, d'un joli synonyme, *professeur en incertitude.*

(3) Sur le concours que l'abbé Audra donna à Voltaire pour défendre Sirven, cf les lettres 7442, 7499, 7527, 7549, 7574, etc., de Voltaire (Edit. Moland, t. XLVI).

(4) Le 4 sept. (ibid. t. XLVI, p. 435) Voltaire demande au même Audra pourquoi Sirven se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, et il dit : « Il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. »

(5) Avocat de Toulouse, défenseur de Sirven.

(6) J. Vasselier, né à Rocroy en 1735, mort en 1798, un des corres dondants de Voltaire.

l'adressant à M. Vasselier, premier commis des postes de Lyon (1); il n'y aurait qu'à mettre sur la première page : « M. *Vasselier est prié de faire parvenir ce mémoire à M. de Voltaire quand il l'aura lu* ».

Mais il faudrait en prévenir le directeur de la poste de Toulouse, sans quoi on taxerait le paquet pour M. Vasselier comme celui d'un autre.

M. le Prince de Beauvau me fait l'honneur de me mander que l'affaire de Sirven est en très bon train (2), qu'il l'a fortement recommandée et qu il en espère beaucoup.

Dès quil y aura quelque chose de nouveau, je ne manquerai pas de l'adresser à M. votre cousin (3). Notre ami l'abbé Morelet (4) a donc écrasé la Compagnie des Indes, mais cette compagnie a fait couper le cou à Lally, qui à mon gré ne le méritait pas. Il y avoit quelques gens emploiés aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe. C'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem celeste. Je vous donne ma bénédiction en vous embrassant de tout mon cœur.

30 Auguste 1769

LETTRE DE BUFFON (5).

A Madame Allut.

Suscription : *A Madame / Madame Allut, à l'hôtel de la Manufacture des Glaces, à Dijon.*

J'ai reçu, mon aimable et chère dame, mes six trumeaux

(1) Il avait écrit au Procureur Général du Parlement de Toulouse (cf *ibid.*, t. xlvi, p. 436).

(2) Probablement M. Audra de Maljulien, cité dans la lettre du 14 novembre 1768 (cf *ibid.*, t. xlvi, p. 168).

(3) Voltaire a reproduit textuellement cet alinéa en post-scriptum dans sa lettre du 4 septembre 1769 au même Audra, jusqu'aux mots *Jérusalem céleste.* (cf. *ibid.*, t. xlvii, p. 437).

(4) Le *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes* (1769, in-4).

(5) Lettre conservée dans la collection d'autographes de J. Canonge, aujourd'hui à la Bibliothèque de Nîmes, cod. 492. M. Léonce Couture, qui avait été chargé de classer cette correspondance, publia au sujet de cette collection deux articles dans un journal toulousain, *le Conservateur.* Il y a inséré cette lettre dans le premier article, le 31 août 1870.

de glace en bon état, et je viens de les faire placer. Je vous en fait tous mes remerciements et je vous prie de m'envoyer la notte du prix, et à qui vous désirés que le payement en soit fait. J'espère bien que vous viendrés embellir ces glaces de votre charmante petite personne. Le prince de Gonzague, qui est ici, a bien regardé la sienne, en me disant qu'il avoit beaucoup de regrets de n'avoir pas sû que vous étiés à Dijon lorsqu'il y a passé, et qu'il n'auroit pas manqué de vous rendre visite. Recevés toujours avec la même bonté les assurances du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Montbard, ce 26 janvier 1778.

BUFFON.

LETTRE DE CONDORCET (1)

Au comte de Viri
Ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris,
Rue de Louis le Grand

La caisse que le marquis de Condorcet prend la liberté de faire porter chez M. le comte de Viri contient une boête garnie telle que celles que la ville de Paris a fait placer dans plusieurs corps de garde pour le secours des noiés. Monsieur le comte de Viri est supplié de vouloir bien l'adresser à Monsieur le marquis d'Aigueblanche pour M. le comte de Saluces, qui est celui qui a demandé la boête. Le Marquis de Condorcet n'aurait pas osé s'adresser ainsi à Monsieur le comte de Viri, s'il n'était pas question d'un objet d'utilité publique, et s'il n'était pas important que la boête ne fut ni ouverte ni arrêtée à la frontière : or cette boête contient *deux bouteilles d'eau de vie camphrée animée de sel ammoniac liqueur dont on frotte les noiés.*

Le marquis de Condorcet a l'honneur de présenter à M. le

(1) Sans suscription. Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Gossilla Autographe*

comte de Viri ses excuses et son respect, et le supplie de vouloir bien lui faire faire un mot de réponse afin qu'il puisse annoncer à M. le comte de Saluces l'arrivée de la boète.

LETTRE DE MORELLET (1)

A M. le eomte d'Albaret

SUSCRIPTION : *A Monsieur, Monsieur le comte d'Albaret, rue des des Bons-Enfants à Paris*

Monsieur et très cher comte, votre musique d'aujourd'hui a tué la mienne, mais n'aurés vous pas la complaisance de la résusciter pour Mercredy ? Prétés moi le cher Dondini pour ce jour là, et honorés aussi mon concert de votre présence. Je ne prétens pas élever autel contre autel. Je ne vivrai que des miettes tombées de la table de vos festins. et vous êtes trop bon pour (2) ne pas me permettre de les recueuillir. Nous aurons M. de Fontenet, Provaire, Canavas, Righel, les Chabanons et peut être Gavinies (3). J'irai vous en prier encore ce soir en entendant votre musique, mais je vous prie de répondre à mon commissionaire, afin que j'aie l'esprit tranquille. Je vous salüe très humblement et de tout mon cœur.

Votre très humble serviteur.

L'abbé MORELLET.

Lundi.

LETTRES DU MARQUIS DE MIRABEAU

(L'ami des hommes)

J'ai publié dans un petit mémoire sur *Mirabeau en Savoie*

(1) Turin, *Ibid.*, *id.*, Autographe.

(2) Il avait écrit et a effacé : *ne pas vivre.*

(3) Musiciens et amateurs célèbres du temps de Louis XVI.

et le gouvernement sarde en 1776, (Annales du Midi, tome IV, 1892). d'après une copie conservée à *l'Archivio di Stato* de Turin, une lettre du marquis de Mirabeau à l'ambassadeur sarde en France, le comte de Viry, pour réclamer une fois de plus l'arrestation de son fils Honoré-Gabriel. L'original de cette lettre se trouve dans la *Raccolta Cossilla ;* il m'avait été impossible alors de l'y voir au *Museo Civico* de Turin; j'ai pu la collationner à la *Biblioteca Civica* avec mon texte imprimé d'après la copie de l'*Archivio*. Celle-ci présente quelques menues erreurs ; ainsi, lig. 4 de l'imprimé, *au lieu* de «quoiqu'il eût sans cesse rodé», *lire* «quoiqu'il ait »; lig. 6, «quant aux», *lire*, quand aux *(sic)*. Sur l'autographe a été inscrite par un ministre du roi de Sardaigne, la note suivante : « S. M. mi ha comandato de rinovare gli ordini già dati et di comunicare a li governatori e comandanti delle piazze i connotati del M. Mirabeau e della Dama, che si trovano uniti alla presente memoria statalli questa mane rimessa. »

On peut citer encore deux billets fort courts du marquis de Mirabeau qui montrent son intimité avec M. Duchesne. La *Raccolta Cossilla* les attribue à Honoré-Gabriel, mais la confrontation des dates prouve qu'il faut les restituer à son père.

A Monsieur Duchesne (1)

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur Duchesne, / à Paris.*

Ce 2 février 1776.

Homo magnæ fidei, je m'en raporte à vous et je vous remercie d'autant plus qu'en bonne foy le tout vous apartient. Je vous veux mal toutefois de votre peu de confiance de l'autre jour, et vous prie de réparer cela le premier jour le moins gênant pour vous. Je vous salue de tout mon cœur.

MIRABEAU.

A Monsieur / Monsieur Du Chesne à l'hôtel de Tallard, Rüe des Francsbourgeois, au Marais.

Le 23 juin 1777

Haines et tribulations m'ont empêché d'être le maître ny de moy ny de mon temps. Toutefois je me suis souvent souvenu de Monsieur Duchesne. Je le prie de venir dîner

avec ses amis demain mardy, car M[e] de Pally (1), qui est de retour d'un voyage de près de deux mois à la campagne, y dînera aussi et désire fort de le voir. Je salue et honore de tout mon cœur monsieur Duchesne.

MIRABEAU.

LETTRES DE MIRABEAU (2)

I

Au capitaine baron de Maltzem.

(Mirabeau 30 juillet 1770).

SUSCRIPTION : *A Monsieur, Monsieur le baron de Maltzem, major d'infanterie, c[a]p[i]t[ain]e aide major d'infanterie de la Légion de Lorraine (3), en garnison au S[ain]t-Esprit en Languedoc. Au Saint-Esprit.*

[cachet].

Mirabeau 30 juillet 1770.

Comme je suis, mon cher ami, à Mirabeau (4) depuis le lendemain de mon départ, les courriers sont fort retardés et je n'ai reçu qu'avant-hier vos lettres : d'ailleurs ils sont arrêtés de partout, vu je crois l'assemblée du Parlement indiquée à aujourd'hui, qui doit battre le briquet. Je n'ai, dans le moment d'arrivée de mon père que des momens à moi (*sic*). J'écris à M. de Villereau (5) pour de l'argent qu'on va lui faire passer

(1) Madame de Pailly (Marie de Malvieux de Martines), d'origine suisse et protestante, connaissait le marquis de Mirabeau depuis 1756 et était sa maîtresse depuis 1762 probablement.

(2) Turin, *Biblioteca civica, Raccolta Cossilla.*

(3) Mirabeau, après son emprisonnement militaire à l'île de Ré, avait été attaché comme sous-lieutenant à la suite à la légion de Lorraine, et avait fait en cette qualité la campagne de Corse en 1769. C'est là qu'il connut M. de Maltzem.

(4) Mirabeau, arrivé à Aix le 14 mai, avait demandé à son oncle le bailli, de séjourner à Mirabeau avec lui, pendant que son régiment serait en garnison au Saint-Esprit. Le marquis y avait autorisé son fils, à condition « qu'il n'y serait pas à son arrivée ».

(5) Le chevalier de Villereau, major de la légion de Lorraine.

et vous en aurez subitô autant que vous en demanderez. Adieu, mon cher Maltzem, n'oubliez pas de m'écrire tout de suite où vous avez adressé mes malles qui n'arrivent point. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous donnerai des nouvelles le courrier prochain. J'embrasse Mauroi (1).

MIRABEAU.

II

A M. Dumolard

(Manosque, 8 août 1774.)

SUSCRIPTION : *A Monsieur du Molard, rue des Deux-Portes-S.-Séverin, à Paris.*

Je ne reçois qu'aujourd'hui, monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire en date du 26 juillet, et je vous remercie sincèrement de l'attention que vous avez eue de me prévenir de la commission dont vous devez être chargé.

Si M. de Maltzàn (2) n'avoit pas des raisons de feindre de ne pas recevoir de lettres de moi, il n'en auroit pas non plus d'ignorer qu'étant interdit à la requête de mes parens (3), je n'ai pas plus le droit que la faculté de prendre aucun arrangement pécuniaire. Ayez la bonté de lui dire, monsieur, puisque vous avez eu celle de me représenter la justice de sa demande, qu'il s'adresse à mes curateurs (4). Pour moi, je ne puis rien, et n'ai plus d'envie de répondre à ses lettres singulières.

Recevez encore une fois, monsieur, les assurances de ma gratitude et de la considération très parfaite avec laquelle

(1) Probablement un camarade de son régiment.

(2) Est-ce le baron alsacien, banquier, dont parle Loménie (*Les Mirabeau*, II, *ad finem*) sous le couvert d'une pudique initiale? Et quelle relation y a-t-il entre lui et le capitaine-major du régiment de Lorraine, M. de Maltzem ?

(3) L'interdiction fut prononcée le 8 juin 1774 par le lieutenant civil au Châtelet de Paris : « Nous le verrons dans certaines circonstances invoquer sa qualité d'interdit judiciaire pour se soustraire à l'acquittement de dettes nouvelles ». (Loménie, *Les Mirabeau*, III, 107). Cette lettre en est un exemple.

(4) Le marquis de Mirabeau, curateur honoraire, et son fidèle serviteur, Garçon, curateur onéraire.

j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

A Manosque, 8 aoust 1774.

III

A M. Michaux
procureur du roi à Pontarlier (1).

Château de Joux, 18 juillet 1775.

A Monsieur / Monsieur Michaux, / procureur du roi à Pontarlier.

J'écrivis hier au comte comme nous en étions convenu, mon cher ami; il me fit répondre verbalement que, n'étant pas chez lui et ne pouvant pas m'écrire, il me verroit mercredi avant de partir pour Rufec (2). C'est donc demain que nous lui donnons à dîner; si vous avez de l'amitié pour moi, s'il est vrai que vous voulez me consoler du chagrin que me donna mon dernier voyage à Pontarlier et que vous désiriez me revoir, vous m'en offrirez cette occasion. Venez donc demain, nous vous traiterons avec la simplicité de Philémon et Baucis, mais aussi avec leur zèle et leur amitié. Celle que je vous ai vouée est éternelle et inaltérable.

·/. MIRABEAU fils.

Je vous donne l'exemple de la cordialité en bannissant d'absurdes et bannales formules qui ne sont assurément pas le langage du cœur.
18 juillet 1775, au château de Joux.

IV

Notes de Mirabeau pour M. Boucher.

(Juillet 1779).

Prière de dire à M. Boucher combien je l'aime et le remercie. Savoir s'il a vu D. P. et s'il me verra bientôt? — *Il n'est pas encore de retour.*

(1) Procureur du roi au bailliage, dont Mirabeau avait courtisé la sœur en arrivant à Pontarlier. (C'est elle qui sous le nom de Bélinde figure dans les fameux dialogues.)
(2) Ruffey.



Si la lettre au Bailli et celle au M[is] *(sic)* sont parties (1)
J'attends la réponse ou la visite de D. P.

Je le prie de ne pas faire copier les *Baisers* de Jean Second que Sophie a déjà. Il voudra bien les renvoyer et surtout faire refaire le titre de *Tibulle,* où l'on effacera seulement : *suivies des Baisers de Jean Second. — Au premier jour je parlerai clair.*

Réponse sur le prix du *Tibulle,* dont je diminue les rôles au moyen de cette soustraction (2). *Idem.*

Je n'ai point le journal de ce mois.

La suite de la souscription de l'*Histoire de l'Homme* ne vient point.

Des nouvelles de ses enfants.

J'ai le tout dans mon bureau.

Engagez M. de R. à le faire prendre.

Mes enfans vont tout au mieux et M. Fontelliau vous en dira des nouvelles positives. Bonjour, mon bon ami.

27 juillet 1779 (3).

Au même (4).

20 septembre 1779 (5).

Mon ami, je ne reçois qu'aujourd'hui 20, à midi, votre paquet du 16. Quelle cruelle négligence dans le Rougemont! (6) Il a découché deux nuits; ne pouvoit-il donc pas ordonner à Vallage d'expédier mes paquets? Je garde votre lettre pour y répondre demain avec détails, et je vous envoie un simple

(1) Le marquis de Mirabeau père. M. avait écrit d'abord : *est partie.*

(2) Il avait écrit d'abord *correction* ; il veut dire en supprimant la copie de Jean Second.

(3) Ce feuillet, sans suscription ni signature, est d'une authenticité non douteuse. Sous les demandes de Mirabeau, Boucher a écrit dans les interlignes les réponses et il renvoyé le tout à Mirabeau le 27 juillet. — Les réponses de Boucher sont imprimées ici enitalique.

(4) Sans suscription. Une main postérieure a mis la mention : *A monsieur Boucher.*

(5) Mirabeau est alors prisonnier à Vincennes (Cf. Loménie, *Le Mirabeau,* III. *Une négociation épineuse).*

(6) Commandant du donjon de Vincennes.

billet pour D. P. (1), que je vous supplie de faire partir par la poste la plus prochaine. C'est, je crois, demain. Adieu, mon très bon ami. Ne trouvez-vous pas qu'avec ses *fort belles phrases* D. P. fait bien peu de chemin? Sophie l'a bien jugé. J'évite toute discussion avec lui pour ne pas prolonger les délais. Je ne parle que de reconnaissance, et je justifie Sophie des basses imputations du ch[evali]er. Adieu, mon ami. Je vous embrasse bien. A demain.

MIRABEAU fils.

V

A Monsieur de La Garde, libraire.

(18 février 1786).

SUSCRIPTION : *Monsieur de La Garde.*

Le comte de Mirabeau vient de recevoir le prospectus, très incorrect et très défiguré, d'un journal dont il est probable qu'il sera le rédacteur (2) Il trouve dans la liste des noms des libraires chez qui l'on peut souscrire M. F. de La Garde. Il le prie de vouloir bien lui faire dire s'il a reçu de ces prospectus et en ce cas d'en suspendre la publication, parce qu'il va le faire réimprimer tel qu'il doit être. Il salue Monsieur de La Garde.

18 février 1786.

(1) Ces initiales, dans cette lettre et la note précédente désignent probablement Du Pont (de Nemours), quoique Mirabeau écrive à l'ordinaire son nom en un seul mot.

(2) Il s'agit sans doute de ce recueil périodique, historique et littéraire, qu'il avait eu dès Vincennes l'idée de rédiger et qu'il proposa à Panckoucke en 1786. (Cf Lomenie, *op. laud.* III, *Mirabeau publiciste*).

(*A suivre*). L.-G. PELISSIER

CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Parmi les lauréats des prix que vient de décerner l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres nous relevons les noms de plusieurs de nos collaborateurs ou amis.

M. Pierre Champion, auteur d'une très intéressante étude sur Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, reçoit une partie du prix Bordin (400 fr.).

Le prix dit des Antiquités de la France est partagé entre M. Léon Mirot pour son étude *Isabelle de France, reine d'Angleterre* (médaille de 1500 fr.) ; M. Ph. Lauer (médaille de 1000 fr.) ; M. Serbat pour son travail *Les Assemblées du Clergé de 1561 à 1615* (médaille de 500 fr.) et M. Henry D'Allemagne pour son important ouvrage *Les Cartes à jouer du XIVe au XXe siècle.*

Le grand prix Gobert (9000 fr.) est décerné à M. Ernest Petit, de Vausse, pour son *Histoire des ducs de Bourgogne, de la race capétienne*

Le prix Brunet est partagé entre M. Frédéric Lachèvre pour son admirable *Bibliographie des recueils collectifs de poésies, publiés de 1597 à 1700* (2000 fr.), et MM. A. de la Bouralière et Pierre-Paul Plan, qui reçoivent chacun 500 francs.

Association des Bibliothécaires Français. — Le 22 avril dernier, les bibliothécaires se sont réunis au Musée social sous la présidence de M. Deniker, bibliothécaire du Museum d'Histoire Naturelle, pour constituer une *Association des Bibliothécaires français.*

Des statuts votés par cette assemblée constitutive, nous extrayons les articles suivants :

Art. I. — Il est formé entre les membres adhérents aux présents statuts, conformément à la loi du 1er juillet 1901 (art. 5), une association sous le titre de *Association des bibliothécaires français.* Son siège social est à Paris, 6, *place du Panthéon.*

Art. II. — L'association des bibliothécaires français a pour but de s'occuper de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires.

Art. III. — Peuvent faire partie de l'Association : 1° les personnes ayant exercé, exerçant ou susceptibles d'exercer, d'après les lois et règlements en vigueur, la profession de bibliothécaire, 2° les personnes s'intéressant aux bibliothèques. L'admission est prononcée par le Comité, à la majorité des voix, sur présentation de deux membres de l'Association.

Art. IV. — La cotisation annuelle, payable en une fois, est de cinq francs ; elle pourra être rachetée par le paiement d'une somme d'au moins cent francs. Le titre de membres fondateurs est accordé aux personnes payant une cotisation d'au moins vingt francs.

Art. V. — L'Association est administrée par un comité composé de vingt membres élus par l'Assemblée générale, à la majorité des suffrages. Le vote par correspondance est admis. Le comité est renouvelable annuellement par quart ; les membres sortants sont rééligibles.

Les membres du comité, élus à cette première assemblée, se sont réunis quelques jours après pour procéder à l'élection du bureau de l'Association. Ont été élus pour 1906 :

Président : M. Deniker. — *Vice-Présidents* : MM. Michel, conservateur de la Bibliothèque municipale d'Amiens, et Martin, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. — *Sécrétaire-Général* : Sustrac, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — *Sécrétaire-Adjoint* : Gautier, sous-bibliothécaire à la Faculté de Droit de Paris. — *Trésorier* : Poirée, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Le Comité, dans sa dernière séance, a jugé qu'il y avait lieu de procéder, avant tout autre examen, à une étude sur la situation des bibliothèques de tout ordre de Paris et de Province. Un questionnaire sera dressé à cet effet et envoyé à tous les membres de l'Association.

Ému de l'ignorance dans laquelle sont laissés les bibliothécaires en ce qui concerne les créations, vacances ou changements d'emploi et, en général les renseignements divers d'ordre professionnel, le Comité a décidé aussi d'examiner la création d'un office de renseignements à l'usage de tous les bibliothécaires.

Société française de bibliographie. — Le vendredi 27 avril s'est tenue, au Cercle de la Librairie, l'assemblée constitutive de la *Société française de bibliographie*. Quarante personnes environ étaient présentes ; ou remarquait dans l'assistance des professeurs de l'Université, des éditeurs, des bibliographes, des bibliothécaires. Les statuts ont été votés. Le titre de président d'honneur a été décerné à M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président de la Commission internationale de bibliographie scientifique, et à M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des Inscrip-

tions et Belles-Lettres, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale.

Le bureau de la Société, pour l'année 1906, a été ainsi constitué : M. Maurice Tourneux, président ; M. Emmanuel Margerie, vice-président ; M. Henri Stein, secretaire ; M. G. Brière, secrétaire-adjoint ; M. Gauthier-Villars, éditeur, trésorier. Ont été, en outre, nommés membres de diverses commissions : MM. E. Bourgeois, Caron, Henri Cordier, Delalain, Deniker, Jordell, Lacombe, Lelong, Mainguet, G. Marcel, A. Picard fils, Simiand, Vidier.

Comme son titre l'indique, la Société se propose de grouper les personnes qui s'intéressent aux études bibliographiques ; d'améliorer les instruments bibliographiques existants ; d'entreprendre ou de faciliter la rédaction et la publication des recueils bibliographiques qui font actuellement défaut ; d'uniformiser les méthodes et d'établir des règles définitives. Quelques projets sont d'ores et déjà mis à l'étude.

La nouvelle société a son siège au Cercle de la Librairie.

Troisième centenaire de Corneille. — Le 17 avril, a été inaugurée, dans la salle dite du Parnasse, à la Bibliothèque nationale, en présence des membres du Comité du troisième centenaire de Corneille, l'exposition des souvenirs du grand poète.

L'Exposition sera ouverte deux jours par semaine, le lundi et le jeudi.

La ville de Rouen se prépare également à célébrer le troisième centenaire de la naissance de Pierre Corneille. A cette occasion, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure ont pris l'initiative d'une Exposition Cornélienne qui se tiendra dans le Palais des Consuls, du 1er au 20 juin 1906.

Cette exposition comprendra tous manuscrits, volumes, tableaux, gravures, documents et objets quelconques concernant Pierre Corneille, ses œuvres et leurs représentations, sa vie et sa famille.

Miniatures et gravures du dix-huitième siècle. — Le 14 mai, a eu lieu, à la Bibliothèque nationale, l'inauguration de l'exposition des miniatures et des gravures françaises et anglaises du dix-huitième siècle, qui restera ouverte jusqu'au 15 octobre.

Un grand nombre de collectionneurs ont répondu à l'appel des organisateurs de cette merveilleuse exposition, installée dans les nouvelles salles de la Bibliothèque que M. Pascal vient de terminer sur la rue Vivienne et dont l'ensemble est la reconstitution exacte avec ses boiseries sculptées et ses panneaux peints par Boucher, de l'ancien « cabinet du roy ».

La première salle, dans laquelle furent exposés les manuscrits de l'exposition des Primitifs, a donné asile aux miniatures ; la seconde, aux estampes en couleurs, gouaches, médailles et pierres fines ; la troisième, aux estampes anglaises en mezzo-teinte et aux biscuits de Sèvres.

MM. le prince d'Essling, le comte de Mimerel, de Coincy, Bernard Franck, Doisteau, Schlichting, Mmes Roll, la comtesse Edmond de Pourtalès, Achille Fould ont envoyé les plus belles miniatures de leurs collections ; M. Fenaille a prêté quelques estampes en couleurs et gouaches tout à fait rares que ne possédait pas notre cabinet d'estampes.

Chroniques de Gargantua. — M. Fécamp, bibliothécaire de l'Université de Montpellier, a signalé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un exemplaire d'une ancienne édition gothique, sans date, des " Chroniques de Gargantua ".

M. Henri Omont, dans la notice qu'il a consacrée à cette communication, pense qu'il s'agit probablement de l'unique exemplaire actuellement connu de la première édition parisienne de ces chroniques, imprimée en l'année 1533.

Mateo Falcone. — M. Maurice Tourneux, vient d'écrire pour une édition illustrée de *Matéo Falcone,* de Prosper Mérimée, une préface très documentée que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs. Un tirage à part de ce petit bijou bibliographique a été fait à quinze exemplaires non mis dans le commerce.

Pour la langue française. — La presse européenne tout entière s'est occupée avec insistance du Congrès international pour la culture et l'extension de la langue française, qui, en septembre 1905, avait attiré à Liège des savants, des pédagogues et des littérateurs français en grand nombre, sans parler des sociologues et philologues étrangers, comme M. Novicow d'Odessa, M. Van Hamel de Groningue, M. Wahlund d'Upsal, etc, etc. Tous les amis de la langue française étaient là, et, pour la première fois, sur l'initiative d'un professeur liégeois, M. Wilmotte, qui présida ces assises, ils examinèrent en commun les meilleures méthodes à préconiser pour assurer le maintien de cette langue, pour lui conserver ses caractères propres et pour aider à sa plus grande diffusion.

Quarante rapports et mémoires furent lus ou déposés sur le bureau du congrès. Parmi eux, il en est dont l'importance scientifique est de premier ordre ; d'autres nous renseignent sur la situation actuelle du français en Suisse, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg et jusqu'au Canada et dans le sud de l'Amérique.

Un compte rendu détaillé des séances du congrès complète et précise les données des rapports, qui furent discutés pendant ces cinq jours à Liège. On y trouvera, notamment, un résumé de la question de la réforme orthographique par M. Paul Meyer, de l'Institut. Le tout forme un beau volume de plus de 500 pages in-8°, que vient d'éditer la librairie Champion, 5, quai Malaquais, à Paris.

Imprimerie.— M. Albert Roux, président de la Société d'émulation de Montbéliard, a publié dans les « Mémoires » de cette Société, une très intéressante étude sur l'imprimerie Montbéliardaise. Cette étude a été tirée à part sous le titre de *Recherches sur l'imprimerie à Montbéliard depuis ses origines* (*1586*) *jusqu'à la réunion de Montbéliard à la France en 1793, suivies d'un catalogue des impressions montbéliardaises de 1787 à 1793* (Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise, 1905, in-8). Elle complète les essais déjà publiés sur ce sujet par MM. Ch. Duvernay et Tuefferd. Le catalogue dressé par M. Albert Roux comprend 394 articles, non compris les nombreuses ordonnances imprimées à Montbéliard dont une liste séparée est donnée avant l'appendice et la table des noms de personnes citées dans le catalogue.

Le travail de l'érudit président de la Société d'émulation de Montbéliard est accompagné de plusieurs fac-simile dans le texte et hors texte.

— Signalons également une autre étude qui nous arrive du Canada intitulée : *Débuts de l'imprimerie* (Québec, imprimé pour l'auteur, 1905, petit in-4) et dont l'auteur est M. Raoul Renault. Cette plaquette, ornée de nombreux portraits et fac-simile, est tirée à 300 exemplaires.

François Villon. — Sous ce titre : *Les Dernières leçons de Marcel Schwob sur François Villon* (Paris, éditions de Psyché, 1906, petit. in-8). M. Louis Thomas donne l'analyse de deux publications posthumes de Marcel Schwob : *Le Parnasse satyrique du XVe siècle* et *le Petit et le Grand Testament de François Villon*. Cette analyse, accompagnée du fac-simile d'une page du manuscrit de Stockholm, forme une jolie et intéressante plaquette, tirée à 500 exemplaires.

Les Célébrités d'aujourd'hui. — Nous avons déjà signalé, à plusieurs reprises, cette publication entreprise par la librairie Sansot et Cie. Une nouvelle bio-bibliographie vient de prendre place dans cette collection, celle de M. Henry Houssaye, de l'Académie Française. L'auteur est M. Louis Sonolet. La plaquette est ornée d'un portrait et d'un autographe, reproduit en fac-simile, de l'éminent académicien ; on y trouvera, en plus de sa biographie, une liste très complète de ses publications, livres ou études parues dans des pério-

diques. un certain nombre d'opinions les concernant et une liste des ouvrages ou articles à consulter sur l'auteur de *1815* et ses écrits.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis-Gustave Vapereau, ancien préfet, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 17 avril 1906, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Nous citerons parmi les ouvrages de Gustave Vapereau :

L'Année littéraire et dramatique (Paris, Hachette et Cie, 1858-1869, 11 vol. in 12); *Dictionnaire universel des contemporains* (Ibid. id., gr. in-8) dont la première édition parut en 1858 et la 6e et dernière en 1893 ; *Monsieur About et la jeunesse des écoles, par un voisin de l'Odéon* (Paris, Dentu, 1862, in-8) ; *Dictionnaire universel des littératures* (Paris, Hachette et Cie, 1876, grand in-8) ; *Esquisse d'histoire de la littérature française* (Ibid., id. 1882, in-12) ; *Éléments d'histoire de la littérature française* (Ibid, id. 1883-1885, 2 vol. in-12) ; *L'Homme et la vie, notes et impressions* (Ibid, id. 1896, in-16), etc On doit également à Gustave Vapereau une édition du *Discours de la Méthode*, de Descartes, du *Bourgeois gentilhomme*, et des *Femmes savantes*, de Molière; il est aussi l'auteur de *Pensées*, publiées dans l'*Illustration*, sous le pseudonyme de Valtour.

Gustave Vapereau était le beau-père de M. Maurice Tourneux. Nous prions notre collaborateur et sa famille de vouloir bien trouver ici l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos bien sincères condoléances.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Albert Cim, bibliothécaire du Sous-Secrétariat des Postes et des Télégraphes. -- Le Livre — Historique — Fabrication --- Achat --- Classement --- Usage et Entretien... *Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, 26*, 1905, 2 vol. in-16 de 2 ff , VII-328 pp. et 1 f. blanc, et de 3 ff., 374 pp. et 1 f.

On n'a pas oublié l'excellent livre, *Une Bibliothèque*, publié, en 1902, par M. Albert Cim. Le *Bulletin du Bibliophile*, en signalant cet ouvrage à l'attention de ses lecteurs, a dit tout le bien qu'il en pensait. L'auteur, élargissant aujourd'hui son cadre, vient d'entreprendre une véritable encyclopédie du livre qui comprendra cinq volumes. Les deux premiers ont paru depuis quelque temps déjà. Je suis bien en retard avec mon sympathique confrère et je m'en excuse ; il me pardonnera d'autant mieux ce retard que sa nouvelle œuvre n'est pas œuvre d'actualité, qu'elle est de celles qui demeurent et que l'on aura toujours profit à consulter.

M. Albert Cim est un passionné du livre ; véritable bibliophile, le contenu d'un volume l'intéresse autant, sinon plus, que la forme sous laquelle il lui est présenté. Bibliographe consciencieux, il ne se contente pas d'à peu près, on en pourra juger par les copieuses références qu'il a eu bien soin de placer en bas de pages. Écrivain élégant, il a su donner à cet ouvrage didactique un attrait tout particulier, joignant aux renseignements techniques quantité d'anecdotes curieuses. Les encyclopédies, en général, se consultent ; celle de M. Cim se lit, et se lit avec plaisir.

Le sujet que se propose de traiter l'auteur est, comme l'indique son titre, fort étendu ; aussi nous serait-il difficile, même pour les deux volumes parus, de les analyser en détail. Ce serait risquer d'en déflorer le charme. Toutefois, il est indispensable de dire au public ce qu'il peut demander et trouver dans ces deux in-seize ; je vais

donc indiquer ici le contenu de la table de chacun des tomes.

Ces deux volumes traitent de l'histoire du livre :

Tome I. — I. *L'Amour des livres et de la lecture* : 1° Antiquité. 2° Moyen âge. 3° Depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à l'avènement de Louis XIV. 4° De l'avènement de Louis XIV au XIXe siècle. 5° Epoque contemporaine. — II. *Prédilections particulières et auteurs préférés* : 1° Prédilections particulières pour certains livres et certains auteurs. 2° Contre-partie du chapitre précédent, livres et auteurs préférés. — **Tome II** : III *Variétés bibliographiques et littéraires*. 1° La religion des lettres ; le grand diocèse. 2° Premières lectures. 3° Diverses façons de lire ; l'art de parcourir ; extraits, notes et résumés de lecture ; annotations manuscrites sur les livres. 4° Dénombrement des livres — Beaucoup de livres ou peu ? Choix des livres. — Lire beaucoup ou beaucoup relire ? — Relectures. 5° Livres de luxe et bouquins. 6° Livres anciens et livres nouveaux. 7° Thérapeutique bibliographique. 8° Le Calendrier des livres. 9° Les Romans. 10° Les Journaux. 11° Bibliomanes et bibliolâtres. 12° Biblioclastes et bibliophobes ; les femmes et les livres et 13° Du prêt des livres.

Chacun de ces deux volumes est terminé par un index alphabétique très détaillé, permettant d'y recourir comme à un dictionnaire. Les tomes suivants traiteront de la fabrication du livre : papier, impression, reliure, de l'achat des livres, de leur classement, de leur entretien, du nettoyage des meubles de bibliothèque, etc.

M. Albert Cim qui, entre temps, écrit de charmants livres pour la jeunesse, tels ses *Quatre fils Hemon*, parus l'an dernier, vient, en publiant cette histoire du livre de rendre un signalé service, non seulement aux bibliophiles, aux amateurs, mais encore à tous ceux qui lisent ou étudient. Son premier ouvrage de bibliophilie, *Une bibliothèque*, a été épuisé rapidement ; il est à présumer que l'encyclopédie en cours d'exécution aura le même succès et, comme on dit au Palais, ce serait justice.

GEORGES VICAIRE.

— Documents relatifs à l'histoire de l'architecture française. — Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, premier architecte du roi (1656-1735) et de Jules-Robert de Cotte (1683-1767) conservés à la Bibliothèque nationale, par Pierre MARCEL. *Paris*,

Honoré Champion, libraire-éditeur, 5, quai Malaquais, 1906, in-8 de XXX pp., 1 f. et 268 pp.

Cet inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, conservés à la Bibliothèque Nationale, apporte une contribution importante à l'histoire de l'architecture française au début du XVIIIe siècle. Robert de Cotte tient, en effet, une place capitale parmi les artistes de cette époque, tant par les postes qu'il occupa que par les édifices qu'il construisit. On lui doit plusieurs des hôtels bâtis à Paris au XVIIIe siècle, les hôtels de Bourbon-Condé, par exemple, d'Estrée, de Lude, de Meulan, etc. Mais c'est en province et à l'étranger surtout qu'il travailla. Il construisit ou transforma des châteaux dans les environs de Paris, restaura des églises à Maintenon, Poissy, Saint-Denis, Versailles, Fontainebleau, Vincennes. Entre autres travaux à Lyon, il collabora à la place Bellecour, donna des plans pour les églises Bonne-Nouvelle et Sainte-Croix d'Orléans, pour le palais des États, les églises Saint-Etienne et Saint-Jean à Dijon, pour l'évêché de Châlons, l'évêché de Verdun, l'évêché de Strasbourg, le château de Frescati, près Metz, et celui de Saverne. De Rennes, de Besançon, de Domfront, de Bordeaux on lui demandait des plans, des conseils, des indications. Les princes étrangers l'occupèrent sans cesse. Il dirigea toutes les constructions que l'électeur de Cologne, Joseph Clément, fit entreprendre à Bonn au début du XVIIIe siècle, fut employé par le prince de La Tour et Taxis à son hôtel de Francfort, par le comte de Zinzendorf à Vienne, l'électeur de Bavière à Munich, et le duc de Savoie aux châteaux de Rivoli et de la Vénerie Du temps de la princesse des Ursins, il joua en fait, sinon en titre, le rôle de premier architecte de la cour d'Espagne.

Grâce à la publication, très consciencieusement traitée par M. Pierre Marcel, de l'inventaire des papiers du cabinet de Robert de Cotte, conservés à la Bibliothèque Nationale, les documents relatifs à sa vie et à son œuvre qui se trouvent dans les archives de toutes les villes où il a travaillé prennent une valeur toute nouvelle et peuvent être à leur tour mis à profit.

Un grand nombre de notes, d'indications biographiques et bibliographiques accompagnent cette publication, et une table alphabétique, placée à la fin, permet de retrouver sans peine tous les noms de personnes et de lieux.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Documents relatifs à l'histoire de l'architecture française. — Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte premier architecte du roi (1656-1735) et de Jules Robert de Cotte (1683-1767) conservés à la Bibliothèque nationale par Pierre Marcel. *Paris, Honoré Champion*, in-8 (10 fr.)

— Mademoiselle Dosne, 1824-1906 [par Félix Chambon]. *Paris*, in-8 [Avec un portrait].

— Comte Emile de Budan — Bibliographie des Ex-libris. Seconde édition revue et augmentée. Avec 34 reproductions d'ex-libris *Leipzig, Karl W. Hiersemann* pet. in-4.

200 exemplaires numérotés mis en vente à 19 francs.

— Library of Congress. — List of works on the tariffs of Foreign Countries. General ; Continental tariff union ; France ; Germany-Switzerland ; Italy ; Russia ; Canada. Compiled under the direction of Appleton prentiss Clark Griffin, Chief bibliographer. *Washington, Gouvernment printing office* gr. in-8.

— Dictionnaire des sculpteurs de l'École française sous le règne de Louis XIV, par Stanislas Lami, statuaire, *Paris, Honoré Champion*, gr. in-8 (15 francs).

— Poètes d'autrefois. — Oeuvres poétiques du sieur de Dalibray publiées sur les éditions originales de " la Musette " de 1647 et des " Oeuvres poétiques " de 1653. Avec une notice sur un poète de cabaret au XVIIe siècle, des notes historiques et critiques et des pièces justificatives par Ad. Van Bever. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

— John Siberch. Bibliographical notes 1886-1905, by Robert Bowes and G. J. Gray. With facsimiles of title-pages, colophons, ornaments, initial letters, woodcuts, etc, used by John Siberch. *Cambridge Macmillan and Bowes*, pet. in-4.

Tiré à 150 ex. (9 fr. 35)

Publications de luxe

Chez Eugène Dété :

— Armand Dayot — Le Vertige de la beauté. Soixante-douze compositions de Charles Jouas, gravées sur bois par Eugène Dété, douze hors texte en camaïeu. In-8.

Tiré à 151 exemplaires numérotés, savoir : N°° 1 à 10, sur papier de Chine. avec deux suites de toutes les compositions en noir et en couleurs, sur Chine et Japon, et une aquarelle (400 fr.); n°° 11 à 30, sur pap. de Chine avec une suite de toutes les compositions en noir et en couleurs (250 fr. n°° 31 à 50, sur papier du Japon, même suite (250 fr.) ; n°° 51 à 150, sur papier velin de cuve (100 fr.) ; et n° 151, ex. unique sur papier du Japon avec tous les dessins aquarellés, les fumés du graveur en deux états deux suites sur Chine et Japon en noir et en couleurs, texte réimposé.

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Anatole France, de l'Académie française. — Sainte Euphrosine. Avec les illustrations et encadrements de Louis-Édouard Fournier, les eaux-fortes de E. Pennequin et les gravures sur bois de L. Marie. Pet. in-4.

Tiré à 225 ex. savoir : n°° 1 à 15, de format petit in-4 carré, sur papier du Japon ancien ou papier vélin du Marais, contenant trois états des eaux fortes, la suite des encadrements et un dessin ou aquarelle de L-E. Fournier (300 fr.) ; n°° 16 à 40, pet. in-4 carré sur papier du Japon ancien ou pap. velin du Marais, trois états des eaux-fortes et suite des encadrements (200 fr.) ; n°° 41 à 80, petit in-4 carré, sur pap. du Japon ancien ou pap. velin du Marais deux états des eaux-fortes et suite des encadre ments (120 fr.) ; et n°° 81 à 225, sur pap. velin du Marais, eaux-fortes avec la lettre (60 fr.).

Chez A. Romagnol. (Librairie de la " Collection des dix ")

— Rolla, par Alfred de Musset. Illustré d'environ 24 compositions de Georges Desvallières reproduites en couleurs par Fortier-Marotte. In-8 jésus.

Tiré à 300 ex. numérotés à la presse, savoir : 20 ex. sur pap. du Japon contenant quatre états des illustrations hors texte et trois des vignettes (400 fr.) ; 40 ex. sur pap. de Chine ou pap. velin de cuve, mêmes états (350 fr.) ; 45 ex. sur pap. velin de cuve, trois états des illustrations hors texte et deux des vignettes (250 fr.) ; 20 ex. sur pap. velin

de cuve deux états des illustrations hors texte (125 fr.) ; et 175 ex. sur pap. velin de cuve, un état des illustrations (50 fr.) ; plus un exemplaire contenant les dessins originaux de l'artiste, les états de reproduction et les bons à tirer (*à souscrire*).

Ce volume termine la série de la " Collection des Dix ".

Publications diverses

— André FONTAINAS — Histoire de la peinture française au XIXe siècle (1801-1900). *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française. Première session. Liège 10-14 septembre 1905. *Paris, Honoré Champion*, gr. in-8 (10 fr.)

— Francis VIELÉ-GRIFFIN — Plus loin, poèmes. La Partenza. In, Memoriam Stephane Mallarmé. L'Amour sacré. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50)

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur papier de Hollande.

- Gustave COHEN — Histoire de la mise en scène dans le théatr. religieux français au moyen âge. *Paris, Honoré Champion*, in-8 (7 fr. 50)

— RENÉE VIVIEN — A l'heure des mains jointes. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Paris sous Louis XV. Rapports des inspecteurs de police au Roi publiés et annotés par Camille Piton. *Paris, société du Mercure de France*, in-18, (3 fr. 50).

[De la " Nouvelle Collection documentaire "]

SUR MÉRIMÉE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

(FIN)

V

En éditant ce curieux volume, M. Chambon ne se doutait pas qu'il deviendrait pour lui l'occasion d'approfondir une question de droit et de jurisprudence, ce qui signifie qu'il lui a attiré un procès. Ce procès est très intéressant pour le monde littéraire, parce qu'il a soulevé des questions d'une portée générale et fort délicates.

Une lettre écrite à quelqu'un lui appartient et ne lui appartient pas. Il en a la propriété *matérielle*, non la propriété *intellectuelle*. Il peut la détruire, il ne peut pas la publier. Pour la publier, il lui faut le consentement de l'auteur ou de ses héritiers, et, bien entendu, il sera loisible à ceux-ci ou à celui-là de mettre à prix leur agrément. Et cela précisément en vertu de cette loi de 1793 dont nous parlions tout à l'heure, loi « relative aux droits de propriété des auteurs d'écrits en tout genre...», qui a voulu que l'écrivain tirât profit de ses écrits, le musicien de ses partitions, le peintre de ses tableaux. (La loi, par une singulière omission, ne disait pas : et le

sculpteur de ses statues. Mais la jurisprudence l'a dit pour elle). L'artiste doit vivre de ses œuvres, une lettre missive est une œuvre : voilà le principe. La dérogation à ce principe est une contrefaçon et le contrefacteur est passible de peines correctionnelles : voilà la sanction. Et voilà pourquoi M. Félix Chambon se vit citer devant le tribunal correctionnel de la Seine par une dame veuve H. et par la maison Calmann-Lévy.

Chose curieuse : on lui faisait grief d'avoir méconnu, à propos de Mérimée, cette même loi de 1793 à laquelle nous avons vu que Mérimée s'opposait à ce qu'on portât atteinte.

La dame H. lui disait : Mérimée, mort le 23 septembre 1870, a institué légataires universelles de ses biens, aux termes d'un testament du 30 mai 1869, deux dames anglaises qui étaient ses amies d'enfance (deux vieilles amies de sa mère (1), les deux *governess*, comme les appelle malignement le *Journal des Goncourt* (2) : Miss Lagden et sa sœur, Mrs Ewers). Je suis moi-même l'héritière de ces personnes. Je représente donc la succession Mérimée. Je vous reproche d'avoir imprimé sans mon autorisation des lettres de Mérimée (à Boissonade, Cousin, etc).

La maison Calmann-Lévy lui disait : J'ai acheté de M. Louis Fagan, héritier de Panizzi, le droit de publier les lettres de Mérimée à celui-ci, et je les ai publiées presque intégralement. En ayant eu le texte en mains, vous avez publié ce que j'avais retranché. Je vous reproche d'avoir fait une *édition partielle* d'une œuvre dont le droit de reproduction m'avait été cédé. (Cette cession n'était pas critiquée par la dame H., parce que la dame

(1) *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 16.
(2) *Journal des Goncourt*, t. III, p. 276.

H. était d'accord au procès avec Calmann-Lévy, et elle n'aurait pas pu être critiquée par elle, parce qu'elle avait eu lieu à l'époque où Mrs Ewers représentait la succession Mérimée, et que celle-ci l'avait donc autorisée, au moins tacitement).

Héritière et librairie, toutes deux perdirent leur procès (jugement du 17 décembre 1900) (1).

A la dame H., le Tribunal disait : D'abord, ce droit de propriété, consacré par la loi de 1793, l'auteur peut y renoncer, expressément ou tacitement, et, dans l'espèce, il semble bien que Mérimée y ait renoncé tacitement. Ensuite (et ce motif du jugement nous intéresse davantage parce qu'il s'agit non plus d'une appréciation de fait, mais d'une raison de droit), M. Chambon a publié des lettres de Mérimée trouvées dans des bibliothèques publiques. Eh bien, la succession de Mérimée n'a plus aucun droit sur ces lettres, parce qu'il y a un décret du 20 février 1809 d'après lequel « les manuscrits... des bibliothèques impériales... sont la propriété de l'État. » En entrant dans une bibliothèque de l'État, les manuscrits sont tombés dans le domaine public : ce qui est à l'État est à tout le monde.

A Calmann-Lévy, le Tribunal disait : M. Chambon est un lettré qui a voulu faire œuvre non de spéculation, mais de « critique complète, consciencieuse et documentée », et il n'a pas « excédé les droits qui sont universellement reconnus en faveur de la critique et qui sont d'autant plus grands que sont plus éloignés les événements sur lesquels elle porte et que remonte à une date plus ancienne la mort des personnages dont elle s'empare ».

(1) *L'Amateur d'autographes*, n° du 15 janvier 1901, pp. 19-27 *Gazette des Tribunaux*, n° du 22 décembre 1900.

La dame H. et la maison Calmann-Lévy ne se tinrent pas pour battues ; elles firent appel, et la Cour, infirmant le jugement (arrêt du 15 juin 1901) (1), condamna M. Chambon à une amende très légère avec sursis et à des dommages-intérêts dérisoires, et ordonna la confiscation des exemplaires saisis.

Dans cet arrêt, beaucoup plus court que le jugement et où l'on eût aimé peut-être à trouver quelques mots qui rendissent hommage à la haute honorabilité de M. Félix Chambon et à son désintéressement (au lieu d'y trouver simplement cette constatation qu'il n'avait pas, paraît-il, d'antécédents judiciaires), comment sont résolues les questions soulevées devant les premiers juges ?

Sur les lettres à Panizzi, la Cour dit : Non, il n'y a pas eu critique, il n'y a pas eu étude littéraire ; il y a eu bel et bien *édition partielle* et, par conséquent, contrefaçon.

C'est là une appréciation de fait, et les tribunaux et cours d'appel ont sur les questions de fait un pouvoir d'appréciation souverain.

Mais que dit la Cour sur la raison de droit tirée du décret de 1809 ?

Hélas ! elle n'en dit rien et nous le regrettons. Nous aurions aimé à connaître son opinion, nous dirons pourquoi tout à l'heure. Mais la Cour ne s'en occupe pas. Sur les lettres autres que celles à Panizzi, elle dit que M. Chambon s'est muni, pour les publier, d'autorisations administratives qui suffisent à prouver sa bonne foi de ce chef, et que, s'il a été de bonne foi, il n'y a pas eu de contrefaçon : la contrefaçon est un délit et il ne peut exister de délit sans mauvaise foi.

Je ne discuterai pas cet arrêt dans ce qu'il peut avoir

(1) *L'Amateur d'autographes*, n° du 15 mars 1902, pp. 57-63.

de fâcheux pour les intérêts particuliers de M. Chambon, ni dans ses appréciations de fait (ce qui revient au même). Y avait-il édition partielle ? peut-il y avoir édition partielle quand celle qu'on qualifie ainsi ne fait pas double emploi avec l'autre ; quand, par hypothèse, pas un mot ne s'y trouve de ce qui est dans l'autre ? peut-il y avoir édition partielle en l'absence de toute intention mercantile ? Inversement, une édition partielle, même sans intention mercantile, ne nuira-t-elle pas à l'éditeur originaire ? Une œuvre a paru, moins les gravelures. Vous éditez les gravelures. Il y a des gens qui n'achèteront pas l'œuvre parce que ce que vous éditez leur suffira. Mais alors, dit M. Chambon (1), le droit de citation est supprimé, car où finit la citation, où commence l'édition partielle ? Une citation, plusieurs citations, beaucoup de citations, c'est une édition partielle ! Je réponds : question de fait. Lorsque les éditeurs Calmann-Lévy, déjà nommés, et la veuve de Maurice Sand firent à M. Paul Mariéton exactement le même procès à l'occasion de son *Histoire d'amour*, ils le perdirent, parce que le tribunal ne vit dans les citations de M. Mariéton que des citations (jugement du 11 mars 1897). Laissons toutes ces questions de fait ; elles varieront suivant les procès et seront diversement interprétées par les juges. Je dis qu'il est fâcheux que l'arrêt ne se soit pas prononcé sur le décret de 1809.

Pourquoi ? demandera-t-on peut-être. Pourquoi fallait-il que la Cour en définît la portée ? Les manuscrits des bibliothèques publiques « sont la propriété de l'État ». Est-ce que cela n'est pas formel ?

Oui et non. Ces jurisconsultes sont terribles avec leurs distinctions. Il y en a qui soutiennent (par des

(1) *Ibid.*, p. 64.

raisons que je m'abstiens de rapporter) que ce texte ne vise que les manuscrits *faits par des agents de l'État dans l'exercice de leurs fonctions*. Et il faut bien dire qu'il y a une jurisprudence en ce sens, et imposante : la Cour de Cassation a jugé que le manuscrit des Mémoires du duc de Saint-Simon, déposé aux Archives des Affaires étrangères, n'avait pas cessé de ce fait d'être la propriété des héritiers (arrêt du 31 mars 1855). Encore est-il qu'il s'agissait d'un cas particulier : le dépôt n'avait pas été volontaire. Même en cas de dépôt volontaire, il peut exister telle circonstance de la cause qui prouve que l'auteur n'a pas entendu se dépouiller ni dépouiller ses représentants du droit de propriété. George Sand a ordonné par testament le dépôt à la Bibliothèque nationale de sa correspondance avec Alfred de Musset, et il a été établi (dans le procès ci-dessus mentionné de M. Paul Mariéton) que ce dépôt n'impliquait pas l'abandon des droits d'auteur. Enfin, en l'absence de toute circonstance spéciale, la question de l'interprétation qui pourrait être donnée, le cas échéant, au décret de 1809 reste douteuse.

Cela suffit pour que nous devions crier aux travailleurs : prenez garde ! On met en vos mains des trésors ; usez-en avec précaution, car ni votre bonne foi ne s'induira nécessairement de ce que vous aurez obtenu les autorisations administratives (ce serait trop commode !), ni le décret de 1809 ne vous fournit, dans l'état actuel de la jurisprudence, une sauvegarde de tout repos. Lisez, compulsez, copiez, mais ne publiez pas sans vous préoccuper des règles restrictives du droit de reproduction, et ne les maudissez pas, car elles sont bienfaisantes à d'autres égards, ces règles qui limitent le domaine public comme la haie de mon jardin est un obstacle pour le promeneur.

Mais alors, disent encore M. Chambon et de brillants chroniqueurs (1), il n'y a plus de critique littéraire possible ! Je réponds trois choses :

D'abord, la nécessité d'une autorisation à obtenir de l'auteur ou de ses héritiers se résout pratiquement en la nécessité de leur payer une somme à débattre. Il arrivera peut-être qu'ils ne seront pas intraitables et que l'on pourra s'entendre.

Si on ne peut s'entendre, il faudra attendre. Le droit d'auteur n'est pas perpétuel. D'après la loi de 1793, il durait dix ans après la mort de l'auteur. D'après la législation actuelle, il dure cinquante ans. Dans quatorze ans, Mérimée n'appartiendra plus à Mme H.; il appartiendra à tout le monde, à ce Tout-le-Monde qui a plus d'esprit que Voltaire... et que Mérimée. On m'objectera sans doute que ce serait un vrai malheur que d'attendre encore quatorze ans (et plus peut-être, s'il s'agit d'autres auteurs) des travaux comme ceux de M. Félix Chambon. Cela, j'en conviens.

Enfin le salut pourrait venir des juges chargés d'appliquer la loi. La conciliation des principes juridiques et des intérêts de l'étude littéraire pourrait se trouver, *pour la question spéciale des lettres missives,* dans une jurisprudence libérale et favorable aux droits de la critique en ce qui concerne la volonté présumée chez l'auteur d'abandonner le droit de reproduction. Et, en vérité, je pense qu'une telle jurisprudence ne serait qu'équitable et conforme à la réalité des faits, et je crois avoir montré que je ne suis pas animé dans cette discussion de sentiments révolutionnaires. L'auteur d'une

(1) Voir le *Français* du 22 juin 1901, *Un Procès ridicule* ; l'*Éclair,* du 9 juillet ; le *Français* du 15 août (article de M. Lucien Descaves, *Au détriment des morts*); le *Figaro* du 7 janvier 1905 (article de M. Georges Claretie, *Peut-on publier ?*)

lettre missive ne s'est-il pas tacitement dépouillé de son droit de propriété intellectuelle, comme il s'est dépouillé de son droit de propriété matérielle? Tout est là. Dans le procès Chambon, le tribunal avait estimé que Mérimée avait fait cet abandon. La Cour, en accordant à M. Chambon le bénéfice de la bonne foi, s'est dispensée de trancher cette question, comme elle s'est dispensée de trancher la question du décret de 1809. C'est le point que le juge devra toujours examiner. Et notez que cet abandon pourra toujours s'induire des circonstances; ainsi en a-t-il été décidé à propos de manuscrits de Sainte-Beuve (jugement du 20 juin 1883). Et, je le répète, est-ce que neuf fois sur dix, sinon plus, cet abandon n'est pas probable quand il s'agit de lettres? est-ce que l'auteur, en écrivant des lettres intimes, a pensé à leur publication éventuelle et a vu dans l'avenir un traité à leur sujet entre un éditeur et lui ou entre un éditeur et ses héritiers? est-ce qu'il n'y a pas d'autant moins pensé que les lettres étaient plus intimes et qu'il y a peut-être en plus d'indiscrétion à les mettre au jour? Et spécialement quand il s'agit de lettres de Mérimée à Cousin et qu'on se rappelle que c'est Mérimée qui a décidé Cousin à léguer à l'État ses livres et ses papiers... Mais respectons la chose jugée.

VI

En tout cas, M. Félix Chambon conservait le bénéfice d'une disposition du jugement non contredite par l'arrêt de la Cour, celle qui lui disait : vous n'encourez aucun reproche pour les lettres par vous trouvées dans des archives publiques ; décret de 1809.

C'est à l'abri de cette consultation judiciaire qu'il

donna son second ouvrage : *Notes sur Prosper Mérimée*, Paris, aux frais de l'auteur, 1902, in-8, XVIII — 498 pp. (100 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce par la librairie Dorbon Aîné, au prix de 15 francs. Il a été imprimé une seconde couverture portant la date 1903).

Ouvrage composé sur des documents d'archives. L'auteur a eu communication notamment : 1° des Rapports de Mérimée comme Inspecteur général des monuments historiques ; 2° des lettres à Lenormant, c'est-à-dire de ces lettres dont un certain nombre, — vingt sur quatre-vingt un, — ont été publiées (assez inexactement, semble-t-il) dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1895 ; 3° enfin et surtout, d'*une partie* seulement (malheureusement) des volumineux papiers du poète Pierre Lebrun, déposés à la Bibliothèque Mazarine : quarante cartons qui n'ont pu être ouverts qu'en 1900, de par la volonté expresse de Madame Lebrun, et encore semble-t-il que l'accès de cette mine abondante ne soit pas facile à obtenir. Cette fois, M. Chambon avait trouvé trop de lettres de Mérimée : il les a utilisées sans les publier intégralement.

Ces *Notes* ne visent pas à être une biographie définitive ; l'auteur s'en défend soigneusement. Ce sont, dit-il, des matériaux. Soit, puisqu'il reste encore beaucoup à découvrir. Mais certains points au moins semblent traités d'une manière définitive, par exemple la carrière administrative de Mérimée, et, cette fois, la bibliographie éparse, celle que j'appelais la bibliographie externe, est amenée à un dernier degré de perfection. L'auteur a même retrouvé (pp. 330-sqq. et 367) un discours et un fragment imprimés, qui avaient échappé à MM. Tourneux et de Lovenjoul. A noter aussi (pp. XIII-XV) une bibliographie des lettres écrites *à* Mérimée.

Six parties : *la Jeunesse* ; — *Tournées d'inspection* ; — *l'Institut* ; — *les Désillusions* ; — *la Fortune* ; — *la Fin*. Chaque partie est divisée en chapitres portant chacun un titre particulier.

Tout ce long exposé est à lire pour un mériméiste. J'en signale seulement quelques endroits particulièrement curieux. Voici (pp. 18-19) Musset soumettant à l'intéressé les vers où il le nomme dans la dédicace de *La coupe et les lèvres* :

L'un, comme Calderon et comme Mérimée...

Voici (pp. 25-28) l'analyse de la plaquette *privately printed* — à vingt-cinq exemplaires — par les soins de M. C. Stryienski : *Sept lettres de Mérimée à Stendhal* (1). Voici (pp. 40-44) des renseignements sur la liaison avec George Sand. Et voici (pp. 129-130) une lettre de Colomba à Mérimée. Elle a été communiquée par M. Bixio, dont le père l'avait reçue en don du destinataire. Oui, Colomba a existé (nous la retrouverons tout à l'heure), et elle s'appelait bien Colomba. Le 12 juin 1858, Colomba B. écrivait d'Olmeto à Mérimée ; elle sollicitait pour un de ses gendres, à qui elle voulait faire donner un emploi sur le continent pour le soustraire à une *vendetta*. « Dans ce but, très illustre sénateur, je viens instamment vous supplier de vouloir bien exaucer les prières d'une vieille que vous avez daigné écouter autrefois... » Un tel document n'est-il pas exquis ? Pourvu que les héritiers de Colomba ne fassent pas un procès à M. Chambon !

(1) Rotterdam, aux frais de la Compagnie, 1898, pet. in-8, 55 pp. — Incomplètement reproduite dans la *Revue de Paris*, 15 juillet 1898, pp. 411-422.

Je passe sur l'affaire Libri (pp. 294-311) et sur maint autre épisode de la vie publique ou intime. Le livre se termine par un curieux essai de reconstitution de la bibliothèque de Mérimée, détruite, avec tout ce que l'appartement de l'écrivain contenait de précieux, dans l'incendie allumé par la Commune, le 23 mai 1871.

VII

Lorsque Mérimée et ses compagnons de voyage arrivèrent à Athènes en 1840, ils reçurent le meilleur accueil de notre ministre résident, M. de Lagrené.

Né à Amiens en 1800, ami, dans sa jeunesse, de Lamartine, dont il fut un des premiers admirateurs (1), et du duc de Rohan (2), Théodose de Lagrené était entré à vingt ans dans la diplomatie. De Grèce, il fut envoyé en Chine, puis revint à Paris et fut fait pair de France. Il se lia avec Mérimée. Il avait épousé en Russie une femme d'une grande distinction d'esprit et d'une instruction supérieure. C'est Mme de Lagrené qui initia Mérimée à la littérature russe, et, pour commencer, à la grammaire russe, tâche ardue, à en croire ceux qui ont passé par là, mais que devait faciliter l'application de l'élève, ravi de rencontrer deux choses qu'il appréciait entre toutes, une étude minutieuse et précise et surtout l'amitié d'une femme charmante. De plus, il se prit d'affection pour Melle Olga de Lagrené. Il écrivait tantôt au père ou à la mère, tantôt à leur fille, qui fut évidemment une de ses correspondantes préférées, et ceci est encore bien de lui, qui aimait la femme jusque dans l'enfant et savait être l'ami d'une fillette.

(1) Léon Séché, *Études d'histoire romantique : Lamartine de 1816 à 1830*, Paris, 1906 (éd. de la Société du Mercure de France), p. 236.
(2) *Ibid.*, p. 365.

Telles sont les lettres que vient d'éditer un membre de la famille Lagrené, sous ce titre : *Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*, Paris, 1904, in-8, LXIV-149 pp. (au V° du faux-titre : tiré à 75 exemplaires) (1). Par conséquent, en annonçant plus haut un troisième ouvrage de M. Chambon, je m'exprimais assez inexactement, puisqu'il n'est dans celui-ci que l'auteur des liminaires, où je relève les points suivants.

Dans l'Introduction, il indique (p. VII) un certain nombre de lettres de Mérimée qui ont paru depuis son précédent volume. Il avait utilisé des lettres à Ampère, Bixio, Lenormant, Royer-Collard, Vitet et de Witte. Et l'on a encore livré au public des lettres à Viollet-le-Duc (2), au comte de Gobineau (3), à M. de Lavergne (4), et à d'autres. Plus loin (pp. XX-XXII, note), liste des articles consacrés au Centenaire de Mérimée en France et à l'étranger. Saluons au passage (p. XXXII, note) les curieux travaux en allemand de M. Max Kuttner sur la véritable Colomba, puisque nous savons qu'il y a eu une véritable Colomba. Plus loin, voici (pp. XXXV-LXII) une longue *Bibliographie des travaux de Mérimée sur la Russie*, chapitre tout nouveau pour la bibliographie générale et résultat de la plus diligente investigation. Enfin je signale (pp. LXIII-LXIV) un relevé des traduc-

(1) Compte rendu par M. Georges Vicaire dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1905, pp. 198-200.

(2) Eug. Viollet-le-Duc, *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, Paris Quantin, 1902, in-8.

(3) *Revue des Deux-Mondes* des 15 octobre et 1er novembre 1902, *Une correspondance inédite de Prosper Mérimée*. Trente-quatre lettres adressées à Gobineau entre 1854 et 1870, publiées par M. A. Schemann, professeur à Fribourg-en-Brisgau. On a remplacé par des lignes de points les passages qu'il était impossible de reproduire.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1904, Ern. Cartier, *Léonce de Lavergne, souvenirs personnels et documents inédits*, pp. 834-839, 840-843.

tions russes des ouvrages de Mérimée, et aussi des travaux en russe qui lui sont consacrés. Se serait-on douté qu'il eût fait l'objet d'une dissertation en finnois ?

Quant aux lettres, elles éclairent la biographie eu plus d'une circonstance. Elles nous montrent que Mérimée n'était pas en peine d'écrire coup sur coup trois relations différentes, concordantes d'ailleurs, des journées de juin (1). C'est pour les filles de M. de Lagrené, Gabrielle et Olga, pour Olga surtout, que Mérimée chargeait Jenny Dacquin d'acheter des livres au 1er janvier (2). Une note de Mlle Olga de Lagrené nous apprend ce qu'étaient ces livres : « Macaulay, Augustin Thierry, de Maistre, Tennyson, Milton, les *Ducs de Bourgogne* de M. de Barante, etc. » Le donateur, qui voulait de la « littérature morale », était servi selon ses intentions. Au reste, toutes ces lettres sont charmantes. Je n'en dis pas plus, non dans la crainte d'épuiser le droit de citation : M. Chambon, qui vient d'être mulcté à son sujet, demanderait pour moi l'indulgence. Mais il faut laisser aux lecteurs quelque plaisir de découverte. Seulement les lecteurs ne se procureront pas facilement le livre : il en a été déposé huit exemplaires seulement à la librairie Dorbon Aîné, qui les a mis en vente au prix de 300 francs chacun. Les

(1) A Mme de Lagrené, (*op. cit.*, pp. 17-18); à Mme de Montijo, (Filon, *Mérimée et ses amis*, pp. 197-201); à Jenny Dacquin, (*Lettres à une Inconnue*, t. I, pp. 288-290). M. Filon a reproduit une lettre à la comtesse de Montijo qui est, dit-il, un précis de la Révolution de février. On peut comparer le récit de la soirée du 23 février, émouvant dans sa simplicité (*op. cit.*, p. 184 : « les rues étaient pleines de monde... etc. ») à un autre récit, trop vivant pour n'être pas d'un témoin, celui par lequel Flaubert termine la IIme partie de *L'Éducation sentimentale* (p. 345 dans l'éd. in-16 : « Tout le monde était en joie ; des promeneurs circulaient... etc. ») Il est curieux de rapprocher Mérimée d'un écrivain qu'il ne pouvait pas souffrir.

(2) *Lettres à une Inconnue*, t. II, pp. 34, 77 et 148.

ouvrages de M. Chambon ou présentés par lui ne risquent pas d'échouer dans les boites des bouquinistes.

J'allais oublier les illustrations. Elles sont intéressantes. Deux portraits de Mérimée, savoir : la reproduction d'un buste d'Iselin (1874) qui est au musée d'Ajaccio, et la reproduction d'un dessin inédit du prince Gabrielli, dessin qui appartenait à S. A. I. la princesse Mathilde et qui a été communiqué par le comte Primoli. (Ce dessin paraît bien peu ressemblant ! Le buste semble avoir été fait d'après un portrait sur acier qui fut publié dans *l'Artiste* en 1868, « document de seconde main et de médiocre valeur (1) »). — Portraits de M. et de Mme de Lagrené et de leur fille Olga. — Divers fac-similés : une lettre inédite de Jenny Dacquin, des lettres inédites de Mérimée à Damas-Hinard, à Mme de Lagrené (en russe, avec des corrections de Mme de Lagrené), à Mlle Olga de Lagrené (il lui envoie un croquis représentant la comtesse de Castiglione, dont la coiffure lui avait causé de l'étonnement). On nous donne même le fac-similé d'une aquarelle de Mérimée représentant son chat, personnage d'importance, on le sait, dans la correspondance.

M. de Lagrené mourut en 1842, sa fille en 1897, sa veuve, à un âge avancé, en 1901.

VIII

Reste à réunir les quelques renseignements, — peu nombreux et peu importants, — qu'on peut encore glaner après ces divers ouvrages.

I. Editions

Il a paru trois éditions de luxe, dont une toute récente, depuis celle qu'indiquait le *Manuel* de M. Georges Vicaire.

(1) Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits...*, p. 34.

La Double Méprise. — Aquarelles originales par Bertrand, imprimées en couleurs, tirage à la poupée. Paris, L. Conquet, L. Carteret et Cie successeurs, 1902, gr. in-8, 116 pp.

Tiré à 150 exemplaires sur vélin. Prix : 500 francs.

Colomba. — 63 compositions originales de Daniel Vierge, gravées sur bois par Noël et Paillard; préface de M. Maurice Tourneux. Paris, mêmes éditeurs, 1904, in-8, VIII-298 pp. Couverture imprimée en couleurs.(1)

Tiré à 200 exemplaires sur vélin au prix de 150 francs. Deux tirages de grand luxe, 50 exemplaires sur Japon ancien à la forme (225 francs) et 50 exemplaires sur Japon ancien à la forme avec le tirage à part de tous les bois (300 fr.)

Mateo Falcone. — Compositions d'Alexandre Lunois gravées sur bois ; préface de M. Maurice Tourneux. Paris, mêmes éditeurs, 1906, in-8, XI-41 pp.

Tiré à 200 exemplaires sur vélin. Prix : 50 francs. 50 exemplaires sur Japon avec les épreuves d'artiste (150 fr.).

Signalons aussi une édition américaine de *Colomba* à l'usage des classes, analogue et postérieure aux éditions scolaires anglaises que M. Georges Vicaire a notées dans le *Manuel* :

Colomba, with introduction and notes by J. A. Fontaine..., Boston, D. C. Heath and Co, 1902, in-16 (Heath's modern language series), VII pp. (introduction), et 234 pp. (1-16, texte français, 167-187, notes; 189-234, lexique).

II. Correspondance

Maurice Tourneux, *Un plaidoyer de Mérimée en faveur d'Auguste Mariette*, dans l'*Amateur d'Autographes...*, 15 mai 1905, pp. 105-106.

Lettre du 20 décembre 1854, à un ministre (Fortoul ?).

(1) V. compte-rendu par M. Georges Vicaire dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1904, pp. 560-561

Ad. van Bever, *Essai de bibliographie d'Agrippa d'Aubigné, suivi de cinq lettres inédites de Prosper Mérimée*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mai-juin 1905, pp. 226-261 (tirage à part, Paris, Agence générale de la Société, 1905).

Pp. 258-261, Lettres de Prosper Mérimée.

M. van Bever, en préparant une édition d'*Œuvres poétiques choisies* d'Agrippa d'Aubigné, a trouvé dans les papiers de Ch. Read cinq lettres adressées à ce dernier par Mérimée. Elles n'ont pas toutes le même objet. La première (1er juillet 1854) est une demande de renseignements pour l'édition des *Aventures du baron de Faeneste*, qui allait paraître en 1855. Les quatre suivantes (14 et 21 septembre, 28 octobre [1869], 10 février [1870]) ont trait à l'édition des *Tragiques* à laquelle Mérimée travaillait dans les derniers temps de sa vie (1). Il y expose es difficultés qu'il éprouve à obtenir communication des originaux de d'Aubigné, conservés par la famille Tronchin au château de Bessinges, près de Genève.

III. Sur Mérimée

René Doumic, *Les Lettres de Mérimée*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1897.

Louis Maigron, *Le Roman historique à l'époque romantique, essai sur l'influence de W. Scott*, Paris, Hachette, 1898. in-8.

Ch. IV (pp. 306-332), La *Chronique du règne de Charles IX*. « La *Chronique*, avec tous ses défauts, ses lacunes et ses faiblesses, demeure le chef d'œuvre du roman historique français à cette période » (p. 308).

L'ouvrage est une thèse pour le doctorat ès-lettres. Mérimée, en Sorbonne, traité comme un classique, la chose valait la peine d'être signalée.

Remy de Gourmont, *Promenades littéraires*, Paris, 1904, in-16 (éd. de la Société du Mercure de France) ; pp. 111-118 : *Un célèbre amateur, Prosper Mérimée.*

Fait d'après l'ouvrage anecdotique de Hugues Rebell, *les Inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée*, Paris, 1902, in-16.

(1) Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits...*, pp. 104-105.

Gabriel Ferry, *Prosper Mérimée collaborateur de Napoléon III*, dans la *Nouvelle Revue*, 1er février 1904.

Alb. Lumbroso, *Pagine Veneziane*, Rome, Forzani, ed., 1900-1905, in-fol. 167 pp.

Ouvrage contenant dix études, dont une (pp. 9-11) consacrée aux rapports de Mérimée et de Panizzi à Venise en 1858. (*Prosper Mérimée ed il Panizzi a Venezia nel 1858*. A paru d'abord dans la *Gazetta di Venezia*, 14 avril 1901).

Casimir Stryienski, *Soirées du Stendhal-Club ; documents inédits*, Paris, 1905, in-16 (éd. de la Société du Mercure de France).

Pp. 177-196, *Correspondance avec Mérimée*.

Description d'un exemplaire de la *Jacquerie* (appartenant au comte Joseph Primoli), donné par Mérimée à Beyle et portant des notes et appréciations manuscrites de ce dernier. — Billet inédit de Mérimée (1862). — Le reste est fait avec les sept lettres de Mérimée à Stendhal, publiées par M. C. Stryienski en 1898.

IV. DESSINS

Le catalogue des dessins connus de Mérimée n'a jamais été présenté d'ensemble. Il faudrait rapprocher Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins*..., pp. 39-64 et 159; — *Prosper Mérimée comédienne espagnole et chanteur illyrien*, dans la 5e livraison de l'*Age du Romantisme*, Paris, Monnier et Cie, 1888, gr. in-8, pp. 7, 9 et peut-être 12; — Aug. Filon, *Mérimée et ses amis*, pp. 110-111 et 163; — Chambon, *Lettres inédites*, pp. XIII et XIV; — *Notes sur Prosper Mérimée*, pp. 3 (note 3), 19, 214 (note) et 353 (note 2); — Stryienski, *op. cit.*, pp. 158-161. (A paru dans la *Revue Universelle*, 1901, pp. 341-343). De nombreux dessins se trouvent encore dans des collections particulières.

Les dessins reproduits dans le *Gaulois du Dimanche* du 26-27 septembre 1903 (R. de Montreux, *Le Centenaire de Mérimée*), sont empruntés à l'*Age du Romantisme*.

Le profil de Victor Hugo écrivant, que M. Maurice Tourneux signale comme reproduit à petit nombre (1), se voit au Musée Victor Hugo de la place des Vosges. Il porte cette mention : « Victor Hugo, par Prosper Mérimée. — Aglaüs Bouvenne fac-sim. — Tiré à 12 exemplaires. — Imp. Lemercier et Cie, Paris ». (2).

V. PORTRAITS

Même en réunissant les renseignements fournis par MM. Tourneux (3) et Chambon (4), on n'aurait pas une iconographie complète. Il reste un certain nombre de documents à indiquer :

1° On reconnait Mérimée sur un tableau du peintre Biard, intitulé : *Une Soirée au Louvre en 1855, chez M. le Comte de Nieuwerkerke, Surintendant des Beaux-Arts* (Collection de M. Firmin Rainbeaux). Il est au premier plan, assis, vu de profil, la main gauche sur l'épaule d'Isabey, à qui il parle à l'oreille.

2° Il est un autre tableau où Mérimée figure parmi de nombreux personnages. C'est le tableau de Gérôme, qui se trouve au Musée de Versailles, représentant la *Réception de l'Ambassade Siamoise au Palais de Fontainebleau* (1865) (5). Mérimée est peint de face, debout, le haut du corps seul visible. C'est, je crois, le seul portrait qu'on connaisse de lui en habit de sénateur. Excellent commentaire du croquis à la plume tracé par Taine : « C'était un homme grand, droit, pâle... En cérémonie surtout, sa physionmie était impassible (6). »

(1) *Ibid.*, p. 56.

(2) Gustave Simon, *Visite à la maison de Victor Hugo*, Paris, Ollendorff, 1904, p. 74.

(3) Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits...*, pp. 17-36.

(4) Félix Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, pp. X-XI et X (note 2.)

(5) Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, pp. 162-165.

(6) Taine, « Prosper Mérimée », en tête des *Lettres à une Inconnue*.

3° Dans *Le Second Empire* de M. Armand Dayot (Paris, Flammarion, s. d., gr. in-4 oblong, p. 288), reproduction d'une photographie faite en 1864, communiquée par M. Paul Mirabaud.

4° On n'a pas indiqué une effigie de Mérimée qu'il n'est pas difficile de voir, et qui n'a jamais été reproduite jusqu'à ce jour : c'est le buste en marbre, par Paul Aubé, qui se trouve au secrétariat de l'Institut. Il est très beau. Il a eu des infortunes dont on a parlé au public : « Il paraît que les membres de l'Institut frottent volontiers leurs allumettes sur Mérimée, sur un buste de Mérimée, en marbre, qni décore les environs du secrétariat. Et l'on assure que le grain de cette pierre est extrêmement favorable à l'inflammation du phosphore (1). » Le sternum porte en effet la trace de ces outrages. Mais je doute qu'ils aient pour auteurs des « membres de l'Institut ».

5° Enfin M. de Spoelberch de Lovenjoul possède une caricature de Mérimée dans le fameux « Album de Venise », rempli de dessins de la main de Musset et signé Mussaillon Ier, une des plus précieuses merveilles parmi tous les trésors de M. de Spoelberch de Lovenjoul. Musset a dessiné là un Mérimée bourru avec cette légende savoureuse : *Carvajal renfonçant une expansion* (2).

IX

Et les amours ? Rien de nouveau sur cette question, autour de laquelle je crois que les ténèbres ne feront que s'épaissir avec le temps. Résignons-nous à ne rien savoir ou à ne savoir que peu de chose.

Nous savons qui était l'Inconnue : Jenny Dacquin.

(1) *Journal des Débats*, 7 juin 1905.

(2) Joseph Ageorges, *Le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul ; les Archives littéraires du XIX siècle*, dans la *Revue Latine*, 25 février 1906 p. 121.

Personne, je crois, n'a pris la peine de réfuter la singulière insinuation de ce pince-sans-rire de Blaze de Bury (1), d'après qui Melle Dacquin aurait été une personne non pas fictive, très réelle au contraire, mais choisie pour donner le change et masquer la vraie Inconnue, laquelle finalement serait restée inconnue. « Je serais bien étonné, disait-il, si la personne qu'on prend généralement pour l'Inconnue était la vraie. » Il donnait à entendre que, pour percer le mystère, il faudrait savoir à qui Mérimée avait légué une certaine bague. On le sait aujourd'hui : à Madame de Montijo (2), et l'on ne voit pas comment accorder ce fait certain avec une hypothèse romanesque. Et d'où seraient venues à Blaze de Bury des lumières particulières sur la question ? Et quelle singulière coïncidence : la vraie destinataire des lettres aurait eu le même prénom que la destinataire apparente ! (3). Ne nous arrêtons pas plus qu'il ne convient à une timide tentative de mystification.

Jeanne-Françoise Dacquin, fille de Julien Dacquin, notaire, vint au monde à Boulogne-sur-Mer, le 25 novembre 1811. La tradition locale nous la représente « haute en taille, avec de grands yeux d'un noir d'enfer, d'une expression toute particulière (4) ». Elle survécut un quart de siècle à son ami, étant morte à Paris, rue Jacob, n° 37, le 25 mars 1895, âgée de 84 ans. « Un témoin » de sa vie qui, deux ans auparavant, signalait aux « cher-

(1) Avant-propos des *Lettres à une autre Inconnue.*

(2) Félix Chambon, *Notes sur Mérimée*, p. 445.

(3) *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 83 : « Votre patron est-il l'évangéliste ou le baptiste ? ».

(4) Ern. Deseille, *L'année boulonnaise, éphémérides historiques intéressant le pays boulonnais*, Boulogne-sur-Mer, 1885-1886 ; deuxième semestre, pp. 647-649. L'auteur dit qu'il pourrait noter dans les *Lettres à l'Inconnue* « plus de vingt allusions reconnaissables » au pays natal de Melle Dacquin J'avoue qu'elles m'ont échappé, faute sans doute d'une compétence suffisante.

cheurs » qu'elle était « vivante et bien vivante, saine de corps et d'esprit (1), » a publié dans l'*Intermédiaire* la lettre de faire-part de son décès (2), et M. Chambon a retrouvé sa tombe au cimetière du Père-Lachaise (3) ; voilà, ou il n'y en a pas, de la documentation consciencieuse !

Comment se fait-il que, par ce temps d'indiscrétion et de reportage littéraire, on n'ait pas été lui arracher quelques souvenirs ? On a peut-être perdu là l'occasion d'une interview intéressante. Est-il vrai qu'elle ait été quelque peu femme de lettres, ayant publié deux nouvelles, signées Léona, dans les *Annales romantiques* (1829-1832) (4) ? Bientôt nous allons être très renseignés sur Jenny Dacquin, j'entends sur sa personne, car sur Jenny Dacquin amie de Mérimée, je crois qu'on ne saura jamais grand'chose. En tout cas, ce qu'on nous annonce sera très curieux. On lisait, l'an passé, dans l'*Intermédiaire*, sous la signature « Le Chercheur de B[oulogne] », la note suivante : « Je possède le portrait de Mademoiselle Jenny Dacquin ; il va être reproduit dans une étude très documentée et fort complète sur la célèbre Inconnue de Prosper Mérimée, dont je suis l'auteur et que je compte faire éditer très prochainement à Paris. On trouvera dans cet ouvrage la généalogie de sa famille, sa biographie, ses œuvres de jeunesse, sa correspondance (125 lettres, s'étendant de 1854 à 1889) et une réfutation des lettres apocryphes qui lui ont été attribuées. Plusieurs planches serviront d'illustrations au volume » (5). Attendons.

Jusqu'à présent, tout ce que nous savions d'elle, c'est

(1) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 mai 1893, col. 531.
(2) *Ibid.*, 30 avril 1896, col. 494.
(3) *Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*, p. XXI (note 2).
(4) *L'Intermédiaire*, 20 janvier 1892, col. 54.
(5) *Ibid.*, 20 mai 1905, col. 752.

ce qu'il en apparaît dans les lettres que son ami lui a écrites. Elle les a publiées en 1874. Je n'ai pas à faire la critique littéraire des *Lettres à une Inconnue*. Ont-elles été arrangées ? Pas beaucoup, je pense ; elles ne devaient pas contenir des choses très intimes. Tronquées ? Plutôt ; elles présentent une lacune d'un an et demi, de fin 1854 à juillet 1856. Mais brouillées quant aux dates, cela, on le sait, fantastiquement. Et pourquoi ? Cherchait-on à garder du mystère au roman ? On aurait pu ne rien révéler ; on avait bien le droit de ne révéler que ce qu'on voulait. Mais en quoi de fausses dates servaient-elles un scrupule respectable ?

Quant aux réponses, elles étaient sans doute conservées dans l'appartement de la rue de Lille, et la Commune, en brûlant la maison de Mérimée, a assuré l'exécution de la promesse faite par celui-ci à son amie, que les souvenirs de leur liaison ne lui survivraient pas.

En 1874, il parut une brochure anonyme, *Lettres de l'Inconnue* (Paris, Alph. Lemerre, in-8, VIII-84 pp.), vingt lettres ou fragments de lettres qu'on disait échappées miraculeusement à l'incendie ; supercherie littéraire qui avait pour auteur soit J.-M. Cournier, soit Jules Claye ou le docteur Cazin, et qui ne trompa personne.

En 1889, nouvelle supercherie : *Lettres de l'Inconnue. La passion d'un Auteur. Réponse à Prosper Mérimée* (Paris, Ollendorff, in-16, XVI-306 pp.). Le même ouvrage paraissait en même temps, en anglais, à New-York et à Londres. Il n'est pas difficile de voir qu'il a été d'abord pensé en anglais. L'auteur s'y présente comme anglaise, ce qui est un non sens, étant donné la connaissance que ces lettres révèlent de celles de Mérimée, qu'elles suivent pas à pas. C'est un long chef-d'œuvre de préciosité et de pédantisme, avec, ça et là, quelques jolies choses. M. Fi-

lon a jugé d'un mot cette prétendue *Réponse* : « Si Mérimée avait reçu ces lettres-là, il n'aurait pas aimé aussi longtemps.» L'auteur était, parait-il, une Américaine, qui, par un prodige d'imagination, était presque arrivée à se persuader qu'elle était l'Inconnue Un jour, on la trouva tout en larmes, on l'interrogea, et elle dit en sanglotant: « Mérimée vient de mourir ! » (1).

M. Émile Faguet a consacré une étude étendue à *Mérimée amoureux* (2). Malheureusement, l'éminent écrivain a cru à l'authenticité des lettres apocryphes, et il a longuement analysé les élucubrations de l'Américaine. Mais sa critique reste intéressante pour la psychologie de Mérimée, et même pour la psychologie de sa correspondante, en tant que celle-ci se laisse saisir dans les lettres de Mérimée. M. Faguet aboutit à une double conclusion. La première, c'est qu'ils n'ont pas été amants. Je crois que personne n'en a jamais douté, et que cela résulte suffisamment de la lecture des *Lettres à une Inconnue*. (Et, pour établir ce point, M. Faguet invoque un argument de texte, assez fragile en lui-même, et emprunté aux lettres controuvées ; n'en parlons pas.) La seconde conclusion, c'est qu'ils n'étaient jamais ensemble et que « leur histoire est celle d'une très longue et très belle séparation amoureuse ». Mérimée déplorait lui-même qu'ils fussent « comme Castor et Pollux, qui ne peuvent apparaître sur le même horizon ! (3) ».

J'irai plus loin. L'idée que laisse surtout la lecture de ces lettres, c'est qu'*elle* a été pour *lui* plus qu'il n'a été pour elle. C'est toujours lui qui fait les avances. Elle paraît avoir délaissé sa vieillesse. Un an avant de mou-

(1) Aug. Filon, *Mérimée*, p. 60 et note.
(2) *Revue Latine*, 25 juin 1904, pp. 329-367.
(3) *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 296.

rir, il revient de Cannes à Paris, brisé par la souffrance. Sitôt arrivé, billet haletant pour la supplier de venir le voir. Et, le surlendemain, il lui écrit : « Je suis désolé que vous n'ayez pas attendu deux minutes. Vous n'avez pas voulu qu'on me prévînt, vous vous êtes bornée à remettre mon livre, et vous appelez cela une visite à un malade !... (1) » Je voudrais bien qu'on nous expliquât pourquoi, après une si longue amitié, témoignée par un si long commerce épistolaire, et une amitié où il entra souvent de part et d'autre de la tendresse, pourquoi, libres tous deux, il n'a pas pu s'arranger pour vivre davantage avec elle ou auprès d'elle, et pourquoi elle l'a laissé mourir seul, — ou avec ses vieilles Anglaises.

Il eut d'autres femmes pour amies, et des femmes exquises. Il vécut entouré de femmes. Il fut en même temps ou successivement le familier ou le correspondant de Madame de Montijo, de Madame de Lagrené, de Madame de La Rochejacquelein, de Madame Przezdziecka (l'Autre Inconnue), de Madame de Beaulaincourt, d'autres encore, sans parler de la plus gracieuse des souveraines. Il avait toujours aimé les femmes, et elles lui rendaient sa sympathie avec cet instinct qui leur fait deviner qui les aime. Il cherchait à plaire, et, malgré des traits de caractère bien ingrats, il y réussissait. Il doit être envié d'avoir connu cette chose rare et délicieuse : l'amitié féminine. Et ses biographes se demandent encore : fut-il heureux? parce que dans cette vie d'enfant gâté, on sent je ne sais quoi d'incomplet et de vide, je ne sais quelle inquiétude épargnée aux félicités bourgeoises, et peut-être aussi la douleur persistante d'une blessure ancienne et jamais guérie, comme si toutes ces amitiés brillantes et celle même de Jenny Dacquin n'avaient été

(1) *Ibid.*, p. 345.

pour lui que la monnaie d'un amour déçu. (Je n'ai pas parlé de la liaison et de la rupture avec Madame D. parce qu'il n'en a rien été dit de nouveau, et de cela je crois qu'il ne sera jamais rien dit, et il n'importe).

Les conquêtes de son âge mûr ne devaient pas le consoler. C'étaient des victoires sans grand prix, qu'on devine dans la correspondance avec Panizzi, « misérables bonnes fortunes d'un homme à cheveux gris », s'écrie son biographe (1), qui parait rigoureux sur la limite d'âge de la carrière sentimentale. « Un mystère profond, dit encore M. Filon, plane sur son suprême roman. Il ne s'agit pas de cette jolie femme [l'Autre Inconnue] qui se fit un jeu, dans son innocente cruauté, de flirter avec un agonisant, mais d'une jeune fille qu'il faillit épouser entre cinquante et soixante ans. Je l'ai entrevue au déclin de sa jeunesse, mais je ne sais ce qu'elle est devenue. Vit-elle encore? Lira-t-elle ceci ? Est-elle rentrée, son rêve fini, dans ce chemin des honnêtes platitudes où nous nous traînons tous et toutes? Quelquefois je me figure, dans un château de province sur lequel pèse un lourd silence, une vieille dame aux traits flétris mais toujours intelligents et fins, qui s'approche lentement d'un meuble ancien, ouvre un tiroir d'une main tremblante, en tire un paquet de lettres attaché avec un ruban fané... Elle les relit... Les lirons-nous après elle?... Mérimée a connu le supplice exquis d'être aimé trop tard (2)... »

Mélancolique idylle d'arrière-saison, et peut-être dernier sourire pour lui de la faveur féminine. Sa destinée, comme celle de tant d'hommes qui ont aimé les femmes, devait être de vieillir et de mourir sans femme.

LUCIEN PINVERT.

(1) Aug. Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 259.
(2) Aug. Filon, *Le Centenaire de Mérimée*, dans le *Gaulois*, 19 septembre 1903.

ANTOINE JACQUARD

ET LES

GRAVEURS POITEVINS

AU XVII[e] SIÈCLE

(Fin).

Certes on ne se douterait pas, à considérer cette bizarre composition, qu'elle est l'œuvre d'un artiste de talent. Mais trahi par le graveur, gêné par le programme de l'amateur, est-il étonnant que Nicolas Pinson (1) n'ait rien tiré de bon du sujet imposé ? Le *Second Eden*, c'est le paradis que l'homme s'est refait lui-même par son travail. En haut de la planche, Jehovah entre le soleil et la lune, semble présider à la création. Les oiseaux, les poissons, les quadrupèdes naissent à la vie. Plus bas,

(1) Nicolas Pinson était marié avant le 12 octobre 1600 à Catherine Mervache, d'une famille poitevine d'orfèvres et de peintres renommés. A cette lignée appartiennent Pierre Mervache, peintre, ami de Jehan Bouchet (1505, 1537) ; André Mervache, surnommé l'Apelle Poitevin (1497-1577) ; Jacques Gaultier, peintre à Bordeaux, Jacques de Jax, peintre à Poitiers et Nicolas Pinson, tous trois mariés à des filles Mervache. Je tiens plusieurs de ces curieux renseignements d'un trop modeste chercheur, qui a fait, il y a plusieurs années, des recherches dans le minutier du notaire Bourbeau, étude de M[e] Bodin, à Poitiers.

Adam et Ève cultivent un parterre de fleurs, se désaltèrent à un ruisseau, font du feu pour se préserver des bêtes sauvages. Au premier plan tourné de face, un Adam, où je verrais aisément une intention de portrait, sarcle un jardin poétiquement planté de tulipes, d'anémones et de fleurs rares.

Combien je préfère le grand tableau de la *Résurrection*, dans la cathédrale de Poitiers, que N. Pinson avait peint en 1598 pour le chantre Toussaint Johanet ! Le petit groupe des enfants de chœur en soutanes rouges et en surplis, chantant ensemble en suivant la note sur un cahier, vaut à lui seul toutes les inventions saugrenues du *Second Eden*.

Paul Demoges (1) ne nous a pas laissé d'autre échantillon de son savoir-faire. Il était mort en 1635 et sa veuve devait 89 livres à la succession de Paul Contant (2). C'était peut-être des avances consenties au graveur par son client.

Quelque médiocres qu'elles nous paraissent, les planches de Demoges sont des chefs-d'œuvre auprès des illustrations des *Annales d'Aquitaine*, publiées par Abraham Mounin en 1644 (3). Seules les armoiries du titre font preuve de quelque talent. Le portrait de Sainte-Radegonde et celui du duc de La Rochefoucauld signé *Bachellier fecit* sont à faire peur. L'auteur pouvait-être un ciseleur habile, — la sûreté des tailles semble le

(1) Les descendants de Demoges continuèrent à exercer le métier d'orfèvre-graveur jusqu'à la révolution. En 1778 Pierre-Louis Demoges se fait recevoir graveur à la monnaie de Poitiers. (Arch. départ. de la Vienne, B.7.)

(2) *Rambaud*. Les sculpteurs poitevins au XVIIe siècle. Caen, 1905, in-8°, p. 11.

(3) Les *Annales d'Aquitaine*, par Jean Bouchet, augmentées de plusieurs pièces. Poitiers, 1644, in-fol., 1 front., 2 port. et 1 planche.

prouver, — mais il n'avait pas de grandes connaissances en gravure ni en dessin.

Je ne crois pas qu'on puisse refuser au Poitou l'honneur de compter Bachellier parmi ses « artistes », car si Mounin avait fait exécuter ses planches au dehors, il est probable qu'elles eussent été moins médiocres. Dans tous les cas, on trouve quelques années plus tard un graveur que des documents précis permettent de rattacher à la patrie de Jacquard, et qui va nous renseigner sur le genre de travaux que lui et ses pareils exécutaient au milieu du XVII[e] siècle.

Jean Delanoue, qui s'intitule imprimeur et libraire, exerçait surtout la gravure, car on ne connait pas le moindre livre portant son nom. Il était pourtant en 1661 adjoint au syndic dans la communauté des imprimeurs; mais il utilisait de préférence son titre de graveur de l'Université, charge fort productive, si j'en juge par la quantité d'armoiries qui décorent les thèses de cette époque. Il habita d'abord la paroisse de Saint-Porchaire, puis celle de Notre-Dame la Petite, où de 1649 à 1661, il fit baptiser plusieurs enfants issus de son mariage avec Marie Desforges. Il était mort avant le 18 janvier 1671 (1).

Je ne connais qu'un cuivre de sa main. Il représente les armes de Denis Talon, avocat général, et figure sur le titre du *Responsa* de Boiceau de la Borderie et de Constant de Cheseaux, imprimé, en 1659 (2). Mais un assez curieux document nous apprend qu'il gravait aussi sur bois.

Le 31 juillet 1665, un peintre, Jerôme Quermelin, lui

(1) *La Bouralière*, op. cit., p. 325.

(2) Responsa Io. Bosselli Borderii... et Io. Constantii... ad varias quæstiones in Consuetidinem Pictonum. Poitiers, 1659, in-fol., port. gravé par G. Clocche.

réclame quatre tableaux qu'il retenait indûment pour se payer de « la façon de deux planches gravées sur bois pour faire escussons et desseings d'armes, l'une pour homme, l'autre pour femme trespassés ». Quermelin avait fourni les bois et les dessins.

A la fin du siècle, les graveurs poitevins ne savent même plus tailler ces modestes planches d'armoiries. L'écusson qui figure sur l'oraison funèbre de l'abbesse Montaut de Navailles, en 1696, est tout ce qu'il y a de plus informe (1). Un apprenti ferait mieux. Quand par hasard un imprimeur ne peut se passer d'une taille douce, il s'adresse au dehors et les derniers graveurs de Poitiers meurent de faim. En 1706, Dominique Leroy reconnaît par acte notarié que sa fille le nourrit depuis longtemps et le fait subsister par son travail. Il est toujours alité et ne peut plus exercer son art à cause de son grand âge (2).

HENRI CLOUZOT.

ŒUVRE GRAVÉ

PIÈCES DATÉES

1. — Frontispice de : LA | PHILOSOPHIE | DES ESPRITZ. — *Troisiesme* | *edition,* | *reuue corigée* | *et augmentée.* | A POICTIERS, | *par Anthoine Mesnier.* | *Imprimeur du Roy,* | *et de*

(1) Oraison funèbre de Charlotte-Françoise Radegonde de Montaut de Navailles, abbesse de Sainte-Croix, par le P. Simon de la Vierge, Poitiers, 1696, in-4°.

(2) *Rambaud*, op. cit., p. 12.

l'université. In 8°, s. d. (1612). Signé : *A. Iacquard seculpteur auec priuillege du Roy*. — H. 0. 150 × L. 0. 093.

Bibl. de Poitiers, D. P. 676.

Le titre imprimé donne le nom de l'auteur, René du Pont, et du traducteur, F. Math. Le Heurt. Le frontispice représente en haut Dieu le père ; à g., Adam et Eve au pied de l'arbre de la science ; à dr., Adam et Eve chassés du Paradis terrestre ; en bas, les tourments des réprouvés en enfer.

2. — Titre gravé de : OPERIS | CHRONOLOGICI | RERVM PER VNIVER — | *sum orbem gestarum sedem*, | *breuem que à* CHRISTO | *ad annum vsque* | *M.D.C. XIII.* | *complectens narrationem.* | AVCTORE | IACOBO GORDONO | *Lesmoreo Societatis* IESV | *Doctore Theologo.* | *Reliqua dat sequens pagina.* — AVGVSTORITI PICTONVM, | *Ex officina Antonii* | MESNERII *Regis* | *et Academiæ* | *Typographi, 1613.* In fol. Signé : *A. Iacquard sculp. Cum priuilegio.* — H. 0. 313 × L. 0. 202.

Bibl. nat., G. 1846.
Bibl. de Niort. — *Bibl. de Bordeaux.*

A gauche la Religion, à droite la Foi. Sur le fronton, et au pied du portique, des anges tiennent des fleurs, des fruits et des attributs allégoriques : livre, plume, flambeau, trompette.
L'imprimeur a utilisé ce titre pour un autre ouvrage du même auteur : *Opus chronologicum annorum seriem,..* paru en 1617, 2 vol. in-fol. (Bibl. de Poitiers A. P. 25). La lettre n'a pas été changée sur le cuivre : on s'est contenté de coller le nouveau titre imprimé sur celui de 1613.

3. — Titre gravé de : LE | VIOLIER DES MUSES | PAR | GABRIEL ROBERT | *Sieur du Colombier* | *Angoumoisin.* | *A* | *Poictiers par Charles Pignon* | *et* | *Catherin Courtoys,* | *1614.* — In-12. Non signé. — H. 0.127 × L. 0.72.

Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6718.

La lettre est gravée sur la panse d'un vase d'ornement soutenu par deux Muses et garni de fleurs variées. En haut Pégase fait jaillir la source sacrée dont l'eau s'écoule dans le vase. Au bas on lit : *Author invenit avec privilège du roi.*

4 à 9. — DIFFERENTS PORTRAITZ POUR LES | SERRURIERS NOUUELLEMENT | INUENTEZ 1615. Suite de 6 pièces représen-

tant des modèles de serrure, numérotées 1 à 6. Sur la première on lit : *A. Jacquard I. F.* — H. 0. 147 × L 0. 80.

Musée de Berlin, n° 744.
Bibl. royale de Bruxelles.
Cat. de la vente Destailleurs, 421 VI-5.

10 à 15. — Suite de 6 pièces représentant des motifs de couronnements et des têtes de clefs, numérotées 1 à 6. Signé sur la première : *A. Jacquard In. Fecit.* — H. 0.117 × L. 0. 95.

Musée de Berlin, n° 744.
Bibl. royale de Bruxelles.

Quatre couronnements et quatre clefs sur six planches. Le Cabinet des Estampes, à Paris, possède une copie médiocre signée : *Iac. Honeruogt excudit.* (Le 23)

16 à 21. — Suite de 6 pièces représentant des serrures, de forme rectangulaire, dessinées au trait.

Nous ne connaissons cette suite que par une seule pièce reproduite par Destailleurs dans son Recueil d'estampes relatives à l'ornementatton des appartements... Paris, Rapilly, 1863, 2 vol. in-fol., II. pl. 18.

22. — Titre gravé de : DISCOVRS | THEOLOGIQVES | *Des grandeurs et prero- | gatives de nostre Seig^r | Iesus-Christ. | Composez en Espagnol par* | R. P. F. FRANÇOIS TAMAYO *de l'ordre des | Minimes.* | TRADVICTS EN FRAÇOIS. PAR M. F. SIZÉ. | C. D. G.—A POICTIERS, | *par Anthoine Mesnier, 1614.* 2 vol. in-8°. Signé : *A. Iacquard fecit. Avec privilege du Roy.* — H. 0. 155 × L 0. 95.

Bibl. Nat., Estampes, AA 1
Bibl. de Poitiers. — Bibl. de Niort.

En haut la Résurrection ; à dr. et à g. quatre petits médaillons : la Nativité, l'Adoration des Mages, l'Ascension, la Crucifixion.

23. — Portrait de Henri-Louis Chasteigner de la Rochepozay, évêque de Poitiers. In-8° à mi corps, 3/4 à dr., dans un méd. ovale. Signé : *A. Jacquard f.* — H. 0. 155 × L. 0. 91.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
— *Imprimés L ³ K 501.*

Sur la bordure du médaillon on lit : HENRY-LOVYS-CHASTAIGNER DE LA ROCHE-POZAY, EVESQUE DE POICTIERS ÆT. 38. 1615. — Sur la tablette, quatre vers :

Pictonici vultus, Heroa que Prœsulis ora
Et Castaneo stemmate digna vides
Sed tantum ora vides, famae monumenta perennis
Scriptis, et factis condidit ipse suis.

Ce portrait accompagne l'*Apologie pour messire Henry Louys Chastaigner de la Rocheposay...* [par Duverger de Hauranne.] — S. l., (Niort ?) 1615. In-8°.

24. — Portrait de André de Nesmond, premier président au parlement de Bordeaux. In-4° en buste, de 3/4 à g., dans un méd. ovale. Signé : *A. Iacquard scup.* — H. 0. 170×L. 0. 122.

Bibl. Nat., Estampes, AA 1
— Imprimés, L. f 25 100.
Bibl. de Poitiers. — Coll. A. Labbé.

Sur la bordure du médaillon, on lit : ANDREAS NEMONDVS SENATVS AQUITANICI PRINCEPS VIXIT ANNOS LXIII OBIIT 4 IAN. M.D.C. XV. Sur la tablette deux vers latins, en quatre lignes :

Hos voluit moriens Nemondvs vivere |
Libros.
Privatus merito careat Ne Mvndvs |
honore.

Ce portrait, dont le cuivre original est conservé à Niort, collection Charreyron, figure dans *Remontrances, ouvertures de palais et arrets prononcez... par André de Nesmond...* Poitiers, 1617, In-4°. Il est accompagné dans l'ouvrage d'un titre gravé, non signé, qui avait déjà servi pour *Petri Rat... in Pictonvm leges... glossemata*, imprimé par Mesnier en 1509. L'attribution de cette dernière planche à Jacquard est douteuse.

25. — Titre gravé de : LES | ŒVVRES | PŒTIQUES | DV SIEUR | BERNIER | *de la* | BROVSSE. | — *A Poictiers | Par Julian | Thoreau : Imprimeur | Du Roy et de | l'Uniuersité | 1618. In-12.* Signé : *A. I. fec. Auec Privilège du Roy.* — H. 0. 118 × L. 0. 67.

Bibl. Nat., rés. Ye 2108.
Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6726.

A. g. Apollon, à dr., Mercure. En haut, sur le fronton, un berger et une bergère rappelant les *Bergeries* de l'auteur.

26. — Allégorie sur la canonisation de Saint Ignace de

Loyola et de Saint François Xavier. Signé : *Iacquard Fecit 1622.* — H. 0. 253 × L. 0. 215.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.

Cette planche, où Leblant a vu, peut-être à tort, une allégorie contre les Jansénistes, est une allusion à la canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François Xavier, le 12 mars 1622, solennellement célébrée à Poitiers la même année. La ville, ceinte de murailles, qui fait le fond de la composition à g., représente la capitale du Poitou, et l'église à deux tours à la chapelle des Jésuites.

L'image du Christ rayonne dans les nues au haut de la planche : au-dessous, les deux patrons de la Société de Jésus avec la devise : A PRIMO GEMINATA PARELIA SOLE. Au bas quatorze docteurs contemplent les deux astres nouveaux avec tous les instruments d'optique et d'astronomie connus : OBSERVANT METEORA SOPHI.

27 à 32. — *Les* | CINQ SENS | DE NATVRE | LA VEVE, LOVYE, | LODORER, LE TOV- | CHER, Le GOVSTER. | *A. Jacquard Fecit 1624.* Suite de 6 pièces, y compris le titre, numérotées 1 à 6. — L. 0. 143 × H. 0. 70.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.

Au centre de la composition, un médaillon ovale renferme un sujet mythologique ; de chaque côté, des amours symbolisent les opérations des sens, souvent très gauloisement.

33. — Titre gravé de : L'AMOVR | DIVIN | *Dv P. Charles* | *Scribani,* | *De la compagnie de Jesus* | *Traduit de latin* | *en François et* | *augmenté de deux* | *Traictés par le P. Iean Olive de* | *la mesme* | *compagnie* I. H. S. — *A Poictiers, par la vefue d'Antoine Mesnier, 1631.* In 12. Signé *Iacquart F.* — H. 0. 131 × L. 0. 072.

Bibl. de Poitiers, D. P. 1032.

Composition très compliquée de petits sujets symboliques, avec légendes. En haut un Christ ailé, et deux femmes à genoux au pied de la croix, l'une en costume de reine, l'autre en habit religieux. A g., un ange, tenant un ostensoir à face humaine, terrasse un monstre ; à dr., un autre ange écrase à ses pieds l'amour humain, etc.

34. — Armoiries de Henri-Louis Chasteigner de la Roche-posay, evêque de Poitiers. Signé : *Jacquard F.* — H. 0. 124 × L. 0. 130.

Bibl. de Poitiers, B. P. 75.

Cette planche figure sur le titre de : *Henrici Ludovici Castanei de la Rochepozay... exercitationes in varios bibliorum libros...* Poitiers, 1640. In-fol. L'ouvrage contient également un portrait du prélat par J. Picart et une planche des armoiries de la maison de Chasteigner par le même graveur.

PIÈCES NON DATÉES

35 à 47. — Les | divers povrtraicts | et figures faictes sur les meurs | Des habitans du Nouveau Monde | Dedié | a Jean le Roy escuyer sieur de la | Boissière gentilhomme poictevin, | Cherisseur des muses. Suite de 13 pièces numérotées 1 à 13. Les nos 2 et 9 portent seuls la marque du maître. *A. I. F.* L. 0, 143 × H. 0. 46.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Cat. de la vente Destailleurs, n° 1441.

Planches en forme de frises renfermant chacune quatre sujets dans des arcades : « Les dessins de l'artiste, dit Destailleurs, ont été certainement exécutés d'après des documents originaux d'une parfaite ressemblance, ses figures ayant un caractère de vérité qui se rencontre rarement dans les gravures du XVIe et XVIIe siècles consacrées aux pays nouvellement découverts. »

48 à 53. — Suite de 6 pièces représentant des poignées et des gardes d'épées, des pommeaux, des bouterolles, décorés de rinceaux entremelés de petites figures, et gravées au burin sur fond noir. Elles sont numérotées 2 à 7, et portent les initiales *A. J. Fe., A. J. Fecit, A. J. I. F., A. J. F., A. J. Sur* le n° 4, on lit : *A. Jacquard In. Fecit.* — H. 0. 172 × L. 0. 128.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Bibl. royale de Bruxelles.
Cat. de la vente Reynard n° 358.
Cat. de la vente Destailleurs, n° 421, VII-5

54. — Enseigne de l'artiste, représentant l'image d'un guerrier [Geoffroy la Grand'dent ?] dans un médaillon ovale. Sur la bordure on lit : ANTHOINE IACQVARD I [N]VENTEV[R] FECIT POICTEVIN. — H. 0. 172 × L. 0. 128

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Bibl. Royale de Bruxelles.




ANTHOINE IACQVARD. I
VENTEV
FECIT POICTEVIN &

Au bas de la planche deux arquebusiers fourbissent un canon d'arquebuse ; l'un d'eux, le visage tourné de face, semble représenter l'artiste lui-même. Cette pièce se joint à la suite précédente.

55 à 60. — Suite de 6 pièces pour boitiers et cadrans de montre, représentant des sujets mythologiques, tantôt seuls, tantôt entourés de bordures d'ornements avec figures sur fond noir. Dans le haut et le bas des planches, deux bordures à sujets destinées à former les côtés. Numérotées 1 à 6 et signées *A. J. I. F.* Sur le n° 2 on lit : *A. Iacqvard In. Fecit.* — H. 0. 99 × L.0. 75.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Cat. de la vente Reynard, n° 360.
Cat. de la vente Destailleurs, n° 1440.

Les sujets mythologiques représentent Enée emportant son père, l'enlèvement de Ganymède, le Ravissement d'Hélène, Actéon, etc.

60 à 65. — Suite de 6 pièces pour boitiers et cadrans de montres, de même genre et de même dimensions que les précédentes, dont elles se distinguent par un astérisque au-dessus du sujet. Numérotées 1 à 6 et signées *A. J. I. F.* Sur le n° 1 on lit : *A. Jacquard In. Fecit.* — H. 0.99 × L. 0.75.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Cat. de la vente Reynard, n° 360.
Cat. de la vente Destailleurs, n° 1440.
Musée de Berlin, n° 512.

Les sujets sont Icare, Amphion, le Jugement de Paris, l'Enlèvement d'Europe, etc.

67 à 74. — Suite de 8 pièces pour boitiers de montres, représentant l'Histoire d'Adonis, dans des bordures entremelées de rinceaux et de figures sur fond noirs. Numérotées 1 à 8. Non signées. — H. 0. 69 × L. 0. 56.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Cat. de la vente Reynard, n° 359.
Musée de Berlin, n° 512.

75 à 80. — Suite des 6 pièces pour boitiers de montres, re-

présentant des sujets mythologiques dans des bordures entremêlées de rinceaux et de figures sur fond noir. Chaque pièce est encadrée d'un filet rectangulaire avec des insectes dans les angles. Sans numéros ni signatures. — H. 0. 54 × L. 0. 42.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.

Les sujets sont Daphné, Syrinx, Europe, Persée et Andromède, etc.

81 à 90. — Suite de 10 pièces pour boitiers de montres, représentant des enfants jouant parmi de jolis rinceaux sur fond noir. Chaque pièce est dans un cadre rectangulaire, l'entourage est grisé de tailles horizontales. Numérotées 1 à 10 Non signées. — H. 0. 70 × L. 0. 56.

Bibl. Nat., Estampes, Le 23.
Cat. de la vente Reynard, n° 362.
Cat. de la vente Destailleurs, n° 1442.
Musée de Berlin, n° 512.

1er État. Avant les numéros.
2e — Celui qui est décrit, épreuves plus grises.

LETTRES

DE

DIVERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

(suite)

LETTRE DE BEAUMARCHAIS (1).

A M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères.

(Paris, 8 mai 1777).

SUSCRIPTION : *M. le comte de Vergennes.*

Paris, ce 8 mai 1777.

Monsieur le comte,

Pour raffermir mes souvenirs et vous les exposer clairement sur l'affaire de Lord Ferrers (2), j'ai relu tout ce qui a

(1) *Turin, Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.* Sur l'affaire à laquelle se rapporte cette lettre, cf. Loménie, *Beaumarchais et son temps*, I, pp. 405-441 (Beaumarchais et le chevalier d'Éon). M. de Loménie ne paraît pas avoir connu cette lettre à laquelle il ne fait aucune allusion, et elle est vraisemblablement inédite. Homberg et Jousselin, *Le Chevalier d'Éon*, n'y font aucune allusion. Lintilhac, *Beaumarchais et ses œuvres*, n'en parle pas davantage,

(2) Lord Ferrers, amiral, avait déjà été mêlé à l'affaire Beaumarchais-D'Éon, comme détenteur prétendu des papiers relalifs à la paix franco-anglaise de 1763, que Beaumarchais voulait racheter pour le compte du gouvernement français.

été dit, écrit et fait par eux et par moi dans le tems (1) à Londres. J'en ai extrait la déclaration cy-jointe (2) sur laquelle vous pouvés compter comme sur mon honneur.

Si vous voulés en garder l'original et leur en envoyer une copie, cela servira de réponse à la demande et produira le bien de ne pas engager entre eux et vous une question qui deviendrait interminable et qu'on ne cherche à vous rendre personnelle qu'afin de pouvoir prostituer votre nom dans leurs écrits, et parvenir à vous nuire, ce qui est le fin mot de toutes ces marauderies.

Quand il n'y aura que moi d'engagé ou d'insulté, s'ils vont trop loin dans leurs injures je saurai bien avec la permission du Roi et la votre leur faire rentrer les paroles dans la poitrine. Il ne s'agiroit donc que d'écrire au Lord que sa lettre m'a été communiquée, et que j'y ai fait cette réponse, à laquelle vous vous tenés jusqu'après mon premier voyage en Angleterre. Et vous voilà dehors.

Si vous préférés, Monsieur le comte, de répondre positivement, vous pouvés en faisant l'extrait de mon extrait, lui mander que j'ai eu l'honneur de vous remettre dans le tems la déclaration de la main de Déon (3) d'une dette de 5000 livres sterling à lui Lord Ferrers; que j'avois reçu dans le mesme tems les reproches que je méritois pour avoir outrepassé mes pouvoirs en payant de mon chef ces 5000 livres sterling (4), parce qu'il vous est bien prouvé par l'examen des états de répétition de la Demoiselle (5), envoyés tant à M. de Choiseul qu'à vous mesme qu'en la traitant le plus favorablement du monde, il s'en fallait de beaucoup qu'il lui fût dû cette somme; qu'à l'égard de l'augmentation de cette dette, portée depuis la déclaration à 5333 livres sterling, il peut s'en prévaloir sur sa débitrice; que quant à l'escompte à 5 % supportée par lui sur

(1) Depuis l'année 1775.

(2) Cette *déclaration* n'est pas restée jointe à l'autographe dans la collection Cossilla.

(3) Beaumarchais, qui parle ici de lui au masculin, avait été d'abord complètement mystifié par d'Éon.

(4) En nantissement de laquelle d'Éon lui avait remis le précieux coffre de papiers.

(5) Officiellement d'Éon restait femme. Voir dans Loménie, *loc. laud.*, I. p. 414, un spécimen de ces états de répétition

des effets *à un et deux ans*, vous voyés par la remise qu'il m'a faite des 5000 livres sterling de billets d'Eon, quittancés par lui, qu'il a été content alors des valeurs que je lui ai données en échange, et que vous avés à l'appuy mes lettres et mes comptes-rendus qui atestent ce fait.

La première façon de répondre me paraît plus tranchante et abnégative. Vous pourriés y ajouter qu'il doit conseiller à son débiteur d'être plus sage (1), parce que s'il imprime la moindre chose contre ses promesses on est prêt à mettre sous presse tous ses espionages et délations anglaises, ce qui lui ferait mal passer son tems à Londres.

La lettre du Lord est faite par d'Éon : mais que m'importe à moi d'être odieux aux ministres anglais? Ces messieurs ne font pas à beaucoup de gens l'honneur de les haïr. Leur méthode est de mépriser les Français, mais si cette préférence, si cette marque d'estime particulière qu'il me donnent a l'effet d'augmenter celle du ministère de France et si vous me continués votre bienveillance, je n'aurai que des remerciemens à leur faire.

Cependant, si je suis odieux aux ministres anglais, en revanche ils me le sont bien davantage eux mesmes de venir bloquer nos ports et se planter si près de nos côtes que cette insolence indigne tout le monde. En vérité! les rires qu'on fait à Londres de notre molesse à ce sujet sont les nouvelles les plus affiigeantes qu'un français puisse recevoir de ce pays. Ils viennent tout fraîchement de prendre un navire américain si près de nos côtes que le vaisseau anglais a manqué de se briser sur les roches de la France. Et nous souffrons cela! Ah! Dieux! monsieur le comte, ah! Dieux! où en sommes-nous?

P. S. Cy joint les deux lettres de samedi passé.

La nouvelle de l'arrivée de mes deux vaisseaux à Charlestown vient d'être contredite par la certitude que *la Seine* a relâché à la Martinique (2).

(1) D'Éon écrivait à M. de Vergennes les factums les plus violents et les plus grossiers. Il comparait Beaumarchais à Olivier le Daim, « barbier, non de Séville, mais de Louis XI » (Loménie, *ibid.*, p. 434).

(2) Sur la marine de Beaumarchais, ou plutôt, pour lui laisser sous son nom officiel, de « la maison Hortalez et Cie », cf. Loménie, *loc. laud*, II, 83 sqq.

LETTRES DE MADAME DU BOCCAGE (1)

I

Au Comte Algarotti (2)

(2 janvier 1750)

Mando a V. S. M[ma] i primi frutti della mia scienza nella lingua italiana ; non domandera ella che abbiano nella primavera la maturità autonnale (*sic*), ma mi metteranno in istato di sperar il dono delle sue dottissime opere (3), come ella mi fa l'honore di chiedermi le mie : non le credevo tanto felice d'essere capitate nelle mani del prencipe di Prussia (4). Essa ne fara l'uso che credera più vantagioso alla mia fama, gliene mandero un' esemplare col mezzo del mylord Tirconel, che va per ambasciator di Francia a Berlin. Bramerei esser comensale di questo signore per veder d'appresso un Re guerriero, legislator, poeta e filosofo, cioè più grandi uomini in un solo. Non sono tanto felice perche questo viaggio sia nella mia speranza, ma mi sara lecito d'andar nel mese d'aprile in Inghilterra ed in Hollanda per poter dir d'aver veduti altri che Francesi, e ripatriandomi diro senza dubio : « gli uomini simili sono in ogni luogo, non hanno altra differenza che la maschera, ma un piccol numero, qual ella è, prova che ve ne sono dei superiori in merito ed in gentilezza. » Il che spero cavare dai vostri gratissimi et dottissimi auttori che sto

(1) Turin, *Biblioteca Civica, raccolta Cossilla*. Ces trois lettres sont entrées dans la collection, à en croire une indication placée en tête de la première par un don : " Dono di M. Boccage ". Les deux premières, quoique dépourvues de suscription, sont adressées au comte Algarotti, comme l'explique une longue notice biographique sur l'auteur, jointe à ces lettres. La première, en italien, est une épitre d'apparat plutôt qu'une lettre ordinaire. Elle contient pourtant quelques intéressants détails biographiques. — M[me] du Boccage, célèbre poétesse normande née à Rouen le 22 octobre 1710, est morte en 1802.

(2) Le vénitien Algarotti, littérateur et savant (1712-1764), vulgarisateur de la philosophie de Newton, ami de Voltaire et favori de Frédéric II, qui lui fit élever un tombeau au Campo santo de Pise.

(3) Sa principale œuvre était à ce moment le *Congrès de Cythère*, déjà traduit deux fois en français. M[me] Du Boccage avait déjà publié des imitations du *Paradis perdu* et de la *Mort d'Abel*, et en 1749 une *Colombiade*.

(4) Frédéric II.

leggendo con gran piacere, e far transcorere qualche scintilla del loro foco ne' miei versi: avrei dovuto prima d'hora arrichirli d'un tal pregio. La negligenza m'a fatto differire d'imparar una lingua che non ho avuto gran pena a capire, sapendo l latino, ma che credo dificile a bene scrivere; onde le chiedo grazia per i miei gallicismi, e la merito per la perfetta consideratione colla quale mi dichiaro.

Di V. S. illma.

Umma ed obma serva DUBOCCAGE.

Parigi, 2 1750. (1)

Non trattengo V. S. Illma di nove literarie di quà, perche so che segli mandano tutte le novità; ma gli desidero ogni sorte di prosperità in questo novo anno e nella serie di molti altri

à Paris ce 20e avril (2)

Je n'ai pu persuader aux pères jésuites, Monsieur, qu'ils ne devoient point me refuser d'insérer dans leur journal la lettre que vous m'avez envoiée : le mot de Cythère les a effarouchéz. Il ne leur convient point, à ce qu'ils prétendent. J'ai eu recours au Mercure, qu'il *(sic)* l'imprime actuellement. La pièce aura plus de publicité en France. Je ne sçai si elle en aura autant dans les païs étrangers. Je voudrois qu'il m'ut été possible de remplir plus exactement ce que vous me faisiez l'honneur de me demender.

Ne peut-on plus espérer de vous voir dans ce païs-cy, monsieur, et Berlin a-t-il entièrement efacé Paris dans votre esprit? Je sens bien qu'il est dificile de s'éloigner d'un roy aussi aimable homme de lettre que grand homme d'état, mais du moins ici si vous étiez privé du plaisir de l'entendre pour quelque tems, vous entendriez souvent vanter sa prose, ses vers et son gouvernement. Je ne suis point étonnée qu'il eût désiré de vous attacher à sa personne. Ne le soiez point non plus que les gens qui ont eu votre compagnie pendant

(1) Lire 2e jour de l'an 1750 ; 2 janvier.

(2) Il est impossible de préciser la date de cette lettre. Le mot de *Cythère* peut faire penser qu'elle est relative au *Congrès de Cythère*, et à quelque demande de compte-rendu ou d'annonce bibliographique dans les Mémoires de Trévoux.

votre séjour en France souhaite (1) vous y revoir. J'ai l'honneur d'estre monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante.

DUBOCCAGE

II

A un correspondant anonyme (2)

Vous, Monsieur l'abbé, protecteur distingué des belles lettres et des beaux arts, daignerez-vous l'être de M. de Mongolfier, l'inventeur des balons qui a un procès dans votre superbe ville où tous les talents sont accueillis? Il a le premier guidé les humains dans le chemin des airs; aurez-vous la bonté de le guider dans les sentiers de la justice (3) qu'il va réclamer. La bienveillance que vous avez bien voulu me marquer me donne la confiance de vous recommander cet homme célèbre et l'occasion de vous renouveller que j'ai l'honneur d'être à jamais avec la considération la plus distinguée pour votre personne et vos talents,

Monsieur l'abbé,

Votre trés humble et très obéissante servante

Le Page DUBOCCAGE.

Paris ce 10 juillet 1787.

LETTRE DE MARMONTEL (4).

A l'abbé Maury.

(Paris, 7 octobre 1783).

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur l'abbé Maury, prédicateur du Roi, / à la Magdelaine par Vernon, / Normandie.*

(1) Elle avait écrit d'abord « *désire de* vous y revoir ».

(2) Il est impossible de déterminer le nom de cet abbé " protecteur des lettres et des arts ". On ne peut pas même assurer qu'il est piémontais et que la " superbe ville " dont il s'agit soit Turin, bien que ce qualificatif soit une épithète classique pour la caractériser, dès le XVIIIe siècle.

(3) Les *sentiers de la justice* paraissent mener tout droit au « maquis de la procédure ».

(4) Paris, Bibl. Nat. F. France. Nouv. Acq., 3533, fol. 293. Original autographe. Sur les relations de Marmontel et de Maury, cf les *Mémoires de Marmontel* (éd. Barrière-Didot, p. 418 et passim ; son portrait, pp. 423-424).

Nous partons, mon cher ami, ma femme (4) et moi, pour Fontainebleau dimanche matin à huit heures. Elle est occupée à faire ses emplettes et ses paquets. C'est vous dire que vous ne recevrez pas sitôt réponse à votre aimable lettre. On joue *Didon* (1) le 16 à Fontainebleau, et vraisemblablement la lettre de ma femme sera à la poste le 17 pour vous en donner des nouvelles. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé et au succès de mes ouvrages, cet intérêt touchant dont votre lettre est remplie, ne m'a point surpris. J'y ay des droits et je n'en suis pas moins reconnaissant. Voila ma seconde convalescence mieux affermie que la première (2). Mais je suis foible encore, et, quand je voudrois m'appliquer au travail, ma tète ne le soutiendroit pas. Je suis même bien résolu à ne plus m'y livrer comme j'ay fait longtems, et mon projet de tempérance s'étendra, je l'espère, jusqu'à l'usage de la pensée. Tout ce que je voudrais, avant que mon imagination s'éteigne et que ma [*293 v.*] sensibilité perde son énergie, ce seroit de mettre toutes mes pièces de théâtre au ton de *Cléopatre* et de *Numitor* et de faire à neuf celle dont le sujet me tourmente depuis longtems (3). Mais avant d'y penser, il faut donner à la nature le tems de remonter la montre poétique et d'en raffermir le ressort.

Pour vous, mon cher ami, qui jouissez d'une santé ferme et en qui l'arc de l'éloquence est vigoureusement bandé, profitez de votre jeunesse et de toutes vos forces, pour décocher contre les vices qui dégradent l'homme et contre les passions qui le dénaturent des traits perçants et déchirants. Votre carquois en est plein. Votre gloire vous vengera et forcera L... d'A... (*sic*) à être juste ou couvert de honte. En attendant vous serez vexé par vos moines, mais honoré de la nation

(1) Nièce de Morellet, que Marmontel avait épousé étant âgé de de cinquante quatre ans.

(2) Opéra de Marmontel, musique de Piccini, composé par ordre du maréchal de Duras pour être joué devant Marie-Antoinette. Le rôle de Didon fut chanté par Mme Saint-Huberty. Cf. *Mémoires de Marmontel, Ibid.*

(3) Marmontel fut deux fois, à peu d'intervalle, atteint de fièvres malignes dont le guérit le célèbre médecin Bouvart. « Quand vint le moment de me rendre à Fontainebleau, je n'étais pas encore bien rétabli, et ma femme inquiète sur ma convalescence, voulut m'accompagner. » (*Ibid.* p. 416).

(4) Probablement *Pénelope*, qui lui fut inspirée, dit-il, « par le spectacle de l'amour maternel et de la tendresse conjugale ».

entière. Il vaut mieux, croyez-moi, mon cher ami, aller à pié à côté de Bossuet qu'en carosse à côté de M. de M.f. *(sic)*. Adieu, mon cher ami, l'abbé Morellet arrive du 9 au 11 de ce mois. Dalembert est en mauvais état. (1) Tout notre petit ménage se porte bien, et comme moi il vous embrasse bien tendrement.

MARMONTEL.

Ce 8 octobre 1783.

LETTRE DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

A son ami Dingé

(21 septembre 1794)

SUSCRIPTION : *Au citoyen Dingé chez le citoyen* **Pichard, libraire** *quay de Voltaire, à Paris. Timbre de la poste* : *72.* ***Essonnes*** (2).

Je suis inquiet, mon ami de votre silence. Il y a à peu près un mois que le citoyen Didot remit pour vous chez le citoyen Pichard un paquet que je vous adressois, renfermant quelques commissions, entre autres pour un commis de la liquidation. Seriés-vous malade ? Ce serait un sujet d'inquiétude de plus de pour moi. J'avois espéré que nous nous verrions aux Sans Culotides, mais on ne fête que la dernière. D'ailleurs je ne peux vous offrir encore un lit (3). Il n'y a d'habitation chez moi que la chambre que j'occupe ; ma femme (4) couche encore à la papeterie (5), et j'ai encore beaucoup de pièces qui n'ont ni portes ni fenêtres. L'hiver s'approche et je n'ai d'autres menuisier qu'un ouvrier en réquisition qui ne travaille chez moi que la nuit et les jours de décade. Au milieu de tous ces embarras, plus grands que je

(1) Dalembert mourut cette même année. Marmontel, malade de ses fièvres au moment de la mort de Dalembert, lui succéda comme secrétaire perpétuel à l'Académie française.

(2) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla*. Au dessous de l'adresse se lisent les indications suivantes, d'une écriture inconnue : « Historiens. Arulenus Rusticus, Herennius Seneca.

(3) Dans la maison que Bernardin-de-Saint-Pierre s'était fait construire à Essonnes et « qui pouvait, disait-il, suffire au bonheur d'une famille ». (Cf. Souriau, *Bernardin-de-Saint-Pierre*, p. 280)

(4) Félicité Didot, qu'il avait épousée le 27 octobre 1793

(5) A la papeterie de Didot, à Essonnes, où M. Didot avait envoyé sa femme et sa fille dès le 18 août 1792. les jugeant plus en sûreté là qu'à Paris (Souriau, *ibid.*, p. 278)

ne peux vous le dire, je m'occupe de débrouiller les matériaux considérables de l'ouvrage que j'ai projetté sur l'éducation nationale ; (1) et l'espoir d'en venir à bout avec le temps me console de toutes mes sollicitudes. J'y dois joindre sans doute l'amitié de ma femme et celle de mes amis, dont vous êtes un des plus anciens. Ne négligez donc pas de me donner de vos nouvelles. Salut et fraternité

DE SAINT-PIERRE

A Essonnes, le V vendémiaire, l'an II (2) de la Rép. une et indivisible. Bien des amitiés aux citoyens François, Toscan et à la famille Thouin.

LETTRE DE DUCIS(3)

Au citoyen Mury

(1801)

SUSCRIPTION : *Au citoyen Mury, rue du Croissant, hôtel du Croissant, près la rue Montmartre, à Paris.*

A Paris, le 25 Floréal, an 8 de la République,

C'est, mon cher compatriote et très bon ami, pour le 27 de cette décade, c'est-à-dire après demain, que je ferai une lecture de ma *Sibérie* (4) chez le citoyen Dugazon (5), à onze

(1) Dès 1790, un professeur de rhétorique à Auch, l'abbé Frenqualye l'exhortait à donner au pays un plan d'éducation nationale. "Vous avez donné là-dessus, disait-il, des idées générales" dans les *Etudes* ; cf. (Souriau, *ibid.* p. 312). Bernardin n'écrivit pas cet ouvrage, mais il en professa une partie dans son cours de morale à l'Ecole Normale, et les idées s'en retrouvent dans les *Harmonies de la Nature.*

(2) Bernardin-de-Saint-Pierre a bien écrit an II, mais il y a là un lapsus évident, ou un mauvais emploi du calendrier républicain. En vendémiaire an II il n'était pas encore marié : il faut lire sans aucun doute : *an III.*

(3) Turin, *Biblioteca Civica, raccolta Cossilla.* — Ducis, né à Versailles d'un père savoyard, le 22 août 1733, mort à Versailles le 31 mars 1816. Il succéda à Voltaire à l'Académie française en 1778.

(4) « *Phédor et Waldamir ou la famille de Sibérie* », où Ducis essaya de donner un pendant à *Abufar ou la famille Arabe,* n'eut aucun succès au théâtre, et fut le dernier ouvrage dramatique du vieux poëte.

(5) Le Marseillais Dugazon (1743-1809), sociétaire de la Comédie française, que ses idées philosophiques et républicaines rapprochaient de Ducis.

heures du matin. Il demeure quai Voltaire, à l'hôtel de Bouillon; le portier vous indiquera son logement. Ma femme doit y être avec son fils et sa bru. Adrien, de l'opéra, sera aussi un de mes auditeurs. Je souhaite, mon cher ami, que vous soyés content, mais je suis bien sûr que vous me dirés sincèrement l'impression que vous aura faite mon ouvrage. Je connais votre cœur bon et droit, et c'est de tout le mien que je vous embrasse.

Ducis, de l'Institut.

(à suivre.) L. G. Pelissier.

LE DOCTEUR

RICHARD GARNETT

Il y a près de trente ans — c'était le vendredi 18 août 1876 — qu'armé d'une lettre de mon vieil ami, Ferdinand Denis, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, pour Richard Henry Major, historien du Prince Henri le Navigateur, alors conservateur du Département géographique, je pénétrai dans ce British Museum où je devais passer de si nombreuses et si heureuses heures de ma vie. Major me fit inscrire comme lecteur, me conduisit dans l'immense rotonde construite par Panizzi, qui sert de salle de lecture, et me confia aux bons soins d'un homme à l'aspect bienveillant debout au milieu : c'était le Docteur Richard Garnett, depuis un an surintendant de la salle de lecture du British Museum.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort cette année, mes relations n'ont jamais cessé avec Garnett qui joignait à la science du bibliothécaire, à la courtoisie du vrai savant, une connaissance approfondie de la littérature de son pays et de celle de l'Italie. Il n'est pas un étranger ayant connu Garnett qui n'ait partagé les sentiments d'affectueuse estime que j'avais pour ce modeste et rare esprit.

On peut dire qu'au British Museum, Garnett était véritablement l'enfant de la maison dont il a été si longtemps le fidèle serviteur en même temps qu'un des plus brillants ornements.

Richard Garnett, comme Samuel Johnson, naquit le 27 février 1835 à Lichfield où son père était vicaire de

la cathédrale ; mais à la mort de Cary, le traducteur de Dante, qui était conservateur-adjoint au Département des Imprimés du British Museum, Garnett le Père le remplaça dans ce poste, et en 1851, le fils entra à son tour dans la grande bibliothèque de Great Russell Street en qualité d'assistant. Nommé Surintendant de la Salle de Lecture en 1875, le Docteur Garnett fut promu en 1890, au poste de Conservateur des Imprimés qu'il garda jusqu'en 1899, époque à laquelle un réglement inexorable le fit mettre prématurément à la retraite, malgré sa grande activité.

Pendant cette période, Garnett qui a aidé plus d'un travailleur de ses précieux conseils, a poussé avec vigueur l'impression du Catalogue des Imprimés de son Département, mais les devoirs multiples de sa charge ne lui faisaient pas négliger la littérature. Dès 1858, il donnait un volume de poésies : *Primula, a Book of Lyrics ;* poète lui-même, il consacrait à Milton, à Dryden et surtout à Shelley des ouvrages remarqués ; depuis sa retraite, il a écrit une histoire de la Littérature anglaise, et une série de travaux qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Richard Garnett a succombé à une hémorragie interne dans la calme retraite, 27 Tanza Road, qu'il avait choisie, à Parliament Hill, sur les hauteurs aérées de Hampstead, au nord de Londres.

« Yet leaving here a name, Itruts,
« Which will not perish in the dust. »

HENRI CORDIER

L'ART ET LES RHÉTORICIENS FLAMANDS

Nous avons, dans des études antérieures, essayé de démontrer qu'au moyen-âge, l'art flamand dans toutes ses manifestations, marcha toujours de front avec les représentations religieuses et les mystères (1). Nous en avons trouvé des preuves nombreuses, non seulement dans les miniatures primitives de nos manuscrits, mais même dans les chefs d'œuvre des écoles de Van Eyck et de Van der Weyden.

M. G. Cohen dans un bel ouvrage fort bien documenté, qui vient de paraître (2), première étude complète et scientifique sur la mise en scène dans le théâtre religieux au moyen-âge, vient de nous offrir des preuves nouvelles et bien choisies de ces influences qui ne peuvent plus être niées. Notamment celle tout à fais irréfutable, tirée du frontispice du *Sacrum Horae*, reproduite page 116, (pl VI) où nous voyons une *Adoration des Bergers* dont les personnages champêtres sont accompagnés chacun de leur nom profane qui correspont à celui indiqué dans une *Nativité* manuscrite du temps conservée à Chantilly. Comme le constate l'auteur, la plupart des grands artistes médiévaux étaient de pauvres lettrés. Malgré leur talent, disons leur génie ; leur bagage historique et scientifique était mince et ils

(1) *Le Genre satirique dans la peinture flamande.* (Mém. Cour. ou autres mém.). Académie royale de Belgique. Chap. III, les *Mystères, les démons*, etc., 1902. (Publié en 1903, épuisé). Une nouvelle édition est sous presse chez M. G. van Œst, Bruxelles (revue, corrigée et augmentée).

(2) Gustave COHEN, *Histoire de la mise en scène dans le Théâtre religieux français au moyen âge*, chap. III, Art et mystère, p.p. 104-141. Champion, Paris, 1906.

auraient été incapables, d'exécuter leurs œuvres d'art sans l'assistance des clercs qui, tout en « buvant avec eux, le vin » (1) leur fournissaient le livret oral ou écrit, qu'ils se contentaient de suivre scrupuleusement.

Or ces clercs, ces chapelains, ces docteurs qui dictaient leur besogne étaient aussi les auteurs et les organisateurs des mystères, qu'ils montaient avec l'aide de ces artistes, soit à l'église, soit sur la grand' place. On imagine facilement dit M. Cohen un dialogue semblable s'échangeant entre le chanoine et le peintre ou l'imagier : « Vous souvenez-vous, dit le premier, d'avoir vu à Noël dernier, à la procession des prophètes du Christ, Moïse les tables à la main, des cornes au front et la barbe longue ; vous rappelez-vous Aaron qui portait une mître et Habacuc et Balaam, et Daniel qui était tout jeune ; puis la sibylle en vêtements de femme et couronnée de lierre ? » Et l'artiste de répondre : « Oui, maître. je me souviens et je ferai selon votre volonté pour que tous aient bien mine de venir témoigner de la naissance de Notre-Seigneur, qui nous prenne avec lui en sa gloire. Et pour montrer comment notre divin Sauveur est venu délivrer les Pères des mains de l'horrible Sathan, je tracerai une large gueule vomissant des flammes, comme celle que j'ai dû faire pour le grand et beau mystère que vous aviez composé pour être joué sur la Grand'Place, et où il y avait tant de monde, venu de partout ». Est-ce faire injure aux grands artistes médiévaux que de révéler ainsi leur peu d'initiative ? Non pas, dirons-nous avec l'auteur ; d'autant plus que l'on trouvera une ample compensation dans l'action inverse que l'on peut aussi constater. Car certainement l'art

(1) Voir GUIGNART, *Mémoires fournis aux peintres pour une tapisserie de Saint-Ursin de Troyes*. Cité par MALE, le *Renouvellement de l'Art par les mystères* (G^te des Beaux-Arts, 1904), p. 437.

exerça à son tour une influence incontestable sur le drame religieux. On sait qu'à Paris, un mystère mimé s'attacha à reproduire les sculptures du chœur de Notre-Dame (1), que cette représentation eut lieu en 1420, rue de la Calende, sur un échafaud de 100 pas de long « Ung moult piteux mistère de la Passion de Nostre-Seigneur au vif selon que elle est figurée autour du cueur de Nostre-Dame » comme le dit un écrit du temps. M. Cohen, chose plus curieuse, nous rappelle en outre, d'après M. Huet que « les rhétoriciens de Gand essaièrent d'imiter la célèbre *Adoration de l'agneau* de Van Eyck » au quinzième siècle (2).

Ce passage trop succint nous a donné le désir d'en savoir plus long et peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur donner ici quelques détails au sujet de cette représentation religieuse extraordinaire.

C'est un dimanche, le XXIIIe jour d'avril de l'an 1458, à l'occasion de la *Joyeuse Entrée* à Gand de Philippe-le-Bon, après l'heureuse issue de la bataille de Gavere que ce mystère fut joué. Une vieille chronique flamande, qui s'arrête à l'année 1467, le décrit minutieusement (3).

Il était intitulé : *Chorum beatorum in sacrificium agni pascalis*. Les rhétoriciens gantois avaient établi pour le représenter dignement, un échafaud à trois étages, qui avait cinquante pieds de long et vingt huit pieds de large. Toutes les boiseries étaient couvertes de drap bleu et les divers compartiments, correspondant aux panneaux du célèbre retable des frères van Eyck, pouvaient se fermer à l'aide de courtines blanches.

(1) G. Cohen, *Op. cit.* p. 133.

(2) G. Cohen, *Op. cit.* p. 133.

(3) *De Kronycke van Vlaenderen van 580 tot 1467.* Cette chronique anonyme n'a pas encore été traduite. Nous en résumons ici, pour la première fois croyons-nous, quelques passages.

Comme sur notre chef-d'œuvre de la peinture flamande, on y voyait à l'étage supérieur, un trône doré et superbement orné, sur lequel était assis un personnage richement vêtu représentant *Dieu le Père*. Il portait la couronne impériale et tenait un sceptre étincelant ; ses pieds foulaient une autre couronne. A sa droite se trouvait la *Vierge Marie* en robe bleue finement brodée et un peu plus bas, un *chœur d'anges* jouant de l'orgue ainsi que de divers autres instruments de musique. A sa gauche, *Saint-Jean-Baptiste* et à côté, un second *chœur d'anges*, ceux-ci chantant. Et même, ajoute la chronique lorsque le rideau les cachait, on entendait encore leur musique et leurs chants mélodieux. Les rhétoriciens, selon l'usage avaient ajouté à chaque personnage ou groupe, de copieuses inscriptions et devises latines que nous snpprimons pour ne pas allonger démesurément ce résumé.

A l'étage un peu plus bas, au centre d'une vaste composition, se voyait un bel autel soigneusement dressé et paré sur lequel on lisait en lettres d'or *Ecce agnus dei, etc.* De la poitrine de l'agneau jaillissait du sang, qui remplissait un calice. Il était éclairé par un des rayons émanant de la figure de Dieu le Père et dans cette gloire volait un « beau » pigeon blanc le Saint-Esprit tenant une banderole également avec devise. Tout autour, sur le même étage, et aussi disposés plus bas, étaient groupés en magnifique costume, « Item VI confesseurs habillés comme évêques... Item VI patriarches et prophètes à longues barbes... Item VI chevaliers chrétiens, portant leurs étendards et couverts d'armures magnifiques. C'étaient saint Georges, saint Victor, saint Maurice, saint Sébastien et saint Quiérin. » Puis venaient les Juges intègres ; les confesseurs ; de belles jeunes filles aux cheveux dénoués ; les apôtres ; les ermites ayant par mieux Marie-Madeleine et Marie l'Egyptienne, etc., etc.

Devant ce théâtre qui était placé au « Poul » place du Marais, se trouvait une belle *fontaine de Vie* en marbre vert qui avait 25 pieds de haut et donnait du vin sans s'arrêter...

Ce mystère ne fut pas exécuté seul ; à tous les coins des rues ; aux portes, aux places, aux ponts, se jouaient ou se mimaient d'autres sujets et jusqu'aux armoiries du Duc et ainsi que celles de sa suite. Sur un échafaud somptueusement orné de tapisseries « intérieurement et extérieurement » dit le chroniqueur, fut représentée (au « Torre poorte » ou porte des tours), *l'histoire de David et d'Abigaïl.* Les nombreux personnages qui y figuraient portaient également des costumes et des armures de la plus grande richesse. Les armes « à la mode juive étaient singulières et étranges et *faites d'après peintures* ». Le coup d'œil devait être superbe lorsque la femme de Nabal en robe d'apparat et accompagnées de ses suivantes s'agenouillait devant David, somptueusement vêtu et portant en tête « une sallade » ornée d'une couronne d'or enrichie de pierreries.

Rappelons ici, que ce même sujet fut peint par Hugo van der Goes, dans une maison de Meulestede près de Gand, pour le père d'une jeune fille qu'il aimait. Van Mander, dans son *livre des peintres* considèrait cette peinture, qui a malheureusement disparu, comme son chef-d'œuvre. Notre grand peintre gantois étant né en 1435, avait donc 23 ans lors de la représentation de cette " histoire " et si on ne peut affirmer avec certitude qu'il avait fait alors déjà son tableau, il y a tout lieu d'admettre qu'il travailla avec les autres artistes de sa ville natale aux décors et à la mise en scène de l'épisode de la vie de David, sujet qui devait contribuer à le rendre célèbre.

On sait d'ailleurs qu'il peignit avec Doret, le supposé

maître de Hémalle, et nombre d'autres artistes flamands aux « entremetz » des banquets donnés à Bruges en 1468, à l'occasion du mariage de Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York, ainsi qu'aux décors de divers autres fêtes données à Gand entre 1468 et 1474.

Nous ne pouvons passer ici en revue les autres preuves d'échanges que nous avons pu découvrir récemment entre les exécutions de mystères et les œuvres d'art analogues du XVe siècle. (1) Signalons cependant un triptyque du musée de Gand datant du XVIe siècle, représentant le *Christ prêchant les huit Béatitudes* que nous avons pu restituer à Carl van Mander, un rhétoricien lauréat dans bien des concours de poésies, et qui était aussi un metteur en scène habile de mystères et de moralités « Spelen van Zinne » dont il composait les poèmes et peignait les décors. Dans son exellent travail signalé plus haut, M. Cohen nous rappelle à ce sujet une plaisante aventure qui advint au même van Mander lorsqu'il fit représenter à Meulebeke, près de Courtrai, le *Déluge* ou « Zondvloed » qu'il peignit avec un tel réalisme, que le public, frappé de terreur s'enfuit en hâte, et cela d'autant plus rapidement que sa réserve d'eau, hissé à grand'peinee dans les cintres, s'écroula sur les acteurs, les mouillant jusqu'aux os, ainsi que nombre de spectateurs. (2)

L. MAETERLINCK.

(1) Voir notre étude : *l'Art et les mystères flamands* (Revue de l'Art ancien et moderne, 1906. N° d'Avril.

(1) Gustave COHEN, *Op. cit.* p.p. 155, 156.

CHRONIQUE

Académie française. — Dans sa séance du 12 juillet, l'Académie francaise a partagé également le prix Botta (3.000 fr.) entre MM. Georges Vicaire, pour son *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, et M. René Boylesve, le distingué romancier.

Ce prix, pour lequel les auteurs ne posent pas leur candidature et ne présentent pas leurs ouvrages, est spontanément attribué par l'Académie.

Exposition Cornélienne à Rouen. — Sur l'initiative du comité rouennais des fêtes du centenaire, la ville natale de notre poète a voulu avoir, après Paris, son exposition Cornélienne.

Une semaine durant, quatre ou cinq de ses amateurs les plus distingués ont rivalisé d'efforts et d'habileté à composer le grandiose jeu de patience qui traduisît dignement leur admiration. Et, comme pour que rien ne manquât à cette généreuse entreprise, le cadre où ils opéraient n'était autre qu'une majestueuse salle du Palais des Consuls, mise à leur disposition par la Chambre de commerce.

Jamais peut-être on n'aura pu si bien apprécier la place incomparable qu'occupe Corneille dans la littérature, non de la France seule, mais du monde entier. Une dissertation russe accompagne des réimpressions polonaises et américaines de ses vers. C'est qu'aussi une soixantaine de collections privées et publiques, françaises et étrangères, se sont, pour trois semaines, dessaisies de leurs joyaux les plus précieux et les plus rares.

Une seule vitrine renferme environ deux cents numéros, en sorte qu'il ne semble pas téméraire d'évaluer à deux milliers le nombre des pièces non moins variées qu'attachantes qui ont passé sous les yeux éblouis des visiteurs.

Et chacun d'eux emportait un souvenir durable dans ce feuillet itinéraire qui classe méthodiquement les vingt et quelques sections de cette splendide manifestation, dont un catalogue complet est annoncé.

A. T.

Les Manuscrits d'Octave Feuillet. — Mme Octave Feuillet a légué, par testament, à la ville de Saint-Lô, les manuscrits et livres de son mari ; elle a également fait don à cette ville des tableaux ayant appartenu au célèbre écrivain.

Poètes d'autrefois. — M. Ad. van Bever, très épris de la poésie des XVIe et XVIIe siècles, vient de réimprimer les œuvres de Charles de Vion, sieur de Dalibray, *La Musette* et *Œuvres poétiques*, en un élégant in-dix-huit, édité par la Bibliothèque internationale d'édition Sansot et Cie.

M. Ad. van Bever, à qui nous sommes déjà redevables de travaux analogues, apporte, dans le collationnement des textes qu'il publie, un soin méticuleux et l'on peut être assuré que les réimpressions qu'il donne sont scrupuleusement fidèles aux originaux. Notre confrère ne se borne, du reste, pas à réimprimer purement et simplement nos poètes d'autrefois ; il les biographie minutieusement, aussi minutieusement que possible, car les documents sur des personnages de second plan sont parfois peu nombreux et il arrive que, malgré de patientes recherches dans les archives publiques ou privées, il ne puisse recueillir que peu de renseignements. M. Ad. van Bever ne manque pas non plus d'ajouter à la biographie de ses personnages une bibliographie détaillée de leurs œuvres. En somme, il met entre les mains des travailleurs des œuvres intéressantes, difficiles à rencontrer en édition originale et la plupart du temps fort chères, si on a la bonne fortune de les trouver dans le commerce. On nous saura donc gré de signaler cette réimpression des poésies du sieur de Dalibray.

Mademoiselle Dosne. — M. Félix Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne, vient de consacrer à Mademoiselle Dosne une notice nécrologique très détaillée, dans laquelle, outre son inépuisable charité, il nous révèle la sœur de M. Thiers bibliophile et bibliophile éclairée. Cette notice, ornée d'un beau portrait de Mademoiselle Dosne, tirée à un nombre restreint d'exemplaires, n'a pas été mise dans le commerce.

Victor Hugo. — Le *Bulletin du Bibliophile* a signalé, en son temps, un excellent ouvrage de M. Edmond Huguet, professeur à la Faculté des lettres de Caen, intitulé : *Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo.* (Paris, Hachette et Cie, 1904, in-8.) M. Edmond Huguet vient de publier, chez les mêmes éditeurs, un second volume intitulé : *La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo.*

Ce volume, comme le précédent, est fait — c'est l'auteur qui parle — pour être consulté et non pour être lu. Ce n'est pas une étude littéraire, c'est une sorte de dictionnaire méthodique, un répertoire philologique, un instrument de travail. M. Huguet a du renoncer, à regret, à tenir compte de la chronologie, les œuvres de Victor Hugo, non datées, étant nombreuses ; il devenait donc difficile d'arriver à des conclusions tout à fait sûres et c'est pour cette raison qu'il s'est résigné à un classement purement analogique. Cependant, ajoute M. Huguet, il n'est peut-être pas impossible, si l'on choisit avec soin certaines catégories de métaphores, et certaines œuvres datées, de voir comment s'est transformé le génie du poète, et cette étude pourra plus tard être l'objet d'un des livres consacrés aux métaphores de Victor Hugo.

Nous ne pouvons que souhaiter la réalisation de ce dernier projet.

Bourdaloue. — M. l'abbé Eugène Griselle continue, avec une infatigable activité, ses études sur Bourdaloue. Le dernier travail qu'il vient de faire paraître, chez Gabriel Beauchesne et Cie, est intitulé : *Le ton de la prédication avant Bourdaloue* (in-8 de 326 pp.). La savante étude de notre dévoué collaborateur a paru, pour la première fois, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*.

Léon Clouzot et ses éditions. — Le libraire-éditeur niortais, Léon Clouzot, décédé le 4 février 1905, a occupé, dans la librairie, une place des plus importantes que justifiaient son goût éclairé et sa grande érudition. La « Bibliographie des livres, revues et périodiques », édités par ses soins, que vient de publier M. Alphonse Farault, permet de juger de l'activité qu'il a déployée et du rôle prépondérant qu'il a tenu dans la librairie provinciale. Cette bibliographie, dressée avec une conscience et une méthode parfaites, comprend, en effet, cinq cent quarante-cinq numéros, sans compter les prospectus rédigés par Léon Clouzot et ses fils pour leurs éditions, et qui sont de véritables notices littéraires.

M. Maurice Tourneux, qni avait jadis entretenu avec le regretté défunt une correspondance active, a bien voulu se charger d'écrire, en tête de cette « Bibliographie » une notice dans laquelle il retrace, avec son habituelle précision la vie de ce grand libraire. C'est un juste hommage rendu à sa mémoire qui, ainsi que l'écrit M. Tourneux, restera chère à tous ceux qui avaient pu apprécier ses qualités privées. Son nom, ajoute notre collaborateur, est désormais uni à ceux des érudits qui ont défriché ou agrandi le domaine de l'archéologie et de l'histoire dans toute la région du Sud-Ouest.

Le beau volume de M. Farault est orné d'un portrait de Léon Clouzot, d'après le médaillon de P.-M. Poisson.

Vente de livres. — Les 21, 22 et 23 juin, à huit heures du soir, salle Silvestre, n° 1, vente de bons livres anciens et modernes, beaux-arts, archéologie, archives, bibliothèques, provenant de la bibliothèque de feu M. Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques et des archives (*M. Charles Foulard, expert.*).

— Les 25, 26 et 27 juin, à huit heures du soir, 28, rue des Bons-Enfants, salle n° 3, vente de livres modernes et de livres anciens provenant de la bibliothèque de feu M. José-Maria de Heredia, de l'Académie française, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Deuxième partie (*M. Henri Leclerc, expert.*).

— Du 25 au 30 juin, à deux heures, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente de la bibliothèque de M. Alexandre V. Odero, livres sur la topographie, les voyages et les mœurs, estampes historiques et cérémonies officielles, recueils de costumes civils et militaires, ouvrages sur les sports et les jeux (*M. Edouard Rahir, expert.*).

Société des Bibliophiles lyonnais. — La Société des Bibliophiles lyonnais, que préside notre sympathique confrère, M. Léon Galle, vient de publier son Annuaire, dans un élégant petit format in-16. On y trouve d'abord la liste des anciens présidents de cette Compagnie, des membres du bureau pour 1906, des sociétaires au nombre de vingt, des anciens sociétaires démissionnaires ou décédés et les statuts. Une bibliographie des publications faite par la Société des Bibliophiles lyonnais depuis sa fondation en 1885 termine cette petite brochure documentaire.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de l'un de nos collaborateurs les plus érudits et les plus dévoués, le R. P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus, décédé en Suisse (Valais), à l'âge de cinquante ans.

Nous ne pouvons qu'exprimer hâtivement aujourd'hui les profonds regrets que nous cause cette mort prématurée. Dans la prochaine livraison, M. l'abbé Eugène Griselle a bien voulu se charger de consacrer une notice à la mémoire du P. Chérot.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— H. Le Cordier. — Le Pont l'Evesque, poème précédé d'une notice par P. Le Verdier. *Rouen, imprimerie Lèon Gy*, MDCCCCVI, pet. in-4 de 1 f. blanc, xxj-108 pp.

On ne connaît actuellement que quatre exemplaires de ce rarissime poème, écrit en 1662 par un médecin normand, Hélie Le Cordier. La Bibliothèque de Dieppe possède l'exemplaire de dédicace à la Grande Mademoiselle ; la Bibliothèque de l'Arsenal conserve celui de Denys Secousse ; un troisième exemplaire, acquis à la dernière vente des livres du baron Jérôme Pichon par M. de la Germonière, est aujourd'hui dans la bibliothèque du château du Vast. Le quatrième enfin appartenait, il y a quelques années, à Mme veuve Isabelle, de Pont-l'Evesque. J'ignore ce qu'il est devenu.

Hélie Le Cordier fut un poète très médiocre. Son poème, est néanmoins curieux et, comme on voit, fort rare. C'est une œuvre locale qui méritait, à ce titre, d'être tirée de l'oubli. La Société des Bibliophiles normands a donc estimé, avec jnste raison, qu'il était intéressant de réimprimer *le Pont l'Evesque* et elle a confié le soin de cette réimpression à M. Pierre Le Verdier.

Les renseignements biographiques sur Hélie Le Cordier ne sont pas abondants ; car si l'acte d'inhumation, conservé aux archives de Pont l'Evesque, donne exactement la date de sa mort, le 18 février 1684, celle de sa naissance à Saint-Julien-sur-Calonne, le 7 octobre 1615, indiquée par MM. Boisard et Frère, n'est prouvée par aucun document authentique. Malgré cette pénurie, M. P. Le Verdier a trouvé le moyen de faire précéder le poème de Le Cordier d'une notice très judicieuse et très galamment troussée. Pour établir son texte, l'éditeur du *Pont l'Evesque* a choisi l'exemplaire de la Bibliothèque de Dieppe, qui, présentant certaines différences bibliographiques avec les trois autres, dans le titre notamment, lui a semblé être le véritable original, mais cet exemplaire ne contenant ni le *Remerciment*, ni le *Privilège*, il en a pris copie sur l'exemplaire du chateau du Vast. Ces deux pièces n'ont pu encore être imprimées, mais elles seront distribuées aux membres de la Société en décembre 1906 et prendront place à la fin du volume

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la réimpression du *Pont l'Evesque*, tirée à soixante exemplaires seulement, est, comme toutes les publications qui portent le nom de la Société des Bibliophiles normands, très joliment présentée. Nous devons donc savoir gré à cette savante compagnie d'avoir entrepris l'exhumation de l'œuvre d'Hélie

Le Cordier ; nous devons la féliciter également d'avoir choisi pour l'accomplissement de cette tâche délicate l'un de ses membres les plus érudits.

GEORGES VICAIRE.

— Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres, par un VIEUX BIBLIOPHILE Second et dernier supplément, 1905. *Rome-Turin, Roux & Viarengo ; Paris, Honoré Champion ; Leipzig, Otto Harrassowitz ; London, Sampson Low, & C° Ltd.*, in-8 de XIII pp., 1 f. et 379 pp.

Le *Bulletin du Bibliophile* a signalé à ses lecteurs, lors de leur apparition, chacun des deux volumes de ce Manuel, excellent ouvrage bien souvent consulté et dans lequel on trouve des renseignements que l'on ne trouverait groupés nulle part ailleurs. Le « Vieux Bibliophile », un érudit italien dont je ne me crois pas permis d'écrire ici le nom, bien qu'il soit, je crois, très connu, a constaté dans son travail, un certain nombre de lacunes, voire même quelques erreurs et pour les combler ou les rectifier, il a résolu de publier un troisième et dernier volume ; ce volume d'ailleurs ne contient pas que des rectifications ; depuis la publication des deux autres, l'auteur a recueilli des matériaux nouveaux qui, tout naturellement ont trouvé place dans ce supplément qui sera, si nous en croyons le titre, le dernier. Peut-être le « Vieux Bibliophile » se ravisera-t-il quelque jour et tiendra-t-il au courant, au fur et à mesure, sa précieuse bio-bibliographie; telle n'est pas actuellement son intention, puisque, dans le but de faciliter les recherches dans les trois volumes, il a fait suivre ce dernier d'un index alphabétique où l'on trouvera plusieurs noms nouveaux et d'un repertoire général des noms des femmes qui sont cités dans tout l'ouvrage.

Il n'est pas inutile de rappeler ici, en quelques lignes, les renseignements que ceux qui consulteront le *Manuel de bibliographie biographique des femmes célèbres* sont en droit de lui demander. Ce manuel contient; un dictionnaire des femmes qui se sont fait remarquer à un titre quelconque dans tous les siècles et dans tous les pays ; les dates de leur naissance et de leur mort ; la liste de toutes les monographies biographiques relatives à chaque femme, avec la mention des traductions ; l'indication des portraits joints aux ouvrages cités et de ceux gravés séparément, avec les noms des graveurs ; les prix auxquels les livres, les portraits et les autographes ont été portés dans les ventes ou dans les catalogues ; un répertoire de biographies générales, nationales et locales et d'ouvrages concernant les portraits et les autographes, etc,

Le « Vieux Bibliophile », dans son avant-propos, s'excuse de n'avoir pas publié, en une seule fois, ses trois volumes ; un pareil

travail ne s'exécute pas aussi rapidement et nul ne songera à lui adresser un reproche à ce sujet. On ne peut, au contraire, que lui être reconnaissant d'avoir doté la bibliographie et la biographie féminine d'un ouvrage dont l'utilité n'échappe à personne et dont les services qu'il a déjà rendus, avant sont achèvement, ne pourront que devenir plus grands, maintenant qu'il est terminé.

GEORGES VICAIRE.

Comte Emile de BUDAN. — Bibliographie des ex-libris. Seconde édition revue et augmentée. Avec 34 reproductions d'ex-libris. — *Leipzig, Karl W. Hiersemann*, 1906, pet. in-4° de 2 ff. 61 pp. et 7 pp. n. ch.

La seconde édition de la bibliographie que M. le comte de Budan vient de publier se présente sous une forme très agréable ; imprimée en bleu et orange, dans un joli format, elle est tout à fait séduisante. L'auteur, collectionneur passionné, a noté depuis des années tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur son sujet favori et c'est grâce à sa patience et à ses connaissances spéciales que nous avons aujourd'hui la bonne fortune de posséder cette intéressante bibliographie, dédiée à un autre amateur d'ex-libris, M. Joaquimo de Araujo, consul de Portugal.

M. le comte de Budan a adopté l'ordre alphabétique des noms d'auteur, y intercalant à leur place les titres des ouvrages anonymes. Au verso de chacune des pages, il a reproduit divers ex-libris, tirés en bleu, comme le texte. Le travail n'est peut-être pas définitif ; mais voilà deux éditions parues à quelques années d'intervalle ; la première n'a pas été mise dans le commerce ; de la présente édition deux cents exemplaires seulement ont été mis en vente. C'est peu pour satisfaire tous les collectionneurs d'ex-libris qui ne sauraient manquer de placer ce livre de références dans leur bibliothèque.

Persuadé qu'une troisième édition deviendra bientôt nécessaire, M. le comte de Budan me permettra de lui signaler les quelques additions suivantes à son curieux travail :

A propos d'ex-libris (recette pour les décoller) par le docteur Ludovic Bouland, dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1892, p. 591 ; — A propos d'un ex-libris français du temps de François I[er], par L. Delisle. *Paris, Henri Leclerc*, 1900, in-8 [Tirage à part d'un article publié dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1900, pp. 121-134, avec la reproduction de l'ex-libris du Périgourdin Jean Bertaud] — Rapport de M. Léopold Delisle sur une communication de M. Dujarric-Descombes [au sujet de l'ex-libris précédent] dans le *Bulletin historique et philologique* de 1900, p. 83. — Les ex-libris de la bibliothèque publique de Besançon, article anonyme du *Bulletin du Bibliophile* de 1895, p. 342. — De la possession du livre, par le marquis de Granges de Surgères, membre de la Société des Bibliophiles contemporains. *Anvers, août* 1890, pet. in-12. — Les ex-libris français à l'époque de la Terreur révolutionnaire, par Léon Gruel. Extrait des

Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris. Macon Protat frères, imprimeurs, 1901, gr. in-8. [Avec planches hors texte].

— Essai de catalogue descriptif des ex-libris et fers de reliure français anonymes et non héraldiques, par J.-C. Wiggishoff. *Paris, Henri Leclerc*, 1904, gr. in-8 [Tirage à part à 100 ex. avec planches hors texte des *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*].

M. de Budan ne mentionne des *Ex-libris français*, d'A. Poulet-Malassis, que la première édition, celle de 1874 ; la seconde, de 1875, « revue et très augmentée » mériterait d'être mentionnée, car elle est ornée de vingt quatre planches.

Tout en reconnaissant le réel intérêt que présente la *Bibliographie des ex-libris*, j'exprimerai le regret que son auteur se soit contenté de donner des titres un peu sommaires parfois ; il y aurait ajouté le nombre de pages de chacun des livres ou brochures cités, ainsi que l'adresse complète des éditeurs que son travail eût considérablement gagné à ce petit supplément d'information. M. le comte de Budan quand il réunprimera son ouvrage, tiendra certainement à se confirmer aux règles bibliographiques actuellement en usage et sa publication utile et pratique telle qu'elle est aujourd'hui, deviendra, pour les collectionneurs, un instrument tout à fait précieux.

GEORGES VICAIRE.

— Journal inédit du duc de Croÿ — 1718-1784 — publié d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut, avec introduction, notes et index par le Vte de GROUCHY et Paul COTTIN. *Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, 26*, 1906, 2 vol. in-8 de LXIV - 528 pp. et de 2 ff. 527 pp.

Le *Journal* du duc de Croÿ, conservé à la Bibliothèque de l'Institut, et dont M. le vicomte de Grouchy a publié divers fragments, dans la *Nouvelle revue rétrospective* (1), dirigée par M. Paul Cottin, se compose de quarante et un volumes in-quarto. Outre le récit de l'existence du duc de Croÿ à Versailles et à Paris, on trouve dans ce précieux journal, le compte-rendu de ses campagnes, de ses commandements en province, de ses séjours dans sa terre de l'Hermitage, près Condé-sur-l'Escaut, des vues sur l'état politique en Europe, des pages arrachées à des numéros de gazettes et intercalées dans le manuscrit, à titre de pièces justificatives, etc., etc.

C'est à M. le vicomte de Grouchy, grand déterreur de documents intéressants et inédits, que l'on doit la découverte de ces mémoires

(1) Mémoires du maréchal-duc de Croÿ-Solre (1745-1761), *Paris, bureau de la Nouvelle Revue rétrospective* (1894), in-12. — Mémoires du duc de Croÿ sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI. *Ibid., id.* (1896), in-12.

pleins d'informations sur les mœurs comme sur les événements de l'époque. Aujourd'hui, avec la collaboration de notre érudit collègue de la Bibliothèque de l'Arsenal, M. Paul Cottin, notre érudit collaborateur a entrepris la publication d'une grande partie du *Journal* du duc de Croÿ. Notre cadre ne nous a permis de reproduire, écrivent les deux éditeurs, que la partie relative à Versailles et à Paris, mais nous l'avons donnée *in-extenso* (sans corriger le style, et en nous bornant à rectifier l'orthographe et la ponctuation), persuadés que, dans une pareille publication, tout jusqu'à certaines répétitions, a sa valeur. Nous n'avons donc omis aucun des détails dans lesquels l'auteur entre à titre personnel, les considérant comme d'excellents matériaux pour l'histoire du dix-huitième siècle. C'est d'ailleurs ce caractère intime et familial qui fait l'originalité de l'œuvre de M. de Croÿ et la rend si vivante, qu'en fermant le livre, on a l'impression d'avoir vécu de son temps.

Le duc de Croy fut allié à tout ce que, non seulement les Cours de Louis XV et de Louis XVI, mais encore la plupart des Cours d'Europe comptèrent d'illustre, au XVIIIe siècle. Toutefois, étant de ceux qui pensent que « Noblesse oblige », incité, en conséquence par le désir légitime de soutenir l'éclat de sa Maison, M. de Croÿ entreprit de s'élever, non par la faveur ni par l'intrigue, mais par la puissance du travail, l'énergie du caractère, la dignité de la vie. Le travail développa chez lui, tant au point de vue militaire qu'au point de vue scientifique, des talents distingués qui le mirent en relations avec la plupart des hommes célèbres de son temps, et, sur le déclin de ses jours, il fut créé maréchal de France.

Si nombreuses que fussent ses occupations à la ville, elles cédaient le pas à ses devoirs de Cour. Estimé des deux rois sous lesquels il vécut, il fut admis dans leur intimité. Mme de Pompadour, au sujet de laquelle il entre dans des détails qui éclairent d'un jour nouveau cette figure si discutée, l'apprécia et l'aida. Marie-Antoinette lui donna des preuves touchantes de sa sympathie.

L'authenticité du *Journal* intime du duc de Croÿ, rédigé pendant une période de soixante-six ans, ne saurait être mise en doute, puisque MM. de Grouchy et Cottin l'ont publié d'après le manuscrit original, déposé le 8 octobre 1798 à la Bibliothèque de l'Institut. Les portraits d'Angélique-Adélaïde Harcourt, princesse de Croÿ et d'Emmanuel, prince, ensuite duc de Croÿ, reproduits d'après des tableaux conservés au château de Dülmen, ainsi que le fac-similé d'une demi-page du manuscrit de M. de Croÿ, accompagnent ces mémoires qui peuvent être classés parmi les plus intéressants du dix-huitième siècle. Un troisième volume ne tardera sans doute pas à paraître.

Il faut donc savoir gré, dès maintenant, à M. le vicomte de Grouchy et à M. Paul Cottin d'avoir publié ce *Journal*, précédé d'une introduction très documentée et enrichie de nombreuses notes qui complètent heureusement le texte de l'auteur.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

---

— H. LE CORDIER. — Le Pont l'Evesque, poème, précédé d'une notice par P. Le Verdier. *Rouen, imprimerie Léon Gy*, pet. in-4

Publication de la Société des Bibliophiles Normands. Tiré à 60 exemplaires.

— Essai de bibliographie pratique. — Aide-Mémoire du libraire et de l'amateur de livres. — Répertoire d'ouvrages rares ou curieux en tous genres, anciens et modernes : éditions originales, livres à gravures des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, impressions rares, etc, avec l'indication de leur valeur dans le commerce. par UN ANCIEN LIBRAIRE. Première partie [A. LAL]. *Paris, 19, rue des Fossés Saint-Jacques*, gr. in-8 (10 fr.)

La seconde et dernière partie est annoncée pour paraître en novembre. (10 fr.)

— Quelques mots peu connus, par Hugues VAGANAY, à Lyon. *Junge et Sohn, Erlangen*, in-8.

— Hugues VAGANAY. — L'Espagne en Italie. — II. Extrait de la *Revue hispanique*, tome X. — III et IV. Extrait de la *Revue hispanique* tomes XI et XII, 2 vol. in-8.

Publications diverses

— Henri MAZEL. — Ce qu'il faut lire dans sa vie. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Fernand CLERGET. — Littérateurs et artistes. Émile Blémont. [Avec portraits] *Paris, Bibliothèque de l'Association*, in-18 (3 fr. 50.)

PETITS MÉTIERS

ET

CRIS DE PARIS

(*Supplément*) (1)

Les petits métiers et cris de Paris ont toujours fait partie du domaine de l'actualité et si, après les *Crieries de Paris*, de Guillaume de la Villeneuve, au XIIIe siècle, certains poètes du XVIe composaient sur le même sujet des chansons telles que celle qui se chante sur l'air de la *Volte de Provence*, à la fin du XIXe siècle J.-B. Rozier mettait aussi en vers les cris des marchands ambulants que l'on entendait dans les rues en 1868.

Quel bruit assourdissant vient frapper mon oreille !
Quel tapage, bon dieu, quand Paris se réveille !
D'abord c'est l'auvergnat, dont j'entends la clameur
Se répandant au loin : *Voilà le rétameur !*
Puis vient son compagnon, criant à perdre haleine :
Faites raccommoder robinets et fontaines !
Un autre sur un ton qu'il cherche à varier,
Pousse, les yeux en l'air, son cri de *vitrier !*
Tout cela me plait fort... Si vous voulez m'en croire,
Nous allons en citer quelques-uns pour mémoire.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, livraisons des 15 novembre et 15 décembre 1904.

Quoique n'atteignant pas au même diapason,
Ils nous charment toujours annonçant la saison
Qu'en son cours régulier le temps fait reparaître.
Pour combien n'est-ce pas le plus sûr chronomètre!
Et quand, tremblants, transis, nous soufflons dans nos doigts,
Faites-nous, disent-ils, un grand feu sous les toits!
Écoutez cet augure affublé d'une hotte,
Il annonce tout haut: *Au bon poussier de motte!*
Et cette bonne vieille au coin du carrefour,
S'enrouant à crier: *poires cuites au four!*
Voyez-vous les bambins entourant la marchande
Et convoitant de l'œil une part si friande?
Voici le repasseur hurlant: *couteaux, ciseaux!*
Un autre: *du mourron pour les petits oiseaux!*
Ce dernier qui fend l'air d'une voix forte et rauque,
Vient nous offrir des œufs: *à la coque, à la coque!*
On voit poindre plus loin le grand opérateur,
Il tond les chiens frisés dont il est la frayeur!
Voici la poissonnière et si franche et si vive
Avec son éventaire: *il arrive, il arrive!*
Quelle fraicheur, voyez! aussitôt les chalands
S'empressent d'acheter et soles et merlans.
Mais voici du printemps la brise parfumée:
Tout renaît, tout sourit! la nature embaumée
Commence à vous offrir ses plus vertes primeurs...
Aussi quelle gaieté! quelle folle rumeur!...
Écoutez ce normand bien connu des concierges:
Des pois verts au boisseau! grosses bottes d'asperges!
Il marche à pas comptés en poussant son brancard,
Puis sa voix s'affaiblit et se perd à l'écart.
Vous subissez encore une autre roucoulade:
Navets, les bons navets! artichauts et salades!
Il s'échappe dans l'air un autre cri plus doux:
C'est la Montmorency! la livre à quatre sous!
Il passe une voiture: *à la fraise, à la fraise...*
Tout près vous entendez: *au choix, tout est à treize?*
Mais je crains d'abuser de votre attention.
Si je m'arrête ici c'est par discrétion.
Dépeindre tous ces cris serait acte arbitraire:
A ce point qui voudrait se montrer téméraire?
Pourtant qui ne connaît le *marchand de ballons!*

Peaux de lapins, ferraille, habits neufs, vieux galons !
Du garçon de café le *boum* épouvantable
Et du restaurateur le *voilà* formidable !
Sans oublier : *prenez, Mesdames, du plaisir !*
Et les petits gâteaux : *Messieurs, venez choisir !*
Le marchand de cerneaux, la robuste écaillère,
Puis au milieu des fleurs, la jeune bouquetière :
Fleurissez vos amours ! à cet appel charmant
Qui pourrait résister ? j'approche hardiment
Et je choisis soudain, parmi ces fleurs nouvelles,
Celles qui m'ont paru de toutes les plus belles...
A tous les assistants mon cœur veut les offrir,
Comme elles puissions-nous voir nos ans refleurir.

Mais ce sont surtout des quatrains qui servent de légendes aux estampes représentant les petits métiers. Dans une récente étude, publiée en 1904, j'en avais fait connaître deux du recueil O A 79 Réserve, Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Les autres, qui n'ont jamais été cités nulle part, sont assez curieux, assez typiques, pour avoir leur place dans ce petit supplément bibliographique où sont énumérés, à leurs dates respectives, de nouveaux documents en livres et en estampes.

LE BARBIER

Vous qui voulez la barbe avoir
Faicte à la mode de la cour,
Venez, car j'entens bien le tour
Et y feray bien mon devoir.

LE COUSTURIER

Apportez-moi de la besongne,
Je suis habille cousturier,
Qui seait bien l'estoffe employer
Aucun qu'autre de la Bourgongne.

OUISTRE A L'ESCAILLE

Je crie ouistre à l'escaille, escaille, vive escaille,
Pour faire desjeuner ceux qui jeusnent la nuit :
Et si ma marchandise aux mauvais jeusneurs nuit
Et surtout à ceux-là pour de l'argent j'en baille.

VIEUX CHAPEAUX GRAS

Les chapeaux je dégraisse et ne puis m'engraisser
Pour ce qu'en les cherchant, je marche sans cesse :
Si de mon eau la graisse aux vieux chapeaux gras j'oste
Les gras peuvent oster la leur en courant la poste.

LE PATISSIER

Qui veut manger pastez chaud,
De bons gâteaux, bonnes saucisses,
Friscandeaux, bons pains d'épices,
Je les enfourne droit céans.

LE SERRURIER

Je suis serrurier bien expert
Pour fort bien limer une clef,
Ce me serait un grand meschef
Si abusant suis découvert.

LE MENUISIER

Un menuisier est nécessaire
Pour bien orner une maison,
L'on a besoin en la saison
De meubles pour y satisfaire.

LE TOURNEUR

Après le menuisier travaille le tourneur
Pour enfin arrondir toute menuiserie
S'enrichissant si bien pour son gentil labeur
Que les plus grands seigneurs de l'avoir ont envie.

LA LYE

Les bons biberons sont en grand' mélancholie
Alors qu'il demeure en muid beaucoup de lye:
Mais je ne suis pas tel et tant plus il y en a
C'est mon plus grand profit et j'aime bien cela.

FOIRRE NOUVEAU FOIRRE

Je ne suis pas marchand pour aller à la foire
Par Paris je vais vendre et non donner mon foirre,
A pleine gorge on m'oid foirre nouveau crier,
J'en baille pour argent sans m'en faire prier.

LE CORDONNIER

Je suis un cordonnier excellent et subtil
Pour faire des souliers à la Vénitienne:
Mulles et escarpins pourtant autant gentil:
Les autres ne sont rien qu'à la mode ancienne.

LE TAILLANDIER

Pour différents estats forge le taillandier,
Et quand le fer est chaud, il le bat et tenaille,
Ainsi en tout affaire il faut s'estudier,
A ce que chaudement on y soigne et travaille.

LE TAILLEUR DE PIERRES

S'il faut bastir un superbe édifice
Où soit besoin de mon corps et mestier
Il n'y a pas plus subtil ouvrier
Pour escarrer pierres, ny plus propice.

Tous ces quatrains datent environ de 1572.

LIVRES ET ESTAMPES

— Les Rues de Paris avec les cris que l'on entend journellement dans les rues de la ville et la chanson des dits cris, suivi d'un état de la dépense qui se peut faire en cette ville chaque jour et aussi ce que chaque personne peut dépen-

ser. Ensemble les églises, chapelles et rues, hôtels des princes, princesses et grands seigneurs et antiquités de la ville, cité et université de Paris, avec les noms des portes et fauxbourgs de la ville. *A Troyes, chez Garnier le jeune, imprimeur, rue du Temple. Avec permission* (1724). In-32.

Obligeante communication de Monsieur le Duc de Fezensac, d'après son exemplaire.

— Les Plaisirs de la ville et de la campagne, nouvel almanach dédié aux deux sexes. A. P. et P. D. R., *A Paris, chés* (sic) *Boulanger, rue du Petit Pont, m*on *de M. Dufrêne, marchand mercier,* 1777. In-32.

Douze délicieuses figures dessinées par Queverdo, parmi lesquelles, pour le mois de juin : *La Jolie Bouquetière*, pour le mois de novembre, *La Marchande de marrons.*

— Almanach galant, moral et critique en vaudevilles orné de gravures, A. P. D. R. *A Paris, chez Boulanger, rue du Petit Pont, maison de M. Dufrêne, marchand mercier,* 1779. In-32.

Le frontispice dessiné par Berthaut, gravé par Queverdo, représentant une boutique de libraire.

Mais il y avait aussi les libraires ambulants et le suédois Georges Wallin, dans son ouvrage de : LUTETIA PARISIORUM ERUDITA. *Norinberger anno MDCCXXII, in-12,* en parle ainsi : « Lorsque j'arrivai à Paris, il y avait encore une quatrième espèce de libraires assez plaisans et qui ne manquent jamais d'acheteurs. Sur des tables, sur des planches placées dans la rue, étaient étalés des livres de toute espèce et le marchand invitait à haute voix les passants à les voir et à les acheter. J'ai encore dans les oreilles ces mots que j'ai entendus répéter si souvent : *bon marché ! à quatre sols, cinq sols la pièce ! allons ! vite ! toutes sortes de livres curieux !* »

Ces mots sont en français dans le texte.

— Le Trésor des Almanachs, étrennes nationales, curieuses, nécessaires et instructives, nouvelle édition considérable-

ment augmentée pour l'année 1786 (Louis XVI régnant). *A Paris, chez Cailleau, imprimeur-libraire, rue Gallante, nº 64, avec approbation et privilège du Roi.* In-32.

Douze vignettes, gravées sur bois, avec légendes et explications pour chaque mois. *Avril*, la foire aux jambons; *Septembre*, la parade des boulevards ; *Décembre*, les marchands de marrons et de saucissons au Palais-Royal. « On tire à Paris parti de tout. Un particulier s'est imaginé de faire un commerce de marrons et de saucissons de Lyon et, avec la permission du prince, il s'est établi à la porte du jardin du Palais-Royal où, depuis l'hiver de 1784, il débite considérablement. »

— Les Soirées de Célie, ou recueil de chansons en vaudevilles et ariettes, orné de jolies gravures. *A Paris, chez Janel, successeur du sr Jubert, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.* In-32.

La deuxième figure représente un charlatan Mirlimimizacataca offrant sa marchandise aux passants attroupés.

MIRLIMIMI ZACATACA

Possesseur des eaux sans pareilles,
Veut à vos yeux, à vos oreilles,
Offrir ses cures et cœtera.
Accourez à moi, jeunes filles,
Pour conserver votre pudeur,
Je vends un élixir flatteur
Qui masque les secrets du cœur
Et, en plus, cache aux amants les vétilles.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans, disait La Fontaine, livre VI, fable XIX, et Florian, livre V, fable XVII, nous en fait un charmant tableau.

Sur le Pont-Neuf, entouré de badauds
Un charlatan criait à pleine tête :
Venez, messieurs, accourez faire emplette
Du grand remède à tous les maux.
C'est une poudre admirable
Qui donne de l'esprit aux sots,
De l'honneur aux fripons, l'innocence aux coupables,
Aux vieilles femmes des amants,
Au vieillard amoureux une jeune maîtresse,

Aux fous le prix de la sagesse,
Et la science aux ignorants.
. . . .
. . . .
Vite je m'approchai pour voir ce beau trésor,
C'était un peu de poudre d'or.

Le Pont-Neuf était généralement l'emplacement choisi par les charlatans pour y débiter leurs boniments et, sous Louis XV, l'un d'eux était particulièrement connu. C'était *le grand Thomas*, empirique dont une estampe du temps nous donne le portrait sur un char très élevé au-dessus de la foule, dans un costume à grand effet, le chapeau tricorne orné d'un panache d'immenses plumes.

— La Ravaudeuse. Estampe en couleurs gravée au pointillé, sans nom de dessinateur ni de graveur, *à Paris, chez Boulard, m^d d'estampes, 84, rue St-Martin,* 18 de hauteur sur 16 de largeur.

Pour le sujet, jolie jeune femme assise dans un cuvier et ravaudant des bas; pour légende, le quatrain suivant :

D'puis que chacun est remis à sa place
On n'entend plus d'politiques débats.
Chez soi chacun sait mieux c'qui s'passe
Et moi j'ravaude mieux mes bas.

Costume du commencement du premier Empire.

— La Marchande de beurre, dessinée par Desrais, gravée par Mme Montalan. *A Paris, chez Bassel, m^d d'estampes, rue St-Jacques, n° 64.*

— La Bouquetière, C. Dubrusse del. Augrand sculpt. *A Paris chez Tessari et Cie, quai des Augustins, n° 25.*

— La Ménagère. Soinard pinxit. P. Tassaert sculpt.

Dans ces trois estampes gravées au pointillé 0, 30 sur 0, 20, les personnages sont à mi-corps. Elles n'ont pas de légendes, les deux premières ont été déposées à la Bibliothèque impériale.

— Une image oblongue intitulée " Cris de Paris ". *A Paris, chez Jean, rue St. Jean de Beauvais, n° 10.*

Huit types coloriés, bien dessinés, commencement de l'Empire

Cerises à la livre, A la fraîche, qui veut boire? Carpe laitée, carpe, Fromage de Marolles, Parapluie, parasol, Gâteaux de Nanterre, Ciseaux à repasser, A la barque.

— Caricatures parisiennes. — Fabrique de Pellerin, imprimeur libraire, Épinal.

Légendes en français et en allemand. Un feuillet faisant partie d'un album, dit de voyage, dont les figures sont imprimées au recto et au verso pour diminuer l'épaisseur de l'album. 40 types, vingt au recto et vingt au verso, dont vingt-trois des petits métiers et cris de Paris : *L'arracheur de dents, la grimacière, le marchand de coco, la danseuse, la tourneuse perpétuelle, le chien qui file, le troubadour parisien, la jeune bouquetière, la crémière, le joueur d'orgue, le petit bateleur, les petites marionnettes, Paillasse, le chaudronnier, à la fraiche, qui veut boire? le marchand de marrons, le marchand d'habits, Fanfan le batoniste, le marchand de saucisses, la marchande de plaisirs, le marchand de balais, la marchande de braudevin, l'écaillère.* Costumes de la Restauration.

— Recueil de types des rues de Paris par Louis Boilly. *Paris, lithographie de Delpech. S. d.* In-4°.

Suite complète de douze lithographies coloriées: *la chiffonnière, les tailleurs de pierres, le mendiant, la vielleuse, etc.*

— Chansons de P. J. de Béranger, anciennes, nouvelles et inédites, avec des vignettes de Deveria et des dessins coloriés d'Henri Monnier, suivies des procès intentés à l'auteur. *Paris, Baudouin frères, éditeurs, rue de Vaugirard, n° 17,* 1828, 2 vol. in-8.

— *Vieux habits! vieux galons!* ou réflexions morales et politiques d'un marchand d'habits de la Capitale, 9bre 1814, avec un dessin d'Henri Monnier, litho. rue Notre-Dame de la Victoire n° 16, coloriée.

— A new picture of Paris : or the strangers guide to the French metropolis. *London*, 1831. In-12, avec de nombreuses planches.

Dans ce volume, se trouvent 29 planches de costumes parisiens gravées et coloriées par Th. Landseer, 27 reproductions des figures des Cris de Paris de Joly (1814) et deux nouvelles, *le marchand de fouets* et *le marchand de chiens* sous le titre de : Costume of the lower orders in Paris.

— Le Musée pour rire, dessins par tous les caricaturistes de Paris; texte par MM. Maurice Alhoy, Louis Huart et Ch. Philipon. *Paris, chez Aubert, éditeur des Cent et un Robert Macaire, Galerie Véro-Dodat, 1840.* 3 vol. in-4°.

TOME II. — N° 70. *L'Homme canard*, dessin de Benjamin, texte de Louis Huart, très amusante physiologie avec légende placée sous la lithographie : « Voilà le grrrrrand arrêt de mort qui vient d'être rendu par la cour d'assises de la Seine *en faveur* d'un particulier bien connu dans Paris. Ça ne se vend qu'un sou. »

TOME III. – N° 143. *Le Marchand de cantiques*, lithographie de Vernier, texte de M. Alhoy. — N° 144. *La parade*, dessin de Victor Adam, texte de Maurice Alhoy : « les derniers beaux jours de la parade se sont évanouis quand Bobèche est rentré dans la vie privée. Bobèche avait une verve, une originalité dont personne n'a pris la succession ; les habitués du boulevard du Temple se rappellent encore la parade de la carte du diner :

— Mon ami, disait le maître de maison à Bobèche, qui faisait le cuisinier, combien as-tu dépensé pour le superbe diner que tu m'as fait hier.

— Pas beaucoup, mon maître, voici le détail exact..., lisons ensemble la petite note... il tirait du dessous du théâtre une planche étroite qui avait onze pieds de long et il ajoutait : article premier... potage... neuf sous.

– Comment pour onze personnes, neuf sous, c'est pour rien.

— ... Je n'écorche jamais mes maîtres... continuons... poulet.

— Oh il était bien beau, tu as du payer cela six francs ?

— Fi donc, monsieur ! j'ai payé cet animal 22 sous tout plumé...

— Bobèche, tu fais des extravagances, mon garçon, je parie que tu y mets du tien... par amour propre.

— Non, monsieur, les poulets sont à bon compte.

— Tu es un homme rare, Bobèche. (*A part*) : Je pleure d'émotion. Bobèche, on ne trouve pas ton pareil dans les fournitures, continuons...

— Salade... quinze cents francs.

— Hein ?

— Je vous dis, monsieur, salade... quinze cents francs...

— Es-tu fou, Bobèche, mais à ce prix là, on aurait tous les potagers de la basse et haute Normandie, tu es un brigand, un infâme... il y a pour 8 sous d'huile et de vinaigre.

— Oui, monsieur, mais le sel est hors de prix, il n'y a plus qu'un boutiquier qui en vende.

Ce trait faisait toujours battre des mains parce qu'il était une allusion à une disposition législative qui donnait le monopole du se l au gouvernement.....

— Paris au XIXe siècle. Recueil de scènes de la vie parisienne dessinées d'après nature par Victor Adam, Gavarni

Daumier, Bouchot, Bourdet, Cicéri, Pruche, Le Poitevin, Provost, Lorentz, Riga (*sic*) Célestin Nanteuil, Devéria, Traviés, etc., 48 dessins et 200 vignettes sur bois, avec un texte explicatif par Albéric Second, Burat de Gurgy, Jaime, Emile Pagès, Roger de Beauvoir, etc. *Paris, Bauger et Compie, 16, rue du Croissant, hôtel Colbert,* 1839. In-folio.

A noter, parmi les 48 planches hors texte lithographiées : *Le patissier à la mode, Le marchand de beignets, Les balayeurs, Le dégraisseur, Le café en plein vent, Les chiffonniers.*

Il a été fait un nouveau tirage, chez les mêmes éditeurs, en 1841.

— Chants et chansons populaires de la France. Première [deuxième *et* troisième] série 1843. *H. L. Delloye, éditeur, librairie de Garnier frères, Palais-Royal, galerie vitrée péristyle Montpensier.* 3 vol. gr. in-8o.

Dans la première série, *Tableau de Paris à cinq heures du matin*, par Désaugiers, chanson précédée d'une notice par Ourry, membre du Caveau Moderne, musique de H. Colet et accompagnée de dessins de Trimolet, gravés par Nargeot et Torlet.

. . . .
. . . .
De la Villette
Dans sa charrette
Suzon brouette
Des fleurs sur le quai,
Et de Vincenne
Gros Pierre amène
Des fruits que traine
Un âne efflanqué.

. . . .
. . . .
J'entends Javotte
Portant sa hotte
Crier : Carotte
Panais et chou fleur !
Perçante et grêle
Sa voix se mêle
A la voix frêle
Du noir ramoneur.

- Les Petits Français. *Paris, librairie pittoresque de la jeunesse, rue de Seine no 10.* 1842. Pet. in-8o.

Frontispice : Petits français peints par les grands. Vingt-trois grandes figures sur bois, vignettes dans le texte, joli volume très bien

illustré, représentant les petits métiers des enfants de Paris et de la province (rare) : *le Petit saltimbanque*, le *Ramoneur*, le *Petit industriel*, la *Vielleuse*, etc.

Le texte est de MM^mes^ Eugénie Foa, Th. Midy; de MM. A. Achard, J. Caboche Demerville, L. Couailhac, Félix Deriège, Jacquet Delahaye, Franz de Lienhart, Ch. Rouget. Les illustrations sont de Gavarni, Géniole, Emile Wattier, Loubon, Emeric, Henry Monnier, H. Daumier, Célestin Nanteuil.

— Physiologie des saltimbanques et du peuple. *Paris, chez tous les libraires*, 1845. In-12.

— Un dessin de Bertall gravé par Midlerigh pour illustrer les *Guêpes* d'Alphonse Karr, édition in-8º composée seulement de quelques numéros.

1848 (demandeurs nº I). *La Marchande des Quatre-Saisons*, avec la légende suivante : Tiens ! eh bien moi aussi, j'vas y aller à c't'amour de gouvernement provisoire et je lui z'y demanderai qu'y ait huit saisons au lieu de quatre, histoire de faire aller le commerce.

— Les Petits Paris, par les auteurs des Mémoires de Bilboquet, 50 centimes. *Paris*, 1854 [*et* 1855], *librairie d'Alphonse Taride, galerie de l'Odéon*, 25 vol. in-18, couv. illustrée.

Nº 8 : *Paris Gagne-Petit* — Nº 16, *Paris-Saltimbanque*. D'après Barbier, les auteurs de ces petites études sont MM. Taxile Delord, Arnould Frémy et Edmond Texier.

— Paris en chansons, sous la direction de Conte, musique de MM. Ancessy aîné, A. Artus, Beck, Llaunet, Majetti, Peuchot, Sabardeill, Cassaing, Conte et autres, illustré de 14 gravures sur acier, dues au burin et dessins de nos meilleurs artistes. *Paris, P. H. Krabbe, libraire-éditeur, 12, rue de Savoie*, 1855. Gr. in-8, couv. illustrée.

A paru en 21 livraisons. La 19e livraison contient une chanson intitulée : *Ferraille à vendre ! Chiffons !* accompagnée d'une planche hors texte de Traviès.

— Paris et les Parisiens au XIXe siècle. Mœurs, arts et monuments. Texte par MM. Alexandre Dumas, Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Paul de Musset, Louis Enault et du Fayl. Illustrations par MM. Eugène Lami, Gavarni et Rouargue. *Paris, Morizot, libraire-éditeur, rue Pavée-Saint-André*, 3, 1856. Gr. in-8, couv. illustrée.

On trouve dans cet ouvrage : *Marchande de bouquets*, avec

planche de Gavarni, gravée par Rouargue ; *Marchande de pommes, Marchande de la halle, Marchand de coco,* avec planches du même, gravées par le même.

— Les Oublieurs d'autrefois. (Extrait du journal *Le Courrier de Bourges*). *S. l.* (Bourges, imprimerie veuve Ménagé, rue Paradis, 16), *s. d.* (1856). In-8.

Signé, p. 16 : *Hippolyte Boyer.*

— Les Petits métiers réunis. Image d'Épinal non coloriée de la fabrique de Pellerin *S. d.* (1860).

Après avoir exercé successivement toutes les professions suivantes : I. *Joueur d'orgue de Barbarie.* II. *Fabricant de frites.* III. *Rémouleur.* IV. *Merlan,* ou si vous voulez, artiste capillaire. V. *Scieur de bois.* VI. *Cireur de bottes.* VII. *Aboyeur de journaux.* VIII. *Bijoutier sur le genou,* vulgairement *savetier.* IX. *Marchand de coco* (chacune de ces professions représentée par un dessin caricatural) et s'être avisé qu'aucune, pratiquée séparément, ne nourrissait son homme ; le père *Kadlage-ujote* s'est imaginé de réunir en une seule combinaison, la mise en œuvre de ces différentes industries. C'est ainsi que l'orgue, sans rien perdre de sa destination harmonique, est transformé en fourneau, avec adaptation de poulies et transmissions, sans parler des organes divers attachés à la personne de l'opérateur de façon que, tandis que rissolent les pommes de terre, que les ciseaux et couteaux se repassent, que les cheveux tombent (et parfois les oreilles), les mélodies les plus suaves se font entendre, cependant qu'en outre les bottes se cirent, les souliers se clouent, les bûches se scient, le coco se distille, etc., etc.

En somme, la réalisation du rêve industriel et commercial de notre temps : *Maximum de production et de vente, au minimum de frais généraux et de patentes.*

Le dessin central représente le père Kadlage-ujote dans l'exercice de ses neuf fonctions.

— Paul Lacroix (bibliophile Jacob). XVIIme siècle. Institutions, usages et costumes. France, 1590-1700. Ouvrage illustré de 16 chromolithographies et de 300 gravures sur bois (dont 20 tirées hors texte) d'après les monuments de l'art de l'époque. *Paris, librairie de Firmin Didot & Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56,* 1880. In-4°, couv. illustrée.

Contient les cris de la rue, reproductions d'estampes, d'après Lauron et Boitard : Les *chanteurs de chansons, couteaux et ciseaux à moudre, bon vinaigre, à ma bonne mère, chevaux pour les enfants, A mes bons biscuits d'Hollande, ayez souvenance des pauvres prisonniers, couteaux, peignes, écritoires, vieilles ferrailles, le charlatan, cire d'Espagne et oublies, aux allumettes, A mes beaux oiseaux*

qui chantent, le violon, acheter des trompettes de Verre, vues d'optique, maquereaux, quatre pour six sols.

Après avoir fait des recherches avec M. Raffet. au Cabinet des estampes, et avec le très érudit libraire M. E. Rahir, il nous a été impossible de découvrir les noms de Lauron (1) et Boitard ni parmi des dessinateurs, ni parmi des graveurs.

Il y a également dans le volume la *marchande d'images* faisant partie des types parisiens d'après Callot et le *crieur public* d'après Humbelot.

— Revue de l'exposition universelle de 1889. F. G. Dumas, directeur. L. de Fourcaud, rédacteur en chef. *Paris, Motteroz, administrateur, librairie des imprimeries réunies, 13, rue Bonaparte. Ludovic Baschet, éditeur, libraire d'art, 12, rue de l'Abbaye.* 2 vol. gr. in-4.

Splendide publication ornée de belles gravures, entr'autres des magnifiques bois d'Auguste Lepère qui peuvent se classer parmi les plus beaux de l'incomparable maître.

Ce bel ouvrage se termine par un aperçu général de l'exposition par L. de Fourcaud, avec les illustrations suivantes :

Camelot autour du Champ-de-Mars : *Achetez des tickets, achetez des coupons.* dessin de J.-J. Raffaelli.

La marchande de billets de tombola : *Je vends des billets de tombola, vingt mille à gagner.*

La marchande de médailles commémoratives : *Achetez des médailles commémoratives de 89!*

La marchande de guides à l'exposition : *Achetez des guides à l'exposition,* dessin d'Auguste Lepère.

La marchande de vues : *Achetez les principales vues de l'exposition.*

La marchande de tours Eiffel et le vendeur d'eau : *Achetez la Tour Eiffel de poche! — A la fraiche! limonade à la glace!* par J.-J. Raffaelli.

— La Vie des boulevards. Madeleine-Bastille. Texte par Georges Montorgueil. 200 dessins en couleurs par Pierre Vidal. *Paris, ancienne maison Quantin, librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, directeurs, 7, rue St-Benoît,* 1896. Gr. in-8°.

100 exemplaires sur japon tirés pour L. Conquet. De la page 49 à la page 60, notice très humoristique sur le *Camelot*, avec onze illustrations.

(1) J'ai appris, depuis lors, que Lauron vivait au XVIIIe siècle, puisqu'en 1731 il dessinait, d'après nature, 74 planches gravées par Savage pour les cris de Londres publiés chez H. Overton.

— La Parisienne peinte par elle-même. Vingt et une pointes sèches tirées hors texte et quarante-et-une compositions de Henry Somm. *Paris, librairie Conquet, 5, rue Drouot,* 1897 Gr. in-8o.

Texte par Georges Montorgueil. Page 175, *La bouquetière*, 1 planche hors texte, 1 vignette, 1 cul-de-lampe.

« La bouquetière pour tant de fleurs, où n'est-elle pas ? elle s'insinue, errante, où l'amour met sans façon ses coudes sur la table et ses pieds sur les genoux. Elle court les bals et les cabarets de nuit, se poste aux angles des boulevards, se glisse dans la cohue des terrasses, se précipite aux portières, etc., etc. »

— Paysages et Coins de rues, par Jean Richepin. Illustrations en couleurs dessinées et gravées sur bois par Auguste Lepère. Préface de Georges Vicaire. *Paris, librairie de la Collection des dix, 10, rue de Condé, 10,* 1900. In-8.

A la page 131 : — *Voilà l'rétameur !* « A la cantilène de l'ouvrier nomade, les ménagères quittent leur baquet et apportent des casseroles, des cafetières, de vénérables Dubelloir ; il en a déjà sa charge, *le chineur !* car c'est un *chineur* celui-là. Non pas un de ces rétameurs qui raccolent des besognes pour un patron et qui travaillent en boutique ; mais un errant qui campe au fond de ce terrain vague, que vous voyez d'ici, après le tournant de la rue.

« Faisons comme les goussepains qui lui servent d'escorte ; suivons-le, il arrive, jette ses cuivrailles jaunes à terre, allume son réchaud, compose lui-même son alliage, y ajoute du soufre, de l'étain, souffle les charbons. Un cercle de marmots l'admire. Il chante une chanson de son pays et songe au jour où il retournera se payer un lopin de bien avec une vigne au soleil, après avoir si longtemps rafistolé les vieilles casseroles, après avoir crié si longtemps par les rues : Voilà l'rétameur !

— L'Exposition de Paris 1900, publiée avec la collaboration d'écrivains spéciaux et des meilleurs artistes. — *Paris, librairie illustrée, Montgredien et Cie, éditeurs, 8, rue St-Joseph.* 3 vol. in-folio en six parties, couverture illustrée.

Dans la 5e partie commençant le 3e vol., p. 73, il y a un article de Edgar Troimaux, intitulé : *Les camelots de l'exposition, mds de tickets, de plans, de guides, de journaux, etc., etc.*

L'exposition n'a pas créé les camelots nouveaux, mais elle a ouvert aux anciens une nouvelle branche de commerce : *Qui n'a pas son entrée? Qui n'a pas son ticket? 0,65 aujourd'hui, etc., etc.*

Cet article est illustré des sept compositions suivantes de P. Kauffmann :

Les camelots de l'Exposition sous les arbres des Champs-Elysées, aux environs de la Porte Monumentale. — Le marché des tickets devant la Bourse. — A posé le père éternel dans les ateliers de peinture. — Le plan officiel de l'Exposition : demandez le plan de Paris et la collection des monuments. — Le négociateur de tickets. — Un tout petit marchand de cartes postales illustrées.

— Figaro illustré, juin 1905, 23e année, no 183.

Dans « La réclame, son présent, son passé, son avenir » se trouvent comme illustrations des reproductions des cris de Paris (1819) tirées du Cabinet des estampes : *parapluies, marchand d'habits, la fleuriste, vieux chiffons, marchand d'encre ;* d'autres du recueil de l'Arsenal : *argent mi duict, gaigne petit, qui veut du bon lai? beaux A B C, belles heures : ma belle poirée, mes beaux épinars* et le chapitre « publicité de l'annonce orale » est orné de cris de Paris par Martinet (Joly) *le marchand de chansons, tireuse de cartes, tondeur de chiens, marchand d'allumettes, marchand de tisanne, marchande de papiers peints.*

— Les Lectures pour tous, *Paris, Hachette, 79, boulevard Saint-Germain,* numéro de Noël 1905.

Article des plus intéressants — *De chaque pavé sort un camelot ?* avec 16 illustrations d'après les clichés photo-argus, *la dégraisseuse, le marchand de pâtes à rasoirs sans rivale* « je ne la vends pas, je la donne ! » *le dessinateur en plein vent, la meilleure des pâtes dentifrices* etc., etc.

L'auteur passe successivement en revue les différents types du camelot, celui du « papelard » (journaux), le *goualeur* (complaintes), le *chineur* (marchandises défraîchies), le *prostijateur* qui loue à la journée une boutique vacante ou opère en plein air avec *boniment* pour allumer les acheteurs, faire le prostige suppose qu'on a la langue bien pendue et tout un répertoire de lazzis, le *bâveux* (savoir dégraisser), enfin le *simple camelot* qui vend les nouveautés du jour de l'an ; il a vendu, cette année, le *nid d'oiseaux*, le *cambrioleur malheureux*, la *boule mystérieuse*, la *jolie nageuse miss Kellermann*, etc.

Quelles surprises nous ménagera l'année 1906 ?

Le camelot est entré dans nos mœurs ; il n'est pas simple légion, il est toute une armée (il a été reçu à la Préfecture de police, en 1905, 121.500 inscriptions). Son existence fait désormais partie de la vie de nos rues et constitue un des plus curieux chapitres de Paris moderne.

Parmi les *chevaliers du Papelard*, il y en a qui s'égo-

sillent à crier le « Complet des courses » ; puis-je à ceux qui voudront bien lire ce travail, annoncer le « Complet des cris de Paris » ? je ne le crois pas ; je crains, hélas ! le contraire, et pour confirmer ce doute voici le n° 7 de la huitième année de ces mêmes *Lectures pour tous*, dans lequel je trouve la *petite marchande de violettes*, figure en couleurs, composition de Georges Scott, illustrant une charmante poésie de Jean Richepin, dont la dernière strophe est celle-ci :

Fleurissez-vous, les beaux messieurs !
Mes bouquets sont couleur des cieux.
Mesdames, levez vos voilettes,
Fleurez-moi çà, comme c'est doux !
Fleurez-moi ça, fleurissez vous.
Achetez mes belles violettes.

PETITS MÉTIERS ET CRIS ÉTRANGERS

Loin de moi la pensée d'énumérer complètement les cris et petits métiers publiés à l'étranger ; mais en donnant quelques titres des livres illustrés relatifs au sujet qui nous occupe, livres similaires à peu, de choses près, à ceux que l'on imprimait en France, j'aurai constaté qu'à toutes les époques et dans tous les pays, écrivains et artistes étaient séduits par le côté pittoresque des marchands ambulants, leur façon d'offrir aux passants les objets de leur petit commerce et voulaient transmettre aux générations futures leurs *études prises sur le bas peuple*.

« Les cris de chaque ville ont leur caractère propre et

sont l'expression fidèle de sa vie. Non seulement par leur nombre et leur variété, ils donnent approximativement la mesure de son importance et de ses ressources, mais encore ils fournissent des détails précieux sur son système d'alimentation quotidienne, sur la nature des produits de son territoire, ainsi que sur les mœurs, les usages et la langue des habitants. »

Voilà ce qu'écrivait Georges Kastner au chapitre VII de son très remarquable ouvrage *Les Voix de Paris.*

Ceux qui seraient désireux de faire la comparaison des cris de Paris avec les cris de l'étranger trouveront à satisfaire leur curiosité dans les recueils suivants :

CRIS DE LONDRES

— The Cryes of the city of London. — Les cris de la ville de Londres. Dessignez après la nature. *London, H. Overton*, 1731. In 4o.

Suite complète de 74 planches dessinées par M. Lauron et gravées par Savage. Ces planches par leur exécution rappellent celles des Bonnart et des Saint-Jean.

— Douze des cris de Londres, dessignez d'après nature et gravez à l'eau forte par Paul Sandby. *Londres, F. Vivarez*, 1760. In-4o.

— The Cries of London as thay are daily exhibited in the streets; with an epigram in verse, adapted to each, embellished with sixty-two elegants cuts, to which is added, a description of the metropolis in verse. *London, printed for F. Newbery at the corner of Saint-Paul Church-yard*, 1775. In-32 (price six pence).

Les figures sont gravées sur bois.

— Cries of London, by T. Wheatly. *London*, s. d. (vers 1795), In-folio.

Suite de douze planches dessinées par Wheally, gravées par A. Bonato et A. Gabrielli.

— Les Cris de Londres, par M. Thomas Smith. *London*, 1819. In-4°.

Vingt-cinq planches gravées à l'eau forte et coloriées représentant les petits métiers de Londres.

— Costume of the lower orders of the metropolis.

Vingt-quatre planches coloriées, gravées par Landseer, format in-12, représentant les petits métiers de Londres. Cette suite a été publiée dans un volume intitulé ; Leigh's new picture of London ; or a wiew of the political, religious, medical, litterary, municipal, commercial and moral state of the bristish metropolis, *London*, 1819.

— London cries : with six charming children printed direct from stippled plates in the Bartolozzi style, and about 40 other illustrations including 10 of Rowlandson's humorous subjects ; examples by b. Cruikskank, J. Crowhall, etc. The text by Andrew W. Tuer. *London*, s. d. (vers 1880). In-4°.

Nombreuses illustrations en noir et en couleur. Tiré à deux cent cinquante exemplaires.

CRIS D'ITALIE

— Le Arti che vanno per via nella citta di Venezia inventate, ed incise da Gaetano Zompini. *Venezia*, 1785. In-folio.

Curieuse suite comprenant un titre, un frontispice et 60 planches gravées en taille-douce des cris des marchands de Venise.

— Costumes napolitains. *S. l. n. d.* (Naples. Lith. Fergola vers 1825). In-4°.

Six planches, lithographiées et coloriées par Aveta, de petits marchands ambulants, de Naples.

— Petits métiers de Naples. *S. l.* (lith. Cuciniello et Bianchi, *s. d.* (vers 1830). In-4°.

Douze lithographies coloriées.

CRIS DE VIENNE

— Cris de Vienne. — Études prises dans le bas peuple et principalement les cris de Vienne. *S. l.*, 1775. In-fol.

Titre et 40 planches numérotées, dessinées par L. Brand, gravées à l'eau forte et coloriées par Panheimer, Feigel, L. Brand, Mansfeld, etc.

CRIS DE RUSSIE

— Russian cries in correct portraiture from drawings done on the sport. by G. Orlowski. *London, Edward Orme*, 1809. In-4°.

Titre et neuf planches coloriées.

— Collection de cris et costumes de St-Pétersbourg, dessinés d'après nature par divers artistes. *St-Pétersbourg, Alex. Pluchart*, 1823. In-4°.

Suite complète comprenant un titre et 16 planches lithographiées par Kolomann et autres artistes.

PETITS MÉTIERS D'ALLEMAGNE

— Der Ausruf in Hamburg vorgestellt in ein hundert und zwanzig coloriten blättern gezeïchnet radirt und geäzt von professor Suhr. *Hamburg*, 1808. Pet.-in-8°.

Titre gravé et 120 planches coloriées des différents petits métiers et marchands des rues de Hambourg.

— Costumes de Berlin. *S. l. n. d.* (vers 1825). In-4°.

24 planches coloriées, dessinées par W. Henschel et gravées par F. Henschel, représentant les costumes des petits marchands de Berlin.

Cette nomenclature n'est pas longue, il est vrai. Cependant après avoir feuilleté cette quinzaine d'ouvrages, l'on aura pu se faire une idée des habitudes de la vie commerciale ambulante, selon les mœurs et les ressources de chaque pays.

Vte de SAVIGNY de MONCORPS.

LE R. P. HENRI CHÉROT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1856-1906)

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

La vie, trop courte, bien que si pleine, du R. P. Henri Chérot, mort le 25 juin dernier, âgé de cinquante ans, se confond avec ses nombreux écrits. Rien ne peut mieux honorer sa mémoire qu'une bibliographie exacte, et, s'il est possible, complète, des œuvres multiples qu'il a produites ou préparées.

Né le 4 février 1856, à Sens, brillant élève des Jésuites de Dôle, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus de la province de Champagne, à Saint-Acheul, le 14 octobre 1875. De bonne heure il fut appliqué à écrire ; c'était vraiment sa vocation, et dès son premier ouvrage, sur le P. Le Moyne, paru en 1887, mais préparé par de longues années de recherches consciencieuses et fécondes, il pénétra dans le domaine de l'histoire et de l'érudition pour s'y établir en maître.

Sur ce terrain, il avait de qui tenir, et son tempérament d'érudit hors ligne, comme aussi son goût pour les choses militaires et les « figures de soldats » s'explique par l'histoire même de sa famille. Si de son père il

reçut un nom connu et estimé dans la ville de Sens, il descendait par sa mère d'une des plus anciennes maisons de la noblesse tonnerroise (1). Ses ancêtres s'y distinguèrent au Parlement dès le seizième siècle. Au dix-septième, à cette illustration s'ajouta la noblesse militaire.

« Trois générations se succédèrent dans la carrière des armes, et leurs représentants méritèrent la croix de Saint-Louis : Louis Le Maistre lieutenant du Grand-Maître de l'artillerie de Phalsbourg, né en 1652, mort en 1730 ; Louis Alexandre, écuyer, commissaire provincial de l'artillerie, officier commensal de la maison du Roi, né en 1695, mort en 1782 ; Adrien Charles-Louis-Alexandre, né à Tonnerre, en 1753, capitaine-commandant de l'artillerie et du génie, mort en 1824, qui avait fait toutes les campagnes de la guerre d'Amérique. » Trois autres générations devaient imiter ces nobles exemples.

Henri Chérot tenait de son aïeul, Edme Louis Le Maistre, sa passion du travail et de sa vocation pour les recherches historiques ; on peut dire de lui ce qu'il écrivait ici-même du P. Carlos Sommervogel : « Il naquit bibliographe (1). « Son grand père avait défriché tout le pays tonnerrois, l'avait sillonné en tous sens. « Il le connaissait à fond, dit un de nos biographes, et mettait à jour depuis longtemps chaque année quelque fruit de ses recherches qui semblaient devoir être iné-

(1) Nous lisons dans la *Notice biographique sur M. Le Maistre*, par Max Quantin. Auxerre, impr. de Gustave Perriquet, 1872, in-8, 15 p. (*Extrait de l'Annuaire de l'Yonne*, 1871-1872) : « Il appartenait à l'une des plus anciennes familles du Tonnerrois, dont les fonctions dans la magistrature remontent au XVIe siècle. On en voit figurer les membres dans les registres paroissiaux et dans ceux du tabellionnage de la ville de Tonnerre, avec les titres de nobles et de seigneurs du Breuil, de Millery, Luzarche, Varenne, Mercy-le-Serveux, etc. ». Voir Albrier, *Revue de Bourgogne*, 1870. Notice sur M. Le Maistre.

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 15 Juin 1902, p. 263.

puisables(1)». Le P. Chérot fit de même pour le XVIIe siècle, mais il y joignit des études de tout genre, sans renoncer jamais à ses sujets de prédilection.

Retracer cette carrière de « publiciste » (2), qu'est-ce autre chose qu'énumérer et même chiffrer avec précision, au risque d'oublier encore mainte plaquette rare, la longue liste de ses travaux ? Il n'est aucun hommage mieux mérité par ce travailleur sans reproche, sans autre reproche du moins que son acharnement à sa besogne d'écrivain, qui l'a fait s'user trop vite. Tous ceux qui l'ont connu déplorent cette mort précoce, car à qui ne s'est-il point montré serviable? Nul ne l'a pratiqué sans éprouver le charme de son commerce, la sûreté de ses informations, son ardeur à la recherche du vrai, et la largeur d'esprit, la loyauté simple et franche qui lui faisait abandonner sans arrière-pensée les thèses les plus chères, les positions historiques les plus laborieusement conquises, dès qu'un fait nettement montré, un document authentique lui était opposé. Plus que personne au monde, on me permettra de le rappeler ici, je perds, par son brusque départ, une collaboration véritablement fraternelle et dévouée, sûre et informée s'il en fut, et l'œuvre à laquelle

(1) Max Quantin, l. c. p. 3. Cf. p. 13-15 le long catalogue des *Notices*, *Mémoires*, etc. publiés par M. Le Maistre. Cette bibliographie mérite d'être signalée aux lecteurs du *Bulletin*. A remarquer parmi les biographies : *Rodolphe Le Maistre, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue de Bourgogne*, 1858.

(2) C'était le libellé de ses cartes de visite. *L'abbé Henri Chérot, publiciste*, ou encore : *l'abbé Henri Chérot, rédacteur aux Études et à la Revue Bourdaloue*. Mais en observant scrupuleusement les précautions légales qui lui refusaient de porter son ancien titre, il tenait, avec le P. Desbillons, dont il rappela jadis ce trait : « qu'aucune puissance au monde ne pouvait l'empêcher d'être religieux... par un *dévouement* et des *pratiques* dont lui restait le maître » et plus heureux que cet « ancêtre » il n'avait pas à ajouter que le pape, comme avait fait le bref de 1773, eût annulé ses vœux solennels.

(Voir son compte rendu du livre de Pierre Dubois : *le P. Desbillons*, 1887. *Précis historiques*, juin 1888, p. 284. Cf. plus bas, n° 12).

il m'avait initié et amené, pour ainsi dire malgré moi (1), avait en lui — la liste de ses travaux en témoignera — un de ses appuis les plus fermes. Nul n'aura de peine à partager mes regrets des nombreux amis auxquels il a libéralement accordé même assistance.

Le P. Chérot s'est, à la lettre, prodigué à tous ceux qui recouraient à lui. Un étranger, de passage à Paris, au temps où il habitait à la rédaction des Études, rue Monsieur, — vers l'année 1897 — traduisait un jour devant moi son impression : « On dirait, répétait-il, que ce Père a fait le vœu supplémentaire d'obliger tout le monde. » Et de fait il ne refusait à personne ce dont il était à bon droit le plus avare, son temps, la seule chose dont il fut ménager à l'excès, car pour sa peine, il ne l'épargnait point et ne se ménageait guère (2).

Il est mort les armes à la main, car à la veille de ce désastreux voyage au terme duquel il croyait trouver dans un *sanatorium* du Valais (à Montana, près Sierre) un soulagement à l'oppression dont il souffrait depuis un mois, il envoyait à la *Revue des Facultés de l'Ouest*,

(1) J'ai dit ailleurs *Hist. crit. de la Prédication de Bourdaloue*, p. xx et 1613, comment il dut, avec l'aide du P. de La Broise, me forcer la main pour m'amener à choisir ce sujet que je croyais épuisé par la thèse de A. Feugère et le livre du P. Lauras. Sa collaboration y paraît à chaque page.

(2) C'est ce qu'a fort bien dit l'auteur de la notice nécrologique, expressive dans sa briéveté, qui, parue dans *La Bourgogne* et l'*Écho du Tonnerrois*, figure aussi dans la *Semaine religieuse du diocèse de Sens et Auxerre* (7 juillet 1906, p. 513-514). Elle peint à merveille l'« historien distingué », le « travailleur » et le « chercheur infatigable » dont elle indique sommairement les principales œuvres, mais elle ajoute avec plus de bonheur encore : « A une vaste érudition, il alliait une grande bonté de cœur, une âme d'une vaillance peu commune et un dévouement sans limite. Tous ceux qui l'ont connu l'ont estimé et aimé ; il avait une place privilégiée dans le cœur de ses nombreux amis. » (L. c. p. 513). Voir aussi l'article de la Rédaction des *Études*, 5 juillet 1906, p. 6, les articles du *Nouvelliste de la Somme*, 9 et 10 Juillet 1906, de la *Vérité française* 10 Août 1906, et le n° du mois d'Août de *O Salutaris hostia*.

son dernier article, un compte-rendu du livre du P. David sur les Carmélites de Compiègne. C'était comme l'écrivait un de ses amis, un « bon ouvrier », et il a travaillé jusqu'à la fin. Le monde de l'érudition ne peut que regretter en lui un de ses meilleurs représentants.

Au *Bulletin du Bibliophile*, où il avait sa place depuis nombre d'années, il laissera de vifs regrets. Ami des livres et bibliographe expert (1), comme en témoignent les pages qu'il a publiées ici-même, il méritait que sa mémoire y fut conservée.

Pour dresser la liste de ses écrits, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, grâce à l'entremise de M. Ch. Geoffroy de Grandmaison et à l'obligeance de M. Lebrethon, les épreuves du tome XXVII du catalogue de la Bibliothèque nationale, actuellement sous presse, où son nom doit figurer. Il me sera donc possible d'après cette liste, qu'il avait revue près de quinze jours avant son départ de Paris, d'indiquer ici les cotes exactes de ses ouvrages. Plus d'une plaquette aujourd'hui épuisée manque à cette collection, divers ouvrages, antérieurs à son arrivée à Paris, et imprimés en Belgique n'ayant pas été déposés à la Bibliothèque nationale. Presque tous, il est vrai, sont des tirages à part des *Précis historiques* de Bruxelles, et j'aurai soin, à cause de cela d'en indiquer la référence.

Dans cette énumération des travaux du P. Chérot, il faudra nécessairement omettre les articles de pure bibliographie, en nombre considérable. Toutefois je ferai plusieurs exceptions, non seulement pour des *Mélanges* et *Variétés*, publiés à l'occasion de quelque ouvrage parti-

(1) On peut lui appliquer à lui-même le mot qu'il écrivait en 1902 du P. Sommervogel dans son article nécrologique : « Une fois dans les bouquins, il était chez lui ». *Bulletin*, 15 juin 1902, p. 266.

culier, et confinant, par suite, à l'article de fond, mais même en faveur de certains comptes-rendus plus importants, ceux surtout qui se rapportent au XVIIe siècle, son domaine véritable, dans lesquels il a eu l'occasion de rectifier ou de compléter des travaux de valeur.

Un « éloge » du P. Chérot est superflu, et pour esquisser son portrait, nous n'aurons souvent, de tel de ses articles, où il décrit à merveille, parce qu'il les comprend, la conscience et la patience des historiens analysés par lui, qu'à détacher les propres phrases qu'il consacrait à leur louange. Il s'est, à plus d'une reprise, véritablement dépeint lui-même, et l'application en semblera évidente, nous fournissant l'avantage de lui attribuer ses « silhouettes d'érudit » et de le faire reconnaitre dans ses propres œuvres. Ce sera la raison de divers extraits typiques que nous ferons de plusieurs de ses articles (1).

Nous détacherons aussi, pour la même raison, ce qui dans ses divers écrits révèle le mieux le bibliophile qu'était le P. Chérot et ces extraits ne seront pas déplacés dans le *Bulletin* dont il était le lecteur assidu et le collaborateur apprécié (2).

L'ordre chronologique de publication sera strictement

(1) C'est ainsi qu'on lui peut retourner l'éloge qu'il décerne, dans la notice déjà citée à propos de l'auteur d'un catalogue loué par le P. Sommervogel : « Tout ce qu'il dit de son ami est applicable d'abord à lui-même. Ce bibliographe qu'il a dépeint tel qu'un anatomiste devant un cadavre « le scalpel à la main, l'œil à la loupe », disséquant littéralement volume ou brochure, ne laissant rien échapper, frontispice, table, *errata*, pagination, marques d'imprimeur, erreurs typographiques, privilèges, approbations, planches, s'acharnant aux pseudonymes, aux anonymes, c'est bien lui. L'exactitude qu'il appelait, après le libraire Merlin, « la conscience du bibliographe » fut sa vertu dominante». *Bulletin*, l. c. p. 266. — Impossible de mieux décrire ce que fut notre ami. C'est bien là « le P. Chérot peint par lui-même » et s'il sentit si vivement ses mérites, c'est que tout son être vibrait à l'unisson de ce portrait vivant d'un bibliographe.

(2) Voir plus bas, par exemple, le n° 36, article des *Études*, 31 mars 1891.

suivi dans cette Bibliographie, les « livres » et tirés à part, y étant imprimés en caractère spécial (1). Des listes supplémentaires renvoyant aux numéros de cette énumération permettront de grouper les articles parus dans les diverses Revues auxquelles le fécond écrivain a si vaillamment collaboré. Du 16 avril 1882, date de son premier article connu, au 20 juillet 1906 (puisqu'un article « posthume » a paru ce jour-là dans les *Études*), nous espérons n'omettre que les « comptes-rendus » de détail, volontairement laissés dans l'ombre, et qu'un renvoi général à la Table des Recueils où ils ont figuré permettra de retrouver au besoin.

1. — Dans : Le *Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais*, n° du dimanche 16 avril 1882. *La Gravure sur cristal.*

Cet article très court et sans signature, publié par le P. Chérot qui préparait alors sa Licence-ès-Lettres à la Faculté catholique de Lille, n'offrirait que l'intérêt d'un « début ». Il faillit de plus entraîner des conséquences désastreuses pour l'artiste qu'il recommandait. Écrit à propos d'une exposition au Palais Rameau, en faveur de la maison J. Vessière aîné, graveur sur cristal à Baccarat, il émut à tel point les administrateurs de Baccarat qu'ils menaçaient de refuser désormais le cristal brut, et de ruiner ainsi l'industrie du pauvre artiste trop loué à leur gré. Une rectification qui le dégageait, parut le 25 mai suivant dans le même journal.

2. — Dans : *Bibliographie catholique*, novembre 1884, p. 378-381. (Bibl. nat. 8° Q 130.) Compte-rendu du livre de V. Fournel : *De Malherbe à Bossuet* (sous le pseudonyme anagramme : B. Rochet).

A noter, pour les réserves très nettes faites à propos du Port-Royal de Sainte-Beuve, dont le nom « en imposera encore longtemps ». (p. 380).

Les travaux sur le Jansénisme auxquels en cette dernière année de sa vie s'appliquait le P. Chérot, l'occupaient dès lors pour la préparation de sa thèse sur le P. Le Moyne, et attirèrent toujours son attention.

(1) Les ouvrages proprements dits sont imprimés en *petites capitales*, les tirages à part en **égyptiennes**, les articles de revue en *italiques*, les simples comptes-rendus étant précédés d'un astérisque.

3. — *Les plus petits au plus grand.* Chansonnette en 10 strophes (sur le plan du *Napoléon* de Béranger : *Vous l'avez connu, grand'mère*). Pour le Jubilé sacerdotal du R. P. Adolphe Pillon célébré à Lille, le dimanche 28 décembre 1884. Lille. Lefort. 1885, p. 26-29.

Les pièces de circonstances étaient un des triomphes du P. Chérot, excellent versificateur, plein d'humour et d'esprit, « ami de la rime opulente », d'où il tirait souvent de très heureux effets (1).

4. — *Lettre à un scolastique de Jersey,* dans *Lettres de Jersey,* t. IV, 1885, p. 239-45, Gemert, 20 avril 1885.

Récit d'une translation de reliques, envoyées de Saint-Acheul au noviciat de Gemert (Hollande).

5. — ALLOCUTIONS POUR LA PRISE D'HABIT AU CARMEL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE DE MADEMOISELLE LOUISE CHÉROT, EN RELIGION SŒUR JOSEPH-THÉRÈSE-MARIE DE JÉSUS, le 16 février 1888. Sens, imprimerie de Ch. Duchemin, 1887, in-16, 44 p. (par le P. H. Chérot, S. J., p. 1-33 et M. l'abbé Em. Olivier, p. 37-44). (Ln 27 52195).

(Ne figure pas au *Journal de la Librairie*).

6. — Dans : *Bibliographie catholique,* août 1887, *Variétés.* p. 134-145, (8° Q 130). *Un jésuite homme de lettres aux dix-septième siècle.*

A propos de la thèse de George Doncieux. (Paris, Hachette, 1886) (2), le P. Chérot, ami et ancien condisciple de l'auteur auquel il n'a survécu que de deux ans à peine, raconte la soutenance du vendredi 17 juin.

Recueillons dans ce sympathique compte-rendu un éloge où le P. Chérot, comme il arrive parfois aux critiques, s'est dépeint lui-même, et dont on peut se servir pour le louer de maint de ses ouvrages sur le grand siècle : « M. Doncieux s'est affectionné à son personnage ; il s'est identifié avec lui ; il l'a fait sien, il a vécu en esprit dans son milieu, et dans cette fréquentation intellectuelle de ses idées et de son temps, il a trouvé le secret de le comprendre et de le faire comprendre. Cela n'est pas si aisé, et ceux qui cherchent à recomposer pièce par pièce la physionomie d'un de ces oubliés d'il y a seulement deux cents ans,

(1) La notice déjà citée des *Études*, Juillet 1906, p. 5, signalait à bon droit ce détail.

(2) Un compte-rendu sans signature du même ouvrage parut aussi dans les *Précis historiques* du mois d'octobre 1887, p. 473-474.

savent à quelle minutie de recherche il faut descendre, quels trésors de patience et d'investigation doivent être dépensés souvent en pure perte » (p. 135).

7. — ÉTUDE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DU P. LE MOYNE (1602-1671) par H. Chérot, Licencié-ès-Lettres. Thèse pour le Doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Besançon. In-8 de 501 p.

A la page 501, se lit l'*Imprimatur* : Vu et lu, à Besançon, le 21 juin 1886, par le Doyen de la Faculté des Lettres H. Tivier. Vu et permis d'imprimer. Le Recteur de l'Académie de Besançon Dr L. Micé.

Peu d'exemplaires, qui sont aujourd'hui des raretés bibliographiques, portent ce titre. La thèse n'ayant pas été soutenue, par suite d'une de ces iniquités sournoises dont il serait bon de publier l'histoire — j'en ai sous les yeux les éléments authentiques dans une correspondance des plus suggestives, — l'ouvrage fut mis en vente sous le millésime 1887, certainement après le 27 juillet. Le *Journal de La Librairie* ne le signale qu'au 27 avril 1889, n° 4493.

8. — ÉTUDES SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DU P. LE MOYNE (1602-1671), par H. Chérot, S. J. In-8, 569 p. Chartres, impr. Durand. Paris, librairie Picard, 1887. (2 ex. à la Bibl. nat. Ln 27 83563 et 52170).

Le remarquable essai bibliographique sur les ouvrages imprimés et manuscrits du P. Le Moyne, qui va de la page 503 à la p. 547 mérite d'être signalé aux Bibliophiles ; il pourrait être édité à nouveau, avec des enrichissements d'un tiers environ, qui prouvent avec quelle conscience l'auteur suivait son ouvrage. L'exemplaire interfolié qu'il a tenu à jour suppose une véritable refonte de tout l'ouvrage.

9. — Dans : *Revue mensuelle du Cœur de Marie* (du P. Petitalot, de la Société de Marie), octobre 1887, p. 248-255 (t. IV). D 80719.

La Légende de Notre-Dame de Boulogne (poésie).
Ibid., octobre 1888, p. 238-243 (suite) (t. V), cf. N° 14.

10.— Dans : *Études*, 15 mars 1888. (Bibl. nat. D 33939). **Documents inédits sur l'histoire de France.* — *Lettres de Peiresc aux frères Dupuis*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque (p. 470-471).

Ce n'est qu'un compte-rendu ; mais c'est le premier article signé du P. Chérot dans les *Études*, à la rédaction desquelles il n'ap-

partint qu'à la fin de 1890. Il marque en outre les débuts d'une série d'études sur cet érudit dont le P. Chérot devait tracer le portrait en 1898, et en attendant, analyser tant de plaquettes. Voir plus bas n° 31. En outre il eut le mérite de soulever un doute, puis de faire effacer les notes des pages 141 et 812, relatives à Saint-Amant, qui n'était nullement le « poète », mais Charles de Monchal, abbé de Saint-Amand ; cf. *Lettres de Peiresc*, t. II. p. 672, n. 4, où Tamizey de Larroque fait hommage au P. Chérot de cette rectification.

11. — ALLOCUTION POUR LA PROFESSION AU CARMEL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE DE MADEMOISELLE LOUISE CHÉROT EN RELIGION SŒUR JOSEPH-THÉRÈSE MARIE DE JÉSUS, prononcée, par le P. H. Chérot, S. J. le 4 avril 1888. Chartres, imprimerie Durand, 1888, 12°, 21 p. Ln 27 38222.

12. — Dans : Les *Précis historiques*, juin 1888, p. 281-5. *Variétés littéraires. Le P. Desbillons.* (A propos du livre de Pierre Dubois. Bourges, 1887). (8° Z 10.415.)

13. — *Ibid*. juillet 1888, p. 353-7. *Un livre nouveau sur la Prédication.* (La Prédication, grands maîtres et grandes lois, par la R.P. G. Longaye, S. J., 1888).

Tiré à part : **Un livre nouveau sur la Prédication** par H. Chérot, S. J. Bruxelles, Alfred Vromant, 1888, 8°, 7 p.

14. — LA LÉGENDE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE, par le R. P. H. Chérot, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1888, 8° 10 p. (Boulogne-sur-mer, 15 août 1861), 8° Ye pièce 3368. (Cf. n° 9.)

— LA LÉGENDE, etc. Deuxième édition, revue. Paris, V. Retaux et fils, in-18, 35 p. 1894. (8° Ye pièce 3195).

— Figure aussi, p. 7-24 en tête de *Vingt-cinq ans, Notre-Dame de Boulogne*, album in-4. illustré de 176 pages, achevé d'imprimer 1er décembre 1897 à l'occasion du Jubilé du Collège de Notre-Dame de Boulogne. (Absent de la Bibl. nat.)

15. — Dans : *Précis historiques*, oct. 1888. p. 480-90. *Variétés littéraires. Boileau et la critique moderne.*

Sur le *Boileau* de Deschasnel. Paris, 1888 et l'*Art poétique...*, commenté par le P. Delaporte. Lille, 3 in-8, 1888.

Le P. Chérot avait fait paraître sur ce dernier ouvrage, dans le *Courrier de Bruxelles*, samedi 10 août 1888, un mélange intitulé : l'*Art poétique de Boileau*.

16. — *Ibid.* nov. 1888, p. 545-7. *Saint Jean Berchmans. Dernier jour et dernière heure.* Poésie (84 vers).

Tiré à part, 8° 3 p.
Réimprimé dans l'*Année des Poètes,* t. VII (Paris, 161, rue Saint-Jacques) pour 1897, p. 103-5.

17. — Dans : *Précis historiques*, avril 1889, p. 164-71. *Une grande chrétienne au XVII[e] siècle. Madame de La Tour-Neuvillars (Suzanne de La Pomélie).*

Mélange à prospos de la réimpression de sa vie, par le P. du Sault (M[is] Anatole de Brémont d'Ars). Migré, Nantes, 1889.

18. — *Ibid.* juin 1889, p. 266-75. *Une petite fille de Joseph de Maistre. Xavérine de Maistre, Prieuré du Monastère de l'Incarnation à Poitiers (1838-1871).*

Mélange sur le livre du P. Mercier, S. J. Poitiers 1888.

19. — *Ibid.* nov. 1889, p. 523-6. *La Congrégation. Réfutation d'une calomnie.*
A propos du livre de M. Ch. Geoffroy de Grandmaison, Paris, 1889.

20. — Dans : le *Messager du Cœur de Jésus,* nov. 1889, p. 546-69. — *Les amis du Cœur de Jésus : Sœur Marie-Catherine (Putigny,* religieuse converse du Monastère de la Visitation de Metz).

21. — Dans : le Prospectus d'une « Société de Saint-Louis de Gonzague », fondée le 19 mai 1889, au Cercle Notre-Dame de la Treille, à Lille, in-16 de 12 p. après l'extrait des statuts, p. 9, une cantate de 16 strophes, avec deux refrains, signée (par erreur) A. Chérot, intitulée :
Chant de guerre des zouaves du bon Dieu composé pour la Société Saint-Louis de Gonzague.

22.— Dans : *Association des Anciens élèves de Boulogne-sur-mer de Notre-Dame. Boulogne-sur-mer. Quinzième compte-rendu annuel, année 1888-89* Amiens, Piteux, 1890, p. 12-15. Poésie (100 vers) datée : Boulogne, 15 août 1889 : *Lettre d'un Ancien à un Ancien.*

23. — JANSÉNIUS ET LE RAPIN. CONTROVERSES CONTEMPORAINES, par H. Chérot, S. J. (Extrait des *Précis historiques,*

année 1890). Bruxelles, Alfred Vromant, 1890, 8°, 70 p.

Avait paru en février, p. 53-82, avril, p. 77-190, et mai, p. 220-42, 1890.

24. — Dans : *Etudes*, 31 mars 1890. partie bibliogr. p. 190-2.
* *Documents inédits*, etc. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuis*, t. II, par Tamizey de Larroque. Cf. plus haut, n° 10.

A relever dans ce simple compte rendu cet éloge de Tamizey où le P. Chérot peint à son insu sa propre méthode de travail : « Pour résumer en un mot notre impression de lecture, nous dirions que l'auteur de ce parfait commentaire rappelle le grand peintre contemporain qui, interrogé sur le secret du fini et du charme de ses œuvres, répondit : « Je n'ai rien négligé » (p. 192).

25. – *Ibid.* p. 211-3.

* Le compte rendu du « *Chapelain* » de l'abbé Fabre, amenait sous sa plume cette autre « définition » adéquate d'un érudit idéal : « La vérité historique est un horizon qui recule et les vrais érudits, ceux qui ne se contentent point de renseignements vagues ni de dates approximatives, ceux qu'irritent les continuelles contradictions des auteurs réputés les plus sûrs et des témoignages en apparence les plus clairs, ceux-là poursuivent, sans jamais se décourager, la solution du moindre problème entrevu, etc.... » La lecture des divers travaux du P. Chérot prouve qu'il n'a jusqu'au bout de sa carrière, guère failli à ce programme.

26. — Dans : *Précis historiques*, juillet 1890, p. 349-60.
Un poète scolaire. Le Père Victor Delaporte.

A propos de *Récits et Légendes*, *Fais ce que dois*, etc.

Tiré à part : **Un Poète scolaire**, etc., par H. Chérot Bruxelles, Alfred Vromant, 1890, 8°, 19 p.

Cf. *Études*, P. bibl. 15 mars 1890, p. 518-9. C. R. de *Récits et Légendes*.

27. — *Ibid.* 1er oct. 1890, p. 509-15.
Variétés scientifiques. Couleurs et coloris. (A propos de l'ouvrage : Répertoire chromatique, etc., par Ch. Lacouture. Paris, Gauthier-Villars, 1890.

Tiré à part. **Variétés scientifiques, Couleurs et coloris**, par H. Chérot, S. J. Bruxelles, A. Vromant, 1898, 8°, 11 p.

28.— Dans *Etudes*, 31 oct. 1890, P. bibliogr.
* *L'épiscopat provençal au XVIIIe siècle. Notice sur Mar*

de Mesgrigny, év. de Grasse..., par le R. P. dom Théophile Bérengier.

A noter, dans ce compte rendu, une théorie qui fut chère au P. Chérot et révèle dès ce début de sa carrière de publiciste, les préoccupations historiques qui devaient la couronner : « C'est seulement lorsque dans chaque région de notre pays un travailleur érudit et patient comme dom Bérengier aura amassé les matériaux que l'on pourra écrire l'histoire vraie et complète du jansénisme français au dix-huitième siècle » (p. 748-9).

Maintes fois il a appelé de ses vœux, plus souvent encore, il a encouragé d'un appui plus efficace et d'une complaisance inépuisable les entreprises et monographies historiques, sans lesquelles une histoire générale est fort exposée de s'égarer.

29. — Dans trois volumes de « *Séances littéraires*, par le R. P. Dalmais, S. J. » In-12. Paris. Poussielgue, 1891 : *Pélage dans les Asturies ; saint Louis en Egypte ; Marie patronne de la jeunesse*, Préfaces, signées H. C.

Cf. le compte rendu des *Études*, P. bibliogr. 30 avril 1891, p. 295.

30. — Dans : *Etudes*, 15 novembre 1890, p. 420-45. *Les Chartreux et leurs Annales.*

31. — *Ibid.* p. 516-9. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* Sommervogel, t. I. Cf. plus bas n° 37.

32. — Dans : *Etudes*, 30 nov. 1890, part. bibl. p. 830-1. *Opuscules* de Tamizey de Larroque analysés. Cf. n° 10 et 22.

33. — *Ibid.*, 15 janvier 1891, p. 54-81. *Le surintendant Fouquet ami des Livres.*

Dans cet article le P. Chérot, s'est révélé bibliophile délicat et expert. Cf. plus bas, N° 36.

34. — *Ibid.*, 15 février 1891, p. 177-99. *Le Blaise Pascal de M. Joseph Bertrand et la critique.*

35. — *Ibid.*, 15 mars 1891, p. 398-426. — *Le cardinal Maury, d'après sa correspondance et ses Mémoires inédits.*

36. — *Ibid.*, 31 mars 1891, P. bibliogr. p. 167. « *Étude sur la reliure des Livres.* etc., par Gustave Brunet, Bordeaux, 1891.

On y rencontre ce passage que goûteront les lecteurs du *Bulle-*

tin du Bibliophile : « M. G. Brunet réédite avec des additions considérables son ancien travail de 1883... Les nombreux exemplaires aux armes d'Anne d'Autriche, possédés par la bibliothèque Mazarine, méritaient d'être signalés. « A propos de cette reine bibliophile, puisque M. Brunet déclare qu'il est rare de rencontrer des collections particulières où figurent des livres à sa marque (p. 79). Nous signalerons l'ouvrage suivant, conservé à l'ancien collège d'Enghien (Belgique) : » *l'Année chrétienne*, par le R. P. Jean Suffren, de la Compagnie de Jésus (1640-1-2). Quatre volumes in-4. Tous les quatre reliés en maroquin rouge portent gravées sur les plats les armoiries de la reine, partie de France et d'Autriche-Espagne ; dans les deux premiers ellse sont entourées de deux palmes, et dans les deux derniers de la cordelière signe de viduité ; le semis de fleurs de lis qui recouvre la reliure du premier tout entier ne figure qu'au dos des trois autres ; de plus, le quatrième porte aux angles des plats, le monogramme formé du double A enlacé et surmonté de la couronne » (p. 167).

(A suivre) EUGÈNE GRISELLE.

DÉFENSE DE PASCAL

Pascal est-il un faussaire ?

La *Revue de Paris* a publié, dans ses numéros des 1er avril, 15 avril et 1er mai 1906, trois articles de M. Félix Mathieu intitulés : *Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme.* La conclusion finale de cette étude est celle-ci : Pascal est un faussaire. « La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Florin Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique... »

Depuis plus de trois mois que les trois articles de M. Mathieu avaient paru, personne n'avait entrepris de discuter ce réquisitoire écrasant en apparence, ni de laver Pascal de la flétrissure infligée à sa cendre, après deux siècles et demi.

Notre savant collaborateur, M. Abel Lefranc, professeur de Littérature Française au Collège de France, vient d'accomplir cette tâche dans la *Revue Bleue* des 11, 18 25 août et 8 septembre derniers. Sa démonstration, conduite d'après les principes les plus rigoureux de la méthode historique, doit être considérée comme décisive. Nous ne pouvons songer à la résumer ici, préférant renvoyer nos lecteurs aux articles eux-mêmes. Nos

tin du Bibliophile : « M. G. Brunet réédite avec des additions considérables son ancien travail de 1883... Les nombreux exemplaires aux armes d'Anne d'Autriche, possédés par la bibliothèque Mazarine, méritaient d'être signalés. « A propos de cette reine bibliophile, puisque M. Brunet déclare qu'il est rare de rencontrer des collections particulières où figurent des livres à sa marque (p. 79). Nous signalerons l'ouvrage suivant, conservé à l'ancien collège d'Enghien (Belgique) : » *l'Année chrétienne*, par le R. P. Jean Suffren, de la Compagnie de Jésus (1640-1-2). Quatre volumes in-4. Tous les quatre reliés en maroquin rouge portent gravées sur les plats les armoiries de la reine, partie de France et d'Autriche-Espagne ; dans les deux premiers ellse sont entourées de deux palmes, et dans les deux derniers de la cordelière signe de viduité ; le semis de fleurs de lis qui recouvre la reliure du premier tout entier ne figure qu'au dos des trois autres ; de plus, le quatrième porte aux angles des plats, le monogramme formé du double A enlacé et surmonté de la couronne » (p. 167).

(A suivre) EUGÈNE GRISELLE.

DÉFENSE DE PASCAL

Pascal est-il un faussaire ?

La *Revue de Paris* a publié, dans ses numéros des 1er avril, 15 avril et 1er mai 1906, trois articles de M. Félix Mathieu intitulés : *Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme*. La conclusion finale de cette étude est celle-ci : Pascal est un faussaire. « La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Florin Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique... »

Depuis plus de trois mois que les trois articles de M. Mathieu avaient paru, personne n'avait entrepris de discuter ce réquisitoire écrasant en apparence, ni de laver Pascal de la flétrissure infligée à sa cendre, après deux siècles et demi.

Notre savant collaborateur, M. Abel Lefranc, professeur de Littérature Française au Collège de France, vient d'accomplir cette tâche dans la *Revue Bleue* des 11, 18 25 août et 8 septembre derniers. Sa démonstration, conduite d'après les principes les plus rigoureux de la méthode historique, doit être considérée comme décisive. Nous ne pouvons songer à la résumer ici, préférant renvoyer nos lecteurs aux articles eux-mêmes. Nos

par le témoignage formel de sa fille. D'après la démonstration que j'ai présentée dans la *Revue Bleue*, Périer, sa mission de Moulins terminée, ne serait pas rentré à Clermont, mais aurait directement gagné Paris, où se trouvait sa famille, et où un texte certain nous le montre en juin 1648. C'est cette absence qu'il explique clairement lui-même au début de la lettre où il rend compte à Pascal de l'expérience du 19 septembre 1648. Voici ce second texte : 2° : « Enfin, j'ay fait l'expérience que vous avez si longtemps souhaittée. Je vous aurois plûtost donné cette satisfaction, mais j'en ay esté empesché, autant par les employs que j'ay eu en Bourbonnois, qu'à cause que *depuis mon arrivée*, les neiges ou les brouillars ont tellement couvert la montagne du Puy de Domme, où je la devois faire, que mesme en cette saison qui est icy la plus belle de l'année, j'ay eu peine de rencontrer un jour où l'on pût voir le sommet de cette montagne qui se trouve d'ordinaire au dedans des nuées, et quelquefois au-dessous, quoy qu'au mesme temps il fasse beau dans la campagne ; de sorte que je n'ay pû joindre ma commodité avec celle de la saison avant le 19 de ce mois de septembre ».

Donc, Périer revenu à Clermont, très probablement avec sa femme Gilberte Pascal, assez tard dans l'été, se trouve arrêté par des neiges et des brouillards précoces, comme il en survient à la fin de certains étés particulièrement humides et froids. Il faut songer que l'expérience était une entreprise compliquée, qui exigeait le transport d'instruments fragiles et qui réclamait de plus le concours d'un certain nombre de personnes. Le 19, le temps paraissait assez beau sur les cinq heures du matin, et Périer se décida, avec ses compagnons, (le Père Bannier, le chanoine Mosnier, Messieurs La Ville et Bégon, conseillers en la cour des Aydes, et M. La Porte, docteur en

médecine, entre autres), (1) à tenter la réalisation du projet de son beau-frère. La réussite fut complète, on le sait, et la science conquit ce samedi-là, une grande vérité de plus.

Il existe encore un troisième texte où Pascal a constaté le retard imposé à son projet par des circonstances extérieures. On le trouve dans sa lettre à M. Le Pailleur, datée de juin 1648 par tous les savants qui s'en sont occupés. J'ai parlé de ce texte dans mon *Post-Scriptum à la Défense.* Voici le passage : 3° : Pascal y traite de l'hypothèse de la pression atmosphérique, et annonce que cette hypothèse sera sans doute assez prochainement vérifiée : « Nous en attendons néammoins l'assurance de l'expérience qui doit s'en faire sur une de nos hautes montagnes ; mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que sur les lettres que j'en ai écrites il y a plus de six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. » Comme Périer était alors à Paris, Pascal ne pouvait espérer que l'expérience fût réalisée avant quelque temps. Il est très probable que Périer, après la réception de la lettre envoyée à Clermont par son beau-frère, le 15 novembre 1647, avait correspondu, de Moulins, avec ses amis de Clermont, les Bannier, les Mosnier et autres, ses futurs collaborateurs, et qu'il était tombé d'accord avec eux pour reconnaître que l'expérience était d'une réalisation presque impossible pendant la mauvaise saison. On le fit savoir à Pascal, en lui faisant remarquer que les neiges rendaient pendant l'hiver le Puy-de-Dôme inaccessible,

(1) Les Pères Chastin, Minime et de la Mare, de l'Oratoire, prêtèrent leur concours pour les observations faites, ce jour là, au couvent des Minimes, et, le lendemain au pied et sur le sommet de la plus haute tour de N.-D. de Clermont.

surtout à des expérimentateurs. De là, la constatation faite par le jeune savant dans sa lettre à M. Le Pailleur. D'autre part, il est fort possible que Périer, sa mission de Moulins accomplie, ait justement renoncé à retourner à Clermont pour y accomplir l'expérience, parce qu'il savait fort bien ne pouvoir la réussir avant l'arrivée de l'été. Il se rendit donc à Paris, où il séjourna quelque temps. A son retour en Auvergne, les soucis d'une installation et une température peu favorable contribuent encore à retarder sa tentative. Finalement, il se rend compte que l'été s'avance et se décide, le 19 septembre, voyant le ciel clair au début de la journée, à prévenir ses compagnons et à entreprendre l'ascension du Puy-de-Dôme (1).

Rien dans tout cela que de très clair. Les textes et les faits concordent. Pascal n'est pas un faussaire.

ABEL LEFRANC.

(1) En rendant compte à son beau-frère des résultats des expériences, Périer ajoute que si Pascal trouve « quelques obcurités » dans son récit il pourra lui « en eclaircir de vive voix, dans peu de jours, estant sur le point de faire un petit voyage à Paris ».

L'ALMANACH DE MILAN

Cet ouvrage est-il inconnu ? Les affirmations, toujours périlleuses en bibliographie, sont particulièrement téméraires quand elles s'adressent aux lecteurs du *Bulletin*. Tout ce qu'il m'est permis d'affirmer, c'est que l'*Almanach de Milan* ne s'est pas rencontré dans un certain nombre de catalogues examinés à son sujet ; et que deux opuscules de ce titre, mais d'un contenu bien différent, imprimés à plus de cent vingt ans d'intervalle, semblent indiquer une durée qui, même à la supposer intermittente, mérite une mention.

Du plus ancien tel est le titre : ALMANACH | DE MILAN | POUR L'ANNÉE M.DC.LXXXVI | *OV* | LE PESCHEUR | FIDELE. | OBSERVATIONS | SUR L'ANNÉE | DE LA CRÉATION DU MONDE, 5635 | DE L'INCARNATION, 1686 | DE LA CORRECTION GRÉGORIENE, 104 | DU RÈGNE DE LOUIS LE GRAND, 44 | *Traduit de l'Italien en François* | Vignette. A PARIS | Sur le quai des Augustins, au dessus de la | Grand'Porte de l'Église, à la descente | du Pont-Neuf, à l'Image Saint-Louys. | M.DC.LXXXVI. | *Avec privilège du Roy*. In-12 (88 m/m×148) de 92 pp. et 9 feuillets liminaires dont le premier est blanc et les pp. 2, 3, 4 sont le « *catalcgue* (sic) des livres nouveaux imprimés à l'image saint Louis. »

L' « Extrait du Privilège du Roy », donné à Saint-Germain le 19 décembre 1675, plus explicite que de coutume, permet au sieur de la Sourbe de publier « un

livre intitulé le *Pescheur fidèle*, en italien *il Pescatore fidele*, ou *Almanach traduit de l'italien en français, pour l'année 1677 qu'il renouvelle toutes les années, comme il renouvelle la présente 1686*, durant l'espace de vingt années. » De la Sourbe a cédé son droit à Thomas Guillain, libraire.

Le texte proprement dit commence par la « Lettre d'une personne de qualité à qui l'auteur écrivait ordinairement sur les prédictions de l'année qui se trouvaient véritables, écrite à une autre personne de ses amis, contenant des remarques sur les événements de l'année 1685 » ; onze pages datées « De... ce 28 octobre 1685 », et signées « Le M. D. » Elles n'ont d'autre but que de prouver que les prédictions de l'Almanach pour 1685 se sont accomplies. Il s'ensuivrait donc que le volume de 1686 n'est qu'un « pêcheur fidèle » de pronostications.

L'esprit profondément chrétien du temps fait conclure *l'Instruction* préliminaire par cette restriction remarquable : qu'on « ne doit pas croire que le bien ou le mal pronostiqué soit inévitable... Enfin, le Souverain Être donne toujours assez de grâce à ceux qui l'implorent dans ce rencontre pour vaincre ces mauvaises influences ; de même qu'il prive aussi bien souvent ceux qui se trouvent sous des aspects heureux, des biens qui leur sont promis, quand ils sont assez vains pour l'oublier et avoir trop de foi en leur horoscope. »

Sont énumérés p. 5 les *Caractères des Planètes et des Signes* (du Zodiaque). Les trois pages suivantes contiennent la « Règle pour savoir à quelle opération la lune est bonne, quand elle se trouve en chacun des signes du zodiaque ». Par exemple la lune dans le Lion est « très bonne pour contracter..., fondre métaux, travailler au feu et aux eaux », etc.

Quinze colonnes (pp. 3 à 13) dressent la « table pour connaître sur quels royaumes et villes président les signes célestes ». Les principaux États sont classés sous plusieurs signes différents, précautions excellentes pour que les pronostics se vérifient plus aisément. Les amateurs de géographie ancienne y rencontreront quelques curiosités, telles que Geromans, Gromantie, Loumelline, Nosomotide, Tuberin, Zundgavie, etc.

Le « compost utile à l'Église romaine » est réuni (p. 14) aux « Fêtes mobiles » et aux « Quatre-Temps ».

Le corps même de l'ouvrage ne commence, à proprement parler, qu'avec la page 15 pour finir à la page 76 ne formant ainsi qu'un peu plus de la moitié du volume. Au « discours général » succèdent des réflexions sur chacune des saisons et sur les éclypses *(sic)*.

A chaque mois est ensuite affecté un article qui comprend les phases de la lune avec les prévisions atmosphériques, suivie de pronostics et des saints du calendrier sans caractéristique spéciale; en un mot, le bagage ordinaire des honnêtes Mathieu Lensberg des débuts de ce xxe siècle.

Enfin les seize dernières pages sont réservées aux « jours de naissances de plusieurs princes, princesses et seigneurs qui vivent aujourd'hui, et dont l'auteur a fait les naissances; avec les jours des vacations, outre les dimanches, fonctions du Parlement, cour des Aides, présidial, Châtelet et autres juridictions de Paris; et de toutes les foires de France. » On y voit que le Parlement prenait ses vacances du 7 septembre au 11 novembre inclusivement.

Il n'y a guère que par sa première page que le second *Almanach de Milan* ressemble à celui qui vient d'être décrit; et c'est ce qui rend plus piquant le problème de

cette similitude de titre. La différence essentielle entre ces deux livrets, c'est qu'au lieu des maigres vignettes de l'ancien, le plus récent contient une vingtaine de gravures dont plusieurs à pleine page. Les petites scènes (28 m/m×53) allégoriques mises au calendrier en tête de chaque mois pour le symboliser sont particulièrement remarquables.

En regard du frontispice, représentant une femme couronnée de sept étoiles et munie d'un compas, ou lit : « ALMANACH | DE MILAN. | POUR L'AN DE GRACE MDCCCXIII | OBSERVATIONS SUR L'ANNÉE, | *De la Création du Monde, 7813 ;* | *De l'Incarnation, 1813 ;* | *De la Correction grégorienne, 231 ;* | *De l'Empire français, 9.* | Vignette : un homme sonnant du cor, assis sur un cheval au galop. | A LILLE | chez VANACKERE, libraire, Grande-Place | rang des Cafés. | 1813 ». Pet. in-8° (88 m/m×132) sans pagination ; 46 feuillets (Il en manque au moins un, sans doute deux).

Eclipses, équation de l'horloge, les quatre saisons (fig.), signes du zodiaque, articles principaux du calendrier, fêtes, propre du Temps, Quatre-Temps se lisent aux pages 2 à 5. Un « avis nécessaire » prévient que les phases de la lune ont été relevées sur les éphémérides (?) de « MM. de l'Académie Impériale des Sciences de Paris ». Parmi les « fêtes observées en France », la saint Napoléon est unie à l'Assomption (1) ; et le 5 décembre se célébrait l' « Anniversaire du couronnement de S. M. I. et R. et la bataille d'Austerlitz. »

Dans le calendrier, le temps probable est marqué à

(1) L'Église de Rouen, qui avait pour archevêque le frère de l'archichancelier Cambacérès, ajoutait à son ancien office une dixième leçon *De sancto Napoleone* réimprimée chaque année dans l'*ordo* du diocèse. Plus d'un prêtre dut faire un acte méritoire de vertu en récitant cette éphémère interpolation.

chaque phase de la lune : mais si la place manque typographiquement, le lecteur se passe de ces prévisions peu compromettantes qui annoncent de la rosée en mai, du « beau temps et doux » en juin, de la « chaleur excessive » en août, et du « vent et forte gelée » en décembre. Mais des « grêles » le premier de ce mois???

Chaque mois est accompagné d'un quatrain. Voici celui de février :

DE L'ESPRIT NATUREL

Enfant de la nature, incessament il veille ;
Des feux étincelants brillent sur son chemin.
Moins rapide est l'éclair. L'esprit du lendemain
N'est pas le même esprit que demandait la veille.

Les deux personnages en pied, couronnés et portant le sceptre qui figurent aux deux pages suivantes, ont naturellement la prétention de représenter Napoléon et Marie-Louise. Qui le soupçonnerait si ces feuillets étaient détachés du volume.

Huit pages donnent l'état des « Principales Puissances de l'Europe. » Il va de soi que la famille impériale y est au grand complet. Le rédacteur y épargne si peu sa peine qu'il nous parle par surcroît des États-Unis et du Brésil.

Seize villes de France battaient alors monnaie, y compris Bruxelles, Gênes et Turin, qui étaient alors terre française, comme Strasbourg, hélas !

« Population du Globe terrestre » : un milliard d'individus, sans un de plus ni un de moins. Voilà qui s'appelle un calcul d'une précision peu enviable.

Treize pages rehaussées d'un gravure empruntent un douloureux intérêt de comparaison avec l'affreuse catastrophe minière qui vient d'attrister le monde entier.

C'est la « relation de ce qui s'est passé dans l'exploitation Beaujonc, mine de houille à deux kilomètres de Liège ». Le 28 février 1819, une inondation y mettait en péril la vie de quatre-vingt-onze travailleurs. Grâce au courageux dévouement du maître ouvrier Hubert Goffin, aidé du jeune Mathieu son fils, âgé de douze ans, un récit d'ailleurs assez vague enregistre soixante-dix sauvetages. Le 22 mars, le baron de Micaud, préfet de l'Ourthe, remit la croix de la Légion d'honneur à H. Goffin, et une gratification de 300 francs à son fils et aux trois principaux sauveteurs; après quoi on leur offrit un dîner d'honneur à la préfecture. Le soir enfin eut lieu une représentation au bénéfice des victimes.

Le *Voyageur*, article de sept pages, précède vingt lignes sur la *Calomnie*, empruntées à la *Gazette de France*, et nous amène à des *Pensées*, *Réflexions*, *etc.*, dont voici un extrait :

« Un grain de hardiesse tient lieu d'une grande habileté. (En poussant les choses à l'extrême, on est allé depuis jusqu'à dire : Le génie n'est parfois que du toupet.)

« Une personne vaine ressemble à un petit homme, qui se baisserait en passant sous de grandes portes.

« Pour mériter des éloges, il faut les avoir pris assez longtemps pour des leçons. »

Une « Lettre sans *o* » termine la série des morceaux en prose. Cette « niaiserie difficile », comme on a justement qualifié ces tours de force plus ou moins littéraires, est assez peu édifiante, mais nous apprend qu'à cette date encore l'un des services que l'on attendait des capucins était celui d'éteindre les incendies. Il y avait pourtant déjà une cinquantaine d'années que la construction des pompes à incendie avait été mise en honneur par Thillaye, habile mécanicien de Rouen.

Suivent une vingtaine de poésies assez courtes pour entrer en douze pages : un cantique maçonnique par le V.·. F.·. Regnault-Beaucaron, une « ode sur les dérèglements du carnaval », deux épigrammes, trois logogriphes et trois charades, un acrostiche, etc. Citons le quatrain final :

SUR LES FEMMES

Par miracle contre nature,
On a vu le feu sans brûler ;
Mais une femme sans parler,
Cela ne s'est vu qu'en peinture.

Des « Bons Mots » ; etc., nous n'avons qu'un feuillet. Cette lacune est d'autant plus fâcheuse, qu'elle nous prive du commencement d'une sorte de tableau à l'usage, ce semble, des tireurs de carte.

Au-dessous des deux mots *de Fontainebleau* qui doivent être la fin d'un titre, la mention *couleurs*, suivie des quatre figures « pique, trèfle, carreau et cœur, » surmonte ces quatre divisions « Grande Misère, Misère des quatre as, Petite Misère sur table, Grande Misère sur table », chacune accompagnée de *levées* et d'*honneurs ;* au pied de ce singulier tableau : « Boston seul » et (évalué double) « Boston sur table ».

Et comme pour que rien ne manque à l'étrangeté de cet Almanach, ces rêveries cabalistiques font place aux deux pages les plus positives du monde : TABLEAU PROGRESSIF *de la Livre tournois en francs, depuis un sol jusqu'à un million*, et BARÊME *du franc en livre tournois*.

De cette dernière, il résulte qu'en disant comme nous le faisons d'ordinaire, qu'un million de francs équivaut

à un million de livres nous commettons, en déficit, une erreur de 12.500 livres.

Ce rapprochement analytique, si exact qu'il ait pu être fait, laisse entière la question posée en commençant : cet *Almanach de Milan* est-il une vraie suite du vol. de 1677 : ou bien le libraire flamand de Lille s'est-il ingénié à faire sa cour à l'impérial roi d'Italie en ressuscitant l'antique *il Pescatore fidele?*

L'Abbé A. Tougard.



LETTRES

DE

DIVERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

(suite)

LETTRES DE BENJAMIN CONSTANT (1)

I

Aux citoyens Fontanes

(28 mai 1795).

SUSCRIPTION . *Aux citoyens Fontanes, rue Caumartin, n° de la section 786.*

Je n'ai plus besoin, citoyens, du service (2) que vous aviez bien voulu me rendre. J'ai trouvé à m'arranger comme je le désirais, mais je me trouve avoir environ mille livres en assignats de 25 livres à face royale. Vous m'obligeriez infiniment de me diriger dans la manière de m'en défaire avec le moins de perte possible. Si vous avez des lettres pour moi, veuillez les remettre au porteur. Quand vous voudrez bien me dire ce que je vous redevrai pour le port (3), je vous le remettrai; mais comme d'après la permission que vous avez eu la bonté de m'en donner, je continuerai à me faire

(1) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*

(2) Un prêt d'argent, comme le montre la suite de la lettre.

(3) Le port était payé par le destinataire, et il était impoli d'affranchir la lettre au départ.

adresser chez vous mes lettres, il vaut mieux attendre que ces ports forment une somme plus considérable. Recevez, citoyens, mes salutations.

Ce 9 prairial III (1). BENJ. CONSTANT.

II

A Madame de Stael

(Sans date)

SUSCRIPTION : *A Mademoiselle / Mademoiselle Randal* (2), *rue de Bourbon, n° 76, faubourg Saint-Germain.*

Ce n'est assurément pas moi qui ai renoncé à mes souvenirs, et je voudrais bien en avoir retrouvé chez vous quelque trace. Je l'ai cherchée souvent, et je ne me suis jamais retiré qu'avec perte et regret. J'espère aller voir Albertine (3) aujourd'hui, si la séance (4) n'est pas trop longue. Comme je parle, je ne puis m'en aller avant la fin. Si je me vois forcé d'y renoncer pour aujourd'hui, ce sera pour demain. Je voudrais bien retrouver Albertine bien portante, et votre amitié un peu revenue.

B. CONSTANT.

III

A l'imprimeur Laguionie

(Sans date)

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur Laguionie, / imprimeur, / hôtel des Fermes, rue Grenelle-Saint-Honoré, n° 55.*

Je prie Monsieur Laguionie de remarquer que j'ai encore reçu très peu d'exemplaires de la *Consultation*, que c'est

(1) Le verso porte les indications suivantes, d'une autre main : « Paris, 9 prairial l'an 3. Bin CONSTANT. Reçue le 9 prairial 28 mai rép[ondu] le 10 prairial] 29 mai.

(2) Bien que la lettre soit officiellement adressée à Mlle Randal, l'amie-confidente anglaise de Mme de Stael, le ton si net et les familiarités du style me semblent autoriser à penser que c'est bien à son ancienne amie elle-même, et non à une demoiselle de compagnie, que s'adresse ici B. Constant.

(3) Albertine de Staël, duchesse de Broglie.

(4) A la Chambre des députés.



aujourd'hui qu'il faut que je la fasse distribuer à la Chambre, et que pour cela il faut que j'aye le tout au plus tard à midi. Je le prie de m'envoier tout ce qui est prêt en réponse à ce billet. Mille saluts.

B. CONSTANT.

Ce mercredi.

BILLETS DE MADAME DE STAEL (1)

I

A Monsieur d'Angennes

SUSCRIPTION : *Pour Monsieur le marquis d'Angennes.*

Je ne sais que d'hier, Monsieur, où vous êtes établi; je voudrais vous faire parvenir l'expression de mon intérêt. Je ne sais si j'aurai le plaisir de vous voir avant votre départ; mais jamais je n'oublierai ce mélange heureux et rare de vertus et d'agréments qui devoit vous rendre si cher à l'intéressante personne que vous pleurez. Agréez mes compliments et mes vœux.

Ce 1er j[anvi]er Genève.

Nr DE STAEL.

II

A Sismondi

SUSCRIPTION : *Monsieur / Monsieur Sismondi.*

La *Vallée de Barcelonette* se donne demain. Dites-le à Madame votre mère, cher ami. J'ai une loge au-dessus de celle du préfet. Si Madame votre mère voulait y venir, j'en

(1) Turin, *Biblioteca civica, Raccolta Cossilla.* — Bien que ces billets ne soient ni datés ni aisément *datables,* ils ont quelque intérêt pour la biographie de Mme de Staël et pour l'inventaire en quelque sorte de ses amis, relations et correspondants. Mme de Stael s'y montre, à son ordinaire, expansive et fougueuse dans l'expression de ses sentiments. Cf. d'autres billets du même genre et du même tour de style dans le *Portefeuille de la comtesse d'Albany,* pp. 661-664.

serais ravie; mais on la dit mauvaise. Savez-vous que je vous aime beaucoup, et tous les jours plus, sans que vous vous en doutiez?

III

A la comtesse du Perron

SUSCRIPTION : *A Madame / Madame la comtesse du Perron / à Turin.*

Coppet, ce 13 septembre.

Me permettez-vous, Madame, de me rappeler à votre souvenir et de vous recommander M. Biot, membre de l'Institut? C'est un mathématicien du premier rang et un français très aimable. Il sera heureux de vous voir et d'admirer la belle grecque qui vous ressemble. Dites-lui, je vous prie, Madame, que vous avez conservé le souvenir de ma reconnaissance pour vos bontés.

NECKER STAEL DE HOLSTEIN.

IV

A Mrs W. Spencer

SUSCRIPTION : *Mrs W. Spencer, n° 36. Curzon street. May fair.*

Puis-je me flatter que vous viendrez dîner chez moi demain, Madame, avec Lord Seymour. Je l'ai espéré toute la semaine. Il ne faut pas me désappointer.

Voudriez-vous le proposer à Mr W. Spencer? Il se pourrait que nous réussissions.

Mille compliments.

N. DE STAEL.

LETTRE DE CARRION-NISAS (1).

A Talma et à Madame Talma.

(19 août 1800).

Le 1er fructidor de l'an 8e.

Mes bons amis, n'êtes-vous pas ettonnés et même fachés de n'avoir pas encore reçu de lettres de moi, malgré les pro-

(1) D'après l'autographe original, signalé dans le *Bibliophile du Bas-Languedoc* (Librairie Léotard, Clermont-l'Hérault), maintenant

messes que je vous en avois faites, et malgré toutes les raisons que j'avois de les tenir et de vous aimer, sans compter l'inclination ? Les Italiens allèguent les vents chauds pour raison de leur paresse : *fa siroco*. Cette raison ne me manqueroit pas si je voulois l'employer, car il est impossible de souffrir une chaleur plus rude que celle dont nous sommes accablés. Je me suis retiré à la campagne pour en éviter l'influence, et depuis votre départ je n'ai été au théâtre qu'une seule fois, à la première représentation des *Mœurs du Jour.* On en a critiqué le peu d'action et loué les détails. En tout la pièce a réussi et le méritoit certainement. Je n'ai pas vu *le Mariage de Figaro,* mais tout le monde est d'avis que l'aimable et douce Caroline (1) auroit bien plus heureusement rendu la Comtesse Almaviva que Mlle Contat. Pour la tragédie, il n'en faut pas parler, excepté de Mlle Fleuri qui a fait frissonner dans *Gabrielle de Vergi.* Vous avez sçu que l'atrocité du spectacle avoit fait baisser la toile avant la fin. Jusques à quel point le talent influe-t-il dans ces sortes d'effets ? Vous en jugerés mieux que moi, mes bons amis. Vous me tiendrez quitte pour aujourd'huy d'autres nouvelles dramatiques. On donne aujourd'huy *Brittanicus (sic).* J'y irai certainement, et vous conterai comment j'aurai trouvé Lafond qui doit jouer Néron. Ce sera entre nous, cela va sans dire : Mlle Raucourt et le cher Florence sont à Orléans. Je crois aussi Baptiste absent.

On m'assure que Florence a joué Mahomet avec un grand concours de spectateurs de l'Orléanais, du Blaisois et pays circonvoisins. *Nul n'est prophète dans son pays.* J'ai beaucoup ouï parler de vos succès à Lyon. Je n'en ai pas été surpris, mais en revanche j'ai été bien joyeux, car je vous aime bien tous deux : vous pouvez le croire, et même si je n'aime pas l'un des deux un peu plus, ce n'est en vérité que de peur de déplaire à l'autre. Je voudrais bien que mes affaires me permissent ou de passer par Lyon pour aller chez moi ou de

dans une collection particulière à Montpellier. Bien que le "tribun" marquis de Carrion-Nisas n'ait qu'une mince notoriété littéraire, sa lettre me paraît curieuse en raison des renseignements qu'il donne sur l'état du théâtre pendant la dernière année du XVIIIe siècle.

(1) Madame Talma.

vous attendre à Paris : j'espère au moins cette dernière manière. Voulez-vous des nouvelles politiques? Elles sont courtes : un camp à Beauvais qui fait déraisonner les spéculateurs et réfléchir les Anglais, Duroc à Vienne ou sur le chemin, et vraisemblablement la paix certaine sur le continent, Bonaparte bien portant et très travaillant, en dépit du *siroco*, les fonds publics remontant et les bons citoyens très contents. Voulez-vous les nouvelles phisiques? Le thermomette *(sic)* avant hier à 32 degrés, les eaux de la *Seine* si basses qu'elles ne sont pas *saines* (ceci va de droit à M[lle] Montansier) et quelques maladies produites par l'excès de chaleur et de sécheresse. La récolte du blé est belle. Je suis honteux d'une chose : c'est de ne pouvoir vous dire si les regains ont été beaux à Brunoy. J'avoue à ma honte que je ne m'en suis pas informé.

Après tous ces grands objets, vous parlerai-je de moi? Je rapetasse *Montmorenci* (1). Le duc ne sera condamné qu'au cinquième acte et d'Epernon en portera la nouvelle (croyez-vous que c'est le changement qui s'opère le plus aisément?) Suppression de la déclaration de Richelieu à la reine : je tourne la scène autrement, elle sera bien. Enfin je fais une scène, qui sera la première du 4e acte, entre Richelieu et Montmorenci. Celle là n'est pas encore finie, mais j'espère m'en tirer. Je ne perds point de vue *Pierre le Grand* et je mets surtout à profit la séance que nous avons eue chez vous. Je fais un nouveau premier acte, tout occupé des détails de la conspiration et de l'arrivée du Czarovitz. Je fond en quatre actes les cinq actuels. Je supprime le personnage d'Eudoxie, celui de Sophie, celui d'Afrofier (?) Il ne reste de femmes que Catherine, et en hommes Lefort, Muzikoff, le czar, le czarovitz, un chef religieux et un chef militaire de la conspiration. La pièce sera très simple et très forte d'action. J'ai si bien arrangé l'éclipse qu'elle vous charmera. En voilà assez sur mon compte.

Je n'ose pas vous demander une réponse, par mille raisons : le chaud, l'occupation, peut être votre retour prochain. Enfin faites en ce que vous voudrez. Mais comme je

(1) Malgré ces "rapetassages" *Monmorency* joué en 1803, n'eut aucun succès. *Pierre-le-Grand* joué en 1804 échoua aussi complétement.

resterai encore une quinzaine de jours au moins, si vous me faites l'amitié de m'écrire, n'oubliez pas ce qui m'intéresse le plus, vos santés d'abord, votre bourse ensuite, votre gloire et vos succès, (je suis confus de n'avoir pas nommé ceci avant la bourse), et enfin l'agrément que vous pouvez avoir trouvé dans cette bonne ville de Lyon. J'y ai été au collège, et c'est où j'ai fait mes premiers vers. Allez voir la Bibliothèque de l'ancien collège des jésuites et de l'Oratoire. Elle est fort belle, autant qu'il peut m'en souvenir. Il paroîta qu'on ne jouera pas la tragédie de *M. Doigni du Ponceau, gentilhomme manceau*. C'est grand dommage pour le public, mais ces comédiens sont de si méchantes gens, si difficiles à vivre, si facheux à manier! Il n'y a que moi qui dise le contraire, dont ces messieurs sont fort étonnés : j'en suis fâché pour eux, mais je dois être juste et reconnaissant. En vérité, je ne serois ni l'un ni l'autre si je ne vous aimois pas tous deux tendrement : aussi croyez que je m'acquitte de tout mon cœur de ce devoir, que je suis et que je serai toujours autant votre ami, votre serviteur, et aussi touché de vos qualités personnelles qu'amoureux de vos grands talents et passionné pour votre gloire. Recevez mon embrassade tendre avec le juste retour que vous devez à ces sentiments.

Je n'ai point revu Pelé, et c'est un tort et un malheur. J'ai vu le bordelais, dont je ne me rappelle pas le nom à présent, et Lichtenberg. Ils m'ont paru en bonne santé. Soignés la votre, charmante Caroline ; je pense avec plaisir que l'air de Lyon sera bon pour votre poitrine. Adieu.

Mon cher Talma, ayez bien soin de cet ange.

H. CARRION NISAS.

BILLETS DE MADAME DE GENLIS (1)

I

A un ministre

(24 avril 1811)

Monsieur,

Je sais par M. de Tréneuil que j'ai obtenu ce que je désirois. Je le dois aux bontés de V. E. et à l'intérêt qu'elle a bien

(1) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*

voulu mettre à cette petite affaire, et j'en suis bien reconnoissante. Je supplie Votre Excellence de mettre le comble à sa bonté en faisant expédier cette affaire de manière que je puisse quitter l'Arsenal aussitôt que je le désire. Je voudrois aller tout de suite à la campagne et donner des ordres pour l'arrangement d'un nouveau logement qu'on prépareroit pendant mon absence. Pardonnés-moi, Monsieur, d'entrer dans ces détails : il me semble que votre extrême bonté m'y autorise.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence,

La très humble et très obéissante servante,

D. GENLIS.

24 avril 1811.

II

(Certificat pour une institutrice)

J'ai déjà rendu la justice qui est due aux qualités d'institutrice de Madame Dufour. Je renouvelle avec plaisir ce témoignage et je désire qu'il lui soit utile.

5 oct. 1811.

D. GENLIS.

III

A Monsieur Dussault

14 septembre 1813

SUSCRIPTION : *A Monsieur/ monsieur Dussault, rue de / Seine n° 45*

Vous me devés, Monsieur, une soirée ; sans mon voyage à Baville, c'est une dette que j'aurais réclamée il y a longtems, car, dans ce genre, vous ne trouverés point de créanciers généreux. Casimir (1) aurait eu l'honneur de vous porter ce billet, si depuis deux jours, il n'était un peu malade d'une transpiration arrêtée.

Pouvés-vous, Monsieur, venir dîner avec moi, jeudi prochain ? M. Maradan m'a promis de venir, mais si ce jour ne vous convient pas, donnés m'en un autre. Je ne vous dirai pas que je serais bien véritablement charmée de passer quel-

(1) Son fils adoptif. Cf. Les *lettres de madame de Genlis à Casimir Becker*, publiées par M. Lapauze.

ques heures avec vous. Un entretien à la fois si instructif, si piquant et si naturel, n'est pas un plaisir de tous les jours; et quand il seroit moins rare, il n'en seroit pas moins aprécié. Je dois vous remercier peut-être de ne m'en pas faire une habitude : il est dangereux d'en prendre dont on ne pourroit plus se passer. Au lieu d'une *invitation*, voilà une *déclaration*: mais je n'ai point de plan quand j'écris à mes amis. On ne sait pas s'arrêter quand on ne craint pas d'aller trop loin. Adieu, Monsieur, agréés l'expression des sentiments les plus vrais et les mieux fondés, et répondés-moi, si vous pouvés, de la manière la plus aimable, en venant jeudi ; nous dinons à cinq heures.

14 sept. 1813

IV

A Lady Acton

(Non datée)

Jeudi

SUSCRIPTION : *A Lady Acton.*

Mme de Genlis est doublement fâchée d'être privée de l'honneur de recevoir Lady Acton, puisque cette privation est causée par le dérangement de sa santé. C'est elle qui la supplie de l'en dédommager le jour qui lui conviendra, pourvu qu'elle en soit prévenue la veille. Elle désire vivement la remercier elle-même d'une indulgente bonté qu'elle ne peut justifier que par sa reconnaissance.

V

A M. Maradan.

(Non datée).

SUSCRIPTION : *A Monsieur, Monsieur Maradan,*

La lettre que vous m'avés envoyé, mon ami, est d'un nomé M. S. Geniez, de Béziers, qui m'écrit que mes *Contes Moraux* lui ont *tant plu* qu'il me prie de vous dire de lui envoyer *les Mères rivales* et *Les Vœux téméraires* par la poste et qu'il payera, dit-il. Ecrivès lui là-dessus et dites-lui, je vous prie, que je ne me charge point de débiter mes ouvrages, que

c'està vous qu'il faut s'adresser. On réimprime *Madame de la Vallière:* je vous prie avanttout de m'envoyer la feuille de la page 310 in-8. Je veux changer quelque chose à cette page et ajouter au volume un avertissement à cette nouvelle édition. — J'ai lu les lettres de Madame dela Vallière : elles sont admirables; ces *deux vies* pénitentes sont différentes, et m'en fourniront unecharmante: mais je dois vous prévenir, mon ami, du prix que je mets à ce volume, qui aura environ 400 pages et plus. J'en veux *cent louis* et je ne vendrai qu'une édition, de 4,000 volumes si vous voulés. Je vous prie, mon ami, de me répondre là dessus tout de suite, pour que je prenne mes arrangemens. Si vous acceptez, je vous enverrai le titre tout de suite. Il est fait et vous commenceré sur le champ si vous voulés. Je dois ajouter que, pour les cent louis, je me contenterai de vingt-cinq louis en donnant le manuscrit, et ensuite, quand les payemens de Mme de la Vallière seront finis, vous me donnerés cent écus par mois jusqu'au complément de la somme.

VI

A un éditeur.

(Non datée).

Je reçois les mêmes plaintes, les mêmes réclamations de vos abonnés, Monsieur. Cela est bien fatigant : il faut espérer que le mois prochain sera mieux servi. Rien ne peut nuire comme cette constante inexactitude. Mon travail sera tout prêt dans huit jours, et je ne sais encore ni ce que vous avez ni ce que vous voulés.

Envoyés donc à M. Julien une souscription : il vous en envoie une de son *Journal d'éducation* et il fera du votre le plus grand éloge dans son journal. Une de mes amies m'assure que M. le maréchal de Macdonald prendra douze ou quinze souscriptions de votre journal pour Saint-Denis. J'aurai l'œil à cela. Je vous supplie, Monsieur de me mander ce que vous avès de pages pour le mois prochain ; pour que cela aille, il faut que tous soit prêt le 1er de mars, et que les morceaux m'aient été envoyés d'ici là.

Mon travail pour le mois d'avril est déjà préparé. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

LETTRE DU PHILOSOPHE SAINT-SIMON (1)

A M. le comte de Rœdern (2)

(17 mars 1814)

SUSCRIPTION : *A monsieur / monsieur le comte de Rœdern, / rue de Grenelle Saint-Honoré, /ancien Hotel des Fermes.*

J'ose espérer, Monsieur, que dans la circonstance critique (3) où je me trouve, vous n'abandonnerez pas un homme qui a eu avec vous d'aussi longues relations d'amitié (4).

J'ai obtenu de ma famille une pension alimentaire de deux mille francs (5). Je n'ai pas au monde d'autre ressource pour exister; les circonstances actuelles arrêtent momentanément le payement de mon trimestre échu au 15 mars.

Je vous prie donc instament d'autoriser M. Rihouet à m'avancer de vos denniers les cinq cents francs qui me sont dûs par ma famille. Je vous le répète, Monsieur, c'est ma dernière ressource.

SAINT-SIMON.

Paris, ce 17 mars 1814, rue des Fossés-Saint-Germain, n° 16.

(1) Cf. dans G. Weill, *Saint Simon et son œuvre*, l'histoire de sa ruine et des difficultés pécunaires quotidiennes où il se débattit depuis 1805 jusqu'à sa mort en 1825.

(2) Ambassadeur de Prusse à Londres, devenu l'ami et l'associé de Saint-Simon en 1791 pour l'acquisition de biens nationaux.

(3) Ceci, vu la date de cette lettre, semble contredire un peu l'opinion de Weill sur l'amélioration de la situation de S. S. à ce moment.

(4) Interrompues par des querelles violentes à propos du règlement de leurs affaires. Saint-Simon néglige de rappeler la guerre de mémoires que les deux associés s'était faite.

(5) Ce renseignement précise ce que dit Weill à ce sujet, parlant « d'un arrangement et d'une modeste pension ».

LETTRES DE CHATEAUBRIAND

I

Au notaire Denys (1)

SUSCRIPTION : *A monsieur / monsieur Denys, notaire à Paris.*

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur Denys la note des 24me (*sic*), à l'exception de ceux qui se payent entre mes mains.
Je le prie d'agréer tous mes remerciemens et complimens sincères.

DE CHATEAUBRIAND.

Ce 30 juin 1812.

Demain 1er juillet est un terme : Monsieur Denys est pleinement autorisé à donner quittance. Je ferai prendre les fonds chez lui à mesure qu'ils rentreront.

II

A un ambassadeur (2)

(Paris 12 avril 1823)

Le Conseil (3) n'a pas eu lieu hier assez longtemps pour que je puisse introduire l'affaire dont m'a parlé Votre Excellence. Je vais en parler ce matin même et si j'ai une réponse positive, j'aurai l'honneur de vous la transmettre.
Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, mes compliments les plus empressés.

CHATEAUBRIAND.

(1) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*
(2) Turin, *ibid. Raccolta Cossila.* Sans suscription. La date a été écrite par une autre main.
(3) Des ministres.

III

A un collègue (1).

(Paris, 21 mai 1823)

Mon cher Collègue,

Je vous envoie la pétition de Madame Magalon. Son mari s'adresse à moi comme à un confrère. En mettant les muses à part, je crois qu'il est de bonne politique de faire cesser les clabauderies des gens de lettres. Un peu d'indulgence fera tomber tout le pathos de ce pauvre Laborde.

Voilà une lettre de ma sœur qui vous demande une audience.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

IV

A un correspondant anonyme (2)

Lausanne 13 janvier 1826 (?)

Mon cher Monsieur, ma femme est partie ce matin pour Paris, moi je pars à la fin du mois. Vous n'avez pas voulu venir nous voir : c'est bien mal. Nous vous attendrons à l'Infirmerie. Je vous prie d'avoir la bonté de faire remettre sur le champ cette lettre à M. de Villeneuve. Je vous embrasse et [suis] tout à vous.

CH.

V

A M. le baron Decazes (3)

Paris, ce 20 juillet 1828.

J'ai remis, Monsieur le Baron, la demande de votre frère à M. de la Ferronnays en la recommandant fortement. Je ne

(1) Bibl. Nat. F. Fr. Nouv. Acq. 3533 [Coll. Deslys] fol. 111. Original autographe. Le nom du destinataire manque. — Il faut signaler au futur éditeur de la *Correspondance générale de Chateaubriand* une *copie* d'une lettre de Châteaubriand à M. Hédouin, qui se trouve dans le même volume au f. 172.

(2) Turin, *Biblioteca Civica, Raccolta Cosilla. Sans adresse.*

(3) Turin, *ibid. Racc. Cossilla.* La lettre n'a point de suscription mais le nom du destinataire est donné dans le texte.

puis vous dire si elle réussira. Je ne vois pas de mouvement probable dans le corps diplomatique. Vous connaissez mon dévouement et le désir que j'ai de vous être bon à quelque chose. Vous avez, selon moi, très bien fait d'entrer dans la carrière consulaire : elle est plus sûre, moins orageuse, et tout aussi honorable que l'autre. Je suivrai vos conseils et je compléterai ma maison à Livourne, quand je serai arrivé à Rome et quand j'aurai pris connaissance des lieux. Je ne devais quitter Paris que vers le 15 septembre, mais je crois que mon départ sera avancé d'un mois et que je me mettrai en route vers le vingt d'août. Mme de Chateaubriand et moi, Monsieur le Baron, serons très heureux de vous voir vous et Mme de Cazes à Livourne, et surtout à Rome. Je compte éviter en allant Turin et Florence, parce que je serois obligé de m'arrêter pour faire ma cour, et que les affaires m'appellent à mon poste.

Recevez, monsieur le Baron, l'assurance nouvelle de l'attachement que je vous ai voué.

CHATEAUBRIAND.

LETTRES D'HONORÉ DE BALZAC (1)

I

A Monsieur Colla, avocat (2).

(octobre 1837).

SUSCRIPTION : *Monsieur Colla / avocat, Turin, / royaume de Sardaigne.*

Cher maître, nous sommes bien inquiets du procès de Tortone, et nous nous demandons si les Italiens ne savent faire vite qu'une seule chose. Mais ce petit mot n'a d'autre objet

(1) Turin. *Biblioteca Civica, Raccolta Cossilla.*

(2) Lettre non datée, mais Colla y a mis la mention *Ricevuto li 17 ottobre 1837*, ce qui permet de la situer approximativement. Non recueillie dans la *Correspondance Générale* de Balzac (Calmann-Lévy, 1876).

que de vous prier de m'adresser vos lettres et avis ainsi : « *M. Surville, rue de Ville-d'Avray, Sèvres, Seine-et-Oise* ». Aucune lettre qui n'est pas ainsi conçue ne me parviendrait, car une horrible loi sur les réfractaires de la garde nationale, (loi qui prononce une amende et des mois de prison), m'a forcé à fuir sur la limite juste du département voisin, afin d'être à Paris corporellement quand je veux et de n'y pas être légalement. Et pour éviter d'être de la garde nationale départementale, je ne suis pas sous mon nom. Quand aurez-vous une occasion à Paris pour ce que j'ai à vous envoyer de *fleurs de rhétorique* qui ne valent pas celles de vos belles serres, *oïmé !*

Mille caressantes choses à votre famille et gardez-en une bonne part.

Votre dévoué,
DE BALZAC.

II

A M. Chapuy.
(non datée).

SUSCRIPTION : *Monsieur Chapuy, 29, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Paris.*

Monsieur, je suis bien reconnaissant de la complaisance avec laquelle vous m'aidez dans mes recherches, et de l'empressement aimable que vous y avez mis. Une chûte violente m'a empêché d'aller vous voir. Je vais aller pendant quinze jours dans un coin tranquille achever mon ouvrage. Permettez-moi d'avoir recours à vous, si quelque détail m'y forçait, car je serais chagrin de vous importuner.

Agréez tous mes remerciemens, et croyez que j'aurai le soin le plus paternel des deux choses que vous m'avez confiées.

Trouvez ici, Monsieur, l'assurance de mes sentimens distingués.

DE BALZAC.

III

A Urbain Canel.
(Non datée).

SUSCRIPTION : *Monsieur Canel, rue J.-J.-Rousseau. Paris.*

J'ai dîné hier avec M. Maurice de *la Quotidienne*. Il est tel-

lement bien disposé, mon cher éditeur, que ce serait crime à vous de ne pas aller dans les vingt-quatre heures le voir avec l'article de Bruxelles.

Et *la Gazette ?*

M. Janin et *le Figaro*, et *le Corsaire* et *le Constitutionnel* répondront.

En avant donc ! Mille complimens à le miss *(sic)*.

H. B.

IV

Monsieur Chapelain.

(Non datée).

SUSCRIPTION : *Monsieur Chapelain*, *21, rue Poissonnière, Paris*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de nous consacrer une consultation de votre somnambule, (1) pour lundi prochain 24 courant, pour M. Auguste Janneson que j'ai eu le plaisir de vous amener. Vous nous obligerez, au cas où vous ne pourriés pas nous donner l'heure de *midi*, de m'en prévenir.

Agréez, Monsieur, mes complimens empressés et les sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Votre dévoué serviteur,
DE BALZAC.
rue Cassini, I.

V

Au libraire Levavasseur.

(Non datée)

SUSCRIPTION : *Monsieur A. Levavasseur / Libraire, galerie des Proues Palais Royal / Paris.*

Je tiendrai beaucoup à voir une épreuve de ma *Scène de village*, et je la renverrais courrier par courrier. Adressés la moi

(1) Il serait intéressant, mais il est arbitraire de le supposer, que cette visite à la somnambule fût du temps où Balzac préparait URSULE MIROÜET.

sous bande, sans manuscrit, comme un journal à « *M. de Balzac, à Saché, par Azé le Rideau* (*Indre et Loire*). » Vous me ferés plaisir, et M. Charles donnerait pour moi le bon à tirer.

M. Canel ne sachant pas mon adresse, si vous le voyés, priés-le de m'envoyer ainsi *le Dome des Invalides*. Agréez mes compliments et civilités.

Votre dévoué serviteur,

DE B.

(*A suivre.*)

L.-G. PÉLISSIER.

CHRONIQUE

Bibliothèques. — M. Paul Chevreux, archiviste de la Seine-Inférieure a été nommé, par décret en date du 21 juillet 1906, inspecteur général des bibliothèques et des archives, en remplacement de M. Bernard Prost, décédé.

Le même décret nomme M. Kohler, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève en remplacement de M. Ruelle, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et M. Georges de Porto-Riche, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, en remplacement de M. Alfred Franklin, également admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Les postes d'administrateur de Sainte-Geneviève et de la Mazarine étaient vacants depuis le 2 août 1905. Si la nomination de M. Kohler, archiviste-paléographe, élève diplômé de l'École des Hautes Etudes, qui appartient depuis 1883 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été unanimement saluée par le personnel des bibliothèques, celle du successeur de M. Franklin a provoqué, dans les mêmes milieux, une légitime émotion.

Le nouvel administrateur de la Bibliothèque Mazarine n'est pas de la carrière et la nomination d'un homme de lettres, pris en dehors des cadres, crée non seulement un précédent fâcheux, mais encore porte une grave atteinte aux intérêts de toute une catégorie de fonctionnaires qui, après de longues années de services, étaient en droit de prétendre à un avancement normal et régulier.

Au moment où M. Alfred Franklin quitte la Bibliothèque Mazarine à laquelle il appartenait depuis près de cinquante ans et qu'il administrait depuis 1885, le *Bulletin du Bibliophile* ne veut pas manquer d'apporter à son érudit collaborateur le témoignage de sa cordiale et vive sympathie. M. Franklin rentre dans la vie privée. Pouvons-nous souhaiter que, débarrassé des soucis de l'administration, il reprenne, dans notre revue, une collaboration interrompue depuis trop longtemps et qu'il lui donne encore une série d'articles aussi documentés que ceux qu'il y a jadis signés? Ce serait, pour nos lecteurs comme pour nous, une véritable bonne fortune.

Bibliographie agenaise. — M. Ernest Labadie a publié dans la *Revue de l'Agenais* et fait tirer à part à cinquante exemplaires une intéressante étude intitulée : *Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais* (*Florimond de Raymond,*

Blaise de Montluc, Antoine de la Pujade et Cortète de Prades), ornée d'un portrait de Florimond de Raymond et de huit fac-similés. C'est à la *Bibliographie agenaise* de Jules Andrieux que le bibliophile bordelais apporte aujourd'hui quelques corrections, « c'est surtout, écrit-il, pour avoir l'occasion de rendre hommage à cet érudit qui nous a laissé une œuvre considérable et d'une utilité incontestable ».

Le travail de M. Labadie est consciencieusement traité; mais nous ne pouvons partager l'avis de l'auteur lorsque, dans son avant-propos, il écrit que « les recherches bibliographiques sont des plus pénibles dans nos bibliothèques publiques en France » et fait, en quelques lignes, la critique de leurs catalogues. Le jugement de M. Labadie nous paraît d'une sévérité qui, pour de rares exceptions, peut être justifiée mais ne l'est certainement pas pour la généralité des répertoires de nos bibliothèques.

La première édition de Virgile imprimée à Paris. — Dans la liste des vingt-deux volumes imprimés, dans le collège de Sorbonne, par Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz, de 1470 au premier mois de 1473, figure une édition de Virgile, dont le seul exemplaire signalé jusqu'ici ne contient que les Bucoliques et les Géorgiques. La question s'était posée de savoir si les trois typographes allemands, appelés à Paris par Jean Heynlin et Guillaume Fichet, n'avaient pas aussi imprimé le principal poème de Virgile, l'*Enéide* : aucun bibliographe n'avait encore pu résoudre cette question.

M. Ch. Mortet vient d'avoir la bonne fortune de l'élucider et de publier à ce sujet dans le *Bibliographe moderne*, une très intéressante étude dont j'extrais les passages suivants : « En examinant, il y a quelques mois, une édition incunable de Virgile sur la date et la provenance typographique de laquelle j'avais été consulté, j'ai eu la surprise de constater que j'étais en présence d'un exemplaire de l'édition imprimée avec les caractères de la Sorbonne, qui contenait non seulement le texte des Bucoliques et des Géorgiques absolument conforme à celui qu'avaient décrit J. Philippe et A. Claudin, *mais aussi le texte entier de l'Enéide*. Le propriétaire de ce rarissime incunable tient à le conserver dans sa famille et ne paraît nullement décidé à le céder à une bibliothèque publique. Mais il a bien voulu m'autoriser à en faire connaître l'existence et à en reproduire quelques pages par la photographie.

Le savant conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, après avoir examiné minutieusement les caractères de cette précieuse édition, a constaté qu'ils étaient identiques aux caractères ronds qui ont servi de 1470 à 1472 pour l'impression des *Gasparini Epistolae* et des autres volumes sortis des presses de Gering et de ses associés, et qui ne furent plus employés par eux lorsqu'ils s'installèrent rue Saint-Jacques en 1473. M. Ch. Mortet, recherchant la date à laquelle été publié ce Virgile, serait porté à croire que sa publication peut être approximativement datée des premiers mois de 1472.

L'étude de notre confrère intitulée : *La première édition de Virgile imprimée à Paris 1470-1472*, a été tirée à part à un petit nombre d'exemplaires ; elle est accompagnée de trois planches en phototypie

reproduisant en fac-simile les pages de l'incunable correspondant au début de la première Églogue (folio 1, r°), au début du premier livre de l'Enéide (fol. 52, r°), à la fin du douzième livre et aux pièces qui suivent (fol. 207, r°).

Lettres à l'Étrangère. — On sait qu'un nouveau volume des *Lettres à l'Étrangère*, d'Honoré de Balzac, vient de paraître et c'est une opinon généralement répandue que cette publication doit être attribuée à M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Il suffirait pourtant de lire cet ouvrage, qui contient tant de lacunes et de maladresses, pour se convaincre aussitôt que le grand balzacien n'est pour rien dans cette édition. L'auteur de *Un Roman d'amour* a eu beau protester, ni dénégations, ni explications de sa part et pas même certaine protestation imprimée à Londres dan *The Academy* n'ont pu détruire la légende contraire. Un écrivain belge, M. Eugène Gilbert a interrogé M. de Lovenjoul et acquis la conviction qu'il était absolument étranger à la mise au jour actuelle des *Lettres à l'Étrangère*. Voici ce qu'à ce sujet écrit M. Gilbert dans une jolie étude intitulée : *Balzac peint par lui-même*, étude parue dans la *Revue Générale* de juin 1906 : « Le rôle de M. de Lovenjoul à propos de ces lettres dont il possède les autographes, s'est uniquement borné à les copier intégralement, puis à fournir cette copie à l'éditeur, il y a précisément vingt ans depuis cette année. Après quoi — pour les deux volumes parus, qui font la moitié de l'ouvrage — il a revu leur première épreuve de façon à l'établir conforme aux originaux. Telles sont les seules parts qu'il ait prises à la publication de ces *Lettres*. Il n'est donc pour rien dans l'inconcevable retard mis à faire paraître un ouvrage de cette importance, dont il faudra vraisemblablement attendre vingt ans encore l'achèvement, c'est-à-dire l'apparition des deux derniers volumes prêts en manuscrits depuis 1886 ! Il n'a pas davantage participé en rien à aucune des modifications ou des suppressions opérées dans le texte, pas plus qu'au maintien de certains fâcheux détails d'intimité, qu'à son avis il était indispensable d'en enlever. Enfin, ni les notes des deux volumes parus et dont quelques-unes sont défectueuses, ni les crochets placés par lui dans le texte, en cas d'adjonctions forcées relativement au sens ou à propos de mots oubliés, n'ont été imprimés tels qu'il les avait indiqués. On peut juger, dès lors, combien l'affirmation que l'ouvrage est publié par M. de Lovenjoul mérite crédit ! »

Correspondance d'Alfred de Vigny. — Une fervente admiratrice d'Alfred de Vigny, Mlle Emma Sakellaridès, vient de publier chez Calmann-Lévy, en un volume in-18, la *Correspondance* du grand poète, de 1816 à 1863. Cette correspondance est marquée de toutes les qualités de l'écrivain, qualités d'observation, de jugement, de sentiment. Ce qui en fait surtout le charme, c'est la réserve discrète avec laquelle Vigny parle toujours de lui-même ; et, comme l'écrit très justement l'éditeur littéraire de ces lettres, « la physionomie de Vigny telle que la reflète sa correspondance, ne fera que gagner en expression de beauté ».

Ce premier volume de correspondance, outre une trentaine de let-

tres inédites, comprend des lettres déjà publiées dans divers ouvrages, journaux ou revues : lettres à la vicomtesse du Plessis, à Busoni, au docteur Montalembert, au Père Gratry, à Eusèbe Castaigne, à Marie Dorval, à F. Bungener, à M. et Mme Jules de Saint-Maur, etc. etc... Nombre de lettres sont restées en souffrance et Mlle Sakellaridès espère bien pouvoir quelque jour les réunir en un volume complémentaire. Aussi bien, croyons-nous lui être utile en reproduisant textuellement ici l'appel qu'elle adresse à tous ceux qui possèdent des lettres inédites d'Alfred de Vigny ou pourraient simplement lui en révéler l'existence : « Nous serons très obligée aux personnes qui possèdent des lettres d'Alfred de Vigny et qui voudront nous les communiquer pour un volume complémentaire comprenant les lettres qui n'ont pas trouvé place dans le présent recueil et notamment celles à Auguste Barbier, publiées récemment dans la *Revue politique et littéraire* par M. Alfred Rebelliau. »

Guillaume de Flavy. — En retraçant l'existence et la fin tragique de Guillaume de Flavy, écuyer picard, capitaine de gens d'armes et de trait, à Compiègne, au temps du roi Charles VII, M. Pierre Champion, archiviste-paléographe, a apporté une sérieuse contribution au tableau de la société féodale, dans la première partie du quinzième siècle. *Le Bulletin du Bibliophile* a signalé bibliographiquement cette intéressante publication à ses lecteurs ; il convient aujourd'hui de donner quelques détails au sujet de ce livre.

Plusieurs auteurs se sont déjà occupés de Guillaume de Flavy, mais aucun d'eux n'a reconstitué aussi minutieusement que M. Pierre Champion la vie de ce capitaine qui commandait la place de Compiègne lorsque Jeanne d'Arc tomba, devant cette ville, aux mains de l'ennemi. A l'aide de documents d'archives et en particulier de pièces de procédure, le jeune archiviste-paléographe est arrivé à éclairer la physionomie de ce rude soldat qui fut en même temps, selon l'expression de l'auteur, un exécrable pillard. L'important travail de M. Pierre Champion, qui, si je ne me trompe, est la thèse qu'il a soutenue à l'École des Chartes, comprend, outre une copieuse introduction, quatre chapitres, des pièces justificatives et trois appendices. Voici l'indication des diverses parties de cet ouvrage : *Chapitre Ier:* La Jeunesse, la famille. — *Chapitre II*: La carrière militaire de Guillaume de Flavy ; la campagne d'Argonne (1427-1428); Campagne de l'Oise (1429-1430). — *Chapitre III* : La tyrannie de Guillaume de Flavy. — *Chapitre IV*: Guillaume de Flavy et Blanche d'Overbreuc. Les appendices sont ainsi composés : I. Examen des sources relatives à la trahison de Jeanne d'Arc par Guillaume de Flavy. II. Ordre de la succession de Guyot La Personne. III. Tableau généalogique.

Le volume, très soigneusement édité par la librairie Honoré Champion, est orné de trois planches reproduisant des quittances et signatures autographes de Guillaume de Flavy et de Pierre de Louvain, en fac-similé, et une vue du donjon de Nesles, près de Fère-en-Tardenois.

Le Premier imprimeur de Cambridge. — Sous ce titre : *John Siberch. Bibliographical notes*, 1886-1905, MM. Robert Bowes et G.-J. Gray viennent de publier, à la librairie Macmillan et Bowes,

un intéressant spécimen contenant des fac-simile de titres, colophons, ornements, initiales et vignettes sur bois de livres sortant des presses de John Siberch.

Les deux éditeurs s'étaient autrefois proposé de publier en fac-simile les huit ouvrages imprimés à Cambridge par John Siberch, de 1521 à 1522. En 1881, ils mirent au jour le *De temperamentis*, de Galien, traduit en latin par Linacre, avec un portrait du traducteur et une introduction du docteur J. Payne. Cette publication fut suivie, en 1888, par trois autres ouvrages, Bullock, Augustine et Papyrus geminus. Le « Bullock » était accompagné de l'introduction de feu Henry Bradshaw et de notes par le docteur J.-H. Jenkinson.

Restaient quatre ouvrages à publier ; le nombre des souscripteurs n'étant pas suffisant, les éditeurs renoncèrent à leur publication, et c'est pourquoi ils se bornent aujourd'hui à reproduire en fac-simile les titres et colophons de ces impressions de John Siberch, ainsi que deux feuillets inconnus jusqu'à présent de l'ouvrage de Galien et une page de la Grammaire latine d'Erasme, la seule connue, avec les ornements et lettres ornées dont Siberch faisait usage.

Ce spécimen curieux, publié au prix de 9 fr. 35, n'est tiré qu'à 150 exemplaires.

Nécrologie. — La Société des Bibliophiles françois est cruellement éprouvée depuis quelque temps ; hier, c'était Madame la comtesse de la Ferronnays, sa doyenne, aujourd'hui c'est M. le duc de Broglie qui disparaît, enlevé en pleine force à l'affection de sa famille et de ses collègues.

Louis-Alphonse-Victor, duc de Broglie est décédé le 27 août dernier, en son château de Broglie (Eure), à l'âge de soixante ans. Il était fils du duc de Broglie, l'éminent homme d'Etat, membre de l'Académie française. Après avoir fait la campagne de 1870 comme officier de mobiles, le duc de Broglie était entré dans la diplomatie. Secrétaire d'ambassade à Londres, il fut sous-chef de cabinet du du duc Decazes ; après la démission du maréchal de Mac-Mahon, il rentra dans la vie privée. Élu, en 1893, député de l'arrondissement de Château-Gonthier, dans la Mayenne, il avait été, depuis cette époque, réélu à chaque renouvellement de la Chambre.

M. le duc de Broglie avait été élu membre de la Société des Bibliophiles françois le 14 mai 1884. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier ses qualités de cœur et d'esprit, son affabilité, sa bonté. C'est avec un profond regret que nous enregistrons la mort prématurée de ce bibliophile distingué et nous prions la famille du regretté défunt de vouloir bien trouver ici l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Répertoire historique et biographique de la Gazette de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution, 1631-1790, par M. le marquis de GRANGES DE SURGÈRES, Tome quatrième. Quadt-Zurlauben. *Paris, Henri Leclerc*, in-4.

Publication terminée.

— Catalogue général de la librairie française, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885 : 11 volumes), Tome dix-septième (table des matières des tomes XIV et XV, 1891-1899) rédigé par D. JORDELL. Premier fascicule : L — Poésies. *Paris, Per Lamm*, gr. in-8.

Prix des tomes XVI et XVII, 75 fr.

— Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais (Florimond de Raymond, Blaise de Montluc, Antoine de la Pujade et Cortète de Prades), par Ernest LABADIE, bibliophile bordelais. Avec un portrait de Florimond de Raymond et huit facsimilés. *Agen, imprimerie moderne*, gr. in-8.

Extrait de la *Revue de l'Agenais* (1906). Tiré à 50 ex.

— Library of Congress — List of works relating to Government regulation of insurance. United states and foreign countries. Compiled under the direction of Appleton Prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Washington, Government printing office*, gr. in-8.

— La première édition de Virgile imprimée à Paris, 1470-1472, par M. Ch. MORTET, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1906, n[os] 1-2. [Avec planches hors texte]. *Besançon, typ. et lith. Jacquin*, in-8.

Publications diverses

— Pierrre de Lacretelle, — Le Maréchal Jourdan à Besançon en 1815. *Paris, bureau de la « Grande Revue »*, gr. in-8.

Édition de la *Grande Revue*.

— Michel Salomon — L'Esprit du Temps. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (3 fr. 50).

— Jean Saint-Yves — Sur les côtes de Meuse. *Paris, éditions de « Patria »*, in-18 (3 fr. 50).

— Tei-San — Notes sur l'art japonais. La Sculpture et la Ciselure. *Paris, Société du Mercure de France*. in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 7).

— Les Trouvères arméniens — Nahabed Koutchack — Hovhannès Blouz — Constantin d'Erzenga — Frik — Arakel de Baghèche — Mgrditch Naghache — Kéropé — Ohannès — Sargavak de Berdak — Hovhannès de Telgouran — Grégoire d'Akhtamar — Ghazar de Sébaste — Nersés l'archimandrite — Yérémia Keumurdjian — Naghache Hovnathan — Saïat — Nova — Lounkianos — Djivani — Traduction française avec une introduction par Archag Tchobanian. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Bibliothèque Arménienne. Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 7).

— Léon Bocquet — Les Cygnes noirs, poèmes, 1899-1903. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 3 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 3) et 12 ex. sur pap. de Hollande (nos 4 à 15).

— Balzac peint par lui-même, par Eugène Gilbert. (Extrait de la *Revue générale*, juin 1906), *Bruxelles, J. Goemaere*, in-8.

— Abel Bertier — Notice biographique sur Hégésippe Moreau. *Paris, Félix Juven*, gr. in-8.

— Louis Thomas — Les Flûtes vaines. *Paris, éditions de Psyché*, in-8. — Les Cris du Solitaire. *Paris, éditions de Psyché*, in-8.

— Édouard Maynial. — La Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

PASCAL ET DALIBRAY

Un article publié par M. Michaut dans la *Revue latine* du 25 septembre 1906 attire l'attention sur deux poésies de Charles Vion, sieur de Dalibray adressées à « Monsieur Pascal le fils. » La première célèbre la machine arithmétique de Pascal ; la seconde, la « claire expérience où le vuide se treuve », du même. Il est évident que cette dernière pièce fait allusion à l'expérience du Puy-de-Dôme. Quand un auteur du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle parle de « l'expérience » de Pascal, sans préciser davantage, c'est toujours celle du Puy-de-Dôme qu'il entend citer.

Je puis signaler, à propos de cette seconde pièce, un rapprochement ignoré que je crois tout a fait curieux et qui a le mérite de mettre mieux en relief la signification véritable de la poésie de Dalibray. J'ai constaté, en effet, récemment, et non sans surprise, que ce poète de cabaret assistait au mémorable entretien que Descartes eut avec Pascal, le lundi 23 septembre 1647. On sait que les deux conversations tenues le dimanche 22 et le lundi 23 septembre 1647 entre ces deux grands hommes tiennent une place considérable, et toujours assez mystérieuse, dans la controverse récemment reprise sur la priorité de l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme. Ce serait, en effet, au cours de ces deux séances que Descartes, si on l'en croit, aurait donné à Pascal le conseil de réaliser l'expérience qui fut accomplie un an plus tard, le 19 septembre 1648, par Périer, à la demande de son beau-frère (voy. *Revue Bleue*, 1906, t. II, pp. 202 et

234). Il est tout a fait piquant de savoir que Dalibray, à qui est dû le bel éloge de cette découverte sur le Vide, qu'on rencontre dans ses *Œuvres poétiques* (*vers héroïques*, éd. de 1653, p. 32), assistait précisément au second de ces entretiens. Un texte précieux nous renseigne à cet égard : il s'agit de la lettre de Jacqueline Pascal à Madame Périer, en date du mercredi 25 septembre 1647 (1), qui est, du reste, le seul document parvenu jusqu'à nous touchant les célèbres visites de l'auteur du *Discours de la Méthode* au futur auteur des *Provinciales* et des *Pensées*. Voici ce que nous apprend ce texte. Le premier jour, c'est-à-dire le dimanche matin, Descartes quitta la demeure de Pascal vers midi. Il dînait au faubourg Saint-Germain et M. de Roberval aussi. Il enmena donc ce dernier dans un carrosse où ils étaient tous deux seuls, « et là ils se chantèrent goguettes, mais un peu plus fort que jeu, à ce que nous dit M. de Roberval, qui revint ici l'après-dinée, *où il trouva M. Dalibray.* » Donc, Dalibray, évidemment un familier de la maison, se trouve en visite chez Pascal le dimanche 22 septembre, dans l'après-midi.

Mais Jacqueline poursuit son récit : « J'avais oublié à te dire que M. Descartes, fâché d'avoir si peu été céans, promit à mon frère de le venir revoir le lendemain à huit heures. *M. Dalibray, à qui on l'avait dit le soir, s'y voulut trouver, et fit ce qu'il put pour y mener M. Lepailleur, que mon frère (Blaise) avait prié d'avertir de sa part : mais il fut trop paresseux pour y venir; ils devaient dîner, M. Dalibray et lui, assez proche d'ici.* M. Descartes venait ici en partie pour consulter le mal de mon frère sur quoi il ne lui dit pas pourtant grand'chose; seule-

(1) Faugère, *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer et de Jacqueline Pascal.* 8° (1845) p. 310-311.

ment il lui conseilla de se tenir tous les jours au lit jusques à ce qu'il fût las d'y être, et de prendre force bouillons. Ils parlèrent de bien d'autres choses, car il y fut jusques à onze heures; mais je ne saurais qu'en dire, car pour hier je n'y étais pas, et je ne le pus savoir, car nous fûmes embarrassés toute la journée à lui faire prendre son premier bain. Il trouva que cela lui faisait un peu mal à la tête, mais c'est qu'il le prit trop chaud. Je crois que sa saignée au pied le dimanche au soir lui fit du bien, car lundi il parla fort toute la journée, le matin à M. Descartes, et l'après-dinée à M. de Roberval contre qui il disputa longtemps, touchant beaucoup de choses qui appartiennent autant à la théologie qu'à la physique; et cependant il n'en eut point d'autre mal que de suer assez la nuit et de fort peu dormir ; mais il n'en eut point les maux de tête que j'attendais après cet effort... »

Dalibray fut donc le témoin de cette controverse du lundi matin avec Descartes. Il avait voulu amener avec lui M. Le Pailleur, son ami intime autant que celui de la famille Pascal, mais ce dernier, nonchalant et paresseux, s'abstint. Dalibray et lui se retrouvèrent ensuite chez l'ami qui les avait invités tous deux à dîner. La poésie de Dalibray : *Sur le Vuide*, reçoit de tous ces faits une importance et une signification particulières. Elle n'est pas le compliment banal d'un poète heureux de trouver un beau motif d'enfler la voix. Elle nous apparaît désormais comme l'expression d'une admiration sincère et raisonnée, basée sur des souvenirs précis.

A-t-on recours aux sens ? Ce n'est plus qu'imposture
Que cette autorité dont la grandeur obscure
Dans un muet respect retenoit les mortels,
Et ces temples percez d'une vive lumière
N'ont qu'ordure et poussière
Sur leurs plus saints Autels....

Quand Dalibray s'élève, dans ces vers, avec force, et non sans éloquence, contre le joug des Anciens, contre l'abus des autorités livresques, quand il célèbre les « moyens puissants » qui lui donnent le droit de dire en terminant :

. . . . . . , Insensé qui se fie
A la Philosophie
Sans le secours des sens,

il nous apporte un écho véridique et touchant des conversations inoubliables entendues naguère dans la chambre de Blaise Pascal. Voilà encore un auteur qui ne croit pas au « faux ». Et c'est un témoin qui parle, un témoin d'une des deux conversations tenues entre Descartes et Pascal. Ajoutons que Dalibray s'intéressait vivement aux questions scientifiques. Ses quarante sonnets : *Sur le mouvement de la Terre*, adressés à son ami Le Pailleur, et où il cite « le subtil Galilée », en font foi, malgré quelques allusions bacchiques (1).

ABEL LEFRANC.

(1) M. van Bever vient de donner un recueil d'*Œuvres poétiques* de Dalibray, chez Sansot (in-18).

BIBLIOPHILES & RELIEURS

Les quelques notes que nous publions aujourd'hui sont extraites des papiers de feu M. le baron Jérôme Pichon. Elles ont été écrites par l'éminent et regretté bibliophile entre les années 1836 et 1839 ; elles sont peu nombreuses, presque à l'état d'ébauche, et étaient destinées à être complétées. Elles offrent néanmoins un réel intérêt, tant par les souvenirs personnels qui y sont relatés que par les anecdotes ou appréciations qu'elles contiennent sur divers bibliophiles ou relieurs.

Nous avons donc pensé que ces notes, jetées sans aucune prétention sur le papier, méritaient d'être conservées et pourraient, peut-être, quelque jour, servir aux historiens futurs de la reliure et de la bibliophilie.

G. V.

BIBLIOPHILES

LE MARQUIS DE BRUYÈRES-CHALABRE

Le marquis de Bruyères-Chalabre a commencé très tard à acheter des livres et des autographes. Je crois qu'il achetait déjà cependant lors de la vente de Duriez. Il avait pour les livres et pour les autographes une furieuse ardeur qui a bien été exploitée par quelques personnes.

Il ne regardait pas à payer ce qu'il désirait et était fort généreux pour les ouvriers surtout. Quand on lui apporta une bible reliée par Thouvenin, avec étui, et qui a ap-

partenu depuis à M. de Lambert, il donna à l'ouvrier quarante ou soixante francs pour boire. Celui-ci, jaloux de conserver à cet argent sa destination, s'enivra si loyalement qu'il en mourut.

Sur la fin de sa vie, il avait pris Thouvenin en haine. Voici pourquoi : Il lui donna, un jour, un exemplaire du comte d'Hoym à réparer. Quand on le lui rapporta, il le regarda et s'écria : « Rapportez ce livre à M. Thouvenin, ce n'est pas celui que je lui ai donné. Ce fer a été mis hier, ce n'est pas celui du comte d'Hoym ». Il arrive chez Thouvenin en même temps que l'ouvrier. — Où est mon comte d'Hoym, s'écrie-t-il, rendez-moi mon cher comte d'Hoym ! je le veux ! — Thouvenin a beau lui jurer que c'est bien son exemplaire qu'on lui a rendu, il n'en veut rien croire et se retire furieux. Il était persuadé que Thouvenin avait fait graver le fer de l'illustre amateur et lui avait changé son exemplaire. Il n'en était rien, le volume avait été seulement nettoyé et poli (peut-être Thouvenin avait-il mis du vernis et, dans ce cas, j'approuve la colère de M. de Chalabre). Quoiqu'il en soit, il prit Thouvenin et le livre arrangé en grippe et on retrouva, après sa mort, le livre enveloppé tel que Thouvenin le lui avait renvoyé ; il n'avait plus voulu le voir.

Un jour, il rencontra Thouvenin chez Techener. Thouvenin essaya de lui parler pour préparer une réconciliation. M. de Chalabre, le regardant d'un air féroce et épouvanté tout ensemble, se recula pas à pas jusqu'à la porte et sortit sans acheter aucun des livres que Techener lui présentait.

Si MM. Debure avaient voulu, ils lui auraient vendu une foule de livres et très cher, mais ils évitaient presque de lui vendre à cause de la réputation qu'il avait d'acheter à tout prix et dans la crainte qu'ils éprouvaient

de paraître l'exploiter. Il a offert à M. Brunet mille francs de son *Corpus juris civilis* elsevier. Si le prix des anciennes reliures continue à s'élever, ce prix qui parut alors exorbitant pourra bien devenir possible.

M. de Chalabre avait acheté à la vente de M. Charles Nodier qu'il aimait et estimait beaucoup. Un jour, il le rencontra chez Techener. Il lui fit cent saluts plus respectueux l'un que l'autre — Oh! Monsieur, que je suis heureux de vous voir! Mon Dieu, Monsieur, si vous aviez besoin de vingt mille francs, que je serais heureux de vous les prêter! — M. Nodier le remercia sans accepter. M. Nodier, cette fois ou une autre, lui raconta qu'il avait donné des elseviers brochés à relier à Purgold et que ce relieur les avait rognés. — Dieu! Monsieur! le « Philippe de Commines » y était-il? — Oui, Monsieur, il y était (je crois que M. Nodier se trompait) — L'avez-vous tué, Monsieur, cet homme? — Mon Dieu non, mais j'ai jeté tous mes elseviers par la fenêtre, les uns après les autres. — Comment, Monsieur, le « Philippe de Commines » y était et vous ne l'avez pas tué! Mais, moi, je n'aurais pas pu m'empêcher de le tuer!

M. de Chalabre était très bon. Un enfant lui demandant un jour l'aumône, il lui donna une pièce d'or. La mère de cet enfant lui dit d'aller la reporter parce que la personne qui la lui avait donnée s'était, sans doute, trompée. M. de Chalabre donna trois ou quatre autres pièces d'or à l'enfant et l'engagea à venir le voir le lendemain matin avec sa mère. Le lendemain, les pauvres gens arrivent. Un déjeûner splendide était servi. Après déjeûner, il conduit la pauvre famille chez son notaire et lui assure 1500 francs de rente après son décès.

Il devint amoureux de Mlle Mars et l'invita à venir un jour souper avec lui. Elle accepta. M. de Chalabre était dans l'enthousiasme ; à la fin du souper, il tire de sa

poche une somme assez forte en billets et la supplie d'accepter ; elle refuse en disant qu'elle était venue souper avec lui à la vérité, mais que rien n'était plus simple et qu'elle ne pouvait rien recevoir de lui. L'enthousiasme de M. de Chalabre allait toujours croissant; il lui donna, quelques jours après, une très belle maison de campagne à Sceaux et lui laissa, comme on sait, toute sa fortune par testament.

M. de Chalabre aimait beaucoup les autographes. Son catalogue en est assez riche. L'année même de sa mort, il eut un violent désir d'avoir une lettre de la femme du grand Condé, Clémence de Maillé. Il avait des autographes de toute la famille de ce grand homme, celui-là seul lui manquait. Une lettre de cette princesse était entre les mains d'un anglais, M. Moore, qui faisait ici les commissions du libraire Thorpe.

Techener alla voir M. Moore, par l'ordre de M. de Chalabre et lui demanda de lui vendre la pièce en question. Moore savait que c'était pour M. de Chalabre, il le dit aussitôt à Techener, puis il ajouta qu'il ne voulait pas vendre la pièce seule, mais qu'il vendrait un lot d'autographes cinq cents francs. Or, le tout ne valait pas cent francs. Techener refusa et dit à M. de Chalabre qu'il valait mieux s'en passer. Il eut l'air d'accepter l'avis, mais, le soir même, une femme apportait à Techener une lettre contenant un billet de cinq cents francs et dans laquelle il lui disait qu'il ne pouvait se passer de Clémence de Maillé, qu'il la lui fallait à tout prix, etc. Techener fit savoir qu'il ne pourrait aller chez M. Moore le soir même, mais que M. de Chalabre aurait son autographe le lendemain. La femme parut fort inquiète de ne pouvoir rapporter à son maître ce qu'il désirait ; cependant, il fallut se résigner. Le lendemain, Techener apporta l'autographe. M. de Chalabre était au lit : il le



regarda avec tendresse, le mit dans le carton qu'il lui avait fait préparer et mourut le jour même ou le lendemain.

Il avait offert, m'a-t-on dit, vingt ou trente mille francs aux éditeurs de l'*Isographie*, s'ils avaient voulu retirer tous les exemplaires des fac-simile de la charmante lettre de Henri IV à la marquise de Verneuil, qui était à sa vente, mais les exemplaires étaient distribués quand il fit cette offre.

Le marquis de Chalabre demeurait rue de la Chaussée-d'Antin, n° 22. Après sa mort, on trouva des billets de banque dans ses cartons et un peu partout dans des livres. Il avait mangé presque toute sa fortune quand il est mort. Dans sa dernière maladie, il avait une fort jolie lectrice qu'il payait vingt francs par heure.

GOUTTARD

M. Gouttard, dont on a vendu la bibliothèque en 1780, était un amateur ardent. Il n'avait d'abord qu'une pension de six à huit mille francs que lui faisait son père, homme assez avare. Cependant, avec ce revenu modique, il était parvenu à réunir une fort belle collection de livres lorsque la mort de son père le rendit possesseur de 60.000 livres de rente.

M. Debure, le père, qui faisait ses commissions, était très lié avec lui. M. Gouttard lui disait de mettre le dernier sur les livres qu'il désirait avoir. — Mais, Monsieur, si je rencontrais quelqu'un d'aussi fou que vous ? — Cela m'est égal, mettez toujours le dernier.

Il ne poussait pas ses livres lui-même, mais il assistait presque toujours à la vente. Quand un livre qu'il avait commissionné montait, il devenait un peu pâle et souriait.

M. Debure lui en demandait la raison. — Je ris, disait-il, parce que je sais que celui qui me le pousse ne l'aura pas.

Un jour, il avait chargé M. Debure de lui acheter un exemplaire d'un ouvrage du comte de Caylus qui n'a été tiré qu'à dix-huit exemplaires et qui était relié en peau de truie, reliure qu'affectionnait M. Gouttard.

Il n'avait pas assisté à la vente parce qu'il était malade et avait pris médecine. Le lendemain matin, M. Debure lui porte le livre qu'il avait acheté. Quand M. Gouttard le vit entrer avec le volume, il sauta au bas de son lit et, courant à lui en chemise, il l'embrassa en s'écriant : Ah vous l'avez ! Le voilà donc enfin ! — Il fallut que M. Debure le forçât de se recoucher.

Il avait économisé deux cent mille francs en or pour acheter à la vente du duc de La Vallière. Il avait son magot dans une armoire à côté de sa cheminée. Quand M. Debure venait le voir, il lui disait quelquefois : — J'ai là de quoi faire payer les livres à la vente du duc. — Mais ses espérances furent trompées, puisque le duc de La Vallière lui survécut au contraire trois ans.

D'HANGARD

M. d'Hangard était très lié avec M. Debure. Il avait acheté le cabinet de Naigeon (depuis, cet amateur en forma un autre qu'il vendit à M. Firmin-Didot). Le jour où il avait conclu le marché, il devait venir souper, comme presque toujours, chez M. Debure. Il mit dans son mouchoir quelques-uns des plus beaux volumes (Un Corneille elsevier, le Plaute de Mme Dacier, 3 vol. in-8°, grand papier, maroquin bleu) et les emporta afin de les faire voir. Avant d'entrer, craignant d'être inter-



rompu dans son exhibition, il voulut satisfaire le plus petit et le plus incommode des besoins naturels. Tout à coup, on entend des cris lamentables : — Au secours! de la lumière ! à moi, vite à moi ! — On sort, on se précipite et on trouve le fatal mouchoir dénoué et les livres par terre. Heureusement, ils n'étaient pas tachés et M. d'Hangard en fut quitte pour cette affreuse émotion.

LE BARON D'HEISS

M. d'Heiss, seigneur de Maffliers, près Pontoise, était officier dans les Gardes Suisses. C'était un excellent homme, prodigue s'il en fut, amateur déclaré des livres et du beau sexe.

Il a vendu ses livres en plusieurs fois. Son premier et plus gros catalogue fut vendu en 1782, pour le compte du marquis de Paulmy, qui avait acheté la bibliothèque en bloc et qui la fit revendre à l'enchère après en avoir distrait quelques articles. Son second catalogue fut vendu en 1785. Le petit supplément de ce second catalogue contenait des livres appartenant à un nommé Basan, marchand d'estampes rue Serpente ; enfin, il y a un troisième petit catalogue.

M. Milly Debure, le jeune, m'a raconté hier (11 juin 1836) qu'allant chez M. d'Heiss travailler au catalogue de sa vente, en 1785, par conséquent, il vit sur une ottomane une élégante et fraîche robe de tulle. Négligeant cet indice, il allait traverser la chambre à coucher du baron pour arriver à la bibliothèque, quand celui-ci vint à lui et, lui frappant légèrement sur l'épaule : Doucement, dit-il, j'ai un oiseau là-dedans. — C'était l'oiseau qui avait laissé son plumage sur le sopha.

Il avait épousé une femme fort riche, mais il était resté

veuf encore jeune. Lamy a raconté à Crozet que M. d'Heiss lui avait acheté, un jour, une charretée de livres sur l'inspection de cinq ou six des volumes qu'elle contenait, mais Lamy n'était pas toujours véridique.

JEAN-BAPTISTE HUZARD

M. Huzard m'a dit, à la fin de l'année dernière ou au commencement de cette année (1837), qu'il avait quatre vingt-deux-ans. Il est gras, a la tête un peu courbée, mais lit sans lunettes et est d'une admirable santé. Il se lève tous les jours à cinq heures du matin et se couche à dix, le soir.

Quand il était à l'École vétérinaire, Bourgelat, qui était son professeur, ne laissait entre les mains de ses élèves aucun autre ouvrage que les siens. M. Huzard, quand il sortit de l'école, se proposa de réunir les anciens auteurs vétérinaires ; il croyait alors n'avoir que quelques volumes à acquérir. Il trouva, un jour, chez Mme Vallat-Lachapelle, mère de Mme Huzard, une quinzaine d'ouvrages de ce genre qui lui étaient presque tous inconnus ; il les acheta ; l'un en appela un autre et ainsi de suite. Il n'a acheté des livres de chasse que comme appendice à l'art vétérinaire.

Mais c'est surtout dans les premières années de la révolution de 1790, 1791, 1792 qu'il jeta les fondements de sa bibliothèque. Obligé, à cette malheureuse époque, de faire des travaux divers, il faisait souvent des ventes de livres et là il choisissait ceux qui lui convenaient et les achetait.

Il m'a dit qu'il connaissait sa femme depuis fort longtemps et qu'il l'avait vue revenir de nourrice.

Il a trouvé aussi beaucoup de livres en Italie. Si ma



collection était à refaire, me disait-t-il, hier (21 février 1837), je ne la referais pas. C'est trop cher quand on est père de famille et qu'on a, comme moi, quinze enfants ; c'est un capital trop considérable à laisser dormir. Mon fils aîné ne sera pas assez riche pour l'acheter. J'ignore toutefois ce qu'il a et je le crois plus riche que moi.

J. B. Huzard a l'esprit de collection, mais il n'est pas amateur éclairé et délicat. Il ne se connait nullement en reliures.

MOTTELEY

M. Motteley est peut-être le plus bizarre de nos bibliophiles. Il demeure rue du Faubourg-Poissonnière, n° 7, au troisième étage. Quand on entre chez lui, on voit d'abord des livres assez ordinaires, fort mal rangés ; on entre à droite dans une grande pièce (son salon) qui contient trois corps de bibliothèque et trois armoires. Çà et là, sur la cheminée et au dessus des armoires, sont de belles reliures anciennes montrant le plat. Il a la coutume de ranger de cette manière quelques exemplaires du comte d'Hoym, de de Thou, de Longepierre et autres en dedans de ses armoires ; ses plus belles choses sont dans une petite armoire qui est dans sa chambre à coucher, dans son secrétaire et dans sa commode. C'est là que sont le Virgile, le Tacite et l'Horace elsevier d'Hoym, l'Horace de Longepierre, etc...

M. Motteley m'a dit que sa mère était une riche fermière ou paysanne de Normandie. Toujours est-il qu'il est normand et cela ne m'étonne pas. Il faisait ses études sous la République ; élève distingué, il avait beaucoup de prix. Dans ce temps, dit-il, on nous donnait une quantité d'ouvrages et quand ma mère me voyait revenir

chargé de prix, elle me faisait présent d'autres livres encore. C'est là l'origine de ma bibliothèque et de mon goût pour les livres.

M. Motteley a une bibliothèque fort nombreuse et de belles choses, quoiqu'en disent ses ennemis. Il a fait une belle vente en 1824. Il en avait fait commencer une autre par Merlin ; il l'interrompit deux jours après qu'elle était commencée et eut un procès avec le libraire pour ce fait. Il fait en ce moment un catalogue de théologie, je le vois à moitié imprimé depuis plus de deux ans, je ne sais s'il se décidera à en faire la vente.

Il répète sans cesse qu'il veut vendre tous ses livres. Je crois qu'il le ferait, mais il faudrait qu'ils lui fussent payés au poids de l'or.

Personne n'attache une valeur aussi absurdement exagérée à ses livres. Il a un manuscrit du dernier siècle, un missel de Ste Geneviève dont les miniatures sont, il est vrai, fort belles ; il parle de douze, quinze ou vingt mille francs, quand il montre ce livre dont il n'aurait pas deux mille francs en vente. Il a acheté, il y a deux ou trois années, un recueil de pièces gothiques véritablement fort curieux. Il l'estimait alors cinq cents francs et l'aurait peut-être laissé pour quatre cents ; aujourd'hui il l'estime douze cents francs. Se promenant avec M. Giraud sur le boulevard, devant les Bains chinois, il disait : Tenez, Monsieur, les bains chinois ne paieraient pas ce volume.

C'est un rusé matois, il ne parle ainsi avec exagération de la valeur de ses livres que dans le but d'en laisser une idée plus avantageuse. Il en a vendu plusieurs à M. de Chalabre, tels que le Claudien elsevier de Duriez, aujourd'hui chez M. Giraud, le Regnier broché et autres. Il a dû tirer un fameux parti de la passion de M. de Chalabre pour les livres.



On serait fort malvenu, quand on va chez M. Motteley, de dire qu'on connait quelque chose de supérieur à ce qu'il a. Il a pris en grippe M. Giraud qui a prétendu, et cela est, avoir de plus belles reliures de Bauzonnet que lui. Il me dit dernièrement un mot bien caractéristique Je lui parlais du beau *Psalterium* elsevier d'Hoym que possède M. Brunet. — Oui, il est bien, dit-il, mais il l'a laissé tomber il y a quelques années !

C'est l'homme des elseviers par excellence. Il a une armoire qui est pleine de ces livres reliés en velin et il en a plusieurs brochés, mais non des meilleurs, dans les tiroirs de son secrétaire. Il a eu de belles occasions. Il a beaucoup voyagé en Hollande. Là, un individu lui a, dit-on, laissé choisir des livres à 10 sous le volume dans un grenier qui en renfermait de bons. Le Brantôme broché de 1740 serait du nombre. Il a voyagé en Italie, en Allemagne. Il dit avoir trouvé beaucoup de choses en Danemark. Je n'affirmerais pas tout cela, car il est assez exagéré dans ses récits.

Il se dit très gêné et dit vivre du produit de ventes successives de mauvais bouquins qu'il fait passer en province et aussi de cartulaires, chartes, etc.

Personnellement, je n'ai jamais eu qu'à me louer de lui. Il prétend que, quand il vendra ses livres, il veut que ce soit moi qui ait le Virgile et l'Horace d'Hoym, dût-il, après l'adjudication, me faire un rabais de cent ou deux cents francs. Je ne m'y fierais pas.

Il avait fait engager le duc de Rivoli à voir ses livres. — Ah ! il veut me vendre ses livres ! qu'il vienne, moi je lui vendrai les miens. — Telle fut la réponse. Aussi, il y a quelque temps, lors de l'apparition du catalogue de la vente du duc de Rivoli, Motteley dit confidentiellement à moi et à quelques autres que les elseviers de cette vente n'étaient pas beaux, que la

plupart étaient des rebuts, que ceux qui étaient brochés avaient été ouverts avec les doigts et que les marges supérieures étaient fort altérées, etc. Il ajoutait prudemment qu'il fallait garder sur ce un silence absolu (1).

M. Motteley avait légué sa bibliothèque à celle du Louvre, brûlée par la Commune en 1871. Ainsi ont péri le délicieux Virgile elsevier 1636 du comte d'Hoym, maroquin bleu doublé de maroquin citron, avec papier d'or, presqu'aussi frais et aussi beau que mon *Roman de la rose* et l'Horace (le deuxième vol. était plus grand et sans doublure). Ont été brûlés aussi les *Historiæ augustæ scriptores*, maroquin bleu, de Longepierre, un Ronsardi, in-16, reliure à compartiments du XVI[e] siècle, et un très beau volume aux armes peintes de Catherine de Médicis.

PATU DE MELLO

M. Patu de Mello était un fort petit homme, marié à une fort belle femme. Il possédait la terre de Mello en Beauvoisis, qui est très considérable. Le village de Mello et celui de Sire, se touchent et on dit communément, en Picardie, qu'entre Sire et Mello il n'y a pas de quoi planter un chou. C'est de ce village qu'étaient seigneurs les fameux Mello dont il y a eu un connétable.

La préface du catalogue des livres de Mello, qui est assez pédantesquement rédigé du reste, donne quelques notions sur lui et sur sa bibliothèque. Il y est dit que sa bibliothèque paraissait avoir été plus nombreuse autrefois, surtout dans la classe des belles-lettres. Quand Labitte fit, en 1834, place de la Bourse, la vente où se trouvaient les *Heures* du cardinal de Dormans, le *Don*

(1) Les notes sur Motteley ont été écrites en 1838; le dernier paragraphe a été ajouté à cette notice le 2 juin 1871.

Quichotte en maroquin citron du comte d'Hoym et le Bourdaloue — Bonnemet — La Vallière — La Bedoyère — Cigongne, le bruit courut, parmi les amateurs, que les plus beaux de ces livres avaient appartenu à M. de Mello et avaient été soustraits après sa mort par un de ses amis.

Un membre de ma famille a eu des relations avec cet amateur distingué. Ma tante, depuis Mme de Dampierre, avait épousé en premières noces un sieur Naval de St Aubin, fils du conseiller au Parlement.

Ma tante se rappelle avoir vu chez Patu de Mello beaucoup de belles pendules et aussi sa bibliothèque. Il était très économe, m'a-t-elle dit, pour tout ce qui n'était pas ou livre, ou instrument de précision, ou meuble très bien fait et soigné.

Il était en relation avec Girardot de Préfond. Je vois sur le catalogue manuscrit de ce dernier que je possède : *Les vies des SS. PP. des déserts*, 1744. 4 vol, in-8°, maroquin bleu. Préfond a écrit au crayon à la suite de cet article : *cédé a Patu*; et cet ouvrage se retrouve effectivement n° 1634 du catalogue de Patu, vendu 32 fr.

Je vois, dans le dictionnaire héraldique de Chevillard, les écussons des deux Patu, tous deux secrétaires du roi, mais ils diffèrent entre eux et je ne sais lequel est celui du père de l'amateur.

M. Patu de Mello avait un extérieur fort commun. Il faisait beaucoup de bien dans le village dont il était seigneur ; il habillait tous les pauvres habitants et y était adoré. Il aimait à aller aux marchés des environs pour se promener. Un samedi. il avait été au marché de Mouy ; en revenant, il soupa avec un de ses amis assez copieusement. Le lendemain matin, comme on ne le voyait pas sortir de son appartement, on enfonça la porte, on le trouva mort sur son lit. Il était tout noir :

c'était donc apparemment d'un coup de sang qu'il était mort. Il est enterré dans le cimetière de Sire et les habitants ont eu longtemps soin de sa tombe. Le château de Mello est sur une éminence fort élevée ; on m'a dit qu'il était bâti en pierres et briques.

(*à suivre.*) Baron JÉROME PICHON

LETTRES

DE

DIVERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

(fin)

LETTRES D'ÉMILE DESCHAMPS (1)

I

A Victor Hugo

(Sans date. Sans suscription)

Mon cher Victor,

J'attendais toujours de représentation en représentation qu'il m'arrivât pour *Don Juan* (2) quelques billets décents. Hélas, le temps fuit, et l'Opéra ne m'envoie jamais que des parterres et des quatrièmes. Mon malheur va jusqu'à l'opprobre et toutes les places présentables sont louées et retenues d'avance.

Comment oser offrir à madame Victor et à sa famille les quatre places que voici !... Pour demain mercredi ! Ma femme était là aux quatrièmes vendredi dernier, mais c'est ma femme, et il y a dévouement conjugal.

Plaignez-moi. Au surplus, en étant à 6 h. 1/4 à l'Opéra on sera très bien placé, soit au parterre, soit aux quatriémes. Il faudra monter aux quatrièmes à droite. Je serai là et l'ouvreuse conservera deux bonnes places devant si on arrive de bonne heure. Mais en vérité ce que j'en dis, ce que j'en fais c'est pour donner signe de vie aux amis que nous aimons

(1) Turin, *Biblioteca Civica, raccolta Cossilla.*

(2) C'est le *Don Juan* de Mozart dont il avait composé les paroles françaises avec Henri Blaze, et qui fut joué en 1835 à l'Opéra.

le plus. Vous n'êtes obligé à rien qu'à nous aimer et à nous déplorer.

Encore une gloire pour vous, mon cher Victor, une gloire en deux volumes! Que je suis orgueilleux de tout le bien et de toute l'admiration que vous faites! Voyez-vous, j'ai dans le cœur un écho pour tous les bruits de votre gloire.

Encore pardon, et je baise le bas de la robe de madame Victor.

Votre confrère ami.

ÉMILE.

II

A un rédacteur de la Quotidienne

(8 janvier 1828).

Monsieur,

Vous serait-il possible (je ne demande pas si vous le voulez) de faire insérer dans la *Quotidienne* l'article que voici sur les *Tableaux poétiques* de M. le comte de Rességuier. Quoiqu'il soit de moi je tiens beaucoup à le voir imprimé *tel qu'il est*, et je tiens beaucoup surtout à vous devoir ce nouveau service. Vous ferez plaisir à deux hommes qui vous aiment et vous apprécient comme vous le méritez.

J'aurais encore un grand service à vous demander : ce serait que vous vinssiez demain mercredi sur les huit heures et demie passer la soirée chez moi. Ma femme serait ravie d'avoir l'honneur de vous recevoir et vous y trouverez plusieurs de vos amis qui sont les miens. J'espère dans votre complaisante affection, et je suis sûr d'en être toujours très reconnaissant.

Votre tout dévoué,

ÉMILE DESCHAMPS.

rue de la ville l'Évêque, nº 10 bis.

Ce mardi 8 janvier 1828.

P. S. — Une légère blessure que je me suis faite me retient à la maison. Je suis donc obligé de vous prier par pétition au lieu d'aller vous solliciter moi-même. (1).

(1) *Sans Suscription.*

III

A Castil Blaze (1)

(8 avril 1831).

SUSCRIPTION : *A Monsieur / Monsieur Castil-Blaze / rue Briffault / n° 13 / Paris.*

Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter bien vivement sur le succès d'*Euriant he*. Personne n'en a été plus heureux que moi. J'avais beau en être sûr d'avance, je n'en ai pas été moins charmer que je n'eusse été d'une délicieuse surprise.

Permettez-moi aussi de joindre une prière à mes félicitations. Je *lis demain samedi* à 8 h. 1/2 du soir chez moi une traduction en vers du *Macbeth* (2) de Shakespeare. Je serais bien heureux de vous avoir pour auditeur ainsi que M. votre fils et Mme Deschamps serait ravie d'avoir l'honneur de vous recevoir.

Consultez-vous tous deux. Je ne vous prends pas en traître comme vous voyez. En tout cas j'espère que votre amitié pour mon frère et ma confraternité poétique avec monsieur votre fils vous expliqueront assez ma démarche.

Agréez, Monsieur, l'expression des sentiments les plus distingués de votre tout dévoué serviteur.

ÉMILE DESCHAMPS.

Rue Ville l'Évêque n° 10 bis.

Vendredi 8 avril (1).

LETTRE DE MADAME AMABLE TASTU (3)

A Mélanie Waldor

(4 septembre 1833).

SUSCRIPTION : *Madame / Madame Mélanie Waldor, rue de Vaugirard, n° 84,*

Si j'étais en situation, Madame, de changer d'avis sur mon portrait, je ne me serais pas tant fait prier : j'aurais dit *oui*

(1) Le critique, librettiste et musicographe, qui eut quelque célébrité sous Louis-Philippe. Il s'agit de l'opéra de Karl Maria de Weber, qu'il avait habillé en paroles françaises,

(2) *Macbeth* ne fut imprimé qu'en 1842 et joué qu'en 1848.

(3) Deschamps n'a pas daté complètement sa lettre, mais le timbre de la poste « avril. 8. 1831 » y supplée.

sur le champ. Mais je ne puis, comme je l'ai déjà expliqué à la personne qui a entrepris cet ouvrage, désobliger mes amis en faisant céder pour d'autres une répugnance qu'ils n'ont pu vaincre. Mon refus ne tient donc ni à la crainte de voir mon portrait mal fait(1), — le nom de M. Boilly étant plus que suffisant pour me rassurer à cet égard, — ni à l'ennui de donner séance. Ne me priez donc pas, Madame, afin de ne pas me donner le chagrin de vous refuser, mais venez me voir quand vous voudrez sans demander permission. Si j'aime mieux voir mes amis le lundi parce que je suis plus à eux, j'ai toujours un moment au service de ceux que je sais occupés comme vous, car je sais qu'alors on ne choisit pas ses heures de liberté.

Au revoir, pardonnez-moi ce stupide griffonnage. Je suis très souffrante depuis une dizaine de jours, et la tête me fait aujourd'hui tant de mal que je ne sais trop ce que je vous dis.

Mille compliments affectueux,

Paris, mardi.

AMABLE TASTU.

LETTRES DE SAINTE-BEUVE (2)

I

A M. Sicard

(8 janvier 1834)

SUSCRIPTION : *Monsieur / Monsieur Sicard rédacteur au dépôt de la guerre, rue de Bourgogne n° 21* (3).

Paris, le 8 janvier (*sic*) 1834,

Monsieur Sicard aurait-il la complaisance d'envoyer de suite par la petite poste à M. F. Cresson, dont je n'ai pas

(1) Turin, *Biblioteca Civica. Raccolta Cossilla.* Lettre non datée, sauf par le timbre de la poste.

(2) Turin, *Biblioteca Civica, raccolta Cossilla.*

(3) Cette lettre est écrite sur un papier ayant des en-têtes imprimés « *Magasin universel. Bureau de souscription, quai des Augustins, n° 41. Bureaux de rédaction, rue Saint-Germain-des-Prés n°* **9**, et qui porte en filigrane « Chauvin et Monod ».

l'adresse et qui est, si je ne me trompe, l'auteur d'un article *Portrait de Jésus-Christ par Paulus Lentalus* le mot ci-bas écrit ?

Son serviteur très humble,

SAINTE BEUVE.

Nous avons fait composer l'article de M. Cresson intitulé *Portrait de Jésus-Christ*, mais, comme ma mémoire ne me dit pas où j'ai vu ce passage, je prie M. Cresson de vouloir bien m'envoyer le plus promptement possible, par la petite poste, l'indication de la source à laquelle il a puisé. Ce renseignement nous manque et arrête l'impression.

Son très humble serviteur,

SAINTE-BEUVE.

II

A Madame Waldor

(Sans date)

Ce vendredi soir.

SUSCRIPTION : *Madame, Madame Waldor, rue de Vaugirard, 84.*

Madame,

Je vous exprimerais difficilement combien je suis reconnaissant d'un souvenir aussi aimable que le vôtre ; et je suis tout d'abord confus d'avoir à y répondre si peu convenablement. Non, Madame, j'aurai le regret de ne pouvoir être des vôtres dimanche ; je ne le pourrai, parce que j'ai un de mes amis à dîner chez ma mère ce jour-là ; et je ne le pourrais d'ailleurs, malgré tout ce qu'il y a d'attrayant dans ce que vous me dites des convives choisis par vous, parce que je suis plus que jamais en obligation de travail arriéré et pressé, en effroi du monde même qu'il y aurait d'ordinaire le plus de charme à rencontrer. Il faut, Madame, que vous ayez la bonté de me pardonner cette mauvaise humeur; j'aurai l'honneur, un de ces matins, d'aller réclamer de vous, de vous qui serez seule, ce pardon que j'ose espérer de votre indulgence. Je lirai avec un vif intérêt le volume de *Poésies* que vous voulez bien nous promettre. Quant à ce mot sur Tarbe, ce n'étoit que peu de lignes, et j'aime autant que vous ne les ayez pas lues, car elles n'en valaient pas la peine.

Veuillez recevoir, Madame, l'hommage de mes sentimens respectueux et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

III

A Antony Deschamps

(Sans date)

SUSCRIPTION : *Monsieur Antony Deschamps, rue Godot-Mauroy, n° 3 ou 5, Paris.*

Mon cher Antony,

M. Carlier, de Versailles, notre ami, si digne d'intérêt, se décide à ouvrir à Versailles un cabinet de lecture ; il auroit besoin d'un brevet de libraire, et il faudroit l'obtenir de Montalivet. Il me dit qu'un de ses amis, M. Blotière, pourrait l'aider en cela : ou lui ou quelque autre. Si vous pouviez le servir, ce seroit une bonne action. Il vous écrira à ce sujet, mais je le préviens.

Adieu. Vous m'aurez excusé de n'être pas allé chez vous l'autre soir ; priez Emile de m'excuser aussi ; je voudrais m'enfuir au bout de monde. Adieu, de cœur.

SAINTE-BEUVE.

11 décembre.

IV

A M. Requin

(Sans date. Sans suscription)

Ce samedi.

Mon cher Requin,

Voici ce terrible choléra : tu sens bien *qui* (1) je veux te recommander particulièrement ; je le fais, sans qu'il en soit besoin. Si par hasard il y avait là quelqu'un de malade, tu seras bien bon de m'écrire tout de suite un petit mot pour me dire *qui* est malade, et avec quelle gravité. Si tu as un

(1) Ces deux *qui* sont soulignés dans l'original. Il n'est sans doute pas téméraire de penser que Sainte-Beuve fait allusion ici à la famille de Victor Hugo, et à la personne qui lui en était alors la plus chère.

moment à toi, passes-y un de ces jours, pour donner tes conseils hygiéniques : on sera content de les avoir.

Tout à toi de cœur.

SAINTE-BEUVE.

Ecris-moi, ou « à *M. Sainte-Beuve, rue N.-D. des Champs, 19* », ou « à *M. Charles Delorme, cour du Commerce, 2* ». Mais cette dernière adresse pour *toi seul.*

V

Au libraire Ladrange

(Sans date)

SUSCRIPTION : *Monsieur, Monsieur Ladrange, libraire, 19, quai des Augustins, Paris.*

J'ai bien tardé, Monsieur, à vous remercier de l'envoi de l'édition de Millevoye. Je vous la ferai remettre chez vous vers le 8 ou 9 du courant. C'est vers ce temps que je compte avoir fait la notice, que je mettrai d'abord dans la *Revue des Deux Mondes.*

Recevez, Monsieur, avec mes remerciemens l'assurance de ma parfaite considération.

SAINTE-BEUVE.

VI

A M. Soulié

(Sans date. Sans suscription)

Mon cher Soulié,

Un de mes amis, M. François, lit samedi à l'Odéon une comédie en trois actes et en vers, le *Député ou les Elections.* Je le recommande à votre bienveillance, dans le cas où votre conscience de juge vous le permettrait. Je pars pour voyager demain. Mille amitiés à Nodier.

Tout à vous de cœur.

Ce mercredi. SAINTE-BEUVE.

VII

A un prote

(Sans date. Sans suscription)

M. Ladvocat, que j'en avois prié, a dû prier à son tour Monsieur le prote de m'envoyer l'épreuve de l'article *Les*

Poëtes entre eux. C'est une chose arrangée avec M. Ladvocat, et je serais charmé d'avoir cette épreuve pour quelques corrections que j'ai à y faire.

SAINTE-BEUVE.
rue Notre-Dame-des-Champs, 19.

VIII

A M. Lermide

(Sans date)

SUSCRIPTION : *Monsieur Lermide, rue de l'Odéon, 39.*

Ce jeudi soir.

Monsieur, L'histoire de l'imprimeur est éclaircie. J'ai reçu un mot de M. Buloz qui me dit que la personne qui s'est présentée chez vous est M. Auffray, imprimeur de la *Revue des Deux Mondes* et qui seroit en effet un excellent choix. Il imprime fort bien. Je serais donc charmé que cela pût s'arranger de vous à lui. Je compte que notre affaire se règlera lundi sans faute; plus de retard me contrarieroit absolument. Recevez je vous prie mes salutations amicales.

SAINTE-BEUVE.

LETTRES DE VICTOR COUSIN

I

A M. Mira (1)

(12 mai 1820)

SUSCRIPTION : *Monsieur, monsieur Mira, rue du Faubourg-Montmartre, 21, Paris.*

Je viens, mon cher Mira, me recommander à ton bon souvenir pour avoir quelques billets des Variétés. Tu as eu la bonté de m'envoyer un jour un billet pour une loge, et tu m'as par là si bien gâté que j'ai presque envie de te demander le même service. Vois donc si tu ne pourrais pas quelque jour

(1) Turin, *Biblioteca Civica, raccolta Cossilla*. Lettre non datée; timbres de la poste, mai 12.1820. A 16. A PP.

de la semaine prochaine me procurer le plaisir d'une agréable soirée. J'aimerai à te la devoir.

Mille complimens. V. COUSIN,
Rue d'Enfer, 14.

II

A M. Pierrot (1)

(4 janvier 1828)

Non, mon cher, je n'ai point l'intention d'ouvrir un cours chez moi. S'il y a un retour d'esprit constituel, et s'il se fait quelques améliorations dans l'Université. Je serai très content de trouver place parmi ces améliorations *(sic)* et de reparaître à la Faculté. Sinon, non; et je travaillerai en silence.

Ne pourriez-vous transporter vos bonnes intentions à M. Jouffroy, qui va cet hiver reprendre ses cours particuliers de philosophie ? Vos jeunes amis ne peuvent trouver un meilleur guide à tous égards.

Tout à vous de cœur. V. COUSIN.

III

A M. Buchon (2)

(10 mars 1828)

SUSCRIPTION : *Monsieur / Monsieur Buchon, rue Neuve-Saint Augustin, 6, Paris.*

J'ai voulu, mon cher Buchon, lire votre *Revue trimestrielle* avant de vous répondre. Elle me paroit excellente, et je vous remercie d'avoir pensé à moi pour y contribuer. Je le ferai, j'espère, mais pour la prochaine livraison, la chose me serait mpossible. On dit, sans que je le sache encore officiellement, que je vais reprendre mon cours, et vous concevez que les premiers mois seront rudes, si je veux continuer en même temps la publication de ma traduction. A défaut d'Herder, je

(1) Sans suscription ni date, mais l'une et l'autre nous sont données par la note, d'une autre main, écrite sur l'autographe. Ce billet est du 4 janvier 1828 « adressé à M. L. Pierrot, de l'Université ». C'est sans doute le célèbre proviseur du lycée Louis-le-Grand, M. Pierrot Desseilligny.

(2) Turin, *ibid.*, *id.*

trouverai quelqu'autre texte. Encore une fois, je vous remercie et vous prie de compter sur moi.

Tout à vous, V. COUSIN.

10 mars 1828.

IV

A Aimé Martin (1)

(22 mars 1831)

SUSCRIPTION ; *monsieur / monsieur Aimé Martin, rue des Petits-Augustins, 15, Paris.*

Merci, mon cher monsieur, de votre Dolet. Non certes, nous ne sommes pas brouillés et j'irai au premier jour vous le dire moi-même. Tout à vous de cœur,

V. COUSIN.

Ce 22 mars 1831.

V

Note pour Amédée Peyron (2)

(Sans date ni suscription.)

1° On ne peut ajouter de supplémens, l'ouvrage étant déjà fort étendu, et le livre doit être court pour se répandre. La *préface* suffira pour imprimer un certain caractère à l'ouvrage.

2° Je consens à retrancher [ce] que MM. Peyron et Goberti croiront devoir en retrancher, tout en les priant de considérer que je n'ai rien voulu écrire ni rien écrit contre la religion chrétienne et serois désolé qu'on put croire le contraire.

3° A tout prix je veux conserver le caractère très libéral de l'ouvrage; car je parle aux libéraux italiens pour les modifier. *Sinon, non.*

4° La question est de savoir si l'on pourroit trouver un libraire pour imprimer la traduction à ses frais.

5° Je livre la chose à mes amis, sauf à leur envoyer un exemplaire corrigé à ma façon pour l'Italie.

V. COUSIN.

(1) Turin, *ibid.*, *id.* Papier à en-tête du *Ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Université de France.*

(2) Turin, *ibid.*, *id.* La suscription « *al cav. Amedeo Peyron, professore di lingue orientali, Torino* », n'est pas de la main de Cousin.



VI

Au philosophe Véra (1)

(non datée)

SUSCRIPTION : *Monsieur / Monsieur Véra, Agrégé de philosophie, / au Collège / de Lille* (*Nord*)

Mon cher Monsieur, je vous remercie de l'article de l'*Echo du Nord*, que j'ai reçu hier. L'article vous fait honneur, et c'est un service rendu à la philosophie. Vous avez saisi la vraie question, le point qu'il faut mettre en une lumière irrésistible, l'identité du principe de la philosophie et du principe de la Révolution française. D'un bout de la France à l'autre, l'identité de ces deux principes doit être le thème de toutes les publications. Il faut qu'il n'y ait pas un seul homme se disant libéral qui ne se proclame l'ami de la philosophie. Il faut inspirer pour cette cause le même zèle, le même enthousiasme que pour la grande cause de la liberté du monde.

Pour cela, mon cher Véra, il faut élever son langage et sa pensée et les tirer de l'enceinte obscure de l'école. Soyons clairs, fesons-nous comprendre : laissons-là la terminologie systématique de tel ou tel parti, et présentons au public une méthode rigoureuse, des vues simples et grandes et des résultats précis. Surtout, croyez-moi, évitons les formes germaniques! Pour ne les avoir pas assez évitées dans ma jeunesse, quelles accusations n'a-t-on pas portées contre moi! Dans vos thèses, en recherchant la profondeur, fuyez l'obscurité ! Car il seroit bon que vos thèses, en vous servant de titres auprès de l'Université, vous fissent aussi connaitre du public et justifiassent les sérieuses espérances que vous avez données à l'agrégation l'année dernière.

A revoir et mille amitiés.

V. COUSIN.

Ce 7 février.

(1) Milan, *Biblioteca Braidense* (Brera). *Raccolta autografi*. Pièce exposée dans la *vetrina*. —Vera fut ensuite et longtemps professeur de philosophie à l'Université de Naples et y enseigna avec éclat la philosophie de Hégel, dont il a traduit plusieurs œuvres.

VII

A la princesse Belgiojoso (1)

(non datée)

Chère princesse, je me vois forcé de renoncer au plaisir de dîner aujourd'hui avec vous. J'ai pris hier un rhume qui s'est développé cette nuit ; il m'a mis dans le plus piteux état. Impossible de songer à braver l'air du jour. Il me faut garder le coin de mon feu, ne pas dîner et me coucher de très bonne heure. Excusez-moi donc, et à bientôt, j'espère. Vous connaissez bien mes sentiments.

V. COUSIN.

Mercredi.

LETTRE DE DUVERGIER DE HAURANNE

A Alexandre Bixio.

(Turin 26 mars) (2)

Je ne veux pas quitter Turin, mon cher Bixio, sans vous remercier cordialement des lettres que vous m'avez envoyées, et sans vous dire combien je suis touché du bon accueil que m'ont fait vos amis. Bien que j'aie passé quatre jours seulement à Turin, je les ai vus tous, et par eux j'ai vu d'autres personnes encore. Partout j'ai trouvé l'accueil le plus amical, le plus sympathique ; partout on a tout fait pour rendre mon séjour ici agréable. Je dois surtout beaucoup à MM. de Santa Roza et Castelli, qui ne m'ont guère quitté et qui se sont mis entièrement à ma disposition. M[r] Cavour, malgré sa position officielle, a été aussi excellent. Des trois états constitu-

(1) Milan, *ibid.*, *id.* Une main inconnue a mis sur l'original les notes ci-dessous : « 1194, 11 mag. 1858. »

(2) Chartrier de Kériolet. (Archives du Finistère). La lettre n'est pas datée. Elle est postérieure à l'emprisonnement de Duvergier de Hauranne lors du coup d'état et à l'exil qui le suivit. Sur les collections d'autographes provenant de Bixio, et conservées au château de Kériolet, cf. Borde de la Rogerie. *Inventaire analytique du chartrier de K.*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. XIII. J'ai publié quelques lettres adressées d'Italie à Bixio sous ce titre : *Sympathies françaises pour Venise en 1848* (*Nuovo Archivio Veneto*, 1906.).

tionnels qui restent sur le continent européen (1), le Piémont est certainement celui qui me sied le mieux, et je suis satisfait de penser que, si la position actuelle se prolonge, nous sommes assurés, soit à Turin, soit sur la côte de Gênes ou de Nice, d'un asile sûr et agréable. Déjà je me sens ici tout à fait *at home*, et ce n'est pas sans quelque regret que je vais m'éloigner.

Je dînais hier soir chez Mme Castiglione, qui paraît vous porter un vif attachement. Je m'y suis trouvé avec son frère le marquis Balbi, avec son gendre Mr Della Roca, et avec Mr et Mme Salmon. Tout le monde, là et ailleurs, m'a mille fois demandé de vos nouvelles et fait raconter *le nostre prigioni*. Vous avez dans ce pays de très chauds amis et qui espèrent bien que vous viendrez les voir incessamment. Vous aurez une nouvelle connaissance à faire : celle de la comtesse Martini, mariée depuis un an seulement au comte Martini, que vous avez vu à Paris. C'est une des plus charmantes femmes que j'ai rencontrées, et elle a pour notre cause un vif enthousiasme.

Je pars demain pour Nice, où toute ma famille arrivera en même temps que moi, et de là nous continuerons notre voyage jusqu'à Naples, si cela est possible. Mais je me promets bien de revenir plus tard au Piémont, et de m'y fixer au moins pour une bonne partie de l'hiver. L'hiver sur votre belle côte, l'été en Suisse : ce ne serait point un sort trop malheureux, si l'on pouvait se borner à une existence toute matérielle. Mais comment ne pas s'affliger et souffrir, quand on voit la France descendue de la position qu'elle a occupée depuis soixante ans et se vautrer bassement dans les fanges du despotisme ? C'est là une idée qui me poursuit partout, et qui trouble fort le plaisir d'un beau voyage.

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles. Je serai à Gênes du 4 au 7 avril, et à Florence vers le 15. Je désire fort savoir qu'en liberté vous vous portez aussi bien qu'en prison.

M. Malleville est à Paris : serrez-lui cordialement la main de ma part, et ne m'oubliez pas auprès de Madame Bixio.

Je suppose que Barrot a reçu la longue lettre que je lui ai écrite de Londres. Dites-lui aussi, ainsi qu'à nos autres amis, mille choses de ma part.

Tout à vous bien sincèrement,

V[icto]r DUVERGIER.

L. G. PELISSIER.

(1) Les deux autres étant à son sens la Belgique et la Suisse.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Dictionnaire des sculpteurs de l'École française sous le règne de Louis XIV, par Stanislas Lami, statuaire.** *Paris, Honoré Champion, libraire-éditeur, 5, quai Malaquais, 5,* **1906, gr, in.8 de 1 f. blanc, vi-504 pp.**

M. Stanislas Lami n'est pas seulement le statuaire distingué dont tout ami des arts apprécie le talent ; chez lui, l'artiste est doublé d'un érudit. Quand il ne modèle pas, dans son atelier, quelqu'une de ces belles et élégantes figures qui ont si justement établi sa réputation, c'est dans sa bibliothèque, au milieu des livres, qu'on le trouve occupé à fixer la vie et à enregistrer l'œuvre de ses prédécesseurs en l'art de la statuaire. Le travail qu'il a entrepris est considérable non pas seulement par l'étendue du sujet, mais encore par les recherches sans nombre, souvent difficiles, auquelles il est obligé de se livrer et par la documentation dont, en historien fidèle, il tient à s'entourer.

Déjà, on devait à M. S. Lami un *Dictionnaire des sculpteurs de l'antiquité jusqu'au VI[e] siècle de notre ère,* un *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française du moyen-âge au règne de Louis XIV* ; continuant l'œuvre commencée, c'est le *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française sous le règne de Louis XIV* qu'il nous donne aujourd'hui.

L'ouvrage que M. S. Lami met entre les mains du public est vraiment précieux, d'autant plus précieux qu'il est traité avec une conscience parfaite, une sûreté de méthode, une précision dont pourrait être fier une professionnel de la bibliographie. Comme tout bon dictionnaire, celui que vient de mettre en vente la librairie Honoré Champion est rédigé par ordre alphabétique. Le nom de chacun des sculpteurs qui y figurent est suivi d'une biographie plus ou moins étendue, selon l'importance du personnage biographié, et anssi selon les documents que, malgré ses actives recherches, l'auteur a pu avoir à sa disposition. Vient ensuite l'énumération, par ordre chronolo-

gique, des œuvres de chaque artiste, accompagnée, quand cela a été possible, pour chaque sculpture, de renseignements fort utiles, tels que l'année où elle a été terminée, le lieu où elle se trouve, les différents emplacements qu'elle a occupés, le prix qu'elle a été payée, les anciennes gravures qui la reproduisent et les musées qui en possèdent un moulage. Le tout est suivi de références nombreuses, sérieusement contrôlées, dont les travailleurs ne manqueront pas d'apprécier l'immense utilité.

Grâce à M. Stanislas Lami, nous voilà donc à même d'être rapidement et sûrement informés sur les gloires de la statuaire française comme sur ses plus modestes serviteurs, depuis le moyen-âge jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. L'auteur de ces excellents dictionnaires ne veut, du reste, pas s'arrêter en aussi bon chemin ; il projette de faire pour le dix-huitième siècle, siècle de grâce et de goût, ce qu'il a si bien fait pour les précédents. Il se propose, en outre, de parfaire son œuvre en annexant, dans la suite, à chaque volume, des albums où seront reproduits les ouvrages de la sculpture française qui existent encore et dont les auteurs sont connus. Puisse-t-il réaliser le plus tôt possible ce double projet! Les amateurs d'art comme les modestes travailleurs lui savent déjà un gré infini des instruments mis à leur disposition ; plus grande encore sera leur reconnaissance lorsque l'auteur pourra, sans vanité, mettre au bas de son œuvre : *Exegi monumentum.*

GEORGES VICAIRE.

— Déclaration des abvs et ignorances des medecins, œuvre très utile & profitable à un chacun studieux & curieux de sa santé. Composé par Pierre BRAILLIER, marchand apothiquaire de Lyon : pour responce contre Lisset Benancio, medecin. Nouvelle édition, publiée par le Dr Paul Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris. *Poitiers, imp. Maurice Bousrez, 4, rue Saint-Porchaire, 4,* 1906, in-8, VII-46 pp. et 1 f.

En 1901, M. le Dr Paul Dorveaux a réimprimé d'après la première édition, imprimée à Tours en 1553 par Mathieu Chercelé, la *Declaration des abvz et tromperies que font les apoticaires*, composée par maistre Lisset Benancio (Sébastien Colin); pour compléter cette publication, notre érudit confrère donne aujourd'hui une réimpression

de la réponse que fit à Lisset Benancio un apothicaire lyonnais, Pierre Braillier.

L'existence de Pierre Braillier a été mise en doute par la plupart des auteurs qui se sont occupés de ses publications ; on a même prétendu que Pierre Braillier n'était qu'un pseudonyme dont se serait servi l'illustre potier Bernard Palissy. La *Bibliographie lyonnaise*, de M. Baudrier, a définitivement tranché la question ; car, à la suite de la description de la *Déclaration des abus et ignorances des médecins*, l'auteur de ce remarquable travail a publié un document authentique dans lequel Pierre Braillier institue, le 5 juillet 1564, Jeanne Darbaron, sa femme, son héritière universelle.

M. Paul Dorveaux, en réimprimant à cent exemplaires seulement le texte de l'apothicaire lyonnais, avec le soin méticuleux qu'il sait apporter dans ses publications, a établi sa nouvelle édition conformément à la première ; il s'est borné à corriger les fautes d'impression et à rectifier la ponctuation absente ou défectueuse ; il a, en outre, éclairci le texte à l'aide d'annotations nombreuses et précises, et l'a fait suivre d'un index très utile pour la consultation de cette curieuse plaquette. En tête, le nouvel éditeur de Pierre Braillier a fait reproduire en fac-simile, les titres de l'édition originale (Lyon, Michel Jove) et de celle donnée à Rouen, en 1557, par Thomas Maillard.

G. V.

— J.-F. Bastide. — La Petite Maison. Préface d'Abel Patoux. Seize aquarelles dessinées et gravées en couleurs par Ad. Lalauze. *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 219*, 1906, pet. in-4 de VIII-52, pp. 1 f. et 1 f. blanc.

M. Adolphe Lalauze est le peintre des élégances du dix-huitième siècle ; nul, de nos jours, ne traite avec plus de délicatesse les sujets de cette délicieuse époque et ne sait faire mouvoir, en ces cadres gracieux, les petits abbés de cour, les accortes soubrettes, les marquises poudrées et leurs galants seigneurs. Les lambris dorés des anciennes demeures, leurs salons aux boiseries blanches finement sculptées, les trumeaux, les meubles aux courbes harmonieuses, les porcelaines de Sèvres, les bronzes et autres objets qu'il y place, sont rendus avec une telle fidélité et une telle grâce que l'on dirait, à les voir, que l'artiste a jadis vécu au milieu de toutes ces merveilles.

Est-il donc surprenant que M. Lalauze, ait été séduit par ce petit chef-d'œuvre de galanterie, *La Petite Maison*, où l'auteur, J.-F. Bas-



tide fait ingénieusement défiler sous les yeux du lecteur cette phalange d'artistes, architectes, peintres, sculpteurs et autres qui ont, vers le milieu du dix-huitième siècle, bâti et décoré les habitations les plus luxueuses ? Boucher, Hallé, Pineau, Dandrillon, Huet, Pierre, Gilot, Perot, Caffieri, Bachelier, Martin, célèbre par l'invention du vernis qui porte son nom, ont, chacun pour leur part, contribué à rendre merveilleuse la petite maison des bords de la Seine où le marquis de Trémicour triomphe de Mélite. Il n'est pas un bibliophile, pas un collectionneur qui n'ait lu cette bluette piquante qui est, en même temps, presque un document pour l'histoire de l'art au siècle de Louis XV ; il serait donc superflu d'analyser ici par le menu, le conte de Bastide. Ce qui doit seulement nous occuper, c'est le charmant parti qu'en a tiré M. Adolphe Lalauze et les seize aquarelles qu'il a composées et gravées en couleurs. Ces illustrations, fraîches et pimpantes, sont habilement placées dans le texte et si l'édition se présente sous une forme tout à fait séduisante, il n'est que juste d'associer au nom de Lalauze celui du libraire qui a été le collaborateur éclairé de l'artiste, M. Henri Leclerc.

Une vue de la « Petite Maison », avec sa grande avenue plantée d'arbres, son doux tapis vert, sert de frontispice, un distingué portrait de Mélite, de fleuron au titre ; laissons les petits amours roses qui ornent la jolie préface de M. Abel Patoux, et assistons à l'arrivée du carrosse qui amène Mélite dans ce temple de l'amour et du goût. Voici d'abord Trémicour et Mélite, dans le vestibule ; puis, dans les salons, la chambre à coucher, le boudoir, l'appartement de bains, le cabinet de jeu, la salle à manger, le jardin, etc. Que de séductions réunies dans ces pièces somptueuses, où tout respire le goût le plus exquis, où le luxe étale ses richesses de bon aloi ! Ces intérieurs, ces meubles, ces bibelots, M. Lalauze les a traités avec un art parfait et c'est un véritable régal pour les yeux que de suivre le marquis de Trémicour dans cette visite à travers les appartements de sa merveilleuse *Petite Maison.*

G. V.

— Anatole FRANCE, de l'Académie française. — Sainte Euphrosine, avec les illustrations & encadrements de Louis-Édouard Fournier, les eaux-fortes de E. Pennequin & les gravures sur bois de L. Marie. *Paris, librairie des Amateurs F. Ferroud, 127, boulevard St-Germain,* 1906, pet. in-4, 2 ff., 44 pp. et 2 ff.

Du temps où il ne s'était pas encore jeté à corps perdu dans la mêlée socialiste et antireligieuse, M. Anatole France écrivait de déli-

cieuses nouvelles et de ravissants contes. C'est un de ces contes que vient de publier, en une luxueuse édition, M. François Ferroud.

Euphrosine, fille unique de Romulus, l'un des plus riches citoyens d'Alexandrie, était, pour sa grande beauté, recherchée en mariage par le comte Longin; rebelle au mariage, elle souhaitait consacrer sa vie à Dieu. Longin, fort épris, soutenu par Romulus, voulait, à toute force, épouser la jeune fille et, pour arriver à ses fins, ne craignit pas, au cours d'un rendez-vous pris dans la basilique avec Euphrosine, de lui adresser d'effrayantes menaces. Épouvantée, la jeune vierge feint de fixer le jour des fiançailles. Rentrée chez elle, elle s'enferme dans sa chambre et se coud des habits, semblables à ceux que portaient les artisans ; le jour des fiançailles approche, elle vêt ces habits, quitte la maison paternelle, erre à travers le désert et, après un jour de marche, arrive à un monastère de moines, le monastère de l'abbé Onuphre. — Je me nomme Smaragde, dit-elle en se présentant devant l'abbé, et je suis orphelin ; je veux servir Dieu. Onuphre consent à recevoir Smaragde, qui revêt bientôt l'habit monastique et, après trois ans d'une vie édifiante dans sa cellule, lui confie le poste d'ostiaire ou portier. Un jour, un étranger frappe à la porte du monastère. C'est Longin qui vient chercher dans la prière la consolation de son amour brisé et se fait moine. Un autre jour, se présente un mendiant déguenillé; Smaragde le reçoit et reconnait, sous ces haillons, Romulus, son père, qui, ruiné et désolé de la perte de sa fille, vient également chercher asile sous le toit du couvent. Euphrosine, qui ne s'est pas fait reconnaître par Longin, se jette, au contraire, aux genoux de son père. Et tous trois demeurent moines au monastère de l'abbé Onuphre.

Voilà l'histoire que contait jadis si joliment M. Anatole France, que M. Louis-Édouard Fournier vient d'illustrer si gracieusement et que M. Ferroud a éditée avec son goût naturel. Les illustrations de *Sainte Euphrosine* sont de deux sortes : les compositions du peintre, fort bien gravées à l'eau forte par M. E. Pennequin, et ses encadrements, tirés en rouge et noir, gravés sur bois par M. L. Marie. Du même format que *Les Proscrits*, d'Honoré de Balzac, ce volume prend place dans la même série. C'est un livre conçu avec beaucoup d'originalité et qui est très bien présenté.

Avant de quitter la librairie des Amateurs, où l'on ne chôme guère, car il y a toujours d'importants ouvrages sur le chantier, je signalerai comme devant le plus prochainement paraître : *Le Jongleur de Notre-Dame*, de M. Anatole France, orné d'illustrations en couleurs de M. Henri Malatesta, traitées dans le genre des anciennes miniatures. Puis, suivront probablement d'assez près *Les Chansons de Bilitis*, de Pierre Louÿs, illustrées par un maître de la peinture contemporaine, M. Raphaël Collin ; et, enfin, se prépare, à la librairie Ferroud, une magistrale édition de *La Tentation de Saint Antoine*,

de Gustave Flaubert, dont les compositions sont dues à Georges Rochegrosse et la gravure en couleur de ces compositions à M. Eugène Decisy.

G. V.

— Alfred de MUSSET. — Rolla, compositions de Georges Desvallières, reproduites en couleurs par Fortier et Marotte. *Librairie de la collection des dix, A. Romagnol, éditeur, 85, rue de Seine, Paris,* 1906, gr. in-8° de 2 ff., 56 pp. et 2 ff.

Avec *Rolla* finit la " Collection des dix ". Commencée en 1894 par Émile Testard, continuée par Armand Magnier, c'est M. A. Romagnol qui, ayant pris la succession de ces deux éditeurs, l'a terminée par ce chef d'œuvre d'Alfred de Musset que l'on relira toujours avec émotion. Alors que cette belle collection prend fin, il n'est pas sans intérêt de rappeler comment elle a été conçue, de quels ouvrages elle se compose et comment elle a été exécutée. Comme son titre l'indique, du reste, elle comprend dix ouvrages de dix auteurs, illustrés par dix artistes différents et selon des procédés divers. L'idée était originale et l'entreprise ne pouvait manquer de réussir. S'il y a, ce qui est inévitable, certaine inégalité dans le mérite de chacune des œuvres publiées, aussi bien au point de vue littéraire qu'artistique, il faut reconnaître que l'ensemble est d'une fort bonne tenue et que la " Collection des dix " occupe parmi les publications de luxe de la fin du XIX° et du commencement du XX° siècle, une place des plus honorables. Je crois donc utile de donner sommairement ici, dans l'ordre d'apparition, la composition de cette série qui fait honneur aux trois éditeurs qui l'ont entreprise, continuée et achevée :

1° *La Mort du duc d'Enghien*, de Léon Hennique, compositions de Julien Le Blant, gravées à l'eau forte par Louis Muller. — 2° *La Fille Élisa*, par Edmond de Goncourt, compositions et eaux-fortes originales de Georges Jeanniot. — 3° *Boule de suif*, de Guy de Maupassant, compositions de François Thévenot, gravées sur bois par Romagnol. — 4° *Sapho*, d'Alphonse Daudet, compositions d'Auguste-François Gorguet, gravées à l'eau forte par Louis Muller. — 5° *Le Passant*, de François Coppée, illustré par Louis-Édouard Fournier. — 6° *Servitude et grandeur militaires*, d'Alfred de Vigny, compositions d'Albert Dawant, gravées à l'eau forte par Louis Muller (tome I) compositions de Jean-Paul Laurens, eaux-fortes de Champollion et Deasy (tome II). — 7° *Thaïs*, d'Anatole France, compositions de

Paul-Albert Laurens, gravées à l'eau-forte par Léon Boisson. — 8° *L'Attaque du moulin*, d'Émile Zola, compositions d'Émile Boutigny, gravées à l'eau forte en couleurs par Claude Faure. — 9° *Jettatura*, de Théophile Gautier, compositions et gravures en couleurs de François Courboin. — 10° *Rolla*, d'Alfred de Musset, décrit ci-dessus.

Cette série était encore en cours de publication que, déjà, M. Romagnol rêvait d'en créer une nouvelle, conçue sur un autre plan, d'un format uniforme et plus petit, la " Collection de l'Académie des Goncourt ". Je reviendrai sur cette originale collection lorsqu'elle sera terminée, ce qui ne saurait guère tarder à présent, car sept œuvres. sur les onze dont elle se doit composer, ont déjà paru. Ce sont: *Les Aventures du jeune baron de Knifaussen*, de E. et J. de Goncourt, *La Comtesse Irma*, d'Alphonse Daudet, *Le quartier Notre-Dame*, de J.-K. Huysmans, *Dans l'antichambre*, d'Octave Mirbeau, *La Servante*. de Gustave Geffroy, *A la mer*, de Paul Margueritte et *L'Enfant qui revient*, d'Elémir Bourges. Les quatre ouvrages restant à paraître sont : *Bérénice de Judée*, de J-H. Rosny, *La Chanson de Zemphise*, de Lucien Descaves, *La nuit porte conseil*, de Léon Daudet, et *Benjamin Rozes*, de Léon Hennique.

G. V.

— Sources de l'histoire d'Épernay. 1re série. Tome premier. Archives municipales d'Épernay (XVIe siècle), par Raoul CHANDON DE BRIAILLES et Henri BERTAL. *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 219, et 16, rue d'Alger*, 1906, gr. in-8 de 2 ff. XCVI — 448 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

L'importante publication locale qu'a entreprise M. le comte Raoul Chandon de Briailles, avec la collaboration d'un professeur du collège d'Épernay, M. Henri Bertal, doit comprendre trois séries : Archives municipales, archives ecclésiastiques et archives seigneuriales, judiciaires et administratives.

La première de ces séries vient de paraître ; elle contient la publication des registres des délibérations de la communauté d'Épernay. « Plusieurs de ces registres, écrivent MM. Chandon de Briailles et Bertal, sont malheureusement perdus et ceux qui ont été sauvés ne permettent pas de remonter bien haut dans le passé. Le plus ancien contient les procès-verbaux des assemblées de ville réunies de 1540 à 1570 ; le deuxième n'a été commencé que le dix-sept février 1619 ; si la rédaction du troisième n'avait pas été interrompue

de 1639 à 1649, nous possèderions tous les comptes-rendus des séances de l'Assemblée ou du Conseil tenues depuis 1619, jusqu'à nos jours. Il y a ainsi deux lacunes d'autant plus regrettables qu'elles correspondent aux temps des guerres de religion, de la Guerre de Trente ans et de la Fronde, temps durant lesquels la guerre civile et la guerre étrangère exercèrent de si terribles ravages que la population de la ville diminua des deux tiers. Nous avons bien retrouvé des copies de procès-verbaux rédigés de 1570 à 1619 ou de 1639 à 1649, mais elles sont en si petit nombre que nous n'espérons pas reconstituer les registres perdus. Pour ces périodes troublées, nous devons renoncer à connaître dans le détail la vie de la communauté, c'est-à-dire l'histoire de la ville, telle que nous la retrouvons dans ceux qui nous ont été conservés »,

Ce premier volume des *Sources de l'histoire d'Épernay* est précédé d'une introduction très documentée dans laquelle les auteurs exposent en détail le plan de leur intéressant ouvrage ; ils y retracent l'évolution économique d'Épernay depuis le XVe siècle, évolution de la propriété et de la culture. Il convient de signaler aussi une très bonne étude sur les historiens de la ville et tout particulièrement sur le président Bertin du Rocheret. De nombreuses pièces justificatives terminent ce beau volume, orné de plusieurs planches hors texte.

MM. le comte Chandon de Briailles et Henri Bertal, en publiant les *Sources de l'histoire d'Épernay*, ont apporté à l'histoire de leur ville une contribution des plus importantes ; les matériaux qu'ils ont colligés et réunis avec un soin méticuleux seront pour les personnes qui s'intéressent aux documents historiques d'une grande utilité et les deux auteurs, souvent consultés, trouveront ainsi la récompense légitime de leur patience, de leur érudition et de leur labeur.

G. V.

CHRONIQUE

Vies des Poètes françois de Guillaume Colletet. — Notre sympathique confrère M. Ad. van Bever, à qui l'on doit des réimpressions de poètes des XVIe et XVIIe siècles, entreprend la publication des *Vies des Poètes françois* de Guillaume Colletet. Cet ouvrage qui « restituera » 212 vies de Poètes du XIIIe au XVIIe siècle, d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale et diverses versions relevées sur les originaux de l'ancienne Bibliothèque du Louvre, sera annoté et mis au point selon les ressources de la critique contemporaine. Il sera précédé d'une étude sur Guillaume Colletet et suivi : 1° d'une bibliographie relative à chaque poète ; 2° de tables alphabétiques et chronologiques et 3° d'une carte de la France poétique. Les lignes suivantes que nous extrayons du prospectus, actuellement en distribution, feront connaître amplement le but de cette publication qui rendra, croyons-nous, de grands services aux travailleurs et aux curieux :

« Parmi les manuscrits qui furent détruits, en 1871, lors de l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, il en est un dont la disparition fut rendue d'autant plus sensible qu'on ne sut exactement mesurer l'étendue de la perte qu'on en fit : nous voulons parler de l'original des *Vies des poètes françois par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647*, par Guillaume Colletet, recueil autographe formant 5 volumes in-4°, cotés F. 2398.

« Là, a-t-on dit, se trouvaient les biographies d'un grand nombre de poètes, ou simplement de personnages ayant commis quelques vers dans le cours de leur vie.

« Chose singulière, ce manuscrit incessamment feuilleté et qui fournit à des historiens de lettres, entre autres Sainte-Beuve, des matériaux inestimables, n'avait point été inventorié en détail, dépouillé pièce à pièce, si bien qu'on ne cessa pendant longtemps d'errer sur sa composition et sur les ressources qu'il avait offertes aux chercheurs. Il ne fallut rien moins que la perspicacité et la patiente érudition de deux critiques, feu Léopold Pannier et M. Paul Bonnefon, pour borner l'étendue du désastre qui, en nous privant

d'un document d'une inappréciable valeur, jetait un manteau d'oubli sur les origines de l'histoire poétique française.

« On sait aujourd'hui que sur 442 biographies composant en réalité l'ouvrage de Guillaume Colletet, 212 environ peuvent être assez facilement restituées.

« Bien que ceux qui nous ont conservé, soit sous forme de copie, soit en tirages restreints, quelques-unes de ces pages n'aient point toujours obéi à une méthode et poursuivi un but déterminé, il est facile de se rendre compte par certaines collations — la version imprimée faisant parfois double emploi avec un manuscrit de seconde main conservé à la Bibliothèque Nationale — que l'on possède un texte à l'abri de tout soupçon.

« La célébrité dont a joui, au cours de deux siècles, le recueil des *Vies de Poètes,* n'avait point été sans provoquer la curiosité des éditeurs, et, à maintes reprises, le fameux ouvrage dut être imprimé. Ce fut chaque fois, un projet que rendirent vain des difficultés sans nombre, dont la moindre tint, sans doute, à l'importance de l'entreprise.

« Néanmoins, des copies partielles circulèrent.

« La réunion de tous ces matériaux épars, jointe aux ressources offertes par la copie de la Bibliothèque nationale, signalée plus haut, ont permis aux éditeurs de reconstituer une notable partie du fameux manuscrit. Aussi imprimeront-ils dans toute leur intégralité, les notices qui restent, les corrigeant en ce qu'elles ont de fautif, non sans donner les motifs de leur corrections, les éclairant de notes précises et les faisant suivre de documents inédits et d'une bibliogra-qui trop souvent faisait défaut et rendait le texte peu intelligible.

« Publié avec soin et digne non seulement d'enrichir la bibliothèque du savant, mais encore le cabinet du bibliophile, cet ouvrage, viendra à son heure et provoquera la curiosité de tous ceux qui s'intéressent non seulement aux lettres, mais à l'histoire et à la tradition nationales. »

L'ouvrage, actuellement en souscription chez l'éditeur Honoré Champion, sera tiré à 350 exemplaires numérotés sur papier alfa et formera 5 volumes grand in-8°, lesquels seront mis en vente au prix de 15 fr. le volume (pour les souscripteurs seuls). A dater de janvier 1907, le prix total des volumes sera élevé à 100 fr.

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de M. Henri Bouchot, membre de l'Institut, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé subitement le 10 octobre 1906, à l'âge de 57 ans.

Nous ne pouvons, au moment de mettre sous presse, qu'enregistrer ce douloureux événement. Henri Bouchot, enlevé prématurément à l'érudition et à l'affection de ses amis, avait su, aussi bien par sa

science inépuisable que par la droiture et la bonhomie de son caractère, se concilier la sympathie de tous. Notre collaborateur dévoué, M. Henry Martin, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, dont Henri Bouchot était le plus vieux camarade et l'ami le plus cher, a bien voulu se charger d'écrire, dans le *Bulletin du Bibliophile*, à la mémoire du regretté défunt, une notice bio-bibliographique détaillée. Il dira, mieux que nous ce que fut cet homme de bien, cet artiste et ce savant; la notice de M. Martin paraîtra dans une de nos prochaines livraisons.

Mais nous n'attendrons pas ce travail pour exprimer à Madame Henri Bouchot nos respectueuses condoléances et la prier de trouver ici l'expression de nos bien sincères regrets.

Ventes de livres. — Le lundi 29 octobre, à 2 heures précises, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, vente de livres illustrés des XVIII° et XIX° siècles *(M. Henri Leclerc, expert)*.

— Les 12, 13 et 14 novembre, à l'Hôtel Drouot, vente de livres modernes dans tous les genres, provenant de la bibliothèque de M. A.-D *(M. Henri Leclerc, expert)*.

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie, Autographes, Manuscrits. Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chronique. Ex-libris, etc.

— Déclaration des abvs et ignorances des medecins, œuvre très-utile & profitable à un chacun studieux & curieux de sa santé. Composé par Pierre BRAILLIER, marchand apotiquaire de Lyon : pour responce contre Lisset BENANCIO, medecin. Nouvelle édition publiée par le Dr Paul Dorveaux, bibliothécaire à l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris. *Poitiers, imprimerie Maurice Bousrez*, gr. in-8.

Tiré à 100 exemplaires.

— Library Association.— Class list of best books 1905-1906. *London, Suppley C°*, in-8.

— Les Miniaturistes français par Henry MARTIN, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Orné de nombreuses gravures. *Paris, Henri Leclerc*, in-8.

Tiré à 200 ex. (25 fr.).

— Le Livre, par Albert CIM. Historique, fabrication, achat, classement, usage et entretien. Tome III. Fabrication, papier, format, impression, illustration, reliure. *Paris, Ernest Flammarion* in-18 (5 fr.).

Il a été tiré 10 ex. sur papier de Hollande (10 fr.).

Publications de luxe

Chez A. Romagnol :

— Alfred de MUSSET. — Rolla, compositions de Georges Desvallières, reproduites en couleurs par Fortier et Marotte. Gr. in-8.

Il a été tiré 20 ex. sur pap. du Japon, 4 états des illustrations hors texte et 3 des vignettes (400 fr.) ; 40 ex. sur pap. de Chine ou vélin de cuve, mêmes états (350 fr.) ; 45 ex. sur pap. vélin de cuve, 3 états des illustrations hors texte et 2 des vignettes (250 fr.) ; 20 ex. sur pap. vélin de cuve, 2 états des illustrations hors texte (125 fr.) ; et 175 ex. sur pap. vélin de cuve, 1 état des illustrations (50 fr.).

Société normande du livre illustré :

— Gustave FLAUBERT. — La Légende de S. Julien l'hospitalier. Préface d'Octave Join-Lambert. Fac-simile d'un manuscrit calligraphié, enluminé et historié par Malatesta. In-4

Tirage unique à 170 ex. sur pap. du Japon. 100 ex., souscrits par M. L. Carteret, sont mis en vente (200 fr. net).

Publications diverses

— Jules SAGERET. — Les Grands convertis. M. Paul Bourget - M. J.-K. Huysmans - M. Brunetière - M. Coppée. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Edmond BORIES. — Histoire du Canton de Meulan, comprenant l'histoire de ses vingt communes depuis les origines jusqu'à nos jours. Ouvrage illustré de quatre cents dessins de l'auteur et accompagné de trente plans. *Paris, Honoré Champion*, gr. in-8.

Publications sous presse

Chez François Ferroud :

— Anatole FRANCE, de l'Académie française. — Le Jongleur de Notre-Dame. Texte calligraphié et enluminé de 36 compositions en couleurs et lettres ornées par Henri Malatesta. In-8 carré.

Il sera tiré 225 ex. numérotés, savoir : N°ˢ 1 à 12, sur pap. du Japon, avec suite des illustrations gravées à l'eau-forte par l'illustrateur, et une gouache originale (350 fr.) ; n°ˢ 13 à 45, sur pap. du Japon, même suite (200 fr.); et n°ˢ 46 à 225, sur pap. du Japon (100 fr.).

Annoncé pour paraître au commencement de novembre ; le jour de la mise en vente, les ex. 46 à 225, non souscrits, seront portés de 100 à 125 fr.

BIBLIOPHILES & RELIEURS

(Fin)

RELIEURS

ANGUERRAN ou ANGUÉRAND

Une note, qui est au bas du feuillet *a*2 du Catalogue de M. de Selle, nous apprend qu'Anguerran a relié pour l'abbé de Rothelin (Catal. en 1746), pour M. de Lalande, pour M de Boze et pour M. de Selle (1761). Le libraire Barrois, rédacteur de ce catalogue, ajoute qu'il existait encore en 1761, qu'il était fort connu pour la bonté de ses reliures et que MM. des Côtes (*sic* pour Cotte, sans doute), d'Argenson et autres curieux l'employaient encore.

La reliure de M. de Boze est fort connue. Ses livres sont, en général, reliés sans nerfs, surtout avec une dentelle fort remarquable sur le plat. J'ai vu plusieurs ouvrages portant sur le dos une roulette pareille à celle qui est sur le plat des reliures de M. de Boze. On aurait tort de croire, pour cela, que ces reliures sont d'Anguerran. Le recueil des "opera" de M. de Labédoyère était relié de cette manière et portait le nom de Padeloup.

Dans les statuts des relieurs de 1750, le nom d'Anguerran se lit plusieurs fois. On voit d'abord Jacques Anguerran, garde de la communauté en 1725. Il était mort en 1750 (son nom est écrit Anguérand), puis Pierre Anguérand, garde en 1748. Dans la délibération des relieurs qui autorise les gardes en charge à obtenir des lettres patentes sur leurs statuts de la communauté

(Pierre Anguerand était alors en charge), délibération des 14, 15, 16 et 17 janvier 1747, on voit parmi les maîtres qui ont signé, p. 187, un E. Anguérand. Enfin, la délibération du 7 décembre 1750, qui décide qu'un relieur ne pourra prendre d'apprentis pendant dix ans « y ayant (p. 4), près de 300 maîtres et plus de 400 fils de maîtres », afin de ne pas augmenter le nombre des compagnons qui ont droit de parvenir à la maitrise, délibération signée de 231 maîtres relieurs et qu'on peut supposer nous donner, à bien peu de chose près, la liste complète des maîtres existant en 1750, cette délibération, dis-je, est signée de trois maîtres du nom d'Anguérand (pp. 6, 8, 9). Celui qui a signé le premier ajoute à son nom ces mots : *le fils*. Était-il le fils de l'un des deux qui ont signé après lui ou prenait-il cette qualité comme fils de Pierre Anguérand? et est-ce Jean Anguérand qui signait ainsi? Je pencherais plutôt pour la seconde supposition, car parmi les signataires (peut-être au reste seulement parmi les premiers) il paraît régner une certaine hiérarchie qui n'aurait pas permis à un fils de signer avant son père.

Quoiqu'il en soit, il me semble que c'est à Jacques Anguérand que nous devons attribuer les reliures de M. de Boze. Quant aux deux autres Anguérand, ils sont probablement les fils de Jacques, les petits-fils de Pierre, et il est à supposer qu'ils travaillaient chez lui.

ANTOINE BAUZONNET

Antoine Bauzonnet est né à Dôle en 1795. Il fit son apprentissage à Poligny, petite ville de Franche-Comté, peu éloignée de Dôle, aujourd'hui chef-lieu d'une sous-préfecture du département du Jura.

En 1818, il vint à Paris et entra comme ouvrier chez Purgold. Il y resta deux ans ; ayant eu quelque sujet de mécontentement, il entra dans l'atelier de Simier père, mais il n'y resta pas longtemps, car Purgold vint le rechercher. Bauzonnet resta chez lui jusqu'à sa mort arrivée au commencement de 1829. Ce fut alors qu'il épousa sa veuve et commença à travailler sous son nom.

Il n'était pas alors aussi habile artiste qu'aujourd'hui. On pouvait déjà remarquer dans ses reliures cette précision admirable, caractère distinctif de son talent, mais son maroquin n'était pas alors préparé comme celui des anciens relieurs et ses fers (ses roulettes et dentelles surtout) ne rappelaient pas, comme aujourd'hui, ceux des Du Seuil et des Boyet.

Il m'a dit qu'en 1831 et 1832 il n'avait presque rien à faire et qu'il avait vu quelquefois, dans ces années, deux ou trois volumes à relier chez lui. C'est à cette époque, ou même en 1830, que M. Giraud lui donna à relier le recueil de Chansons gothiques, réimprimées par Techener, recueil qui a passé chez moi quand j'ai acheté la bibliothèque de cet amateur. Il a tout fait lui-même dans ce volume. Dès lors, il mit ses prix à la hauteur où nous les voyons, et il m'a assuré que, faute d'ouvrage (soit que l'élévation de ses prix éloignât les amateurs, soit que la commotion produite par la révolution de Juillet eût restreint même en ce point toute humeur dépensière), il avait été obligé de prendre 4 ou 5.000 francs sur ses économies ou sur celles de sa femme.

C'est en 1834 ou même 1835 qu'il faut placer le commencement de son grand talent. Alors le maroquin écrasé, ce maroquin magnifique choisi au milieu des peaux remplaça ce maroquin veiné et flasque qui se rapprochait tant de

la basane et des peaux employées par les cordonniers et les selliers ; alors, ses dos arrondis, ses fers choisis avec goût permirent de placer ses reliures à côté de celles de ses plus illustres devanciers. En lui commença à renaître l'art de la reliure mort en France depuis Derome.

Bauzonnet a fait ses plus belles reliures pour M. Cigongne, pour M. Giraud et, peut-être aussi pour M. de Soleinne. Il ajoutait un grand prix au petit Rabelais en lettres rondes relié en 3 volumes en maroquin rouge qui était chez M. Giraud et que Brunet possède aujourd'hui. Mais, m'a-t-il dit, sa plus belle reliure est celle qu'il fit pour un *Méliadus* appartenant à Crozet. On fut chez lui près d'un mois à relier ce volume. L'extérieur est simple, mais la doublure est ornée d'un dessin à petits fers imité d'une reliure de Grolier. Il demanda cinq cents francs à Crozet. Il n'en reçut que trois cents parce que l'exemplaire n'était pas assez beau pour supporter de pareils frais. L'enthousiasme qu'il témoignait pour cette reliure me gagnant, je lui demandai combien il en ferait payer une pareille. Je m'attendais à cinq cents francs, mais il me répondit qu'il ne la recommencerait pas à moins de sept ou huit cents ; cela m'en a fait passer l'envie.

Il a depuis longtemps déjà un excellent doreur ; je lui disais que les amateurs regrettaient qu'il ne fit pas tout lui-même. Si j'avais deux mille francs de rentes à moi, dit-il, je relierais par plaisir, car j'aime mon art et je ferais tout moi-même ; mais il me faut des ouvriers pour gagner ma vie. Au reste, depuis que je ne dore plus, j'ai beaucoup perfectionné mes reliures. Quand on dore, on ne peut s'occuper que de cela, on ne voit pas le reste, maintenant je m'occupe de tout, je surveille tout et tout n'en va que mieux.

Il est vrai qu'il apporte une attention minutieuse aux

travaux de ses ouvriers. Un jour que je soutenais contre lui la cause des anciens relieurs auxquels il reproche l'irrégularité de leur manière, il me disait que souvent les livres d'ancienne reliure étaient mal pliés ; il ajoutait qu'un jour, ayant vu chez lui un livre presqu'entièrement terminé et qui avait été mal plié, il l'avait déchiré en deux, foulé aux pieds devant l'ouvrier coupable et en avait fait acheter un autre exemplaire qu'il avait relié de nouveau. Certes, c'est là de la conscience et de l'amour de l'art.

Bauzonnet affirme que les livres anciens lui donnent une peine infinie et il est bien rare qu'il en fasse plus d'un train par an. Cependant il prend des prix énormes. Il est vrai qu'il fait payer la reliure des modernes tellement cher aussi que je m'étonne qu'il en ait une seule à faire. C'est seulement pour asseoir sa réputation qu'il relie, dit-il, des livres anciens.

Il est d'un caractère original. Il arrive presque toujours qu'il se passionne pour l'un des volumes qu'on lui donne à relier et qu'il vous le rend beaucoup plus magnifiquement mais aussi plus chèrement habillé qu'on ne s'attendait à le voir revenir. Si vous trouvez la reliure trop chère, si vous vous récriez, il vous laisse libre de ne lui donner que le prix convenu, mais on n'accepte guère son offre, parce qu'on craint de le mécontenter et aussi parce qu'on est tellement satisfait de son ouvrage qu'on ne se sent pas le courage de lui rien refuser.

Certes, si on était sûr qu'il vivra longtemps ou qu'il sera remplacé, on ne lui donnerait que peu ou point à relier ; mais nous avons l'exemple de Thouvenin, mort encore assez jeune quand son talent commençait à se former, et on craint toujours qu'une maladie, qu'un accident, qu'une épidémie ne vienne frapper avant le

temps cette tête précieuse. Je ne sais si c'est par pressentiment qu'il affirme qu'il ne vivra pas vingt ans.

Il ne faudrait pas, je pense, voir de la finesse et de la cupidité dans ce que j'appelle ses bizarreries. Bauzonnet est véritablement un honnête homme et je ne connais personne qui se plaigne de lui pour autre chose que ces augmentations imprévues de prix, mais aussi de travail dont j'ai parlé plus haut, bien différent en cela de Simier, de Thompson, et même de Koehler qui a plus d'une fois augmenté les prix convenus sans faire plus qu'il ne s'était engagé.

Son caractère est réellement original. Quand je lui eus appris que M. Giraud m'avait vendu ses livres, il en fut stupéfié. — Je ne l'aurais jamais cru, me dit-il, j'en suis fâché pour lui, je ne voudrais pas le rencontrer. — Pourquoi donc? — Oh, c'est que j'avais beaucoup d'affection pour lui et que je ne conçois pas qu'on vende une chose qu'on paraissait tant aimer. *Je ne voudrais pas relier pour lui.* — Comment, s'il rachetait des livres vous refuseriez ses reliures? — Non, puisque je travaille pour tout le monde, mais cela me contrarierait de travailler pour lui.

En lui parlant de l'élévation de ses prix, je lui citais la modicité de ceux des anciens maîtres, Boyet par exemple. Il me répondait en arguant de la cherté des loyers et de la vie en général et aussi du luxe qui a pénétré dans toutes les classes. Il y a des relieurs, me disait-il qui sont mieux logés que ne l'étaient, il y a cent ans, des comtes et des marquis (je crois qu'en cela il exagère un peu); allez donc proposer à un ouvrier de manger dans sa chambre à coucher. Mes confrères ont tort de se loger si grandement. L'atelier de Koehler est trop grand, il le tuera. On devrait voir cependant que les grands ateliers tendent à se démembrer pour en former

beaucoup de petits ; ceux qui ne voient pas cela sont aveugles. Je n'en serai pas plus exempt que les autres.

Il prétend que l'esprit démocratique (*sic*) est porté au plus haut point parmi les ouvriers et qu'ils veulent tous s'établir sans avoir les moyens pécuniaires et naturels suffisants. C'est à cet orgueil qui consiste à vouloir commander sans avoir presque obéi qu'il attribue cette affluence d'exécrables relieurs qui pullule aujourd'hui et, en cela, je crois qu'il a raison.

Bauzonnet est plein d'indulgence et de bonté pour ses camarades, si l'on peut appeler de ce nom (sauf Koehler) ceux qui prétendent exercer le même art que lui. Il dit que, parmi les massacreurs qui végètent sur le pavé de Paris, il existe de bons ouvriers mais qui, par paresse et faute d'être dirigés et maintenus, faute aussi de rémunération suffisante de la part de ceux qui les emploient, ne produisent rien de bon. Il parle de Koehler avec estime, avec admiration de Thouvenin (1). Il prétend que ce dernier a fait, sur la fin de sa vie, des reliures qui ne seront jamais surpassées, pas même par lui Bauzonnet. Comme je ne pouvais me résoudre à lui accorder ce point, il m'a répondu qu'à la vérité il y en avait fort peu et que c'était seulement chez M. Cigongne qu'il en avait vu de ce mérite.

Lorsque Koehler exposa en 1834 la belle reliure qu'il avait faite sur le manuscrit fort ordinaire de M. Motteley (ms. des Évangiles sur vélin), il y eut différend et même querelle entre eux. Koehler voulait cinq cents francs de sa reliure ou le manuscrit pour trois ou quatre cents. M. Motteley ne voulait pas vendre le manuscrit et ne

(1) Thouvenin le lui rendait bien ; il appelait Bauzonnet le « Raphaël du filet ».

consentait à payer la reliure que deux ou trois cents francs. Bauzonnet fut pris pour arbitre avec Jules Janin (on ne voit pas trop ce que ce Monsieur, illustre possesseur d'une bibliothèque de livres en papier de chine rose, bleu ou jaune, faisait là). Ils donnèrent raison à Koehler contre M. Motteley.

Bauzonnet est un petit homme d'une physionomie douce et spirituelle ; il paraît d'une santé délicate. Il a d'abord demeuré, rue Cassette, à l'ancien domicile de Purgold. Il demeure maintenant rue du Four-Saint-Germain, n° 17.

Bauzonnet est encore en progrès cette année 1839. Il a cependant perdu un bon ouvrier depuis deux ans dans Hippolyte Duru qui faisait chez lui le corps d'ouvrage et qui s'est établi. Il se plaint toujours de ses ouvriers, il en a dix en comptant les femmes. Je lui demandais pourquoi il ne prenait pas des apprentis qu'il formerait depuis alpha jusqu'à oméga, et s'il ne pensait pas qu'un enfant, formé depuis le commencement par un excellent relieur, pût devenir meilleur ouvrier qu'un homme mal dirigé d'abord qui, pour savoir bien, était d'abord obligé d'oublier ce qu'il savait mal. Non, me répondit-il, par la raison qui fait que lorsqu'on organise un régiment de cavalerie, on choisit les conscrits des départements où il y a le plus de chevaux parce qu'ils ont peut-être une position vicieuse à cheval, mais qu'au moins ils savent s'y tenir. — Il dit que c'est dans les provinces que se forment les meilleurs ouvriers et que ceux qui en viennent sont, du moins, dociles, tandis que les parisiens sont indisciplinables. Depuis dix ans, les ouvriers ne sont plus reconnaissables. Il n'y a que la misère, dit-il, qui puisse abattre leur orgueil et la misère viendra. Je crains bien qu'il ne soit prophète, mais que la misère s'étende non seulement à ceux qui l'ont amenée et

l'amèneront par leur turbulence et leur sédition, mais encore aux honnêtes gens.

Il m'a dit, hier 6 décembre, qu'il ne faisait pas plus de trois cents volumes anciens par an. Il me rendait deux volumes dont j'ai fait changer la doublure et me faisait observer que les plats cambraient un peu. Je lui dis que j'aimais mieux cela que les plats tendant à creuser et à se retrousser. Il me répondit : Vous avez raison, ceci est un défaut, mais ce que vous dites là est un vice. — Il me rappelait encore combien il avait de mal pour faire des reliures soignées. Aujourd'hui, disait-il, personne dans son état ne veut se donner de la peine, personne ne veut travailler avec délicatesse et goût. Mon graveur n'aime pas à graver mes fers et c'est par estime pour moi qu'il consent à les faire. Mon batteur ne peut pas me faire un volume bien, et je suis obligé de faire rebattre ou de rebattre moi-même les volumes précieux. Le marbreur, à qui je paie cependant cinq sous de plus par volume que les autres relieurs, ne veut pas dorer mes tranches comme je les lui envoie. Il donne des coups de marteau sur les dos de mes volumes pour les aplatir et pour que la gouttière n'étant plus creuse prenne plus facilement la marbrure, et quand je lui fais des représentations : Qu'est-ce que cela me fait à moi, dit-il, pourvu que les livres qu'on m'envoie soient dorés; c'est tout ce qu'il me faut; je voudrais pouvoir les dorer en ch... dessus.

Bauzonnet aimerait mieux, me disait-il, mendier son pain que de travailler pour M. Motteley. La dernière fois qu'il lui a rendu des livres, il le tracassait tellement, s'efforçait tant de déprécier son ouvrage que Bauzonnet lui dit : Tenez, Monsieur, finissons-en, donnez-moi ce que vous voudrez et restons-en là. — Quand il fut choisi pour arbitre entre Koehler et Motteley, celui-ci vint cinq ou six

fois chez lui pour le gagner, lui promettant des livres, etc.

Il m'a assuré qu'il ne gagnait pas mille écus net par an.

On est venu lui offrir une pratique princière, mais il fallait travailler d'abord à vil prix et ensuite faire une remise assez considérable au bibliothécaire. Il trouve avec raison cette manière d'agir basse et ignoble. Purgold travaillait, dans le temps, pour le comte d'Artois, mais son bibliothécaire n'agissait pas ainsi, il demandait seulement que le travail fût bien fait.

Je lui reprochais de ne pas faire assez de cas des anciens relieurs, il me dit que Padeloup était celui qu'il estimait le plus. Il dit que leurs cartons étaient détestables et que leurs livres ne devaient leur solidité qu'à l'épaisseur des maroquins (les cartons de Boyet sont bien excellents cependant) qui eux-mêmes étaient mal parés.

BOYET

Voici une des plus grandes illustrations de la reliure. Boyet ! Quelles sont les reliures qu'on doit attribuer à ce grand maître si célèbre parmi nos ancêtres. Voilà ce que jusqu'ici personne n'a osé faire. Vous voyez sur tous les catalogues modernes les noms de Padeloup de de Seuil ou du Seuil distribués souvent avec une rare impertinence ; nulle part vous ne trouvez celui de Boyet.

Boyet a relié pour le comte d'Hoym et aussi pour Du Fay ; sans en être aussi sûr pour ce dernier je le suppose, d'abord parce que M. Du Fay était contemporain du comte d'Hoym et ensuite parce que j'ai vu des reliures de Du Fay qui se rapportent beaucoup à celles que j'at-

tribue à Boyet, mais il n'était pas le seul relieur de ces deux grands amateurs.

J'ai un catalogue du comte d'Hoym, annoté avec beaucoup de soin par un amateur qui paraît avoir assisté à la vente. On lit à la page 527, au-dessous de la liste des auteurs *in usum Delphini :*

Tous uniformes en maroquin rouge reliés par Boyer (*sic*) vendus en gros, 1700 l.

Au feuillet eeee, au-dessous de la liste récapitulative des auteurs *variorum* répandus dans tout le catalogue la même main a écrit :

« Tous les auteurs *variorum* ci-dessus qui font un corps de volumes uniformes reliés par Boyer (*sic*) en maroquin rouge dessus et dedans ont été vendus en gros 1100 l. »

Dans l'avis qui précède le catalogue de la bibliothèque Bellanger (1740), Gabriel Martin s'exprime ainsi : « La condition des livres en est très belle ; la plupart sont en maroquin ou en veau, doré sur tranches, de la reliure du célèbre Boyet, relieur du Roi ».

On annonce bien des reliures de Boyet dans les catalogues de Rothelin (1746), de Selle (1761), etc., mais ces reliures ne sont pas annoncées comme ici faire le fond de la bibliothèque.

Si donc on trouvait un volume de la collection des auteurs *variorum* du comte d'Hoym ou un de ces auteurs *in usum Delphini* ou bien un ouvrage qui provînt bien sûrement de la bibliothèque Bellanger, on connaîtrait les reliures de Boyet.

Certes, le premier signe distinctif est beaucoup plus sûr que le second, car il est presque impossible que M. Bellanger n'ait pas acheté un certain nombre de livres tout reliés. Cependant, j'ai comparé les catalogues Du Fay et d'Hoym à celui de Bellanger et je n'ai trouvé,

en parcourant les classes de la poésie française, des facéties, de l'histoire de France, aucun exemplaire qu'on pût supposer acheté à l'une de ces deux belles ventes. Je ne prétends pas émettre ici une assertion rigoureusement exacte, mais il est certain cependant que M. Bellanger, s'il achèta à ces deux ventes, y acheta fort peu et, s'il acheta peu à ces deux ventes, il est bien probable qu'il n'achetait que peu ou point de livres tout habillés dans les ventes publiques, mais qu'il se plaisait à faire relier ses livres par Boyet selon son goût.

Je ne retrouve sur aucun catalogue la collection des *variorum* non plus que celle des auteurs *in usum Delphini* du comte d'Hoym. Je ne vois que dans le catalogue Firmin-Didot (1810) deux auteurs *variorum* aujourd'hui chez M. Brunet, le Quintilien de 1665 et les lettres de Pline le jeune de 1669 qui proviennent de chez le comte d'Hoym Or, il est bien certain que ces deux ouvrages ne sont que des exemplaires doubles (ce qui ne les empêche pas d'être fort beaux. On voit souvent d'ailleurs chez le comte d'Hoym un exemplaire double, triple ou quadruple se vendre plus cher que l'exemplaire catalogué) et n'ont pas fait partie de la collection vendue 1100 francs. Car, d'abord, le Quintilien n'est pas doublé et l'auteur de la note citée nous dit bien positivement que tous les auteurs *variorum*, uniformes de reliure, étaient doublés et ensuite le Pline catalogué, celui de la collection, était divisé en deux volumes et celui de M. Brunet n'en forme qu'un.

L'existence, chez le comte d'Hoym, d'exemplaires doubles de ces deux auteurs est d'ailleurs prouvée par mon catalogue de cet amateur dans lequel je lis, p. 172 : double du n° 1507 m. r. 16l 10s (c'est le Quintilien), et p. 318 : double du n° 3123, mar. 15l (c'est le Pline).

La note de mon catalogue ne s'applique donc pas à

ces deux exemplaires, puisque positivement ils n'ont pas fait partie de la collection annoncée reliée par Boyet. Si quelqu'un, plus heureux que moi, voit un jour une de ces deux magnifiques collections que tout me fait supposer exister intactes quelque part, il pourra bien connaître les reliures du maître qui nous occupe actuellement.

Nous sommes présentement réduits à la seule indication du catalogue Bellanger. Je connais deux ouvrages qui viennent bien sûrement de eette belle bibliothèque. L'un est le Rabelais de 1711, 5 vol. en maroquin orange, qui appartient aujourd'hui à M. Eugène Lemarant, mon ami, l'autre est un petit volume en veau écaille, doré sur tranches, qui renferme *l'Art et jugement des songes et visions nocturnes* par M. Anselme Julian, Lyon, par les héritiers de Benoist Rigaud, 1598, et les cinq livres d'Artemidore *de l'Interprétation des songes*, Lyon, Jean de Tournes, 1581 ; ce volume est chez moi.

On les retrouve dans le catalogue Bellanger, le premier au n° 2196, le second au n° 1746. Le maroquin orange a été employé si rarement par les anciens relieurs qu'on peut affirmer que le Rabelais de M. Lemarant est bien celui de Bellanger. Quant à mon petit volume d'explication des songes, le fait de la réunion des deux ouvrages, et la reliure en veau écaille avec la dorure sur tranches (cette dorure accompagnait rarement le veau autre que le veau fauve, mais que Gabriel Martin signale comme existant sur un grand nombre des livres de M. Bellanger) me paraissent suffisamment prouver que ce livre provient de cette belle bibliothèque.

Les reliures de Boyet se distinguent à la supériorité de ses mors sur ceux des relieurs anciens, ils ne sont ni trop ouverts ni trop plats comme ceux de Padeloup le jeune, ni trop creux. Ses cartons sont bien coupés, ils

ne viennent pas frotter en dedans sur les gardes et dépassent la tranche dans une très juste proportion. Ses dos sont arrondis, son endossage excellent ; les livres sont très bien battus, le plat bombe assez pour que le volume ferme très bien, mais pas de manière à ce que le carton quitte le volume vers le milieu du plat. Boyet employait surtout le maroquin rouge. Presque tous les bords de ses livres sont couverts de dentelle et non de filets. Les filets sont bien mieux poussés qu'ils ne le sont, en général, dans les anciennes reliures ; la dorure de ses dos est souvent riche et toujours imprimée avec une grande force. Je ne vois que du fort beau papier à aiguilles dans les reliures que je lui attribue et jamais du papier marbré. Ses nerfs dans les volumes in-octavo sont souvent un peu forts, quelquefois un peu de travers ; ils sont toujours recouverts d'une dentelle, souvent le bâton rompu. Ses reliures sont doublées.

Une chose fort surprenante, c'est que Boyet, cette gloire de la reliure française, n'ait jamais été syndic de sa communauté. S'il n'a pas décliné cet honneur, cela prouverait au besoin que l'envie a toujours cherché et souvent réussi à écarter le talent de la place qui lui était due. Il ne figure pas dans la liste des relieurs existant en 1750 ; ainsi, il était mort à cette époque.

M. Motteley possède une pièce fort curieuse, c'est un mémoire de reliures faites par Boyet.

JEAN CUSSON

“ Jean Cusson, reçu libraire en 1630, a passé pour le plus habile relieur de son temps. ” Voilà tout ce que Lacaille nous apprend de ce relieur (p. 273 de son histoire de l'imprimerie). Comment se fait-il que ce

célèbre relieur ne soit mentionné nulle part ailleurs (nous pourrions, du reste, dire la même chose de Levasseur) et que La Caille dise avec tant d'assurance qu'il a passé pour le plus habile relieur de son temps. Ce Jean Cusson aurait-il été gascon et désigné plus habituellement sous le nom de son pays, c'est-à-dire sous celui du Gascon? Ce qui me donne cette idée, c'est que j'ai vu ou entendu quelque part le nom de Le Gascon ou plutôt du Gascon décliné! Du reste, cette conjecture n'est qu'une lueur très vague et ce n'est qu'autant que de nouveaux indices en ce sens seraient recueillis qu'elle pourrait prendre quelque probabilité.

Si, ce qu'il faut plutôt croire, Cusson et Legascon sont deux relieurs différents, on pourrait concilier l'assertion ci-dessus de Lacaille avec l'existence de Le Gascon comme excellent relieur en 1640 et même 1635 (car j'ai une traduction de la Physionomie, d'Adamantius, de cette année, exemplaire de dédicace au Cardinal de Richelieu, qui est évidemment de Legascon) on pourrait dire que Cusson était à l'apogée de son talent en 1630, quand il se fit recevoir libraire (on serait cependant plus disposé à croire qu'il commençait plutôt alors qu'il ne finissait d'exercer son art) et qu'il céda ensuite la première place au Gascon. Peut-être Cusson est-il l'auteur des reliures aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche qu'on attribue à la bibliothèque de cette princesse ?

NICOLAS EVE

Il n'y a pas d'amateur qui n'ait vu plusieurs fois dans sa vie des reliures, ordinairement en maroquin vert et plus rarement en maroquin rouge, toutes couvertes de dessins

d'une richesse extraordinaire. On y voit souvent des branches de feuillage qui viennent remplir les vides laissés entre des petits rectangles réunis entre eux par des espèces de torsades.

Ces reliures faites à petits fers sont exécutées avec une grande précision et conçues avec une rare hardiesse. Les livres que j'ai vus dans ce genre sont : mon recueil des 40 tableaux (édition allemande), in-folio oblong, exemplaire de Thou, Soubise et Renouard, un livre de *Preces piæ*, exemplaire de de Thou aussi et de Noailles (mal conditionné), un Dubartas de 1584 et un Remy Belleau de 1578 chez M. de Chalabre, deux exemplaires, (l'un chez M. Bignon (nº 231), depuis chez M. Motteley, et l'autre qui, aujourd'hui chez M. Leber, doit, passer après sa mort à la bibliothèque de Rouen avec tous les livres de cet amateur), des *Ordonnances royaux sur le fait et juridiction de la Prevosté des marchands et eschevinage de Paris*. Paris, 1582, in-4º ; trois volumes des Odes de Ronsard, chez M. Motteley, maroquin vert, aux armes de de Thou, un *Psalterium Davidicum*, Parisiis, apud Gomaerum Stephanum, 1555, in-16, chez le même amateur.

Ces reliures sont évidemment de la fin du XVIe siècle. Il me semble avoir vu aussi un Desportes de 1600, du même relieur, en maroquin vert, mais je n'en suis pas sûr : si cela est, cela prouverait que le même artiste exerçait encore dans les premières années du XVIIe siècle, mais il me semble constant qu'il vivait au moins en 1582. Car on ne peut expliquer cette similitude de reliure sur deux exemplaires des « Ordonnances royaux » qu'en supposant que ces exemplaires avaient été offerts *quand le livre parut* à deux officiers municipaux de la ville de Paris.

Peut-être est-ce ce relieur qu'employait de Thou ?

CLAUDE DE PICQUES

Relieur du Roi (1)

M. Marius Michel a consigné dans sa *Reliure française*, Paris, Morgand et Fatout, 1880, in-folio, p. 142, le nom de ce relieur que M. Lortic a relevé dans le *Traité de la peste, de la petite verolle*, etc. par Ambroise Paré, Paris, 1568, p. 228.

Il résulte de cet intéressant passage qu'une petite fille de *Claude Piqué, relieur des livres du Roy*, rue St -Jacques, âgée de quatre à cinq ans, eut les os du sternum et une partie de l'omoplate rongés et détruits par des abcès causés par la petite vérole. Cette malheureuse enfant paraît avoir été soignée par Ambroise Paré et Marc Myron, médecin du Roy.

On sait que jusqu'à l'édit du 7 septembre 1686, les relieurs faisant partie du corps de la librairie, avaient, par conséquent, le titre de libraire et pouvaient éditer et vendre des livres. Aussi Claude Picques (à la table Claude Picquet) figure-t-il dans cet excellent livre de Lacaille à l'année 1557. « Cette année, dit Lacaille, il fit imprimer par Jehan Le Blanc les *Pseaumes* de David en latin, avec des notes françaises qui expliquent la vertu des Pseaumes, ce qui rend ce livre assez curieux ».

(1) Cette notice, très postérieure à celles que nous publions, était destinée au *Bulletin du Bibliophile*. Cela résulte d'une lettre que M. Ernest Thoinan écrivait au baron Pichon, en date du 31 mai 1882 et qu'il terminait ainsi : Quand votre article paraîtra chez Techener, prévenez-moi pour que je me le procure, je serai un de vos lecteurs les plus intéressés.

Lacaille ne donne pas à Claude Picques le titre de relieur du Roy, de sorte que nous ne savons pas s'il a pris cette qualité sur le titre du *Pseautier* de 1557, que notre auteur avait vu. M. Claudin, libraire, m'a vendu, il y a quelques années, un petit pseautier in-16, malheureusement incomplet de la fin, où ce relieur libraire a imprimé son nom *Claude de Picques* et sa qualité de *ligator regius.* Voici le titre de ce livre :

PSALTE || *rium Davidicum* || *cum aliquot* || *canticis* || *eccle* | *siasticis* || ✱ || *omnia diligenter reposita* || *Parisiis* || *Apud Claudium de Pic* || *ques liguatorem reg.* || *in vico S. Jacobi,* || *sub signo D. Tri* || *nitatis* || 1559.

Mon exemplaire s'arrête au feuillet 168; c'est une autre édition si ce n'est un ouvrage différent de celui de 1557, car il n'y a pas de notes françaises, au moins dans la partie de volume que je possède. Ce volume, tout incomplet qu'il est, est cependant important pour l'histoire de la librairie et de la reliure parisiennes parce qu'il nous apprend :

1° Que Claude de Picques s'appelait ainsi et non Claude Picqué (1).

2° Qu'ayant, en 1559, le titre de relieur du Roy, il a été le relieur de Henri II et non pas seulement de Charles IX.

On peut donc lui attribuer quelques-unes de ces somptueuses reliures de Henri II, si justement admirées, je dis quelques-unes et non pas toutes, car il me paraît bien probable que ce prince, ainsi que François Ier, avait plusieurs relieurs.

(1) Ce nom de Claude Piqué ou Picquet a pu être tiré du sien comme celui de Colinet du nom de Simon de Colines. Car c'est ainsi que Noël du Fail appelle Simon de Colines quand il raconte, dans ses *Contes d'Eutrapel*, qu'un enfant, n'ayant pas connaissance du prix des choses ni de la valeur de l'argent, pouvait, sans risque d'être trompé, acheter des livres classiques chez ces grands libraires Colinet et Estienne.

Des circonstances heureuses pour mes goûts m'ont fait trouver d'autres renseignements intéressants sur cet homme de talent.

Un acte de vente, passé par lui étant déjà libraire, le jeudi 3 novembre 1539, nous apprend qu'il était fils de Vincent Picques, marchand carrier, et de Philippotte Parageau ou Paraigeau, et qu'il avait, dès lors, épousé Perrette Mangnié (nom qui pourrait bien être le même que Le Mangnier, nom très connu de libraire du XVI[e] siècle). Il avait une sœur nommée Catherine qui avait renoncé à la succession de ses parents.

A la date citée, Claude de Picques vendit à Nicolas Proyart, marchand teinturier en cuir, peut-être son fournisseur de peaux pour les reliures, une pièce de vignes de 22 perches, que son père Vincent avait achetée le 10 septembre 1527, et qui était située sur le grand chemin et chaussée tendant de St.-Marcel à Villejuif. Vincent de Picques paraît avoir exercé sur cette pièce son industrie de carrier, car il est dit dans l'acte qu'il y avait sur ce terrain un abattis de pierres de carrières, lequel était *sous chaineau* prêt à abattre et qu'il y avait un commencement de bâtiment. Nicolas Proyart paraît l'avoir achevé.

Ces derniers détails ne sont pas relatifs à ce qui nous intéresse le plus chez Claude de Picques ou, pour mieux dire, à ce qui fait que Claude de Picques nous intéresse, mais ils établissent bien son état-civil et valaient la peine d'être connus. Un mémoire de Claude de Picques aurait assurément été plus curieux, mais ces sortes de documents sont bien rares, même pour des époques bien plus rapprochées de nous.

Baron JÉROME PICHON.

LE R. P. HENRI CHÉROT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1856-1906)

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

Suite (1)

---

37. — Dans : *Etudes*, P. bibliogr., 31 mars 1891, p. 201-204 C. R. de la soutenance et du livre *Richelieu à Luçon*, Paris 1890. (Abbé Lacroix).

Nombreuses rectifications de détail. Cf. *ibid.* p. 163, le compte-rendu non moins rigoureux de la thèse latine du même docteur, sur le préceptorat de François Le Vayer.

38. — Dans : *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, (B. N. Lc[21] 18); 1er avril 1891, p. 392-401 : *Une lettre inédite du Père Pierre Le Moyne à Jean Elzévier, avec fac-simile en photolypie, publiée et annotée par* Henri Chérot, S. J., membre correspondant de la Société historique et archéologique de Langres. Cf. plus bas, n° 71.

Tiré à part : **Une Lettre inédite**, etc., in-8°, p. 15. Langres, imprimerie et librairie Rallet-Bideaud, 1891. (B. N. Ln[27] 52172.)

39. — Dans : *Revue des Questions historiques* (B. N., 8° G. 162), 1er avril 1891, p. 591-600. *Le surintendant Fouquet*. Cf. plus haut, n° 33.

Ce mélange, à propos des deux beaux volumes de M. J. Lair, (Paris Plon, 1890), est la première contribution du P. Chérot à la *Revue des questions historiques*, à laquelle il collabora plusieurs fois. Le portrait placé en tête de cet essai le représente portant en main un numéro de ce Recueil.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, 15 août-septembre 1906, p. 329-342.

40. — Dans : *Lettres de Jersey*, 1891, mai, t. X, n° 1, de l'article intitulé : *Trois Docteurs ès-lettres*, les pages qui concernent la soutenance du P. Delaporte.

Cf. les deux articles bibliographiques consacrés à la thése latine et à la thèse française du même : * *Études*, 30 juin 1891, p. Bibl. : *De historia Galliæ publica*, etc., p. 420-421 et 15 août 1891 ; *Du Merveilleux dans la littérature française*, p. 11 à 14.

41. — Dans : *Études*, 15 mai et 15 juin 1891, p. 5-38 et 263-298, *Saint-Louis de Gonzague étudiant, à propos de son troisième centenaire.*

41 *bis*. — SAINT LOUIS DE GONZAGUE ETUDIANT, A PROPOS DE SON TROISIÈME CENTENAIRE, 1591 - 1891, par le Père H. Chérot, de la Compagnie de Jésus, in-8° de 94 p. et pl. Les pp. 91-94 sont un appendice : *Saint-Louis de Gonzague a-t-il été chevalier de Saint-Jacques*, signé : E. Rivière, S. J.

(*Journal de la Librairie*, 19 décembre 1891, n° 13305, 6e mille. (B. N. 8° K 2230).

Trad. en allemand par Mlle Marguerite Englert, en 1896. « Der hl. Aloysius von Gonzaga, in Vorbild für die studierende Jugend. Zu seiner dreihundertjährigen Gedenkfeier. Von P. H. Chérot E. J. Aus dem Frenzözischen übersetzt, Münster i. W. Adolph. Russel, s. d. (1896) 8°, pp. 71, grav.

(Saint Louis de Gonzague, modèle de la jeunesse studieuse. pour la fête de son troisième centenaire, traduit du français en allemand, Münster, Adolphe Russel).

Cf. **Études*, partie bibliog. 15 avril 1891, p. 680-1, un compte-rendu de la vie de saint Louis de Gonzague, d'après Cepari, par le P. Clair, S. J. Firmin-Didot, 1891, et 15 juillet 1891 (p. bibliog. *compte-rendu de neuf ouvrages ou plaquettes sur le même sujet, p. 476-480).

42. — Dans : *Études*, p. bibl., 30 juin 1891 * *Nouvel Armorial du Bibliophile* de J. Guigard, p. 409-410.

(Avec une rectification tirée de Fouquet ami des livres ; cf. plus haut, n° 33.

43. — *Ibid.*, 31 août 1891. P. bibl., p. 530-33, **Philippe V et la Cour de France*, du P. A. Baudrillard, t. I et II (sur le t. III, voir le *Bulletin d'Histoire*, *Etudes* 5 février 1899).

Après l'énumération des nombreuses pièces originales découvertes et publiées par l'heureux et savant chercheur, l'auteur ajoute : « La supériorité de l'histoire ainsi faite et d'être définitive ».

44. — *Ibid.*, 15 sept. 1891, * à propos des *Études sur la Chaire et la Société française au* XVe *siècle*: *Olivier Maillard* de l'abbé A. Samouillan, p. 163-67.

Cf. sur la thèse latine du même auteur *De Petro Brunello Tolosano*. * *Études*, P. bibl., 31 oct. 1861, p. 688-9.

Tout ce qui concernait la chaire française, à cause de Bourdaloue, intéressait vivement le P. Chérot ; d'où l'ampleur de ce compte rendu qui complète le livre de l'auteur et dit nettement leur fait à ses prédécesseurs : « Ce que l'auteur ne pouvait pas dire aussi librement que nous, c'est combien défectueux et mal inspirés sont tous les ouvrages antérieurs au sien (sur la même matière) : Gérusez, dans son *Cours sur l'histoire de l'éloquence* ouvrage incolore, diffus et plein de phrases ennuyeuses, avait paru dire quelque chose de neuf, ce qui était facile à son époque ; mais rien chez lui que de superficiel... etc.

Aubertin, t. II de l'*Hist. de la langue et de la littérature au Moyen âge* : « la science des détails n'y répond pas à la droiture des intentions, et parfois l'inexactitude s'unit à la bienveillance. »

Antony Meray, *Les libres Prêcheurs*, « en dépit de son fatras d'érudition apparente... a écrit bien souvent de seconde main... En ce qui concerne Geiler de Kaisersberg, il en est toujours resté à la méchante brochure de Schaeffer, et cela même dans sa seconde édition de 1878, prétendue augmentée et sans doute corrigée, alors que le Geiler de l'abbé Dacheux était paru dès 1876... il ne paraît guère avoir appris le latin, témoin les coquilles dont fourmillent ses textes (t. I, p. 268, etc.). »

45. — *Ibid.*, 1891, 15 septembre, p. 369-397 ; 15 avril, p. 624-652 ; 15 mai, p. 105-133. *Le premier Jésuite confesseur de de Louis XIV, le P. Charles Paulin d'après sa correspondance inédite*, paru en volume, 1892, cf. n° 60.

46. — *Ibid.*, 30 septembre 1891, p. 620-22, sur Tamizey de Larroque. *Billets Languedociens. Correspondants, de Peiresc. François de Galaup Chasteuil. — Livre de raison de la famille Dudrot de Capdebosc. — Un héros ignoré ; le soldat Lapierre d'Unet, du régiment de Champagne*, 1627.

(Cf. plus haut n°s 10, 24 et 32, et plus bas, n° 48).

47. — *Ibid.*, 15 novembre 1891, sur le t. II de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel. Cf. n°s 31, 56 et 75.

« L'article Bourdaloue, un des plus ciselés (1), contient deux colonnes serrées uniquement consacrées aux sources de biographie et de critique littéraire, et ici encore l'information ne s'arrête qu'aux plus récents travaux, ceux de Mgr Blanpignon par exemple ; elle va même jusqu'à comprendre des ouvrages restés en portefeuille, tels que la *Correspondance de Bourdaloue* préparée par le regretté P. Lauras et demeurée parmi ses papiers inédits. Si la bibliographie proprement dite des Provinciales a disparu au tome I de l'article Annat, nous retrouvons ici à l'ar-

(1) Cet article a tellement été fouillé à nouveau par le P. Chérot, que les additions et rectifications qui constellent son exemplaire de travail, appellent une réédition posthume dont il aurait tout l'honneur.

ticle Moïse du Bourg, de curieux renseignements sur les « Petites Lettres » extraits des *Mélanges* de Ant. de Lautenay (l'abbé Bertrand, sulpicien), Bordeaux, 1885. »

48. — *Ibid.* 29 février 1892, p. bibl. 106-8, *sur *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires capucins*, Tamizey de Larroque, cf. nos 10, 29, 32, 49 et 52.

Cf. sur le même, 31 mars 1892, p. bibl., p. 196, et 30 sept. 1892, p. bibl., p. 666, et sur une *Notice complémentaire sur Galliot du Pré*, de M. Paul Delalain, « un de ces érudits qui ne savent s'arrêter à mi-chemin dans la poursuite d'une découverte. »

Cf. *Ibid.*, 31 octobre 1891, p. 687-0 : *Étude sur le libraire parisien du XIIIe au XVe siècle*, et 25 déc., p. 828-829, *Notice sur Galliot du Pré.*

49. — *Ibid.*, p. bibl., 30 avril 1892, page 273-4 * sur : *Une Fête Bordelaise en 1615*, publiée par Tamizey de Larroque.

On y rencontre l'indication d'un travail resté inachevé du P. Chérot. « M. T. de Larroque en réimprime une (relation) qui a le mérite de la sobriété, mais qui lui fournit une occasion trop naturelle de prendre à partie le père Garasse, auteur de la *Réception du Roy Très-Chrétien Lovys XIII au collège de Bordeaus*, ce récit prolixe est d'une verve débordante. Est-ce un motif aussi légitime d'attribuer au fameux jésuite l'*Epithalame Royal de Louis XIII ?*

M. T. de Larroque me provoque aimablement sur ce terrain et veut bien apprendre à ses lecteurs que je prépare la monographie de Garasse. Il porte même tant d'intérêt à cette publication future qu'il ne me laissera bientôt plus rien à découvrir sur le régent de Balzac et l'ami du président de Nesmond. C'est peut-être le meilleur moyen de m'empêcher de me presser (p. 274). »

50. — *Ibid.*, p. 274-6 sur les **Lettres du cardinal Le Camus...*, publiées par le P. Ingold.

« Sainte-Beuve, le premier, révéla au public une partie de cette correspondance. Quatre-vingt-dix-sept originaux... lui avaient été prêtés par les jansénistes de Hollande. Il en tira la notice venimeuse qui figure en appendice du tome IV de Port-Royal (4e édition). Que sont devenus les autographes à lui confiés ? En vain le P. Ingold, persuadé de leur restitution, les a recherchés dans leur ancien dépôt, le séminaire d'Amersfoort. » Nombreuses rectifications de détail, p. 276.

51. — *Ibid.*, p. 276-7* sur le *R. P. Félix*, du P. Jenner, S. J.

« Bourdaloue n'a point de biographie. Le P. Félix en a-t-il une ? Je n'oserais pas l'affirmer, même après avoir lu ce volume. Pour le Conférencier de Notre-Dame au XIXe siècle, comme pour le prédicateur de Versailles au XVIIe siècle, la vie se confond avec l'œuvre. »

Cf. dans *Précis historiques*, 1er mai 1892, p. 235. un autre compte-rendu du même livre, signé H. C.

52.— *Ibid.*, 31 mai 1892, p. bibl., p. 326-328, sur les *Livres liturgiques du diocèse de Langres*, de l'abbé Marcel.

L'article renferme une communication, description d'un livre d'Heures absent au catalogue ; on lit de plus cette note manuscrite : « Un supplément a paru en 1899, où cet article est mentionné. »

53. — *Ibid.*, 31 mai 1892, p. bibl., p. 397-50 ; •sur le t. III, des *Lettres de Pereisc aux frères Dupuis*, de T. de Larroque, cf. plus haut, nº 10 et plus bas nº 62.

54. — *Ibid.*, 15 juin 1892, p. 326-33. Mélange : *Mazarin et Colbert, d'après un ouvrage nouveau.* (Mazarin et Colbert, par le comte de Cosnac).

55. — *Ibid.*, 15 juillet 1892, p. 507-14. Mélange : *Condé pendant la deuxième Fronde, d'après son nouvel historien. Mgr le duc d'Aumale.* (Hist. des Princes de Condé, t. VI). Cf. le compte rendu du t. VII dans: *Études*, 25 déc. 1895, p. bibl., p. 909-911.

56. — *Ibid.*, 31 juillet 1892, p. bibl., p. 534-5, •sur le t. III de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel, cf., nᵒˢ 31 et 47.

« Pour les manuscrits je pourrais indiquer à l'auteur quelques lettres inconnues du P. Duneau, l'agent de Mazarin à Rome ; du P. Diaceto, son généalogiste, et même, a-t-on écrit, son candidat à la place de confesseur du jeune roi Louis XIV, du P. François-Xavier de Fresneda, prédicateur de la cour de Madrid et correspondant du grand Condé. Je pourrais lui demander, par contre, si une lettre autographe du P. Garasse a vraiment été jamais conservée à la bibliothèque de Vaugirard (p. 534). »

57. — Dans : *Le Monde*, lundi 10 octobre 1892 : *Un Prêtre à Paris sous la Terreur*, le P. de Clorivière.

Reproduit par les *Précis historiques*, 1er sept. 1893, p. 365-393. Cf. un compte-rendu de l'ouvrage du P. Jacques Terrien, *Hist. du P. de Clorivière*, dans *Études*, p. bibl. 31 août 1892, p. 599-600.

58. — Dans : *Études*, 15 oct. 1892, pp. 193-231, *le Père du grand Condé ; ses derniers écrits et le monument de son cœur conservés à Chantilly* ; tiré à part à cent exemplaires : **Le Père du,** etc., par le P. Henri Chérot de la Compagnie de Jésus. Paris, imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 1892, in-8º de 43 p. (*Journal de la Librairie*, 3 déc. 1892, nº 11816. B. N. Ln27 41185.)

De nombreuses additions manuscrites enrichissent les deux exemplaires annotés par l'auteur ; ainsi, à propos de Ménorval cité, p. 39, nº 2, on lit cette note datée: « Il n'est guère mieux

informé dans son *Bourdaloue* (Paris, Champion 1897), p. 165, note 1, où il ne sait même pas si les originaux sont vraiment à Chantilly. Il est également inexact que tous les moulages en plâtre soient à St-Nicolas du Chardonnet. Je n'en ai vu que quelques-uns figurant une partie des bas-reliefs et aucune statue. (Voir Ch. v., (lundi 20 sept. 1897). »

59. — *Ibid.* 31 oct. 1892, p. bibl., p. 770-2. • Sur *De Litteris provincialibus... a Wendrockio translatis*, thèse latine de Albert Le Roy.

Exécution cruelle de la latinée de cette thèse. Sur la thèse française du même *Le Gallicanisme du XVIIIe siècle*, cf. le compte-rendu de *Revue des Questions hist.*, 1er janv 1893, p. 381-303.

60. — LA PREMIÈRE JEUNESSE DE LOUIS XIV (1649-1653), d'après LA CORRESPONDANCE INÉDITE DU P. CHARLES PAULIN, SON PREMIER CONFESSEUR, par le P. H. Chérot, de la Compagnie de Jésus, illustrée de nombreuses gravures, in-8°, 194. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, p. portr. et pl. (1892). Cf. plus haut n° 45.
Journal de la Librairie, 25 fév. 1893, n° 1549. La préface est datée du 31 juillet 1892. (B. N. Lb37 5160.).

Des annotations surajoutées dans l'exemplaire interfolié de l'auteur, il y aurait à distraire mainte contribution intéressante qui constituerait une collaboration posthume du P. Chérot au *Bulletin du Bibliophile*. Ainsi, deux lettres du P. Paulin au P. Louis Cellot, des 9 et 25 sept. 1641, découvertes par le P. Chérot le 28 février 1905 (n. a. lat. 13137-13138) écrites a l'occasion de l'affaire du *De Herarchia* du P. Cellot, révèlent « le caractère studieux du P. Paulin, ennemi de tout ce qui pouvait troubler ses loisirs » (voir *La première jeunesse*, p. 32).
Sa *Note sur le Catéchisme de Louis XIV* appartient aussi aux additions manuscrites de son ouvrage. Le P. Chérot ne cessait de suivre et de compléter ses divers écrits; c'est ainsi qu'il renvoie à la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest* (1905) pour la conférence de M. l'abbé Marchand; *Louis XIV fut-il un ignorant*, d'après l'*Annuaire Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1905, 1er f. p. 62, n° 54, relevé par lui sous la rubrique : sources nouvelles. Cf. son *Bulletin d'histoire* des *Études* du 5 nov. 1899, voir, plus bas, n° 151.

61. — UN APÔTRE DES HOMMES DE LA GRAND'ROUTE. L'abbé Hippolyte Clabaut, 1847-1893. *Discours prononcé en l'église Saint-Germain, à Amiens, le dimanche 9 avril 1893*, par le Père Henri Chérot, S. J., Amiens, imp. Rousseau-Leroy (s. d.), in-16°, 32 p. (B.N. Ln27 43066)

Reproduit dans : *La Lecture au foyer* (4, place Vaudémont, Nancy), 17 déc. 1898, p. 112 et n^os suivants.

Ce fut pendant le carême prêché à St-Germain-d'Amiens que le P. Chérot prononça cette espèce d'oraison funèbre. A part

quelques comptes rendus portant surtout sur des livres de piété, on trouve peu de choses publiées par lui durant cette année de retraite, sa 3e année de *Probation*.

62. — Dans *Études*, 31 oct. 1893. p. bibl., p. 759-61. *·Lettres de Peiresc*, t. IV, de Tamizey de Larroque.

A relever cette note où le P. Chérot loue à son insu une de ses qualités maîtresses: " Ce qui contribue plus que tout le savoir du maître érudit à nous inspirer confiance en ses jugements, c'est que là où il sait, il est simple et modeste en ses affirmations ; là où il ignore, il ne craint point d'avouer l'insuffisance d'information ou le défaut de certitude. " Cf. plus haut nos 10 et 53.

63. — *Ibid*, 15 déc. 1893, p. 701-4. Mélange : *Un évêque sous le premier empire, Monseigneur de Miollis, à propos d'un ouvrage récent*. (Mgr de Miollis, par Mgr Ricard).

64. — *Ibid*. 1894, 15 janvier : p. 93-120, 15 février, p. 205-232, 15 avril, p. 566-595 et 15 mai, p. 75-105. *L'éducation du grand Condé d'après des documents inédits*.

L'ÉDUCATION DU GRAND CONDÉ, *d'après des documents inédits*, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus, Paris, imprimerie de D. Dumoulin, 1894, quatre parties en 1 vol. in-8.

I. Le Collège, Bourges (janvier 1630-octobre 1632).

II. Le Collège, le lendemain du collège, Bourges (octobre 1632-octobre 1635).

III. L'Entrée dans le monde, Bourges, Paris, Bourgogne (octobre 1635-octobre 1637).

IV. Apprentissage du gouvernement et de la guerre, Paris, Dijon, Rocroy (janvier 1637-mai 1643).

(Extrait des *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, 15 janvier, 15 avril et 15 mai 1894).

Les 1er, 3e et 4e fascicules sont annoncés au *Journal de la Librairie* du 16 juin 1894, N° 5800 ; le 2e : 3 mars 1894, N° 1653.

En tête du tome IV, se lit cette note manuscrite de l'auteur : « Ce tiré contient 13 pages de texte de plus que l'article paru dans les *Études* du 15 mai 1894, pp. 75-105. Il est beaucoup plus correct. » (B. N. Ln^{27} 42203).

65. — LA LÉGENDE DE NOTRE DAME-DE-BOULOGNE (poème en vers); par le P. H. Chérot, S.-J. 2e édition revue, in-18, 35 p. Lagny, imp. Colin. Paris, libr. Retaux et fils. Cf. n° 14, (*Journal de la libr*. 17 fév. 1894, n° 1383. B. N., 8° Y, Pièce 3195). *

66. — Dans : *Études*, 31 mars 1894, p. bibl. **Deux livres de raison de l'Agenais*, de T. de Larroque. Cf. nos 10, 24, 32, 46, 48, 49, 52, 62 et 122, etc.

Le P. Chérot y loue la consciencieuse Bibliographie des livres de raison qui termine l'ouvrage. Il y relève ce détail sur une des héroïnes dont il a écrit la vie. Cf. n° 84: « Nous y avons ren-

contré un document fort intéressant sur une sainte et noble femme de la cour de Louis XIII, Anne de Caumont, comtesse de Saint-Paul. C'est la saisie de sa terre, opérée par défaut de paiement d'une misérable rente. Elle n'avait engagé sa fortune que pour céder aux exigences de son mari, « hault et puissant prince messire François d'Orléans-Longueville », avec qui elle est ici déclarée séparée de biens (p. VII et p. 19). »

67. — *Ibid.*, 31 mai 1894, p. bibl. p. 370-3 : * *Treize publications récentes de M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de de l'Institut.* Cf. no 122.

68. Un cantique.

5 strophes de 4 vers, plus un refrain de 4 vers : *Il faut des saints dans le siècle où nous sommes :* Ecole libre de Notre-Dame de Boulogne : Les enfants à leur mère, s. d. mais inséré dans les *Mélanges* du P. Chérot, en tête du tome III, portant au dos, 1er juin 1895. Pourtant la pièce qui suit immédiatement est le compte-rendu paru dans la *Revue des questions hist.* 1er janvier 1893, du livre de A. Le R. Roy, cité plus haut, no 58.

69. — Dans : *Précis historiques.* 1894, 1er août, pp. 353-367; 1er sept. pp. 401-420; Le *Fils du grand Condé, Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Son éducation en France et en Belgique d'après des documents inédits* ; 1re partie, 1650-1653. Tiré à part à cent exemplaires : **Le Fils**, etc., par le P. Henri Chérot de la Compagnie de Jésus. I. Bruxelles, Alfred Vromant 1894, in-8, 40 p.

69 bis. — *Ibid* 1894, 1er oct., p. 475-492 et 1er novembre, p. 497-517. *Le fils du grand Condé*, etc. Deuxième partie, 1653-1656. Tiré à part à cent exemplaires, in-8. *Ibid.*, 44 p.

70. — Dans : *Études*, 30 novembre 1894, p. bibl., p. 824-826. Sur : **Jansénius, évêque d'Ypres, étude critique*, par des membres du Séminaire d'hist. ecclés. de Louvain.
CR. qui se rattache de près à l'ouvrage cité au no 23.

71. — Dans : *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1er décembre 1894, p. 49-54. *Une Lettre autographe du Père Pierre Lemoyne, retrouvée au Musée de Chaumont.* Tirée à cent exemplaires : **Une Lettre**, etc. publiée et annotée par H. Chérot, s. j. Membre correspondant de la *Société historique et archéologique de Langres.* Langres, imprimerie et librairie Rallet-Bideaud, 1894, in-8, de 8 p. Absent de la Bibl. nat. *Journal de la librairie*, 25 mai 1895, suppl. no 4894.) Cf. plus haut, no 38.

72. — Dans : *Précis historiques*, 1895, janvier, p. 5-18; février p. 89-90 et mars 137-167. *Le fils du grand Condé*, etc.

Cf. nº 67. Troisième partie, 1656-1658. Tiré à part à cent exemplaires, in-8, 38 p.

72*bis*. — *Ibid.*, 1895 avril, pp. 153-167; et mai, p. 256-270. Quatrième partie, 1657-1659. Tiré à cent exemplaires in-8, 37 p.

LE FILS DU GRAND CONDÉ, HENRY II DE BOURBON, DUC D'ENGHIEN, SON ÉDUCATION EN FRANCE ET EN BELGIQUE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par le P. Henri Chérot. Bruxelles, A. Vromant, 1894-1895. Quatre parties en un vol. in-8. (Extrait des *Précis historiques*. Août 1894, 1er mai 1895). (B.N. Ln27 42835).

73. — Dans : *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, samedi 2 mars 1895, p. 132 à 139 : *Un curé de Saint-Jacques de Tournai au* XVIe *siècle, Josse Clichtoue, d'après une thèse récente en Sorbonne*. (Mercredi 13 février).

Ce compte-rendu de la thèse et de la soutenance de M. l'abbé Clerval, sujet de sa thèse, est traité avec d'autant plus de compétence par le P. Chérot que Josse Clichtoue était le héros de sa thèse latine demeurée en manuscrit.

Cf. un autre compte-rendu du livre *Études*, 31 mars 1895, p. bibl., p. 199-201.

74. — Dans : *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1895, p. 533-44. *La Société au commencement du XVIe siècle, d'après les homélies de Josse Clichtoue (1472-1543).*

75. — Dans : *Études*, 30 avril 1895, p. bibl. p. 290-2. * Sur le tome VI de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel, Cf. nº 31, 47 et 56, et puis bas 83.

Cite parmi les pièces omises à l'article Paris, l'*Amurat* joué en 1627, où Gondi eut un rôle, d'après la rarissime plaquette de Chantilly, « qui a échappé à Chantelauze lui-même » (p. 292).

76. — *Ibid.*, 15 mai 1895, p. 30-48; 15 juin 1895, p. 314-329, 15 juillet 1895, p. 464-493. *Le petit fils du grand Condé, Louis de Bourbon; son éducation au Collège de Louis-le-Grand*, 1676-1684, *d'après les documents originaux*. Cf. plus bas, nº 82. *Trois éducations princières*.

77. — Dans : *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1895, p. 302-3 * sur *Étude historique et littéraire : David Rivault de Fleurance et les autres précepteurs de Louis XIII*, de l'abbé A. F. Anis.

Cf. *Études*, 31 juillet 1895, p. bibl., p. 518.

On y trouve cette réflexion suggestive, à propos de l'Académie fondée par Rivault, vers 1612 : « L'institution de cette Académie royale du Louvre a fourni à M. l'abbé Anis des pages aussi neu-

ves qu'intéressantes. C'est même le meilleur chapître de sa monographie et il semble qu'il y ait là le germe d'un ouvrage plus vaste entrevu par l'érudit écrivain, d'une histoire des Académies avant Conrart et Richelieu (p. 521).»

78. — I. Dans : *Études*, 15 octobre 1895, p. 177-204. *La conversion d'Auguste Thierry, à propos du centenaire de sa naissance*, 15 novembre 1895, p. 429-458. *Augustin Thierry II. Ses critiques : Léon Aubineau et l'abbé Gorini ; ses corrections. A propos du centenaire* (suite et fin), 14 décembre 1895. Mélange : *La conversion d'Augustin Thierry et la presse. Lettre de S. m. le cardinal Perraud. Témoignages de famille*, p. 623-647. Tiré à part : LA CONVERSION D'AUGUSTIN A PROPOS DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE CÉLÉBRÉ LE 10 NOVEMBRE 1895 (10 MAI 1795-10 MAI 1895), par le P. H. Chérot, de la Compagnie de Jésus. Extrait des *Études*, 15 octobre et 15 novembre 1895, augmenté de pièces justificatives et précédé d'une lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Paris, Victor Retaux, libraire-éditeur, 1895, in-8, 77 pages. (*Journal de la Librairie*, 14 déc. 1895, nº 11835 : B. N. Ln[27] 43671.)

79. — *Ibid*. 1896, 14 mars : **Clovis d'après son nouvel historien*. (Godefroid Kurth), p. 353-379 ; 15 avril : *Clovis et sainte Clotilde*, p. 619-49 ; 13 mai. *Le baptême de Clovis et les évêques de Gaule*, p. 62-95.
Cf. *Études* 1895 et 30 mai 1896, p. bibl., p. 357-9, et 31 octobre 1896, p. Bibl. p. 751-4; 20 nov. 1899, p. 570.

80. — *Ibid*. 31 juillet 1896, p. bibl. 523-530, sur sept opuscules de T. de Larroque. Cf. nº 67.

81. — *Ibid*., 14 août 1896. *A Domremy. Lettres d'un pèlerin*, daté du 21 juillet 1896, p. 675-91. Cf. *Etudes*, 5 juin 1897, p. 704-5 sur le livre de l'abbé Mourot. Cf. nº 92, 94 et 99.

82. — TROIS ÉDUCATIONS PRINCIÈRES AU XVIIᵉ SIÈCLE. LE GRAND CONDÉ, SON FILS, LE DUC D'ENGHIEN ; SON PETIT-FILS LE DUC DE BOURBON, 1630-1684, D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX, par le P. Henri Chérot, S. J. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1896, gr. in-8 303 p., port. et fig. (*Journal de la lib.*, 13 juin 1896, nº 5179; B. N. : Lm[3] 2371).

Parmi les nombreuses additions et corrections que l'auteur a inscrites dans son exemplaire, une des plus curieuses est la modification de la légende au-dessous du portrait de la page 118. Au lieu de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, etc., il faut lire : Henri II de Bourbon, père du grand Condé. Une note additionnelle porte : «Voir sur cette méprise, causée par la légende erronée gravée sur la planche conservée à la Chalcographie du Louvre, l'article d'André Girodie, intitulé « *Une supercherie*

iconographique, *Baldus substitué à Bourdaloue*, dans la *Revue Bourdaloue* du 1er septembre 1904, p. 681, no 2. ». Corrigeant magistralement l'erreur, le P. Chérot a inséré dans le volume, en face du portrait faussement attribué, un excellent exemplaire de la gravure de N. de Larmessin (1662) Henry Jules de Bourbon, duc d'Enghien, etc.

La préface est du 25 août 1895, Cf. dans *Études*, 30 mai 1896, p. bibl., p. 360-1, un compte-rendu de l'abbé A. Boué et dans la *Revue Bleue*, 4e série, t. IV, p. 301, un article de Ch. Gidel sur ce livre.

83. — Dans *Études*, 31 août 1896, p. 548 sur le t. VII, *de la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel. Cf. nos 31, 47, 56 et 75, et plus bas no 109.

84. — *Ibid.*, 15 septembre 1896, p. 53-75; 15 octobre, p. 200-23; 14 novembre, p. 399-427; 15 décembre, p. 619-50 : *Une Grande Chrétienne au XVIe siècle, Anne de Caumont, comtesse de Saint-Paul, duchesse de Fronsac*, 1574-1642. « Tiré à cent exemplaires et non mis dans le commerce (1). » UNE GRANDE CHRÉTIENNE, etc. 1574 - 1626. FONDATRICE DES FILLES DE SAINT-THOMAS DE PARIS (1629). Extrait des *Études*, augmenté de pièces justificatives. Paris, imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 1896. (Le nom d'auteur a été omis sur la couverture), in-8o de 159 p. (*Journal de la Lib.*, fév. 1897, no 994 : B.N. Ln27 44562). Cf. no 66.

85. — Dans : *Semaine religieuse de Versailles*, dimanche, 1er novembre 1896, p. 219-20. *Le P. Henri Demante, de la Compagnie de Jésus, mort à Versailles, le 20 octobre 1896*, signé G. D.

86. — Dans *Almanach Catholique de France pour l'année 1897*, 18e année (B.N. Lc23 45) (sans pagination) Lille et Paris, in-4o, 1897. *Un Bouffon à la Cour de Louis XIV*, Roquelaure, signé H. Chérot, s. j.

87. — Dans l'*Année des Poètes*, 1897, huitième volume. Morceaux choisis réunis par Charles Fuster (B.N. Ye 2682) (Cf. plus haut, no 16, et plus bas, no 125). *Le bâton fleuri de Saint-Joseph. Légende de Noël.* 11 str. de 4 vers, p. 253-5.

88. — Dans : *Études*, 20 janvier 1897, p. 258-72. *Le général Trochu d'après ses Mémoires* reproduit dans *Figures de Soldats*, p. 237-55. Voir no 178.

89. — *Ibid.*, 5 février 1897, p. 391-464 ; *Questions d'histoire*.

(1) Cette note manuscrite de l'auteur ne concorde pas avec les faits, l'ouvrage étant annoncé au revers du *S. Pierre Fourrier*. No 94.

Bulletin sur « l'originalité » des exercices spirituels de S. Ignace, les études de M. Victor Pierre sur la Terreur (cf. *Études*, 30 juin 1896, p. bibl. p. 442-6), l'armée de Condé pendant la Révolution, la polémique de l'abbé Dedouvres avec M. Fagniez sur le P. Joseph polémiste (Cf. *Etudes*, 30 avril 1896, p. bibl. 282-85), etc.

90. — *Ibid.*, 5 mars 1897. *Les Lamoignon*, p. 660-72.

Mélange sur le livre de Louis Vian. Cf. 31 août 1896, p. bibl., p. 600.

91. — Dans: *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1897, p. 530-5. *Le B. Pierre Canisius d'après sa correspondance.*

Mélange sur l'édition de ses lettres par le P. Otto Braunsberger· Cf. sur le t. III. *Ibid.*, 1er juillet 1901, p. 320.

92. — Dans : *Études*, 1897, 5 avril, p. 5-33 20 avril, p. 166 ; 20 mai, p. 462-90. *Une prochaine canonisation. Le Bienheureux Pierre Fourrier de Mattaincourt d'après sa correspondance*. Cf. nos 81, 94, 99 et 115.

93. — *Ibid.*, 5 mai 1897, p. 384-99. *Questions d'histoire*, sur T. de Larroque, *R. des Quest. hist.* 1 avril 1897, le B. Pierre Fourrier. (*Rev. du clergé français*, 15 av. L'article de M. Rébelliau. *R. de Paris*, 1er déc. 1896. *Anne de Gonzague*, etc.

94. — SAINT PIERRE FOURRIER DE MATTAINCOURT (1565-1640), *d'après sa correspondance*par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus, illustré de 8 gravuress Société de Saint-August. Desclée, de Brouwer et Cie. Lille, s. d. (1897) in-8o de 126 p. (*Journal de la lib.* 28 août 1897, suppl. no 9219. — B. N. Ln27 44920).

2e édition revue et augmentée, petit in-8o 125 p. l'appendice y est daté du 19 mars 1899.

3e édition, 1901. *Ibid.*, in-8, 127 p. port. et pl. (B.N.Ln27 44920 A.) La préface est datée du 29 mai 1897.

95. — Dans : *Études*, 1897, 5 juin, p. 670-87 ; 20 juin, p. 756-79. *Le duc d'Aumale.*

Reproduit dans *Figures de Soldats*, p. 71-119. V. plus bas, no 178.

96. — *Ibid.* 20 juin 1897, p. 843-5. • Sur *Onze publications récentes de Ph. Tamizey de Larroque.* (Cf. no 122.)

97. — *Ibid.*, 20 juillet *Les Libertins en France au XVIIe siècle*, p. 253-62.

Mélange sur le livre de Perrens.

98. — LES QUATORZE STATIONS DU CHEMIN DE CROIX. *Allocutions prononcées par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus, à l'érection du chemin de croix, au Carmel de Saint-Germain-en-Laye,* le vendredi 8 août 1897. Paris, J. Mersch, imprimeur, 1897, in-16, p. 61. (*Journal de la libr.* 9 oct. 1897, n° 10800, déposé le 28 sept.; B. N. D. 84410.)

99. — Dans : *Études*, 1897, 5 août ; p. 433-52 : 20 août, p. 646-63. *De Pont-à-Mousson à Gray par Mattaincourt. Lettres d'un pélerin.* Cf. plus haut, n°s 81 et 92.

100. — Dans : *Études*, 20 août. *Questions d'histoire*, sur le duc d'Aumale (cf. plus haut, n° 95). Th. Froment, *Correspondant*, 25 mai ; G. Syveton, *Quinzaine*, 1er juin ; sur Victor Pierre, *La Consultation royale*, *Correspondant*, 25 mai ; sur T. de Larroque, dans *Annales du Midi.*

101. — Dans : *Études*, 20 sept. 1897, p. 826-8, sur l'article de l'abbé Léonce Couture : *A propos des épreuves typographiques des "Dominicales"* de Bourdaloue. (*Bulletin de l'Institut catholique de Toulouse*) et le *Bourdaloue* de E. de Menorval.

C'est la première contribution publique du P. Chérot à la question Bourdaloue.

102. — Dans : l'*Écho de l'Yonne*, dimanche 31 octobre 1897.

Lettre de Paris 23 oct. 1897, sous le titre *Nos compatriotes*, rectification sur la parenté du baron Fourier avec S. Pierre Fourier de Mattaincourt.

103. — 1er novembre 1897. *Sermon de la Toussaint*, prêché à la cathédrale d'Amiens.

Analyse et résumé dans *Le Dimanche*, Semaine religieuse du Diocèse d'Amiens, 7 nov. 1897, p. 375-80 (signé H. V.).
Cf. *Chronique Picarde*, vendredi 4 nov. 1897.

104. — Dans : *Études*, 5 nov. 1897. *Questions d'Histoire, duc d'Aumale*, Ernest Daudet, *Correspondant*, 10, 25 sept., 10 oct. *Revue de Paris*, Auguste Laugel, 1er oct.

105. — Dans : *Revue de Gascogne*, *Bulletin mensuel de la Société historique de Gascogne*, t. 38, (B. N. Lc²¹ 2 (ter), 12e livr. Décembre 1897, p. 541-547. *Le Béarnais, professeur de seconde de Molière*. (Le P. Pierre Salleneuve).
Cf., t. X du Molière de la Collection des Grands écrivains.

Article provoqué par *Questions et réponses, ibid.* 1er janvier 1897, T. de L[arroque], p. 43 et Nov. 1897, signé L. C. (Léonce Couture).

106. — Dans : *Études*, 1898, 20 janvier, p. 167-191 ; 5 février,

p. 363-84; 20 mars, p. 749-76, et 5 avril, p. 88-117. *Bourdaloue inconnu.*

Tiré à part à cent cinquante exemplaires, BOURDALOUE INCONNU. PRÉDICATION. CORRESPONDANCE. LETTRE INÉDITE AU GRAND CONDÉ. ELOGE FUNÈBRE DE HENRI II DE BOURBON CONDÉ, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Extrait des *Etudes,* revu et augmenté de pièces justificatives, orné d'une héliogravure. Paris. Imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 1898, in-8° de 164 p. (*Journal de la Librairie,* 7 mai 1898, n° 5864 (dép. le 16 avril), B. N. Ln[27] 45577).

Ce travail, épuisé, un des premiers qui aient ramené sur Bourdaloue l'attention assoupie, a été un des plus chers à l'auteur. L'exemplaire interfolié. constellé de notes, retouches et additions pour une seconde édition est un des plus riches en remaniements de ce genre.

107. — Dans: *Almanach catholique,* Lille, Desclée, 1898, p. 92-99. *Un cadet de Gascogne à la cour de Louis XIV* (Lauzun).

Reproduit dans *Revue de l'Agenais,* 25e année, janvier-février 1898, p. 75-85. Cf. n° 86.

108. — Dans : *Études,* 19 février 1898. p. 547-562 ?

Questions d'Histoire sur Victor-Pierre : Le Clergé en Allemagne pendant la Révolution (*Rev. des Quest. hist.,* janv. 1898. *Le duc d'Aumale,* E. Daudet. *Correspondant,* 25 oct.-10 décembre 1897.

109. — *Ibid.* p. 572,* sur *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* du P. Sommervogel, t. VIII.

Cf., nos 31, 47, 56, 75 et 83.

110. — *Ibid.* 5 avril 1898, p. 821-832. *La Réception du comte de Mun à l'Académie française.*

Traduit dans : *Archivo catolico de Barcelone,* t. III, p. 146-53; 178-81.

111. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement,* 15 avril 1898. *Un réformateur par l'enseignement au XVIIe siècle. Saint-Pierre Fourier,* p. 248-54.

Mélange sur le livre de Léonce Pingaud, collection Lecoffre " Les saints ".

112. — Dans : *Études,* 20 avril 1898, p. 230-43.

La *Réception de M. Gabriel Hanotaux à l'Académie française.*

113. — 4 mai 1898. *Pour le vingt-cinquième anniversaire du Collège Saint-Joseph de Lille. Les survivants de 1880, ou à quelque chose malheur est bon* (Poésie, 76 vers).

114. — *Ibid.* 5 mai 1898. *Questions d'histoire.*

Sur Chantilly (dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 10 avril, Gustave Macon. P. de Ségur : *La dernière des Condé* (*R. des Deux-Mondes*, 1er et 15 fév. 1898. On y lit cette note : paru en volume 1900, avec de regrettables additions ; voir mon compte rendu : *Études* 5 mai 1900, p. 401. Cf. plus bas n° 164.

115. — *Ibid.* 5 juin. *Anniversaire d'une canonisation. Saint-Pierre Fourier*, p. 666-77.

Ce sont les comptes-rendus de divers ouvrages ; cf. n° 94. Cf. *Études*, 20 oct. 1897, p. 280-3.

116. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 août 1898, p. 487-94.

Mélange sur " l'*Éducation des Princes dans les maisons de Bourbon et d'Orléans depuis trois siècles* " de H. Druon.

Cf. sur le même sujet, avec des critiques plus positives et des rectifications intéressantes, à propos du *Catéchisme royal*, l'article bibliographique des *Études*, 5 septembre 1898.

117. — Dans *Études*, 5 oct. 1898, p. 106-113. *François Ier et Henri VIII à Boulogne-sur-Mer*, d'après un ouvrage récent.

Mélange sur : *Entrevue de François Ier*, etc., du P. A. Hamy, S. J. Cf. *Revue des Q. hist.* 1er janvier 1899, p. 334-5 un autre compte-rendu.

118. — *Ibid.* 20 oct. 1898, p. 241-44. *Le Jubilé de la Fête des Morts à Cluny ?*

Mélange sur deux instructions pastorales du card. Perraud.

119. — BOURDALOUE. SA CORRESPONDANCE ET SES CORRESPONDANTS, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, lib., 1899, in-8° de 251 p. (*Journal de la Librairie*, 12 oct. 1898, n° 12201, B. N. Ln^{27}, 46077).

Les compléments, additions et surcharges qui enrichissent ce volume, accompagné, outre la photogravure annexée à tous les exemplaires, des photographies de chacune des lettres publiées, en rendraient une réédition des plus aisées. Elle était, à la lettre, préparée au jour le jour par l'auteur.

120. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 nov. 1898, p. 682-90. *Une nouvelle histoire de la liberté d'enseignement.*

Mélange sur l'ouvrage de Louis Grimaud. Cf. un compte rendu dans *R. des quest. hist.* 1er oct. 1897, p. 644-6.

121. — Dans *Études*, 5 novembre 1898, p. 392-405. *Questions d'histoire.*

Sur : *le centenaire de Michelet* (Monod, Revue historique, sept.-

oct. 1898, id. *R. des Deux-Mondes*, 1894 ; Meunier, *Revue bleue*, 18 juin 1898 : Dreyfus, *R. politique et parlementaire* ; sur le *Waterloo* de H. Houssaye.

122. — Dans : *Études*, 1898, 5 déc., p. 680-93, et 20 déc. 769-82. *Un Maître de l'érudition française. Philippe Tamizey de Larroque.*

Tiré à part : **Un Maître de l'érudition**, etc... **de Larroque** (1828-1898). **L'Homme. L'Érudit**, par Henri Chérot, S. J., Paris, imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 1898, in-8o de 32 pages. (*Journal de la Librairie*, 28 janvier 1899, no 877, B. N. Ln27, 46516.) Cf. nos 10, 24, 32, 46, 48, 49, 52, 62, 66, 67, 96, 100 et 104.

Ce qui serait plus intéressant encore que les corrections de détail apportées par l'auteur à son œuvre, ce serait la publication entière des nombreuses lettres reçues par lui du charmant et spirituel érudit que fut T. de Larroque. Il y a là un régal littéraire que nous ne désespérons pas de faire partager aux lecteurs du *Bulletin*.

123. — Dans : LE PÈRE FRANÇOIS COMTET (par le P. Camille Bernard, S. J.), Dôle, 1898, in-8o, 14 p., une longue lettre n. s., de la p. 7 à la p. 10. (Souvenirs personnels de l'ancien élève).

Cf., plus bas, no 172.

124. — DEUX NOUVELLES LETTRES DE BOURDALOUE, publiées et anotées par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus P., Paris, Victor Retaux, 1898, in-8o, 31 p. *Journal de la Librairie*, 14 janv. 1899, no 320, B. N. (au mot Bourdaloue, Ln27 46498).

L'avertissement est daté du 3 décembre 1898.

125. — Dans : *Année poétique*, pour 1899, par Charles Fuster. *La couche funèbre du moine*, p. 316, 2 novembre, 5 strophes de 4 vers, signé : H. Rochet. (Cf. no 87).

126. — Dans : *Almanach catholique* (Lille, Desclée, 1899), p. 92-107. *L'Exposition universelle de 1900*. (Cf. nos 86 et 107.

127. — Dans : *Le Clergé français, Annuaire*, 1899, p. 640-42. L'article : *Compagnie de Jésus* (non signé).

128. — Dans : *Études*, 1899, 20 janvier, p. 235-49. *Figures de soldats*. I *Un connétable de France au XIVe siècle, Olivier de Clisson (1336-1407).*

Reproduit par la *Lecture au foyer* du 18 février 1899 et suivants et p. 9-28 de *Figures de soldats*, voir plus loin, no 178.
Cf. aussi, *Études*, nos 133, 136, 143, 146 et 148.

114. — *Ibid.* 5 mai 1898. *Questions d'histoire.*

Sur Chantilly (dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 10 avril, Gustave Macon. P. de Ségur : *La dernière des Condé* (*R. des Deux-Mondes*, 1er et 15 fév. 1898. On y lit cette note : paru en volume 1900, avec de regrettables additions ; voir mon compte rendu: *Études* 5 mai 1900, p. 401. Cf. plus bas n° 164.

115. — *Ibid.* 5 juin. *Anniversaire d'une canonisation. Saint-Pierre Fourier*, p. 666-77.

Ce sont les comptes-rendus de divers ouvrages ; cf. n° 94. Cf. *Études*, 20 oct. 1897, p. 280-3.

116. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 août 1898, p. 487-94.

Mélange sur " l'*Éducation des Princes dans les maisons de Bourbon et d'Orléans depuis trois siècles* " de H. Druon.

Cf. sur le même sujet, avec des critiques plus positives et des rectifications intéressantes, à propos du *Catéchisme royal*, l'article bibliographique des *Études*, 5 septembre 1898.

117. — Dans *Études*, 5 oct. 1898, p. 106-113. *François Ier et Henri VIII à Boulogne-sur-Mer*, d'après un ouvrage récent.

Mélange sur : *Entrevue de François Ier*, etc., du P. A. Hamy, S. J. Cf. *Revue des Q. hist.* 1er janvier 1899, p. 334-5 un autre compte-rendu.

118. — *Ibid.* 20 oct. 1898, p. 241-44. *Le Jubilé de la Fête des Morts à Cluny* ?

Mélange sur deux instructions pastorales du card. Perraud.

119. — BOURDALOUE. SA CORRESPONDANCE ET SES CORRESPONDANTS, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, lib., 1899, in-8° de 251 p. (*Journal de la Librairie*, 12 oct. 1898, n° 12201, B. N. Ln27, 46077).

Les compléments, additions et surcharges qui enrichissent ce volume, accompagné, outre la photogravure annexée à tous les exemplaires, des photographies de chacune des lettres publiées, en rendraient une réédition des plus aisées. Elle était, à la lettre, préparée au jour le jour par l'auteur.

120. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 nov. 1898, p. 682-90. *Une nouvelle histoire de la liberté d'enseignement.*

Mélange sur l'ouvrage de Louis Grimaud. Cf. un compte rendu dans *R. des quest. hist.* 1er oct. 1897, p. 644-6.

121. — Dans *Études*, 5 novembre 1898, p. 392-405. *Questions d'histoire.*

Sur : *le centenaire de Michelet* (Monod, Revue historique, sept.-

oct. 1898, id. *R. des Deux-Mondes*, 1894; Meunier, *Revue bleue*, 18 juin 1898: Dreyfus, *R. politique et parlementaire*; sur le *Waterloo* de H. Houssaye.

122. — Dans : *Études*, 1898, 5 déc., p. 680-93, et 20 déc. 769-82. *Un Maître de l'érudition française. Philippe Tamizey de Larroque.*

Tiré à part : **Un Maître de l'érudition**, etc... **de Larroque** (1828-1898). **L'Homme. L'Érudit**, par Henri Chérot, S. J., Paris, imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 1898, in-8° de 32 pages. (*Journal de la Librairie*, 28 janvier 1899, n° 877, B. N. Ln27, 46516.) Cf. n°s 10, 24, 32, 46, 48, 49, 52, 62, 66, 67, 96, 100 et 104.

Ce qui serait plus intéressant encore que les corrections de détail apportées par l'auteur à son œuvre, ce serait la publication entière des nombreuses lettres reçues par lui du charmant et spirituel érudit que fut T. de Larroque. Il y a là un régal littéraire que nous ne désespérons pas de faire partager aux lecteurs du *Bulletin*.

123. — Dans : LE PÈRE FRANÇOIS COMTET (par le P. Camille Bernard, S. J.), Dôle, 1898, in-8°, 14 p., une longue lettre n. s., de la p. 7 à la p. 10. (Souvenirs personnels de l'ancien élève).

Cf., plus bas, n° 172.

124. — DEUX NOUVELLES LETTRES DE BOURDALOUE, publiées et anotées par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus P., Paris, Victor Retaux, 1898, in-8°, 31 p. *Journal de la Librairie*, 14 janv. 1899, n° 320, B. N. (au mot Bourdaloue, Ln27 46498).

L'avertissement est daté du 3 décembre 1898.

125. — Dans : *Année poétique*, pour 1899, par Charles Fuster. *La couche funèbre du moine*, p. 316, 2 novembre, 5 strophes de 4 vers, signé : H. Rochet. (Cf. n° 87).

126. — Dans: *Almanach catholique* (Lille, Desclée, 1899), p. 92-107. *L'Exposition universelle de 1900*. (Cf. n°s 86 et 107.

127. — Dans : *Le Clergé français, Annuaire*, 1899, p. 640-42. L'article : *Compagnie de Jésus* (non signé).

128. — Dans : *Études*, 1899, 20 janvier, p. 235-49. *Figures de soldats*. I *Un connétable de France au XIVe siècle, Olivier de Clisson (1336-1407).*

Reproduit par la *Lecture au foyer* du 18 février 1899 et suivants et p. 9-28 de *Figures de soldats*, voir plus loin, n° 178.

Cf. aussi, *Études*, n°s 133, 136, 143, 146 et 148.

129. — *Ibid.* 6 février 1897, *Bulletin d'histoire*, p. 390-403.

Sur *Empoisonnements sous Louis XIV* de Lucien Nass, exécuté aussi dans *R. des Q. hist.* 1er janvier 1899, p. 336-7, sur le *Gui Patin* de M. L. Vuilhorgne, le T. III du *Philippe V* du P. Baudrillard, etc. ; sur les *Mémoires de l'abbé Baston*, dans lesquels il signale de " très fines satires des prédicateurs et des prédications, la grande curiosité ecclésiastique de Rouen" ; sur Victor Pierre, etc.

130. — A PROPOS DE LA DISGRACE DU CARDINAL DE BOUILLON. LETTRE INÉDITE DE BOURDALOUE AU CARDINAL, suivie de quatres lettres extraites des *Pensées*, avec un fac-similé d'autographe, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, 1899, in-8o de 109 p. (*Journal de la Librairie*, 27 mai 1899, no 5348. B. N. au mot Bourdaloue, Ln[27], 46559).

131. — Dans : *Bulletin du Bibliophile*, 1899, 15 février, p. 49-64; 15 mars, p. 119-133. *Les Filles de Louis XV à Fontevrault*, lettres inédites du roi et de Mesdames de France.

Tiré à 75 exemplaires : LES FILLES DE LOUIS XV, etc., par H. Chérot, S. J. Paris, libr. Téchener, 1899, in-8o de 35 p. (*Journal de la Librairie*, 27 mai 1899, no 5367. B. N.Lb[38], 1795.)

C'est la première contribution du P. Chérot au *Bulletin*.

132. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 mars 1899, p. 187-94. *Une création nécessaire. La première École catholique d'Arts-et-Métiers en France.*

133. — Dans *Études*, 20 mars 1898, *Figures de soldats* II, p. 801-14. *Au service de l'Indépendance et de la Révolution. La Fayette.*

Reproduit dans *Figures de soldats*, p. 31-47. Cf. no 178.

134. — Dans : *Études*, 5 mai 1899, p. 388-98. *Bulletin d'Histoire. Bossuet a-t-il été janséniste ?* (Cf. no 151).

135. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 mai 1899, p. 317-9.

Comptes rendus sommaires des *S. Basile, S. Ambroise, S. Louis, Ste Mathilde* de la collection Lecoffre " Les Saints ". Cf. *ibid.*, 15 fév. 1900, p. 125 et 15 mars, p. 194 sur *Sainte Gertrude et Saint Antoine de Padoue.*

136. — Dans : *Études*, 5 juin 1899, p. 601-13. *Figures de soldats*, III. *Un capitaine de grenadiers au XVIIIe siècle. La Tour d'Auvergne* (1743-1800). Cf., no 133.

Reproduit dans : *Le Foyer chrétien* (Nancy) 30 septembre 1899, p. 608. Dans *Figures de soldats* (no 178), p. 50-67.

137. — Dans : l'*Intermédiaire des Chercheurs*, 15 juin 1899, col. 905. **Senonais* et *Joviniens* (signé : H. Rochet) (1).

138. — Dans : l'*Univers* du lundi 19 juin 1899. *Un nouveau critique de saint François de Sales, M. Fortunat Strowski.* Cf., n° 35.

139. — Dans : *Études*, 5 juillet 1899, p. 81-94. *saint François de Sales et la prédication au XVIIe siècle à propos d'un ouvrage récent*, (Saint François de Sales, par F. Strowski).

140.— *Intermédiaire*, 7 juillet 1899, col. 3. **Question sur le Catalogue de la vente des autographes de Reichel* (signé Rochet).

141.— Dans: *Catalogues périodiques (Société belge de librairie)*, Oscar Schepens et Cie, Bruxelles, 15 juillet.

Le compte rendu général des huit premiers volumes de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel sous la signature : LES ÉDITEURS.

142. — Dans : *Intermédiaire*, du 22 juillet 1899, n° 848, col. 120. **Mathieu de Morgues.*

143. — Dans : *Etudes*, 5 août 1899. *Figures de soldats*, IV. *Un volontaire algérien, le général Fleury (1815-1884)*, p. 362-77. Cf. n° 133.

Reproduit dans *Figures de soldats* (n° 178), p. 123-42.

144. — LETTRE INÉDITE DE BOURDALOUE A FRANÇOIS BOCHART DE SARON, évêque de Clermont, 5 sept. 1901, publiée et annotée par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, 1899, in-8° de 75 p. (*Journal de la Librairie*, 4 nov. 1899, n° 10991. B. N. au mot Bourdaloue-Ln27 47088).

L'avertissement est daté du 15 août 1899.

145. — Dans : *Intermédiaire*, 30 août 1899, col. 366. **Françoise de Cézelli* (H. Rochet).

146. — Dans *Études*, 5 sept. 1899, p. 606-19 ; 20 sept., p. 748, 764. *Figures de soldats*, V. *Le dernier maréchal de France, Canrobert (1809-1895)*. (Cf. N° 133 et 178).

Reproduit dans *Figures de soldats*, p. 145-83.

147. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 sept. 1899, p. 552-556. *Initiative et discipline à propos d'une publication récente.*

L'initiative au collège, par le P. Emmanuel Barbier.

(1) Voir la notice consacrée au P. Chérot dans l'*Intermédiaire* de sept. 1906.

148. — Dans : *Études*, 1899, 5 et 20 oct., 39-56 et 213-33. *Figures de soldats* VI. *Le commandant de la garde. Bourbaki (1816-1897)*. Cf. nº 133.

Reproduit dans *Figures de soldats*, p. 187-233. (Cf. nº 178).

149. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation* 15 oct. 1899, p. 619-23. *Les Moines bénédictins d'après un ouvrage récent* (Le Moine bénédictin, par Dom Besse).

Cf. *Études*, 5 fév. 1899, p. 414-5.

150. — Dans *Intermédiaire*, 22 oct. 1899, col. 708, nº 855. *'De Caze*. Cf. 10 oct. 1901, col. 520.

151. — Dans: *Études*, 5 nov. 1899, p. 380-97. *Bulletin d'Histoire*.

Louis XIV a-t-il été mal élevé? (Cf. plus haut, nº 60). — *L'affaire des poisons et le prétendu jésuite Pirot*. — *Fénelon s'est-il montré déloyal?* — *Bossuet et les Bossuetistes*. (Cf. plus haut, nº 134).

152. — *Ibid*. 20 nov. 1899, p. 536-50. *Lettre de M. Fr. Rabbe, à propos d'une soi-disant découverte*. Cf. nº 156.
Tiré à part : **Lettre à M. Fr. Rabbe**, etc., par Henri Chérot, S. J., rédacteur aux *Études*; extrait des *Études* du 20 nov. 1899, Paris, imprimerie de D. Dumoulin, 1899, in-8º de 19 p. (*Journal de la Librairie*, 16 déc. 1899, nº 12403, B. N. Ld⁴ 8973).

153. — Dans : *Intermédiaire*.

Au 30 nov. 1899, col. 944, *Mme de Montmorin, abbesse de Fontevrault* (signé H. Rochet), 7 déc. col. 995 *Famille de Comminges*, 15 déc. col. 1020 *Bénédictines de l'adoration perpétuelle*) redressé dans 22 janvier 1900, col. 110; 30 déc. *Sépulture de Racine* signé H. R... T.), et *ibid*. col. 1202. *Question posée à propos du crucifix* de *Bourdaloue*. Cf. *Revue Bourdaloue*.

154. — Dans: *Almanach Catholique de France*, 1900, Lille, Desclée, p. 111-120. *A propos d'une canonisation. Les tribulations de Jean-Baptiste de la Salle à Paris, sous Louis XIV*. Cf. plus haut, nºs 86, 107 et 126.

155. — Dans : *Lettres de Jersey*, t. XIX, nº , 1er janvier 1900, p. 205-208. *La chaire de Bourdaloue, tertiaire à Malzéville, près Nancy* (Lettre en date du 5 septembre 1899).

156. — Dans : *Études*, 21 janvier 1900, p. 258-66.
Encore la soi-disant découverte de M. Fr. Rabbe, à propos de la note de la "Revue historique. Cf. *Revue historique*, mars-avril 1900, p. 338. Voir plus haut, nº 152 et cf. *Études*, 20 janv. 1901, p. 269-70, le compte-rendu des *Annales* publiées par D. Beauchet-Filleau, et plus bas nº 164.

157. — *Ibid.* 5 février 1900, p. 289-308. *Figures de soldats*, VII. *Le loyal Mac-Mahon (1808-1893).*

Reproduit dans *Figures de soldats*, p. 269-83. (Cf. n° 178).

158. — Dans : *Intermédiaire*, 7 fév. 1900, col. 226. **Famille de Renty* (Henri Rochet).

159. — Dans : *Études*, 5 mars 1900, p. 645-51. *Une contribution nouvelle à la correspondance de Saint-François de Sales.* Tiré à part : **Correspondance de Saint-François de Sales. Contribution nouvelle.** (Signé : Henri Chérot), Paris, imprimerie de D. Dumoulin, 1900, in-8°, 9 p. Extrait des *Etudes* du 5 mars 1900. (*Journal de la Librairie*, 24 mars 1900, n° 3153, B. N. 8° Z. Pièce 1126).

160. — Dans : TAUSSERAT. *Étude généalogique sur les Bourdaloue.* Paris, 1900, Victor Retaux, 1900, in-8° de 123 p. avec divers *Appendices*, par Henri Chérot, S. J.

Les appendices, de la p. 92 à 122 contiennent : 1° La correspondance d'Antoine de Bourdaloue, conseiller intendant du duc de Guise, amiral du Levant (1623-1637) ; 2° Le poète Ducis, petit-neveu de Bourdaloue, etc.
(*Journal de la libr.* 23 mars 1906 (17 fév.) n° 2451 ; B. N. Lm³ 2533.)

(*A suivre.*) EUGÈNE GRISELLE.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Gustave FLAUBERT. La Légende de S. Julien L'Hospitalier. Préface d'Octave Join-Lambert. Fac-simile d'un manuscrit calligraphié, enluminé et historié par Malatesta. *Aux dépens de la Société Normande du livre illustré, Paris,* 1906, in-4° de 1 f. blanc, 3 ff, 14 pp., 1 f., LII pp. et 2 ff.

Lorsqu'en 1877 parut l'édition originale des *Trois Contes* de Flaubert, Georges Charpentier avait, paraît-il, songé à donner de la *Légende de Saint-Julien L'Hospitalier* une édition de luxe. Je ne sais pour quelle raison l'éditeur abandonna bientôt un projet que, dix-huit ans plus tard, devait réaliser Ferroud. Les sévères et grandioses compositions de Luc-Olivier Merson, remarquablement gravées à l'eau-forte par Géry-Bichard, demeurent présentes à la mémoire des bibliophiles et resteront comme un chef-d'œuvre parmi les livres illustrés du XIX[e] siècle. Mais si magnifique que soit cette illustration, elle ne remplissait pas le désir de l'illustre romancier. M. Octave Join-Lambert, qui a écrit pour la nouvelle édition de la *Légende de Saint-Julien,* une préface dont je parlerai tout à l'heure, va nous expliquer pourquoi ; je lui passe donc un instant la plume : « Flaubert avait eu aussi une pensée singulière : Je désirais mettre à la suite de Saint-Julien le vitrail de la cathédrale de Rouen. Il s'agissait de colorier la planche qui se trouve dans le livre de Langlois — rien de plus — et cette illustration me plaisait précisément, parce que ce n'était pas une illustration, mais un document historique. En comparant l'image au texte, on se serait dit : Je n'y comprends rien. Comment a-t-il tiré ceci de cela ? » (Lettre à G. Charpentier, février 1879). Il y a là une boutade et une indication. Dans la boutade, Flaubert s'est trompé. Le lecteur sait qu'il n'a pas tiré ceci

de cela, le conte du vitrail. Mais l'idée, à laquelle Flaubert tenait, — sa correspondance et le journal des Goncourt nous le montrent, — de publier le vitrail, est une indication précieuse. Ses images simples s'accordaient avec le texte mieux que toute illustration trop réaliste. Ses teintes plates et transparentes dans leur sertissure de plomb, devaient vibrer avec les touches larges et précises, comme cernées d'un trait vigoureux, dont Flaubert a peint ses prodigieux tableaux. »

Le vœu de Flaubert vient d'être exaucé, et c'est à la Société Normande du livre illustré qu'il le doit. Un des membres de cette compagnie d'élite, M. Lucien Claude-Lafontaine, possède, dans sa belle bibliothèque, un manuscrit de la *Légende de Saint-Julien*, calligraphié, enluminé et historié par M. Malatesta, Combien d'amateurs, jaloux de leurs richesses, eussent égoïstement gardé pour eux seuls l'ineffable jouissance d'un exemplaire unique ! Préférant suivre la libérale devise de Grolier ou de Maïoli, M. Lucien Claude-Lafontaine a généreusement mis son manuscrit à la disposition de ses collègues qui, autorisés à le faire reproduire, s'empressèrent, comme bien on pense, d'accepter cette offre gracieuse. Et voilà comment les membres de la Société normande du livre illustré et une centaine de bibliophiles peuvent, aujourd'hui, placer dans leurs vitrines, à côté d'*Un Cœur simple*, ce livre curieux et plein d'originalité.

La nouvelle illustration du conte de Flaubert se compose de cinquante-six sujets en couleurs, petits ou grands, la plupart intercalés dans le manuscrit ; à vrai dire, elle tient beaucoup plus du vitrail que de la miniature, et c'est par cela même qu'elle réalise plus complètement la pensée de l'auteur de *Madame Bovary*. Ces compositions interprètent la légende aussi exactement que possible ; je ne puis les énumérer toutes ici, je signalerai cependant la dernière vignette insérée dans le texte parce qu'elle nous donne un portrait de Flaubert.

Pour rendre avec toute la fidélité désirable l'aspect du manuscrit de M. Malatesta où l'écriture, les initiales rubriquées, les vignettes, la réglure font corps ensemble, on ne pouvait avoir recours qu'à un procédé photographique. M. Raymond Claude-Lafontaine, dont j'ai déjà eu plusieurs fois ici même l'occasion de constater le goût délicat, reçut la mission de diriger la publication. La maison Reymond fut chargée d'exécuter les clichés (sept par page, dont un d'or), le tirage fut confié à l'imprimerie de MM. Draeger frères et de cette triple collaboration est sorti un livre d'une excellente tenue et d'une parfaite exécution typographique.

Si le livre vaut par le texte de Flaubert, par l'illustration de Malatesta et par sa bonne exécution matérielle, il serait injuste de ne pas reconnaître que la préface de M. Octave Join-Lambert y ajoute un réel intérêt. Cette jolie préface, exempte des banalités qui sont trop souvent d'usage en des morceaux de ce genre, est une

étude très littéraire et documentée sur la manière dont travaillait Flaubert ; M. Join-Lambert a résumé, en quelques pages agréables et instructives, la genèse de la légende de saint Julien et ce n'est pas là un des moindres attraits de cette belle publication.

La Société normande du livre illustré en est ainsi à sa huitième publication ; mais, active et prévoyante, elle songe à l'avenir et je ne crois pas commettre d'indiscrétion en signalant les nouvelles œuvres qu'elle tient en préparation. Le printemps de 1907 verra paraître, à moins de retard imprévu, deux nouvelles de Guy de Maupassant *La Ficelle* et *Le Vieux*, illustrées de vignettes d'Auguste Lepère, gravées sur bois en couleurs par l'éminent artiste qui fait imprimer l'ouvrage sur ses presses particulières; puis viendra le tour d'une petite nouvelle écrite par Barbey de Aurevilly à l'àge de vingt et un ans et enfin *Le Cid*, illustré de compositions de Aug. Fr. Gorguet, gravées à l'eau-forte par Louis Muller. Ce programme, plein de promesses, est alléchant autant que varié et il n'est pas douteux, étant donné la haute compétence des membres qui composent la commission des livres, que ces publications ne soient dignes en tous points de celles portant déjà l'estampille d'une société qui, relativement jeune, a su conquérir l'un des premiers rangs parmi les compagnies similaires et s'imposer à l'attention des bibliophiles.

GEORGES VICAIRE

— Edmond BORIES. — Histoire du canton de Meulan comprenant : l'historique de ses vingt communes depuis les origines jusqu'à nos jours... Ouvrage illustré de quatre cents dessins de l'auteur et accompagné de trente plans. *Honoré Champion, éditeur, Paris, 5, quai Malaquais, Paris,* 1906, gr. in-8 de 2 ff., et 763 pp.

Il y a quelques années, M. Edmond Bories publiait l'histoire d'Orgeval et, plus récemment, de Poissy ; ces monographies locales, écrites d'après des documents originaux, ont rencontré, dans le public, un accueil des plus favorables. Encouragé par ce succès l'auteur, qui n'épargne ni temps ni peine pour mener à bien ses entreprises, donne aujourd'hui une histoire très détaillée du canton de Meulan (Seine-et-Oise). L'ouvrage — un très gros et grand in-octavo, de près de huit cents pages, imprimées en texte serré — constitue un très important travail qui a nécessité de patientes et intelligentes recherches. La multiplicité des matières qui y sont

traitées ne me permet pas de donner une analyse, si succincte soit-elle, des treize livres, subdivisés eux-mêmes en chapitres, qui composent le volume. Je me contenterai simplement d'en indiquer les principales divisions : Livre I : *Période préhistorique jusqu'à Hugues Capet.* — Liv. II : *Les Comtes de Meulan.* — Liv. III : *Meulan pendant la guerre de cent ans.* — Liv. IV : *Ligue du bien public, seigneurs apanagistes.* — Liv. V : *Les Ports de Meulan.* — Liv. VI : *Église et prieuré Saint-Nicaise.* — Liv. VII : *Églises et couvents.* — Liv. VIII : *Organisation commerciale du* XIIe *au* XVIIIe *siècle.* — Livre IX : *Évènements qui se sont passés de 1789 à 1815.* — Liv. X : *Mezy, Hardricourt, Gaillon, Tessancourt, Évecquemont, Vaux-sur-Seine.* — Liv. XI : *Les Mureaux, Chapet, Bouafle-en-France, Ecquevilly, Aubergenville, Nézel, Flins-sur-Seine.* — Liv. XII : *Maule.* — Liv. XIII : *Bazemont, Aulnay-sur-Mauldre, Mareil-sur-Mauldre, Montainville* et *Herbeville.*

M. Edmond Bories a puisé ses renseignements aux sources les plus sûres et les plus autorisées : il a mis à forte contribution les archives publiques et privées. Aussi trouve-t-on, dans son *Histoire du canton de Meulan*, quantité de pièces telles que chartes, inventaires, aveux, procès-verbaux, arrêts du Parlement et autres documents authentiques. M. Edmond Bories n'est pas seulement un historien; il dessine avec beaucoup de grâce et de goût et pour égayer son texte, parfois un peu sévère, il y a intercalé un nombre considérable de vignettes : monnaies, jetons, monuments, paysages, blasons, pierres tumulaires, haches en silex ou en bronze, statuettes, portraits, sceaux, inscriptions funéraires, etc., etc. Ces documents graphiques accompagnent le texte et servent à l'éclairer. On a plaisir à regarder les gracieux et pittoresques croquis, cours de rivières ou vues de ponts, semés çà et là dans l'ouvrage.

Voilà un livre qui apporte une sérieuse contribution à l'histoire du département de Seine-et-Oise; il faut espérer que M. Edmond Bories continuera l'étude des divers cantons de sa région et qu'il ne tardera pas à nous donner du canton de Saint-Germain-en-Laye une histoire aussi complète que celle qu'il vient de consacrer à celui de Meulan.

G. V.

CHRONIQUE

Le Livre. — Notre sympathique confrère M. Albert Cim continue courageusement la publication de son encyclopédie du livre. Le troisième volume de cet ouvrage intéressant et très documenté, qui vient de paraître à la librairie Ernest Flammarion, est tout entier consacré à la fabrication du livre, c'est-à-dire qu'il étudie d'abord le papier, son histoire, son importance, ses multiples procédés de fabrication, et toutes ses variétés et espèces, avec les moyens de les distinguer et de les contrôler; — puis l'impression, tout ce qui concerne la composition, la correction et le tirage des livres, les empreintes, clichés, etc. ; — ensuite l'illustration et ses plus récents perfectionnements; — enfin la reliure, sous toutes ses formes et dans tous ses détails. Le volume, gros de 400 pages, est accompagné de nombreuses figures qui mettent sous les yeux du lecteur les exemples relatés dans le texte, et il se termine par un index alphabétique très développé, qui rend les recherches des plus faciles. A tous les bibliophiles ou simples amateurs, à tous ceux qui lisent, étudient et possèdent des livres, l'ouvrage de M. Albert Cim est appelé à rendre de continuels et indispensables services.

Rappelons que *Le Livre* sera complet en cinq volumes.

Guy de Maupassant. — M. Édouard Maynial vient de publier, à la Société du Mercure de France, un ouvrage qui ne manquera pas d'attirer l'attention des amateurs de livres modernes : *La Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant*.

L'étude importante de M. Édouard Maynial comprend quatre parties : dans la première l'auteur raconte les années d'enfance et de jeunesse de l'auteur des *Contes de la bécasse* et de tant d'autres romans ou nouvelles, aujourd'hui fort recherchés. La seconde partie est consacrée à la préparation de l'œuvre, la troisième à l'œuvre. Enfin, dans la troisième, M. Maynial relate en détail la maladie et la mort de Guy de Maupassant. Voilà, certes, un livre que devront consulter tous ceux qui s'intéressent à la littérature du dix-neuvième siècle et tous les bibliophiles qui collectionnent les livres de cette époque.

Ventes de livres. — Les lundi 12 et mardi 13 novembre, à l'Hôtel Drouot, à deux heures, salle n° 7, vente de livres modernes et

de quelques livres anciens, provenant de la bibliothèque de M. Arnaud Détroyat : éditions originales d'auteurs coutemporains, livres modernes illustrés, collections (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le 14 novembre, 28, rue des Bons-Enfants, salle n° 1, à huit heures du soir, vente de livres modernes provenant de la bibliothèque de M. Détroyat. Deuxième partie (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le mardi 20 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 9, à deux heures, vente de livres modernes, romantiques et auteurs contemporains en éditions originales, publications de luxe provenant de la bibliothèque de M. Jules Guérin (*M. A. Durel, expert*).

— Les 23 et 24 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à deux heures, vente de livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, ouvrages sur la Russie, Napoléon et l'Empire, costumes militaires coloriés français et étrangers, gravures et caricatures, etc. (*M. Jules Meynial, expert*).

— Le jeudi 29 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à deux heures, vente de très beaux livres modernes, éditions de luxe, reliures d'art, provenant de la bibliothèque de M. G. L. (*M. A. Durel, expert*).

Ventes d'estampes. — Les 21, 22, 23 et 24 novembre, à l'Hôtel Drouot, à deux heures, salle n° 9, vente d'eaux-fortes de Charles Meryon et d'une nombreuse réunion de portraits formant la première partie de la collection de M. Victor Bouvrain, architecte (*M. Loys Delteil, expert*).

— Le mercredi 28 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, vente d'un important œuvre lithographié de Gavarni et d'œuvres de H. Daumier, provenant de la collection de M. J*** (*M. Loys Delteil, expert*).

Vente d'autographes. — Le 19 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à trois heures, vente de lettres autographes et de documents historiques sur Paris, composant la collection de M. Victor Bouvrain, parisien (*M. Noël Charavay, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'annoncer la mort du peintre-graveur Adolphe Lalauze, décédé dans sa propriété de Milly (Seine-et-Oise), le 19 octobre 1906, à l'âge de 68 ans.

Adolphe Lalauze était chevalier de la Légion d'honneur et vice-président de la Société des Amis de l'eau-forte, dont il fut le véritable fondateur.

Tous les bibliophiles connaissent et apprécient l'œuvre considérable de ce grand aquafortiste dont le nom restera parmi ceux des illustrateurs les plus en renom du dix-neuvième siècle. Lalauze n'était pas seulement un artiste délicat et distingué, il était aussi l'homme de bien et d'honneur par excellence. Sa droiture, sa loyauté, sa bonté étaient proverbiales, et si l'art français est en deuil de l'un de ses meilleurs enfants, les amis du regretté défunt voient disparaître, avec lui, l'ami le plus fidèle, le plus sûr et le plus dévoué.

Le dernier livre illustré par Lalauze, *La Petite Maison*, avait tout récemment paru, précédé d'une charmante préface de M. Abel

Patoux. C'est à M. Abel Patoux, qui vivait dans l'intimité de l'artiste, uni à lui par les liens d'une longue et profonde affection, que nous avons demandé d'écrire pour le *Bulletin du Bibliophile*, la notice due à sa chère mémoire. M. Patoux a bien voulu déférer à notre désir. Nous l'en remercions.

Nous nous bornons donc aujourd'hui à enregistrer la douloureuse nouvelle d'une mort qui nous a tous ici profondément affligés, et nous prions Madame Adolphe Lalauze et ses enfants de vouloir bien trouver dans ces lignes l'expression de nos sincères regrets et de nos condoléances attristées.



LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chronique. Ex-libris, etc.

— Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXIX. Reims, par M. Henri LORIQUET. Tome II. Deuxième partie. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8°.

— Les Secrets des vieilles reliures, par M. Em. CHATELAIN, membre de l'Institut. Extrait de la " Revue des Bibliothèques " (juillet-août 1906). *Paris, Honoré Champion*, in-8°.

— Les Français italianisants au XVIe siècle, par Émile PICOT, membre de l'Institut. *Paris, Honoré Champion*, in-8. (7 fr. 50)

— Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France, par les Pères de la même Congrégation. Nouvelle édition entièrement refondue, accompagnée des portraits en héliogravure de dom Guéranger et dom Pitra. *Paris, Honoré Champion*, gr. in-8. (12 fr.)

— Library of Congress. — List of works relating to the american occupation of the Philippine islands 1898-1903, by Appleton Prentiss Clark Griffin, chief bibliographer. Reprinted from the List of books (with references to periodicals) on the Philippine islands 1903 with some addition to 1905. *Washington, Government printing office*, gr. in-8.

— Library of Congress. — Classification. Class Q. Science. Preliminary, *Washington, Government printing office*, gr. in-8.

Publications de luxe

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

Anatole FRANCE, de l'Académie française. — Le Jongleur de Notre-Dame. Texte calligraphié et enluminé de 36 compositions en couleurs et lettres ornées par Henri Malatesta. In-8° carré.

Tiré à 225 ex., savoir : nos 1 à 12, sur pap. du Japon, avec suite des illustrations gravées à l'eau-forte par l'illustrateur, et une gouache originale (*épuisés*) ; nos 13 à 45, sur pap. du Japon, même suite (*épuisés*) ; et nos 43 à 225, sur pap. du Japon (125 fr.).

Chez A. Romagnol (*Librairie de la " Collection des dix "*) :

J.-H. ROSNY. — Bérénice de Judée. Illustrations de Léonce de Joncières, gravées à l'eau-forte. In-8°.

Tiré à 350 ex., savoir : *Format in-8° jésus* ; nos 1 à 20, sur papier du Japon ou papier vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (100 fr.). *Format in-8° soleil* ; nos 21 à 150, sur papier vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (50 fr.), et nos 151 à 350, sur papier vélin d'Arches, avec un seul état (25 fr.).

Publications diverses

— Ch. URBAIN, docteur ès-lettres. — Bossuet et Mlle de Mauléon. Étude critique sur le prétendu mariage de Bossuet. Extrait de la " Revue du Clergé Français " (numéros des 15 août, 1er et 15 septembre 1906). *Paris, Letouzey et Ané*, in-8°.

— TALLEMANT DES RÉAUX. Avec une notice. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

De la « Collection des plus belles pages ».

— Gaston SCHÉFER. — Louis XIII. pièce en cinq actes, en vers. *Paris, Henri Leclerc*, in-16 (4 fr.)

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande dont 5 seulement mis dans le commerce (8 fr.).

— DOSTOIEVSKI, — Le Double, roman inédit, traduit du russe par J.-W. Bienstock et Léon Werte. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Francis JAMMES. — Clairières dans le ciel. 1902-1906, — En Dieu— Tristesses — Le Poète et sa femme — Poésies diverses — L'Église habillée de feuilles. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Jean MORÉAS. — Les Stances. Avec un portrait de l'auteur par A. de la Gandara. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré. en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande.

— Henri de RÉGNIER. — Sujets et paysages. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 15) à 15 fr. : 49 ex. sur pap. de Hollande (nos 16 à 64). à 10 fr. ; et 3 ex. sur pap. de Chine marqués A, B, C.

LES

DERNIERS ÉDITEURS DE MONTAIGNE

I

Il n'est bruit dans le monde lettré que du conflit entre la Ville de Bordeaux et l'Imprimerie Nationale pour une nouvelle édition des *Essais*, de Montaigne. Modeste auxiliaire pour ce travail de notre premier établissement typographique, injustement et bruyamment attaqué par M. Strowsky, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, qui est chargé de l'édition municipale des *Essais*, je vais, en élevant le débat à la hauteur qui lui appartient, éclairer le différend.

Les derniers éditeurs des *Essais*, pour faire œuvre utile et se distinguer de leurs devanciers, ont à accomplir une tâche assez ardue. Ils sont dans la nécessité de s'imposer une reproduction depuis longtemps souhaitée de l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux. Ce précieux volume, document de premier ordre, est le texte même des *Essais* de 1588, corrigé et augmenté de la main de Montaigne en vue d'une sixième édition. Tel est le compte encore inexpliqué de l'auteur.

Naigeon a donné, en 1802, une réimpression de ce double texte typographique et manuscrit ; mais par une bizarre inspiration, il a cru devoir modifier l'orthographe du manuscrit de la façon la plus systématique. Les formes qu'il a adoptées, diffèrent de la leçon originale

de 1588, et présentent, ainsi que le fonds imprimé du texte, des structures de mots vieillies que l'on croirait empruntées aux premiers incunables français. L'éditeur de 1802 n'a pas arrêté là ses infidélités. Il a substitué à quelques termes autographes très clairs des expressions inexactes qui sont devenues des éléments d'obscurité. Il faut enfin lui reprocher de n'avoir point fait état des parties raturées du texte parce que cette omission laisse le lecteur dans l'ignorance des divers modes de formation de la pensée de Montaigne.

Toutes les reproductions des *Essais*, entreprises depuis quarante ans, ont mis à la portée de tous, les éditions originales de cet ouvrage aux dates successives de leur publication, mais nul mieux que la réimpression donnée en 1870 par MM. Dezeimeris et Barckhausen. La leçon primitive de 1580, si importante, reproduite dans toute sa pureté, est accompagnée des variantes de 1582 auxquelles sont jointes des indications très complètes des changements des éditions ultérieures. En outre, des astérisques révèlent les endroits précis du texte où l'auteur a introduit des intercalations. Cet ouvrage est le guide par excellence de la lecture des *Essais*.

De 1872 à 1900, deux réimpressions sur textes originaux ont été exécutées, celles de Lemerre (1872-1900) et Jouaust (1873-1880). Conçues dans un esprit moins analytique, elles constituent cependant de scrupuleuses reproductions, celle-ci, de la première édition collective des trois livres donnés par Montaigne à Paris en 1588 avec le concours de Pierre de Brach et de Mlle de Gournay; l'autre, de l'édition testamentaire publiée par les mêmes collaborateurs après la mort de l'auteur. Le volume final de cet ouvrage, presque entièrement consacré aux variantes des *Essais*, permet une étude assez approfondie des remaniements du texte.

Entre ces deux reproductions qui semblent épuiser une série bien complète de publications, il reste néanmoins place pour un travail d'une haute importance, la reproduction paléographique de l'exemplaire annoté de la Bibliothèque de Bordeaux. C'est ce travail qu'accomplit actuellement l'Imprimerie Nationale, seule à même, par la double puissance de son personnel d'élite et de son outillage hors de pair, de mener à bien une œuvre aussi considérable. Cet incomparable livre présente en grand nombre des particularités d'un intérêt extraordinaire. Constitué par un exemplaire des *Essais* de 1588, dont le texte porte en interligne de multiples corrections de la main de Montaigne, il offre en outre sur beaucoup de ses marges d'importantes additions autographes. Le texte est raturé en maints endroits, tantôt pour un meilleur choix d'expressions, tantôt pour la substitution d'un développement jugé préférable, tantôt enfin pour l'abandon d'intercalations estimées inutiles ou faisant double emploi. Mais d'autre part le volume a subi des dégradations nombreuses. Confié après son entrée à la Bibliothèque de Bordeaux à un relieur ignorant, il a été rogné si cruellement que le couteau a, sur les marges verticales, enlevé des moitiés de mots et des mots complets et sur les marges supérieures et inférieures des demi-lignes et des lignes entières. Les retranchements ont été rétablis par Naigeon en 1802, les uns avec l'aide directe du texte, les autres au moyen d'emprunts à l'édition de 1595.

Avec l'autorisation de M. le Ministre de la Justice qui s'est ainsi assuré la gratitude de tous les montaignophiles, l'Imprimerie Nationale s'est donnée pour tâche de reproduire typographiquement, page pour page, l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux et de placer sous les yeux des lecteurs, comme par la photographie,

le texte des Essais de 1588, les corrections en interligne, les additions en marge, les intercalations abandonnées, enfin les coupures du couteau du relieur. Une heureuse combinaison groupe synoptiquement tous ces détails et les rend facilement saisissables sur toutes les pages de verso faisant face au texte de 1588.

La copie figurée sur laquelle se poursuit la composition à l'Imprimerie Nationale a été exécutée pour moi deux ans environ après que M. Manchon eut terminé une transcription analogue pour M. Guillaume Guizot, éditeur désigné des *Essais* pour la maison Hachette, dans la collection des grands écrivains. Vers 1895, la cession de cette copie me fut demandée par l'administration de la Bibliothèque de Bordeaux pour épargner à l'exemplaire annoté de Montaigne, la fatigue de fréquentes communications. Ne pouvant me séparer de cet instrument de travail, et désireux de m'associer aux vues de la Bibliothèque, je lui offris un exemplaire interfolié de l'édition de 1588. Alors que M. Royer et moi mettions la dernière main au cinquième volume de l'édition Lemerre, en 1898, texte et copie furent dans tous les passages douteux, revus sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux, et les résultats principaux de cette vérification ont, selon toute convenance, été réunis et signalés sous le nom du collaborateur temporaire que nous nous étions adjoint.

Par une coïncidence qui n'est pas rare en matière de rééditions d'auteurs en vogue, la municipalité de Bordeaux ayant d'après l'exemplaire de sa bibliothèque décidé une réimpression des *Essais*, et ce travail ayant été confié à M. Strowsky, professeur à l'Université de cette ville, il est arrivé que le premier volume de l'édition, dite municipale, a été mise en vente au moment où se répandit le bruit de la publication en cours à l'Impri-

merie nationale. Conjoncture plus inattendue, M. Luchaire présentant à l'Académie des Sciences morales et politiques le premier volume de l'édition bordelaise des *Essais*, annonça la reproduction paléographique avec une préface de M. Anatole France.

Quoiqu'il y eut une dissemblance absolue entre les deux éditions, que l'une, celle de l'Imprimerie Nationale ne fut qu'une réimpression documentaire, réservée à un petit nombre de lecteurs, tandis que la seconde était une œuvre de professeur, une édition critique destinée à l'universalité du public, M. Strowsky se crut, sans autre connaissance de cause, autorisé à se plaindre d'une concurrence déloyale, et, pour étayer ses griefs, il n'hésita pas à m'attaquer dans les termes les moins mesurés, accumulant contre moi des imputations volontairement inexactes.

Après tous les éclaircissements qui précèdent, ce serait faire un mauvais emploi des pages du *Bulletin du Bibliophile* que d'y introduire les procès-verbaux d'une polémique où la courtoisie et le bon droit ne se montrèrent pas du côté de l'agresseur [1]. Il est préférable d'aborder l'examen de la réimpression entreprise pour la plus grande gloire de Montaigne par la municipalité de Bordeaux.

Voyons d'abord le cadre de cet ouvrage. Nous apprécierons plus tard comment il a été rempli. Il est le même que celui de 1802, avec cette différence capitale et instructive que les additions manuscrites de l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux ont été intercalées en italique aux endroits du texte désignés par l'auteur. La figuration

[1] Les curieux de ce débat d'un goût nouveau liront l'accusation dans les deux *Girondes* des 3 et 4 septembre, et la justification dans les mêmes journaux des 16 et 20 du même mois. La *Revue Biblio-Iconographique* de novembre a publié l'attaque, mais non la réponse.

des mots est celle de l'autographe. Il en est de même des corrections apportées à la rédaction de 1588. Elles sont en italiques et reproduites telles que les a tracées la main de Montaigne. Au bas de chaque page se lisent deux catégories de notes, les premières en romain présentent les mots supprimés dans la rédaction de 1588, et les secondes en italique les parties de l'autographe primitivement écrites ou finalement biffées. Dans les marges en vedette, les lettres A et B indiquent la date de provenance des alinéas : 1580-82 et 1588. Les portions de mots retranchées par le couteau du relieur sont placées entre crochets sinon toutes, au moins nombre d'entre elles.

Le volume in-4°, d'une élégance un peu aiguë, se termine par plusieurs appendices en tête desquels on s'étonne de trouver la note à l'imprimeur que Montaigne a placée d'original au verso du titre de son exemplaire. Le premier est ouvert aux variantes d'orthographe et de ponctuation. Le deuxième annexe offre les variantes des éditions de 1580 et 1582. Le troisième est consacré aux leçons de l'édition de 1595 que suivent une table de concordance des pages de l'exemplaire de Bordeaux avec celles de l'édition municipale ,enfin la table des matières.

Une héliogravure et deux phototypies reproduisant le titre, une page manuscrite et trois fragments autographes, égaient le volume malgré leur aspect sévère et nous font pénétrer intimement dans l'œuvre de Montaigne.

Beaucoup de lecteurs inaccoutumés à cette profusion d'éléments d'analyse en goûteront des détails qui nous semblent trop sériés, trop hors texte. Un petit nombre préfèrera à ces subdivisions, la vue synoptique de la rédaction et de ses remaniements avec le texte de 1588. Montaigne s'y montre plus familier et plus confidentiel.

E. COURBET.

A PROPOS

DE

LETTRES DE H. DE BALZAC

---

ruxelles, 18 Octobre 1906.

Mon cher Vicaire,

Je viens de lire avec un bien vif intérêt les cinq lettres de Balzac, publiées par M. L.-G. Pélissier, dans le dernier numéro paru du *Bulletin du Bibliophile*. J'ai retrouvé la date de toutes, et, chose curieuse, je possède la réponse de l'avocat Colla à la missive de l'auteur de *la Comédie Humaine*. Peut-être vous serait-il agréable de la faire connaître à vos lecteurs ? Je joins donc la copie de cette pièce aux renseignements suivants, relatifs aux quatre autres lettres de Balzac.

Celle adressée à M. Chapuy, fut écrite à la fin de Mai ou au commencemnet de Juin 1832. L'ouvrage auquel elle se rapporte ne vit jamais le jour. Il s'agissait des *Souffrances de l'Inventeur*, une œuvre destinée à termi-

ner les *Nouveaux Contes Philosophiques*, en ce moment sous presse chez Gosselin. Bernard de Palissy en devait être le héros, et son futur auteur comptait l'écrire à Saché, chez M. de Margonne. Il s'y rendit en effet. Mais, de là, ce fut *Louis Lambert*, et non les *Souffrances de l'Inventeur*, qu'il envoya à Gosselin pour compléter son livre.

Ce titre : *les Souffrances de l'Inventeur*, demeuré sans emploi, fut utilisé plus tard et devint alors pour toujours celui de la troisième et dernière partie des *Illusions Perdues*. On peut lire dans *la Correspondance* de Balzac, une lettre à sa mère, datée de Saché, le 10 juin 1832, où il parle de recherches à effectuer pour lui sur Bernard de Palissy. La note de la *Correspondance*, qui attribue cette demande de recherche aux travaux préparatoires nécessités par *la Recherche de l'Absolu*, est inexacte. On trouvera aussi, dans la *Correspondance*, quelques détails sur la chûte dont il est question dans la lettre à M. Chapuy. C'est au mois de Mai 1832 que Balzac avait été victime de cet accident.

Le court billet envoyé à Urbain Canel, est de mars ou avril 1829, et concerne le service de presse du *Dernier Chouan (les Chouans)*, paru en mars 1829. Ceci ne peut faire doute, car Jules Janin et Balzac, dont les discordes sont demeurées célèbres, ne vécurent en bonnes relations qu'au début de leur carrière littéraire, et Janin, dans ce billet, est visiblement compté parmi les amis d'Honoré. De plus, il est signé H. B., et après les journées de juillet 1830, Balzac modifia sa signature en introduisant le : *de* avant son nom. C'est, je crois, « *la miss* » qu'il faut lire à la dernière ligne. J'ai plusieurs lettres du même temps, également adressées par Balzac à Urbain Canel, et presque toutes contiennent ainsi un souvenir pour *la miss*, personne sans doute très influente sur cet édi-

teur, et qu'il était prudent de ménager. L'écriture de Balzac, si souvent presque illisible, explique toutes les méprises de lecture. Ainsi, dans les lettres suivantes, toutes les fois que j'y lis la terminaison *ès*, c'est *ez* qu'il faut lire, je pense, Balzac ayant la déplorable habitude de faire ses *z* d'une telle façon, que le haut de la lettre semble l'ccent de l'*e* qui la précède !

Le mot destiné à M. Chapelain est de la mi-juin 1833, dont le 24 fut effectivement un lundi. Ainsi qu'on peut le voir aussi dans sa *Correspondance*, Balzac était entré en relations avec M. Chapelain lors de l'invasion du choléra, en 1832. Or, le 24 ne se produisit un lundi, cette année-là, qu'en septembre, et Balzac était alors à Aix-les-Bains, avec Mme de Castries, tandis qu'il s'agit dans la lettre d'une consultation demandée de Paris, et à Paris. En 1833, le 24 ne se trouve également tomber qu'une seule fois un lundi. C'est au mois de juin, et, à ce moment, Balzac était bel et bien à Paris. *Ursule Mirouët* ayant paru seulement huit ans plus tard (1841), cette lettre ne peut se rapporter à ce touchant ouvrage.

Le billet qui termine ce petit butin balzacien, et que reçut l'éditeur Levavasseur, date de novembre 1831. Il a trait à une œuvre perdue. Balzac réclama longtemps cette *Scène de Village*, destinée comme *le Dôme des Invalides* à quelque keepsake. Mais, moins heureuse que *le Dôme des Invalides*, qui parut à la fin de 1831 dans les *Annales Romantiques* pour 1832, la *Scène de Village* ne fut jamais retrouvée. Je possède une sorte de copie informe, absolument indéchiffrable, et d'ailleurs incomplète de ces pages disparues.

Enfin, la réponse de M. Colla rend toute explication à peu près inutile relativement à la lettre de Balzac. On sait que cette correspondance fut échangée à propos des affaires du comte et de la comtesse Emile Guidoboni-

Visconti, au sujet desquelles Balzac, muni d'une procuration en règle, s'était rendu à Turin en juillet 1836. La réponse de MM. Colla père et fils, écrite en octobre 1837, précise que le procès dont ils rendent compte, est engagé depuis *bientôt un an*. Il avait donc commencé l'année précédente, quelque temps après le retour de Balzac en France.

Mais, à mon tour, je laisse la parole aux avocats piémontais, et je vous prie d'agréer, mon cher Vicaire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

VICOMTE DE SPOELBERCH
DE LOVENJOUL.

20 novembre 1906.

P. S. — Je reçois des nouvelles de Turin, qui me fournissent la preuve que les dates données plus haut sont exactes. La lettre à M. Colla est du 12 octobre 1837 ; celle à M. Chapuy du 4 juin 1832 ; le billet à Urbain Canel est bien d'avril 1829 ; le rendez-vous demandé à Chapelain de juin 1833, et le mot à Levavasseur du 17 novembre 1831.

Monsieur SURVILLE,
rue de Ville d'Avray,
Sèvres.
Département de Seine-et-Oise (1)

Rivoli, ce 21 Octobre 1837.

MONSIEUR,

Nous concevons très bien vos inquiétudes au sujet du procès de Tortone, et, quoique au fait des interminables

(1) L'indication de : *Rue de Ville d Avray, Sèvres*, a été remplacée au dos de la lettre, à l'arrivée, par celle de : *Rue des Batailles, n° 13, à Chaillot.*

lenteurs de notre procédure, nous aurions vivement désiré de ne pas en voir un exemple aussi frappant dans une affaire qui nous intéresse au plus haut point. Une foule de combinaisons semble avoir causé ces retards. D'abord l'incident élevé par Maître Montebonno (?), dés le commencement du procès, ayant pour objet apparent de forcer son adversaire à prêter la caution dite *judicatum solvi*, mais dont le véritable but n'était que celui de gagner du temps. Grâce aux vices de la procédure piémontaise, le résultat n'a déjà que trop répondu à cette vue, et voilà bientôt un an que le procès est ouvert sans qu'on ai pu obtenir des délibérations dans le fond. C'est pourquoi nous avons dû prendre le parti de faire appointer à décision ce malencontreux incident, et, aussitôt le jugement rendu, ce qui peut éprouver encore des retards parce qu'il faudra des conclusions de l'avocat fiscal, — et les tribunaux sont dans ce moment en vacances, — la cause sera portée en appel devant le Sénat de Turin. Ce n'est qu'alors que l'affaire, surveillée de près avec toute la sollicitude possible, il nous sera donné de la conduire à bon terme; car, nous vous le disons avec regret, la personne qui nous avait paru le plus sincèrement intéressée, n'est peut-être pas étrangère à quelque dangereuse influence qui fait de beaucoup fléchir son zèle. Voilà encore une des raisons, la plus puissante peut-être, de ces retards qui se sont groupés autour de cette affaire; mais les choses sont trop avancées maintenant pour qu'on puisse écarter une coopération que nous avions tout lieu de croire sincère.

Au reste soyez persuadé, Monsieur, que nous mettons trop de prix à la bonne réussite d'une affaire qui nous intéresse sous tant d'égards, pour que notre sollicitude à en presser la solution ne vous soit pas complètement assurée, ainsi que vous devez l'être de la haute estime et du sincère attachement avec lequel, moi en particulier, j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

ARNOLD COLLA.

Occupé à renserrer (*sic*) mes plantes, j'ai chargé mon Arnold de répondre à votre estimable lettre en ce qu'elle concerne l'affaire que vous m'aviez confiée; il vous a donné tous les renseignements y relatifs, et je m'y rapporte entièrement.

Quoique le service de la garde nationale tienne à une institution des plus salutaires dans ma manière de voir, je trouve cependant que certaines personnes, qui rendent à la société ou aux sciences de grands services, telles que vous, devraient y (*sic*) être exemptées ; vous l'avez fait bon [gré mal gré], ou malgré la loi ; tant mieux pour la littérature.

Quand j'aurai une occasion sûre je vous en donnerai avis pour recevoir le don précieux que vous avez eu la bonté de m'offrir ; vos *fleurs de rhétorique* me seront aussi avantageuses pour faire exalter davantage celles de la nature ; un peu de romanticisme (*sic*) leur donne cet éclat que souvent celle-ci leur refuse.

Mon épouse et toute ma famille me chargent de vous faire leurs respects.

Votre dévoué,

L[ouis] Colla.

LE R. P. HENRI CHÉROT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1856-1906)

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

Fin (1)

---

161. — Dans : *Revue des Q. hist.*, 1er avril 1900, p. 682-3 : *sur *Le Drame des poisons*, de Fr. Funck-Brentano. 3e éd. Cf. *Bulletin d'Histoire. Etudes*, 5 avril 1904, plus bas, no 290.

162. — Dans : *Intermédiaire*, 22 avril 1900, col. 672. **Vente des dessins de M. de Chennevières* (Henri Rochet). Questions sur l'acquéreur du portrait de Bourdaloue de Jouvenet.

163. — Dans : *Études*, 5 mai, p. 427-8, sur les t. VIII et IX et sur l'ensemble de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel. Cf. nos 31, 47, 56, 75, 83. 106 et 141.

164. — *Ibid.* 5 mai, p. 381-403. *Bulletin d'histoire.*

Le Masque de fer : Mattioli ou Molière ? — A propos de la Compagnie du Saint-Sacrement : deux lettres inédites du baron de Renty (Cf. plus haut, no 156). — *Une lettre inédite de saint François de Sales —Bossuet. — Pascal.*

165. — Pour le *Cinquantenaire du Collège Saint-François-Xavier, Vannes, 14-16 mai 1900.* Vers (non signés) sur le Monument de la Vierge dans le parc, 16 vers ; sur la Statue de Saint François Xavier dans la cour d'honneur, 10 vers ; A Saint Joseph de Penboch : sur la Vierge au *Memorare*, 16 vers.

En seconde feuille d'une gravure représentant le monument de la Ste Vierge, de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas. Collège Saint-François-Xavier à Vannes.

166. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement*, 15 mai 1900, p. 323-6. *Un moine franciscain au XVIe siècle. Saint Pascal Baylon (1540-1592), d'après son nouveau biographe* (Le P. Antoine de Porrentuy).

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile.* 15 août-septembre 1906, p. 328-342 et 15 novembre, p. 444-463.

167. — Dans : *Etudes*, 20 mai 1900, p. 472-497. *La Conspiration du chevalier de Rohan (1674), d'après de nouveaux mémoires* (du Cause de Nazelle).

168. — Dans : *Intermédiaire*, 29 mai 1900, col. 936. *Réponse sur *Faire son juvénat* (Signé : Henri Rochet).

169. — Dans : *Etudes*, 5 juin 1900, p. 577-94. *Deux défenseurs de la liberté d'enseignement : Le comte de Mun et M. de Lamarzelle.*

170. — *Pour nos Campagnes*, à-propos en vers dit par M. J. Truffier, le 9 juin 1900, à l'Œuvre des Campagnes, publié dans le *Bulletin de l'Œuvre des Campagnes*, nº 7, juillet 1900, p. 188-90 (70 vers).

171. — Dans : *Etudes*, 20 juin 1900, p. 808-19. *Les derniers travaux sur Bourdaloue* (Pauthe, Tausserat, etc.)

172. — Dans : *Réunion jubilaire de l'Ecole libre de N.-D. de Mont-Roland. Compte-rendu de la 24e Assemblée générale de l'Association des anciens élèves du petit séminaire de l'Arc et de l'Ecole libre de Mont-Roland. Cinquantenaire, 1er juillet 1900*, Dôle, imprimerie Coure-Rouzet, 1900, in-8º, 94 p. *Un triumvirat de professeurs*, pièce de vers (102 vers).

173. — Dans : *Etudes*, 5 août 1900, p. 349-65. *Le Vieux Paris de l'Exposition, décors et souvenirs.*

174. — *Ibid.*, p. 417-9. Notice sur le P. Victor Van Tricht, S. J.

175. — *Ibid.*, 20 août, p. 538-52. *Le Congrès d'histoire comparée.*

176. — *Ibid.*, p. 559-71. Sur l'*Histoire de la Paroisse Saint-Sulpice* ; sur le *1815* de H. Houssaye. (Cf. plus haut, nº 121, et *Etudes*, 20 juin 1905, p. 892-893); sur *Quinze ans de police*, de Desmarest.

177. — *Ibid.*, 5 septembre 1905, p. 577-93. *Petit Palais. Emaillerie et orfèvrerie religieuse.*

178. — FIGURES DE SOLDATS. *Olivier de Clisson, La Fayette, La Tour d'Auvergne, Le duc d'Aumale, Le général Fleury, Canrobert, Bourbaki, Trochu, Mac-Mahon*, par le P. H. Chérot, S. J. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Lille, MCM, in-8º, 287 p. (*Journal de la Librairie*, 29 sept. 1900, nº 10063, B. N. Ln8 172). Cf. nos 88, 95, 128, 133, 136, 143, 146, 148, 157 et 254.

179. — Dans : *Etudes*, 1900, 5 oct. p. 117-25 *Louis XIV et Versailles, à propos d'un ouvrage récent* (l'hist. du château de V., par P. de Nolhac). Cf. *Etudes*, 5 janvier 1904, p. 123.

180. — Dans : *Intermédiaire*, 7 oct. 1900, col. 585-6. *Le Cœur de Louis XIV*. Cf. *ibid.*, 20 août 1902, et l'*Eclair*, samedi 4 et mardi 7 nov. 1905.

181. — *Ibid*, 5 nov., p. 387-403. *Bulletin d'Histoire.*

Récentes études diplomatiques, Histoire de la société française. Cf. nº 257.

182. — ICONOGRAPHIE DE BOURDALOUE. LE TYPE AUX YEUX FERMÉS. SON HISTOIRE. SON INFLUENCE, par le P. Chérot, de la Compagnie de Jésus, avec trois portraits en héliogravure. Paris, Victor Retaux, 1900, in-fol., 36 p.
(*Journal de la Librairie*, 29 déc. 1900, nº 13198. B. N. Ln[27] 47906.) Cf. plus bas, nºs 198 et 267.

L'avertissement est daté du 2 (pour 3) décembre 1900.)

183.— Dans : *Cantiques du R. P. de Bange*, 1re livraison, Paris, E. Baudoux et Cie in-32, de 16 p. s. d.
P. 4. *La Passion* : Jésus prie à genoux au Jardin d'agonie (6 strophes de 4 vers).
P. 8. *La très sainte communion*. Il est en moi le Jésus que j'adore (3 strophes de 3 vers).
P. 10.

Noël, doux mystère
Du Dieu fait enfant...

(4 strophes de 4 vers).
P. 12. *La très Sainte Vierge*. Gloire à Marie, à la Vierge très pure (3 strophes de 8 vers).

184. — Dans : *Études* 1900, 5 déc., pp. 612-633 ; 1901, 5 janvier, pp. 45-65 ; 30 janvier, 201-224. *Autour de Bossuet. Le Quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698, d'après des correspondances inédites.*

Tiré à part : P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. AUTOUR DE BOSSUET. LE QUIÉTISME EN BOURGOGNE ET A PARIS EN 1698, D'APRÈS DES CORRESPONDANCES INÉDITES AVEC LE PANÉGYRIQUE ANTIQUIÉTISTE DE SAINT BERNARD DU P. DE LA RUE. Paris, Victor Retaux, 1901, in-8º p. 114. (*Journal de la Librairie*, 2 mars 1901, nº 2.140 ; B. N Ln[27] 48010.)

185. — Dans : *Bulletin de saint Pierre Fourrier*, 9 déc. 1900, pp. 6-9 ; mercredi, 9 janvier 1901 ; pp. 23-27 ; samedi 9 mars, pp. 52-55 ; jeudi 9 mai, pp. 87-94 ; dimanche 9 juin, pp. 100-103 ; mardi 9 juillet, p. 120-123 ; mercredi 9 octobre, pp.

163-168. *Contribution à l'Histoire de la pédagogie en France. Un promoteur et un législateur de l'enseignement des filles au* XVII[e] *siècle : saint Pierre Fourrier de Mattaincourt (1565-1640) d'après son livre des* CONSTITUTIONS, par Henri Chérot.

186. — Dans : *Études*, 20 décembre 1900, p. 831-832. *La Divine Comédie.*

187. — *Calendrier Bourdaloue* (à effeuiller pour l'année 1901).

188. — Dans : *Intermédiaire*, 15 janvier 1901, col. 46 *Un portrait attribué à Philippe de Champagne* (Henri Rochet).
Reproduit dans l'*Intermédiaire* du 7 février 1901, col. 193.

189. — Dans : *L'Univers*, 28 janvier 1901 : *Lettre ouverte à M. Georges Trouillot, député*, datée du 24 janvier.

190. — Dans : *Études*, 20 février 1901, p. 458-73. *Nos députés à l'Ecole de saint Louis.*

191. — *Ibid.*, 1901, 20 mars, p. 721-40; 5 avril, p. 50-76 ; 20 mai, p. 495-517, et 5 juin, p. 624-44. *Bonald, d'après sa correspondance inédite.*

192. — *Ibid*, 5 avril, p. 124-126. *Un siècle de l'Église de France*, *par Mgr Baunard.*

193.— Dans : *Intermédiaire*, 15 avril 1901, col. 632. *Notre-Dame des Agonisants* (Henri Rochet), et col. 620. *Mémoires sur le règlement des pauvres en Languedoc.*

194. — Dans : *Études*, 5 mai 1901, p. 397-402. *Cent ans de l'Histoire des Missions, d'après un ouvrage récent* (Les Missions catholiques françaises au XIX[e] siècle, paru sous la direction du P. J. B. Piolet, S. J.). Cf. n° 214.

195. — *Ibid.*, 5 mai 1901, p. 368-89, *Bulletin d'histoire*. Versailles et les deux Trianons. Le P. Jean Suffren, S. J. La bataille de La Hogue. Les Mémoires du Chevalier de Quincy.

196.— Dans : *Bulletin des anciens élèves des Frères*, (juin 1901) p. 21-22. *Cantique des anciens élèves à saint Jean-Baptiste de la Salle* (9 strophes et un refrain de 4 vers), signé : *un ami.*

197.— Dans : *Intémédiaire*, 15 juin 1901, col. 999. *La Bourse et les filles Saint-Thomas* (H. Rochet).

198. — ICONOGRAPHIE DE BOURDALOUE. LE TYPE AUX YEUX FERMÉS. *Deuxième Série. Le Portrait Lequeux. Le Portrait Ysabeau,* par le P. Henri Chérot de la Compagnie de Jésus, avec un portrait en héliogravure. Paris, Victor Retaux, 1901, in-f° 23 p. (*Journal de la Librairie*, 31 août 1901, n° 9093; B.N. Ln^{27} 47906.) Cf. plus haut, n° 182, et plus bas, n° 267. L'avertissement est daté du 16 juin 1901.

199. — Dans : *Études,* 20 juin 1901, p. 823-35. *Une nouvelle Traduction française des lettres de sainte Thérése.*

Tiré à part. **Une nouvelle Traduction française des lettres de sainte Thérèse,** par Henri Chérot, S. J., in-8°, 16 p. Paris, impr. Dumoulin. Extrait des *Etudes* (*Journal de la Librairie,* 10 août 1901 (dép. le 24 juillet), n° 8248. B. N. 8° Q Pièce 1369.)

« Tiré à deux cents exemplaires, totalement épuisé » (note de l'auteur). Cf. *Études,* 20 août 1901, p. 554-5 * sur *sainte Thérèse, Étude d'âme,* par l'abbé Sauvert.

200. — *Ibid.*, p. 836-41. *Quelques publications récentes sur Bossuet, Bourdaloue, Fénélon.*

Cf. *ibid.* 5 sept, 1901, p. 704-708, quatre copieux comptes-rendus sur des ouvrages relatifs à Bossuet, et 20 nov. 1900, le compte rendu du *Bossuet* de M. Rébelliau, p. 557-60.

201. — *Ibid.*, p. 848. Sur le *Clovis* de M. Godefroid Kurth, 2e éd. (1).

Une note importante du P. Fl. Jubaru, ajoutée à ce compte-rendu, a été malheureusement défigurée et rendue presque inintelligible par des confusions de noms. Le P. Chérot a corrigé soigneusement son exemplaire. Il faut lire en effet, p. 849, ligne 20 de la note: « ... résoudre une difficulté suscitée par M. Krusch. Le critique allemand s'est autorisé,etc.»: et non pas, « suscitée par M. Kurth, le critique belge, etc. » de même ligne 25: *Kruch* et non *Kurth.*

202. — Dans : *Études*, 5 juillet 1901, p. 72-84, et 20 juillet, p. 191-204. *Le Marquis de Vogüé, historien à l'occasion de son élection à l'Académie francaise.* Cf. *Etudes,* 5 juin 1905, p. 722-23.

203. — *Ibid.*, 20 juillet, p. 224-7. *A propos d'une nouvelle Vie de Jeanne d'Arc.*

204. — *Ibid.*, 5 août 1901, p. 363-84. *Le trésor de Foulon et le*

(1) Voir plus haut, n° 79 et, sur la 1re édition, *Etudes*, 25 déc. 1895, p. Bibl., p. 908-909.

juif Zacharias, d'après des documents inédits. Signé : H. Villetard (abbé), et Henri Chérot, S. J.

Tiré à part : **Le Trésor de Foulon**, etc, par l'abbé H. Villetard et le P. H. Chérot, S. J. (Extrait des *Etudes* du 5 août, Paris, Dumoulin, in-8°, 24 p. (*Journal de la Librairie*, 7 septembre 1901, n° 9517 ; B. N., Ln[27] 48722).

205. — *Ibid.*, 20 août 1901, p. 542-62. *Marie Pharou. Un petit poète romantique inconnu, d'après des lettres inédites de Hugo, Lamartine, Châteaubriant, Sainte-Beuve,* etc.

206. — *Ibid.*, p. 560-62. * Sur *Siège de Sens, défense de l'Yonne et campagne du général Allix*, par Joseph Perrin, Président de la Société archéologique de Sens.

Cf. *Etudes* 1896, sur un ouvrage du même auteur. (*Le Cardinal Loménie de Brienne*), 30 oct. 1896, p. bibl., p. 762-65.

Voir *ibid.* (sur d'autres œuvres sénonaises), 5 juillet 1901, p. 127-9. *Hist. du catéchisme*, par l'abbé Hézard ; 5 oct. 1901, p. 588 : Abbé Bonneau, *Notes pour servir à l'hist. du clergé de l'Yonne*. Cf. aussi sur le *Cartulaire de Sens*, de l'abbé Chartraire, 5 juillet 1905, p. 134-5.

207. — *Préface* des SERMONS INÉDITS DE BOURDALOUE, *d'après des recueils contemporains publiés et annotés*, par le P. Eugène Griselle, S. J., datée : de Paris, Maison des *Etudes*, 7 avril 1901. (B. N. D 84893).

208. — Dans : *L'Univers*, samedi 5 août 1901. *Une Soutenance de doctorat ès-lettres à l'Université de Caen.* Lettre datée de Paris, 31 juillet.

Le P. Chérot qui était accouru tout d'une traite, après un voyage à Munich, de Nancy à Caen, pour assister à ma soutenance, avait pris force notes durant les deux séances de la journée, et avait envoyé tout " chaud ", dès le 13 juillet au soir un très vivant compte-rendu qui fut égaré à la rédaction du journal. Il le regretta beaucoup, n'ayant rien gardé de ses premières notes et n'ayant aucun double de son premier envoi. Sa lettre du 31 lui semblait trop pâle.

209. — Dans : *Etudes*, 5 septembre 1901, p. 679-683. *Une Thèse sur Bourdaloue.*

210. — *Ibid.*, 20 oct., p. 259-65. *Le déclin extérieur et intérieur de l'Empire, d'après une publication récente.* (*Histoire du second Empire*, par P. de la Gorce, t. V). Cf. nos 274 et 314).

211. — *Ibid.*, 5 nov. 1901, p. 289-313. *Le duc de Broglie historien.*

212. —*Ibid.*, 20 nov. 1901, p. 514-6. *Nécrologie. Le R. P. Henri Mertian* (signé : La Rédaction.)

213. — *(Décembre).* Le *Programme* de la *Revue Bourdaloue.* Signé : Eugène Griselle et Henri Chérot. (La *Revue* est absente de la Bibl. Nationale, indice de la fidélité du dépôt légal).

214. — Dans : *Etudes,* 5 déc. 1901, p. 701. *Missions catholiques françaises* (sur la France du dehors, t. III.) Cf. plus haut, no 194. Voir sur le t. V. *Etudes.* 20 fév. 1903, p. 567-570.

215. — *Calendrier de Fénelon* (à effeuiller) pour l'année 1902, Lille, Desclée, de Brouwer et Cie (a paru pour la dernière fois en 1905).

216. — Dans : *Almanach catholique de France pour l'année 1902,* (Voir plus haut, No 86), p. 108-12. *Le Musée historique de l'armée aux Invalides.*

217. — Dans: *Revue Bourdaloue,* 1er janvier 1902, p. 48-50. *Un Pélerinage au portrait de Bourdaloue à l'alte Pinacoteck de Munich.* (Reproduit en Appendice II, p. 45-46, dans *l'Iconographie de Bourdaloue,* 3e série). (Voir plus bas, no 267).

218. — *Ibid.*, p: 63-65. *Un nouveau Recueil manuscrit de Ser mons de Bourdaloue,* Ms. Z.

219. — Dans : *Revue des Q. Hist.,* 1er janv. 1902. p. 309, * sur *Jesuiten Fabeln,* du P. Bernard Duhr, S. J.

220. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation,* etc., 15 janvier 1902, p. 70-72. Mélange sur *Allocutions de Collège, mon Crime,* par le P. Emm. Barbier, S. J.

221. — Dans : *Études,* 20 janvier 1902, p. 179-97, 5 mars, p. 646-73; 5 avril, p. 32-52; 20 mai, p. 443-61 ; 5 juillet, p. 76-90. *Le général Bertrand en 1813 et 1814, d'après sa correspondance inédite.*

222. — Dans : *Bulletin de l'Œuvre des Campagnes,* février 1902, p. 33-38. *Contre le découragement. Souvenir de l'Epiphanie.*

223. — Dans : *Études,* 5 février 1902, p. 376-95. *Bulletin d'histoire. L'Exode des Congrégations, des évêques et des prêtres sous la Révolution. Le retour de Châteaubriant. La réorganisation d'un diocèse.*

224. — *Prospectus* de la Revue : *O Salutaris hostia* (B. N.

D. 72728). Librairie V. Retaux. Signé : Henri Chérot. En note manuscrite : « reçu le 26 février 1902 ».

Reproduit au dos du n° des *Etudes* du 20 mars 1902.

225. — Dans : *Bulletin de la Société générale d'éducation*, etc., 15 février 1902, p. 148-51. Mélange sur *La Congrégation, opinions et discours*, de Henri Brisson.

226. — Dans : *Le Gaulois*, 2 mars 1902. *Les petites Causes*. Signé : *Memor*.

227. — Dans : *Le Monde Catholique Illustré*, 15 Mars 1902. p. 134-141. *Le portrait de Bourdaloue d'après de récentes découvertes*.

Tiré à part : *Bibliothèque franco-italienne du Monde Catholique Illustré et du Comos catholicus*, vol. I. Henri Chérot. **Le Portrait**, etc. Paris, Ch. Poussielgue, 1905, in-8 de 19 p.

228. — Dans : *Revue des Q. hist.*, 1er avril 1902, sur * *Figures et choses du temps passé*, de Léon Charpentier, p. 688.

229. — Dans : *Revue Bourdaloue*, 1902, 1er avril, p. 105-15 ; 1er juillet, p. 223-32 ; 1er octobre, p. 349-56 ; 1903, 1er janvier, p. 53-62 ; 1er avril, p. 204-16 ; 1er juillet, p. 420-436. *Correspondance de Bourdaloue*. 1er janv. 1904, p. 157-161. *Encore la Correspondance de Bourdaloue*.

— *Ibid.*, 1er avril 1902, p. 141-146. Chronique.

230. — *Ibid.*, 1902, 1er avril, p. 128-140 ; 1er juillet, p. 233-69 ; 1er octobre, p. 365-426 ; 1903, 1er janvier, p. 107-119 ; 1er avril, p. 263-80. Annotation du manuscrit inédit du P. Gisbert, S. J. : *Histoire critique de la Chaire française depuis François Ier jusqu'aux derniers prédicateurs imprimés de nos jours*. (Le P. Blaise Gisbert est mort en 1731).

231. — Dans : *Etudes*, 20 avril 1902, p. 282-84, * sur *La Vraie Jeanne d'Arc*, t. V., *La Martyre* (compte rendu de l'ouvrage du P. Ayrolles, S. J.) Cf. sur le *Supplément* : *Etudes*, 20 avril 1903, p. 291-92.

232. — *Ibid.*, 1902, 5 mai, p. 372-89 ; 5 novembre, p. 404-15 : *Bulletin d'histoire. Le Mouvement biographiqae sur le* XVIIe *siècle*.

Sur le *Fénélon* de l'abbé Cagnac (Cf. *Etudes*, 5 janvier 1904, p. 127) ; *Godeau*, de l'abbé Cognet ; *Le Jansénisme dans l'ancien*

diocèse de Vence, de Georges Doublet; *Choart de Buzenval*, de M. Jean Guillard ; *Hébert, évêque d'Agen*, de l'abbé Durenges; *Louis XIII enfant* (*R. de Paris*, 1er octobre 1901), de L. Batiffol (Cf. le compte rendu sur *Au temps de Louis XIII*, dans le *Polybiblion*); *Catinat*, d'Emm. de Broglie et d'Hipp. Buffenoir (*Revue bleue*, 15 sept. 1900; *Les Mémoires de Manseau, intendant de Saint-Cyr*; la *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies*, de Fréd. Lachèvre. t. I, et le *Louis XIII d'après sa correspondance*, du comte de Beauchamp. (Cf no 271).

233. — Dans : *Intermédiaire*, 10 mai 1902, col. 718-719. Rétablissement du texte et du contexte de la phrase de Bourdaloue, sur l'origine des grandes fortunes. Signé : Henri Chérot. Cf., sur le même sujet, *Imtermédiaire* du 30 mai, col. 284, signé : C. (Chérot).

234. — Dans : *Etudes*, 20 mai 1902, p. 499-512. *Nécrologie. Le R. P. Carlos Sommervogel* (signé : La Rédaction).

Reproduit dans la *Revue catholique d'Alsace*, Mai 1902, p. 323-37. Cf. dans *Intermédiaire*, 10 mai 1902, col. 728, intitulé *Nécrologie*, sans signature ; dans l'*Amateur d'autographes* (B. N. Q 4515), 15 juin 1902, p. 135-136. Il est permis de regretter que le P. Chérot n'ait pas rencontré ce même concours d'hommages nécrologiques. Il faut ajouter toutefois aux *Revues* citées plus haut, p. 8, n. 2, l'article nécrologique du *Polybiblion*, août 1906, p. 176-177.

235. — Dans : *L'Univers*, 26 mai 1902 : *A l'occasion du 26 mai, Une poignée de lettres inédites du P. Olivaint.*

236. — Dans : *O salutaris hostia*, juin 1902, p. 93-96. *Maximilien d'Autriche sauvé par l'Eucharistie* (Poésie). 142 vers.

237. — Dans : *Études*, 5 juin 1902, p. 714-715 *sur les *Carmélites de Gisors (1631-1792)*, de Louis Régnier.

238. — *Ibid.*, 20 juin 1902, p. 815-820. *Canrobert en Crimée, d'après une publication récente*, (de Germain Bapst). Cf. *Etudes*, 20 janvier 1905, p. 274-276.

239. — Dans : *Bulletin du Bibliophile*, 15 juin 1902, p. 262-268. *Un grand bibliographe du dix-neuvième siècle. Le P. Carlos Sommervogel (1834-1902).*

Tiré à part à cent exemplaires : **Un grand bibliographe**, etc., par Henri Chérot, Paris, Henri Leclerc, 1902, in-8 de 11 p. (*Journal de la libr.*, 13 septembre 1902, no 8696 ; B. N. Ln27, 49350.)

240. — Dans *L'Univers*, 27 juin 1902. *Est-ce un pas vers l'Eglise nationale?* Sur la brochure: *La Juridiction épiscopale et la mise à exécution de la loi du 27 Juillet 1901.* Paris, Retaux. Cf. *Revue catholique des Institutions et du Droit,* février 1903 (p. 125) art. d'Emm. Lucien-Brun.

241. — Dans : *Revue Bourdaloue,* 1er juillet 1902, p. 147-167. *Découverte du texte primitif de l'oraison funèbre de Condé avec corrections autographes de Bourdaloue.*
Ibid., *Chronique,* p. 270-280, signée H. C.

242. — Dans : *Etudes,* 5 juillet 1902, p. 139-140, sur **Statuts d'Hôtels-Dieu et de Léproseries,* de M. Léon Le Grand, et *Catalogue des manuscrits de Montpellier, provenant du département de l'Yonne,* de l'abbé L. Villetard.

243. — *Ibid.*, 20 juillet 1902. *Une lettre inédite de saint Vincent de Paul,* p. 211-214. Signé : Paul Debuchy et Henri Chérot.

Deux rectifications manuscrites, appuyées de pièces authentiques ajoutent à l'intérêt de cette lettre. 1° C'est un original et non une copie ancienne. 2° Dans la déclaration citée p. 212, il faut lire, au lieu de « Lambert au Chasteau, prètre » (qui a suggéré des conjectures assez), « fragiles. Messire Lambert aux Cousteaux, prêtre, etc. » Lambert aux Cousteaux, né en 1606, à Fossemanant, paroisse de Prouzel, diocèse d'Amiens, entré en 1629, dans la Congrégation de la Mission, était en 1644, date de la lettre, précisément " supérieur et curé des Prêtres de la Mission de Richelieu ". Il n'y a donc pas de doute sur la nécessité de corriger cette lecture.

244. — *Ibid.*, 20 août 1902, p. 530-538. *Une Congrégation religieuse au XIXe siècle. Les Petites Sœurs des Pauvres.*

Reproduit, sans le bref final, mais avec additions, dans *Le Carnet,* sept. 1902, p. 347-353. Cf. n° 248.

245. — Préface de *Vie des Saints pour chaque jour de l'année, à l'usage des Frères des Ecoles chrétiennes,* Paris, Procure générale, s. d. (1902) p. XIII à XVII, n. s.

246. — Dans: *Notes d'Art et d'Archéologie. Revue de la Société de Saint-Jean,* août 1902, p. 171-179. *La bienheureuse Jeanne de Lestonnac (1556-1640). Vieux buste et statue nouvelle.*

Tiré à part : Henri Chérot **La Bienheureuse**, etc., Moutiers, MCMII, in-8° de 15 p. (B. N. Ln27 52194).

247. — Dans : *Bulletin du Bibliophile*, 1902, 15 août et 15 septembre, p. 353-88. *A propos du troisième Centenaire du P. Pierre Le Moyne* (1602-1902). *La Carte nouvelle de la Cour* (1663).

Tiré à part à 60 exemplaires : **A Propos**, etc., par Henri Chérot. Paris, Henri Leclerc, 1902, in-8 de 40 p. (*Journal de la Libr.*, 29 nov. 1902, n° 11170 ; B. N. Ln²⁷ 49517.)

248. — Dans : *Le Carnet* (B. N. 8° Z 15152), oct. 1902, p. 53-66. *Les Jésuites et la liberté de l'enseignement sous le second Empire.*

249. — Dans : *Revue Bourdaloue*. 1er oct. 1902, p. 319-24. *Bourdaloue au Château de Beauregard* (signé : l'abbé Castaing).

Dans l'exemplaire de travail du P. Chérot se lit cette note, à la suite de la signature : " C'est moi qui ai rédigé l'article sur les textes que m'avait fournis l'abbé Castaing, déjà souffrant et se rendant en Belgique aux vacances de 1902, pour y passer un mois ". — En face du second article, 1er janvier 1903, p. 41-48, le P. Chérot a inscrit cette note : « L'abbé Castaing, l'auteur de cet article, est mort le 20 décembre 1902, quelques jours avant l'apparition de cette livraison ; le travail est donc posthume ".

250. — *Ibid.*, p. 325-33. *Le Cœur de Condé à la Maison professe. Les copies divergentes d'un discours.*

Ibid., p. 427-33. Chronique (H. C.).

251. — Dans : *Etudes*, 5 décembre 1902, p. 676-97. *Le marquis de Beaucourt historien.*

252. — *Ibid.* p. 706-7,* sur *La Chevalière d'Eon*, de G. Letainturier-Fradin.

C'est un simple compte-rendu, où du reste la bibliographie est fort soignée. L'intérêt de cet article est dans le sujet même, qu'avait étudié déjà de façon spéciale M. Louis-Edme-Louis Le Maître, l'aïeul maternel du P. Chérot. On lit en effet dans sa notice déjà citée : « S'il est un sujet que M. Le Maistre ait affectionné, c'est celui de la Chevalière d'Eon. Ce personnage mystérieux a toujours charmé tous ceux qui l'ont étudié aussi bien que ceux qui l'ont connu. L'étrangeté et le romanesque, ses aventures, les doutes que son costume féminin avait fait naître sur son sexe, et qui ont provoqué en Angleterre des paris fabuleux, et fait composer en France des mémoires et des livres plus ou moins véridiques (1), expliquent cet intérêt soutenu qui n'est pas encore épuisé.

(1) Parmi ces livres, il faut citer les *Mémoires de la Chevalière d'Eon* par Fr Gaillardet, 1866, in-8, qui, cette fois, paraissent authentiques et contiennent une curieuse confession de l'auteur sur les prétendus mémoires qu'il avait publiés dans sa jeunesse sur d'Eon, et qui n'étaient qu'un audacieux roman. (Note de Max Quantin).

M. Le Maistre, qui avait eu à sa disposition les papiers de la Chevalière d'Eon, résolut d'entreprendre d'en raconter l'histoire. Cette œuvre de longue haleine est restée manuscrite. Le même projet avait bien tenté aussi un autre de nos honorables confrères, M. le baron Chaillon des Barres ; c'eût été pour lui morceau de roi ! Sachant que M. le Maistre avait préparé d'énormes matériaux et dégrossi le sujet, il aurait bien voulu obtenir l'abandon de son manuscrit pour le faire sien, se l'identifier et y répandre la finesse et le mordant de son style, s'y livrer à toute sa verve et à toute sa fantaisie. Mais ce projet n'eut pas de suites. (Max Quantin, *op. cit.*, p. 9-10).

Il y avait donc là une sorte d'héritage de famille, qui explique l'attention donnée par l'auteur à cette figure. Outre les documents de son grand père qu'il avait en portefeuille, parmi lesquels une une curieuse collection de gravures, il avait rassemblé une série de pièces sur le Chevalier d'Eon, dont plusieurs intéresseraient les bibliophiles. Notons en particulier un pamphlet contre Beaumarchais, publié en 1778, par la prétendue chevalière d'Eon, in-12 de 28 pages, portant quelques corrections autographes du fameux chevalier, natif de Tonnerre. On y lit une note constatant qu'il fut acquis par le P. Chérot le 14 octobre 1896.

253. — *Ibid.* 20 décembre 1902, p. 843-46. *Souvenirs du général marquis Amand d'Hautpoul.*

Une note manuscrite porte : " Une réplique par le Cte de Damas a paru dans la *Revue des deux mondes* ". Cf. *Études*, 20 janvier 1905, p. 276-8.

254. — Dans : *Almanach catholique de France pour l'année 1903* Lille, (in-4o, cf. plus haut. no 86). *Figures de soldat : le général du Barrail*, p. 27-32.

255. — Dans : *Revue Bourdaloue*, 1er janvier 1903, p. 73-91. *Rue Bourdaloue et Rue Zola.*

Ibid. p. 120-129. Chronique (H. C.).

256. — Dans : *Le Carnet*, 1903, janvier, p. 82-94 mai, p. 230-243 ; septembre 317-328. *La Campagne de 1880 contre la liberté d'enseignement.*

Le 3e article porte pour titre : « La campagne contre la liberté d'enseignement en 1880. »

257. — Dans : *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1903, sur *La Société française* (XVIIe siècle), de V. du Bled, et sur *La Vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle*, de l'abbé Em. Deberre, p. 328-330. Cf. plus haut, no 181 et *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1906, p. 310 et 311.

258. — Dans : *Bourdaloue, Lectures spirituelles sur l'état*

religieux, disposées par P. Goedert, E. M. *Lettre-préface*, p. IX-XVIII, datée : Paris, en la Fête de Noël 1900 (*sic*).

« Le livre a paru en février 1903. » (Note manuscrite que ne confirme pas le *Journal de la Librairie*).
Cf., sur les divers volumes de cette collection. *Études*, 20 mars 1901, p. 839, 5 juin 1902, p. 713; 20 juin 1903, p. 871, et sur le dernier livre, *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1903 (*Chronique*, p. 300-302).

259. — Dans : *Études*, 20 mars 1902, p. 858-872. *Un éducateur populaire de la Bretagne catholique au XIXe siècle. Jean-Marie de Lamennais, d'après un ouvrage récent* (du R.P. Laveille, pr. de l'Oratoire).

260. — Dans : *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1903, p. 226-236. *Un Portrait de Bourdaloue à la Bibliothèque de Valenciennes*, signé : L'auteur de l'*Iconographie de Bourdaloue*.

La découverte avait été signalée au P. Chérot par M. Louis Serbat, auteur de l'*Architecture gothique des Jésuites au XVIIe siècle*. (Voir *Études*, 5 sept. 1903, p. 699-701). L'article a été repris dans la 3e série de l'*Iconographie*. (Voir no 267 où il figure en Appendice I, p. 39-44.

261. — *Ibid.*, page 237-248. *Une consultation de Bourdaloue, en 1689, d'après une lettre inédite de René de Marillac.*

Ibid., p. 298-320, Chronique, signée H. C.

262. — Dans : *Études*, 1903, 5 avril, p. 5-23 ; 20 mai, p. 469-492. *Le général Ducrot à Strasbourg* (1865-1870). Cf. *Études*, 20 mai 1906, p. 556-558.

263. — Dans : *L'Univers*, 6 avril 1903. * Compte rendu de l'*Abrégé de l'Evangile médité*, etc. par l'abbé François Durand, signé H. C.
Cf. *Etudes*, 5 avril, p. 128.

264. — Dans : *Études*, 20 avril 1903, p. 213-238. *Les Fêtes du Centenaire de Quinet.*

265. — *Ibid.*, p. 295-298, * sur *Une Nièce de Pascal : Marguerite Périer*, par Elie Jaloustre.

266. — *Ibid.*, 5 mai 1903, p. 412-421. *Une Thèse en Sorbonne. Mgr de Gondrin, archevêque de Sens, au XVIIe siècle.*

Récit de la soutenance du 3 février 1903, de M. Georges Dubois et analyse de l'ouvrage.

267. — ICONOGRAPHIE DE BOURDALOUE, TROISIÈME SÉRIE. LE

TYPE AUX YEUX OUVERTS, par Henri Chérot, avec quatre portraits en héliogravure. Paris, Victor Retaux. 1903 in-f°, in-4°, 62 p. (*Journal de la librairie*, 30 mai 1903, n° 5222 (9 mai); B. N. Ln[27] 47.906).
Cf. plus haut, nos 182 et 198.

L'avertissement est daté (postdaté évidemment) : « Paris, 13 mai 1903, cent-quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire de la mort de Bourdaloue. »

268. — Dans : *Etudes*, 20 mai 1903, p. 564-566. *Un grand religieux : le P. Picard.*

269. — Dans : *La France illustrée*, 20 juin, n° 1490, p. 31-32. *Quatre portraits de Bourdaloue*, signés Pierre d'Ossone.

270. — Dans : *Revue Bourdaloue*, p. 466-470. *Un autographe de Bourdaloue à Saint-Pétersbourg*, 1er juillet 1903.
Ibid. p. 502-510. *Chronique*, signée H. C.

271. — Dans : *Etudes*, 20 juillet 1903. *Louis XIII d'après sa correspondance avec le cardinal de Richelieu*, p. 249-255.
Cf. *Etudes*, 5 mai 1901, p. 371, voir plus haut n° 232.

272. — Dans : *Bulletin mensuel du Rosaire*, Amiens, 8e année, août 1903, p. 124-126. *Un Livre de piété composé par une princesse du XVIIe siècle.* (Réflexions sur les huit béatitudes..., Paris, 1685, réédité par M. Rodocanachi).

Des allusions à cet ouvrage, faites dans l'oraison funèbre de Mlle de Monpensier, par le P. Féjacq. O. P., ont été rappelées, ainsi que l'article du P. Chérot, par M. le chanoine Rohaut, dans le même *Bulletin mensuel*, sept. 1905 *Un Prédicateur amiénois, le R. P. Féjacq*, p. 333.

273. — Dans : *Revue du monde catholique*, (B. N., Z 23121), 1er août 1903, p. 354-373. *La « Sainte-Thérèse » de M. Henri Joly.*

Tiré à part, collection Arthur Savaète, à 0.50, n° 1. **La Sainte-Thérèse de M. Henri Joly**, par Henri Chérot. Paris, Arthur Savaète (s d. 1903, in-8° de 40 p. (*Journal de la libr.*, 3 octobre 1903, n° 9484 ; B. N. 8° Z, 16106.)

274. — Dans : *Etudes*, 5 août 1903, p. 395-401. *La candidature Hohenzollern et l'agonie de l'Empire, d'après un ouvrage récent* (Hist. du second Empire, de Pierre de la Gorce, t. VI. Cf. plus haut, n° 210, et plus bas, n° 314).

275. — *Ibid.* 1903, 20 août, p. 477-498 ; 5 septembre p. 634-661, 5 octobre p. 22-45 ; 20 novembre p. 512-512. *La Princesse*

de Condé en exil et dans le cloître, d'après une correspondance inédite.

Tiré à part avec nombreuses additions : HENRI CHÉROT. **La Princesse Louise-Adélaïde de Condé en exil et dans le cloître, d'après une correspondance inédite (1791-1823).** Paris, imprimerie de J. Dumoulin MCMIII, in-8° de 173 p. (*Journal de la libr.*, 16 janvier 1904, 24 décembre 1903, n° 336; B. N. Ln[27] 50438).

276. — Dans : *Intermédiaire*, 20 septembre 1903, col. 405. Question sur l'*Hôtel Saint-Paul* (Signé H. Rochet), col. 409; *Réponse sur l'Amiral de Guise* (même signature).

277. — Dans : *Revue Bourdaloue*, 1er octobre 1903 p. 565-582. *Bourdaloue à Eu (1665-1666). Impressions de voyage. Lettre de M. Henri Chérot à M. Eugène Griselle.* Eu, lundi 13 juillet.

Ibid., p. 268-71, signé H. C.

278. — Dans : *Intermédiaire*, 20 octobre 1903, col. 570, sur l'orthographe de Saint-Paul et Saint-Pol (signé : Henri Rochet).

279. — Dans : *Etudes*, 5 novembre 1903, p. 407-420. *Bulletin d'histoire. La controverse actuelle sur la bataille de Sedan.* Cf. *Etudes*, 20 mai 1906, p. 556-558 et n° 262.

A noter, dans cette analyse des ouvrages sur la question, l'allusion au voyage entrepris par l'auteur, qui fidèle à sa devise : "*j'ai voulu voir, j'ai vu*", s'astreignit à refaire, à pied, par une pluie battante, tout l'itinéraire de l'armée à la journée de Sedan : " Notre rôle sera celui d'un simple rapporteur, et notre excuse.... serait le souvenir personnel de maintes excursions faites, plan ou livre à la main, du macabre ossuaire de Bazeilles ou de la maison dite de la Dernière cartouche, à la petite croix de pierre grise du calvaire d'Illy, des hauteurs de la Marfée au château de Bellevue, du pont de Donchery aux falaises de Montimont, au défilé de Saint-Albert, ces Thermopyles meusiennes, qu'à l'éternel étonnement de l'histoire, ne défendit aucun Léonidas français.» Ceux qui ont connu le P. Chérot dans l'intimité le voient revivre dans cette phrase; elle leur rappelle la fougue et l'ardeur avec laquelle il se passionnait pour les question militaires. Par suite peut-être de cet atavisme dont nous rappellions plus haut l'influence possible (voir *Bulletin*, 15 août, p. 329), le P. Chérot, sans se détacher jamais des études historiques sur le XVIIe siècle, s'était épris (ses *Figures de soldats* en témoignent) des mémoires militaires de toutes les époques. Le relevé de ses analyses d'ouvrages militaires serait interminable. Avouons que le défaut d'études techniques a pu l'égarer plus d'une fois sur ce terrain où il était moins " maître " qu'en matière de l'histoire religieuse du dix-septième siècle.

280. — Dans : *Intermédiaire*, 20 décembre 1903, col. 889. Question sur les papiers de Pontchartrain. (H. Rochet).

281. — Dans : *Almanach catholique de France pour l'année 1904* (cf. n° 86), Lille, p. 95-98. *Le deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue*, 13 mai 1704-1713, mai 1904.

282. - Dans : *Revue de Bourdaloue*, 1er janvier 1904, p. 125-138. *Le jeton de l'éloge funèbre de Henri II de Bourbon-Condé par Bourdaloue et ses successeurs.*

Ibid., p. 178-192. *Chronique*, signée H. C.

283. — *Ibid.* Prospectus encarté dans le numéro de janvier et, après corrections, dans celui d'avril. *Pour le Centenaire de Bourdaloue, 13 mai 1904.* (*Deuxième centenaire de sa mort : 13 mai 1704*) : signé : *La Rédaction.* Daté : Paris, 1er janvier 1904.

Reproduit avec quelques retouches dans *Bulletin du Bibliophile*, 15 avril 1904, p. 202-204. n. s.

284. — Dans : *Études*, 20 janvier 1904, p. 268-273. *Deux "Sommes" nouvelles de la prédication catholique.*

285. — Dans : *La Vérité Française*, 28 janvier 1904. *Un nouvel ouvrage sur l'ancienne mission du Canada.* (*Relation par lettres de l'Amérique septentrionale, années 1709-1710*, éditée et annotée par le P. Camille de Rochemonteix, S. J.

Cf. plus bas, n° 326.

Reproduit dans la *Vérité de Québec*.

286. — Dans : *Bulletin du Bibliophile*, 15 mars 1904, p. 156. *Un prochain Centenaire* (n. s.).

287. — Dans : *Études*, 20 mars 1904, p. 801-18. *Louis XIV et l'Immaculée Conception en 1657, d'après des documents inédits.*

Cf. *Études*, 5 déc. 1904, p. 740-41 *sur *Le Petit Office de l'Immaculée Conception*, du P. Debuchy, S. J. et 20 déc. 1904, p. 885-6 *sur *L'Immaculée Conception et l'Eglise de Paris*, de M. l'abbé Lesêtre.

288. — Dans : *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 283-336. *Un pèlerinage à la tombe de Bourdaloue.*

Cf. sur ce sujet un article de l'*Eclair*, de M. Montorgueil, le 19 avril 1904, avec quelques rectifications parues le 20 avril, à la demande du P. Chérot.

Ibid. p. 374-82. *Chronique*, signée H. C.

289. — Dans : *Études*, 5 avril 1904. *Comment moururent Bossuet et Bourdaloue*, p. 5-24.

En tête de l'article je relève cette note manuscrite de l'auteur : " Cet article a été vivement attaqué par l'abbé Delmont dans son article intitulé *Le deuxième Centenaire de Bossuet*. (*Revue de Lille*, p. 795 et suiv. Ci-joint la lettre de l'abbé Delmont, reçue le 19 décembre 1904, en retour de celle que je lui avais adressée quelques jours plus tôt, pour lui dire que son article de juillet venait de tomber alors seulement entre mes mains, et que sans m'offenser de ses critiques, mais aussi sans changer d'opinion, je me refusais à toute polémique ". Cf. dans *Études*, 20 juin 1904, p. 895-98, deux comptes rendus sur *l'abbé de Rancé et Bossuet* du P. Serrant, et les *Études et recherches*... de M. E. Jovy. Deux passages où ces articles sont pris à partie dans le n° cité de la *Revue de Lille*, sont simplement transcrits par l'auteur, sans aucun commentaire. Le silence est parfois éloquent.

290. — *Ibid.*, 5 mai 1904, p, 403-415. *Bulletin d'histoire. Les empoisonneurs de l'ancienne France*. (Cf. plus haut, n° 161).

A propos du livre du Dr A. Masson : *La Sorcellerie et la science des poisons*, l'auteur ajoute cette note manuscrite : « Voir, pour Masson mon autre compte rendu dans le *Polybiblion*. » Cf. plus bas, n° 311.

291. — LE DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE BOURDALOUE ET LA PAROISSE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS. Paris, Lahure, 1904, in-8°, 50 p.

L'avertissement est signé : *Un Ami de la Paroisse*, Paris, 1er mai 1904, 200e anniversaire du dernier sermon de Bourdaloue (B. N. Ln^{27} 50872).

L'ouvrage fut imprimé très rapidement. La copie n'avait été remise que le vendredi 6 mai, et l'auteur corrigeait le 8, la mise en page du volume affiché et vendu le 10. J'ai sous les yeux, pour ces détails précis, un manuscrit autographe du P. Chérot, intitulé *Histoire journal de l'organisation matérielle du 2e centenaire de la mort de Bourdaloue, 13 mai 1904, écrite presque entièrement au jour le jour*. Ce recueil est accompagné de toutes ses pièces justificatives, lettres, télégrammes, factures, etc. Il témoigne d'une activité prodigieuse et est la preuve sensible d'une vérité que me je suis toujours plu à proclamer, que le Centenaire de Bourdaloue a dû son succès au P. Chérot. Rédaction des affiches et des prospectus, démarches, correspondances, tout fut son œuvre. Maint détail pittoresque serait à recueillir, telle cette réflexion, dans le récit du transport fort laborieux de l'œuvre d'André Besqueut, le buste de marbre (poids : 180 kil.) auquel, le lundi 21 déc. 1903 (le journal commence au 18 déc.) on cherchait une place favorable au presbytère de l'église St-Paul-St-Louis : « Après deux cents ans, le voilà presque rentré chez lui, car on dit que ce presbytère était à la maison de retraites, et il dut en donner plus d'une, à cette même place, à des hôtes illustres ». Au point de vue bibliographie matérielle, on y retrouve le date des diverses affiches, cartes d'invitation, etc., dont il prit le soin, pour la conférence de l'abbé Coubé, samedi 30 avril, le panégyrique de Mgr Rosier, 12 mai, et la conférence de M. Brunetière, 25 mai 1904.

309. — Dans : *Bulletin trimestriel des anciens Élèves de Saint-Sulpice.* 15 mai 1905, p. 233-62, *Découverte du carême de Bourdaloue à Saint-Sulpice en 1678.*

Tiré à part, Limoges, impr. Pierre Dumont, 1905, in-8° de 32 p.

310. — ALLOCUTION PRONONCÉE AU MARIAGE DE M. LE DOCTEUR RENÉ JULLY ET DE MADEMOISELLE GENEVIÈVE PERRIN, *en la cathédrale de Sens, le mardi 27 juin 1905*, par M. l'abbé Henri Chérot, in-8° de 14 p. Sens, impr. Duchemin.

311. — Dans : *Revue des Q. hist.* 1er juillet 1905, p. 341-343 *sur *Ambassade en Espagne de Jean Ébrard*, 1302-1303, par Edm. Carié, et *La Sorcellerie et la science des poisons*, du Dr A. Masson. Cf. plus haut, n° 290.

312. — Dans : *Études*, 5 juillet 1905, p. 5-27. *Les trois bienheureux martyrs de Hongrie* (7 sept. 1619 — 15 janvier 1905).

Réédition posthume dans *Figures de martyrs*, signalée au n° 303.

313. — Dans : *Dictionnaire de Théologie catholique.* Paris, Letouzey.

Les articles *François Catrou S. J.*, *Nicolas Caussin S. J.* et *Louis Callot S. J.* Fasc. 16 (*Journal de la libr.*, 8 juillet 1905 (17 juin), n° 6506.)

314. — Dans : *Études*, 5 sept. 1905, p. 658-64 *Comment sombra l'Empire à Sedan, d'après un ouvrage récent* (Hist. du second Empire, t. VIII, Pierre de la Gorce.) Cf. nos 210, 274 et 279.

315. — Dans *Intermédiaire*, 30 oct. 1905, col. *La reliure des livres de la Congrégation parisienne des Pères Jésuites au XVIIe siècle* (H. Rochet).

316. — Dans : *Bulletin de l'Œuvre des campagnes*, novembre 1905, p. 377-381. *Retour de Cimetière*, signé Henri Le Maistre.

317. — Dans : *Études*, 20 nov. 1905, p. 506-520. *A propos de la publication des « Mémoires » du Janséniste Feydau* (par M. Ern. Jovy).

318. — Dans : l'*Univers*, lundi 18 décembre. *Le Père Chambellan S. J.*, à propos de la publication de ses sermons, par G. Sortais.

319. — Dans : *Études*, 20 décembre 1905, p. 814-37. *Pour l'« Action populaire »*.

320. — Dans : *Intermédiaire*, 30 décembre 1905, col. 970-71. *Claude Quillot et le Quillotisme à Dijon.* Signé : H. Rochet. Cf. nº 184.

321. — Dans : *Almanach catholique de la France pour l'année 1906* (Cf. nº 86), Lille, in-4º, p. 102-108. *Adieux à la tombe de Louis XVII.* Datée : Paris, 28 janvier 1905.

Cf. sur le même sujet *Études*, 20 mars 1905. *La question Louis XVII, le cimetière de Sainte-Marguerite*, par Lucien Lambeau, secrétaire de la commission municipale du vieux Paris.

322. — Dans : *Archives de la Société des Collectionneurs d'ex-libris*, février 1906, p. 31. Question sur l'*ex-libris* Maurisset.

323. — Dans : *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1906, p. 609 * sur *Saint François de Borgia*, par Pierre Suau (collection *Les Saints* (Cf. *Études*, 20 sept. 1905, p. 32-814-845, sur le t. II de l'*Historia* du P. Astrain, Cf. nº 296.

Ibid., p. 676-77 * sur *Contributions à l'histoire de la politique française en Allemagne sous Louis XIV*, par C. Pagès, et *Le grand Electeur et Louis XIV*, du même.

324. — Dans : *Études*, 5 mai 1906, p. 396-406. *Le Fondateur des Pères du Saint-Esprit, Claude-François Poullart des Places* (1679-1709) par le R. P. Henri Le Floch, supérieur du séminaire français à Rome.

325. — Dans ; *Le Mois littéraire et pittoresque*, juin 1906, p. 653-668. *Les seize Carmélites de Compiègne martyres au temps de la Terreur.*

326. — Dans : *Études*, 20 juillet 1906, p. 350-60. *La perte de l'« Acadie » et du « Canada »* (sur *Les Jésuites et la Nouvelle France au* VIIIe *siècle*, par Camille de Rochemonteix). Cf. plus haut, nº 285.

Cet article posthume ouvre une série, car les deux numéros suivants signalent des articles confiés à la presse depuis la mort du P. Chérot, et, des notes préparées par lui pourront renaître, comme on l'a dit plus haut, nº 60, plusieurs contributions utiles à l'histoire.

327. — Dans : *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, août 1906, p. 832, * sur *Les Carmélites de Compiègne*, par Dom David.

328. — Dans : *Notes d'art et d'archéologie*, novembre 1906, p. 214-6. *La statue de Crozatier au Salon.*

Cet article est, à la lettre, le dernier qu'ait composé le P. Chérot. Pour l'écrire, ne voulant pas, en dépit de la fatigue qu'il n'était plus de taille à supporter, se refuser au plaisir d'obliger le sculpteur Besqueut, auquel nous devons le buste de Bourdaloue exposé à Saint-Paul-Saint-Louis, il se traîna avec lui au salon, le dimanche 10 juin, pour se faire expliquer son œuvre, y retourna le lendemain pour étudier le sujet, en traça cette esquisse, dont uu fragment seulement avait paru, un peu modifié, dans le *Journal de la Haute-Loire*, au Puy, 10 juin 1906.

On trouvera ici une liste alphabétique des diverses publications auxquelles collabora le P. Chérot. Les numéros renvoient à ceux de la bibliographie. Un *index* des noms propres cités dans cet essai suivra les listes des périodiques, renvoyant aussi aux mêmes numéros [1].

(1) Les chiffres précédés d'astérique renvoient aux pages, pour la partie qui précède l'énumération des ouvrages. L'exposant qui les accompagne renvoie aux notes.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

Publications auxquelles a collaboré le P. H. Chérot

INDEX ALPHABÉTIQUE (1)

(1) Les noms de personnes sont en capitales droites ; les noms de lieux en capitales penchées. Les indications bibliographiques en italiques, les les autres, en caractère romain.

Nous ne pouvons nous flatter, en face d'une œuvre aussi multiple et aussi dispersée, d'avoir été complet alors qu'on pourrait nous reprocher d'être descendu dans un détail minutieux. Notre excuse est d'avoir essayé d'être exact et notre espoir reste d'obtenir de tous ceux qui auront à nous signaler quelque erreur ou lacune, le bénéfice d'une bienveillante communication pour compléter ou rectifier cet essai bibliographique, modeste hommage déposé sur la tombe d'un ami très regretté.

Eugène GRISELLE.

REVUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Émile Michel, membre de l'Institut. — **Les Maîtres du Paysage. Ouvrage contenant cent soixante-dix reproductions dans le texte et quarante planches héliogravure.** *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* **1906, gr. in-8 de 2 ff. IV-544 pp.**

Nous n'avions jusqu'à présent aucune grande étude d'ensemble sur l'histoire de la peinture de paysage qui, cependant, tient depuis des siècles, en France comme en d'autres pays, une si large place dans la production artistique.

M. Émile Michel, dont la haute compétence en matière d'art est justement reconnue de tous, vient de combler heureusement cette lacune. Ce n'est pas, comme il le dit lui-même en son avant-propos, une histoire complète qu'il a prétendu nous donner; l'étendue du sujet eût singulièrement dépassé les proportions d'un volume, et, du reste, le titre de son livre, *Les Maîtres du Paysage*, est significatif.

Le savant membre de l'Institut a systématiquement laissé de côté l'antiquité, où il n'y a pas eu à proprement parler de maîtres du paysage, pour ne commencer son étude qu'aux temps modernes; il ne s'est pas occupé davantage de la façon dont la peinture du paysage a été comprise et pratiquée dans l'Extrême-Orient. Mais avec quelle sûreté de goût il passe tour à tour en revue les maîtres italiens, des primitifs au Corrège, à Giorgione, au Titien; les Flamands, des Van Eyck à Teniers et à Adrien Brouwer; les Allemands avec Albert Durer; les Français, de Jean Fouquet à Claude Lorrain, en attendant qu'après les Hollandais, les Espagnols et surtout les maîtres anglais, les Turner et les Constable, il nous ramène chez nous pour y retrouver les grands paysagistes de l'école moderne. Pour ce qui concerne l'époque présente, si féconde pourtant en maîtres du paysage,

M. Émile Michel a pensé qu'un certain recul était nécessaire pour apprécier impartialement leurs œuvres et c'est pour ce motif tout à fait plausible et sage qu'il a renoncé à parler des artistes vivants.

Les Maîtres du Paysage, traités de main de maître par l'éminent critique d'art, ne sont pas seulement un livre instructif ; ils constituent aussi, par le nombre et la qualité des reproductions qui accompagnent un excellent texte, une véritable récréation pour les yeux. L'auteur n'avait, en présence de tant de chefs-d'œuvre que l'embarras du choix. Mais c'est cette affluence même qui rendait le choix difficile. M. Émile Michel a fait une sélection judicieuse et a reproduit, à côté d'œuvres universellement admirées qui ne pouvaient être omises, quantité de morceaux de premier ordre, moins connus, ainsi que des fac-similés de dessins originaux, de gravures et de lithographies.

Il serait injuste de ne pas constater une fois de plus le soin que la maison Hachette et Cie a apporté dans l'exécution des nombreuses reproductions qui ornent le très beau livre de M. Émile Michel.

Les Maîtres du Paysage complètent très heureusement la série des ouvrages d'art que la librairie Hachette a déjà publiés et qui forment une collection indispensable à tous ceux que passionne l'histoire de l'art.

G. V.

— Rip van Winkle, par Washington Irving, illustré par Arthur Rackham. *Paris, Hachette et Cie*, 1906, gr. in-8 de X-69 pp. et 1 f.

L'histoire de *Rip van Winkle* est un de ces joyaux qui ne comptent pas seulement dans le trésor littéraire d'une nation, mais dont la popularité est universelle: tout le monde connaît ce joli conte du dormeur merveilleux dont le sommeil dure vingt ans et qui se réveille, plein de surprise, au milieu d'un monde transformé et qu'il ne reconnaît plus.

Il était naturel que cette fantaisie tentât quelque jour le crayon d'un artiste.

Mais l'étonnante traduction que nous en donne par l'image M. Arthur Rackham est elle-même un chef-d'œuvre qui égale, s'il ne le surpasse, celui de Washington Irving. Jamais verve plus originale ne s'est unie

à plus d'aisance, jamais plus d'humour et plus de force à plus de gaieté dans ces compositions dont le dessin le plus sûr est rehaussé du plus délicat des coloris.

Ces cinquante planches en couleurs qui ornent ce beau volume ont été, lors de l'apparition, saluées des applaudissements unanimes de la critique d'art de tous les pays; les voici maintenant à la disposition du public dans une édition à la fois magnifique et relativement peu coûteuse : elles ne se sépareront plus, dans notre souvenir amusé, de l'œuvre célèbre dont elles sont l'illustration définitive.

Je tiens à signaler aujourd'hui à l'attention des bibliophiles, en attendant que j'en puisse parler plus longuement dans des livraisons ultérieures, quelques livres de grand luxe qui viennent de paraître. C'est d'abord *Fauteuils et Couloirs*, d'Albert Flament (Sparklet, de l'*Écho de Paris*) illustré d'eaux-fortes originales de Minartz, et imprimés pour Henri Béraldi; voici *La Cigarette*, de Jules Claretie, illustrée par Henri Zo, imprimée pour un autre grand amateur de livres, M. A. Girard ; *Le Jongleur de Notre-Dame*, d'Anatole France, enluminé par Malatesta et publié par François Ferroud et enfin, chez le même éditeur, *Les Chansons de Bilitis*, de Pierre Louÿs, illustrées de compositions du maître Raphaël Collin, gravées à l'eau-forte par C. Chessa. G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèques. — M. François Courboin, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (département des Estampes) est nommé conservateur-adjoint et chargé de la direction de ce département, en remplacement de M. Henri Bouchot, décédé.

M. Georges Lamouroux, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé conservateur-adjoint.

M. Paul Cottin, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, est nommé bibliothécaire.

Défense de Pascal. — On sait que dans la *Revue de Paris*, des 1er, 15 avril et 1er mai 1906, M. Félix Mathieu a publié une série d'articles tendant à prouver que Pascal était un faussaire.

Notre savant collaborateur, M. Abel Lefranc, professeur de littérature française au Collège de France, a pris à cœur de réfuter cette assertion; il a donc publié, dans la *Revue politique et littéraire* comme dans le *Bulletin du Bibliophile*, des études très documentées qui refutent indiscutablement la thèse de M. Mathieu et lavent l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* de l'accusation injustement portée contre lui.

M. Lefranc a eu la bonne pensée de réunir ces différents articles en une plaquette qui, élégamment publiée par la *Revue politique et littéraire*, constitue un précieux document pour l'histoire littéraire et scientifique du dix-septième siècle.

Souvenirs du Marquis de Valfons. — Ces *Souvenirs*, écrits par un gentilhomme du Languedoc qui, par la continuite et l'éclat de ses services, s'éleva au grade de lieutenant général, obtint le cordon rouge et le titre de marquis, intéressent à la fois l'histoire militaire du XVIIIe siècle et la chronique de la Cour. Le marquis de Valfons était aide de camp du maréchal de Saxe aux journées de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld, qu'il raconte avec entrain; il fut un des négociateurs de la réconciliation de l'illustre maréchal avec le ministre d'Argenson. Plus tard, il servit de second à Chevert, au combat d'Hastenbeck, et suivit la première partie de la guerre de Sept ans dans l'état-major des maréchaux d'Estrées, de Richelieu et de Clermont. D'autre part, ses détails sur les réceptions fastueuses du cardinal de Rohan à Saverne, la première rencontre de Louis XV et de Mme de Pompadour ont une saveur particulière. Deux chapitres d'anecdotes dans lesquelles l'auteur a recueilli des souvenirs de Cour, nous font pénétrer dans l'intimité des salons de la Cour, et

dessinent le profil du Dauphin qui devait être Louis XVI et de ses deux frères. Un texte établi avec soin par M. le marquis de Valfons, petit neveu de l'auteur accompagné de notes empruntées à une correspondance inédite et un index complet font de cet ouvrage un document indispensable pour tous ceux qu'intéresse l'histoire du XVIIIᵉ siècle. Ces intéressants souvenirs, précédés d'une notice de M. Georges Maurin, sont publiés à la librairie Émile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré.

Vente d'Estampes. — Le lundi 24 décembre, à l'Hôtel Drouot, salle nº 10, à 2 heures 1/2, vente d'une collection d'estampes et dessins de Paul Helleu (*M. Loÿs Delteil, expert*).

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits. Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chronique. Ex-libris, etc.**

— Léon NARDIN — Jacques Foillet, imprimeur, libraire et papetier (1554-1619). Ses pérégrinations à Lyon, Genève, Constance, Bâle, Courcelles-les-Montbéliard, Besançon et Montbéliard, d'après des documents inédits, avec l'inventaire de ses biens, le catalogue détaillé de sa librairie, des fac-simile d'autographes, les filigranes de ses papeteries, etc., le tout accompagné de notes, commentaires et éclaircissements. *Paris, Honoré Champion,* in-8 (10 fr.).

Publications de luxe

— Albert FLAMENT (Sparklet) — Fauteuils et couloirs. Eaux-fortes de Minartz. *Paris, imprimé pour Henri Beraldi.* Pet. in-folio.

Tiré à 75 ex. numérotés dont 40 seulement sont mis dans le commerce au prix de 175 francs.

— Jules CLARETIE, de l'Académie française. — La Cigarette, illustrations de Henri Zo. *Paris, imprimé pour A. Girard.* In-8°.

Tiré à 135 ex. numérotés, savoir : n°ˢ 1 à 10, sur papier du Japon ancien, avec une suite des bois tirée à part; n°ˢ 11 à 20, sur papier de Chine, avec une suite des bois tirée à part ; n°ˢ 21 à 135, sur papier vélin du Marais.

Il a été tiré, en outre, 25 suites des gravures (10 sur Japon et 15 sur Chine) et 6 suites de fumés à la main sur Japon pelure.

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Pierre LOUYS — Les Chansons de Bilitis. 33 compositions de Raphaël Collin, gravées à l'eau-forte par Ch. Chessa. In-8° jésus.

Tiré à 335 ex. numérotés, savoir : n°ˢ 1 à 20, sur papier du Japon ancien ou gr. pap. velin d'Arches, 3 états des eaux-fortes et un dessin original, rehaussé de couleurs de Raphael Collin (850 fr.); n°ˢ 21 à 60, sur papier du Japon ancien ou gr. pap. vélin d'Arches, mêmes états (450 fr.); n°ˢ 61 à 120, sur papier du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, 2 états des eaux-fortes (300 fr.) ; n°ˢ 121 à 325, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (200 fr.) ; plus n°ˢ I à X , sur pap. Whatman, 3 états des eaux-fortes, tirage en bistre (650 fr.).

légère, précieusement ourdie dans le goût de Crébillon, que par le parti pris de l'auteur de faire défiler devant nous les artistes fameux, petits et grands, qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, illustraient l'art de bâtir et de décorer les habitations particulières les plus luxueuses.

Quand on voit, de nos jours encore, les vestiges trop rares de ce passé si glorieux pour l'art, n'est-on pas conduit à penser qu'il y a une sorte de justice à ramener au grand jour les noms de ces satellites obscurs des Boucher, des Falconet, des Germain, des Caffiéri, des Huet, des Vassé, des Gillot, des Martin, et qui s'appelaient Dandrillon, Pérot, Tremblin, Clerici? Ceux-ci étaient dignes de faire, aux œuvres des plus grands, une parure brillante, un décor étincelant, qui complète et parachève le chef-d'œuvre.

De cette décoration intérieure à laquelle les personnages s'adaptent d'une manière si harmonieuse, M. Ad. Lalauze a voulu nous donner une image fidèle. Sans doute le noir et le blanc ont des ressources infinies et peuvent suffire à tout; mais la couleur est si attrayante, si vivante, si gaie, si chantante. L'artiste l'a déjà maniée avec tant de bonheur dans la **Journée de Fontenoy**, dans **Rocroy**, pour la *Société des Bibliophiles français*, et le **Napoléon** de Balzac, d'après les aquarelles de son fils Alphonse, que l'ambition lui est venue de lutter ici de virtuosité et d'éclat avec ses propres aquarelles. Et vraiment nous croyons que le but est atteint.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON DE LONGEPIERRE

(1659-1721)

Par le baron ROGER PORTALIS
de la Société des bibliophiles françois

Avec un Avant-propos de M. STÉPHEN LIÉGEARD

In-8, orné d'un portrait et de fac-similés, et tiré à 150 exemplaires sur papier vergé, dont 100 seulement mis dans le commerce . . . . **15** fr.

— 25 exemplaires sur beau papier de Hollande **25** fr.

M. le baron Roger Portalis, qui raconte les phases de la carrière littéraire et politique du bourguignon Longepierre, et retrace la physionomie des divers personnages du temps, ses protecteurs ou ses amis, a aussi tenu à suivre les épaves de la jolie bibliothèque formée par Longepierre. Cette bibliothèque, qui ne fut pas vendue, mais léguée à son illustre ami le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui lui-même la laissa par testament à son neveu le maréchal duc Adrien-Maurice de Noailles. C'est même à l'amitié que lui témoigna ce dernier, que Longepierre doit d'avoir été si maltraité par Saint-Simon.

Dispersés pendant la Révolution, l'auteur a essayé de dresser le catalogue de ceux de ses livres qu'il a retrouvés dans les bibliothèques publiques et particulières, de les suivre dans les ventes et de donner les prix obtenus par chacun d'eux. Le portrait de Longepierre, qui a fait partie des collections du château de Mello, son contrat de mariage récemment retrouvé, des lettres inédites, etc., donnent à la publication un intérêt de nouveauté.

Une préface, due à la plume imagée et subtile du bon poète Stéphen Liégeard, compatriote du bibliophile courtisan, présente aux amateurs cette étude, tirée seulement à 150 exemplaires sur papier vergé, dont 100 mis dans le commerce.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



No 1. — 15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger
1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 JANVIER 1906

Le Propriétaire-Gérant :

H. LECLERC.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 2 — 15 FÉVRIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger
1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R.-P. Henri Chérot, S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R.-P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, typographe à Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER 1900

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, C. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON,

PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 3. — 15 MARS

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Le Propriétaire-Gérant :
H. LECLERC.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, E. VILETTE, successeur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 3. — 15 MARS

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R.-P. Henri Chérot, S. J.**; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **R.-P. Eugène Griselle, S. J.**; **Vicomte de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; **Frédéric Lachèvre**; **Pierre de Lacretelle**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Ad. van Bever**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MARS 1906 :

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE

DU XVI[e] SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :

H. LECLERC.

VENDÔME. — IMP. FRANÇ. EMPAYTAZ. G. VILETTE, SUCCESSEUR

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHECAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 4. — 15 AVRIL

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine ; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R.-P. Henri Chérot**, **S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Deséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R.-P. Eugène Griselle**, **S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, typographe à Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 AVRIL 1906 :

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. — G. VILETTE, successeur.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHECAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 5. — 15 MAI

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.
1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Barieux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R.-P. Henri Chérot, S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R.-P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marmheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, typographe à Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 236-65

SOMMAIRE DU 15 MAI 1906 :

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

AVIS AU LECTEUR

Par suite de la grève des typographes, la publication du *Bulletin du Bibliophile* a dû subir des retards indépendants de notre volonté. Nous sommes donc obligés de réunir aujourd'hui, en une seule livraison, les livraisons des 15 juin et 15 juillet ; il en sera de même pour celles d'août et de septembre ; mais à partir de la livraison du 15 octobre, le *Bulletin du Bibliophile* paraîtra, comme par le passé, régulièrement.



Nos 6 et 7. — 15 JUIN et 15 JUILLET

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R. P. Henri Chérot, S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Deséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Drou** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès-lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DES 15 AOUT ET 15 SEPTEMBRE 1906 :

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, 12 FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, 14 FR.
ÉTRANGER, 16 FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes), ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

…SUELLE

…1834)

…NER

…, Baron Jérôme Pichon,

… C. Brunet, etc., etc.,

…ges Vicaire

AVIS AU LECTEUR

Par suite de la grève des typographes, la publication du *Bulletin du Bibliophile* a subi des retards indépendants de notre volonté. Nous sommes donc obligés de réunir aujourd'hui, en une seule livraison, les livraisons des 15 juin et 15 juillet ; il en sera de même pour celles d'août et de septembre ; mais à partir de la livraison du 15 octobre, le *Bulletin du Bibliophile* paraîtra, comme par le passé, régulièrement.



Nos 6 et 7. — 15 JUIN et 15 JUILLET

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R. P. Henri Chérot, S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Deséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Drost** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès-lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DES 15 JUIN ET 15 JUILLET 1906 :

Le Propriétaire-Gérant

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, [illegible]

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHECAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



Nos 8 et 9. — 15 AOUT-15 SEPTEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Bertoux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.** ; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès-lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DES 15 AOUT ET 15 SEPTEMBRE 1906.

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHECAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 10. — 15 OCTOBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R. P. Henri Chérot, S. J.** ; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez**, **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès-lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE 1906 :

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON

PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



Nº 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1906

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berleux** ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **R. P. Henri Chérot, S. J.** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier** ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Emile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française ; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès-lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, *successeur*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHECAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 12. — 15 DÉCEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.
1906

